

C A H I E R S   D U   P A T R I M O I N E  
I N V E N T A I R E   G É N É R A L   D U   P A T R I M O I N E   C U L T U R E L

# MEAUX

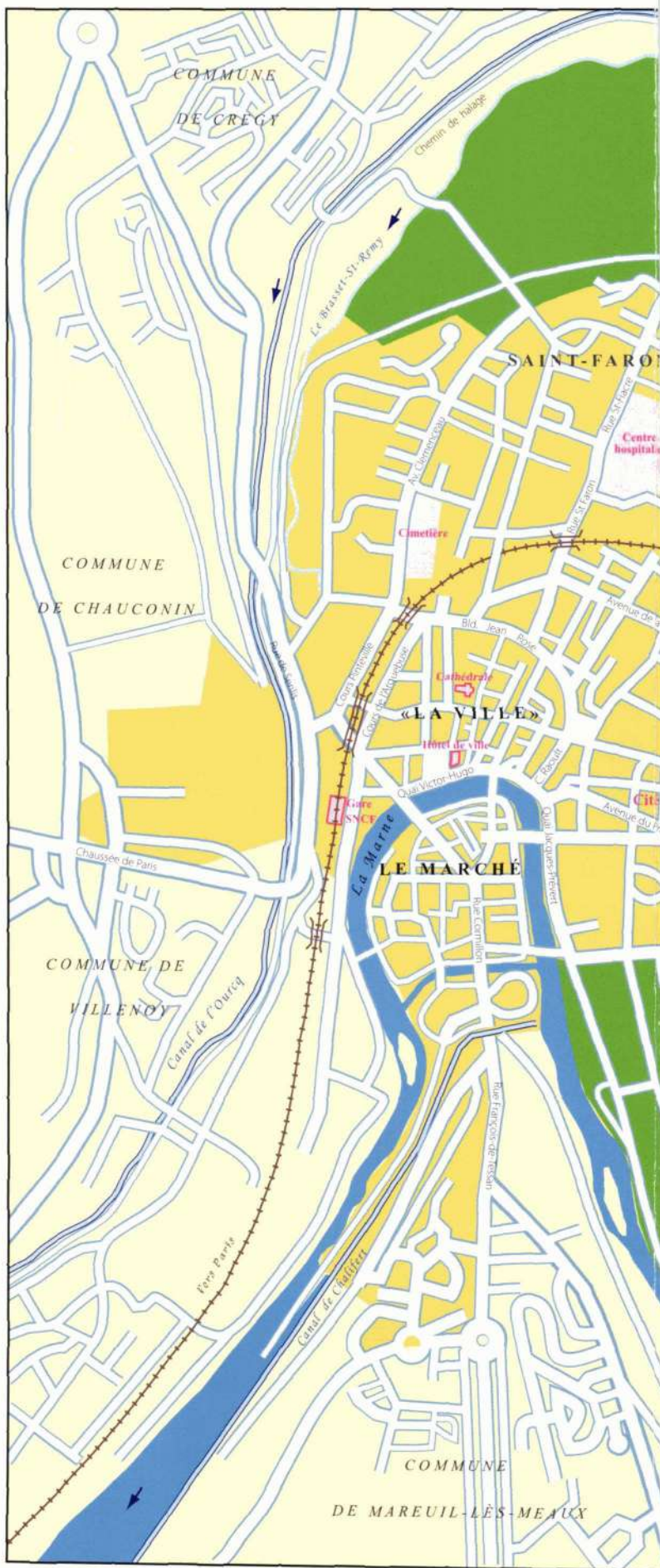
patrimoine urbain

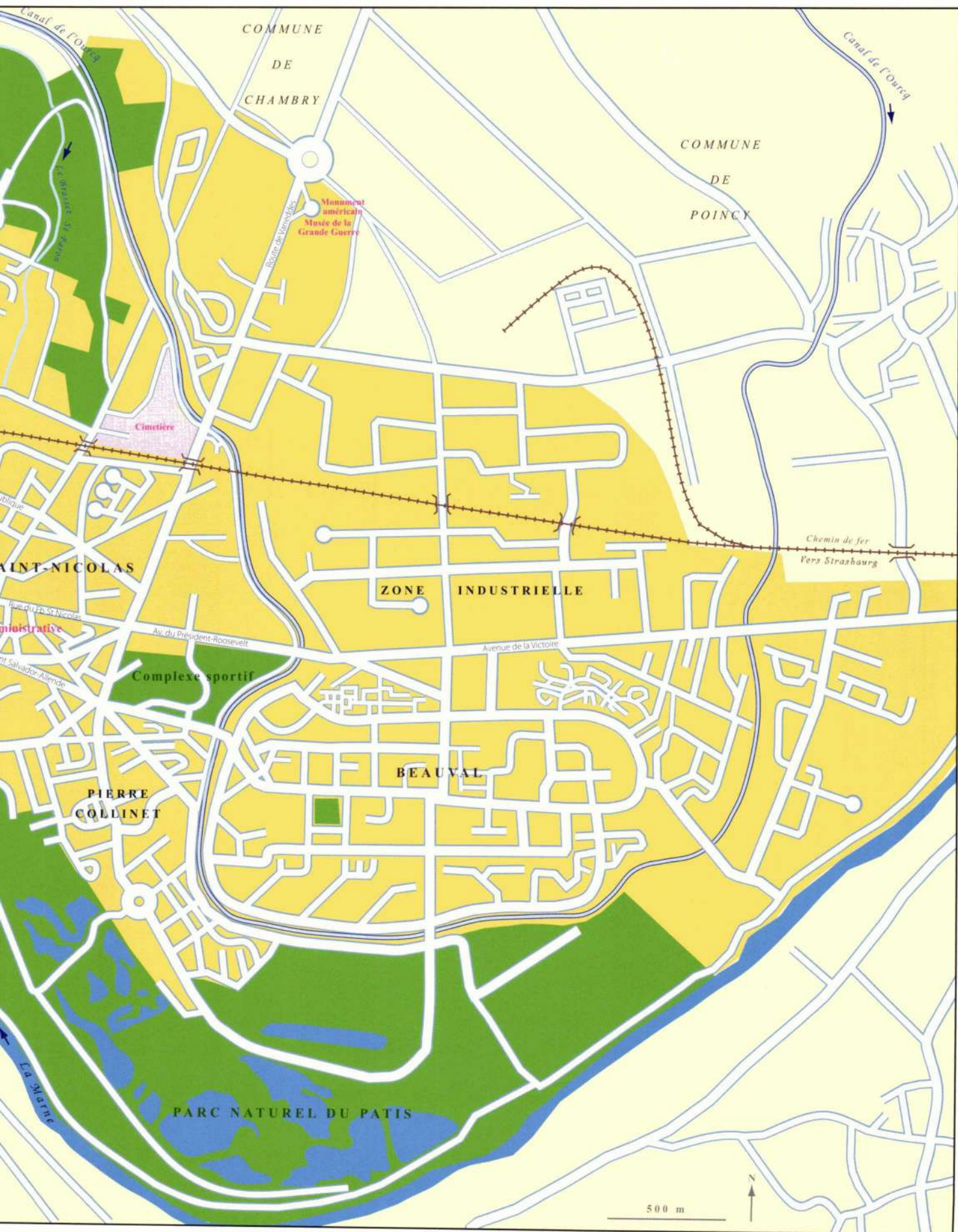


ÎLE-DE-FRANCE

SOMOGY  
ÉDITIONS  
D'ART

# Le territoire communal







Ci-dessus :  
Mosaique aux armes de la ville, devant l'entrée de la salle des mariages de l'hôtel de ville.

Couverture :  
Vue panoramique sur la Marne et la ville, dominée par la cathédrale.

# MEAUX

## patrimoine urbain

### ÎLE-DE-FRANCE

Judith Förstel

Avec la collaboration de

Louis-Marie Asselineau ; Christine Barralis ; Olivier Bauchet ; David Couturier ;  
Fabien Couturier ; Yves Deshayes ; Marie-Hélène Didier ; Jean-Louis Duffet ;  
Nathalie Ensergueix ; Marie-Laure Estignard ; Dominique Galès ; Ludovic Galfo ;  
Antoine Le Bas ; Danielle Magnan ; Pauline Marchant ; Jacques Moulin ;  
Léo Noyer-Duplaix ; Nicolas Pierrot ; Michel Rouger ; Luc Savonnet ;  
Denis Vassigh ; Josette Vitry ; Mickaël Wilmart

Direction de la publication

Arlette Auduc

Photographies

Stéphane Asseline ; Jean-Bernard Vialles

Avec la collaboration de

Yvan Bourhis ; Laurent Delage

Dessins et cartographie

Diane Bétored ; Sharareh Rezaï Amin

Avec la collaboration de

Frédéric Barengi ; Martin Couëtoux du Tertre ; Sylvie Eusèbe ; Ludovic Galfo ;  
Nathalie Gomes ; Stéphanie Lepareux-Couturier ; Laurence Moreno

Ouvrage réalisé par la Région Île-de-France, dans le cadre d'un partenariat  
avec le Département de Seine-et-Marne et la Ville de Meaux.

#### DIRECTION DE LA PUBLICATION

**Arlette Auduc**, chef du service Patrimoines et Inventaire, Région Île-de-France.

#### AUTEURS

Vingt-trois auteurs ont travaillé sous la coordination de **Judith Förstel** (J.F.), conservateur du patrimoine, Région Île-de-France, en charge de l'étude d'inventaire du patrimoine culturel de Meaux. Dans l'ordre de leur apparition au sommaire :

**Danielle Magnan** (D.M.) : ingénieur au service régional d'Archéologie, DRAC d'Île-de-France.

**David Couturier** (D.C.) : archéologue, INRAP.

**Christine Barralis** (C.B.) : maître de conférences en histoire médiévale à l'Université de Lorraine.

**Jacques Moulin** (J.M.) : architecte en chef des Monuments historiques, en charge des restaurations sur la cathédrale de Meaux.

**Marie-Hélène Didier** (M.H.D.) : conservateur du patrimoine, Conservation régionale des Monuments historiques, DRAC d'Île-de-France.

**Nathalie Ensergueix** (N.E.) : docteur en histoire de l'art médiéval, membre de la Commission diocésaine d'art sacré.

**Olivier Bauchet** (O.B.) : chargé d'études documentaires et historiques, INRAP.

**Ludovic Galfo** (L.G.) : chargé d'études documentaires, ERPHA.

**Louis-Marie Asselineau** (L.M.A.) : architecte du patrimoine à Meaux, membre de la SHMR (Société d'histoire de Meaux et de sa région).

**Mickaël Wilmart** (M.W.) : ingénieur d'études à l'EHESS.

**Denis Vassigh** (D.V.) : directeur du service Patrimoine, Art et Histoire de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux.

**Antoine Le Bas** (A.L.B.) : conservateur du patrimoine, Région Île-de-France.

**Marie-Laure Estignard** (M.L.E.) : conservateur du musée de la ville de Saint-Quentin-en-Yvelines.

**Léo Noyer-Duplaix** (L.N.D.) : doctorant de l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV).

**Jean-Louis Duffet** (J.L.D.) : ancien président de la Société littéraire et historique de la Brie.

**Nicolas Pierrot** (N.P.) : ingénieur en charge du patrimoine industriel, Région Île-de-France.

**Dominique Galès** (D.G.) : membre de la SHMR.

**Fabien Couturier** (F.C.) : responsable du pôle Histoire locale et fonds ancien de la médiathèque Luxembourg, Meaux.

**Josette Vitry** (J.V.) : membre de la SHMR.

**Michel Rouger** (M.R.) : directeur du musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux.

**Luc Savonnet** (L.S.) : architecte du patrimoine, chargé de l'étude pour l'AVAP de Meaux, avec **Yves Deshayes** (Y.D.), paysagiste DPLG, et **Pauline Marchant** (P.M.), architecte du patrimoine.

#### PHOTOGRAPHIES

Sauf mention contraire : **Stéphane Asseline** et **Jean-Bernard Vialles**, Région Île-de-France.

#### DESSINS ET CARTOGRAPHIE

Sauf mention contraire : **Diane Bétored** et **Sharareh Rezaï Amin**, Région Île-de-France.

#### RELECTURE

**Renaud Benoît-Cattin**, conservateur général honoraire du patrimoine, ancien inspecteur des patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication.

**Anne Richard-Bazire**, docteur en histoire de l'art et chargée de cours à l'École du Louvre.

**Dany Sandron**, professeur d'histoire de l'art et d'archéologie du Moyen Âge, Paris-Sorbonne, directeur du Centre André Chastel.

#### ENQUÊTE

Cet ouvrage repose sur l'enquête d'inventaire topographique menée depuis la fin de l'année 2007 sur la ville de Meaux.

La documentation rassemblée au cours de cette enquête sera consultable en ligne sur le site du conseil régional d'Île-de-France : <http://www.iledefrance.fr/>

## REMERCIEMENTS

Nous aimerions adresser nos remerciements à tous ceux qui nous ont aidés dans l'étude d'inventaire et dans la publication de cet ouvrage :

- les services de la Ville de Meaux, de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux et du Département de Seine-et-Marne qui nous ont soutenus dans notre démarche et tout particulièrement MM. Frédéric Baudin-Cullière, Charles Beauchart (†), Philippe Leterme et Jacques Stiller; Mmes Marie Baron, Anne Berbain, Émeline Darves, Nathalie Hubert, Odile Lassère et Isabelle Rambaud; ainsi que Mme Muriel Hericher, maire adjoint de Meaux, déléguée à la Culture et au Patrimoine historique;

- le diocèse de Meaux, et plus spécialement monseigneur de Monléon et monseigneur Nahmias; le père Michel Henrie; le père Philippe Legrand; le père Luc Schweitzer; les sacristains Juan Alva et Vincent Richoux; et les bénévoles Mmes Marie-Claire Bondois, Chantal Maurice et Mme Bosson;

- Laurence Magnus, architecte des Bâtiments de France au STAP de Seine-et-Marne (Champs-sur-Marne); Marie-Hélène Didier, conservateur général du patrimoine à la Conservation des Monuments historiques d'Île-de-France; Jacques Moulin, architecte en chef des Monuments historiques; l'atelier VitrailFrance au Mans, Chevalier Conservation et Barbara Donné-Donati;

- les archives municipales, la médiathèque Luxembourg, le musée Bossuet, le service Patrimoine, Art et Histoire du Pays de Meaux, les archives historiques de l'évêché, la bibliothèque diocésaine Guillaume-Briçonnet, les archives départementales, la Conservation des antiquités et objets d'art de Seine-et-Marne, la Conservation des Monuments historiques d'Île-de-France, la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, l'IFA, les archives nationales, la Bibliothèque nationale de France, l'IRHT, la Fondation Le Corbusier, et tous ceux qui nous ont ouvert leur documentation sur les monuments et l'histoire de la ville. Avec une pensée pleine de reconnaissance à : Georges Asselineau (†), Émilie Beck Saiello, P. Bruno Beltramelli, Monique Billat, Yvan Bourhis, Véronique Coutte, Fabien Couturier, Nathalie Ensergueix, Dominique Galès, Anne Maillard, Anne Marzin, Anne-Marie Vallon et Denis Vassigh;

- les fins connaisseurs du patrimoine meldois qui nous ont signalé des lieux ou des sources à explorer : la SHMR et son président M. Charon; l'association Meaux-Environnement et son président M. Moukhine-Fortier; MM. Asselineau, Bertholet, Cheret, Croisy, Duffet et Laporte;

- tous ceux qui nous ont fait bénéficier des recherches en cours, et notamment : Sabine Berger, Iliana Kasarska, Louise-Élisabeth Queyrel, Dany Sandron, ainsi que les archéologues de la DRAC Île-de-France et de l'INRA : Olivier Bauchet, Erwan Bergot, David Couturier, Danielle Magnan, Laurence Moreno et Nathalie Paccard;

- les collègues, les stagiaires et les vacataires sans lesquels ce travail n'aurait pu être mené à bien : Pierre-Olivier Bénéche, Roselyne Bussièrre, Isabelle Duhau, Marie-Laure Estignard, Ludovic Galfó, Bérénice Gaussein, Virginie Malherbe, Léo Noyer-Duplax, Clara Parmentier, Martine Plouvier et Amandine Robinet;

- et enfin tous les habitants de Meaux qui ont bien voulu nous ouvrir leur porte et faciliter notre enquête, entre autres : MM. Bassime, Grouzard, Pawlinski, Petit et Thomas; Mmes Baudouin, Bonte, Cadet, Châtelain, Girault, Lecoq, Makache, Mungia, Rousseau et Zimmer; ainsi que M. le sous-préfet de Meaux, Jean-Noël Humbert, qui nous a donné accès à l'hôtel de Longpérier, et l'architecte Michel Marot, venu témoigner sur place du chantier de son église Saint-Jean-Bosco;

- sans oublier les relecteurs qui ont eu la patience d'amender un texte trop fourni!

Cette liste déjà longue est sans doute incomplète, tant nous avons trouvé d'interlocuteurs attentifs et bienveillants durant les cinq ans de notre étude sur Meaux... À ceux qui par malheur auraient été oubliés, nous adressons à la fois nos excuses et nos remerciements.





# Sommaire

9	<b>Préfaces</b>	
12	<b>Avant-propos</b>	
15	INTRODUCTION	
29	LA CAPITALE ANTIQUE DE LA CITÉ DES MELDES	
43	LA VILLE ANCIENNE UNE VILLE, DEUX POUVOIRS	
45	<b>LA VILLE ECCLÉSIASTIQUE</b>	
45	Le contexte historique	
51	La cité épiscopale	
107	Églises et couvents de Meaux	
129	<b>L'ACTION DES POUVOIRS LAÏQUES</b>	
129	Le contexte historique	
137	Les fortifications	
147	Le château des comtes de Champagne	
149	Les projets urbanistiques du XVIII <sup>e</sup> siècle	
154	L'habitat ancien	
169	LA VILLE DES XIX <sup>e</sup> ET XX <sup>e</sup> SIÈCLES CHEF-LIEU DE DIOCÈSE OU SATELLITE DE LA CAPITALE ?	
173	L'Église à Meaux au XIX <sup>e</sup> et au XX <sup>e</sup> siècle	
192	La fixation du cadre urbain au XIX <sup>e</sup> siècle	
209	Le renouvellement de la parure monumentale	
228	Habiter à Meaux de 1800 à 1950	
241	Un changement de paradigme	
259	<b>CONCLUSION</b>	
261	<b>Annexes</b>	
261	Notes	
275	Orientation bibliographique	
276	Index	



Paysage des bords de Marne, avec Meaux à l'arrière-plan. Détail d'une toile peinte par André Planson en 1962, pour le lycée Henri Moissan (site Courteline).

# PRÉFACE

## **Meaux, un paysage urbain**

À la fin de l'année 2007, la Région Île-de-France, le Département de Seine-et-Marne et la Ville de Meaux ont entamé une démarche commune de soutien à la réalisation de l'inventaire général du patrimoine culturel de Meaux. Dans la lignée des travaux de recherche menés à l'échelle régionale, cet inventaire s'attache à l'analyse de l'évolution urbanistique des villes moyennes qui ont structuré le territoire francilien. Après une étude retraçant les différentes étapes de la croissance urbaine de Melun, de l'Antiquité à nos jours, la ville de Meaux s'est révélée comme un fascinant terrain de recherche.

Souvent présentée comme le « poumon vert » de l'Île-de-France, regroupant près de la moitié des terres agricoles de la région, la Seine-et-Marne abrite en effet un riche patrimoine architectural et urbain, injustement méconnu. Ainsi faut-il saluer le parti pris audacieux de la collection des « Cahiers du patrimoine », qui publie cette synthèse des travaux d'étude et de valorisation menés par le service régional du Patrimoine. Autant de contributions qui dessinent le portrait d'un territoire multiple, où les villes tendent à se densifier, à l'ouest, tandis que les vastes espaces agricoles et boisés sont préservés.

Retracer l'histoire de Meaux, c'est mesurer les évolutions d'une ville historique, façonnée par la Marne et le canal de l'Ourcq. C'est traverser de nombreuses guerres et interroger la confrontation, à travers les âges, des pouvoirs religieux, civique et politique. C'est aussi mesurer ce rapport dual à la capitale, à la fois proche et distante, et voir progressivement se forger une forte identité urbaine.

Ces questions du développement, de la structuration et de l'évolution des villes sont centrales pour appréhender les dynamiques qui animent un territoire. Elles permettent d'utiles comparaisons et placent la réflexion urbaine au cœur des préoccupations des acteurs publics, dans une perspective historique et spatiale élargie. En cela, l'expertise des services du patrimoine apporte un éclairage précieux pour l'élaboration des politiques territoriales et la décision publique. Il faut reconnaître aux auteurs le mérite d'avoir réuni en un même volume une passionnante série de contributions, toutes complémentaires, s'adressant à un lecteur curieux de connaître et de voir la ville autrement. En offrant la possibilité d'une prise de recul, d'une réflexion à long terme, les auteurs encouragent une approche fine et nuancée des territoires franciliens. Il n'était sans doute pas simple de traduire fidèlement l'ampleur et la qualité de l'inventaire effectué ; c'est pourtant ce qu'ont habilement réussi les auteurs de cet ouvrage, sous la direction de Judith Fröstel, conservatrice du patrimoine, aidés du talent des photographes Stéphane Asseline et Jean-Bernard Vialles.

Inscrivant le patrimoine dans le présent pour le mettre en valeur et continuer de l'animer, de l'aimer, *Meaux, patrimoine urbain* parvient à rendre compte des joyaux architecturaux de la ville comme des témoignages plus modestes du patrimoine meltois, et participe ainsi à la valorisation de ce territoire singulièrement attachant de l'Île-de-France.

**Jean-Paul Huchon**

*Président du conseil régional d'Île-de-France*

# PRÉFACE

Élément d'identité, mais également atout de développement, le patrimoine est un enjeu majeur de la visibilité et de l'attractivité des territoires.

Toutefois, pour lier le patrimoine aux problématiques actuelles et l'inscrire dans une perspective d'avenir, encore faut-il le connaître. Cette mission fondamentale d'inventaire du patrimoine relève, depuis 2004, des compétences de la Région. Convaincu de l'intérêt de cette démarche et engagé dans une politique volontariste en sa faveur, le conseil général de Seine-et-Marne s'est associé en 2007 à deux recherches sur le patrimoine seine-et-marnais : une étude du patrimoine industriel de la vallée de la Seine (en cours) et l'inventaire topographique de la ville de Meaux qui aboutit, aujourd'hui, à la publication de cet ouvrage.

Première action de valorisation de ce travail, la parution, en 2010, d'un CD-Rom éducatif sur la cathédrale de Meaux s'est inscrite dans une démarche pédagogique, montrant la richesse du lien entre patrimoine et éducation.

Aujourd'hui, la publication de cette étude est un point de départ pour son appropriation par la population mais aussi par les élus et les aménageurs. Formidable outil pour la transmission de la mémoire et la valorisation des patrimoines de la ville de Meaux, cette étude est également une clé de lecture et de compréhension des territoires, tournés vers leur avenir.

**Vincent Eblé**

*Sénateur*

*Président du conseil général de Seine-et-Marne*

# PRÉFACE

## **Meaux, le passé recomposé**

« Fiers de notre histoire », telle est, depuis 2006, la devise de la Ville de Meaux. À l'heure où chacun s'interroge sur la pertinence de ces valeurs, plus que jamais nous réaffirmons ainsi la nécessité de tirer du passé les clés pour préparer l'avenir.

Meaux traverse les siècles. Elle offre encore aujourd'hui à ses habitants et aux visiteurs les traces d'une histoire multiséculaire.

En tout point de la ville, le patrimoine public et privé de Meaux est d'une richesse exceptionnelle. Pas moins de quinze sites ou édifices sont classés au titre des Monuments historiques ou inscrits à l'Inventaire du fait de leur intérêt historique, artistique et architectural : la cathédrale Saint-Étienne, bien sûr, mais également l'ancien palais épiscopal, le pavillon Bossuet, les restes de l'enceinte gallo-romaine, la chapelle de l'ancien séminaire, le portail et les logis des Grandes Pensionnaires de l'ancien monastère de la Visitation ou encore le sanctuaire gallo-romain de La Bauve.

Les associations culturelles réalisent un formidable travail pour mettre en valeur ces sites, à commencer par la Société historique de Meaux et de sa région, qui promeut des actions et des recherches relatives à la connaissance du patrimoine historique et culturel de notre territoire.

En complément de ces actions, la ville et les élus ont naturellement une responsabilité, celle de protéger ce patrimoine commun et de le transmettre à nos enfants.

Pour faire profiter le plus grand nombre de ces trésors, depuis 1988, la Ville de Meaux fait partie du réseau national « Villes et Pays d'art et d'histoire » animé par le ministère de la Culture et de la Communication.

Il s'agit d'une véritable reconnaissance pour la ville, qui lui permet également de mener une politique de valorisation de son patrimoine grâce à des actions et des événements culturels encadrés par des personnels qualifiés, agréés par l'État, offrant une véritable plus-value.

Conscients de la richesse et de la variété de ce patrimoine et des enjeux de sa protection, nous avons également engagé les procédures nécessaires à la création d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine. Celle-ci vise à donner à la Ville de Meaux l'opportunité de jouer un rôle actif dans la gestion et la protection de son patrimoine.

Le patrimoine ne se limite d'ailleurs pas aux édifices emblématiques ou aux vestiges archéologiques. Il englobe également la structure urbaine de la ville, les caractéristiques des différents quartiers qui la composent, tout ce qui fait la personnalité d'une ville comme Meaux et, en définitive, constitue son patrimoine quotidien.

La halle du Marché, le parc naturel du Pâtis, les puits de géothermie ou encore, à leur manière, les grands ensembles du quartier de Beauval sont à mon sens des témoignages matériels ou immatériels de l'histoire de notre ville, dont nous devons nous soucier.

C'est la raison pour laquelle nous avons engagé un vrai travail pour réhabiliter et promouvoir le patrimoine historique, tout en nous efforçant d'identifier et de sauvegarder le patrimoine quotidien. Le projet de pôle culturel intercommunal est à ce titre révélateur : nous avons absolument souhaité conserver, réhabiliter et mettre en valeur l'ancienne maison d'arrêt, à l'architecture si reconnaissable. Pour une ville comme Meaux, valoriser son patrimoine est une source de développement économique et touristique, autant qu'un vecteur de cohésion sociale.

Le patrimoine est l'affaire de tous ! Tel est le message qu'avec mon équipe municipale nous souhaitons concrétiser chaque jour avec les Meldois.

**Jean-François Copé**

*Maire de Meaux*

## AVANT-PROPOS

C'est avec le département de Seine-et-Marne que la Région Île-de-France a signé en décembre 2007 sa première convention de partenariat concernant l'étude et la valorisation de son patrimoine culturel menées par le service de l'Inventaire général récemment décentralisé, marquant ainsi son appropriation dynamique de cette nouvelle compétence. Le choix de la ville de Meaux a élargi le partenariat à la commune et a ouvert un vaste chantier qui voit aujourd'hui sa conclusion et dont nous pouvons publier la synthèse.

Celle-ci va enrichir les résultats des études urbaines menées depuis de longues années et apporter des connaissances nouvelles sur les villes moyennes de la seconde couronne parisienne dont nous commençons à mesurer l'importance dans la structuration du territoire francilien et la constitution d'un patrimoine spécifique.

Cette attention renouvelée au territoire, devenu notre « patrimoine commun » comme le souligne le code de l'urbanisme, est sans doute l'apport essentiel de la décentralisation. À travers l'étude architecturale et patrimoniale de ces villes, c'est l'organisation d'un territoire qui se dessine. Il apparaît à la fois dans ses relations avec la capitale, toujours omniprésente, et dans sa vie propre, autour de fonctions spécifiques qui structurent son aire d'influence, cette dernière ne manquant pas d'intervenir, à son tour, dans l'histoire de la cité. De nombreux historiens ont déjà étudié ces phénomènes. L'apport de nos études est ailleurs : elles montrent comment ces interrelations complexes s'inscrivent dans l'évolution urbaine. L'étude de l'espace urbain, de son organisation et de ses réorganisations successives, de ses monuments, de ses espaces publics comme de son habitat privé, des réseaux, de ses espaces économiques comme de ses lieux de sociabilité, bref de tout ce qui fait une ville, a certes un intérêt patrimonial propre ; elle a aussi valeur explicative quant à la constitution d'un territoire que nous voyons se dessiner au long de nos travaux.

À cet égard, le territoire de Seine-et-Marne, encore peu analysé par l'Inventaire, est exemplaire. Le choix de Meaux se situe dans la continuité de celui de Melun déjà étudié par Judith Förstel et qui a fait l'objet d'une précédente publication. Ville administrative, Melun a montré comment la ville-préfecture post-révolutionnaire s'était glissée avec une exceptionnelle facilité dans la continuité de l'administration d'ancien régime, réutilisant avec un grand bonheur d'adaptation bâtiments et organisation urbaine.

Centre religieux depuis l'Antiquité, siège d'un évêché et de multiples établissements religieux, Meaux offre un tout autre objet d'étude. C'est autour de cette fonction religieuse que la ville s'est organisée, non sans que s'affrontent, dans l'espace urbain, le pouvoir civil, celui des comtes de Champagne, puis du roi de France et de la République et le pouvoir religieux, celui de l'évêque et des congrégations. C'est cette clé de lecture de la ville que nous avons choisi de mettre en avant tant elle nous paraît rendre compte de son organisation et tant l'étude patrimoniale prend ici tout son sens. Certes, les réalités sont complexes et l'ouvrage en explore toutes les nuances puisqu'on ne saurait réduire cette longue histoire à un seul facteur explicatif. Si celui-ci est toujours opérationnel, il s'élargit au XIX<sup>e</sup> siècle dans un contexte économique et politique nouveau, où la relation avec Paris prend le pas. Cette dimension nouvelle qui préside à l'extension de la ville et de son influence sur un territoire qu'elle transforme s'accroît au XX<sup>e</sup> siècle, notamment dans sa deuxième partie avec la construction des grands ensembles de Beauval et de la Pierre-Collinet qui viennent d'être restructurés à l'occasion de vastes opérations de renouvellement urbain auxquelles la Région a largement contribué.

L'ouvrage a le mérite de nous donner à voir cette évolution par l'étude des bâtiments dans lesquels elle se concrétise. Mais aussi par la couverture photographique qui l'accompagne. Celle-ci est un apport essentiel des études d'inventaire. Stéphane Asseline d'abord, Jean-Bernard Vialles ensuite, ne se sont pas contentés de faire œuvre illustrative d'un propos scientifique où ils n'auraient eu aucune part. Leurs vues, outre leur qualité esthétique, contribuent à la connaissance par les précisions qu'elles apportent, par ce qu'elles nous révèlent, qu'elles nous dévoilent, au sens strict, du patrimoine étudié que de nombreux Meldois pourront ainsi découvrir ou redécouvrir.

Les grands monuments civils et religieux font l'objet de travaux précis (et d'autres publications les concernant et auxquelles nous renvoyons ont précédé celle-ci), mais aussi le patrimoine industriel, et l'habitat privé, des hôtels de la ville ancienne aux grands ensembles déjà évoqués. C'est qu'il n'est jamais oublié que le sens ultime de ces travaux est de nous restituer l'existence des habitants de cette ville dans leurs croyances, leurs travaux, leur vie quotidienne, comme il est de nous montrer comment s'incarnent dans ce territoire les histoires multiples des diverses populations qui ont fait l'Île-de-France d'aujourd'hui.

La tâche, on le voit, était ardue. Pour la mener à bien, Judith Förstel, et c'est un de ses grands mérites, s'est entourée des meilleurs chercheurs qu'elle a su mobiliser autour de son projet. Ce livre est un livre choral : archéologues, historiens, architectes, érudits locaux, tous ceux qui s'intéressent au patrimoine et à l'histoire de Meaux ont été sollicités et ont contribué à la richesse de l'information. Qu'ils en soient remerciés. Mais par là même, cette appropriation collective était aussi notre objectif. L'entreprise ne sera réussie que si cette richesse est mise à la disposition des habitants, d'abord, mais aussi de tous ceux qui interviennent et interviendront sur ce territoire et décideront de son évolution. Outil de restitution de la connaissance, il doit être aussi un outil d'aide à la décision par l'analyse de l'épaisseur et de la continuité historique qu'il prodigue, et il se clôt d'ailleurs sur les perspectives d'évolution future de la ville.

En ce sens, nous nous félicitons du soutien et de la participation active des acteurs locaux tout au long de ces cinq années de travail, de leur implication dans les restitutions qui ont précédé cette importante synthèse et de la collaboration exemplaire des services de la Ville, du Département et de la Région dans cette entreprise. Au moment de passer la main à ceux qui continueront à faire vivre ces travaux, il nous reste à souhaiter que cette démarche inspire d'autres études tant les richesses de ce territoire restent encore largement à étudier. C'est dans ce type de recherche-action que les méthodes de l'Inventaire s'expriment pleinement. Dans cette période de réflexion sur le Grand Paris, la Région Capitale, la métropole, leur inscription dans la continuité historique est un apport essentiel. On ne peut que féliciter Judith Förstel, Stéphane Asseline et Jean-Bernard Vialles de l'avoir magistralement démontré.

### **Arlette Auduc**

*Conservatrice en chef du patrimoine*

*Chef du service Patrimoines et Inventaire, Région Île-de-France*





La rue Saint-Remy,  
montant vers la cathédrale.

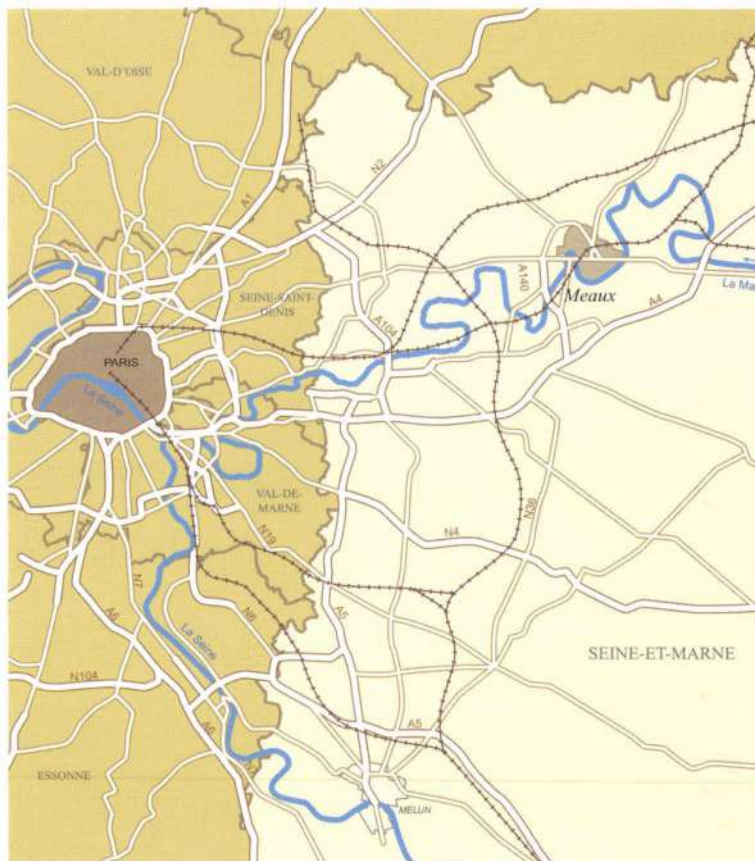
EN BAS

Carte de la région de Meaux.

## INTRODUCTION

Meaux est une ville d'environ 50 000 habitants<sup>1</sup> qui s'étend sur les deux rives de la Marne, à une quarantaine de kilomètres à l'est de Paris. Elle fait partie de ce tissu de villes moyennes émaillant l'Île-de-France, un peu éclipsées par l'éclat de la capitale et pourtant riches d'une longue histoire, à l'instar de Melun, Mantes, Poissy ou Fontainebleau. Elle se distingue toutefois de ces agglomérations par son statut de pôle religieux, qui remonte aux tout premiers temps de son histoire.

À l'époque celte, la cité des Meldes abritait en effet un sanctuaire dont les fouilles archéologiques menées sous la direction de Danielle Magnan ont permis de restituer l'ampleur. Vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle, ce culte païen fut abandonné mais la ville continua à remplir une importante fonction religieuse puisqu'en tant que *civitas*, elle était devenue la résidence d'un évêque. Cette dignité a valu à Meaux ses monuments les plus remarquables : la cathédrale Saint-Étienne, le palais épiscopal voisin (actuel musée Bossuet) et le réfectoire connu sous l'appellation de «Vieux Chapitre». Elle lui a aussi apporté la célébrité par le biais de son évêque le plus fameux : Jacques-Bénigne Bossuet, «l'Aigle de Meaux». L'expression est vite devenue proverbiale ; l'un des personnages des *Misérables*, Laigle, est aussitôt appelé «Bossuet» par ses camarades car il a eu la chance de naître à Meaux...



Bien que cette puissance ecclésiastique ait été ébranlée par la Révolution, elle ne disparut pas pour autant au XIX<sup>e</sup> siècle, car Meaux redevint siège épiscopal dès l'application du Concordat de 1801. Évêché et préfecture sont ainsi dissociés dans ce département dont le chef-lieu avait été fixé à Melun en 1790.

Le propos de cet ouvrage sera d'essayer de distinguer dans quelle mesure cette dimension religieuse a pu influencer sur le développement de la ville, et quelles traces elle a laissées dans le patrimoine architectural meldois. Si des monuments d'envergure, au premier rang desquels la cathédrale Saint-Étienne, sont bien évidemment liés au statut de la cité épiscopale, d'autres éléments non moins constitutifs de l'identité urbaine, comme les fortifications, sont l'émanation du pouvoir laïc. Par ailleurs, la Révolution, la loi de séparation des Églises et de l'État et la déchristianisation de la société contemporaine ont été autant de facteurs d'affaiblissement du poids de l'Église, dont il nous faudra examiner l'impact éventuel sur le paysage urbain.

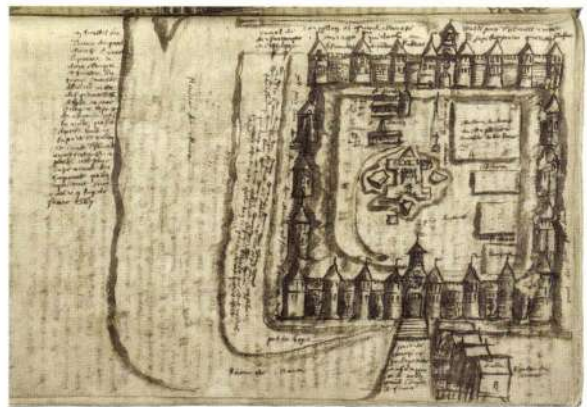
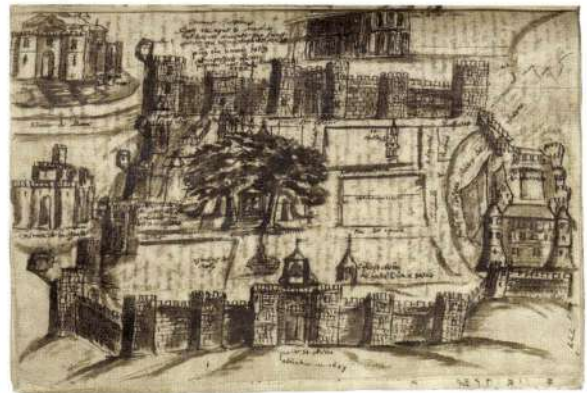
« Meaux n'est point une ville dont l'histoire soit toute vulgaire... »

Ainsi commence l'*Histoire de Meaux et du pays meldois*, publiée en 1865 par Antoine-Étienne Carro. Cette fierté devant le passé de sa « petite patrie », qui l'a poussé à en écrire le récit, était déjà partagée par des chroniqueurs plus anciens. Meaux a très tôt eu ses historiens, qui nous ont laissé de précieuses informations à la fois sur l'évolution de la ville et sur ses principaux monuments. Le premier d'entre eux est le procureur du roi Nicolas Lenfant (vers 1529-1610<sup>2</sup>); ses mémoires, comme ceux de Claude Hatton à Provins, nous restituent l'image de la cité au temps de la Ligue<sup>3</sup>. Ses notes, assez difficiles à déchiffrer, ont été par la suite reprises par d'autres historiens meldois, tels que Pierre Janvier (1618-1689), curé de la paroisse Saint-Thibaut de Meaux. Contemporain de Bossuet, il lui dédia ses *Fastes et annales des évêques de Meaux*, six épais volumes manuscrits agrémentés de dessins de sa plume, exécutés vers la fin de sa vie<sup>4</sup>. Cette œuvre brouillonne, parfois partisane et sujette à caution, mais souvent bien informée, fut à son tour utilisée par l'abbé Ledieu (1658-1713), secrétaire de Bossuet, qui rédigea trois tomes de notices sur l'histoire du diocèse<sup>5</sup>. Une partie seulement de ces dossiers nous est parvenue, mais l'ensemble, conservé au XVIII<sup>e</sup> siècle

dans la bibliothèque de l'abbaye Saint-Faron, fut l'une des sources du grand historien mauriste Dom Toussaint Du Plessis (1689-1767), tout comme la *Chronique des évêques de Meaux* rédigée en latin par le chanoine angevin Jean Phéliepeux (mort en 1708). C'est en 1731 que Du Plessis fit paraître les deux volumes de son *Histoire de l'église de Meaux*, à la demande du cardinal de Bissy; cette œuvre monumentale demeure un ouvrage de référence, avec notamment l'édition de nombreux textes puisés dans les archives, cités *in extenso* comme « pièces justificatives<sup>6</sup> ».

Ces auteurs ecclésiastiques, fondateurs d'une histoire locale critique, se situaient dans une perspective essentiellement religieuse : le cadre choisi était celui du diocèse, et les établissements religieux ou la biographie des évêques constituaient le principal objet

Deux dessins du curé Pierre Janvier : la Ville et le Marché (Meaux, médiathèque Luxembourg, ms. 79, p. 776-777).





*Profil de la ville de Meaux*, gravure d'Israël Silvestre, XVII<sup>e</sup> siècle [Meaux, médiathèque Luxembourg, fonds Endrès].  
La vue, prise depuis l'ouest, montre la ville entourée de ses remparts et traversée par la Marne.

d'étude. C'est en revanche dans une optique laïque et centrée sur la seule ville de Meaux que se plaçait, à la même époque, un autre historien : le médecin Claude Rochard, nommé historiographe officiel de la ville en 1753 et auteur des *Antiquitez de la ville de Meaux*<sup>7</sup>.

La plupart de ces œuvres n'ont toutefois connu qu'une diffusion restreinte, étant demeurées manuscrites – à l'exception de l'ouvrage de Toussaint Du Plessis. Au XIX<sup>e</sup> siècle en revanche, âge d'or de l'histoire locale, sont parus de nombreux livres et articles relatifs à l'histoire de Meaux. Nous ne pouvons tous les citer ici, mais le lecteur les trouvera en notes tout au long de cet ouvrage. Parmi ces publications, il faut tout particulièrement retenir celle d'Antoine-Étienne Carro déjà évoquée, que complète, pour la période plus récente, l'*Histoire contemporaine de la ville de Meaux* de Gaspard Morot, parue en 1880. L'*Histoire de Meaux* de Georges Gassies (1862–1933) constitue également une référence incontournable, malgré son caractère inachevé<sup>8</sup>.

La dichotomie déjà relevée pour l'Ancien Régime entre histoire urbaine laïque et histoire diocésaine s'est également perpétuée au XIX<sup>e</sup> siècle, avec la *Chronique des évêques de Meaux* due à monseigneur Allou en 1875. Deux sociétés historiques actives reflétaient ces orientations diverses : la Société littéraire et historique de la Brie, fondée en 1892, et la Conférence d'histoire et d'archéologie du diocèse de Meaux, née en 1894<sup>9</sup>.

Depuis 2004, ces deux sociétés savantes ont fusionné, donnant naissance à la Société d'histoire de Meaux et de sa région, dont le bulletin annuel continue à renouveler notre connaissance de l'histoire et du patrimoine meldeois. Ces efforts sont relayés par l'activité du service Patrimoine de l'agglomération meldeoise, créé lors de l'obtention du label « Ville d'art et d'histoire » en 1988, avec pour mission de contribuer à accroître et à diffuser cette mémoire si riche. Parmi les ouvrages généraux récents sur la ville, on pourra notamment s'appuyer sur les études d'André Endrès, dont la collection personnelle est venue accroître les fonds de la médiathèque et du musée, ainsi que sur les trois tomes du très riche *Dictionnaire topographique et historique des rues de Meaux*. En outre, plusieurs travaux universitaires ont été récemment menés sur l'histoire meldeoise, par exemple pour la période médiévale, ceux de Christine Barralis et de Mickaël Wilmart dont on trouvera un résumé dans le corps de cet ouvrage. Enfin, Meaux dispose aussi de sa « webographie », avec notamment la base de données prosopographique sur les chanoines de Meaux mise en œuvre par Christine Barralis et la SHMR<sup>10</sup>, et l'excellent site animé par Patrice Croisy, « Bibliographie de Meaux »<sup>11</sup>. Le présent livre sera, nous l'espérons, une pierre de plus apportée au vaste édifice de l'érudition meldeoise dans laquelle il n'a pas manqué de puiser.

## Un site de méandre

La ville de Meaux est construite sur un site naturel formé par un méandre de la Marne, qui a bien sûr contribué à l'organisation urbaine, mais qui a aussi été, en retour, modifié par elle. Aujourd'hui, l'agglomération s'étend sur les deux rives de la rivière ; elle occupe toute la cuvette dans laquelle se déploie le méandre et déborde largement sur les plateaux. Les villages voisins ont d'ailleurs été rejoints par l'urbanisation meldeoise, et même si nous nous cantonnerons ici aux limites du territoire communal, pertinentes en matière d'analyse historique, il faut bien reconnaître qu'elles sont désormais obsolètes en termes géographiques. C'est d'ailleurs une réalité concrétisée sur le plan administratif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, date de la création de la Communauté d'agglomération du pays de Meaux (CAPM), qui regroupe 18 communes totalisant quelque 80 000 habitants.



L'arrivée sur Meaux par la route, depuis le sud, révèle la situation en cuvette de la ville.

Vue aérienne, depuis le nord. Le méandre de la Marne apparaît derrière la cathédrale et l'ancien palais épiscopal.



Bien que le site ait fait l'objet d'une occupation ancienne, la cité gallo-romaine ne coïncide pas exactement avec la ville médiévale, en raison de l'évolution du milieu naturel. En effet, le tracé originel de la rivière était différent de son cours actuel, avec un méandre beaucoup plus allongé vers le nord. Son lit primitif est toujours marqué par un paléo-chenal connu sous le nom de «Brasset» et aujourd'hui alimenté par des sources jaillissant de la colline de Crégy-lès-Meaux.

La cité antique s'est développée au sein de ce méandre très allongé. Ce n'est que pendant l'Antiquité tardive que la ville s'est repliée vers le sud, sur un petit promontoire fortifié par un *castrum*. Ce dernier s'appuyait sur le cours actuel de la Marne : le recouplement du méandre était donc acquis lors de la mise en place du *castrum*. Mais l'ancien cours de la rivière était certainement plus développé aux périodes anciennes. Le toponyme du «port Ricoin», attesté depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, suggère que le Brasset était jadis navigable. Par ailleurs,

le Brasset porte le nom de «Marne» dans un acte de 1268<sup>12</sup> et les deux ponts qui permettaient de le franchir, le pont Sainte-Céline à l'est et le pont Saint-Remy à l'ouest, jouaient un rôle important dans la traversée de la ville. Ils sont notamment mentionnés dans l'accord passé en 1263 entre le comte de Champagne, l'évêque de Meaux et son chapitre pour réparer les principales routes qui traversent Meaux<sup>13</sup>. Ces indications tirées des archives sont corroborées par les forages géologiques menés sur le site du cours Raoult, à l'emplacement d'un bastion implanté vers 1577 en bordure du Brasset; les sédiments en place montrent que celui-ci était un cours d'eau encore actif à l'époque de l'édification de cette fortification<sup>14</sup>. Le bastion était flanqué d'une vanne, preuve que le Brasset était utilisé pour la défense de la ville. Il conserva également, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, un rôle économique : le long de ses rives, à l'est, étaient installés des tanneurs, et du côté ouest, les Trinitaires avaient aménagé en 1719 un vivier<sup>15</sup>.

Plan de la ville de Meaux par Monvoisin, 1738. Le vert des prairies souligne le tracé du Brasset, paléo-chenal de la Marne (Meaux, musée Bossuet). Le nord se situe à gauche.





Vue panoramique sur la Marne ; à gauche, le Marché ; à droite, la Ville.

Le long du Brassat sont longtemps demeurées des zones inondables réservées aux prés. Les toponymes des cartes du XVIII<sup>e</sup> siècle sont très évocateurs : près des Cordeliers, de Saint-Faron, de Châage et enfin le pré-aux-mortiers, près du château. Ce pré couvrait un large espace correspondant à peu près à l'actuelle place La Fayette. Il servait au Moyen Âge à étendre sur des « poulies » en bois les draps qui venaient d'être foulés<sup>16</sup>.

Malgré son effacement graduel, le Brassat a donc joué un rôle non négligeable dans la structuration du paysage urbain. Il a, à son tour, largement été refaçonné par la main de l'homme. Son débouché dans la Marne, au niveau du pré-aux-mortiers, était par exemple assuré par deux bras artificiels, l'un creusé en 1714 et l'autre en 1719<sup>17</sup> ; le pont qui permettait de franchir le premier de ces canaux, dans le prolongement de la rue



des Vieux-Moulins, est conservé sous le sol de la place de l'hôtel de ville, mais le Brasset ne s'y déverse plus. Par ailleurs, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, le Brasset a progressivement été couvert, tant et si bien qu'il n'est plus guère visible dans la ville actuelle, sauf dans sa partie nord où il est entouré d'un espace vert.

Si l'ancien lit de la Marne ne joue plus un grand rôle dans le paysage urbain, il n'en va pas de même pour

la rivière actuelle, qui divise la ville ancienne en deux secteurs nettement individualisés dès le Moyen Âge : la « Ville » sur la rive droite, le « Marché » sur la rive gauche. La communication entre ces deux espaces est longtemps demeurée réduite à un seul pont, dont l'existence est attestée par les sources depuis le Moyen Âge : le « pont roide » ou pont du Marché. Régulièrement reconstruit, ce pont a supporté de nombreux moulins

Meaux en 1913, gravure à la pointe sèche de Fernand Pinal (Meaux, musée Bossuet). Le pont du Marché porte encore ses moulins.



jusqu'à leur incendie en 1920. Il était doublé en aval d'une passerelle également liée à des moulins, et réservée aux piétons. Une seconde passerelle fut en outre établie au XIX<sup>e</sup> siècle, en amont du pont du Marché cette fois. Mais ce n'est qu'au XX<sup>e</sup> siècle que de nouveaux ponts ont été lancés sur la Marne, modifiant les circulations entre les deux rives, aujourd'hui reliées par quatre ponts routiers et une passerelle.

La Ville s'organise autour du monticule occupé par la cathédrale, ainsi visible de toutes parts. Ce petit coteau a été entaillé par la rivière et présente une assez nette déclivité sur son flanc sud, alors que du côté nord il descend en pente très douce vers le Brasnet. Les rues donnant sur la Marne étaient à l'origine particulièrement pentues. «Entre toutes, la rue Darnetal, la plus fréquentée, est la plus dangereuse; elle est presque devenue célèbre, dans notre contrée, à cause des accidents de voitures qui s'y produisent à chaque instant<sup>18</sup>», déplorait le conseiller

municipal et général Dumont en 1879. Mais cette déclivité a été notablement diminuée par la construction du quai Victor-Hugo à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

De l'autre côté de la rivière, s'étend une zone alluvionnaire qui s'élève ensuite en colline au niveau du faubourg Cornillon. Depuis le Moyen Âge, ce secteur est connu sous le nom de quartier du Marché. L'existence de l'église Saint-Saintin, vraisemblablement construite sur le tombeau du premier évêque de Meaux, suggère qu'à l'époque antique il y avait là une nécropole. Les textes montrent par ailleurs que le secteur proche de la Marne servait de lieux d'échanges dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>. En revanche, il ne bénéficia de fortifications maçonnées que bien après la Ville, puisque c'est le comte Thibaut IV de Champagne qui le dota d'une puissante enceinte dans les années 1230. Le côté sud de cette fortification était renforcé par le canal Cornillon, nouveau recouplement du méandre de la Marne.



La Marne vue depuis la promenade des Trinitaires, aquarelle de Jean-Baptiste Gassies (Meaux, musée Bossuet).



Ces travaux ont eu un fort impact sur la composition urbaine, qui opposa dès lors deux quartiers pourvus chacun d'une enceinte. Meaux est ainsi devenue une «ville double» où coexistaient deux entités bien distinctes. Les textes de la fin du Moyen Âge, pour désigner l'ensemble de l'agglomération, parlent de «ville, marché et faubourgs de Meaux». Jusqu'en 1510, chaque communauté avait son propre receveur. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le Marché devint le quartier des réformés, tandis que la Ville restait catholique. Une anecdote résume bien l'antagonisme qui existait entre les deux communautés : lors de la reconstruction de la porte au débouché du pont côté ville, en 1519, les habitants du Marché se plaignirent des sculptures de singes faites sur cet ouvrage, «disant que lesdites figures avoient esté posé[es] et faites par dérision en ce moquant d'eux, d'autant que lesdites figures avoient le derrière tourné vers ledit Marché<sup>20</sup>».

Bien que ces querelles de clocher soient aujourd'hui oubliées, le Marché a conservé sa vocation commerciale avec la construction d'une grande halle métallique au XIX<sup>e</sup> siècle, tandis que la rive droite est demeurée le centre administratif et religieux de la ville. La Marne fait donc office de séparation entre deux secteurs toujours bien différenciés.

De nombreux travaux ont toutefois modifié l'aspect de la rivière au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle. Au canal Cornillon s'est ajouté celui de Chalifert, qui permet aux bateaux d'éviter totalement la traversée de Meaux. Le débit des eaux de la rivière a par ailleurs été régulé, avec l'aménagement d'écluses et de retenues pour parer aux crues et aux étiages, comme le réservoir «Marne» près de Saint-Dizier, mis en service en 1974. La construction de quais maçonnés a endigué la rivière et a réuni à la terre ferme les petites îles qui existaient au niveau de la promenade des Trinitaires, face à la gare.

Le quartier du Marché, vue aérienne depuis le sud.

La Ville autour de la cathédrale et de l'hôtel de ville, vue aérienne.



En outre, un canal a été construit parallèlement à la Marne : le canal de l'Ourcq, mis en service en 1825.

Le site naturel formé par la rivière a donc considérablement évolué au fil du temps, et le paysage urbain a accompagné, voire provoqué, ces transformations. Les moulins qui ont utilisé la Marne comme source d'énergie, depuis le Moyen Âge jusqu'au <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, ont longtemps constitué un élément important de ce paysage. Leur disparition, entre 1920 et 1937, les a un peu jetés dans l'ombre ; mais il suffit de regarder les vues anciennes de la ville pour voir se profiler leur masse puissante entre Ville et Marché. Ces usines ont joué un rôle essentiel dans la richesse économique de Meaux. Bien plus, leur caractère à la fois imposant et pittoresque a frappé les esprits et leur a valu de très nombreuses représentations au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, à tel point qu'il ne paraît pas déplacé d'y reconnaître des monuments qui ont marqué l'identité de la ville, au même titre que la cathédrale.

## Trame viaire et parcellaire

Une grande partie des rues de Meaux, notamment dans le centre-ville, a conservé un tracé étroit et irrégulier, qui témoigne de leur ancienneté. L'étude des archives confirme cette impression : si l'on excepte les secteurs d'extension récente dont les voies n'ont été ouvertes qu'au <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, bon nombre des rues sont déjà en place au <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, quoique sous un nom souvent différent<sup>21</sup>.

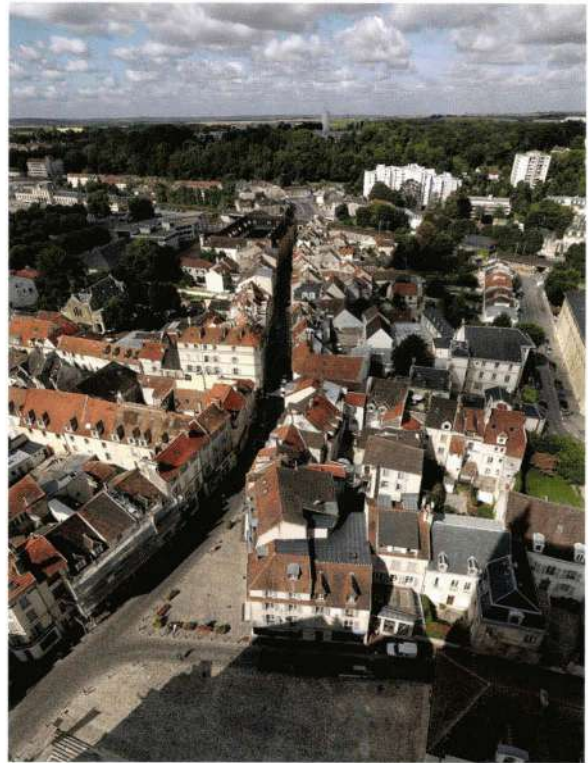
Sur la rive droite, ce réseau viaire s'articule autour d'un grand axe est-ouest qui correspond à une route importante, reliant Paris à Châlons-sur-Marne ; au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, la partie orientale de cet axe est d'ailleurs dénommée « route d'Allemagne ». Sur la rive gauche, c'est cette fois une traverse nord-sud qui détermine l'organisation de la trame urbaine, aboutissant au seul point de passage de la rivière : le pont du Marché. Ce schéma général est attesté par les documents cartographiques du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle et remonte vraisemblablement au Moyen Âge, et même pour partie à l'Antiquité. L'analyse morphologique du tissu urbain à partir du plan cadastral « napoléonien » suggère cependant l'hypothèse d'une possible modification du point de franchissement de la Marne : le pont du Marché aurait pu remplacer un autre ouvrage légèrement plus en aval, qui aurait abouti à la patte-d'oie formée par la rue de la

Cordonnerie et la rue Saint-Christophe ; on aurait ainsi eu le prolongement de cet axe routier au sein du *castrum*, puis plus au nord, vers l'abbaye Saint-Faron. Mais cette hypothèse, proposée par Jean Mesqui en 1979<sup>22</sup>, n'est pour l'instant corroborée par aucune preuve, ni textuelle ni archéologique. À partir du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle en tout cas, le cadre général défini plus haut semble bien fixé et demeure lisible dans le tissu urbain actuel.

Au-delà de cette structure d'ensemble, chaque quartier se distingue par une organisation propre.

Sans surprise, le secteur le plus dense est celui de la Ville, délimité par l'enceinte de la fin du Moyen Âge. Il se caractérise par un grand nombre d'îlots, souvent de petite taille, abritant un parcellaire étroit et laniéré. La succession de petites parcelles étirées est parfois interrompue par une propriété de plus grande superficie, dont nous verrons plus loin les modalités de constitution, par achat des parcelles voisines. Le parcellaire en lanière qui caractérise cette partie de

La rue Saint-Remy, grand axe occidental de la Ville, vue depuis le clocher de la cathédrale.





La Ville et le Marché sur le plan cadastral «napoléonien», levé vers 1820 (archives départementales de Seine-et-Marne). Le nord est à gauche.

l'agglomération est un héritage du Moyen Âge, même si les mises à l'alignement, au XIX<sup>e</sup> siècle, ont entraîné un élargissement de la voie parfois perceptible au niveau des caves<sup>23</sup>.

Quelques modifications sont toutefois intervenues dans la trame viaire secondaire, notamment dans la zone voisine de la Marne où existaient de nombreuses petites rues qui ont été affectées par la construction du quai Victor-Hugo au XIX<sup>e</sup> siècle. Au nord de la cathédrale, l'extension graduelle du jardin du palais épiscopal a entraîné la transformation d'une rue en cul-de-sac, l'impasse Maciet. Les textes indiquent aussi la présence de ruelles et de cours aujourd'hui disparues. La rue Tire-Chappe (actuelle impasse Hattignais) aboutissait par exemple, au XVII<sup>e</sup> siècle, sur une ruelle puis sur une cour commune appelée «cour Robert», qui donnait accès à la rue du Château et fut cédée

en 1701 à Jean-François Marquet de Rutel pour agrandir son jardin<sup>24</sup>. De même, fut condamnée en 1710 une ruelle qui aboutissait dans la rue de la Halle<sup>25</sup>. Ces fermetures de passages publics étaient l'occasion pour les notables d'agrandir leur propriété et d'éviter les nuisances fréquemment liées à ces passages (dépôt d'ordures, vols, etc.).

Ce réseau de cours communes et de ruelles a ainsi aujourd'hui disparu de la Ville mais reste bien présent de l'autre côté de la Marne, dans le quartier du Marché. Ce secteur a été beaucoup plus perturbé dans les cinquante dernières années que celui de la rive droite, avec notamment le percement de la «pénétrante» et la création récente d'un urbanisme *ex nihilo* sur la ZAC Luxembourg, à l'emplacement d'un vaste quartier de cavalerie du XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, certains éléments remontent à une époque très ancienne.

C'est le cas du front oriental de la rue Cornillon (puis rue du Commandant-Berge), où l'on retrouve le même type de parcellaire laniéré que dans la Ville, au sein de deux grands îlots que percent par endroits des ruelles et des cours communes, telles que la « cour du Bal ». L'aménagement d'un port et d'une promenade au XVIII<sup>e</sup> siècle, puis l'ouverture de la rue de Trévis au XIX<sup>e</sup> siècle, n'ont pas modifié en profondeur cette disposition d'ensemble. La présence de caves médiévales au n° 9 et au n° 43 de la rue du Commandant-Berge montre que cette organisation remonte au moins en partie au Moyen Âge.

Il en va de même de la grande place du marché, qui a donné son nom au quartier. Là aussi, des caves témoignent de la permanence du parcellaire autour de cette place, dont la fonction commerciale est attestée par les textes depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle : l'une d'elles possède d'ailleurs une colonne ornée d'un chapiteau à crochets du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>. Les maisons qui les surmontent ont été reconstruites aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, mais ce renouvellement de l'habitat n'a pas remis en question l'urbanisme hérité du Moyen Âge.

Les faubourgs de la ville ont bien sûr connu davantage de transformations que ces deux quartiers *intra muros*, avec notamment le percement de voies nouvelles aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, pour desservir des lotissements fraîchement sortis de terre : rue Gambetta, avenue de la République, rue Georges-Lugol, etc. Le percement de l'avenue Salvador-Allende, pour relier le centre aux nouveaux quartiers de la Pierre-Collinet et de Beauval, a aussi considérablement modifié l'espace urbain. Toutefois, une grande partie du réseau viarie de ces faubourgs était déjà en place au XVIII<sup>e</sup> siècle, à ceci près que certaines rues étaient alors des chemins ruraux desservant prés, terres à céréales, « marais légumiers » et vignes. Les îlots sont ici parfois de très grande taille, avec en leur cœur des jardins desservis par des sentes privées, aboutissant souvent sur des cours communes. Cette organisation est particulièrement bien préservée dans le faubourg Saint-Nicolas, à l'est. Elle remonte au moins au XVIII<sup>e</sup> siècle, voire avant (mais nous manquons de documents cartographiques antérieurs pour l'attester). Les rues principales des faubourgs Saint-Nicolas, à l'est, et Saint-Faron, au nord, sont des axes routiers anciens bordés d'établissements monastiques médiévaux : rues de Châage, de Saint-Faron et du faubourg Saint-Nicolas. Certaines

d'entre elles reprennent même un tracé antique, comme la rue Alfred-Maury. En revanche, la route principale du faubourg occidental, ancienne « chaussée de Paris », a été remodelée par les Ponts et Chaussées au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'extension de l'enceinte de la Ville à la fin du Moyen Âge avait par ailleurs considérablement diminué l'étendue de ce faubourg Saint-Remy, désormais en grande partie inclus dans les murs.

Malgré les modifications apportées par l'urbanisme des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, dont nous verrons le détail plus loin, l'organisation d'ensemble de la ville est donc en partie identique à celle de l'Ancien Régime et – pour autant qu'on puisse le savoir – à celle du Moyen Âge, au moins à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, la part des terrains inondables ou marécageux était plus importante qu'aujourd'hui : la « Grande Île » à l'ouest de l'enceinte du Marché, le pré-aux-mortiers devant le château, les rives du Brasset étaient autant de terrains alors soustraits à l'urbanisation. Le faubourg Saint-Nicolas a quant à lui fait l'objet de travaux de drainage dès l'époque médiévale. D'une façon générale, l'eau était plus présente qu'aujourd'hui. Le Brasset n'était pas couvert et son débit était probablement supérieur. Les fossés de la rive droite étaient en eau au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>. Par ailleurs, les textes et les cartes anciennes font mention de ponts et de canaux disparus par la suite. En 1440, il existait un pont entre les Cordeliers (actuelle église Saint-Nicolas) et Sainte-Céline (à l'emplacement du temple<sup>28</sup>). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'*Atlas* de Trudaine montre un canal au sud du faubourg Saint-Nicolas, encore visible sur le plan cadastral de 1850 : le fossé de la Noue, qui rejoignait la Marne légèrement en amont de la rue du Mont-Thabor. Cette présence de l'eau, aujourd'hui beaucoup moins perceptible, ainsi que la situation en cuvette qui caractérise la ville expliquent l'atmosphère humide relevée par le docteur Enguin dans sa *Topographie médicale de Meaux* en 1825.

Ce rôle de l'eau dans la formation du paysage urbain aurait d'ailleurs pu constituer un autre angle d'approche de l'histoire de Meaux, car la topographie de l'agglomération est étroitement liée à la rivière qui la traverse. Nous avons vu que son cours avait varié et que le méandre s'étendait à l'origine beaucoup plus au nord. C'est dans ce méandre plus allongé que s'était glissée la ville antique, dont l'étude constituera la première partie de ce livre. J.F.



---

**Buste d'Apollon**, argent partiellement doré, hauteur : 7,6 cm, I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle (SRAIF), découvert dans la partie occidentale du site de La Baume.

## LA CAPITALE ANTIQUE DE LA CITÉ DES MELDES



Plan du réseau viaire antique et localisation des principales interventions archéologiques récentes.



# LA CAPITALE ANTIQUE DE LA CITÉ DES MELDES

## Histoire de la recherche archéologique à Meaux

L'archéologie melloise a fortement évolué depuis sa genèse, après l'époque des érudits au XIX<sup>e</sup> siècle, la recherche en grande majorité associative s'est progressivement professionnalisée jusqu'au développement de l'archéologie préventive au début des années 2000<sup>1</sup>.

À Meaux, plaine Saint-Faron, une figure grimaçante en pierre est mentionnée, dès le XI<sup>e</sup> siècle, dans une pièce en vers latins rédigée par Foulcois de Beauvais puis, au XVI<sup>e</sup> siècle, celle d'une cruche en bronze contenant des « médailles romaines ». Au XVII<sup>e</sup> siècle, certains édifices encore visibles sont représentés, plus ou moins idéalisés, comme le château de la Muette ou le *castrum*. Par la suite, l'histoire de la recherche à Meaux est étroitement liée au développement des sociétés savantes historiques et archéologiques fondées par des érudits à partir des années 1860.

À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, des « trouvailles » révélées lors de fouilles liées à des travaux ou à l'extraction de matériau sont relatées dans les revues locales<sup>2</sup>. Ces découvertes mobilières et immobilières, principalement antiques, concernent l'habitat dans la plaine Saint-Faron (construction de l'hospice et des abattoirs), le cimetière gallo-romain tardif à la Grosse-Pierre (sablère à l'est de la ville), un édifice de spectacle à arène à la Croix Saint-Faron (carrière en limite nord de Meaux), ainsi que des stèles du Haut Empire en emploi dans les fondations du *castrum* (construction du nouvel hôtel de ville). À la suite de ces mises au jour, un musée sera inauguré en 1900 à la mairie, plus tard transféré au palais épiscopal. Une fouille débute également à La Bauve, à l'est de Meaux, sous la direction de Carro, Lefebvre et Laurent.

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à nos jours, diverses lois vont progressivement réglementer la discipline et cadrer les acteurs bénévoles, associatifs puis essentiellement professionnels. Actuellement, la législation sur l'archéologie permet, avec une gestion progressive du patrimoine enfoui urbain par la redéfinition de zonages archéologiques sur Meaux, la transmission en amont des dossiers d'urbanisme aux

autorités scientifiques et administratives compétentes. Dans les années 1950-1960 et au début des années 1980, les données, essentiellement collectées lors d'un suivi bénévole de travaux<sup>3</sup>, ont concerné par exemple l'habitat et les édifices publics antiques et/ou médiévaux (thermes rue Georges-Lugol, *castrum* rue Bossuet, crypte de la cathédrale...). Des fouilles ont été entreprises à La Bauve (construction du centre de tri postal) sur le site alors considéré comme culturel<sup>4</sup>. À partir des années 1980, les aménagements urbains sont partiellement accompagnés par des bénévoles, des associations ou de rares professionnels<sup>5</sup>. Les sauvetages, difficilement mis en place, ont permis d'appréhender les occupations gauloises dans le Marché (caserne Luxembourg), l'habitat antique dans la plaine Saint-Faron (rues Alfred-Maury, Saint-Faron, Clemenceau, Tivoli, Jeanne-d'Arc...) et dans la Ville (palais épiscopal), la parure monumentale (amphithéâtre au lieu-dit « La Croix Saint-Faron », théâtre rue Camille-Guérin et *castrum* rue Bossuet) et pour le haut Moyen Âge et le Moyen Âge, l'église et le cimetière Saint-Martin dans le Marché (rue Cornillon et quai Sadi-Carnot). Des campagnes de fouille programmée sont conduites à La Bauve où la présence gauloise est précisée et l'architecture du sanctuaire antique enrichie de deux temples géminés et d'un imposant contrebatement<sup>6</sup>.

Depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle et au début du XXI<sup>e</sup> siècle, les opérations d'archéologie préventive sont réalisées par des professionnels<sup>7</sup>. Elles ont permis de mieux connaître les occupations néolithiques (route de Varredes, chemin de Flandre) et protohistoriques (avenue des Comtes-de-Champagne, boulevard Jean-Rose); la voirie, l'habitat et l'artisanat antiques (rues de Châage, Saint-Faron et Saint-Fiacre, boulevard Jean-Rose...); la nécropole carolingienne (rue du Grand-Cerf) et l'habitat du haut Moyen Âge (zone industrielle Nord); enfin, un bastion de la fortification moderne melloise (cours Raoult). La découverte d'aires culturelles protohistoriques et d'un théâtre vient également compléter l'ensemble rituel de La Bauve<sup>8</sup>.

Outre les articles et les expositions, la multiplication des archives du sous-sol et la disparité de la documentation archéologique ont conduit à engager un programme collectif de recherche intitulé « Meaux : archéologies d'un patrimoine », qui doit aboutir à une meilleure connaissance de l'évolution du fait urbain mellois. D.M.

## Le réseau viaire

Les données récentes de l'archéologie permettent de préciser la chronologie et certaines caractéristiques de la fondation urbaine. Les fouilles du centre hospitalier, du 23, boulevard Jean-Rose et du 25, rue Saint-Fiacre ont révélé des vestiges d'une occupation de la fin de l'époque gauloise (dans le courant du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.), qui semble s'intensifier au moment de la conquête, sans que l'on puisse préciser un lien de cause à effet. Surtout, on peut émettre l'hypothèse que cette installation se substitue à l'habitat groupé gaulois, initialement installé dans la boucle de Beauval, sur la commune de Poincy.

La conquête romaine se traduit, à l'époque d'Auguste, par une complète réorganisation de l'espace et la mise en place d'éléments structurants (rues et égouts) intégrés à une trame qui dénote une conception planifiée. Une ville ouverte se définit par la position topographique qu'elle occupe et par le plan que dessinent ses rues. Ensermée dans un méandre de la Marne, la cité antique de *Ia(n)tinum* dispose d'un réseau viaire quadrillé encore perceptible dans le plan de la ville actuelle.

Les rues antiques ont été identifiées pour la première fois dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par l'érudite Antoine-Étienne Carro. Il est le premier à reconnaître la présence d'une rue antique, orientée nord-est/sud-ouest, située à mi-chemin entre les rues de Châage et Saint-Faron. Ce tracé a été fossilisé par une limite parcellaire qui se distingue nettement sur le cadastre actuel. Il déduit aussi à partir de l'observation de « quelques vestiges », qu'il ne détaille pas, que les rues de Châage, Saint-Faron et Alfred-Maury (appelée à l'époque rue du Sabot) constituent trois autres axes parallèles au premier identifié. Il évoque également l'existence de rues perpendiculaires, sans guère offrir de précisions, mais en restituant leur tracé sur un plan. Ainsi se dessine un quadrillage orthogonal de rues espacées de 80 mètres pour les axes nord-est/sud-ouest.

Il a fallu attendre la mise en place d'un cadre juridique plus favorable, au début des années 2000, pour que la systématisation des diagnostics archéologiques préventifs permette de renouveler l'approche du réseau viaire antique et de mettre en perspective le plan de Carro.

Sur les huit tronçons de rues découverts entre 2002 et 2012, la moitié confirme la restitution de l'érudite du XIX<sup>e</sup> siècle : la rue, dénommée *cardo 1*, située à mi-chemin entre les rues de Châage et Saint-Faron, a été repérée lors d'un diagnostic au 60, rue de Châage. Si sa continuité vers le nord est attestée au-delà de la ruelle Saint-Faron, au nord de la rue Camille-Guérin, sa présence est plus problématique ; en tout cas, elle n'a pas été retrouvée lors de la fouille du

Vue en coupe du *cardo 1*, situé au 60, rue de Châage.



25, rue Saint-Fiacre. Par contre, la découverte d'un axe de circulation augustéen nord-sud, large de 3 mètres et bordé par un fossé, illustre clairement la difficulté à hiérarchiser les voies de communication (rues et ruelles desservant un îlot). Le cardo 4 correspond à la rue de Châage.

Pour les axes perpendiculaires, le decumanus 2 a été fouillé sur le site du 25, rue Saint-Fiacre, à l'emplacement de la rue Laennec, qui reprend presque son tracé. Le decumanus 4 a été dégagé à l'intersection de la rue du Rond-des-Fées avec la rue Saint-Faron.

Deux rues sont décalées par rapport au plan de Carro : le cardo 2 se trouve à 40 mètres plus à l'est, ce qui infirme l'hypothèse que la rue Saint-Faron soit une création antique. De même, le decumanus 1 se trouve plus au sud. Le carrefour formé par ces rues paraît avoir été retenu pour la construction de l'église de l'abbaye Saint-Faron : le maillage des rues antiques a-t-il ainsi perduré au moins jusqu'au haut Moyen Âge ou bien leur tracé a-t-il modelé le tissu urbain comme l'atteste le cadastre napoléonien ?

Deux rues n'apparaissent pas sur le plan de Carro : le cardo 3, découvert lors de la fouille du 23, boulevard Jean-Rose, se situe entre deux axes de même orientation. Le decumanus 3 a été mis en évidence au 4, rue Saint-Faron. Il est situé immédiatement au nord du rempart du *castrum*.

Tous ces tronçons de rues présentent des caractéristiques communes : les niveaux de circulation sont aménagés avec des graviers ou des cailloutis, plus rarement avec du sable. Ces matériaux, qui sont régulièrement rechargés, proviennent du sous-sol. Des déchets

métallurgiques ont ponctuellement été utilisés. Seul le cardo 3 a livré un revêtement dallé, sans que l'on puisse préciser si l'axe est privilégié ou si celui des autres rues a disparu. On observe que les largeurs originelles (autour de 7 mètres) tendent à se rétrécir (4 mètres). Une partie de ces rues est bordée à l'origine par des égouts en bois. Les autres équipements – caniveaux et trottoirs parfois couverts – apparaissent plus tard.

En ce qui concerne la chronologie, les données permettent d'établir qu'un premier réseau de rues est mis en place à la fin de la période augustéenne. Des modifications sont apportées dans le courant du I<sup>er</sup> siècle. Par exemple, l'extrémité orientale du decumanus 2 est infléchie vers le nord-est. Surtout, des indices témoignent d'une réorganisation de la trame : le cardo 3 n'est plus utilisé au III<sup>e</sup> siècle. Peut-être est-il remplacé par le cardo 1 qui, contrairement aux autres rues, n'est pas une création *ex nihilo* car il se superpose à des vestiges d'habitat.

En conclusion, la trame viaire n'a pas été figée dans le temps et a profondément modelé le parcellaire urbain : par-delà les rues actuelles qui se superposent à la voirie antique (rues Alfred-Maury et de Châage), l'orientation générale du cadastre traduit la permanence des tracés antiques. D.C.

## L'habitat

L'approche de l'habitat antique a considérablement progressé avec les fouilles récentes réalisées sur des surfaces importantes. La succession des occupations sur une durée de trois siècles permet d'appréhender l'évolution de cet habitat, et elle induit aussi une information de valeur inégale : les vestiges les plus anciens sont moins bien conservés car altérés par les constructions postérieures qui s'y sont superposées. Par ailleurs, le démontage des murs et la récupération des matériaux nous privent d'une partie des informations.

La fouille du 23, boulevard Jean-Rose a permis pour la première fois de mettre en évidence une occupation de la fin de la période gauloise, sans que l'on sache si nous sommes en présence d'une véritable agglomération. Les traces de cet habitat le plus ancien témoignent d'une architecture en matériaux périssables (bois et terre crue), mais aucun plan complet ne peut être restitué en l'état actuel.

Le cardo 3 et son revêtement dallé.

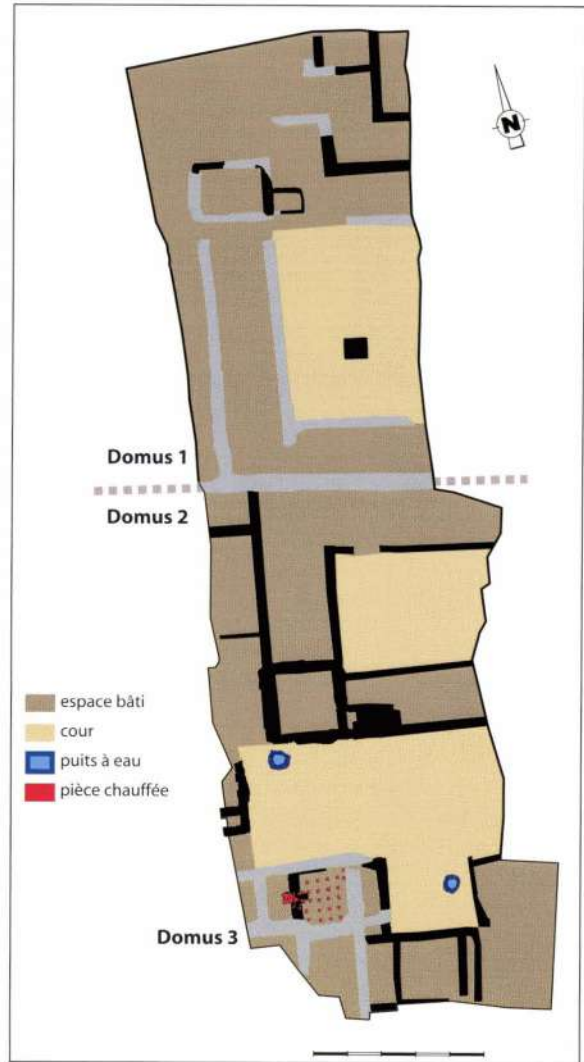
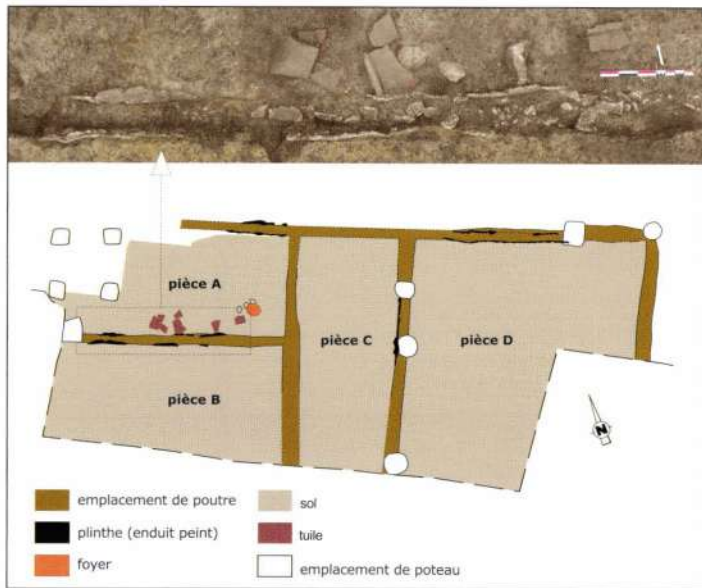


La période augustéenne n'apporte pas de changement majeur dans le mode de construction, du moins en ce qui concerne l'habitat privé. Les sols intérieurs et extérieurs (cours) sont aménagés, à l'instar des niveaux de circulation des rues, avec des matériaux présents dans le sous-sol alluvionnaire (sable, graviers et cailloutis). On note aussi l'utilisation du limon, qui sert non seulement à réaliser des sols en terre battue, mais aussi à confectionner les parois en torchis et en adobe. Absent du site de Meaux, son extraction s'effectue en périphérie.

Certaines pièces sont dotées de foyers. L'adoption des techniques de construction romaines est progressive : le mortier est peu présent, tout comme les enduits peints. Les tuiles, qui remplacent le chaume, apparaissent sous Tibère. Le développement des ateliers de forgerons, dont certains sont spécialisés dans la fabrication de clous, pourrait accompagner la genèse urbaine.

Parallèlement, les pierres apparaissent dans les fondations des maisons, même si l'élévation reste en terre et en bois. La décoration intérieure met en œuvre des enduits peints. Les premières caves maçonnées apparaissent vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle. À la même époque, le plâtre fait aussi son apparition. Certaines productions copient même les matériaux en terre cuite (brique et même tuile).

Plan partiel d'une maison avec des fondations en bois, des murs en terre décorés avec des enduits peints et des sols en terre battue.



Plan des maisons urbaines (*domus*) du site du 23, boulevard Jean-Rose.

Le 1<sup>er</sup> siècle constitue une rupture majeure avec la généralisation de l'utilisation de murs maçonnés. La pierre meulière tend à s'imposer alors que le calcaire est dévolu aux éléments architecturaux et décoratifs (colonnes en particulier). Cette mutation architecturale s'accompagne de la construction de grandes demeures urbaines (*domus*) agencées autour de cours dans lesquelles se trouvent les puits à eau. Sur le site du 23, boulevard Jean-Rose, plusieurs exemples de ce type ont été partiellement dégagés. Ces demeures sont dotées de caves et d'installations de confort (pièce

chauffée par hypocauste); les pièces sont décorées avec des enduits peints et des marbres, et les sols sont construits en mortier. L'une de ces *domus* possédait une arrivée d'eau sous pression qui alimentait un bassin.

Vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle, voire même au début de ce même siècle, une profonde rupture intervient dans le processus urbain : les sites de l'hôpital et du 25, rue Saint-Fiacre montrent une absence d'activité que l'on est tenté d'interpréter comme une désaffection de ces secteurs de la ville antique. Le site du 23, boulevard Jean-Rose illustre d'ultimes modifications de l'habitat dans le dernier tiers du III<sup>e</sup> siècle qui incluent des remplois comme un autel et une stèle funéraire. Cette transformation est-elle contemporaine de la construction de l'enceinte du *castrum* situé immédiatement au sud, dans la mesure où le soubassement du rempart contient aussi des remplois architecturaux? Les ultimes démolitions interviennent à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, tandis qu'une nécropole investit la zone en friche. D.C.

Remploi d'éléments lapidaires dans l'habitat de la fin du III<sup>e</sup> siècle, sur le même site.



## Les édifices de spectacle, indice de l'importance de la ville

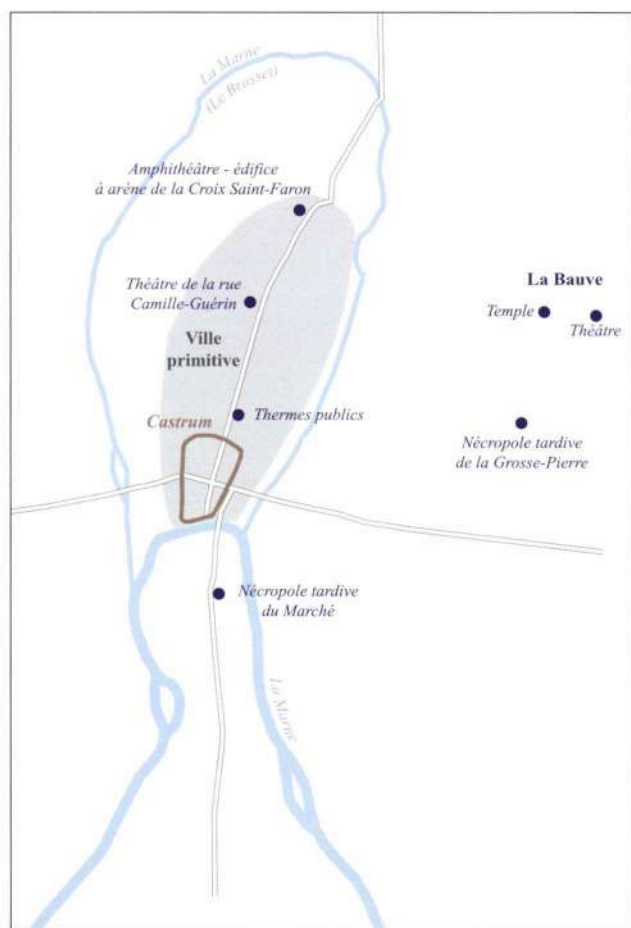
Des vestiges architecturaux appartenant à des monuments de spectacle antiques ont été révélés au XIX<sup>e</sup> siècle avant de retomber dans l'oubli car, bien qu'appartenant à la parure monumentale de la ville antique, ils sont peu perceptibles dans la trame urbaine. Ces monuments construits au Haut-Empire dans la ville primitive, ceinturée par l'ancien cours de la Marne (le Brassat), seront laissés *extra-muros* lors de la rétraction de l'agglomération et de l'implantation du *castrum* plus au sud, au cours du III<sup>e</sup> siècle. Progressivement abandonnés, ils serviront de carrières de pierre dans la ville du Haut-Empire désertée; c'est cette activité qui permettra d'ailleurs de les retrouver au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>.

L'existence et la localisation à Meaux d'édifices liés au spectacle ont longtemps intrigué les érudits. Un amphithéâtre et/ou un théâtre ont ainsi été pressentis en divers points de l'agglomération antique comme à l'église Sainte-Céline (place du Temple), au couvent des Capucins (château de la Muette), au *tumulus* Saint-Faron (Croix Saint-Faron) ou à l'église de Châage, dont le nom viendrait de *cavea*. Des éléments disparates, tous localisés dans la plaine Saint-Faron, sont à mettre en relation plus ou moins directe avec l'architecture du spectacle. Ainsi, une tête grimaçante en pierre, possible masque de théâtre, est évoquée dans une pièce de vers latins au XI<sup>e</sup> siècle. Une forte bâtisse baptisée « la Muette » dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle puis « château de la Muette » est représentée par Pierre Janvier, avant démolition et installation du couvent des Capucins, au XVII<sup>e</sup> siècle. Une inscription, avec la mention « *theatrum* », retrouvée par A. de Longpérier et datable de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle, est mentionnée au XIX<sup>e</sup> siècle puis perdue. Des vestiges monumentaux sont révélés par Antoine-Étienne Carro au XIX<sup>e</sup> siècle dans des carrières de pierre, de part et d'autre de la rue de l'Hospice avec, au nord, un grand édifice rectangulaire (château de la Muette) et, au sud, un ensemble quadrangulaire avec tours (couvent des Capucins).

Trois monuments liés au spectacle ont été localisés de façon définitive à la fin du XX<sup>e</sup> et au début du XXI<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup> : le premier est le théâtre culturel lié au sanctuaire périurbain de La Bauve, sur lequel nous

reviendrons plus loin; les deux autres sont situés dans l'espace urbain, à proximité immédiate du *cardo maximus* : un amphithéâtre ou édifice à arène, au lieu-dit « La Croix Saint-Faron », et un théâtre rue Camille-Guérin. Il faut préciser que les édifices de spectacle en Gaule ne sont pas d'une totale fidélité au modèle romain, mais montrent des particularités dans l'assimilation des spectacles et des jeux romains qui vont conduire à des créations originales de l'architecture gallo-romaine avec des monuments ambivalents alliant l'amphithéâtre et le théâtre et ayant pu servir simultanément pour les deux types de spectacle. Le terme « édifice de spectacle de type gallo-romain » correspond le mieux aux particularismes de la Gaule.

Plan schématique de la ville dans l'Antiquité, avec le positionnement des trois édifices de spectacle de Meaux.



À La Croix Saint-Faron, en périphérie nord de la ville antique, des « fouilles » menées au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup> sur un *tumulus* révèlent la partie méridionale d'un édifice de spectacle, dont l'emplacement est ensuite oublié jusqu'à ce qu'un sondage archéologique, en 1982<sup>12</sup>, permette de le localiser à nouveau. Les découvertes du XIX<sup>e</sup> siècle avaient mis au jour des murs rayonnants et une porte percée dans le grand axe; celles du XX<sup>e</sup> siècle ont montré une arène délimitée par une quarantaine de blocs de grand appareil et, à l'ouest, une construction enterrée en petit appareil, vraisemblablement une chapelle (*sacellum*). La dimension hors-tout de l'édifice est d'environ 75 mètres, avec une arène d'une quarantaine de mètres pour son grand axe. Le matériel provenant des remblais s'échelonne entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle. L'ensemble forme un amphithéâtre, peut-être un édifice à arène, construit en terrain plat en limite nord de la ville primitive peu occupée, avec une arène ellipsoïdale excavée orientée globalement nord-sud, le tout destiné aux représentations violentes, aux chasses et aux exhibitions d'athlètes et d'animaux féroces.

Rue Camille-Guérin, au cœur de l'agglomération primitive, à l'emplacement du château de la Muette puis du couvent des Capucins, un sauvetage a permis de localiser définitivement le théâtre antique<sup>13</sup>. Trois états distincts ont été identifiés : un édifice visible par son mur périmétral curviligne avec redans et ressauts, puis un mur de précinction de diamètre supérieur avec de courts contreforts, plus tard prolongés par de longs murs radiaux permettant de monumentaliser la façade. Ces agrandissements successifs sont peut-être liés à des problèmes de stabilité ou à un nouveau répertoire théâtral. Le matériel céramique des structures fossoyées place la construction de l'édifice dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle, avec des remaniements postérieurs. L'ampleur du monument serait imposante pour une forme semi-circulaire de la *cauea*, mais une forme elliptique ou à pans coupés, par exemple, réduirait son emprise à une centaine de mètres hors-tout. Il s'agit d'un théâtre classique ou plus vraisemblablement de type gallo-romain, implanté en terrain plat, inscrit dans le tissu urbain antique et dédié aux jeux scéniques des pantomimes et des mimes.

À proximité immédiate de La Bauve, en périphérie orientale de la ville antique, un diagnostic d'archéologie préventive rue du Vide-Arpent<sup>14</sup> a permis la mise au jour d'un théâtre lié à l'ensemble culturel périurbain.



Le site du théâtre de la rue Camille-Guérin en 1994, vue générale et vue de détail du premier édifice de spectacle.



Très perturbé, le monument, qui utilise partiellement une légère éminence, se distingue par une façade compartimentée à l'ouest, orientée globalement nord-sud de part et d'autre d'une fausse « ouverture », un mur périmétral curviligne et des éléments de l'*orchestra* et de la scène, plus à l'est. Deux états sont perceptibles avec une *cauea* et une *orchestra* outrepassées, d'environ 90 mètres hors-tout, succédant à un monument équivalent, de 70 mètres hors-tout environ. Le matériel archéologique montre que l'édifice a été élevé au Haut-Empire, vraisemblablement lors de l'édification du sanctuaire à terrasse (fin du I<sup>er</sup> siècle ou début du II<sup>e</sup> siècle), puis a été agrandi au moment des modifications structurelles du complexe cultuel, avant d'être, tout comme lui, en partie abandonné puis récupéré (fin du IV<sup>e</sup> siècle ou début du V<sup>e</sup> siècle). Il s'agit d'un théâtre de type gallo-romain étroitement associé à l'ensemble rituel qu'il borde à l'est et participant à sa monumentalisation; il est dédié à un rituel impliquant la ville,

le sanctuaire et son théâtre avec des chorégraphies magico-religieuses et des représentations mythologiques.

Ces trois édifices de spectacle, proches des modèles romains malgré leurs particularismes locaux, constituaient d'imposants éléments de la parure monumentale de la Meaux antique. Utilisés par la suite comme carrières de pierre, ils sont actuellement enfouis sous le lotissement « Le Clos Saint-Faron » pour l'amphithéâtre de la Croix Saint-Faron, sous un parking public de surface pour le théâtre urbain de la rue Camille-Guérin, protégé au titre des Monuments historiques depuis 1997, et inclus dans la coulée verte liée au musée de la Grande Guerre pour le théâtre culturel de La Bauve, dont le sanctuaire a été inscrit au titre des Monuments historiques en 1997.

Meaux se voit ainsi richement dotée en architecture monumentale liée au spectacle, ce qui confirme l'importance du chef-lieu de la cité des Meldes à l'époque gallo-romaine. D.M.

## La Bauve, sanctuaire des Meldes

Plusieurs objets témoignent de l'histoire sacrée antique de Meaux : stèles en calcaire figurant Fortuna, Mars ou Hercule, statuettes en bronze de Minerve ou de Mercure, statues de cavalier à l'anguipède et de Cernunnos en calcaire, retrouvées dans la plaine Saint-Faron ou en remploi dans les fondations du *castrum*. Mais à l'heure actuelle, un seul lieu de culte est attesté : il s'agit du complexe culturel protohistorique et gallo-romain de La Bauve<sup>15</sup>, considéré à tort comme « fort chasteau » au XVII<sup>e</sup> siècle, puis *castrum stativum* (camp permanent fortifié romain) au XIX<sup>e</sup> siècle.

Le site est établi en position périurbaine, à mi-pente d'une colline, d'où il domine, à l'orient, la ville lovée dans la plaine alluvionnaire, sur l'autre rive de l'ancien méandre de la Marne. Le complexe culturel se développe sur près d'une dizaine d'hectares toutes périodes confondues, avec des aires culturelles protohistoriques au nord, diverses occupations culturelles gallo-romaines plus au sud, puis un sanctuaire à terrasse et un édifice de spectacle.

La période protohistorique (fin IV<sup>e</sup>-début du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) montre à la fin de La Tène ancienne des occupations originales, sectorisées et bien organisées comportant différents dépôts d'une importance peu habituelle comme de l'armement sacrifié en grande quantité, des concentrations de vases atypiques et de la faune différente des rejets d'habitat. L'armement porte des mutilations rituelles, témoins d'une destruction volontaire, principalement sur les épées et les fourreaux avec des plis, des torsions et des découpes. La céramique évoque une production standardisée des formes et des contenances pour un usage unique et bref, avec des gobelets le plus souvent entiers qui appartiennent à des services à boire ou font office d'offrandes pour les vases miniatures. Quant à la faune, comportant une forte proportion de jeunes animaux élevés pour la viande et abattus précocement et dont les ossements sont restés un temps à l'air libre, elle accompagne par une consommation collective une intense activité culturelle. Il faut ajouter des objets résiduels exceptionnels tels que le personnage en bronze assis en tailleur, posture caractéristique de représentations humaines celtiques souvent transcrites en pierre ou en bois. Ces découvertes sont à rapprocher de pratiques culturelles, impliquant de l'armement sacrifié, de la faune sélectionnée et de la céramique particulière, et accompagnant par une consommation collective une



Statuette de personnage assis en tailleur, bronze, hauteur : 2,3 cm, fin IV<sup>e</sup>-début III<sup>e</sup> siècle avant notre ère (musée de Meaux), découverte dans la partie orientale du site de La Bauve.

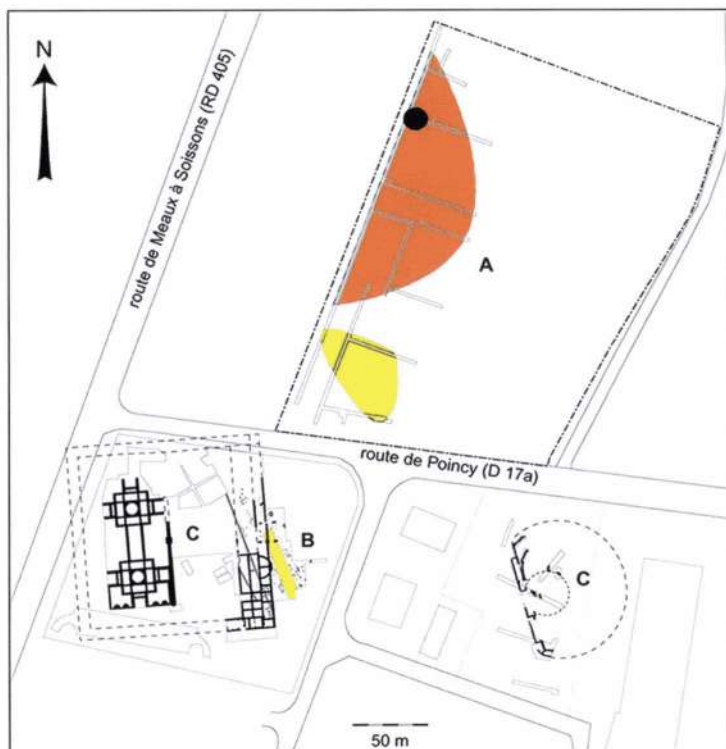
intense activité rituelle. Les armes, prélevées et accumulées sur une courte durée, puis mutilées et érigées en trophées, ont vraisemblablement été offertes à un dieu indigène gaulois ; la petite statuette assise en tailleur peut figurer une divinité guerrière ou un ancêtre héroïsé.

Il y a ensuite une absence totale d'occupation sur le site au cours de La Tène moyenne (pas de développement des espaces rituels, pas de dépôt perceptible...), même si un marquage au sol du territoire de la divinité (bois, clairière...) et/ou une commémoration régulière ou épisodique (dépôts d'offrandes périssables...) sont imaginables pour que la mémoire du lieu perdure et que le même espace sacré soit choisi et réutilisé après cet important hiatus.

Postérieurement (deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère), le site est fréquenté aux périodes pré-augustéenne et augustéenne, puis tout au long du I<sup>er</sup> siècle. Ces occupations sont perceptibles dans les remblais du I<sup>er</sup> siècle, qui ont révélé un important matériel<sup>16</sup>. Elles sont liées à une double rangée de bâtiments sur poteaux, limitée à l'ouest par deux fossés, et à une enfilade de constructions quadrangulaires sur pierres sèches liées au fossé oriental ; le tout est parallèle et adopte une orientation nord-ouest/sud-est en suivant le pendage de la colline. Les vestiges mobiliers, par la concentration des monnaies et des fibules de même que par la sélection des animaux, sont à rapprocher d'offrandes religieuses participant d'une activité rituelle peut-être liée à un culte rendu à la fécondité (abattage de femelles pleines). Dès les périodes pré-augustéenne et augustéenne, et tout au long du I<sup>er</sup> siècle, le site est ainsi à nouveau l'objet de pratiques culturelles avec des installations relevant du sacré et un mobilier à caractère votif.



Plan du site de La Baume : A. Les aires cultuelles protohistoriques (en jaune, zone d'armement ; en orange, zone de faune ; point noir, os et céramique). B. Le sanctuaire antique avec enceinte et temples gémérés. C. Le théâtre.



Vue panoramique des temples du sanctuaire antique de La Baume en 1993.



Par la suite (fin du I<sup>er</sup> siècle-début du II<sup>e</sup> siècle à fin du IV<sup>e</sup> siècle-début du V<sup>e</sup> siècle), la physionomie du site va radicalement changer au moment du développement des sanctuaires de tradition celtique avec la diffusion de l'architecture en pierre dans nos régions. Un imposant ensemble rituel est alors érigé. Il regroupe un théâtre et un sanctuaire construit sur une terrasse artificielle. C'est dans sa phase ultime que le sanctuaire atteint son apogée architectural, suite à des aménagements perceptibles mais difficilement datables.

L'espace consacré est circonscrit par un péribole quadrangulaire avec portique périphérique intérieur destiné à contenir les remblais de la cour horizontale. Une première enceinte délimitée par des murs rectilignes avec contreforts d'angle est étayée au sud par des murs de refend venant contrebuter la poussée des terres; une entrée en saillie encadrée de deux imposantes exèdres vient percer le milieu de son côté oriental. Une deuxième enceinte vient ensuite doubler extérieurement la première avec de longs murs qui oblitèrent les exèdres de l'entrée primitive; l'accès au sanctuaire se fait alors par un porche précédé d'un escalier monumental ou d'une rampe en saillie au centre d'une façade orientale de toute évidence rectiligne.

L'ample aire sacrée définie par le péribole se développe sur près de 2 hectares. Dans un premier temps entièrement ouvert, cet espace est ensuite divisé par un puissant mur nord-sud, présentant une excroissance marquant le croisement des diagonales du péribole (emplacement d'un autel?). Ce mur vient délimiter deux zones de superficie équivalente, l'une vide de construction, à l'est, et l'autre occupée par les temples, à l'ouest.

Deux temples géminés à plan centré, avec *cella* et galerie concentriques, reliés par un portique, se développent sur une centaine de mètres de longueur. Les trois côtés laissés libres par le portique donnent accès à chaque monument par un escalier et un vestibule ouvrant sur la galerie de circulation. La forme quadrangulaire est favorisée pour le déambulatoire et pour la face externe de la *cella*, alors que le cercle est privilégié pour sa face interne. Diverses restructurations viennent intensifier la monumentalité de l'ensemble (nouvelles *cellae* au centre des temples, contreforts semi-circulaires au sud...).

À 150 mètres à l'est, faisant face à l'entrée du péribole, un édifice de spectacle vient compléter le site cultuel. Il se compose, dans sa phase ultime, d'une façade rectiligne compartimentée à l'ouest, d'un mur périmétral



Le petit buste d'Apollon lors de sa découverte sur le site de La Baue.

curviligne définissant une *cavea* outrepassée à l'est, d'une *orchestra* circulaire également outrepassée et d'éléments de sa scène. Cet édifice de spectacle de type gallo-romain, de toute évidence théâtral, a été élevé au Haut-Empire avant d'être abandonné puis récupéré.

Seule une infime partie des offrandes du sanctuaire a été révélée à La Baue, principalement dans des remblais remaniés, ce qui explique la fragmentation de la céramique et la faible représentation, voire l'absence, de certains mobiliers et de certaines périodes (I<sup>er</sup> siècle, II<sup>e</sup> siècle et même III<sup>e</sup> siècle). Mais même faiblement représentées, on retrouve les offrandes habituelles (centaines de monnaies, parure et *instrumentum*, faune avec forte présence de l'oie qui participe du repas sacré) associées à un milieu riche lié au contexte culturel du site. Il faut signaler un petit élément de toreutique en argent embouti partiellement doré à l'or, présentant les attributs typiques d'Apollon, dieu guérisseur et patron des arts (couronne de lauriers, baudrier du carquois, mèches de cheveux). Ce petit buste était enchâssé au centre d'une coupe servant de présentoir à l'*imago clipeata* dont la fonction était de « s'offrir à l'admiration ». Cette pièce d'orfèvrerie, datable des I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles et exécutée selon les modèles gréco-romains, devait faire partie du trésor du temple.

Dans sa phase ultime, le sanctuaire, regroupant des caractéristiques romaines (*podium*, axialité, portique) et indigènes (plan centré, déambulatoire), est élevé pour des dévotions équivalentes ou identiques rendues à deux importantes divinités, associées dans un dispositif

double et symétrique, et pour des représentations alliant spectacle et religion dans un théâtre cultuel. Mais l'identité de la divinité tutélaire du site reste inconnue ; la présence des deux temples jumelés laisse envisager à La Bauve un culte rendu à un dieu et sa parèdre (peut-être Atesmerius ou Adsmerius, soit Mercure, et Huesta?). Mais, sans découverte iconographique ou épigraphique explicite, il est difficile d'associer assurément ce lieu de culte à une divinité spécifique.

Malgré ces incertitudes quant au culte célébré, on voit qu'à chaque étape de son histoire La Bauve est, tant à la période protohistorique qu'antique, un lieu de rassemblement et de dévotion collective avec libations et banquets rituels. En position dominante et périurbaine, soit à l'articulation du chef-lieu et de son territoire, le site constitue le sanctuaire privilégié des Meldes dédié à une divinité majeure de la cité. D.M.

### Du chef-lieu de cité antique vers la ville médiévale

La ville de *Ia(n)tinum* puis *Meldi*, plus tard *Meldensis urbs* ou *Meldus urbs* au VI<sup>e</sup> siècle, *Meldis* au VII<sup>e</sup> siècle, *Miaux* au XIII<sup>e</sup> siècle puis *Mialx*, *Miaux* au XIV<sup>e</sup> siècle, va prendre son nom actuel vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Maintenues jusqu'à la période franque, les cités antiques, comme celle de Meaux, vont globalement constituer le cadre des diocèses ecclésiastiques. Meaux fait alors partie de la Sénonie (démembrée avec le partage du royaume franc, puis réunifiée à la période carolingienne) et aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, la ville est considérée, à l'instar de Chartres et Paris, comme faisant partie de la Neustrie, avant d'être incorporée au Comté de Champagne au X<sup>e</sup> siècle.

L'agglomération primitive de Meaux, désertée à partir du III<sup>e</sup> siècle, se réduit et glisse au sud, vers le cours récent de la Marne, où elle se ceinture d'un *castrum*. Les édifices culturels païens se maintiennent jusqu'à la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle, comme le sanctuaire de La Bauve, et sont parfois réutilisés, puis, suite à la conversion progressive de la population, des monastères sont créés et la ville primitive est ponctuellement réinvestie. L'occupation se développe alors *intra-muros* autour d'un groupe cathédral, mentionné vers 520, et de « Saint-Christophe ». *Extra-muros*, des sites funéraires concentrent l'occupation à partir de la période mérovingienne : au nord, « Saint-Faron » (abbaye fondée par

Burgondofaro au milieu du VII<sup>e</sup> siècle) et « Châage » ; à l'ouest, « Saint-Remy » ; à l'est, « Sainte-Céline » (église et baptistère sur la tombe de la compagne de sainte Geneviève) ; au sud, dans le quartier du Marché, « Saint-Martin », « Saint-Saintin » (oratoire puis abbaye sur la tombe du « premier » évêque meldeois au milieu du IV<sup>e</sup> siècle) et « Saint-Rigomer ». Outre les découvertes archéologiques, souvent liées aux nécropoles, le vocable de ces établissements religieux précise souvent leur origine ancienne : ainsi, on retrouve la dédicace à Saint-Martin dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle, ou encore celle à Saint-Remy dès le VI<sup>e</sup> siècle en Île-de-France.

Le premier concile de Meaux se réunit en 845 afin de codifier la discipline ecclésiastique avec les évêques de Sens, Reims et Bourges.

L'habitat urbain alto-médiéval est quant à lui difficile à cerner ; le testament de sainte Fare, daté de 632, indique la présence de maisons avec cour de part et d'autre de l'enceinte tardive meldeoise. Une zone d'habitat du haut Moyen Âge, de type rural, a été retrouvée en périphérie orientale de la ville, au sud-est de La Bauve, où l'occupation se développe du VII<sup>e</sup> aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles.

Le paysage urbain meldeois semble ainsi se fixer dès les IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles et se maintenir pendant toute la période alto-médiévale, sans modification notable jusqu'aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles<sup>17</sup>. D.M.

Vue de l'une des premières phases de sarcophages en pierre de l'église Saint-Martin, VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle, en 1991.





## LA VILLE ANCIENNE UNE VILLE, DEUX POUVOIRS

### Introduction

Du Moyen Âge jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Église a joué un rôle de premier plan dans l'histoire de la ville. Le paysage urbain est, encore aujourd'hui, dominé par la cathédrale Saint-Étienne, que flanquent le palais épiscopal et les tourelles du «Vieux Chapitre». Ces édifices rappellent une puissance temporelle bien diminuée par la Révolution, qui constitue indéniablement une rupture forte dans l'histoire meldeuse : les possessions foncières de l'Église, très importantes dans la ville et dans ses environs, ont alors changé de main.

Meaux n'a toutefois jamais été le siège d'une principauté où l'évêque aurait régné seul. À côté des institutions ecclésiastiques a toujours existé un pouvoir laïc représenté par des officiers comtaux puis royaux. Les relations entre les deux n'ont pas été de tout repos. Le comte de Champagne n'hésita pas en 1201 à attaquer le palais épiscopal pour entraver la frappe de la monnaie de l'évêque, concurrente de son denier provinois. Les querelles autour des piloris, marques du droit de justice seigneurial, sont révélatrices des tensions existantes. L'intervention d'un nouvel acteur avec l'apparition de

la Commune, créée en 1179 et dissoute en 1358, ne simplifia pas la situation.

La ville constituait donc le champ où s'exerçaient et parfois s'affrontaient des pouvoirs bien individualisés, qui avaient chacun leur signe architectural : au palais de l'évêque répondaient le château comtal et le réfectoire des chanoines, qui obtinrent au XIV<sup>e</sup> siècle d'échapper à la juridiction ordinaire, laïque comme ecclésiastique, au sein de leur quartier canonial. Meaux apparaît ainsi, jusqu'à la Révolution, comme une mosaïque de territoires soumis à des régimes divers.

La dualité des pouvoirs à l'œuvre dans la ville sera notre fil directeur pour essayer d'appréhender l'évolution du territoire meldeuse au fil de cette longue période qui s'achève en 1789. L'organisation urbaine doit en effet beaucoup à la forte présence ecclésiastique liée au siège épiscopal et aux décisions du comte (puis du roi), qui demeure notamment le maître d'ouvrage en matière de fortifications, tout en s'appuyant sur les autorités municipales pour leur construction et leur entretien.

J.F.



Vue aérienne de la cathédrale, dominant les toits des maisons qui l'entourent.

# LA VILLE ECCLÉSIASTIQUE

## Le contexte historique

### Le poids de l'évêque et du chapitre au Moyen Âge

L'histoire de Meaux durant le haut Moyen Âge est mal connue, faute de sources, mais les renseignements dont nous disposons à son sujet soulignent la forte empreinte ecclésiastique sur la ville. Cela n'a rien d'extraordinaire : les cités épiscopales sont, à l'époque, généralement sous la tutelle quasi complète de l'évêque. Celui-ci détient non seulement l'autorité spirituelle mais aussi temporelle, et il se doit d'être le « défenseur de la cité » contre ceux qui la menacent<sup>1</sup>. Les fonctions urbaines se concentrent alors autour de la présence ecclésiastique, qui soutient la vie économique et assure le prestige de la ville<sup>2</sup>.

L'évêque est en effet entouré de tout un groupe de clercs, chargés d'assurer le service divin dans la cathédrale, et que l'on appelle chanoines à partir du IX<sup>e</sup> siècle environ. Ceux-ci forment le chapitre cathédral, qui prend progressivement son autonomie vis-à-vis de l'évêque entre le XI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, à compter du moment (en 1005) où le prélat leur attribue en propre une partie des biens et revenus de l'évêché pour assurer leur subsistance<sup>3</sup>. Dès lors, la puissance du chapitre va régulièrement s'accroître, à mesure qu'augmentent ses possessions temporelles, confortées par les dons des Meldois et des aristocrates du diocèse. Ces donations se multiplient sous les effets de la réforme grégorienne (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle), qui encourage en particulier les seigneurs à restituer à l'Église les dîmes et droits sur les autels qu'ils détenaient jusqu'alors. S'y ajoutent, entre autres, le développement des obits<sup>4</sup> (fondations de rentes au bénéfice de l'Église, destinées à financer des messes annuelles en souvenir des défunts), les legs des chanoines et l'essor des confréries et du culte des saints, qui va entraîner à partir du XIII<sup>e</sup> siècle la fondation de nombreuses chapellenies dans la cathédrale et contribuer à l'enrichissement et à l'accroissement numérique du clergé de cette église. Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, la cathédrale compte ainsi quarante-quatre chanoines, quinze grands et petits chapelains<sup>5</sup>,



Le « chanoine à lunettes », sculpté sur la façade occidentale de la cathédrale par les restaurateurs, commémore le rôle du chapitre dans la construction de l'édifice.

des enfants de chœur « nourris » par le chapitre (éduqués pour devenir clercs) et un bas chœur extrêmement fourni (huit vicaires à l'année, des clercs employés ponctuellement pour remplacer ou seconder les bénéficiaires ou pour célébrer des messes privées, des clercs au service individuel des chanoines). Si l'on y ajoute les officiers et serviteurs laïcs de la cathédrale (marguilliers, bailli, etc.), il apparaît que cette institution constitue au sein de la société urbaine un groupe non seulement important mais aussi influent, grâce à sa richesse et à ses liens avec les élites aristocratiques et bourgeoises de la région meldeuse. Car, si une partie des chanoines médiévaux sont originaires d'autres régions, voire d'autres pays<sup>6</sup>, ou tiennent des bénéfices dans d'autres diocèses et ne résident pas toujours à Meaux, nombre de membres du chapitre sont issus des élites locales, qui fournissent d'ailleurs aussi l'essentiel des évêques des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles<sup>7</sup>. De plus, le chapitre a aussi une influence non négligeable

sur une partie du clergé urbain et diocésain : il contrôle la collégiale Saint-Saintin de Meaux, entretient des liens anciens avec l'abbaye Notre-Dame de Châage, à laquelle est affectée une des prébendes de la cathédrale, et choisit les curés de trente et une des églises paroissiales du diocèse, dont les paroisses urbaines de Saint-Martin au Marché, Saint-Germain hors la porte Cornillon et Saint-Saintin<sup>8</sup>. Enfin, un des dignitaires du chapitre, l'archidiacre de Meaux, a pour fonction d'assurer la surveillance du clergé et du patrimoine ecclésiastique de la ville.

Le contrôle des établissements d'assistance de la ville est d'ailleurs l'enjeu de rivalités prolongées entre l'évêque et le comte de Champagne, puis le roi après l'annexion de la Champagne au domaine royal. Ainsi, au XIII<sup>e</sup> siècle, le prélat se voit reconnaître par le comte de Champagne le droit de contrôler l'action du maître du grand hôtel-Dieu<sup>9</sup>, mais il échoue à faire de même pour la léproserie Saint-Lazare<sup>10</sup>. Ce qui n'empêche

pas les deux princes de faire tout leur possible pour rogner les prérogatives de leur adversaire, comme en témoigne par exemple la composition passée entre l'évêque Jean et le comte Edmond en 1277, qui octroie au premier la justice des laïcs membres de la léproserie<sup>11</sup>. Ce conflit rebondit encore au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle puis, surtout, dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, où le roi et l'archevêque primat de Lyon tentent d'imposer leur autorité sur cette léproserie, dont l'évêque a finalement obtenu le contrôle<sup>12</sup>.

L'emprise du chapitre et de l'évêque sur la ville est forte également dans les domaines économique et proprement urbain : outre leurs possessions dans le quartier canonial, autour de la cathédrale et du palais épiscopal, ils détiennent aussi de nombreux immeubles, rentes et droits dans le reste de la ville, sans compter les droits sur leurs serfs, que l'on trouve dans toutes les catégories socio-économiques de la ville, y compris les plus aisées<sup>13</sup>. L'évêque possède notamment la justice

Le cœur de la ville ecclésiastique, vu depuis l'est : la cathédrale avec, en contrebas, le « Vieux Chapitre » et le palais épiscopal.





foncière dans la forteresse du Marché, les halles, un marché hebdomadaire et une foire annuelle<sup>14</sup>, une partie des taxes liées à l'activité économique (minage et tonlieux<sup>15</sup>); il contrôle la draperie et participe à l'organisation de la voirie au moins jusque dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. Ces possessions ecclésiastiques sont d'ailleurs à l'origine de plusieurs conflits graves au Moyen Âge, entre l'évêque et les seigneurs locaux<sup>17</sup>, entre l'évêque et le comte de Champagne (aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles surtout), ainsi qu'entre le chapitre et les bourgeois (du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle). L'octroi d'une charte de Commune par le comte de Champagne à ses hommes habitant Meaux, en 1179, constitue ainsi une attaque directe contre l'influence de l'évêque<sup>18</sup>. En 1201, le comte fait assiéger le palais épiscopal et saisir des hommes de l'évêque en ville pour l'empêcher de continuer à battre monnaie, épisode qui constitue l'ultime soubresaut de longs conflits commerciaux à ce sujet<sup>19</sup>. D'autres querelles suivent dans la première moitié du siècle entre l'évêque et le comte, provoquant à plusieurs reprises l'imposition de l'interdit sur la ville par le prélat dans les années 1230<sup>20</sup>. En 1267, les chanoines sont à leur tour mis en cause : un premier procès les oppose aux habitants qui entravent la construction du mur délimitant le quartier canonial<sup>21</sup>. La pression des laïcs est si forte que le mur n'est finalement pas construit. Mais ce n'est que partie remise : un siècle plus tard, en 1358, les chanoines obtiennent du roi le droit de clore leur quartier, et la clôture est finalement réalisée malgré les réticences constantes de la municipalité, dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, marquant ainsi visuellement la place du chapitre au cœur de la ville<sup>22</sup>. En 1279, quelques années après le premier conflit sur le quartier canonial, une émeute urbaine menée par le maire de la Commune, André Mautaille, est dirigée contre le chapitre et aboutit au pillage de la cathédrale, puis à la condamnation des émeutiers par la justice royale<sup>23</sup>. Enfin, la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle est marquée par un très long conflit entre l'évêque et les autorités civiles (le prévôt comtal, relayé par la municipalité) à propos de la possession de la justice sur la terre dite « du Donjon », située près de la porte Ouest de la cité<sup>24</sup>. Cette querelle s'achève par le maintien du pouvoir épiscopal mais surtout par la transformation du lieu en un hôpital fondé par un des principaux bourgeois de la ville, Jean Rose, manifestant ainsi la réussite économique et l'influence de la bourgeoisie urbaine.

En effet, le XIV<sup>e</sup> siècle marque le début d'une période d'amointrissement de l'influence de l'évêque en ville, lié à une présence moins fréquente. Car, alors qu'aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles les prélats étaient pour une très large part issus de l'aristocratie locale, on voit à partir des années 1290 arriver sur le siège de Meaux des évêques qui sont avant tout des serviteurs du roi ou, parfois, du pape<sup>25</sup>. Ils sont par conséquent très souvent présents à Paris, se déplacent régulièrement et interviennent moins fréquemment dans la vie meldeuse. Le relais est alors pris par le chapitre cathédral, qui profite de cette période pour revendiquer son indépendance vis-à-vis de l'évêque – qu'il obtient en 1383 – et devenir le principal pouvoir ecclésiastique en ville. Une position facilitée par le fait que ce sont souvent des chanoines qui sont vicaires ou officiaux de l'évêque et exercent ses pouvoirs en son absence. Ce rôle prépondérant du chapitre au sein de la société urbaine est mis en lumière notamment par les événements de 1358 : à la suite de l'attaque du Marché de Meaux par les bourgeois parisiens et meldeois, de la défaite de ces derniers, de l'incendie de la rive droite et de la suppression de la Commune par les troupes du régent, c'est le chapitre cathédral qui intervient auprès du roi pour solliciter la grâce de la ville et des révoltés<sup>26</sup>. Un rôle de médiateur qui témoigne de sa place centrale dans la vie urbaine du Meaux médiéval. C.B.

### Meaux au cœur de la Réforme et de la Contre-Réforme

Le XVI<sup>e</sup> siècle allait être, pour cette Église bien établie, une période de bouleversements. Meaux fut en effet très impliquée dans la naissance de la Réforme<sup>27</sup>. L'historien mauriste Toussaints Du Plessis constatait à regret en 1731 : « Le diocèse de Meaux est le premier qui ait eu le malheur d'ouvrir son sein aux novateurs. On le regarde pour ce sujet comme le berceau de l'hérésie en France, tache honteuse, dont il ne pourra jamais se laver dans les siècles à venir<sup>28</sup>. » Le temps et les progrès de l'œcuménisme ont permis à l'évêché meldeois de cesser de jouer le rôle de lady Macbeth, mais il est certain que les troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle ont eu d'importantes répercussions sur la ville.

Tout commença par une volonté de réforme interne de l'Église, promue par plusieurs prélats français. Parmi eux, Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux de 1516 à 1534, joua un rôle de premier plan<sup>29</sup>. Il accueillit dans

son diocèse l'humaniste Jacques Lefèvre d'Étaples, dont il fit imprimer certaines œuvres à Meaux. Autour de Briçonnet se créa ainsi le « Cénacle de Meaux », un cercle de réflexion humaniste et évangélique où se croisèrent Guillaume Farel, François Vatable ou Josse Clichtove. Dans sa ville épiscopale, Briçonnet intervint notamment sur des ordres monastiques tels que les Trinitaires, à qui il enleva la gestion de l'hôtel-Dieu, et les Franciscains, avec lesquels il entra en procès.

L'opposition des tenants de la tradition, au premier rang desquels l'Université de Paris, conduisit toutefois Briçonnet à dissoudre le Cénacle de Meaux en 1525. Certains de ses membres comme Guillaume Farel s'engagèrent dans la Réforme protestante, tandis que d'autres restèrent attachés à l'obédience romaine.

Malgré la mise en sommeil de ce groupe, la Réforme s'implanta rapidement et durablement à Meaux, notamment dans le quartier du Marché. C'est là qu'en 1546, soixante personnes furent arrêtées dans une maison de la place du Marché où l'on célébrait le culte ; quatorze d'entre elles furent brûlées. Pour effacer le souvenir d'Étienne Mangin, propriétaire de la maison où s'était tenu le prêche, on démolit son logis en projetant de construire à son emplacement une chapelle (qui ne fut en fait jamais mise en œuvre). Une plaque commémore aujourd'hui le site de cette maison.

En dépit des persécutions, le Marché de Meaux resta un important foyer de protestantisme. L'église Saint-Martin fut même vendue aux réformés en 1561. À la suite du colloque de Poissy, l'édit du 17 janvier 1562 autorisa officiellement le prêche, mais hors des villes closes. Un temple aurait alors été construit au-delà des remparts, au faubourg Cornillon<sup>30</sup>. En juin 1562, les protestants réussirent à prendre le contrôle momentané de l'ensemble de la ville et saccagèrent de nombreuses églises, notamment la cathédrale et l'abbatiale Saint-Faron. En réaction, le roi envoya Claude Gouffier, grand écuyer de France, démanteler les fortifications du Marché.

De 1563 à 1568, les coups de main se succédèrent, tantôt au profit des catholiques, tantôt au profit des réformés. La situation bascula en faveur des premiers à la suite de la Saint-Barthélemy (24 août 1572) : au lendemain des massacres parisiens, les exécutions sauvages gagnèrent Meaux, où de nombreux protestants furent tués. La ville se rangea par la suite dans le clan de la Ligue, qui fut jurée à Meaux en février 1577. En 1590, par crainte d'un assaut des troupes d'Henri IV,

on abattit plusieurs maisons et établissements religieux des faubourgs. À la suite de la conversion d'Henri IV au catholicisme, Meaux se rallia au roi à la toute fin de l'année 1593, étant ainsi la première ville ligueuse à lui ouvrir ses portes. Henri IV fit son entrée solennelle dans la ville le 1<sup>er</sup> janvier 1594 : la paix était enfin revenue à Meaux.

L'édit de Nantes (13 avril 1598) donna liberté aux protestants de conserver leur religion, tout en encadrant son exercice. Le culte réformé put dès lors être célébré en toute légalité en périphérie de la ville, à Nanteuil. Un cimetière protestant est par ailleurs attesté par certains textes au pré-aux-mortiers<sup>31</sup>.

Tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle, l'Église catholique entreprit la reconquête des âmes. De nombreux ordres nouveaux vinrent s'installer à Meaux, comme les Visitandines (1631) puis les Ursulines (1648). Sous le règne de Louis XIV, l'attitude de la monarchie à l'égard des réformés se fit de plus en plus intransigeante, aboutissant à l'interdiction définitive du protestantisme par l'édit de Fontainebleau (1685). L'évêque de Meaux Jacques-Bénigne Bossuet est l'une des figures emblématiques de la lutte contre la Réforme, à la fois par la controverse mais aussi par des moyens moins pacifiques, tels que l'enlèvement des enfants de protestants à leur famille pour leur donner une éducation catholique.

Jusqu'à l'édit de Versailles (novembre 1787), qui redonnait un état civil aux non-catholiques, il n'y eut donc officiellement plus de réformés à Meaux. En réalité, certaines familles continuèrent pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle à pratiquer le culte protestant. Beaucoup d'entre elles habitaient le faubourg Saint-Nicolas et se faisaient inhumer dans leur jardin<sup>32</sup>.

Malgré cette persistance de la religion réformée, il n'en reste pas moins qu'après les soubresauts des guerres de Religion qui ont causé de lourds dommages au patrimoine de l'Église meloise, la situation de cette dernière était redevenue très florissante aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. De nombreux bâtiments sont alors sortis de terre, soit dans le cadre de fondations nouvelles, soit dans celui de la rénovation des anciens établissements. Le décor de la cathédrale, ainsi que des autres lieux de culte, fut renouvelé. Par ailleurs, le niveau d'instruction des prêtres fut relevé par l'ouverture du séminaire (actuel lycée Moissan). Si dans d'autres villes, comme Melun, des difficultés spirituelles telles que l'adoption du jansénisme ou la baisse des vocations monastiques à la fin



Portrait de Bossuet, évêque de Meaux de 1681 à 1704 (Meaux, musée Bossuet) ; copie par Louise de Bouteiller du célèbre portrait de Bossuet peint par Hyacinthe Rigaud en 1701, conservé au musée du Louvre.

de l'Ancien Régime ont pu conduire à la fermeture de certains établissements conventuels, il n'en est pas allé de même à Meaux où l'Église était plus fermement implantée. C'est donc une institution riche et puissante qui allait être frappée par la tourmente révolutionnaire dans les années 1790. En témoignent le grand nombre et l'importance des édifices culturels présents dans la ville

d'Ancien Régime, dont nous allons aborder l'étude en commençant par ceux qui sont toujours debout au cœur de la cité : la cathédrale Saint-Étienne, l'ancien palais épiscopal et le réfectoire des chanoines. Cet ensemble architectural exceptionnellement bien conservé, qui n'a pas d'équivalent en Île-de-France, constitue le fleuron du patrimoine monumental meldois. J.F.



## La cité épiscopale

### La cathédrale

Saint-Étienne de Meaux ne fait pas partie des cathédrales gothiques les plus connues du nord de la France. Parmi les raisons qui pourraient expliquer ce relatif désintérêt, on peut citer l'ampleur des restaurations menées au XIX<sup>e</sup> siècle, qui donnent un aspect un peu terné et sec à l'extérieur de l'édifice, ou bien le caractère « imparfait » de la nef, très courte et moins homogène que les parties orientales, ou encore l'inachèvement de la façade occidentale qui engendre un sentiment de déséquilibre, la tour sud n'ayant jamais atteint la hauteur du grand clocher nord. Par ailleurs, le diocèse de Meaux était de dimension réduite et ne pouvait assurer le financement d'une église mère aussi coûteuse que les grands chantiers d'Amiens, Paris, Rouen ou Beauvais; d'autant que Saint-Étienne de Meaux n'était pas riche en reliques prestigieuses qui auraient pu lui assurer le concours de nombreux pèlerins : le principal centre de pèlerinage de la région était plutôt Saint-Fiacre-en-Brie, prieuré dépendant de l'abbaye Saint-Faron.

Le chœur et le transept de Saint-Étienne de Meaux n'en sont pas moins un incontestable chef-d'œuvre de l'architecture rayonnante. « C'est un des beaux ouvrages d'architecture gothique qui se puisse voir », disait déjà du sanctuaire Dom Toussaints Du Plessis, l'historien mauriste du diocèse de Meaux, à une époque où ce style n'était pas du goût de tous.

Le monument est toutefois d'une lecture difficile du fait de l'enchevêtrement des différentes campagnes de construction. L'écheveau a été fort heureusement démêlé par Peter Kurmann, qui a publié sa thèse de doctorat sur la cathédrale de Meaux en 1971. Cet ouvrage, présenté avec une grande modestie par son auteur comme un « essai préparatoire<sup>33</sup> », constitue toujours l'ouvrage de référence sur le sujet, même si certains points ont pu être complétés par des travaux ultérieurs – le dernier en date étant l'ouvrage à paraître en 2014 sous l'égide la Société historique de Meaux et de sa région.

Le déroulement du chantier n'est que ponctuellement éclairé par les sources écrites, qui sont très lacunaires. Une grande partie des papiers du chapitre a en effet disparu, en particulier les registres de délibérations capitulaires et les comptes<sup>34</sup>. Certains ont été détruits pendant la Révolution, mais d'autres bien avant, sans doute du fait du vandalisme protestant de 1562; les textes relatifs à la conduite des travaux semblent déjà ne plus exister du temps des érudits du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle. La construction de la cathédrale est donc peu documentée, même si certaines sources, comme le contrat de Gauthier de Varinfroy ou le plan du chœur par Villard de Honnecourt, sont d'un intérêt exceptionnel.

Il faut donc essentiellement s'appuyer sur l'analyse monumentale pour comprendre la cathédrale Saint-Étienne. Or l'édifice est marqué par la superposition de plusieurs phases de construction. On peut du reste considérer les restaurations du XIX<sup>e</sup> siècle comme la dernière de ces phases, dans la mesure où certaines parties de la cathédrale ont alors fait l'objet d'une reconstruction complète généralement soucieuse de fidélité à l'égard de l'original, mais aussi parfois trompeuse.



Vue générale intérieure, depuis la tribune d'orgue.

Le flanc nord de la cathédrale, vu depuis l'enceinte mise en place à la fin de l'Antiquité.

## LA CRYPTÉ ROMANE

Le premier état de la cathédrale de Meaux nous demeure pour l'instant inconnu. La *Vie de sainte Geneviève*, écrite vers 520, évoque l'*ecclesia* avec son baptistère : c'est sans doute la première mention d'un groupe épiscopal<sup>35</sup>, mais aucun vestige du complexe mérovingien n'a pour l'heure été retrouvé. L'édifice eut sans doute à souffrir des Normands qui pillèrent Meaux en 865 et en 887. La première trace monumentale qui nous soit parvenue pourrait résulter de la reconstruction de la cathédrale à la fin du IX<sup>e</sup> siècle ou au début du X<sup>e</sup> siècle : il s'agit du chevet plat d'une église pré-romane, épais de 0,65 mètre, et composé de deux parements en petit appareil enserrant un blocage. Ce vestige a été mis au jour dans les années 1960 lors des fouilles menées par Jean-Michel Desbordes sous le chœur de la cathédrale gothique<sup>36</sup>.

Ces fouilles ont également dégagé la crypte qui fut construite au XI<sup>e</sup> siècle à l'est de l'église pré-romane. Cet espace a ensuite été recoupé au nord par les fondations du chœur gothique, qui s'élève à 4,75 mètres au-dessus, et au sud par le caveau des évêques, creusé en 1723 lors du réaménagement du sanctuaire. Malgré ces modifications, la structure reste bien lisible, avec trois vaisseaux de trois travées voûtées d'arêtes, qui s'achevaient sans doute vers l'est par une abside (non fouillée). Le décor est soigné, avec notamment des chapiteaux sculptés datant des années 1030-1040<sup>37</sup>. On sait par ailleurs, grâce à son épitaphe, que l'évêque Gauthier Saveyr (mort en 1082) a contribué à restaurer son église : une importante campagne de travaux a donc été menée sur la cathédrale au XI<sup>e</sup> siècle. Toutefois, sa reconstruction en style gothique a entraîné la disparition de l'édifice roman, dont n'a subsisté que la partie inférieure.

Vue d'ensemble de la crypte, depuis l'est.





Chapiteaux sculptés de la crypte (XI<sup>e</sup> siècle).

Pour Peter Kurmann, le clocher de cette cathédrale romane était encore debout à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, mais il a été détruit lorsqu'on a achevé le mur gouttereau nord de la nef<sup>38</sup>.

#### LA PREMIÈRE CATHÉDRALE GOTHIQUE

Dans le dernier tiers du XII<sup>e</sup> siècle, cette cathédrale romane commença à faire place à un édifice nouveau, comme c'était alors le cas dans la plupart des diocèses voisins. Aucun texte ne précise la date de lancement ni celle d'achèvement du chantier. L'étude du monument permet toutefois de compenser en partie le silence des sources.

On peut vraisemblablement rapporter à l'évêque de Lizy (1176–1195/96) le début de la construction; les influences parisiennes qui se manifestent dans l'architecture ont pu conduire à en attribuer la paternité à son prédécesseur Étienne de la Chapelle (1162–1171), très lié à la cour du roi Louis VII<sup>39</sup>, mais l'analyse stylistique renvoie plutôt au dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle, tout comme les quelques sources relatives à la cathédrale<sup>40</sup>. Il semblerait que Simon de Lizy ait dans un premier temps fait face à une forte opposition au sein du chapitre, qui s'apaisa dans le courant des années 1180<sup>41</sup>. C'est sans doute alors que le chantier a pris toute son ampleur, avec l'appui de la comtesse de Champagne Marie de France



qui choisit de se faire inhumer dans le chœur de la cathédrale de Meaux<sup>42</sup>.

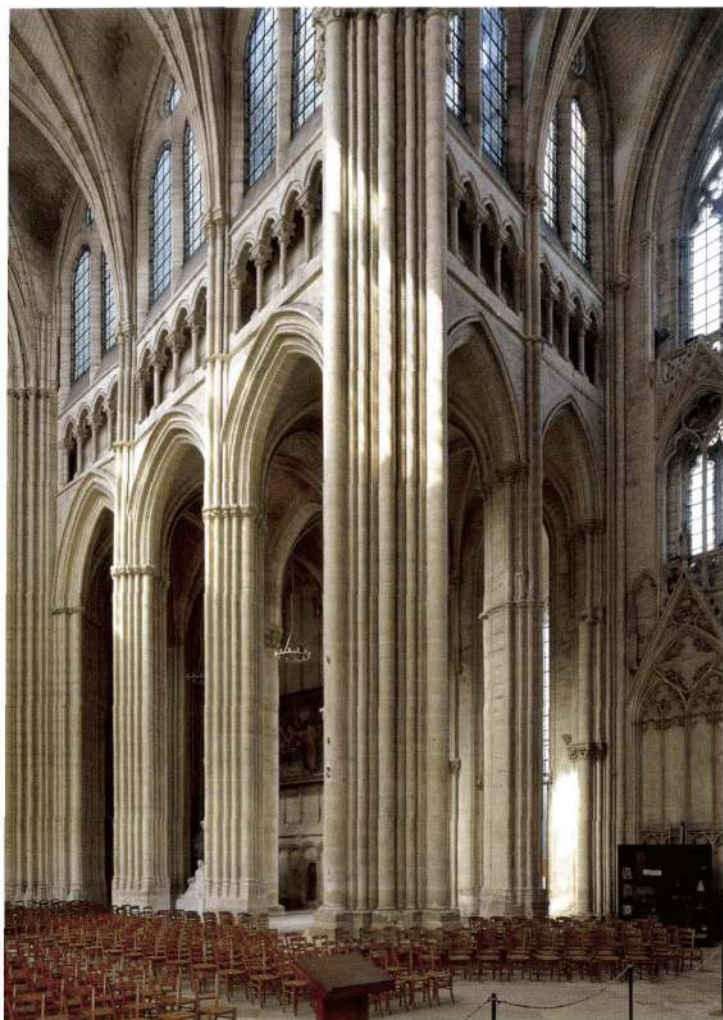
Si de nombreuses traces de ce chantier sont visibles dans le monument actuel, elles ne constituent plus l'essentiel de l'édifice que nous avons aujourd'hui sous les yeux, car elles ont été partiellement supprimées lors de la reconstruction de la cathédrale en style rayonnant, à partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. En outre, les restaurations du XIX<sup>e</sup> siècle ont remplacé par des copies une grande partie des éléments authentiques qui avaient pu subsister de cette première étape de l'œuvre gothique. Le chevet a par exemple été réédifié de 1858 à 1868<sup>43</sup>; quant à la nef, son élévation a été partiellement modifiée par Jean-Camille Formigé vers 1900<sup>44</sup>; l'architecte a alors substitué au décor flamboyant d'origine une «reconstitution» en style 1200, d'ailleurs critiquée à l'époque<sup>45</sup>.

En dépit de ces remaniements, on peut restituer l'aspect de cette première cathédrale gothique à partir de plusieurs éléments disséminés dans l'édifice actuel. Les piliers avec bases à griffes du déambulatoire et de la croisée du transept remontent à cette campagne de travaux, de même que les grosses colonnes des collatéraux de la nef. Le style de ces piliers, et notamment celui de leurs chapiteaux sculptés à décor végétal, permet de suivre la progression du chantier d'est en ouest<sup>46</sup>. Les niveaux supérieurs de la nef et du transept conservent également des traces de l'édifice du début du XIII<sup>e</sup> siècle,

La croisée du transept.







Le bras nord du transept et la nef. Le triforium et les fenêtres hautes appartiennent à la première phase de construction de la cathédrale gothique [vers 1220-1230].

reconnaissables à leur aspect assez austère : le triforium se compose d'une arcade très simple, avec une succession de quatre arcs brisés par travée, reposant sur de minces colonnettes à chapiteau feuillagé; les fenêtres hautes sont constituées de deux lancettes maçonnées, sans remplage, surmontées d'un oculus.

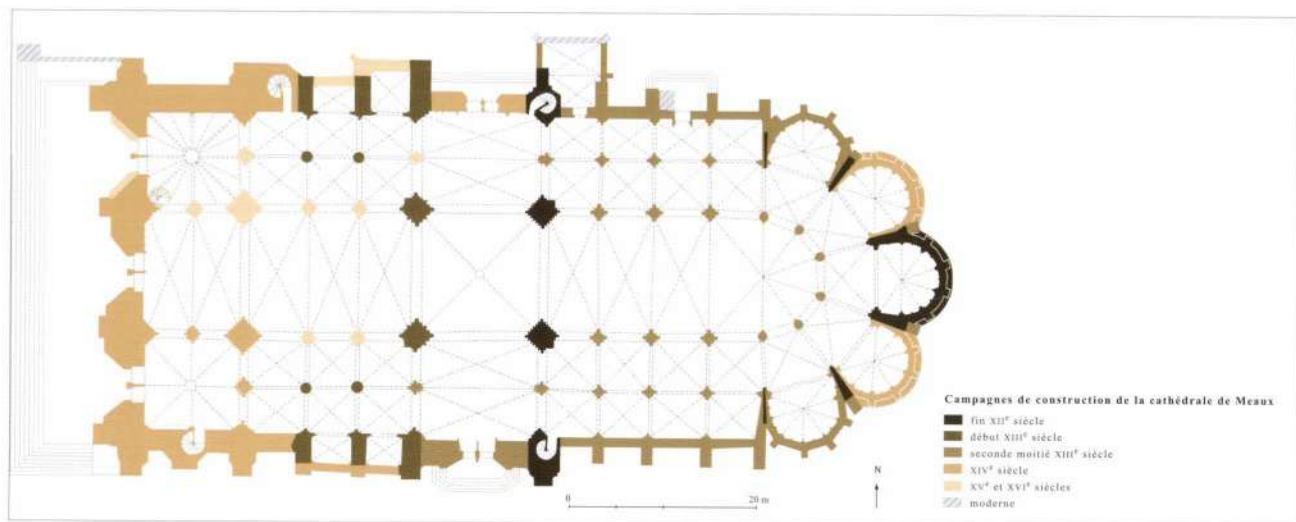
La charpente du chœur date également de cette première campagne<sup>47</sup>. Les entrants des fermes principales sont soulagés par un système de poteaux et de sous-arbalétriers, selon une conception que l'on



Le portail de Saint-Étienne, sur le côté nord de la cathédrale [début du XIII<sup>e</sup> siècle].

retrouve sur le chœur de Notre-Dame de Paris (années 1220) ou sur celui de la cathédrale d'Auxerre (bois datés des années 1234-1236). Une analyse dendrochronologique a permis de préciser la datation de la charpente meldeuse, dont les bois ont été abattus au plus tard pendant l'hiver 1224-1225<sup>48</sup>.

Un autre élément de cette première cathédrale gothique est le portail sculpté du bras nord du transept. Ce dernier a été construit vers 1300 mais emploie, au trumeau et au linteau du portail, des sculptures plus

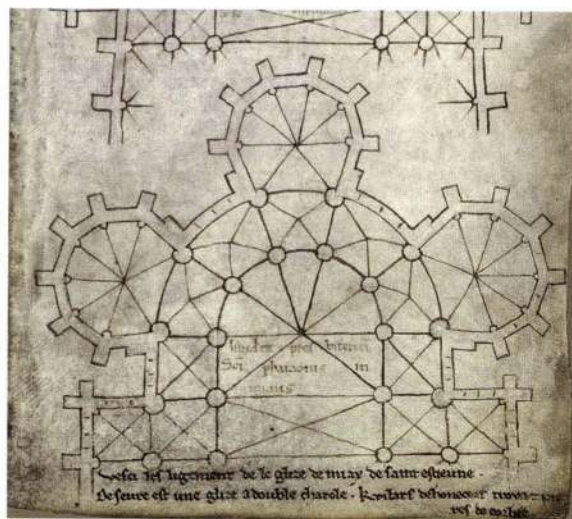


Plan de la cathédrale avec ses différentes phases de construction, d'après Peter Kurmann.

anciennes, qu'il a fallu partiellement retailler pour les adapter à leur emplacement actuel. Avec leurs drapés fluides qui épousent les corps, ces sculptures sont caractéristiques du « style 1200<sup>49</sup> ». La statue du trumeau est particulièrement proche du *Saint Étienne* qui orne la façade de la cathédrale de Sens, dont dépendait le diocèse de Meaux, et date vraisemblablement du début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>50</sup>.

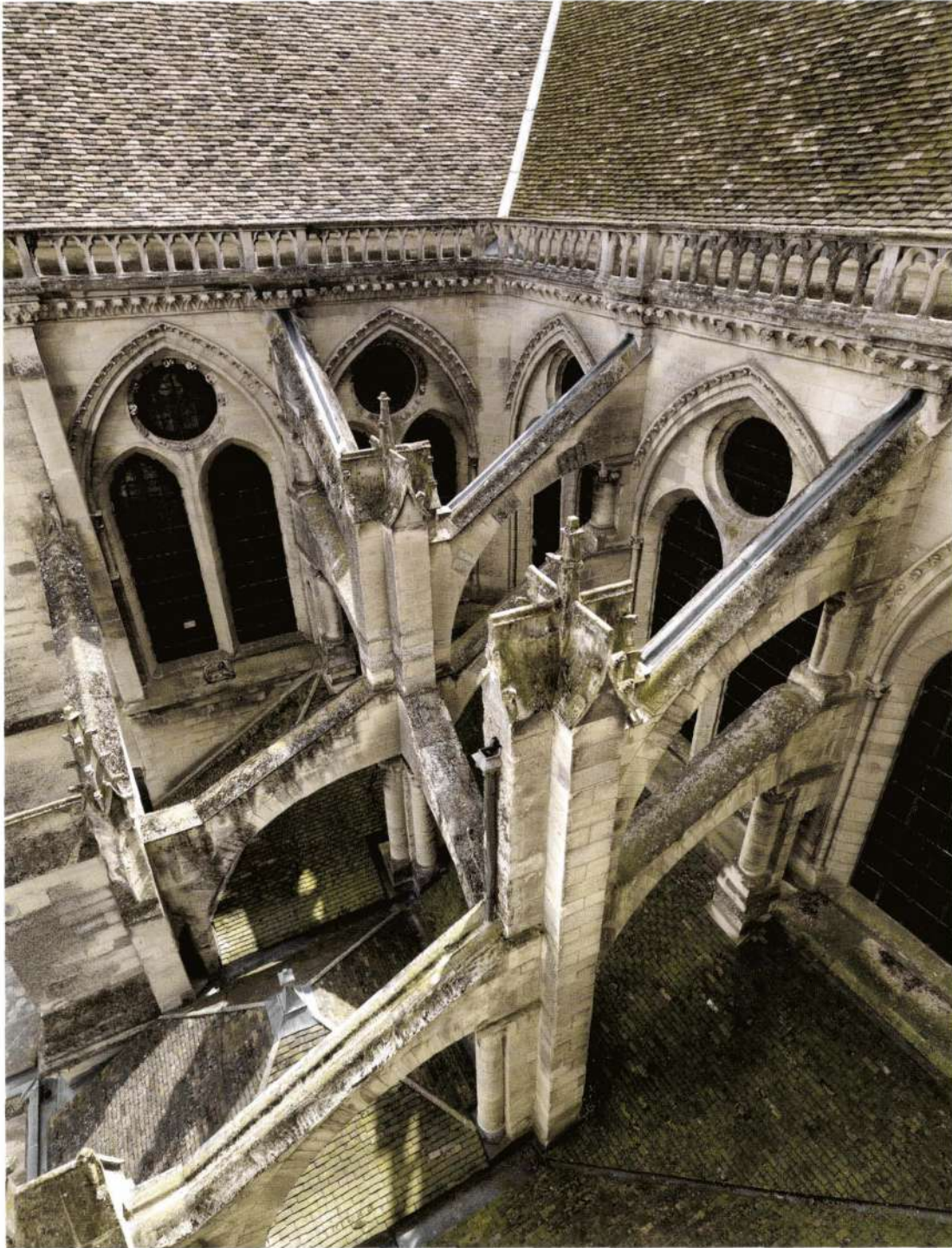
Il demeure donc, au sein d'un édifice essentiellement rayonnant, de nombreux éléments plus anciens qui se rattachent au chantier précédent (fin du XII<sup>e</sup>-début du XIII<sup>e</sup> siècle). C'est alors que fut fixé le plan de Saint-Étienne de Meaux, très proche de celui de Notre-Dame de Paris avec ses cinq vaisseaux et son transept non saillant. Le chœur ne présentait pas encore la rangée continue de chapelles rayonnantes qui entoure aujourd'hui le déambulatoire : comme nous le verrons plus loin, les deux chapelles intermédiaires ne furent ajoutées qu'au XIV<sup>e</sup> siècle ; à l'origine, il n'existait que trois chapelles non jointives, comme on le voit sur le dessin de Villard de Honnecourt.

L'élévation initiale était celle d'une église à quatre niveaux : entre les grandes arcades et le triforium s'intercalaient en effet des tribunes, désormais disparues mais dont les traces sont encore visibles sur certains piliers de la nef<sup>51</sup>. Dans le chœur, les « fausses tribunes » de Gauthier de Varinfroy perpétuent sans doute le souvenir de ces tribunes disparues, dont des colonnettes engagées ont d'ailleurs été conservées.



Plan du chœur dressé par Villard de Honnecourt au XIII<sup>e</sup> siècle  
[Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 19093, folio 15].

La première cathédrale de Meaux se situait donc dans le courant du « premier art gothique », avant que ne s'impose l'élévation « classique » à trois niveaux (grandes arcades, triforium étroit et fenêtres hautes) sur le modèle de Soissons et de Chartres. Cependant, l'influence soissonnaise se fait fortement sentir dans les parties hautes. Les arcs-boutants, par exemple, sont du même type que ceux de la cathédrale de Soissons. La comparaison vaut aussi pour les éléments conservés du triforium et des fenêtres hautes primitives, avec leurs deux lancettes



Les arcs-boutants de la nef.



Le flanc sud de la cathédrale, vu depuis la rue du Général-Leclerc.

maçonnées surmontées d'un oculus (circulaire à Meaux, polylobé à Soissons). Peter Kurmann en a déduit l'intervention probable de deux architectes, l'un dans la mouvance du premier art gothique pour le plan d'ensemble et le début de la construction, l'autre, vers 1200, pour les parties hautes, inspirées des débuts de l'architecture gothique «classique»<sup>52</sup>. Dany Sandron a affiné cette datation en remarquant que le contrebutement du chœur de Meaux s'inspirait plutôt de celui de la nef de la cathédrale de Soissons, que de son chœur pour lequel il a restitué un parti originel un peu différent<sup>53</sup>. Tout en conservant l'analyse de Peter Kurmann, on peut donc proposer de décaler légèrement le chantier

mellois dans le temps avec un début des travaux vers 1185 et un achèvement des parties hautes du chœur dans la décennie 1220, la charpente étant posée vers 1225; les premières travées de la nef auraient quant à elles été terminées dans la foulée, vers 1235.

#### LE CHŒUR ET LE TRANSEPT RAYONNANTS

D'après un texte de 1268, cette première cathédrale gothique menaçait déjà ruine quelques décennies après sa construction. Sans doute aussi son parti d'une élévation à tribunes, qui engendrait certainement un intérieur assez sombre, ne correspondait-il plus aux aspirations du chapitre et de l'évêque au milieu



Les collatéraux sud du chœur, tous deux de même hauteur, sont baignés d'une abondante lumière grâce aux grandes baies latérales.



Le sanctuaire ouvre largement sur le déambulatoire et les chapelles rayonnantes par des grandes arcades d'un remarquable élanement.

du XIII<sup>e</sup> siècle; des préoccupations liturgiques sont peut-être également intervenues dans l'abandon des tribunes, mais nous n'en avons pas conservé trace.

Quoi qu'il en soit, la décision fut prise en 1253 de confier la reconstruction du chœur à l'architecte Gauthier de Varinfroy, qui s'engagea à résider à Meaux pour diriger le chantier, tout en conservant le droit de suivre en même temps celui de la cathédrale d'Évreux<sup>54</sup>. En 1263, l'évêque donna au chapitre le droit de prendre de la pierre dans sa carrière de Varreddes, village situé sur la Marne, à une dizaine de kilomètres en amont de Meaux. Malgré sa tendance à une décomposition de l'épiderme sous l'effet des intempéries, vivement

dénoncée par les restaurateurs du XIX<sup>e</sup> siècle, la pierre de Varreddes est demeurée jusqu'à la fin des travaux le matériau privilégié des constructeurs de la cathédrale de Meaux, et ce jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, alors que le calcaire de l'Oise régnait en maître sur les chantiers de la région parisienne. Malgré ses défauts<sup>55</sup>, il semblerait qu'au Moyen Âge cette pierre ait été d'un usage assez répandu dans la région, puisque l'on en retrouve même mention dans deux chantiers parisiens des années 1480<sup>56</sup>. L'une des raisons de cette fidélité à un matériau pourtant friable était certainement d'ordre financier : la fabrique de Saint-Étienne de Meaux possédait une carrière à Varreddes<sup>57</sup>.

Pour assurer le financement régulier du chantier, l'évêque et le chapitre décidèrent en 1268 de lui affecter pendant dix ans les revenus de tous les bénéfices ecclésiastiques vacants dans le diocèse, mesure qui fut réitérée en 1282 (ou 1292<sup>58</sup>). Par conséquent, la cathédrale jouit dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle d'un apport financier significatif. À titre de comparaison, c'est la même durée, vingt ans d'annates, qui fut concédée par le pape Clément V en 1307 pour l'œuvre de la cathédrale de Bordeaux<sup>59</sup>. Bien entendu, les sommes en jeu ne sont pas les mêmes : le diocèse de Meaux était de petite taille et ne fournissait qu'un revenu moyen. Néanmoins, le recours à une sorte de taxe qui garantissait la stabilité financière du chantier permit d'aboutir à un résultat très homogène en dépit de certains soubresauts politiques que l'on entrevoit dans les textes – en 1279, la cathédrale fut le théâtre d'un coup de force de la Commune contre l'église de Meaux<sup>60</sup>.

Le chœur et le transept de Saint-Étienne de Meaux constituent en effet la partie la plus harmonieuse de l'édifice, à la fois monumentale et raffinée. Si la même esthétique rayonnante se retrouve dans tout cet ensemble, on distingue toutefois trois grandes phases de construction. La première porte sur le chœur, la deuxième sur le bras sud du transept et la troisième sur le bras nord.

Dans le chœur, Gauthier de Varinfroy a supprimé les tribunes et rehaussé le collatéral extérieur ainsi que les chapelles rayonnantes en les perçant de très grandes baies qui baignent le sanctuaire d'une lumière indirecte. Le vaisseau central a lui aussi reçu des fenêtres hautes aux réseaux plus fins, désormais indépendants du mur. La partie tournante du sanctuaire présente des grandes arcades très élancées. Dans les parties droites du chœur, l'élévation du vaisseau central est modifiée avec l'adjonction d'un étage de « fausses tribunes » qui amène un subtil jeu graphique entre l'espace central et celui des collatéraux. Le décor du triforium est lui aussi particulièrement raffiné. Il n'est pas exactement identique sur l'ensemble du chœur. Dans les trois pans orientaux de l'abside, il reste en effet indépendant du réseau des fenêtres hautes. En revanche, dans le reste du chœur, il est recoupé par un meneau qui se prolonge au niveau supérieur, même si un léger cordon horizontal s'interpose entre les deux niveaux. Cette disposition évoque le dessin des remplages des travées droites du chœur de Saint-Sulpice de Favières, une église de pèlerinage contemporaine du chantier meldoï<sup>61</sup>.

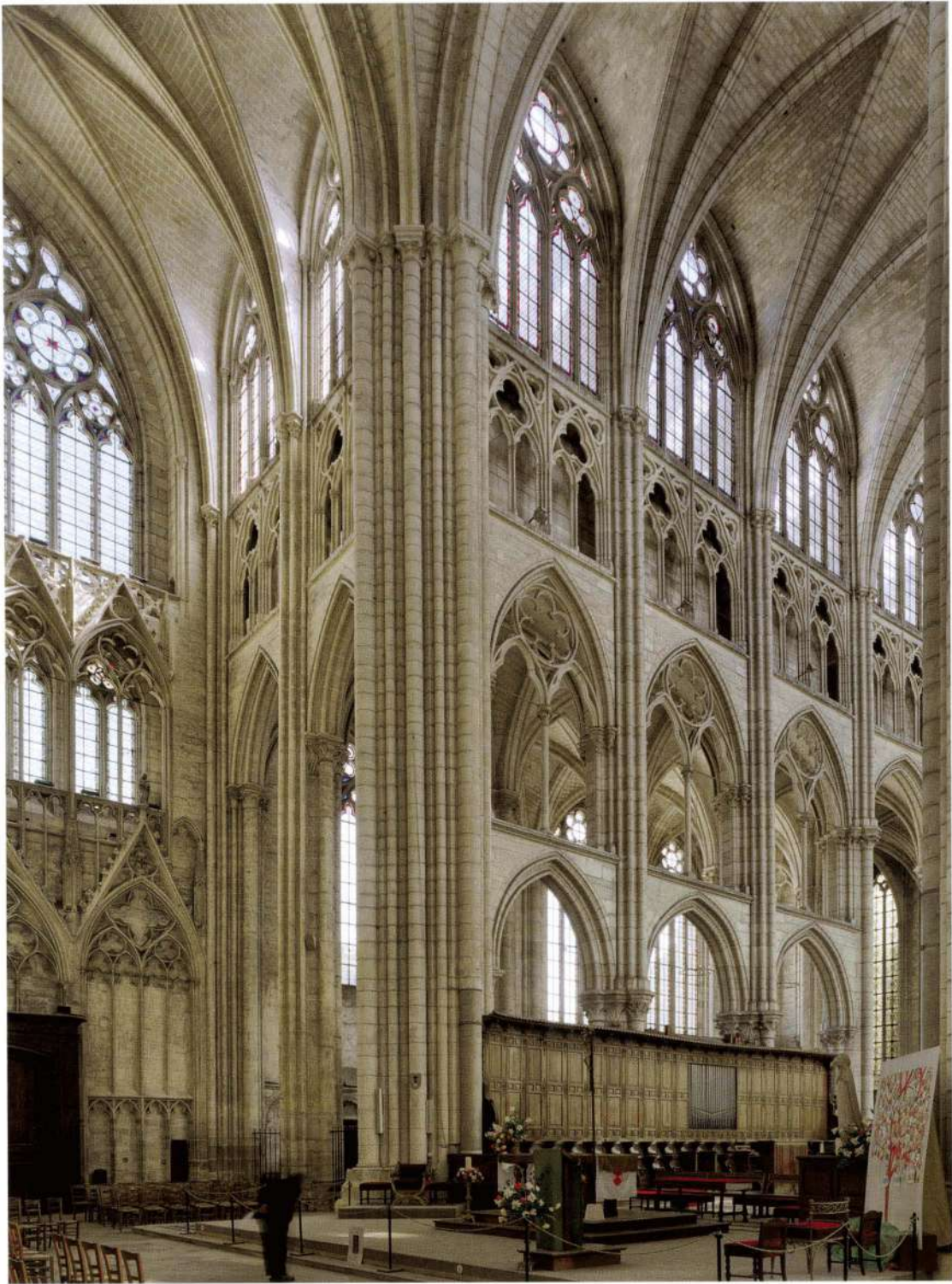


Le triforium du chœur abrite une étroite galerie de circulation. Le mur extérieur, nu et aveugle, contraste avec le décor raffiné tourné vers l'intérieur de la cathédrale.

PAGE CI-CONTRE Les travées droites du chœur présentent un parti très original à quatre niveaux, avec de « fausses tribunes » entre les grandes arcades et le triforium.

Si certains choix, comme celui du triforium, s'inscrivent dans les recherches architecturales alors menées dans le milieu parisien, le chœur de Gauthier de Varinfroy est resté fidèle par d'autres traits à des traditions plus anciennes. Le triforium n'est pas éclairé, contrairement à ceux de l'abbaye de Saint-Denis ou de la cathédrale de Troyes. Le niveau supérieur reste peu développé en hauteur. Les « fausses tribunes » sont une rareté (peut-être inspirée d'exemples normands, tels que la cathédrale de Rouen ou la collégiale d'Eu). Les piles du sanctuaire sont flanquées d'une unique colonnette, sur le modèle de la cathédrale de Soissons. Autant d'éléments qui distinguent le chœur de Meaux d'une création rayonnante *ex nihilo* et semblent bien être des clins d'œil à la première cathédrale gothique, dont Gauthier de Varinfroy a par ailleurs remployé les pierres.

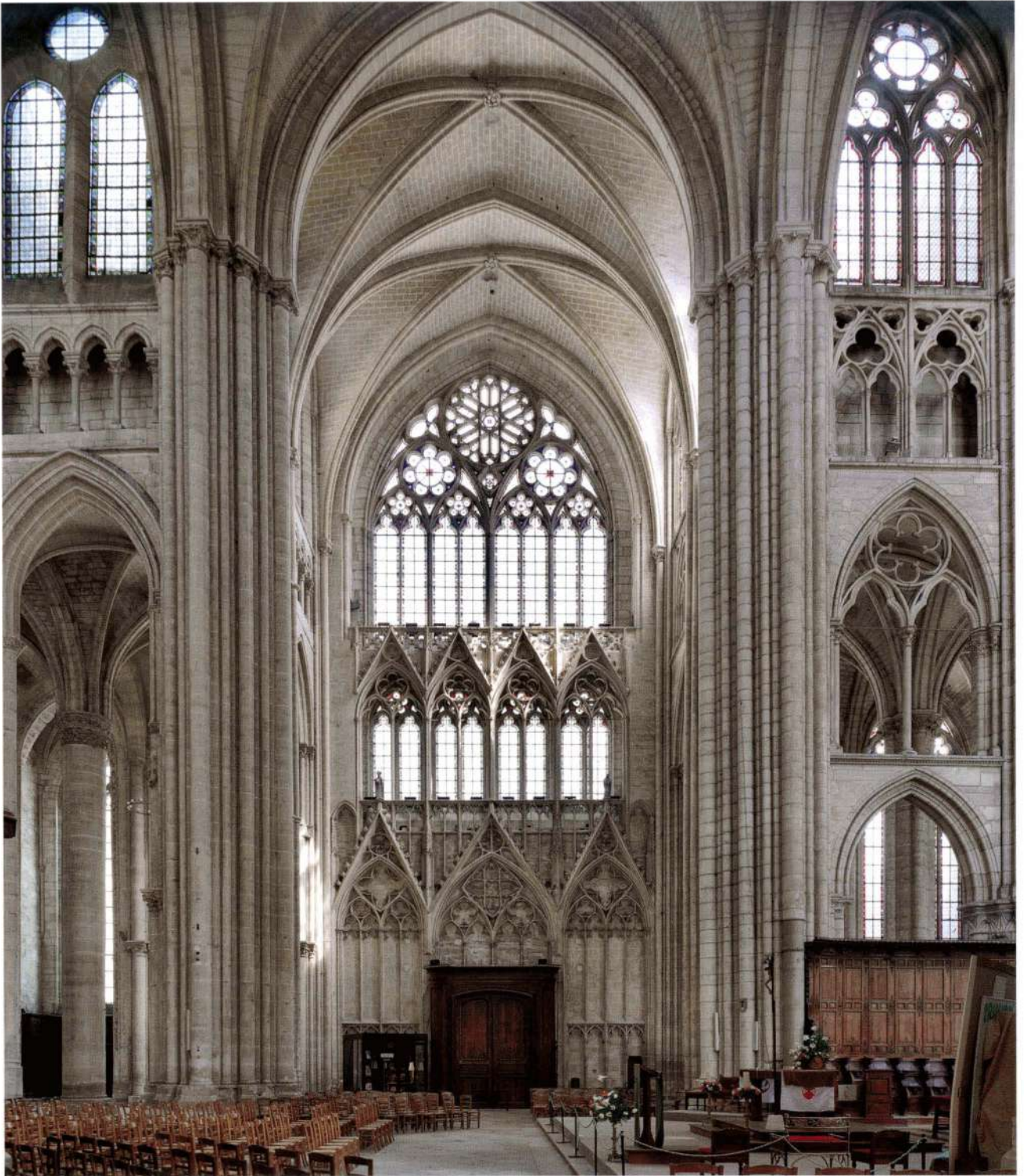
La façade du bras sud du transept est quant à elle plus « moderne » dans la répartition de ses niveaux, avec un grand triforium éclairé et un niveau supérieur totalement ajouré, de même hauteur que le niveau inférieur orné, au revers, de remplages aveugles. Selon les dernières réflexions de Peter Kurmann, il est possible que ce beau morceau d'architecture ait lui aussi été conçu par Gauthier de Varinfroy dans les années 1270<sup>62</sup>.



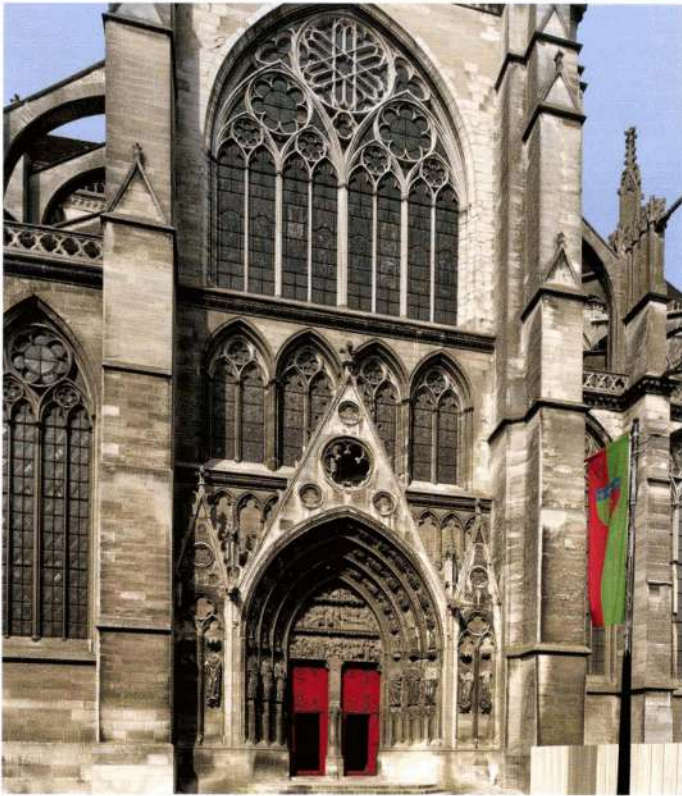


Le bras sud du transept.





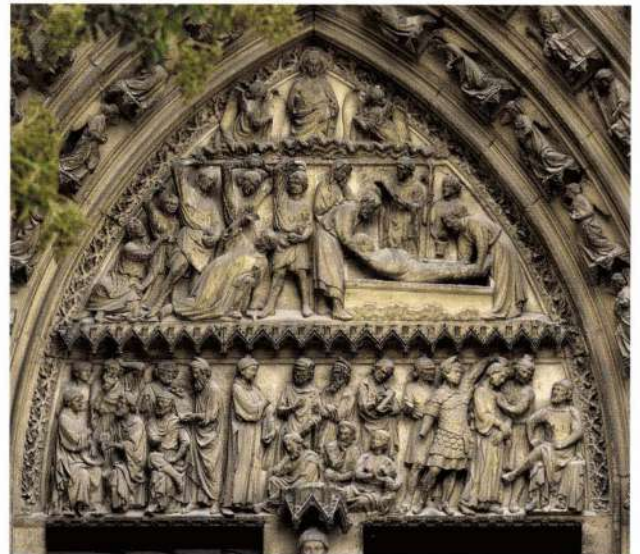
Le bras nord du transept. La composition reprend celle du bras sud mais substitue au découpage horizontal une organisation plus verticale, liant entre eux les différents niveaux.



La façade du bras sud du transept.

Il s'inscrit en tout cas dans la continuité de l'esthétique rayonnante adoptée dans le chœur, avec toutefois certaines innovations formelles dans le travail graphique, telles que les trilobes aigus dans les écoinçons au sommet des remplages aveugles (peut-être inspirés de Saint-Urbain de Troyes<sup>63</sup>). Le décor raffiné qui caractérise ainsi l'intérieur se retrouvait aussi à l'extérieur, sur les gâbles de la façade méridionale, mais ceux-ci ont été refaits dans un style beaucoup plus simple à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>64</sup>.

Le bras sud du transept de Notre-Dame de Paris, élevé dans les années 1260 par Pierre de Montreuil, a manifestement servi de source d'inspiration à son homologue meldeois. La filiation est sensible aussi bien dans le décor du revers de la façade que dans le tympan sculpté du portail. Ce dernier est en effet la copie littérale du modèle parisien, quoique dans un style un peu plus nerveux. C'est l'une des toutes premières copies « à l'identique » du Moyen Âge européen<sup>65</sup>. Cette similitude avait été interprétée comme un manifeste politique lié au rattachement de la ville au domaine royal, en 1285. La nouvelle datation proposée par Peter Kurmann conduit à abandonner cette signification politique au profit d'une influence purement artistique, signe du prestige de l'œuvre parisienne, qui se fait également sentir sur la sculpture de la cathédrale de Reims<sup>66</sup>.



La vie de saint Étienne est sculptée au tympan du portail des Merciers, sur le bras sud du transept. Elle reproduit fidèlement celle de Notre-Dame de Paris (à droite).

Le bras nord du transept, tout en reprenant la même organisation d'ensemble, présente une ornementation un peu différente qui trahit une date plus avancée, sans doute vers 1300. Les fenêtres hautes ont repris le modèle du bras sud, mais le décor du triforium et du soubassement s'en écarte par des formes plus complexes et plus anguleuses, telles que celles des gâbles triangulaires. Ceux-ci relient entre eux des niveaux qui, au revers de la façade méridionale, étaient clairement séparés par une forte corniche. Le principe de répartition horizontale du décor de remplages qui caractérisait le bras sud est ainsi abandonné au profit d'une formule verticale, plus courante dans l'architecture rayonnante<sup>67</sup>.

Peter Kurmann a proposé d'attribuer l'exécution du bras nord du transept à Pierre de Varinfroy, probable descendant de Gauthier, cité lors de la pose de la première pierre du collège de Navarre en 1309 en présence de l'évêque de Meaux Simon Festu<sup>68</sup>. Ce dernier était l'exécuteur testamentaire de la reine Jeanne de Navarre, présentée par la tradition comme une grande bienfaitrice de la cathédrale de Meaux<sup>69</sup>. Sous l'Ancien Régime, on se plaisait à reconnaître dans la petite figure couronnée sculptée à la clé de voûte du rond-point un hommage à cette reine. Toutefois, son nom n'apparaît dans aucune des sources conservées, et l'obituaire n'en fait pas non plus mention.

#### L'ADJONCTION DE DEUX CHAPELLES AU CHEVET

Ce même Simon Festu fut en tout cas à l'initiative de l'achèvement du chevet de la cathédrale au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle. Deux nouvelles chapelles rayonnantes furent en effet élevées entre les trois déjà existantes, rendant ainsi le plan de Saint-Étienne de Meaux plus conforme à celui de la plupart des cathédrales gothiques. Par une charte accordée en 1317, le roi concéda le terrain pour la chapelle sud, à la sollicitation de l'évêque<sup>70</sup>. Il fit de même pour la chapelle nord en faveur du chapitre cathédral, en 1322<sup>71</sup>. Toutefois, l'examen de l'arcature aveugle présente dans ces deux chapelles semble contredire les dates fournies par les textes : celle de la chapelle nord, avec son redoublement des colonnettes engagées, présente un raffinement très proche du bras nord du transept, alors que celle de la chapelle sud est d'un dessin plus simple. Peut-être la mort de l'évêque Simon Festu peu de temps après l'octroi de la charte royale a-t-elle entraîné un délai dans l'exécution de son projet ; à moins que ce ne soient les restaurations du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle qui aient modifié l'aspect de l'arcature.



Le déambulatoire. La chapelle à gauche est une adjonction du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle. Son arcature basse présente un dessin plus complexe que celle de la chapelle adjacente.

L'ACHÈVEMENT DE LA NEF : LA CAMPAGNE DU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE

Dans les années 1330, les travaux reprirent dans la nef, avec l'adjonction de deux chapelles latérales le long du flanc sud. La première, près du transept, était en cours de construction en 1331 lorsque le chapitre accorda à Jean Rose, un riche bourgeois de Meaux, l'autorisation d'y fonder un autel en l'honneur du Saint-Sacrement, ainsi que le privilège de s'y faire inhumer avec son épouse<sup>72</sup>. Leur dalle funéraire en pierre de Tournai se voit encore dans la chapelle, remontée contre le mur occidental. Quant à la seconde chapelle, dédiée à saint Martin, elle est dite « nouvellement bâtie » dans l'acte de février 1340 qui autorise le chanoine Simon de Saint-Cloud à y fonder une chapellenie<sup>73</sup>. S'il faut en croire une gravure antérieure à la restauration du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>74</sup>, les deux chapelles semblent avoir été construites ensemble car la maçonnerie est homogène ; le mur extérieur, aujourd'hui nu, était à l'origine orné de statues sous dais.

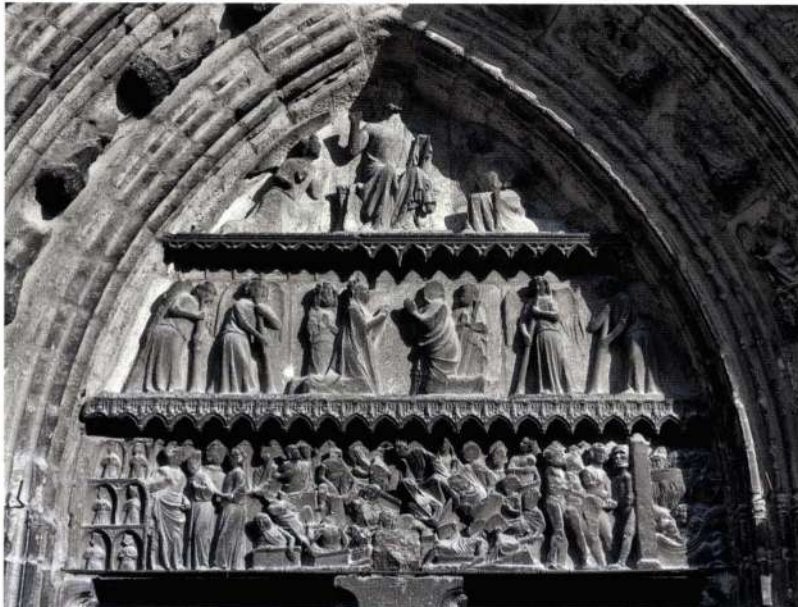
Mais le principal chantier lancé dans les années 1330 fut l'allongement de la nef et la mise en place de la façade occidentale. Le projet d'achever la cathédrale remontait en fait aux années 1320, comme en témoigne l'expertise rendue par le maître des œuvres du roi Nicolas de Chaumes en 1326, aussitôt suivie d'une autorisation

délivrée par le roi Charles IV en 1327 pour étendre l'édifice vers l'ouest. Toutefois, les travaux ne semblent avoir commencé que sous le règne de Philippe VI, qui réitéra la concession du terrain en 1335<sup>75</sup>.

Le plan adopté s'inspire de celui de Notre-Dame de Paris en ménageant un espace intermédiaire, sous les tours, pour établir la transition entre les cinq vaisseaux de la nef et les trois portails de la façade<sup>76</sup>. Mais la nef est beaucoup plus courte que dans toutes les autres cathédrales gothiques, si ce n'est celle de Senlis<sup>77</sup>. On ignore la cause de cette particularité (sans doute des problèmes fonciers ?), mais elle fut en tout cas relevée par l'architecte Nicolas de Chaumes dans son expertise de 1326<sup>78</sup>.

Par ailleurs, la façade de Meaux ne reflète pas l'harmonie de celle de Paris, mais se révèle au contraire très hétérogène. En effet, deux portails (au centre et à droite) présentent un décor rayonnant alors que l'ensemble de la partie gauche, tour comprise, et la rose accusent un style flamboyant. Cette rupture formelle est notamment sensible au niveau des couronnements des portails : celui de gauche est coiffé d'un gâble en accolade réalisé vers 1500, tandis que les deux autres ont un haut gâble triangulaire orné de remplages. Les sculptures des tympans sont, elles aussi, très différentes : celui de gauche, dédié à saint Jean-Baptiste,

Le Jugement dernier, au tympan du portail central (XIV<sup>e</sup> siècle).



Console à l'ange musicien supportant le linteau du portail central.

PAGE CI-CONTRE La façade occidentale.





L'Annonciation, au linteau du portail de la Vierge [xiv<sup>e</sup> siècle].

suit la mode vestimentaire des années 1500-1510 alors que le *Jugement dernier* (portail central) et les scènes de la vie de la Vierge (portail sud) datent du xiv<sup>e</sup> siècle, l'Annonciation reprenant notamment un type iconographique attesté à la cour de France chez l'enlumineur Jean Pucelle. Le décor couvrant porté sur les murs et les contreforts, tout autour de ces portails, est lui aussi de style flamboyant à gauche, et rayonnant à droite. Il comportait sans doute des statues aujourd'hui disparues; d'après l'inscription gravée sur le contrefort à droite du portail central, y étaient notamment représentés les saints évêques du diocèse; le choix de cette iconographie est peut-être à mettre en rapport avec le renouvellement du culte de saint Hildevert dans la cathédrale en 1328<sup>79</sup>.

L'arrêt des travaux dont cette façade porte la trace s'explique par le contexte historique troublé dans lequel a été plongée la ville pendant la guerre de Cent Ans. En juin 1358, Meaux fut le théâtre d'une lutte acharnée entre les partisans d'Étienne Marcel et ceux du régent

Charles, dont les troupes, victorieuses, dévastèrent toute la rive droite de la ville. La cathédrale ne fut pas épargnée : le trésor fut pillé et le service momentanément suspendu; en juillet 1358, le chapitre cathédral demandait au régent l'autorisation de célébrer ses messes dans la collégiale Saint-Santin au Marché en attendant que la cathédrale fût réconciliée<sup>80</sup>.

Malgré l'ampleur du désastre, une reprise se manifesta avant la fin du xiv<sup>e</sup> siècle. En juillet 1358, le dauphin avait accordé au chapitre « les confiscations et amendes » de la ville pour l'indemniser des pertes subies<sup>81</sup>. Les donations pieuses à la fabrique de Saint-Étienne avaient repris dès les années 1370, comme en témoigne par exemple le testament de Jean Soison<sup>82</sup>. La famille royale ne fut pas en reste : en 1363, la reine Jeanne d'Évreux donna plusieurs reliques à la cathédrale<sup>83</sup>, et le trésor conservait encore au xvii<sup>e</sup> siècle un ornement rouge offert par Charles V<sup>84</sup>. Enfin, en réponse à une sollicitation de Charles VI, la ville délivra 440 livres à la fabrique en 1393-1394. À cette contribution déjà connue des historiens, mais trop faible pour assurer le bon déroulement d'un important chantier, il faut ajouter une autre mention inédite tirée de l'inventaire des titres de la fabrique : en 1393, 2 000 livres furent payées à celle-ci par les exécuteurs testamentaires du chanoine Chardon, somme « employée aux réparations de l'église dudit Meaux<sup>85</sup> ». La prise de la ville par les Anglais en 1422 sonna le glas de cette prospérité. Mais ce faisceau d'indices d'ordre historique concourt à réévaluer l'importance des travaux menés vers la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, jusqu'ici jugés très limités : Peter Kurmann les cantonnait au soubassement du mur gouttereau nord de la nef et à la couverture provisoire de la « tour Noire<sup>86</sup> ».

On sait grâce à des textes retrouvés par Henri Stein que les travaux conduits sous Charles VI ont en partie consisté en restaurations menées sur les parties déjà construites. Un procès-verbal de 1411 signalait en effet d'importants désordres sur les murs, les piliers et les voûtes du côté sud<sup>87</sup>. Les experts mettaient en cause les boutiques et maisonnettes accolées au flanc de la cathédrale, qui gênaient l'écoulement des eaux. Le chapitre avait déjà obtenu des lettres royales ordonnant la destruction d'une partie de ces appendices vers 1361<sup>88</sup>, mais pour les voir rétablis une vingtaine d'années plus tard. Charles VI réitéra l'ordre de tous les supprimer en 1412. Le côté sud de la cathédrale

semble être demeuré dégagé jusqu'en 1602<sup>89</sup> ; il fallut ensuite attendre les années 1850-1860 pour que l'édifice soit à nouveau débarrassé de ces adjonctions<sup>90</sup>.

Mais les sommes collectées par la fabrique ont certainement aussi servi à continuer les travaux sur la nef. Malheureusement, il est difficile de déterminer avec précision ce qui fut alors construit, car les architectes de la cathédrale de Meaux ont fait preuve, à l'intérieur de l'édifice, d'une étonnante fidélité au registre formel rayonnant, et ce jusque dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle. Peter Kurmann s'est appuyé sur certains détails, comme l'emploi de bases prismatiques et de chapiteaux à feuillage plus charnu, pour distinguer les parties les plus récentes : dans le triforium par exemple, c'est l'abandon pur et simple des chapiteaux feuillagés et la forme prismatique des bases des colonnettes qui permettent d'attribuer le côté nord à l'époque flamboyante et le côté sud au xiv<sup>e</sup> siècle, les deux arcatures étant par ailleurs identiques.

Les différences entre les diverses campagnes sont donc assez subtiles et c'est à titre d'hypothèse que nous proposons ici de rattacher à la campagne des années 1390 non seulement la base du mur gouttereau nord de la nef, comme le proposait Peter Kurmann, mais aussi d'autres éléments, à commencer par les piles libres supportant la « tour Noire », dont les plinthes sont plus élevées que celles des piles engagées voisines, et le triforium des deux premières travées méridionales de la nef, dont le dessin est très différent de celui utilisé dans le chœur et dans le transept<sup>91</sup>. Par ailleurs, on peut sans doute inclure aussi dans les travaux de la fin du xiv<sup>e</sup> siècle certaines parties de la façade occidentale, qui combinent un répertoire rayonnant et des formes flamboyantes. Le gâble au-dessus du portail de la Vierge, par exemple, introduit dans une composition d'inspiration rayonnante un motif nouveau, le cercle recoupé d'un « S » ; cette formule rappelle les dais des voussures du portail du Jugement dernier de la cathédrale d'Auxerre (vers 1400<sup>92</sup>), ou certains détails du « Beau Pilier » de la cathédrale d'Amiens et des fenêtres des deux chapelles avoisinantes<sup>93</sup>, commandes du cardinal Jean de la Grange dans le dernier quart du xiv<sup>e</sup> siècle<sup>94</sup>.

Il faut du reste souligner l'originalité de ces gâbles de façade, dont le décor plein détonne dans l'esthétique rayonnante de la France du Nord. Il existe certes des exemples de gâbles non ajourés à décor de remplages dans certaines façades rayonnantes, telles que celle des

cathédrales de Lyon<sup>95</sup> ou de Famagouste<sup>96</sup>, mais ils s'intègrent dans un parti mettant l'accent sur la muraille, alors que dans les édifices rayonnants construits en France du Nord à la même époque, la tendance est plutôt à sculpter des gâbles de plus en plus élevés et ajourés, comme aux deux bras du transept de la cathédrale de Rouen<sup>97</sup>. Dans notre région, les gâbles pleins existent aussi mais sont plutôt cantonnés à un rôle mineur, comme sur les chapelles nord de Saint-Denis ou à l'oratoire de saint Louis à la Sainte-Chapelle du palais de la Cité.



L'orgue et les parties hautes de la nef. La galerie du triforium date du xiv<sup>e</sup> siècle. Les remplages au-dessus, de style flamboyant, sont plus tardifs.



Les portails de la façade, vus en plongée.

La naissance de saint Jean-Baptiste, au portail gauche de la façade (vers 1500).

Une autre particularité de ces portails, mise en relief par Dany Sandron, est leur traitement homothétique : le portail central est à peine plus haut que les autres, ce qui est contraire à l'organisation traditionnelle des façades gothiques<sup>98</sup>. Si le portail nord avait reçu le même gâble que le portail sud, l'impression de se trouver face à trois accès à peu près identiques aurait encore été renforcée. Cette diminution de la prééminence du portail central est, comme le recours aux gâbles pleins, un programme qui ne semble pas avoir d'antécédent<sup>99</sup> ni d'émule dans la région.

Pour conclure sur les difficultés d'analyse que pose cette façade, nous évoquerons brièvement le portail gauche. Il est traditionnellement attribué à la générosité du chantre Jean de Marcilly (mort en 1506), datation qui s'accorde avec son gâble en accolade, avec le style du décor architecturé et avec celui des sculptures du tympan et des voussures. Mais les consoles ornées d'anges qui supportent le tympan sont de même style que celle des







Ange et saintes aux voussures du portail Saint-Jean-Baptiste (vers 1500).

portails voisins<sup>100</sup>. Il semblerait donc que les trois portails aient bien été élevés dès le *xiv*<sup>e</sup> siècle, mais que le décor de celui de gauche ait été entièrement refait vers 1500<sup>101</sup>. Cette hypothèse a été confirmée par la découverte d'un fragment du portail d'origine en remploi, à l'occasion du dernier chantier de restauration<sup>102</sup>.

#### LA DERNIÈRE PHASE DE TRAVAUX (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> SIÈCLE)

La dernière partie de la guerre de Cent Ans fut pour l'église de Meaux une période très difficile, plus encore que l'épisode brutal mais ponctuel de 1358. Lors de la prise de la ville en 1422, les Anglais s'emparèrent de l'évêque Robert de Girème, dont les biens tombèrent en régle. Quant au chapitre, il demeura plusieurs années dans une situation financière très sombre. Un compte de l'année 1425-1426 signale que « toutes les terres de chappitre estoient en friche et en ruine, et n'y avoit riens labouré lesdiz ans ne les ans precedans ou bien pou<sup>103</sup> ». Les chanoines se déclarèrent du reste incapables de célébrer dignement l'office de 1428 à 1456<sup>104</sup>.

Il semble donc que le chantier de la cathédrale soit resté interrompu pendant toute la première moitié du *xv*<sup>e</sup> siècle. La date de sa reprise remonterait, selon la tradition, à l'épiscopat de Jean du Drac (1459-1473), dont les dragons sculptés sur le troisième pilier sud de la nef seraient l'emblème<sup>105</sup>. Pierre Janvier affirme même avec précision que l'on fit les fondations de la tour nord en 1466, et reconnaît « les dragons qui sont les armes de cet évêque jusques au premier étage »

de cette tour<sup>106</sup>. Les petits monstres de ce genre sont malheureusement un motif trop courant dans la sculpture flamboyante pour que nous puissions être sûrs du rôle joué par ce prélat. En revanche, ce sont bien les armes de Jean Lhuillier (1483-1500), d'azur à trois coquilles d'or, qui sont sculptées sur le pilier voisin, attestant de travaux de restauration dans la nef. En 1484, cet évêque accorda quarante jours d'indulgences aux fidèles prêts à rejoindre la confrérie nouvellement fondée en l'honneur de saint Étienne, et à contribuer « de leurs deniers pour la réfection du portail et de la nef de l'église, auxquelles dépenses la fabrique ne peut contribuer<sup>107</sup> ». Jean Lhuillier semble en outre avoir complété<sup>108</sup> la clôture de chœur sculptée commandée par son prédécesseur Louis de Melun et par divers donateurs, tant clercs que laïcs, que l'on voyait figurés sur les bas-reliefs avant leur destruction par les protestants en 1562<sup>109</sup>. Au tournant du *xv*<sup>e</sup> et du *xvi*<sup>e</sup> siècle, la ville contribua pour sa part par plusieurs dons répétés au chantier de la cathédrale, tout en finançant également celui de l'église Saint-Christophe<sup>110</sup>.

En l'absence de tout compte ou registre de délibérations capitulaires, il est difficile de suivre avec précision le déroulement de cette campagne flamboyante, mais les bases prismatiques de certains piliers attestent de leur construction (piles libres de la tour nord) ou de leur reprise en sous-œuvre (autres piliers de la nef). Les parties hautes des premières travées de la nef ont également été élevées à cette époque. Le « M » sculpté



**Animaux fantastiques** sculptés sur le troisième pilier sud de la nef. On y reconnaît traditionnellement les dragons qui sont les armes parlantes de l'évêque Jean du Drac.

**Armoiries de l'évêque Jean Lhuillier** sur le pilier voisin.

Le tympan de la porte Maugarny.

à la clé de voûte de la deuxième travée commémore peut-être la participation financière de la ville au chantier.

Un petit portail sculpté dans le collatéral nord du chœur remonte quant à lui, d'après son style, à la fin du *xv<sup>e</sup>* siècle. Connu sous le nom de « porte Maugarny » en raison d'un épisode bien antérieur, il porte des armes non identifiées appartenant sans doute à un membre de la famille des Girème<sup>111</sup>. Il a été reculé vers l'intérieur de la cathédrale au *xix<sup>e</sup>* siècle et n'est donc plus solidaire de son environnement architectural.

Les deux chapelles bordant la nef du côté nord sont mieux renseignées. La première, dédiée à l'Annonciation, fut fondée en 1506 par le chantre Jean de Marcilly, mort peu après et inhumé dans cette chapelle, où l'on voit encore sa dalle funéraire<sup>112</sup>. La seconde fut fondée en 1512 par Pierre Fabry, dont la dalle est également conservée.

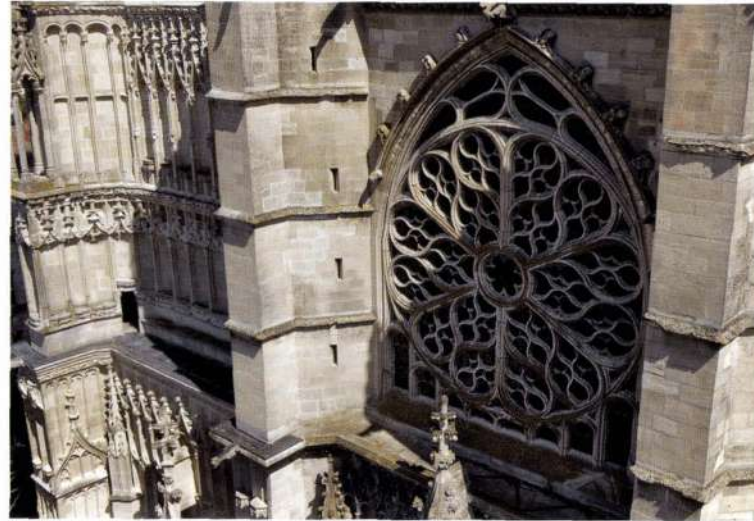
Plusieurs mentions nous indiquent que, vers 1515, le chantier était encore en pleine activité. Aux sources évoquées par l'abbé Ledieu<sup>113</sup>, on peut ajouter un document des Archives nationales concernant le procès intenté pour un vol commis dans la cathédrale,

en février 1516 : le délit avait été commis dans la chapelle Saint-Georges, « près le grand portail où l'on massonne<sup>114</sup> ». Un autre document inédit des Archives nationales confirme l'assertion de Pierre Janvier, selon laquelle la tour nord aurait été achevée vers 1533<sup>115</sup>. En effet, un accident se produisit lors de l'installation d'une cloche dans cette tour en mai 1532, provoquant la mort de l'une des personnes présentes<sup>116</sup>. La pose des cloches signifie qu'à cette date la tour devait être à peu près terminée, même si quelques aménagements furent apportés un peu plus tard, comme les remplages des baies nord de la nef, sous le clocher (vers 1540-1550<sup>117</sup>). La présence des salamandres et des fleurs de lys sur le garde-corps supérieur du pignon (refait par la suite<sup>118</sup>) suggère une intervention de François I<sup>er</sup> en faveur de la cathédrale de Meaux, comme à Beauvais ou à Troyes. La tour était à l'origine couronnée par quatre pinacles de près de 7 mètres de haut, qu'il fallut diminuer de moitié vers 1700<sup>119</sup> et qui furent remplacés, au début du *xix<sup>e</sup>* siècle, par des sortes de bouteilles assez disgracieuses ; les petits pinacles flamboyants que l'on voit actuellement sont le résultat des dernières restaurations.

On avait certainement prévu un pendant à cette tour du côté sud, mais pour des raisons qui demeurent inconnues (probablement d'ordre financier), la façade ne fut jamais achevée et la tour sud est demeurée dans son état provisoire. Son sommet est recouvert d'un essentage d'ardoises et de bardeaux de bois qui lui a valu son surnom de « tour Noire ».

Bien qu'aucun document ne nous livre le détail des travaux menés sur la façade occidentale ni le nom de l'architecte qui les a dirigés, quelques précisions peuvent être tirées de l'examen du monument lui-même. La grande rose est exactement du même type que celles dessinées par Martin Chambiges pour les cathédrales de Sens, de Troyes et de Beauvais<sup>120</sup>. La tour nord, pour sa part, semble avoir été élevée en plusieurs phases, si l'on en croit la structure de l'escalier en vis qui la dessert ainsi que les variations du décor couvrant, caractéristique de l'époque flamboyante, qui se déploie sur les quatre niveaux de l'élévation. Aux niveaux médians, ce décor est sculpté seulement sur la face occidentale, où le mur est orné d'une succession d'arcatures très proche des façades des cathédrales de Troyes et surtout d'Auxerre<sup>121</sup>. Au-dessus, les formes plus courbes, qui occupent cette fois les quatre faces de la tour, évoquent plutôt les parties hautes de la tour Saint-Jacques à Paris, commencée par Jean de Felin et achevée par Pierre Chambiges<sup>122</sup>.

Malgré ces indéniables similitudes avec l'art des Chambiges, la façade meldeoise ne possède pas la monumentalité ni l'élan vertical des transepts de Sens et de Beauvais, ou de la façade occidentale de Troyes (malgré son inachèvement). De nombreux détails de ces différentes réalisations sont également absents à Meaux, tels que le gâble barré d'un garde-corps au-dessus des portails ou les trilobes rampants<sup>123</sup>. Il paraît donc plus prudent de conserver pour l'instant son anonymat au chantier meldeois, tout en réévaluant son intérêt souvent jugé médiocre. Les textes nous ont transmis le nom de maçons actifs à Meaux à la fin du xv<sup>e</sup> siècle ou au début du xvi<sup>e</sup> siècle, comme Jean Lesueur (en 1491) ou Pierre Coleau (en 1516), mais aucun n'est qualifié par les sources de maître de l'œuvre de Saint-Étienne. En l'état actuel des connaissances, on se bornera donc à conclure que la façade de la cathédrale de Meaux a été achevée à l'époque flamboyante par plusieurs architectes, dont l'un appartenait vraisemblablement à l'entourage de Pierre Chambiges.



La grande rose de la façade.



La partie supérieure de la tour nord.

#### LE TEMPS DES RESTAURATIONS

À partir de la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, les travaux sur la cathédrale n'ont plus porté sur des constructions nouvelles mais seulement sur l'entretien de l'édifice existant et sur son aménagement intérieur.



La tribune d'orgue s'inscrit dans la dernière phase de construction de la cathédrale au XVI<sup>e</sup> siècle. L'instrument possède un beau buffet du XVII<sup>e</sup> siècle.

Les restaurations sont bien connues pour le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un des plus gros chantiers du service des édifices diocésains, que nous évoquerons brièvement plus loin et qui a déjà été abondamment étudié<sup>124</sup>. Les restaurations antérieures à la Révolution sont en revanche moins bien connues, mais plusieurs documents d'archives montrent pourtant que, sous l'Ancien Régime, la cathédrale faisait l'objet d'un entretien régulier dont les frais étaient pris en charge par la fabrique; si les revenus de celle-ci étaient insuffisants pour couvrir les dépenses, le montant devait être partagé entre l'évêque et le chapitre. Les héritiers de Bossuet furent ainsi condamnés par le Parlement à régler la somme de 1400 livres en 1711, correspondant à la moitié du coût des réparations menées sur la cathédrale pendant son épiscopat<sup>125</sup>.

Les archives capitulaires signalent plusieurs restaurations : on est intervenu sur le comble en 1577; en 1658, les joyaux de l'église furent engagés pour contribuer aux réparations<sup>126</sup>, ce qui est peut-être à mettre en rapport avec la destruction de la flèche de la croisée vers 1640; en 1733, un accord intervint entre l'évêque et le chapitre pour passer le marché de différents ouvrages de

maçonnerie à faire à la cathédrale<sup>127</sup>; en 1769, l'architecte Galant établit un procès-verbal de visite de la cathédrale malheureusement perdu à la Révolution<sup>128</sup>. En revanche, on conserve l'expertise de Nicolas Toussaint Gabriel en 1784, qui décrit des travaux d'entretien; les interventions sont peu importantes, prises isolément, mais elles sont très nombreuses, signe de la nécessité d'entretenir régulièrement un édifice fragile; on songe au «peuple de médecins» se pressant au chevet des cathédrales gothiques, évoqué par Michelet<sup>129</sup>.

Dans l'ensemble, les travaux d'Ancien Régime ont finalement peu modifié l'architecture héritée du Moyen Âge, à part sur les parties sommitales. En revanche, le décor intérieur a connu de nombreuses transformations.

#### LE DÉCOR INTÉRIEUR

À partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, les travaux menés dans la cathédrale, si l'on excepte les restaurations, n'ont plus porté que sur le décor intérieur. Celui-ci a en effet connu de nombreux réaménagements, que ce soit pour des raisons liturgiques ou pour suivre le goût du jour. Il fallut aussi parfois remédier aux outrages subis par l'édifice : à la suite du sac de la cathédrale par les protestants en 1562, le jubé et la clôture de chœur durent être entièrement refaits. On attribue aussi traditionnellement à cette flambée de vandalisme la disparition des statues des ébrasements de la façade occidentale et la décapitation de toutes les figures sculptées au portail du bras sud du transept.

Toutefois, la plupart des interventions menées à l'intérieur de la cathédrale eurent pour simple cause la dévotion des chanoines et des évêques, qui eurent à cœur d'enrichir les chapelles de tableaux, lambris et grilles. Au XVII<sup>e</sup> siècle, plusieurs de ces commandes furent passées au peintre mellois Jean Senelle, également chargé d'orner la voûte de la chapelle épiscopale<sup>130</sup>. Certains de ces tableaux ont disparu, mais la cathédrale conserve le monumental retable de saint Éloi, offert par le chantre Guillaume Fremyn. Le tableau au centre du retable, peint par Senelle en 1649, représente les funérailles du saint évêque de Noyon, en présence de la reine Bathilde et de ses deux fils : discrète allusion à la période de régence dans laquelle le commanditaire avait joué un certain rôle. Deux autres œuvres exécutées par Senelle pour la cathédrale sont aujourd'hui conservées au musée Bossuet tout proche : la *Cène* et les panneaux consacrés à saint Martin.



Le retable de saint Éloi [1649], dans le collatéral nord du chœur : la *Mort de saint Éloi* est une toile du peintre meldeois Jean Senelle, commandée par le chantage Guillaume Fremyn, dont les armoiries figurent sur le tableau et les initiales sur l'entablement du retable.

La chapelle de la Vierge fit pour sa part l'objet d'un réaménagement complet sous l'égide de l'évêque Dominique de Ligny en 1661, qui la dota notamment d'un tableau de l'*Annonciation*<sup>131</sup>. Mais c'est surtout le sanctuaire qui retint l'attention des évêques, en lien avec des préoccupations liturgiques qui n'étaient pas dépourvues d'implications politiques : le prélat affirmait ainsi des opinions gallicanes ou, au contraire, se montrait proche de Rome. Au xvii<sup>e</sup> siècle, alors que l'assemblée du clergé avait adopté le concile de Trente,

Dominique Séguier s'efforça ainsi d'adapter le chœur de sa cathédrale au cérémonial de l'évêque publié à Rome, en plaçant la cathèdre au nord, surélevée de quelques marches<sup>132</sup>. Au xviii<sup>e</sup> siècle, le cardinal de Bissy entreprit pour sa part le remodelage complet du chœur, conduit dans les années 1720-1730. L'ancien maître-autel et son retable en pierre de style classique furent remplacés par un nouvel autel en marbre vert, consacré en 1726. L'autel *a retro* dédié à saint Blaise, qui occupait jusqu'ici le fond du sanctuaire et était

orné d'un «Sépulcre» sculpté, disparut en même temps que les anciennes dalles funéraires des évêques, dès 1722<sup>133</sup>. La clôture maçonnée du sanctuaire céda la place à sept grilles en serrurerie, posées en 1723 aux frais de l'évêque, du chapitre et grâce à un legs de Bossuet. Le jubé du xvi<sup>e</sup> siècle fut également remplacé par des grilles en fer forgé traditionnellement attribuées à Oppenord<sup>134</sup>; mais d'après un compte de 1732, l'auteur en serait plutôt un certain Robert, avec sans doute l'aide du serrurier meldeois Decalogne pour la pose sur place<sup>135</sup>. Ce jubé comportait deux autels dédiés à saint Faron et à saint Henri, patron du cardinal de Bissy; ils étaient ornés d'un tableau peint l'un par Hallé, l'autre par Jean Restout. De cet ensemble ne demeurent plus que le maître-autel et le caveau creusé sous le sanctuaire pour accueillir les restes des évêques, les autres éléments ayant disparu à la Révolution.

Cette réorganisation du sanctuaire s'intègre dans un mouvement général, qui toucha la plupart des cathédrales françaises dans le courant du xviii<sup>e</sup> siècle. Toutefois, Meaux se situe dans les premières à suivre le modèle parisien du jubé en deux corps séparés par une grille laissant voir le maître-autel. Celui-ci conserva jusqu'à la Révolution le principe de la suspense eucharistique, réalisée en 1727 par Gaignart, également auteur du médaillon de l'autel représentant la lapidation de saint Étienne.

Le renouvellement du décor du sanctuaire fut complété par l'installation, au-dessus des stalles des chanoines, d'une série de cartons copiés sur la tenture des *Actes des apôtres* de Raphaël, offerts par Louis XV en demeure un seul exemplaire : *L'Aveuglement d'Elymas*, accroché dans la nef. Nous évoquerons plus loin, dans le chapitre consacré à l'Église au xix<sup>e</sup> siècle, les nombreuses transformations qu'a connues la cathédrale après la Révolution; mais pour conclure cette brève évocation des fastes de l'Ancien Régime, on peut souligner que, sans être d'une aussi grande richesse que celui d'autres cathédrales françaises, le décor intérieur de Saint-Étienne de Meaux a su conjuguer plusieurs strates d'histoire en tenant compte des évolutions liturgiques; il faudra toutefois attendre le xix<sup>e</sup> siècle pour que soit enfin rendu hommage à Bossuet, son plus illustre évêque. J.F.



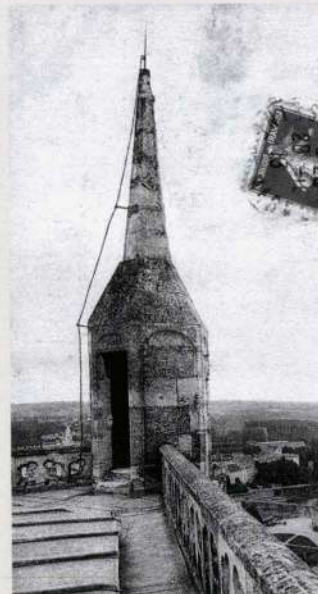
Le maître-autel et son médaillon, représentant la lapidation de saint Étienne.

Une cathédrale est un chantier permanent. Immense silhouette qui domine la ville presque comme au Moyen Âge, celle de Meaux ne déroge pas à la règle. Un siècle après les restaurations menées jusqu'en 1916, en particulier par Denis Devrez et Jean-Camille Formigé, d'importants travaux s'imposaient donc à nouveau. Ces interventions ont pu être menées en bénéficiant des acquis méthodologiques accumulés depuis 1830 par le service des Monuments historiques. En premier lieu, il convenait de revoir les toitures, dont les faiblesses entraînaient des fuites régulières dans l'édifice. En 1992, une étude dirigée par Jean-Louis Taupin permit la datation précise des charpentes médiévales de la nef, du transept et du chœur, avec un essai de restitution de leurs couvertures en tuiles colorées vernissées. Les travaux qui suivirent ont reconduit les dispositions plus simples adoptées par la suite sur la cathédrale, mais cette découverte a confirmé la sophistication des toitures des plus prestigieux édifices parisiens du XIII<sup>e</sup> siècle. Entre 1995 et 2000, toutes les couvertures de la cathédrale ont été remises en état, puis équipées des protections nécessaires contre les risques d'incendie.

Parallèlement, d'autres études ont apporté une meilleure connaissance de l'édifice. En 1999, celle effectuée sur le massif occidental a permis d'analyser la pierre de Varreddes, avec laquelle toute la cathédrale a été construite, et de comprendre ses dégradations. En effet, cette pierre calcaire apparemment solide comprend des inclusions d'argile, qui gonflent sous l'effet de l'humidité et ruinent peu à peu ses parements. Le matériau résiste bien lorsqu'il est à l'intérieur ou correctement protégé, mais il se délite irrémédiablement lorsqu'il est exposé aux intempéries. Une telle faiblesse explique pourquoi les façades de la cathédrale ont été tellement refaites, en particulier au XIX<sup>e</sup> siècle, et le mauvais état de la tour nord, sur laquelle peu de travaux avaient été entrepris. Entre 2001 et 2003, la restauration de cette tour a pu être réalisée en remplaçant les pierres dégradées par des pierres de même nature, mais dépourvues des défauts de celle de Varreddes. Tous les décors ruinés de la tour ont été restitués, à l'exception des garde-corps sculptés dont les dessins n'étaient plus connus, et les quatre pinacles sommitaux ont été complétés selon le projet inachevé de Jean-Camille Formigé.

En 2003, les verrières de la cathédrale ont fait l'objet d'un examen détaillé effectué avec l'aide de Nathalie Frachon-Gielarek et une intervention raisonnée a été programmée sur

Le chantier de restauration de la tour nord en 2008.



Le pinacle couronnant l'angle sud-est de la tour nord, avant et après restauration.

L'un des panneaux de la verrière axiale (xiv<sup>e</sup> siècle), en cours de restauration à l'atelier VitrailFrance, au Mans, en juillet 2008.

La verrière axiale restaurée et remise en place.



l'ensemble des fenêtres. En conséquence, les verrières récentes sont désormais régulièrement remises en état, et les trois fenêtres centrales du chœur, qui conservent les seuls vitraux médiévaux de l'édifice, ont été restaurées. Sur la fenêtre d'axe, qui rassemble des panneaux historiés provenant de plusieurs baies, le montage de 1910 a été conservé. Les panneaux du début du xiv<sup>e</sup> siècle ont été nettoyés, restaurés puis protégés par une verrière de doublage, et seuls les verres orangés modernes ont été remplacés par des pièces aux tonalités plus adaptées aux vitraux médiévaux. À terme, et pour rééquilibrer l'éclairage de la cathédrale tout en conservant son exceptionnelle clarté, des verrières neuves sont également envisagées dans la rose occidentale ainsi que dans les quatre grandes baies du bas-côté sud du chœur. De 2008 à 2009, les trois portails sculptés de la façade occidentale ont été à leur tour étudiés. L'observation détaillée des maçonneries et la découverte d'un fragment sculpté réemployé dans les blocages de l'étage supérieur ont démontré que ces trois portails avaient été élevés pratiquement ensemble, au xiv<sup>e</sup> siècle, mais que l'interruption brutale du chantier avait laissé celui de gauche inachevé, et sans doute dépourvu de protection. Ses pierres étant fragiles, ce portail a subi de fortes dégradations au cours du Moyen Âge, au point qu'il a dû être pratiquement reconstruit lors du redémarrage du chantier de la façade, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Sur ce portail consacré à l'histoire de saint Jean,





des essais de nettoyage par compresses, laser et micro-abrasion ont été faits pour fixer les moyens les plus adaptés à la restauration des décors sculptés. Sur le portail central et le portail de droite, l'étude a également montré que les tympanans sont en pierre parisienne, et qu'ils n'ont pas été sculptés sur le chantier, puisque d'importantes adaptations ont été nécessaires à leur mise en œuvre. Comme sur le portail occidental de l'église de Rampillon quelques décennies plus tôt, cette observation relance l'hypothèse d'ateliers de sculpteurs non plus itinérants mais fixes, et vraisemblablement parisiens, exportant leurs ouvrages sur les principaux chantiers d'Île-de-France. Les travaux de nettoyage et de consolidation des trois portails devraient quant à eux commencer en 2015. Toutes ces études et les chantiers correspondants ont été réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la Conservation régionale des Monuments historiques, à la direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France (ministère de la Culture et de la Communication).

Parallèlement, l'évêché de Meaux a souhaité accompagner la restauration de la cathédrale par une réorganisation du chœur conforme à la liturgie actuelle. Un projet a donc été établi, conciliant la mise en valeur des décors anciens de la cathédrale avec la création d'un nouvel espace de célébration disposé à la croisée du transept. Ce projet est accompagné par la commande au peintre Pierre Carron de deux grands retables polypytiques qui renouent avec la tradition de symbolique iconographique et de création contemporaine du clergé.

Essais de nettoyage sur le portail Saint-Jean-Baptiste.



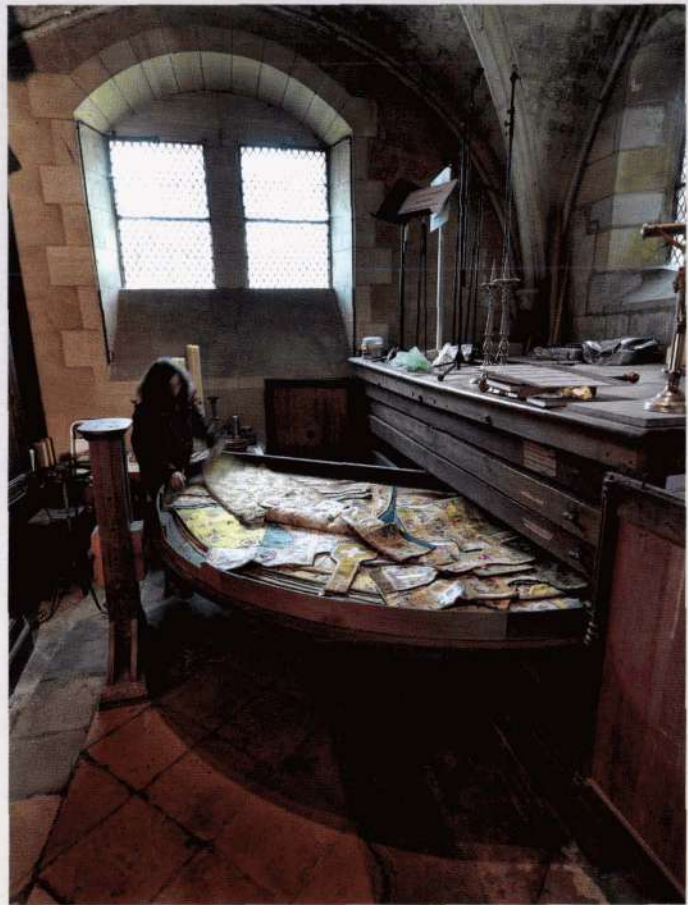
Dix ans de restauration ont permis une réelle remise en valeur du mobilier de la cathédrale. L'histoire nous a laissé peu d'objets ; ils méritent d'autant plus notre attention.

Sur le plan juridique, la cathédrale et les objets antérieurs à la loi de séparation de 1905 sont propriété de l'État, l'Église en étant affectataire. La direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France assure le financement des restaurations sous le contrôle scientifique et technique du conservateur des Monuments historiques. Un dialogue étroit s'établit entre le restaurateur, le conservateur et l'affectataire. Des principes guident toute intervention. Les produits utilisés sont réversibles, stables, tenant compte du lieu de conservation. La restauration est lue de près par un œil expert, mais pour tout spectateur l'œuvre est cohérente. Le choix de l'intervention, de la simple conservation préventive en passant par un nettoyage jusqu'à la restauration complète, est dicté par l'état de l'objet et documenté par un rapport<sup>136</sup>.

La conservation préventive a pour but d'empêcher une détérioration des objets en les retirant d'un environnement inadapté. Le grand chapier de la cathédrale étant envahi par des champignons, une intervention fut donc menée en 2010 pour désinfecter les ornements et le meuble, puis pour le remonter dans un lieu moins humide.

Les opérations de nettoyage sont menées à la fois pour des raisons esthétiques, et pour assurer la pérennité des œuvres, la crasse étant aussi un vecteur d'altération avec le temps. Trois sculptures en marbre recouvertes de poussière, de dépôts de cire et de graffitis ont ainsi retrouvé leur blancheur : le priant de Philippe de Castille<sup>137</sup> et les deux statues de Bossuet, qui ont été traitées à l'occasion de la commémoration du tricentenaire de sa mort en 2004. Trois toiles ont aussi fait l'objet d'un nettoyage récent : les deux scènes du martyr de saint André en 2009<sup>138</sup> et *Saint Paul frappant Élymas d'aveuglement* en 2011<sup>139</sup>. Pour les deux premières, le vernis fortement jauni a été allégé ; des coloris intenses et une qualité d'exécution que nous ne soupçonnions plus sont réapparues. En ce qui concerne la troisième, il était prévu à l'origine une reprise complète du support, ce qui entraîna la dépose de l'œuvre, opération fort délicate, afin de permettre un examen approfondi du revers. Il se révéla en meilleur état que prévu et l'opération envisagée se rapprocha plus d'un simple nettoyage que d'une restauration fondamentale. Furent traités selon le même procédé la garniture d'autel, les chandeliers et les reliquaires en bois doré situés dans le chœur<sup>140</sup>.

Mais un objet peut nécessiter une intervention plus poussée qu'un nettoyage, impliquant des consolidations de matériaux (support en bois, couche picturale, dorure) et parfois quelques compléments pour redonner une lisibilité complète à l'objet (éléments sculptés, retouche picturale). Un équilibre est trouvé entre l'œuvre originale et sa transmission par le temps.



Le grand chapier de la cathédrale.



Le motif central du « tapis de l'Aigle » (1904).

La statue de l'Ecce Homo avant, pendant et après sa restauration par Barbara Donné Donati.



Les deux consoles en bois doré du XVIII<sup>e</sup> siècle servant de crédences furent ainsi restaurées en 2008 et 2009<sup>141</sup>. Il en fut de même en 2010 pour le petit autel et son retable en bois peint et doré du XVII<sup>e</sup> siècle situé dans la chapelle Sainte-Geneviève<sup>142</sup>.

Depuis de nombreuses années, le tapis du chœur de la cathédrale<sup>143</sup>, composé de 530 carrés sur canevas répartis en cinq éléments, traînait plié. Il a été réalisé en 1904 à l'aiguille au point de croix par des dames meldoises ou du diocèse sur un modèle de la maison Gagnot-Sausse à Blois, en hommage à Bossuet lors du bicentenaire de sa mort. Des photographies prises lors de cérémonies le montraient en place dans le chœur. Le motif central représente un aigle aux ailes déployées personnifiant Bossuet. Le tapis était particulièrement crasseux et poussiéreux. Il fut nettoyé et les manques reconstitués. La restauration en 2010 a tenu compte des manipulations possibles pour une mise en place occasionnelle dans le chœur. La tombe de Bossuet interdit un déploiement permanent. Un stockage spécifique a été conçu et installé au premier étage du bâtiment du «Vieux Chapitre».

Enfin, l'intervention la plus lourde est la restauration proprement dite. C'est un temps privilégié dans l'histoire de l'objet, qui permet de mieux connaître son histoire et d'améliorer sa présentation esthétique. Les deux exemples les plus frappants sont les deux sculptures traitées en 2008-2009, la *Visitation*<sup>144</sup> et l'*Ecce Homo*<sup>145</sup>. Ces deux œuvres étaient couvertes d'un épais badigeon gris uniforme; mais une polychromie sous-jacente apparaissait, qui a pu être dégagée.



La Visitation, avec sa polychromie remise au jour.

chanoine Juste Tenelle au sculpteur Lambert Chalonneau dont c'est la seule œuvre connue<sup>147</sup>. Lorsque la chapelle devint baptismale au XVIII<sup>e</sup> siècle, on l'habilla d'un ensemble de lambris dans lequel était enchâssée *La Cène* de Jean Senelle. Jusqu'en 1995, ces lambris recouvraient la partie basse des trois murs sur une hauteur de 4 mètres. Désorganisés par la poussée de gravats provenant de la dégradation des maçonneries, leur dépose a révélé la trace d'un autel et la partie basse du retable. Cette dernière comprend deux pilastres cannelés ioniques enserrant un cadre orné d'oves, surmonté d'une corniche. Le registre supérieur représente la scène de la Visitation. La rencontre de sainte Élisabeth et la Vierge s'insère dans une arcade encadrée de deux pilastres cannelés corinthiens et surmontée d'un fronton triangulaire interrompu au sommet par un pot à feu. Les deux femmes se détachent sur un fond de paysage en stuc composé de nuages dans le ciel, d'arbres et d'architecture sur le côté gauche, et de Zacharie sur le seuil de sa maison sur le côté droit. Des têtes d'anges ailés ornent les écoinçons. Plus surprenante est la partie basse avec l'apparition d'un paysage peint avec des remparts, encadré par un large liséré marron, dont l'interprétation suscite de nombreuses interrogations. Une polychromie raffinée est réapparue, un bleu parsemé de fleurs de lys dorées pour le manteau de la Vierge et un rose pour sa robe, un rouge parsemé de motifs floraux dorés pour le manteau de sainte Élisabeth et un vert pour sa robe, les carnations des visages et des mains. Les éléments architecturaux ont révélé leur richesse : palmettes, perles, chapiteaux dorés, plats des pilastres dorés sur fond bleu en partie supérieure, rouge en partie inférieure. Des petites touches ont suggéré la dorure lacunaire en partie basse. Une lecture globale d'en bas a été privilégiée. La restauration a donc permis une meilleure connaissance de l'histoire de ces œuvres, révélatrice des changements du goût.

*L'Ecce Homo* de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle a ainsi retrouvé ses couleurs : ton chair, gouttes de sang sur le torse et les jambes et bordure dorée du manteau. Le socle est décoré sur trois faces de rinceaux dorés sur fond bleu. La face avant est ornée d'un écusson aux instruments de la Passion, tenu par deux *putti*. Quelques repeints ont été laissés, qui datent d'une restauration ancienne, comme la teinte brun-noir des roseaux et des cheveux du donateur. Ainsi, la tête de celui-ci n'est pas d'origine et son vêtement a été retaillé pour en faire un chanoine. Les parties arrière ne sont pas peintes, prouvant que la sculpture a toujours été adossée. En 1707, elle se trouvait contre le premier pilier central du bas-côté nord du chœur, au-dessus d'un autel dédié à saint Jean du Cantuaire<sup>146</sup>. Après 1860, elle fut placée près de la porte Maugarni. La réapparition de la polychromie a permis de constater que la sculpture était placée trop bas : peinture inexistante sur le haut du crâne et l'angle du regard. Elle a donc été déplacée dans le bas-côté nord du chœur, contre la clôture de chœur, sur un nouveau socle plus élevé.

Le retable de la Visitation, dans la seconde chapelle du bas-côté nord de la nef, fut commandé en 1581 par le

La cathédrale Saint-Étienne reste l'écrin vivant de son évêque le plus fameux, Jacques-Bénigne Bossuet, qui occupa le siège épiscopal de 1681 jusqu'à sa mort en 1704. Selon sa volonté<sup>148</sup>, l'illustre prélat repose dans le chœur. L'emplacement de la tombe a été retrouvé en 1854 à la faveur d'un remaniement des sols demandé par monseigneur Allou, évêque de Meaux entre 1839 et 1884; la dalle qui la recouvrait avait été mutilée sous la Terreur, empêchant ainsi toute identification. À l'issue de cette découverte, la dépouille fut exhumée pour authentification<sup>149</sup>. Le caveau fut réaménagé et l'ensemble fut ensuite recouvert d'une dalle de marbre sur laquelle on reproduisit l'épithaphe rédigée par le neveu de Bossuet, abbé de Saint-Lucien de Beauvais et archidiacre de Meaux. Dans la partie basse de la dalle, entre la mitre et la crosse, insignes de l'évêque, sont cités les auteurs dont s'inspirait le célèbre prédicateur : à droite, saint Jérôme et saint Augustin ; à gauche, Athanase et Grégoire de Nazianze. Ses armes figurent sur la grille : d'azur à trois roues d'or, posées deux et une.



La dalle funéraire de Bossuet dans le sanctuaire.



CI-DESSUS ET PAGE CI-CONTRE À GAUCHE La statue de Bossuet par Rutxiel.

Par ailleurs, l'État avait, dès le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, initié l'érection d'une statue à l'effigie de l'évêque de Meaux. Il s'agit de l'œuvre de Rutxiel, qui se situe dans le collatéral sud de la nef. L'artiste, issu de l'école flamande, travailla d'après des dessins d'Alexandre Évariste Fragonard, le fils d'Honoré Fragonard. Une souscription publique fut lancée en septembre 1817, après que l'Académie royale des Beaux-Arts eut approuvé les plans et les dessins de l'œuvre. Le conseil général et la ville de Meaux participent également au financement du projet<sup>150</sup>. Bossuet est assis sur une cathèdre, revêtu de la *cappa magna*. D'un geste ample du bras droit, il pointe du doigt le maître-autel comme un ultime message de l'évêque à ses fidèles. La statue devait en effet être installée dans le chœur, à l'emplacement supposé de la tombe du prélat. Cependant, l'accueil fait à l'œuvre par le clergé fut très réservé ; aussi la statue fut-elle installée non dans le sanctuaire, mais dans une chapelle du chevet, où Victor Hugo la découvrit en 1838<sup>151</sup>.

Dans les dernières années du siècle, la statue de Rutxiel rejoint finalement l'emplacement que nous lui connaissons. Un nouveau projet émerge alors. Le 25 janvier 1897, Emmanuel de Briey, successeur d'Auguste Allou au trône épiscopal (1884-1909), déclare son

intention d'ériger un tombeau au « plus grand des orateurs et des écrivains français » dans une lettre adressée à l'ensemble de ses prêtres puis à toute l'Église de France<sup>152</sup>.

L'œuvre monumentale doit célébrer le 230<sup>e</sup> anniversaire de l'élévation de Bossuet au siège de Meaux et le 240<sup>e</sup> anniversaire de son entrée à l'Académie<sup>153</sup>. Elle est commandée à Ernest Dubois. Dans la *Semaine religieuse* de juin 1900, nous apprenons que la maquette du monument est présentée à Paris lors de l'Exposition universelle. L'auteur anonyme de la notice évoque « une composition exquise [...], voilà bien le Bossuet, tel que nous l'imaginons, prêchant à Versailles, devant la Cour, ou dans notre belle cathédrale de Meaux, avec cette force d'éloquence empreinte de tant de majesté et d'autorité ». L'œuvre est installée dans le collatéral nord de la cathédrale en septembre 1907<sup>154</sup>.

Le monument est inauguré après le décès de monseigneur de Briey, le 29 octobre 1911, jour de la Saint-Faron, grand évêque du VII<sup>e</sup> siècle. Cette férie, choisie par monseigneur Marbeau (1910-1921), ancre, s'il était encore besoin, la figure de Bossuet dans l'histoire religieuse du diocèse de Meaux.

Bossuet apparaît dans la posture du prédicateur, un aigle aux ailes déployées à ses pieds, prêt à prendre son envol, symbole éclatant de son génie. Sous les ailes protectrices de l'oiseau, quatre personnages entourent le pasteur

infatigable. À gauche, on reconnaît le jeune dauphin dont il fut le précepteur et Henriette d'Angleterre, épouse de Philippe d'Orléans, morte prématurément, dont il était le conseiller spirituel et pour laquelle il composa l'une de ses célèbres oraisons funèbres. À droite, l'artiste met en scène Turenne, maréchal de France, converti par Bossuet, et Louise de la Vallière, duchesse de Vaujours, maîtresse de Louis XIV qui, aidée et éclairée par Bossuet, entra finalement au Carmel sous le nom de sœur Louise de la Miséricorde. À l'arrière du monument, sur le piédestal, on identifie le profil du prince de Condé, vainqueur de la bataille de Rocroi. L'inscription latine gravée sur le piédestal du monument, dont la rédaction fut confiée à l'Académie des inscriptions et des belles-lettres sous la plume de l'abbé Thédénat, commence par la formule : « HIC IN PACE JACOBVS BENIGNVS BOSSVET », comme une épitaphe. L'intention initiale de monseigneur de Briey était en effet de transférer les restes de Bossuet du chœur vers le collatéral nord de la nef<sup>55</sup>. L'opération n'a jamais été réalisée. L'inscription s'achève sur le caractère universel de la souscription qui a permis de recueillir les fonds nécessaires à l'érection du monument, caractère directement induit par la personnalité de Bossuet, qualifiée de « gloire religieuse et nationale ».

Le monument à Bossuet sculpté par Ernest Dubois.



## Le palais épiscopal

Au nord de la cathédrale s'élève un imposant édifice dont le jardin s'étend jusqu'au rempart antique. C'est l'ancienne résidence de l'évêque de Meaux, aujourd'hui convertie en musée. Ce palais épiscopal constitue un ensemble remarquable mais complexe, formé de plusieurs strates, du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. La disparité des matériaux qui composent la façade de l'édifice, mêlant la brique et la pierre, est un indice de ces différentes campagnes de construction. Le jardin lui-même, qui occupe aujourd'hui une vaste emprise au nord du corps de logis, n'a acquis ses dimensions

qu'au prix d'une patiente politique d'extension menée par les évêques aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

La disparition de la quasi-totalité des archives de l'évêché à la Révolution n'aide pas à la compréhension de l'évolution de l'édifice et du domaine ; seule une étude approfondie du monument, s'appuyant tant sur l'archéologie du bâti que sur des fouilles dans les cours et dans le jardin, permettrait de répondre aux nombreuses questions qui se posent encore. Nous ne pouvons proposer ici qu'une présentation succincte de cet ensemble, dont l'intérêt exceptionnel mériterait une analyse plus complète.



Vue générale, depuis le nord. Au premier plan, le castrum forme la limite du jardin.



L'IMPLANTATION DANS LE TISSU URBAIN HÉRITÉ DE L'ANTIQUITÉ  
L'édifice se situe à l'intérieur du périmètre de l'enceinte de l'Antiquité tardive (III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle), plus précisément vers son côté occidental et, avant la construction de la fortification du Bas-Empire, dans la zone méridionale de la ville antique primitive, de toute évidence dans une zone d'habitat. En effet, des occupations du Haut-Empire (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle), dont une descente de cave avec les vestiges de son escalier, et du Bas-Empire (IV<sup>e</sup> siècle), ont été mises au jour sous le premier niveau des caves du palais épiscopal en 1982<sup>156</sup>.

L'évêque a probablement dès l'origine bénéficié d'une résidence proche de sa cathédrale, mais aucun vestige antérieur au XII<sup>e</sup> siècle n'a pour l'instant été mis au jour.

#### LE PALAIS MÉDIÉVAL

Les premières mentions explicites du palais épiscopal remontent elles aussi au XII<sup>e</sup> siècle. Dans un acte de 1129, le comte de Champagne renonçait à son droit de dépouille sur les biens meubles à la mort de l'évêque<sup>157</sup>. Une référence plus précise apparaît un peu plus tard : en 1154 ou 1155, l'évêque Manassès II fit avec Anseau du Donjon une convention en présence du comte de Blois « dans la salle de l'évêché qui est située près de la cathédrale Saint-Étienne<sup>158</sup> ». Comme ses homologues épiscopaux ou princiers, le palais meldeois était donc doté d'une *aula* dans laquelle se déroulaient les actes publics du prélat.

L'évêque ne résidait d'ailleurs pas constamment dans son palais meldeois. Il possédait d'autres logis,



notamment une demeure « aux champs » à Germigny, à dix kilomètres au nord-est de Meaux. Un hôtel parisien est aussi attesté : en 1309, il se situait sur la montagne Sainte-Geneviève, quartier privilégié de résidence pour les prélats du royaume<sup>159</sup> ; par la suite, l'évêque de Meaux eut une résidence rue Saint-Pol, à proximité du logis préféré de Charles V<sup>160</sup>. Toutefois, le palais meldois abritait même en l'absence des évêques une partie de leur domesticité, ainsi que leurs revenus en nature (céréales, vins, etc.), dont un texte du xv<sup>e</sup> siècle atteste le stockage au grenier<sup>161</sup>. C'est là aussi que se tenaient les audiences de l'officialité (tribunal ecclésiastique).

sous les salles basses, il est probablement plus tardif (fin du Moyen Âge) ; il présente un plan à alvéoles desservies par un couloir central voûté d'arêtes, disposition dont on connaît d'autres exemples<sup>163</sup> et qui paraît bien adaptée au stockage du vin.

Les deux chapelles comptent deux travées et une abside ; à l'origine, elles avaient probablement une travée supplémentaire à l'ouest, disparue lors des réaménagements du xvi<sup>e</sup> siècle. La chapelle haute, plus élevée, est couverte d'une voûte d'ogives tandis que la chapelle basse est couverte de voûtes d'arêtes séparées par de forts doubleaux. Les deux salles basses, pour leur part,



Vue extérieure de la chapelle du palais.



Le second niveau des caves.

Les parties les plus anciennes du palais se trouvent à l'est<sup>162</sup>. Ce sont les deux salles basses en enfilade au rez-de-chaussée et la chapelle à deux niveaux dans l'angle sud-est de l'édifice, dont l'abside hémicirculaire se détache clairement à l'extérieur. En fait, le bâtiment abritant cette chapelle comporte trois niveaux car il comprend aussi un sous-sol voûté en berceau renforcé par des arcs doubleaux, ce qui explique le dénivelé de la chapelle basse par rapport au sol de la salle attenante. Quant au deuxième niveau de caves, qui s'étend

sont des espaces de plan rectangulaire comportant deux vaisseaux séparés par une file de piliers. La salle orientale, dont le sol est un peu plus élevé, comporte trois travées. La salle occidentale, plus longue, en compte cinq. Les deux salles sont séparées par un épais mur de refend qui se poursuit jusqu'au niveau des combles.

PAGE CI-CONTRE **Vue intérieure de la chapelle haute.**

**La grande salle basse.**

DOUBLE PAGE SUIVANTE **La voûte de l'abside de la chapelle haute**  
peinte par Jean Senelle vers 1640.







Détails d'un pilier de la petite salle basse :  
chapiteau à larges feuilles et base à griffes.



La chapelle et les deux salles sont des éléments contemporains, dans lesquels on retrouve le même profil de voûte : un tore épais orné d'une perle près de la croisée. Viollet-le-Duc a souligné l'originalité de ce couvrement, construit selon un principe intermédiaire entre la voûte d'arêtes et la voûte d'ogives : les claveaux sont pourvus de queues qui font corps avec les voûtains. Ce procédé se retrouve dans plusieurs édifices construits vers 1150, tels que Saint-Étienne et Saint-Lucien de Beauvais, Saint-Leu d'Esserent ou Saint-Aubin d'Angers<sup>164</sup>. Les chapiteaux des salles basses, à larges feuilles lisses, sont stylistiquement très proches du chœur de Notre-Dame de Paris; le profil des bases à griffes (deux tores séparés par une gorge) confirme une datation vers 1160. Cette période correspondrait à l'épiscopat d'Étienne de La Chapelle (1162-1171), important personnage de la cour de Louis VII, ou à la fin de celui de son prédécesseur, Manassès II (1134-1158), dont un acte cite justement l'*aula* vers 1155. Le palais épiscopal a donc été édifié avant la cathédrale gothique, commencée dans le dernier tiers du XII<sup>e</sup> siècle, alors que dans les diocèses voisins (Paris, Noyon, Laon, etc.) les deux chantiers ont été concomitants.

Une fouille archéologique menée en 2007 a procuré l'opportunité d'observer superficiellement la complexité des états successifs de construction de l'édifice. Elle a été effectuée à l'est et essentiellement au nord du palais épiscopal, et a permis de mettre en évidence, sous les arcades soutenant la terrasse accolée à la façade nord au XVII<sup>e</sup> siècle, de puissants vestiges maçonnés. Ils sont interprétés comme des contreforts (plan p. 87). Trois ont été formellement reconnus mais un total de cinq peut être restitué. Bien qu'arasés, ils apparaissent directement sous la surface actuelle. L'hypothèse de leur présence avait été proposée par J. Vitry<sup>165</sup>. De tels contreforts sont d'ailleurs attestés dans d'autres palais épiscopaux du XII<sup>e</sup> siècle, par exemple à Paris<sup>166</sup> ou à Bayeux<sup>167</sup>.

À Meaux, la datation de la mise en place de ces contreforts est toutefois problématique faute de fouille exhaustive. La céramique recueillie dans une tranchée de fondation d'un contrefort indique une construction au plus tôt du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> siècle. Ces éléments ne seraient donc pas contemporains de la construction du XII<sup>e</sup> siècle. Pourtant, l'un des contreforts est parfaitement aligné avec l'épais mur qui sépare les deux salles basses. On peut donc se demander si les maçonneries

découvertes ne correspondent pas en définitive à une réfection des contreforts d'origine.

La présence de ces contreforts suggère en tout cas l'existence, au Moyen Âge, d'un étage au-dessus des salles basses. Mais cet étage ayant été remanié, on ignore sa disposition d'origine. Les salles hautes étaient probablement charpentées, comme aujourd'hui. On y situe généralement l'*aula*, ou salle de réception de l'évêque, conformément à la tradition d'une implantation à l'étage de ce type de salle. À partir du *xvi<sup>e</sup>* siècle, la grande salle dite « du Synode » semble en effet avoir joué ce rôle dans le palais meldois. Toutefois, la qualité d'exécution des deux salles basses laisse penser que, malgré leur situation en rez-de-chaussée, elles ont pu servir d'espace pour les réceptions publiques au *xiii<sup>e</sup>* siècle.

En ce qui concerne les organes de distribution de cet étage, Josette Vitry a proposé de restituer une grande tour carrée abritant l'escalier d'honneur à l'angle sud-ouest du palais, mais en l'absence d'une confirmation par les sources ou par une analyse archéologique, cette disposition reste hypothétique. Par ailleurs, le massif circulaire à l'angle nord-ouest pourrait peut-être constituer le vestige d'une tour d'escalier en vis ; son appareillage actuel, du côté nord, est en continuité avec celui de l'avant-corps du *xvii<sup>e</sup>* siècle, mais son plan pourrait reprendre des fondations antérieures.

Ce palais disposait au nord d'un jardin clos de murs, de dimensions plus restreintes que le jardin actuel puisqu'il était bordé par des maisons canoniales, acquises et détruites pour en permettre l'extension.

Pour conclure, la mise en œuvre d'un tel programme architectural au *xiii<sup>e</sup>* siècle reflète indéniablement la volonté d'affirmer un pouvoir épiscopal fort, qui s'inscrit bien dans la politique des évêques meldois à l'égard de la tutelle comtale, présentée plus haut par Christine Barralis ; la disparition totale du château comtal de Meaux empêche malheureusement de pouvoir comparer le palais épiscopal à son homologue laïque.

#### LES TRAVAUX DU PREMIER QUART DU *xvi<sup>e</sup>* SIÈCLE

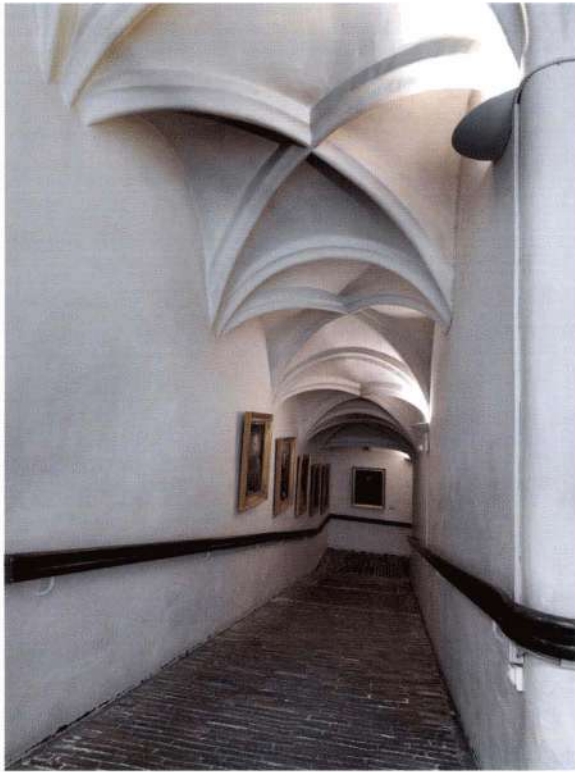
Une nouvelle phase de travaux fut menée sur le palais épiscopal dans le premier quart du *xvi<sup>e</sup>* siècle. Elle est traditionnellement attribuée à l'épiscopat de Guillaume Briçonnet (1516-1534), qui aurait aussi agrandi le jardin<sup>168</sup>. En réalité, la destruction des maisons canoniales qui a permis l'extension de ce jardin est antérieure à l'avènement de Briçonnet : elle est intervenue

entre 1488 et 1516<sup>169</sup>. En revanche, selon les érudits d'Ancien Régime, les armes de Guillaume Briçonnet et celles de son prédécesseur Louis Pinelle (1511-1516) se voyaient « au cul de lampe d'une tourelle hors d'œuvre, du côté de ce bâtiment qui regarde le Nord & le jardin<sup>170</sup> ». Le séjour de la reine Claude de France au palais épiscopal de Meaux en septembre 1521<sup>171</sup> laisse supposer que ces aménagements étaient alors terminés<sup>172</sup>.

Aucune source ne permet de définir exactement l'étendue de cette campagne. À en juger d'après le monument lui-même, il semble bien que la reconstruction ait été très importante : extension vers le sud de la chapelle, édification de l'escalier d'honneur, modification de la toiture avec la construction d'arcs brisés en brique et pierre, et peut-être aussi construction d'une aile de communs en brique à l'ouest, dans le prolongement de la façade sud du logis. Dans un second temps, qui correspond sans doute encore à l'épiscopat de Guillaume Briçonnet mais à une date un peu plus avancée, on ajouta la galerie en brique et pierre donnant sur le jardin, au nord-ouest, avec ses piliers ondes.

Le palais épiscopal vu du sud-ouest, avec l'escalier d'honneur en brique et pierre, faisant saillie sur la cour.





Vue intérieure de l'escalier d'honneur avec sa rampe en brique.

Dans cet ensemble, il faut signaler l'escalier rampe sur rampe dans un pavillon en brique et pierre demi-hors œuvre, qui forme une saillie vers la cour. Les matériaux employés étaient à la mode à Paris et dans la région sous Louis XII<sup>173</sup>; de même, la forme des baies s'accorde bien avec une exécution dans le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle. Mais le choix d'un parti rampe sur rampe est inattendu<sup>174</sup>. La plupart des escaliers sont alors en vis, dans la tradition médiévale, et ce même pour des demeures luxueuses et novatrices comme le château du cardinal d'Amboise à Gaillon, où un projet d'escalier rampe sur rampe, attesté par le « plan de Poitiers », n'a finalement pas été exécuté<sup>175</sup>. Si les premiers exemples français d'escaliers rampe sur rampe remontent aux années 1490-1510 (châteaux de Châtillon-sur-Indre<sup>176</sup>, La Guerche<sup>177</sup>, Josselin et Bury<sup>178</sup>), le premier témoignage daté de son adoption en région parisienne est le château de Nantouillet, mis en œuvre pour le chancelier Duprat à partir de 1517. Un autre escalier rampe sur rampe, malheureusement

difficile à dater avec précision, se trouve aussi en Brie au château de Launoy-Renault<sup>179</sup>, construit pour Claude II Toignel d'Espence entre 1500 et 1533<sup>180</sup>.

Celui du palais épiscopal de Meaux est donc une des toutes premières occurrences d'une forme appelée à un grand avenir. Si le commanditaire en est bien Guillaume Briçonnet, il peut s'être inspiré d'antécédents ligériens comme La Guerche, puisque sa famille était d'origine tourangelles, mais il semble plus probable que les modèles aient été pris directement à l'étranger. En effet, l'escalier de Meaux présente une autre singularité : l'absence de marches. Or ce parti n'est, lui non plus, pas fréquent dans l'architecture française de ce temps. Une rampe permettant un accès direct au logis du roi, y compris à cheval, est certes attestée au logis des Sept-Vertus à Amboise<sup>181</sup> et a peut-être inspiré la rampe de la Bâtie d'Urfé. Mais la combinaison d'un accès en plan incliné et de la forme « rampe sur rampe » renverrait plutôt à des exemples plus lointains, tels qu'on peut les trouver à la résidence de Landshut et surtout au Vatican sous Jules II (1503-1513); Guillaume Briçonnet ayant été ambassadeur à Rome en 1516-1517, il a pu vouloir imiter ce modèle à son retour en France<sup>182</sup>.

La modernité de ce choix architectural s'accompagne d'une austérité dans le décor qui est également très originale pour l'époque et tranche nettement avec les grandes demeures contemporaines. Peut-être l'éviction de la sculpture ornementale est-elle liée à la personnalité des prélats réformateurs, Pinelle puis Briçonnet, qui occupaient alors le siège meltois.

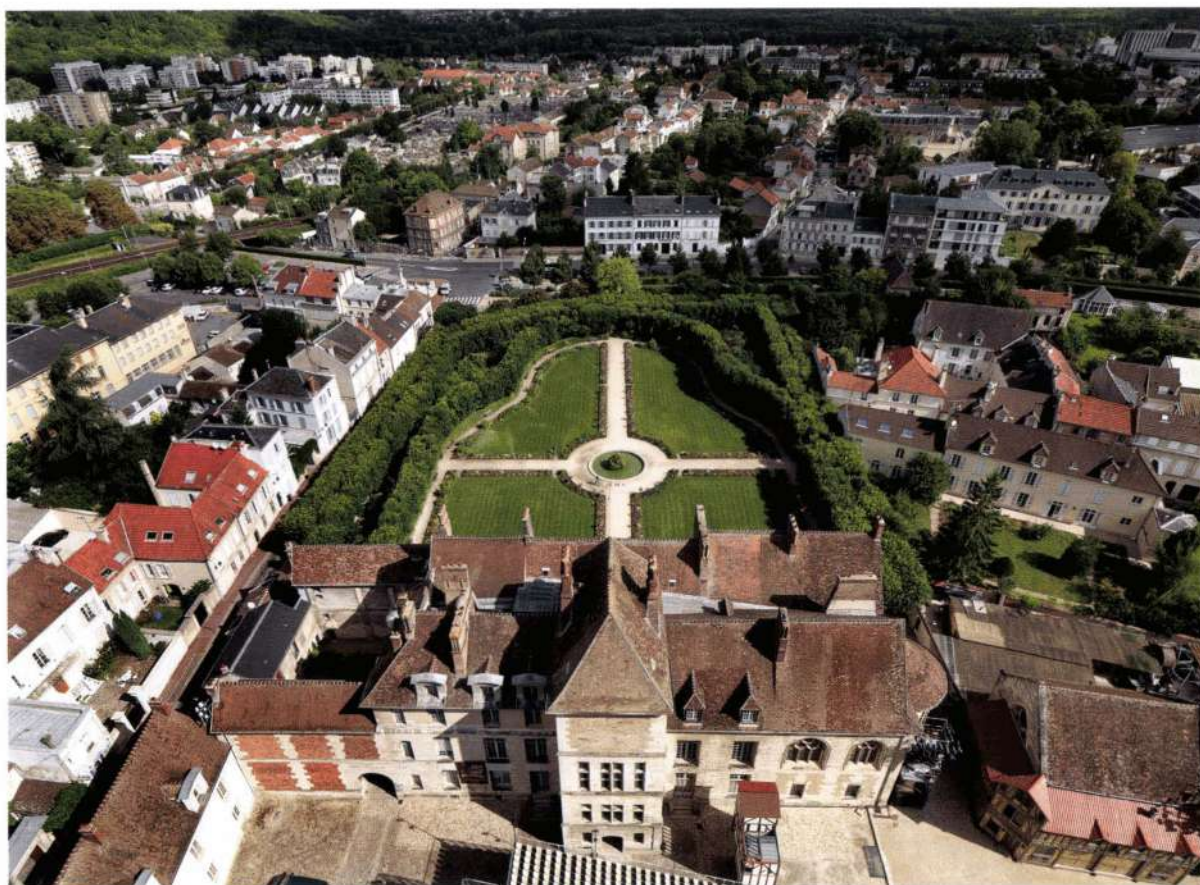
#### LES RÉAMÉNAGEMENTS DU XVII<sup>e</sup> ET DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Le palais épiscopal fit encore l'objet de réaménagements importants, tout aussi mal documentés, de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

D'après Dom Toussaints Du Plessis, l'évêque Louis de Brézé fit ajouter en 1586 aux bâtiments déjà existants l'aile de communs qui longe la rue Bossuet, aujourd'hui connue sous le nom de « Posterie », et fit élever entre ce bâtiment et la tour nord de la cathédrale un mur percé d'une porte à ses armes, qui fut par la suite refaite pour le cardinal de Bissy en 1719<sup>183</sup>.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la façade nord du logis épiscopal reçut une arcade supportant une terrasse, entre deux petits avant-corps latéraux. Pour reprendre le rythme des ouvertures de l'étage, les contreforts médiévaux furent supprimés et remplacés par six piliers. L'ajout des avant-corps alla





Vue panoramique sur le palais épiscopal et son jardin, depuis le clocher de la cathédrale.

de pair avec la construction de deux murs de refend divisant les salles médiévales du rez-de-chaussée et les pièces supérieures. Ces murs ont été démontés lors de la restauration exécutée entre 1912-1922 dans les salles basses, mais ils subsistent toujours au premier étage.

Ces travaux remontent probablement à l'épiscopat de Dominique Séguier (1638-1659), ainsi que l'indiquent les historiens du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>184</sup>. Le décor peint sur le plafond de la pièce du premier étage correspondant à l'avant-corps occidental est comparable à celui que l'on peut trouver dans d'autres hôtels de cette époque, comme l'hôtel de Marle à Paris<sup>185</sup>. Avant son installation au palais, l'évêque confia à Antoine Amelot, maître juré du roi ès œuvres de maçonnerie, une rénovation importante des pièces de service situées au rez-de-chaussée et des pièces à vivre

et de travail à l'étage; le devis de ces travaux, jusqu'ici inédit, ne semble toutefois pas en rapport avec les transformations décrites ci-dessus, qui sont sans doute intervenues dans le courant de son épiscopat<sup>186</sup>.

Dominique Séguier était également très attaché au jardin, qu'il souhaita agrandir. À cette fin, il acquit entre 1638 et 1642 sept maisons canoniales, une section de rue et obtint la jouissance des remparts de l'ancien *castrum*, qu'il fit abaisser pour donner « commodité de vue à la maison épiscopale<sup>187</sup> ». En 1643, il fit venir les eaux d'une source de Crégy pour alimenter une fontaine aménagée au milieu de parterres<sup>188</sup>. Enfin, il fit déplacer en 1647 l'orangerie qui était voisine de la sommellerie, située à l'est du palais, équipée d'une fontaine jaillissante et d'un système de chauffage adapté aux plantes délicates<sup>189</sup>.



Dessus-de-porte appartenant au décor rocaille mis en place vers 1750 par monseigneur de Fontenilles.

Plafond peint au premier étage, datant de l'épiscopat de Dominique Séguier.



Son neveu Dominique de Ligny (1659-1681) serait quant à lui l'auteur du petit ermitage établi sur les terrasses de l'enceinte, en face de la tour Natté. Ce bâtiment est aujourd'hui connu sous le nom de «cabinet de Bossuet», même s'il n'est pas certain que le célèbre prélat l'ait fréquenté aussi souvent que le dit la tradition.

Vers 1750, M. de Fontenilles fit restaurer «la chambre que nous croyons être celle de Bossuet. On y voit encore, très-bien sculptées sur la boiserie et sur la porte, ses armes composées de trois rocs d'échiquier posés deux et un, et son chiffre formé de ses initiales, A.R.E.<sup>190</sup>». Quelques travaux de rénovation furent en outre réalisés sous l'épiscopat de Camille de Polignac, entre 1779 et 1784<sup>191</sup>.

#### DE L'ÉVÊCHÉ AU MUSÉE

En 1793, l'évêché fut converti en maison de réclusion puis, en 1796, en musée et bibliothèque. Après la Terreur, l'évêque put revenir occuper un étage du

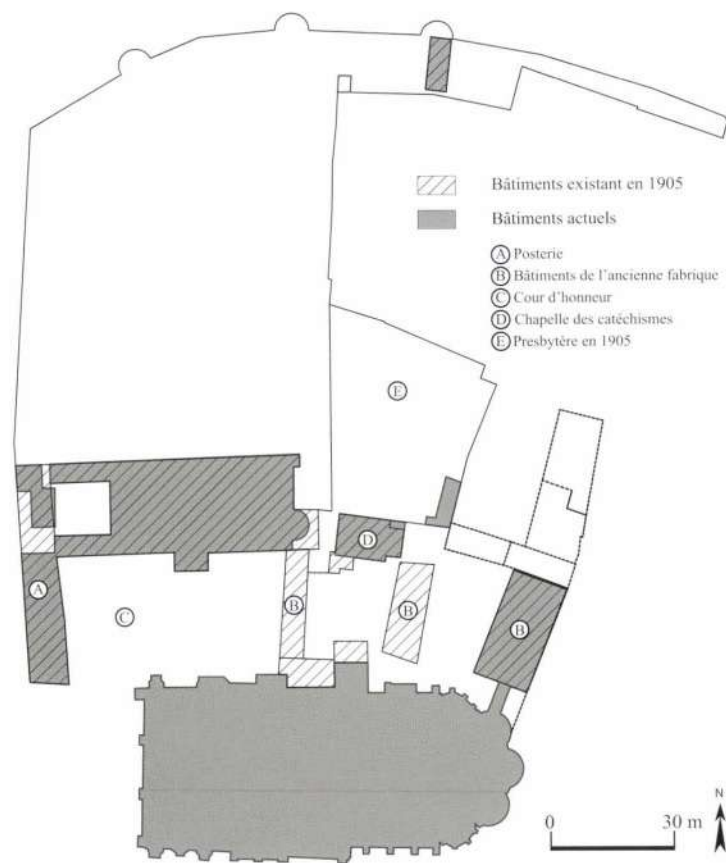
palais<sup>192</sup>. Toutefois, l'aile gauche resta réservée à la sous-préfecture, de l'an X jusqu'en 1828<sup>193</sup>. En outre, l'évêque n'était plus qu'affectataire d'un bien dont la propriété et l'entretien, comme pour la cathédrale, relevaient désormais de l'État<sup>194</sup>.

En 1862, l'édifice fut classé au titre des Monuments historiques, signe de la reconnaissance de son intérêt architectural<sup>195</sup>.

En exécution de la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905, tout le complexe épiscopal fut placé sous le séquestre de l'État, qui le céda à la municipalité en 1911 afin d'y aménager un musée et une bibliothèque<sup>196</sup>. Par ailleurs, on entreprit de détruire les bâtiments situés entre l'ancien palais épiscopal et la cathédrale afin de dégager une vaste cour d'honneur, à l'origine destinée à accueillir un jardin public.

La médiathèque bénéficiant aujourd'hui d'un nouveau site dans le Marché, l'édifice n'a plus désormais qu'une fonction muséale : les salles basses du XII<sup>e</sup> siècle accueillent les expositions temporaires, les collections permanentes occupent le premier étage et les réserves sont situées pour l'essentiel dans les combles et dans les caves. Cette fonction de musée permet au visiteur de découvrir à la fois un monument particulièrement remarquable et une collection très riche, qui mêle à l'héritage épiscopal des pièces reflétant toute l'histoire de la ville, mais aussi des éléments venus d'ailleurs comme les tableaux de la collection Changeux. À parcourir les salles du musée Bossuet, on peut ainsi prendre pleinement conscience de l'importance du pouvoir épiscopal à Meaux, depuis le Moyen Âge jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. O.B., D.C., J.F., L.G., D.M.

Plan de situation du palais épiscopal, avec les bâtiments détruits au XX<sup>e</sup> siècle.



Le jardin vu depuis le premier étage du palais.



## Le quartier des chanoines

La cathédrale est autant l'église des chanoines que celle de l'évêque. Institués à l'époque carolingienne pour l'assister dans les célébrations liturgiques, les chanoines formaient un collège important, jaloux de ses prérogatives. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le chapitre de Meaux comptait 44 membres : le doyen, le grand archidiacre, l'archidiacre de Brie, le chantre, le trésorier, le chancelier et 38 chanoines, auxquels s'ajoutaient encore les dix grands chapelains institués en 1236<sup>197</sup>. C'est donc plus d'une cinquantaine de personnes qui s'employaient à célébrer les offices dans la cathédrale.

Comme il s'agit de chanoines séculiers, leur mode de vie n'était pas entièrement communautaire : chacun disposait de son propre logement. Toutefois, ces maisons étaient toutes regroupées autour de la cathédrale, et le chapitre s'efforça longuement de les enclore de murailles pour les séparer du reste de la ville. Par ailleurs, les chanoines firent élever au pied de la cathédrale un bâtiment emblématique de leur communauté, que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de «Vieux Chapitre». Entre ce «Vieux Chapitre» et le palais épiscopal se trouve également une petite

chapelle du XIII<sup>e</sup> siècle, actuellement en mauvais état, et dont la fonction reste imprécise. Enfin, au sud-ouest de la cathédrale fut installé un hôtel-Dieu qui dépendait à l'origine du chapitre. Toutefois, celui-ci en fut déchargé dès 1244, sa gestion étant alors confiée à l'ordre des Trinitaires ; aussi sera-t-il présenté plus loin, avec les autres établissements hospitaliers de Meaux. Mais son implantation en plein cœur de ville est liée à son appartenance originelle aux bâtiments du chapitre cathédral.

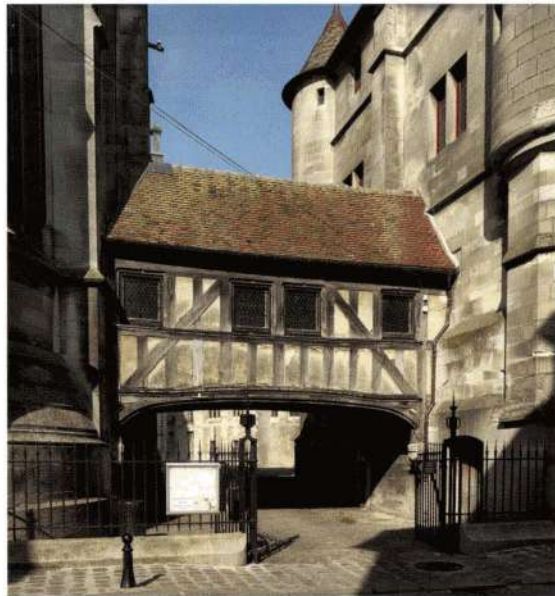
### LE «VIEUX CHAPITRE»

Le «Vieux Chapitre» est un édifice très intéressant, mais assez peu connu, peut-être en raison des importantes restaurations dont il a fait l'objet. Il était en effet en très mauvais état dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : le mur pignon sud s'était en partie effondré et le bâtiment avait dû être étayé. Viollet-le-Duc, en 1872, jugeait que sa restauration «équivaldrait presque à une reconstruction, d'autant que les fondations sont mauvaises. [...] Cependant, il serait très regrettable de laisser périr un bâtiment unique en France par son âge et sa destination et il semble qu'on doit tenter de le conserver, d'autant qu'il peut être utilisé<sup>198</sup>».

De 1916 à 1933, l'édifice bénéficia d'une grande campagne de travaux qui s'acheva par la transformation du rez-de-chaussée en sacristie, sous la direction de l'architecte en chef Albert Bray. C'est alors que fut construite la galerie en pan de bois qui assure une communication directe avec la chapelle Saint-Jean l'Évangéliste dans la cathédrale ; cette passerelle, d'une exécution soignée, est fermée du côté de Saint-Étienne par une grille en ferronnerie due à Raymond Subes<sup>199</sup>. Le mobilier qui flanque la pièce sur trois côtés est lié à cette fonction de sacristie et abrite l'ensemble des ornements liturgiques de la cathédrale, puisque le grand chapier, qui était resté en place dans la petite pièce au nord de cette dernière, a récemment été remonté dans le «Vieux Chapitre» pour lui éviter l'humidité<sup>200</sup>. Cet espace sert aussi aujourd'hui de «chapelle d'hiver», étant pourvu d'un dispositif de chauffage qui n'existe pas pour l'instant dans la cathédrale. Quant au sous-sol, il accueille actuellement le dépôt lapidaire de la cathédrale, auparavant conservé au musée Bossuet.

Le «Vieux Chapitre» : façade sur la cour.





Façade sur la rue Notre-Dame.

La passerelle en pan de bois reliant le «Vieux Chapitre» à la cathédrale, construite par l'architecte en chef des Monuments historiques Albert Bray en 1934.



Le niveau semi-enterré.

Malgré l'ampleur des restaurations, l'édifice a conservé son aspect d'origine, avec des élévations massives, percées de fenêtres assez étroites et flanquées de quatre tourelles d'angle en saillie coiffées d'un toit en poivrière. Son aspect pittoresque lui avait valu d'être souvent représenté par les lithographies du XIX<sup>e</sup> siècle – Victor Hugo lui-même aurait souhaité en faire le dessin, n'eût-il été pressé par le temps –, ce qui permet de vérifier que les restaurateurs sont bien restés fidèles aux dispositions originelles.

De plan rectangulaire, l'édifice comprend quatre niveaux dont le plus bas est semi-enterré. Les deux premiers niveaux sont voûtés d'ogives, dont la retombée est accueillie au centre par une rangée de quatre colonnes et par des corbeaux sur les murs gouttereaux. Les chapiteaux des colonnes sont simplement épannelés au niveau bas, alors qu'ils sont ornés



Détail d'un chapiteau feuillagé sur une colonne du rez-de-chaussée.  
À GAUCHE Le rez-de-chaussée, qui sert aujourd'hui de chapelle d'hiver.

Le premier étage.

La charpente.

de feuillages au rez-de-chaussée surélevé. Le troisième niveau, accessible par un escalier en appentis flanquant le mur ouest<sup>201</sup>, présente pour sa part un plafond en charpente supporté par des colonnes plus fines, dont les bases et les chapiteaux sont d'un dessin très simple : les bases sont taillées en arrondi, les chapiteaux présentent un astragale surmonté d'une corbeille lisse, sans décor, dont la forme est alternativement arrondie et épannelée. Le quatrième niveau enfin est celui des combles, éclairés par de petites baies rectangulaires.

Aucun texte ne nous renseigne sur la date de construction de cet édifice, mais son style permet de le dater du début du XIII<sup>e</sup> siècle, date compatible avec les traces de gradine visibles sur les chapiteaux<sup>202</sup>. Il est donc contemporain de la première cathédrale gothique près de laquelle il a été élevé. Les niveaux supérieurs, l'escalier d'accès et les tourelles d'angle ont



été présentés comme des ajouts du *xvi<sup>e</sup>* siècle, motivés par le désir, pour le chapitre, d'affirmer son pouvoir face au palais épiscopal, dont la tour d'escalier fut refaite sous Guillaume Briçonnet<sup>203</sup>. Les fortes restaurations dont le «Vieux Chapitre» a fait l'objet rendent le bâtiment difficile à analyser. La galerie en pan de bois de l'escalier extérieur, de style flamboyant, et la charpente, qui peut dater du *xvii<sup>e</sup>* siècle, témoignent de plusieurs remaniements. Mais la silhouette générale de l'édifice est proche de celle du Tortoir (Aisne), daté du premier quart du *xiv<sup>e</sup>* siècle<sup>203</sup>. Par ailleurs, l'escalier droit extérieur couvert par un appentis reposant sur des arcades est attesté dans d'autres édifices médiévaux, notamment au Palais de la Cité à Paris, où la miniature des frères Limbourg représente un escalier de même type sur le flanc occidental du palais, le long de la galerie des Peintres, édifiée sous Philippe le Bel<sup>205</sup>. Enfin, la disposition intérieure du troisième niveau est pour sa part comparable à celle du niveau bas du château de Châteauneuf-sur-Loire, dont le plafond a été daté de 1292 environ par dendrochronologie : on retrouve le même principe d'un solivage reposant sur des poutres maîtresses transversales de forte section, soutenues par des colonnes en pierre assez fines dotées d'un chapiteau lisse<sup>206</sup>.

Il est en tout cas indéniable que la présence des tourelles d'angle et l'aspect général du bâtiment étaient conçus pour faire forte impression. Ce choix architectural pose la question de l'usage de cet édifice, qui a souvent été mal défini. À l'époque moderne, on le désignait comme «l'hôtel seigneurial du chapitre»; certains de ses espaces servaient alors de prison et de lieu de stockage. Au *xviii<sup>e</sup>* siècle, le niveau semi-enterré était par exemple loué au marchand de vins Dassý. Ces deux fonctions étaient déjà présentes au Moyen Âge, sans doute dans le niveau semi-enterré. Mais d'après les textes médiévaux, l'édifice était alors appelé «réfectoire». Plusieurs actes du *xiii<sup>e</sup>* siècle font en effet référence à un «réfectoire» où se faisaient les distributions aux chanoines (première mention en 1221<sup>207</sup>) et à une «mesure du réfectoire» qui devait se trouver dans le bâtiment<sup>208</sup>. L'identification de ce «réfectoire» au «Vieux Chapitre» est notamment confirmée par les lettres du régent Charles de juillet 1358, qui désignent sous ce nom un édifice tout proche de la chapelle Saint-Jean l'Évangéliste, au chevet de la cathédrale. Cette appellation n'empêche d'ailleurs pas l'édifice d'avoir eu plusieurs usages dès le *xiii<sup>e</sup>* siècle :

un acte de 1294 atteste par exemple que le «réfectoire» servait aussi de prison<sup>209</sup>.

Comme l'a proposé Yves Esquieu, on peut donc comparer l'édifice meldeois à d'autres réfectoires canoniaux tels que celui de Noyon, quoique leur style soit très différent puisque ce dernier est construit en gothique rayonnant. Mais la disposition d'ensemble demeure comparable, avec un niveau semi-enterré surmonté d'un espace de représentation, éclairé à Noyon par de grandes baies rayonnantes, et enfin un comble à jours étroits<sup>210</sup>. Les sources manquent malheureusement pour préciser l'utilisation de ces «réfectoires» qui servaient sans doute à des repas officiels et peut-être aussi aux obligations d'aumônes auxquelles était tenu le chapitre<sup>211</sup>. Mais ceci supposerait l'existence d'une cuisine, qui n'est pas attestée par les textes. Selon Georges Asselineau, regretté érudit meldeois, les traces d'un foyer auraient toutefois été découvertes vers 2007 contre le mur nord du «Vieux Chapitre»; mais en l'absence d'une datation archéologique, ce témoignage ne nous permet pas de savoir si le «réfectoire» médiéval était bien doté d'un espace de cuisson.

#### LE QUARTIER CANONIAL

Ainsi que le prescrivait leur règle, les chanoines bénéficiaient de maisons particulières, qui leur étaient louées à vie par le chapitre. Ces maisons se trouvaient toutes à proximité de la cathédrale. Elles formaient un quartier que les chanoines auraient voulu isoler du reste de la ville par une clôture, comme il en existait dans de nombreuses cités épiscopales. Ils en firent plusieurs fois la tentative, d'abord en 1267, puis en 1358 et enfin en 1464. Mais ils se heurtèrent à une vive opposition des habitants. Ceux-ci, en 1267, détruisaient de nuit ce qui se construisait de jour aux dires de l'érudit Toussaints Du Plessis<sup>212</sup>; peut-être le saccage de la cathédrale par la commune, en 1279, est-il lié à ce conflit. C'est à la faveur de la disparition de cette dernière que les chanoines obtinrent du régent Charles l'autorisation d'enclorre leurs maisons pour éviter d'être troublés dans l'exercice de leurs fonctions cultuelles. En 1464, le roi Louis XI renouvela cette permission, qui n'avait probablement pas été suivie d'effet; là encore, les autorités municipales semblent avoir combattu le projet, et le chapitre protesta en 1467 contre le fait qu'elles n'aient pas provisionné de dépenses pour la clôture du «cloître» (mot employé pour désigner le quartier canonial





La partie orientale du quartier canonial : vue aérienne sur le secteur de la rue Notre-Dame et de l'impasse Maciet, qui bute sur le jardin du palais épiscopal, agrandi au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle au détriment des chanoines.

jusqu'à la Révolution<sup>213</sup>). En définitive, il semblerait que la limite n'ait été que partiellement matérialisée : le mur de clôture des maisons des chanoines marquait les frontières du quartier canonial, mais nous n'avons pas mention de portes qui auraient permis de fermer ce quartier la nuit, comme à Laon par exemple.

Les difficultés rencontrées par les chanoines dans la fermeture de leur quartier s'expliquent notamment par la situation topographique de celui-ci. Il occupait en effet la majeure partie du nord de la cité, enserrée dans un *castrum* de faible superficie. Or c'était un lieu de circulation et d'échanges pour toute la ville : l'un des axes principaux de l'agglomération, entre la porte Saint-Melor et la porte de la Boucherie, longeait la cathédrale, et l'angle nord-est du *castrum* abritait une halle (disparue au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle) flanquée de maisons servant de lieux de stockage (et de vente?), comme le « cellier de Saint-Ladre<sup>214</sup> ».

Malgré tout, les chanoines parvinrent peu à peu à sortir leur quartier du droit commun. En 1358, ils profitèrent

de leur fidélité au régent Charles pendant la Jacquerie pour obtenir de celui-ci la pleine et entière juridiction sur leurs maisons<sup>215</sup>. Le texte précise l'étendue de cette enclave, dont la définition fut reprise (et même un peu élargie) en 1383, lorsque le chapitre réussit à obtenir l'accord de l'évêque pour échapper à sa juridiction ordinaire et relever directement du pape<sup>216</sup>. D'après ces deux actes, le quartier canonial médiéval couvrait la majeure partie du *castrum* au nord de la cathédrale, le palais épiscopal excepté. Il était desservi par trois axes formant un U, qui permettaient de défiler en procession dans tout cet espace : la rue Notre-Dame, l'impasse Maciet (qui formait alors une rue et non un cul-de-sac) et la rue Bossuet. Au sein du « cloître » devait régner une ambiance plus recueillie, coupée de l'agitation de la ville. En 1592, une sentence du bailli et prévôt de Meaux interdit par exemple de « jouer à la paulme et autres jeux dans le cloître dudit Meaux sous peine de 10 livres d'amende, suivant la requête de Mrs du chapitre<sup>217</sup> ».



Ancienne maison canoniale située au 24, rue Notre-Dame. Le logis a été remanié au XIX<sup>e</sup> siècle (il a alors abrité un pensionnat de jeunes filles), mais il a conservé sa disposition entre cour et jardin.

Les extensions graduelles du jardin de l'évêque, évoquées plus haut à propos du palais épiscopal, se firent au détriment de ce quartier canonial<sup>218</sup>. En 1643 fut notamment tronquée l'ancienne rue du Puits-du-Cloître, réduite à une impasse, ce qui empêchait toute communication entre la partie orientale et la partie occidentale du quartier canonial (cette dernière étant désormais désignée sous le nom de «Petit Cloître»). Par ailleurs, les édifices choisis comme repères par le texte de 1383 finirent par disparaître et, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les limites exactes du quartier canonial étaient assez floues. Les entrepreneurs, d'ailleurs, en jouaient pour échapper aux alignements édictés par la municipalité, ce qui leur valut plusieurs rappels à l'ordre de la part du commissaire de police et de l'agent voyer de la ville<sup>219</sup>.

La plupart des maisons canoniales existent encore, après avoir changé de mains à la Révolution ; quelques-unes d'entre elles furent par ailleurs reconstruites au XIX<sup>e</sup> siècle. Elles ont généralement conservé leur typologie de demeures de notable, dotées d'un jardin. Certaines d'entre elles sont même édifiées entre cour et jardin, comme un hôtel particulier, mais de dimensions

réduites ; le long de la rue Bossuet, ce jardin peut du reste se trouver en contrebas de la maison, de l'autre côté de l'ancien *castrum*. Autre point commun avec l'hôtel particulier, on remarque souvent une porte cochère entre la maison canoniale et la rue (5, rue Bossuet, 10-12, impasse Maciet ou 18, rue Tronchon). Les élévations remontent pour la plupart aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, mais certaines maisons présentent un gros œuvre plus ancien, comme au 5, rue Bossuet où l'on remonte jusqu'au *castrum* antique<sup>220</sup>.

Certaines de ces demeures étaient connues sous une appellation particulière, comme la maison du «Petit Gournault» avec son écurie dite «l'estable des chartiers», que le chapitre louait à un hôtelier en 1633<sup>221</sup>, ou celle du «Grand Gournault» à l'angle de la rue Notre-Dame et de la rue Rochard, aujourd'hui disparue.

Par ailleurs, les chanoines étaient possessionnés dans l'ensemble de la ville, bien au-delà des limites de leur cloître. Les actes relatifs à ces biens canoniaux ont malheureusement pour la plupart été perdus à la Révolution, mais l'inventaire dressé en 1741 permet de prendre la mesure du poids du chapitre dans la ville<sup>222</sup>. J.F.



Porte cochère d'une ancienne maison canoniale construite sur le *castrum*, au 5, rue Bossuet (ancienne rue du Petit-Clôître).

Porte cochère située au 10, impasse Maciet.

Maison du XVIII<sup>e</sup> siècle située au 7, rue Notre-Dame. Aujourd'hui « maison diocésaine », elle accueille les services administratifs de l'évêché.

**Q**.uo sanus et antonin' redeutes in epatu meldeſi ſibi  
**P**erfecto itaq; negotio cuius gratia inuice ſucceſſerit  
 glorioſi ariomagites diſcipuli ſanctinus et anton  
 nus ut preſertim romanam urbem adierunt ducente  
 eo ad ciuitatem meldeſum reueſti ſunt ubi ſancte pre  
 dicationi ac pijs operib; inſiſtentes. ſanctinus plenus fi  
 de ac uirtutib; boniſq; operib;. ad celeſtia regna tranſiit  
 Cui antoninus in epiſcopatu ſucceſſit. et per plures anno  
 in ſancto officio degens cum multiplici honoru operum  
 fructu et animarum lucro inſiguit ad dñm deſi nra.



**C**orpire finius ac more patrum ſepelius.  
 preſul ſanctine xpo uinctus ſine fine  
 Cum nos finire dabitur fac regna ſubire  
 Que non labitur immo ſine fine dabit

Les funérailles de saint Sainctin, premier évêque de Meaux : enluminure du début du XIV<sup>e</sup> siècle (Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 2092, folio 84).

## Églises et couvents de Meaux

Si le pôle épiscopal et canonial qui constitue, autour de la cathédrale, le cœur de la présence ecclésiastique à Meaux est toujours parfaitement lisible aujourd'hui, il n'en va pas de même pour les nombreux autres établissements religieux qui parsemaient la ville : ceux-là ont, pour la plupart, disparu à la Révolution. C'est donc essentiellement par l'apport des textes et des fouilles archéologiques que l'on peut appréhender ces édifices dont certains n'étaient que de modestes églises paroissiales, et d'autres, de puissantes abbayes.

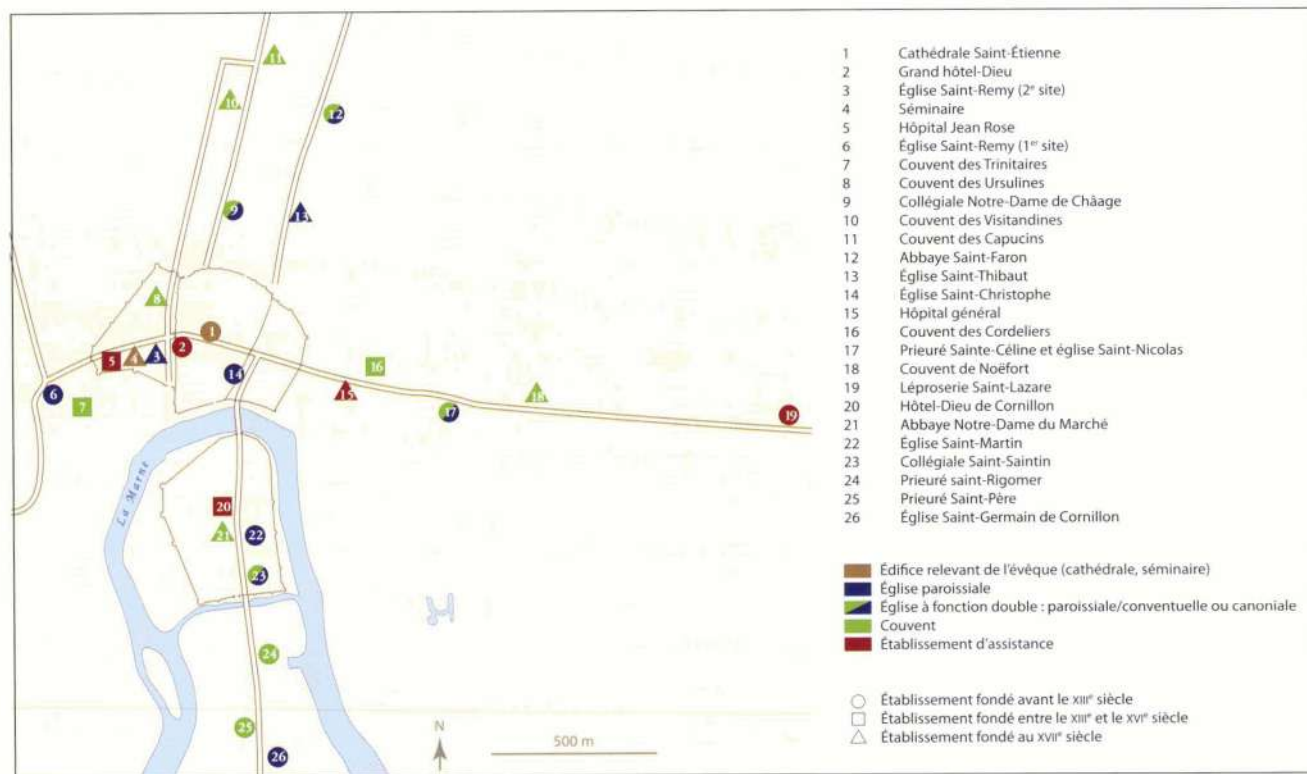
Outre l'importance de ces monuments dans le paysage urbain, l'Église apparaît jusqu'à la Révolution comme un acteur majeur dans l'organisation du territoire meldeois, non seulement par les domaines lui appartenant, mais aussi par la mise en place d'un réseau paroissial maillant l'ensemble du territoire. Ces églises

paroissiales, ainsi que les hôtels-Dieu qui accueillent malades et pauvres errants, jouent un rôle très important dans la vie quotidienne des habitants.

### Le réseau paroissial

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le territoire meldeois était partagé en huit paroisses : Notre-Dame de Châage, Saint-Christophe, Saint-Thibaut, Saint-Nicolas, Saint-Remy, Saint-Martin, Saint-Saintin et Saint-Germain<sup>223</sup>. Contrairement à aujourd'hui, la cathédrale n'avait pas de fonction paroissiale, excepté pour les habitants de l'enclos épiscopal et canonial, qui ne relevaient pas de la paroisse de Châage et disposaient d'un autel paroissial dit « du Cantuaire », adossé au premier pilier du collatéral nord du chœur<sup>224</sup>.

Plan des établissements ecclésiastiques de Meaux, du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle.



Le découpage paroissial ne coïncide pas avec le tracé des fortifications : les paroisses de Châage et de Saint-Nicolas, par exemple, s'étendent de part et d'autre de l'enceinte. L'horizon de la paroisse n'est donc pas exactement celui du quartier : l'opposition ville/faubourg ne se retrouve pas sur le plan ecclésiastique.

La constitution de ce réseau paroissial remonte probablement au XI<sup>e</sup> ou au XII<sup>e</sup> siècle, tout en s'appuyant sur des églises déjà existantes<sup>225</sup>. Certaines ont d'ailleurs conservé une double fonction, à la fois paroissiale et monastique ou canoniale : Saint-Saintin, Notre-Dame de Châage et le prieuré Sainte-Céline, qui accueillait dans son collatéral nord les messes destinées aux paroissiens<sup>226</sup>. De même, c'était dans les bâtiments de l'abbaye Saint-Faron que se retrouvaient les fidèles de la paroisse Saint-Thibaut jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle ; il fallut attendre 1662 pour que fut édiflée à leur seul usage une nouvelle église sur un site voisin mais distinct de l'abbaye.

Ce découpage paroissial a perduré pour l'essentiel jusqu'à la Révolution, qui entraîna son démantèlement complet : toutes les églises furent alors désaffectées, à l'exception de la cathédrale, instituée comme seule église paroissiale de la ville en 1791. Des modifications ont toutefois pu intervenir au cours de l'histoire. La forme de la paroisse Saint-Christophe semble indiquer qu'elle est issue d'un démembrement des deux grandes paroisses de Châage et de Saint-Nicolas, indice, peut-être, d'une certaine croissance de la population urbaine. Par ailleurs, en 1726, on supprima la paroisse Saint-Germain de Cornillon, à l'extrême sud de la ville ; ses habitants furent répartis entre la paroisse Saint-Saintin et celle de Nanteuil, et l'église paroissiale fut détruite selon le décret épiscopal du 23 juin 1734. Cette disparition précoce fait qu'on ignore tout de son aspect, mais il est probable, d'après son emplacement, qu'il s'agissait d'un petit édifice lié à une paroisse rurale.

Dans l'ensemble, l'organisation des paroisses meldoises semble être cependant demeurée plutôt pérenne. La rive droite en comptait cinq. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la plus peuplée était celle de Saint-Nicolas, qui englobait le faubourg oriental de Meaux mais aussi la rue Saint-Nicolas *intra-muros* (actuelle rue du Général-Leclerc). Toutefois, la plus importante en dignité était celle de Châage, qui couvrait la majeure partie de la cité et s'étendait aussi vers le nord, au-delà des fortifications.

Notre-Dame de Châage était une abbaye à laquelle, selon Toussaints Du Plessis, l'évêque Gauthier de Chambly rattacha le service baptismal de la cathédrale à la fin du XI<sup>e</sup> ou au début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>227</sup> ; nous reviendrons plus loin sur cet établissement, qui adopta la règle victorine au XII<sup>e</sup> siècle. Le service paroissial était assuré par un prieur-curé nommé par l'abbé. Les limites de sa paroisse reprennent en partie le tracé du *castrum* qui constituait la seule enceinte maçonnée de la ville à l'époque de l'établissement du réseau paroissial.

La partie sud-est de la ville *intra-muros* relevait pour sa part de l'église paroissiale Saint-Christophe<sup>228</sup>. La première attestation de la paroisse remonte à 1200 ; les fidèles furent alors autorisés à se faire inhumer dans le cimetière de Châage. Saint-Christophe était, en superficie, la plus petite des paroisses meldoises mais elle se situait dans un espace densément peuplé. L'église paroissiale a connu plusieurs états. Des fouilles menées en 1998 ont révélé dans son voisinage l'existence d'une nécropole carolingienne, qui constituait peut-être son cimetière primitif<sup>229</sup>. L'église fut reconstruite à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et au début du XVI<sup>e</sup> siècle en style flamboyant, en débordant les limites de l'ancien *castrum*. Il s'agissait d'un édifice étroitement imbriqué dans le tissu urbain, ainsi qu'en témoigne un acte de 1510 par lequel le chanoine de Poncy, propriétaire de la maison voisine, acceptait l'ouverture d'une fenêtre donnant sur sa cour pour éclairer l'église<sup>230</sup>. Cette église, désaffectée à la Révolution, fut vendue en plusieurs lots. Il n'en subsiste plus que le petit portail nord-est et un début de collatéral. La nef principale fut remplacée au XIX<sup>e</sup> siècle par le *Café de Mars*, démoli en 1908 pour construire un grand magasin.

À l'est s'étendait la paroisse Saint-Nicolas, dont le curé officiait au sein du prieuré Sainte-Céline. Ce prieuré était un établissement très ancien fondé sur le tombeau de sainte Céline, une amie de sainte Geneviève, née et morte à Meaux (vers 470-530). Il fut vendu comme bien national à la Révolution ; la paroisse Saint-Nicolas fut toutefois rétablie au XIX<sup>e</sup> siècle, mais son lieu de culte fut transféré dans l'ancienne église des Cordeliers. C'est donc elle que nous connaissons aujourd'hui sous le vocable de Saint-Nicolas, qu'elle n'a cependant jamais porté avant 1789.

La subordination du service paroissial à un établissement monastique se retrouvait au nord de la ville,



Le portail flamboyant, situé au 26, rue du Grand-Cerf, seul vestige de l'église Saint-Christophe.



Bannière de procession à l'effigie de sainte Céline, conservée dans l'actuelle église Saint-Nicolas [ancienne église des Cordeliers].

où l'abbaye Saint-Faron abritait l'autel paroissial, dédié à saint Thibaut. Mais en 1662, une église fut construite un peu plus loin, pour le seul usage de la paroisse<sup>231</sup>. Il s'agissait d'un édifice très simple, de plan rectangulaire, élevé un peu en retrait de la rue Saint-Faron. Après la Révolution, il fut transformé en temple protestant. L'édification du temple actuel, en 1848, entraîna la vente de Saint-Thibaut dont seuls des éléments de gros œuvre sont conservés dans la maison bourgeoise construite à son emplacement, à l'angle de la rue Saint-Faron et de l'avenue de la République.

Quant à l'église Saint-Remy, qui desservait le faubourg occidental de la ville, elle se trouvait près du Brassat mais fut transférée à l'intérieur des remparts en 1606. Les fondations de l'édifice du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont la dédicace eut lieu en 1616, ont été retrouvées en 1982 dans le jardin de l'hôtel Marquet de la Noue<sup>232</sup>.

Sur la rive sud, le quartier du Marché était divisé en deux paroisses dont les églises étaient très proches, se succédant le long de la rue Cornillon : Saint-Martin occupait l'emplacement du n° 25 et Saint-Saintin le n° 49. Toutes deux ont aujourd'hui disparu. L'évolution

de l'église Saint-Martin est toutefois connue grâce aux fouilles menées en 1991-1992 par Danielle Magnan et Valérie Delattre<sup>233</sup>. L'étude archéologique a en effet permis de restituer trois états successifs du bâtiment, dont le plus ancien remonte à l'époque mérovingienne : il formait un rectangle d'environ 6 mètres de large sur une douzaine de mètres de long. Il s'agit probablement à l'origine d'une chapelle cimetériale, implantée aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles dans la partie nord de la nécropole gallo-romaine tardive qui longeait le *cardo maximus*. Cette église a ensuite été dotée d'une abside, puis remplacée par un édifice un peu plus grand avant d'être entièrement reconstruite vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Quant à Saint-Saintin, elle fut fondée sur le corps du premier évêque de Meaux, mort vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle, mais dont les reliques furent emportées à Verdun en 1032. En 1088, l'évêque Gauthier de Chambly la transforma en une collégiale placée sous la juridiction des chanoines de la cathédrale. L'église fut vendue comme bien national en 1794 à l'architecte Clicquot, qui semble l'avoir rapidement exploitée comme carrière de pierre<sup>234</sup>.

Pour conclure, les traces de l'ancien réseau paroissial mellois sont aujourd'hui bien ténues car la plupart des églises ont disparu après la Révolution. On peut toutefois souligner un fort courant de reconstruction vers 1500, qui correspond à un phénomène général dans la région et touche aussi, à Meaux, les parties occidentales de la cathédrale.

### Les établissements d'assistance

La prise en charge des malades, mais aussi des pèlerins et des pauvres errants, constituait aussi une importante intervention de l'Église dans la vie urbaine. Plusieurs établissements hospitaliers furent fondés à Meaux au Moyen Âge, avant d'être graduellement rattachés au grand hôtel-Dieu du centre de la ville, à l'époque moderne.

Ce grand hôtel-Dieu faisait initialement partie de l'ensemble canonial lié à la cathédrale, mais les chanoines n'en avaient déjà plus la gestion au XIII<sup>e</sup> siècle puisque celle-ci fut confiée aux Trinitaires de 1244 à 1520<sup>235</sup>, avant d'être ensuite exercée par un administrateur nommé par la ville<sup>236</sup>. La chapelle, consacrée à sainte Madeleine et sainte Marthe, aurait été fondée en 1118 par une comtesse de Meaux selon l'abbé Ledieu<sup>237</sup>. Le premier document émanant des

archives de cet établissement à nous être parvenu date des années 1170<sup>238</sup>. En 1207, le chapitre unit la cure de Saint-Remy à cet hôtel-Dieu, qui disposait ainsi d'un lieu pour les baptêmes et les enterrements<sup>239</sup>. Principale structure hospitalière de la ville, il demeura en fonction jusqu'à la Révolution. Une partie de ses bâtiments servait encore de « salle d'asile » au XIX<sup>e</sup> siècle.

L'ensemble est actuellement converti en habitations, mais le plan de l'hôtel-Dieu reste encore en partie lisible, du moins tel qu'il se présentait au XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous n'avons en effet que très peu de renseignements sur l'édifice au Moyen Âge. Lorsque l'évêque Adam de Vaudoy en fit la visite en 1291, il comprenait un cloître, deux dortoirs séparés pour les religieux et les religieuses, ainsi que des salles pour les pauvres et les malades<sup>240</sup>. On sait aussi qu'il possédait un pressoir de l'autre côté des murs du *castrum*, dans la rue de Châage (actuelle rue des Vieux-Moulins<sup>241</sup>), et bien sûr une chapelle, qui abritait notamment un autel dédié à saint Melor et à saint Michel, attesté en 1222<sup>242</sup>.

Le bâtiment de l'ancienne « salle des femmes » du grand hôtel-Dieu, situé 7, rue des Vieux-Moulins.





On peut retracer l'extension de l'emprise de l'hôtel-Dieu aux <sup>xvii</sup><sup>e</sup> et <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècles par le rachat des maisons mitoyennes. Cette politique d'agrandissement permit de construire la «salle des femmes» en 1647<sup>243</sup>, ce qui fut d'ailleurs l'occasion de retrouver une sculpture antique dans le mur du *castrum* alors démolí ; il fallut refaire le soubassement de cette salle en 1783, le plancher de bois pourri par l'humidité étant alors remplacé par une cave maçonnée. La chapelle fut pour sa part reconstruite de 1737 à 1739 par deux maîtres maçons de Meaux, Robert Jolly et Jacques Cretté ; la dédicace se fit le 22 février 1739<sup>244</sup>. Il n'en demeure que des pans de murs, et notamment les fondations, dans le sous-sol du restaurant *L'Ardoise*. En ce qui concerne le reste des bâtiments, l'entrepreneur Barigny en racheta une partie en 1845 et y fit construire des immeubles de rapport jumeaux (13-17, rue Saint-Remy). La «salle des hommes» semble toutefois être demeurée en place jusqu'au début des années 1970, avec un pilier central en pierre et des devises pieuses peintes sur les murs (décor aujourd'hui disparu<sup>245</sup>). L'emprise de la «salle des femmes» est pour sa part toujours visible au 7, rue des Vieux-Moulins, mais le bâtiment a été cédé par la ville à l'OPAC pour être transformé en logements, d'où d'importants remaniements<sup>246</sup>.

Si les bâtiments de l'hôtel-Dieu ont été beaucoup moins bien conservés que la cathédrale, le palais épiscopal ou les édifices canoniaux, ses archives ont en revanche moins souffert à la Révolution et sont donc un précieux recours pour connaître la ville ancienne, car l'établissement y était abondamment possessionné<sup>247</sup>.

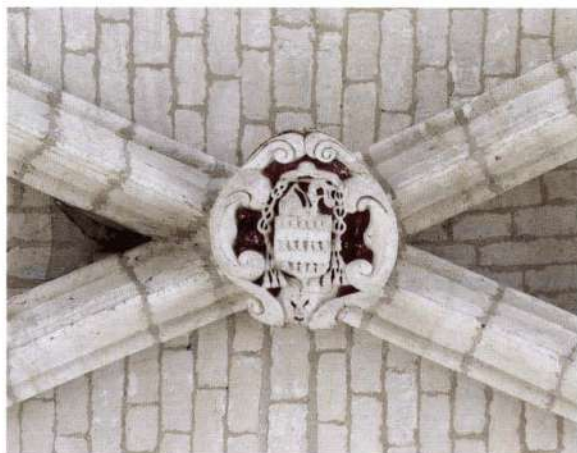
Un autre hôtel-Dieu, de taille plus modeste, desservait la rive gauche jusqu'au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle<sup>248</sup>. Il n'en reste plus trace aujourd'hui, mais plusieurs documents, tels que le plan de traverse de 1758, indiquent son emplacement, à l'angle de la rue Jablinot et de la place du Marché. Au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, il avait déjà perdu toute fonction hospitalière : les bâtiments étaient loués à des particuliers, à l'exception de la chapelle Saint-Eustache, qui n'était ouverte que pour des cérémonies occasionnelles<sup>248</sup>.

Au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle fut créé un autre établissement hospitalier dans le faubourg Saint-Remy, à l'ouest de la ville : l'hôpital de la Passion, plus connu sous le nom d'hôpital Jean Rose, d'après le patronyme de son fondateur. Ce riche marchand meldois, fortement compromis deux



La chapelle Jean Rose : vue intérieure.

ans plus tard dans la Jacquerie, l'institua en 1356 pour 25 aveugles, 12 pauvres passants et 10 enfants<sup>250</sup>, sur un site appelé le «Donjon<sup>251</sup>». De cet établissement hospitalier subsiste la chapelle<sup>252</sup>, dont le chœur fut reconstruit à partir de 1515 en style gothique flamboyant<sup>253</sup> ; le décor des clés de voûte rappelle la titulature de l'hôpital par la représentation des instruments de la Passion et de la Flagellation du Christ. Les quatre travées occidentales de cette chapelle ne datent que de 1636<sup>254</sup>. Elles furent élevées sous l'épiscopat de Jean de Belleau, dont les armes figurent sur une clé de voûte ; deux autres clés portent le chiffre des administrateurs



Chapelle Jean Rose, détails de trois clés de voûte :  
armes de Jean de Belleau, évêque de Meaux de 1624 à 1637 ;  
les instruments de la Passion ; la Flagellation du Christ.



alors en charge de l'hôpital : Antoine de Marleu et son successeur Antoine Guillemain. Certains détails, tels que l'absence de remplages dans les fenêtres ou la diminution de la taille des travées, révèlent l'existence de cette seconde tranche de travaux. Mais l'architecte du XVII<sup>e</sup> siècle a cherché à respecter l'unité spatiale de la chapelle et a notamment repris le principe de la voûte d'ogives, même si la présence de pilastres intérieurs donne une touche plus classique à l'édifice. On doit aussi à cette campagne des années 1630 le porche d'entrée sur la rue Saint-Remy, de caractère très monumental : ce grand porche à fronton triangulaire abrite un portail à colonnes corinthiennes surmonté d'une statue de l'*Ecce Homo*. Les trois roses du portail et la date « 1356 » commémorent le fondateur de l'établissement.

Dans le même temps, on entreprit également la reconstruction d'autres bâtiments de l'hôpital, qui avait été très touché par les guerres de Religion. En effet, une grande partie de l'édifice avait été détruite pour établir des « terrasses, plates-formes et batteries » pendant la Ligue. Le Parlement de Paris en avait ordonné la reconstruction en 1596<sup>255</sup>, mais lors de la visite de l'établissement par l'évêque Jean de Belleau en 1632, de nombreux bâtiments étaient encore à édifier. Un marché fut passé en septembre 1632 avec le maître maçon Étienne de Fontenay<sup>256</sup> et le maître charpentier Pierre Lhuillier pour rétablir le logement des personnes âgées accueillies par l'hôpital<sup>257</sup>.

En 1645, l'évêque Séguier intégra à l'hôpital Jean Rose le grand séminaire et y réunit l'année suivante le collège de la ville, donnant ainsi à l'ensemble une fonction d'enseignement en sus de la fonction hospitalière (qui demeura assurée par l'établissement jusqu'à la Révolution). Les bâtiments du séminaire datent pour l'essentiel du XVIII<sup>e</sup> siècle (vers 1747) et servent toujours de lieu d'enseignement, puisqu'ils sont aujourd'hui occupés par le lycée Moissan.

Enfin, les lépreux étaient accueillis au Moyen Âge dans la maladrerie Saint-Lazare, située à l'est de Meaux, le long de la route de Trilport (au niveau du 79, avenue du Président-Franklin-Roosevelt). La première mention de cette léproserie remonte à 1153<sup>258</sup>.

Le séminaire : vue d'ensemble de la façade sur la rue Saint-Remy ; le portail principal ; la serrure au revers.



À l'époque moderne, l'établissement fut de moins en moins fréquenté. Rattaché au grand hôtel-Dieu en 1542, il subsista toutefois jusqu'à la Révolution.

Un autre lieu a servi lors des épidémies : une maison située au lieu-dit Venise, vers Villenoy. Acquis par le grand hôtel-Dieu en 1544, puis démolie en 1589 pendant la Ligue, elle fut rebâtie en 1596 en raison d'une épidémie de peste à Meaux<sup>259</sup>.

À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, on tendit à regrouper tous les malades dans le grand hôtel-Dieu, les autres

établissements étant peu à peu désaffectés. L'hôpital Jean Rose conserva sa vocation initiale en faveur des aveugles mais la majeure partie de ses bâtiments fut consacrée à son nouvel usage : le séminaire. Quant à la fonction d'accueil des pauvres qui était à l'origine également remplie par les divers hôtels-Dieu de la ville, elle incombait à partir de 1676 à une nouvelle institution, l'hôpital général, mais sous une forme beaucoup plus coercitive puisqu'il s'agissait d'enfermer et de mettre au travail les mendiants.

Comme le rappelle Toussaints Du Plessis, l'objectif de l'hôpital général était en effet de « renfermer tous les pauvres mandians, soit qu'ils fussent incapables de travailler pour gagner leur vie, soit qu'ils ne pussent trouver ailleurs de quoi vivre du travail de leurs mains », en application de l'ordonnance royale du 24 avril 1662. La fondation de cet établissement fut confirmée par Louis XIV en 1676, mais l'enfermement des pauvres avait commencé dès 1667, à l'initiative de plusieurs personnalités meldoises et notamment de l'évêque de Ligny, qui avait loué à cet effet une maison rue du Faubourg Saint-Nicolas<sup>260</sup>. En 1669 et 1672, il acheta en outre les propriétés voisines, aux n<sup>os</sup> 4 et 6 de la rue, pour agrandir l'institution qui abritait plus de cent pauvres en 1678. Cet hôpital connut plusieurs autres accroissements, notamment sous l'épiscopat de monseigneur de Bissy en 1732<sup>261</sup>. Une chapelle fut construite en 1768; sa façade se voit toujours rue du Faubourg Saint-Nicolas.

La chapelle de l'ancien hôpital général, située 2, rue du Faubourg Saint-Nicolas, aujourd'hui dévolue aux sœurs augustines.



## Les établissements monastiques du haut Moyen Âge

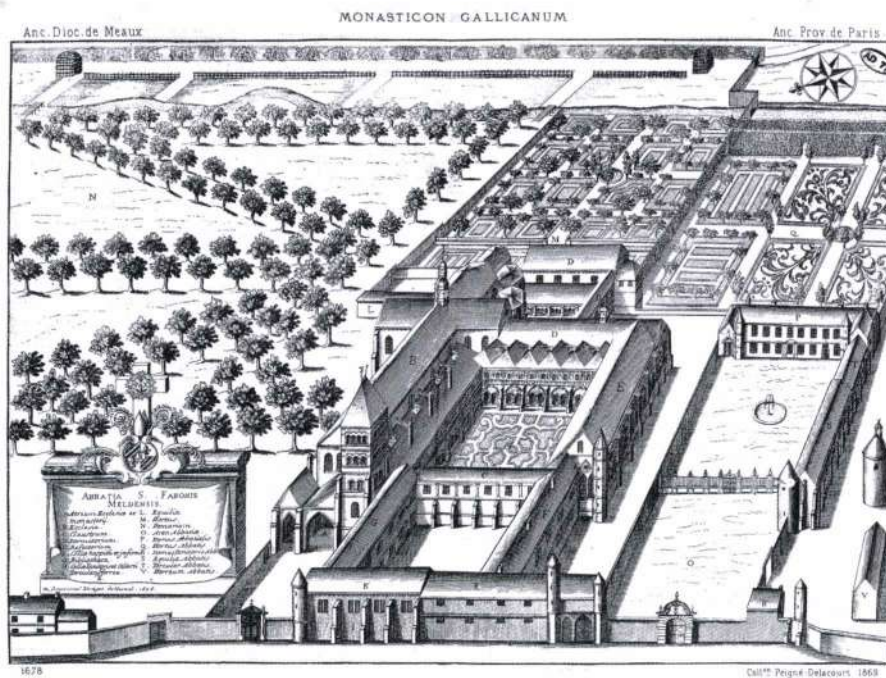
Tous les établissements hospitaliers que nous venons d'énumérer étaient desservis par des frères ou des sœurs, tenus par leurs vœux mais engagés dans le siècle pour soulager la misère des nécessiteux. À côté de ces communautés remplissant des fonctions d'accueil et de soins, il existait aussi des couvents plus tournés vers la vie contemplative. C'est d'eux qu'il va maintenant être question, avec des établissements très anciens dont le plus important, tant en taille qu'en dignité, était indiscutablement l'abbaye Saint-Faron, au nord de la ville.

Saint-Faron n'était évidemment pas la seule église de Meaux à remonter au haut Moyen Âge. Nous avons déjà brièvement évoqué celles qui abritèrent une fonction paroissiale : Sainte-Céline, Saint-Saintin et Saint-Martin; il faut y ajouter deux prieurés construits au sud de la ville, mais malheureusement très mal documentés : Saint-Père, attesté dès le VII<sup>e</sup> siècle, et Saint-Rigomer, mentionné en 1005 mais probablement plus ancien. Ces deux établissements ont entièrement disparu et nous ne connaissons que leur emplacement.

Il ne reste à vrai dire guère plus de l'abbaye Saint-Faron, mais son histoire est mieux établie. Cet ensemble monastique, qui constituait jusqu'à la Révolution l'un des édifices majeurs de la ville, a malheureusement disparu à la suite de sa vente au titre des biens nationaux en 1791 et 1797; l'iconographie ancienne permet toutefois de restituer en partie son aspect.

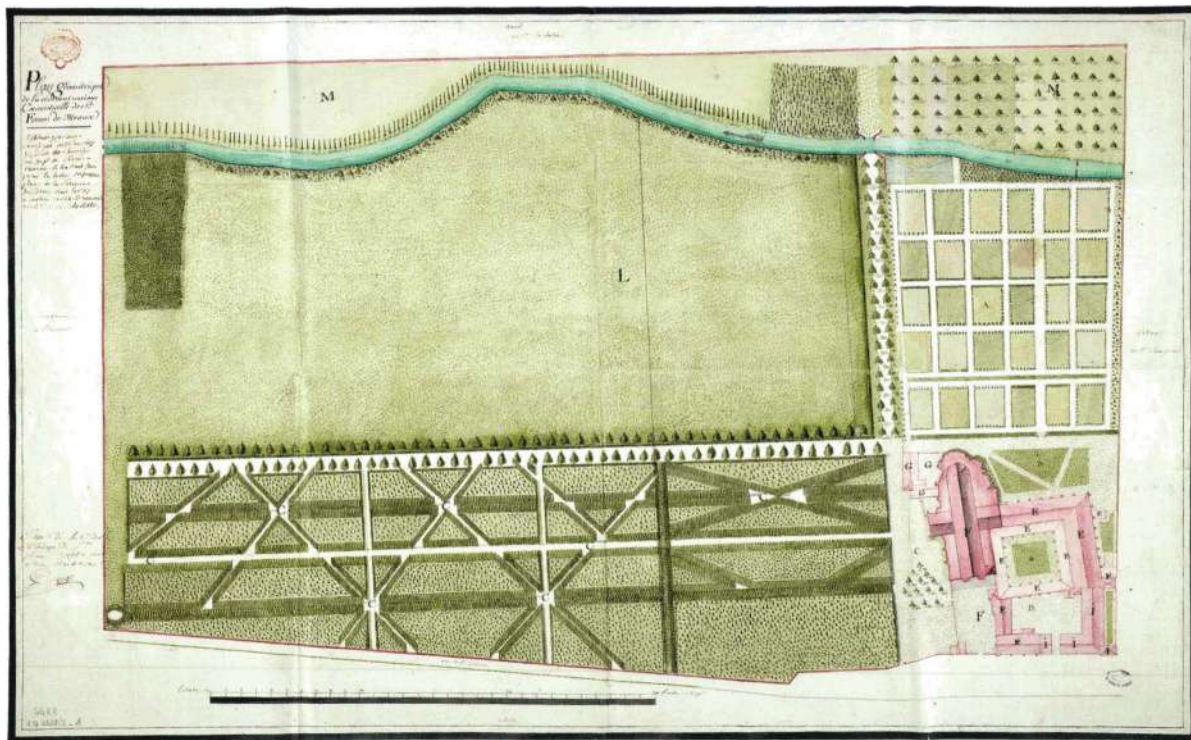
L'établissement fut fondé au VII<sup>e</sup> siècle sous l'invocation de la Sainte Croix, de saint Jean-Baptiste et des saints apôtres par saint Faron, évêque de Meaux, qui s'y fit inhumer<sup>262</sup>; son sarcophage était encore visible dans l'église au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>263</sup>. L'abbaye prit par la suite le nom de son fondateur, réputé pour sa piété. À la fin du XI<sup>e</sup> siècle, elle fut choisie comme lieu de sépulture par la comtesse de Champagne Adèle, épouse de Thibaut III, morte entre 1093 et 1100; l'obituaire de l'abbaye lui attribuait la reconstruction du sanctuaire<sup>264</sup>.

La vue cavalière publiée dans le *Monasticon gallicanum* montre qu'à l'angle sud-ouest de l'église abbatiale s'élevait un fort clocher carré, à quatre étages de baies en plein cintre, qui paraît remonter à l'époque romane. Par ailleurs, lors de fouilles menées en 1990-1991 par Daniëlle Magnan sur le site du chevet de l'église abbatiale, on retrouva en emploi dans les fondations



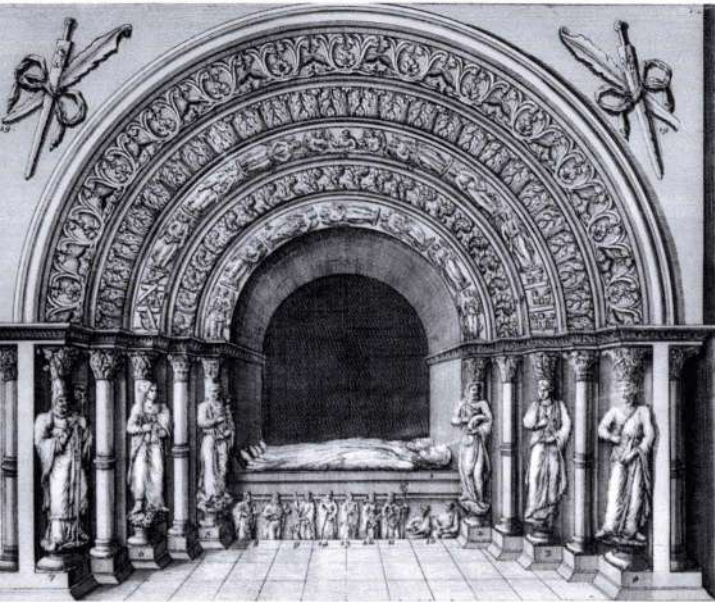
Vue cavalière de l'abbaye Saint-Faron en 1678 (archives départementales de Seine-et-Marne, 6 Fi 358).

Plan de l'abbaye Saint-Faron lors de sa vente comme bien national en 1797 (archives départementales de Seine-et-Marne, 1 Q 1228/2-1). Ce plan ne contient pas l'hôtel abbatial, vendu sous un autre lot.



Le « tombeau d'Ogier le Danois », gravure publiée par Mabillon, 1677 (Bibliothèque nationale de France, département des Estampes).

La tête d'Ogier le Danois, XII<sup>e</sup> siècle (Meaux, musée Bossuet).



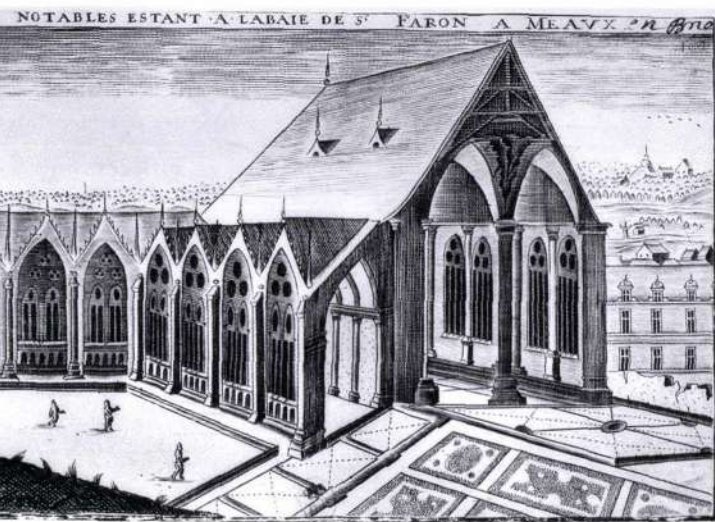
des chapelles rayonnantes gothiques un chapiteau sculpté à décor de rinceaux et de feuilles d'acanthé, daté par Danièle Johnson des années 1130–1140<sup>265</sup>. Ce chapiteau laisse supposer une campagne probablement menée en lien avec la translation des reliques du saint fondateur, dont le chef fut solennellement placé par l'abbé André dans une châsse d'argent en 1140<sup>266</sup>.

Du XII<sup>e</sup> siècle datait aussi un monument très célèbre, qui se trouvait dans le bras nord de transept. Ce monument, détruit lors de la rénovation de l'église par les Mauristes en 1751–1753, était connu sous le nom de « tombeau d'Ogier le Danois ». Il se présentait sous la forme d'un grand enfeu orné de statues-colonnes, qui abritait les gisants de deux hommes tonsurés. Lors de travaux menés vers 1874 dans la rue des Vieux-Moulins, on eut la chance de retrouver un fragment de cet ensemble, la tête du gisant de droite. Ce vestige, exposé au musée de Meaux, permet d'avancer des rapprochements stylistiques avec d'autres sculptures des années 1160 comme le portail de Saint-Loup de Naud, le « tombeau d'Odon » à Saint-Remi de Reims<sup>267</sup> ou la tête d'évêque provenant de la cathédrale de Soissons<sup>268</sup> (musée du Louvre).

Au XIII<sup>e</sup> siècle, l'abbaye Saint-Faron connut à nouveau une importante campagne de construction, dont témoignent les fondations des chapelles rayonnantes retrouvées en fouilles en 1991, sur le côté sud du chevet. Le plan prévu pour ce chœur gothique comprenait cinq chapelles rayonnantes, dont une chapelle axiale un peu plus allongée<sup>269</sup>. Par ailleurs, on réédifia aussi les bâtiments claustraux : la gravure publiée par Chastillon montre l'existence d'un cloître et d'un réfectoire de grande dimension, construits en style rayonnant.

En 1410, Saint-Faron s'associa à Saint-Denis et à Saint-Remi de Reims pour mener une réforme qui tourna vite court en raison des troubles de la guerre de Cent Ans<sup>270</sup>. Celle-ci causa de nombreux dommages à l'abbaye, qui ne se releva que dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Sous l'abbatiat d'Antoine de Ploisir (1463–1469), les moines de Saint-Faron et de Saint-Fiacre-en-Brie parcoururent la France entière pour lever des subsides à cet effet<sup>271</sup>. Sous Charles VIII, l'abbé Jean du Gué fit par ailleurs exécuter des stalles très ouvragées, qui furent souvent admirées mais disparurent à la Révolution<sup>272</sup>.

Le logis abbatial qui s'élevait au sud de l'église et du cloître semble pour sa part avoir été reconstruit vers le début du XVI<sup>e</sup> siècle ; il comportait une chapelle



Place notables estant à l'abaie de St Faron à Meaux en Brie : gravure du début du xviii<sup>e</sup> siècle publiée par C. Chastillon (Bibliothèque nationale de France, département des Estampes). On y voit le cloître de l'abbaye et le logis abbatial à l'arrière-plan à droite.

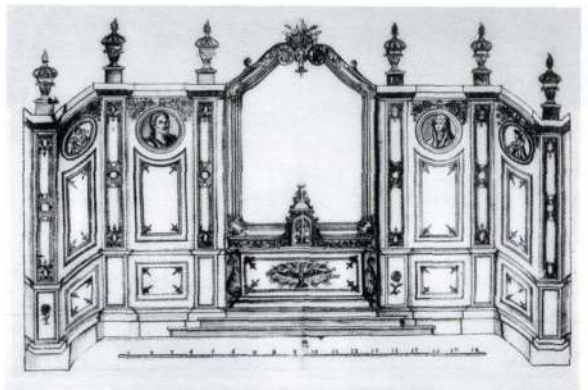
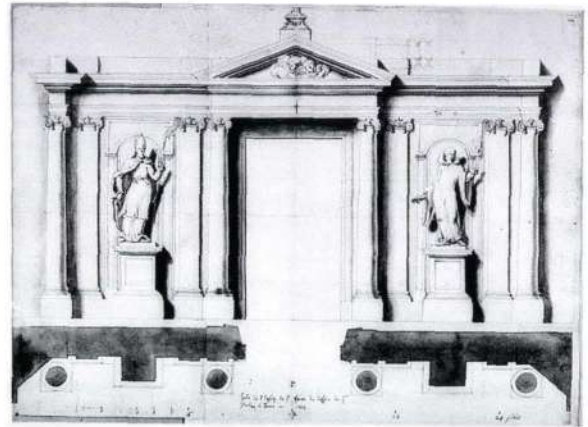
placée sous le vocable de la Madeleine, où se tenaient les chapitres généraux<sup>273</sup>. Il fut ensuite fortement modifié au xviii<sup>e</sup> siècle, sous l'abbatiat de Pierre de Bullion (1632-1659<sup>274</sup>). Le dessin de l'abbaye en 1768 montre en effet une façade de style classique, avec une porte centrale ornée d'un fronton ; toutefois, le logis a conservé deux escaliers hors œuvre dans des tourelles polygonales qui sont certainement l'héritage du bâtiment précédent.

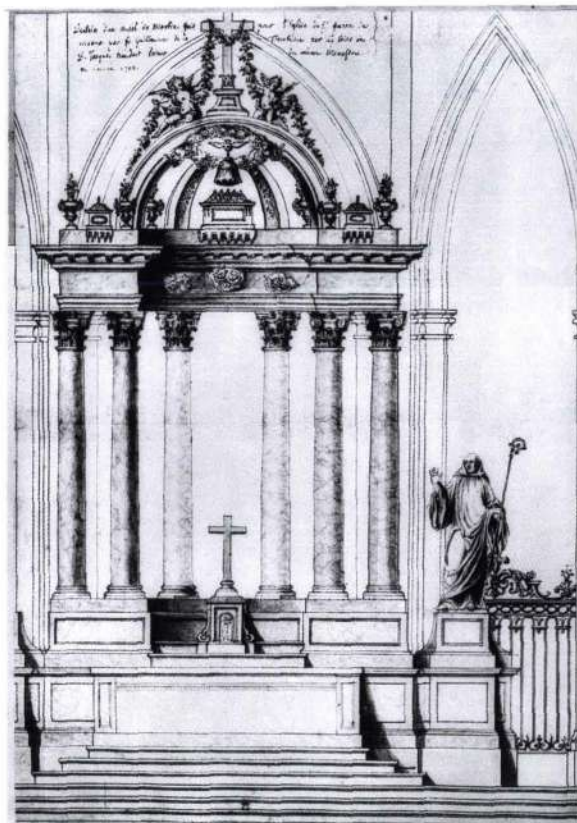
En 1562, Saint-Faron fut victime du vandalisme protestant et perdit notamment toutes ses archives, ce qui explique l'état très lacunaire du fonds de cet établissement aux archives départementales. Dès 1581 furent entrepris des travaux de réfection partielle, portant notamment sur le clocher de l'église abbatiale, à la demande de Louis de Brézé, à la fois évêque de Meaux et abbé de Saint-Faron de 1557 à sa mort en 1589<sup>275</sup>.

Il faut cependant attendre le xvii<sup>e</sup> siècle pour que l'abbaye s'engage à nouveau dans la voie des grands travaux, sous la houlette des Mauristes. En 1618, Saint-Faron de Meaux fut en effet la troisième abbaye à adhérer à la congrégation de Saint-Maur, instituée au début du xvii<sup>e</sup> siècle dans une optique de rénovation de la vie monastique chez les Bénédictins.

Cette réforme fut aussitôt suivie de travaux en 1622. Puis l'abbé Pierre de Bullion, déjà cité à propos du logis abbatial, contribua également à la reprise partielle du cloître<sup>276</sup>. Ces travaux furent suivis d'un renouvellement du décor. En 1675, le peintre parisien Nicolas de Platemontagne exécuta deux tableaux pour l'abbaye, dont l'un représentait la Réception de saint Maur par saint Benoît<sup>277</sup>. En 1685, le maître menuisier François Hanard passa marché pour les boiseries du réfectoire<sup>278</sup>. En 1702-1703, le prieur Jacques Houdart entreprit la rénovation du sanctuaire : le frère Guillaume de La Tremblaie dessina un nouveau maître-autel et d'Orbay le Jeune un jubé ainsi qu'un petit autel de marbre. Ce mobilier disparut à son tour lors des réaménagements du milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, mais des représentations en sont conservées à la BnF.

Le mobilier de l'abbaye Saint-Faron : le jubé dessiné par d'Orbay le Jeune en 1702 ; un autel entouré de boiseries (Bibliothèque nationale de France, département des Estampes).





Le mobilier de l'abbaye Saint-Faron :  
l'autel dû à Guillaume de La Tremblaie en 1703.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les moines continuèrent à rénover leur établissement. Ils commencèrent d'abord, vers 1715, à élever un nouveau bâtiment destiné à servir d'hôtellerie et d'infirmerie. Mais le grand chantier fut celui, à partir de 1751, de la réfection partielle de l'église abbatiale. Les Mauristes le confièrent à Jean-Baptiste-Alexandre Totin, architecte en charge des travaux de l'hôtel-Dieu de Paris. Le devis dressé en décembre 1750 prévoyait la démolition de la nef (à l'exception de son mur goutterau sud) et du bras nord du transept<sup>279</sup>. La première pierre de la nouvelle abbatiale fut posée le 9 juillet 1753<sup>280</sup>. D'après l'*Almanach* de 1774, un nouveau portail fut également élevé sur les plans de Totin, la sculpture étant exécutée par un certain Chenu, vraisemblablement Nicolas François Chenu, sculpteur reçu à l'Académie de Saint-Luc à Paris en 1755, et déjà en activité dès les années 1740 comme compagnon sculpteur<sup>281</sup>. Une restitution de ce portail, s'appuyant

notamment sur un dessin du XVIII<sup>e</sup> siècle, a été proposée par Damien Blanchard et Christophe Lefèbvre, qui l'ont à juste titre rapproché de la façade de l'Oratoire à Paris, commencée en 1740<sup>282</sup>.

Cette campagne de reconstruction s'accompagna d'une modification liturgique importante : l'installation d'un autel « à la romaine » dans le sanctuaire. La grille en serrurerie séparant ce chœur liturgique de la nef provenait de l'église Saint-Roch à Paris ; M. de Soulanges, abbé de Saint-Faron, y fit rajouter ses armes<sup>283</sup>.

Ces travaux de grande ampleur n'eurent qu'une durée de vie assez courte, puisqu'à la Révolution les moines durent quitter Saint-Faron dont les bâtiments furent vendus aux enchères en deux lots, l'un pour la mense abbatiale, l'autre pour les bâtiments conventuels (y compris l'église). Ce dernier lot, acquis par l'entrepreneur de l'illumination de Paris Tourtille-Saugrain, fut rapidement converti en carrière de pierre. Une mention manuscrite portée sur un ouvrage conservé à la médiathèque de Meaux indique que l'abbaye fut détruite en mai 1798<sup>284</sup> ; de fait, elle ne figure déjà plus sur le plan cadastral « napoléonien », dressé vers 1820. À son emplacement allait être édifié, dans les années 1840, le nouvel hôpital. En revanche, l'hôtel de l'abbé devait perdurer plus longtemps. En 1921, il fut racheté par les Visitandines, revenues à Meaux. Celles-ci ajoutèrent une aile perpendiculaire à l'ancien logis abbatial en 1931. Mais les transformations les plus radicales furent menées en 1992-1993 dans le cadre de la construction du lycée Bossuet (alors Institution Saint-Geneviève), rendant méconnaissable le bâtiment ancien.

Pour conclure, seuls subsistent aujourd'hui de rares vestiges du premier lot : les murs du logis abbatial (noyés dans les constructions récentes de l'Institution Sainte-Geneviève), une dépendance à structure en pan-de-bois<sup>285</sup> et une cave voûtée du XV<sup>e</sup> siècle<sup>286</sup>. La plus importante abbaye de Meaux a donc été effacée du paysage urbain. Qui plus est, les lacunes de ses archives ne facilitent pas l'étude historique. Les fouilles archéologiques menées par Danielle Magnan en 1990 et par Erwan Bergot en 2012-2013 permettent, heureusement, de connaître un peu mieux ce monument disparu puisqu'ils ont remis au jour les fondations des chapelles rayonnantes méridionales pour la première, et la nécropole du haut Moyen Âge pour le second<sup>287</sup>. Mais la perte de ses élévations empêche de comparer ce grand chantier gothique (déjà très remanié au XVIII<sup>e</sup> siècle) avec la cathédrale voisine.



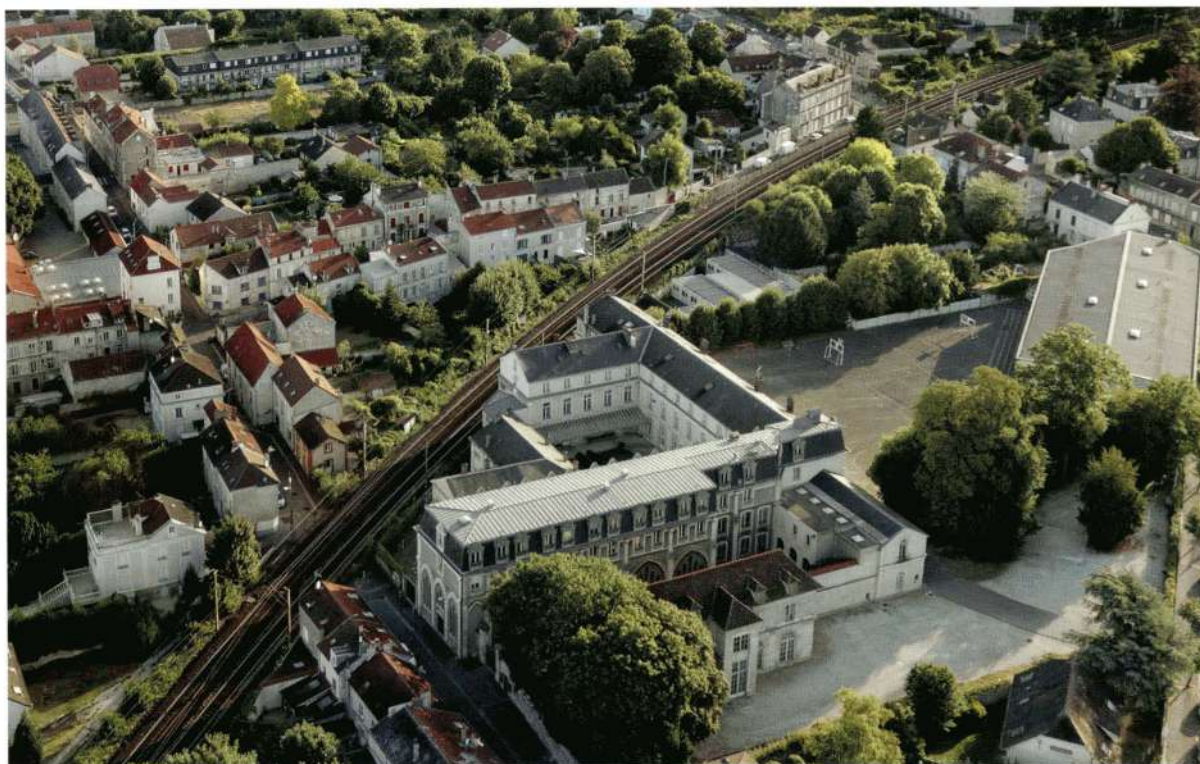
## Les établissements des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles

Plusieurs ordres nouveaux vinrent s'installer à Meaux aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, soit par la réforme d'établissements déjà existants, soit par de nouvelles implantations. Ce mouvement s'inscrit dans l'évolution générale de la spiritualité, qui voit notamment au XII<sup>e</sup> siècle la naissance des Victorins à Paris, et au XIII<sup>e</sup> siècle le développement des ordres mendiants dans toutes les villes d'Occident. À Meaux, agglomération d'importance moyenne, il n'y eut ni Carmes ni Dominicains, mais les Franciscains s'installèrent dès les années 1230.

La première abbaye de Meaux à se réformer, au XII<sup>e</sup> siècle, fut celle de Notre-Dame de Châage. La première mention de cet établissement remonte à 1005, mais son histoire reste assez obscure jusqu'à son affiliation, en 1135, à l'ordre victorin fraîchement créé<sup>288</sup>. Rien ne subsiste aujourd'hui des bâtiments médiévaux de l'abbaye, dont l'église avait été consacrée en 1298.

En revanche, la restauration de la façade orientale par l'architecte Louis-Marie Asselineau a remis au jour, sous le décor classique, une élévation flamboyante, prouvant que le cloître de la fin du XV<sup>e</sup> ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle avait été partiellement conservé<sup>289</sup>.

L'abbaye eut fort à souffrir des guerres de Religion, une grande partie des bâtiments étant abattus en 1594. L'église, rebâtie en 1616, a disparu au début du XIX<sup>e</sup> siècle mais on peut voir encore son collatéral sud, ancienne chapelle du Rosaire édifée en 1781 par le maître maçon Jean-François Scellier et convertie en orangerie au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>290</sup>. C'est pour le maître-autel de cette église qu'avait été commandé au peintre parisien Nicolas de Plattemontagne (déjà sollicité à Saint-Faron) un tableau, l'*Assomption de la Vierge*, qui fut exposé au Salon de 1699, mais ne nous est pas parvenu<sup>291</sup>. Quant aux bâtiments conventuels, ils



Vue aérienne de l'ancienne abbaye Notre-Dame de Châage.



L'ancienne chapelle du Rosaire (1781), reconvertie en orangerie au XIX<sup>e</sup> siècle et en salles de classe aujourd'hui.

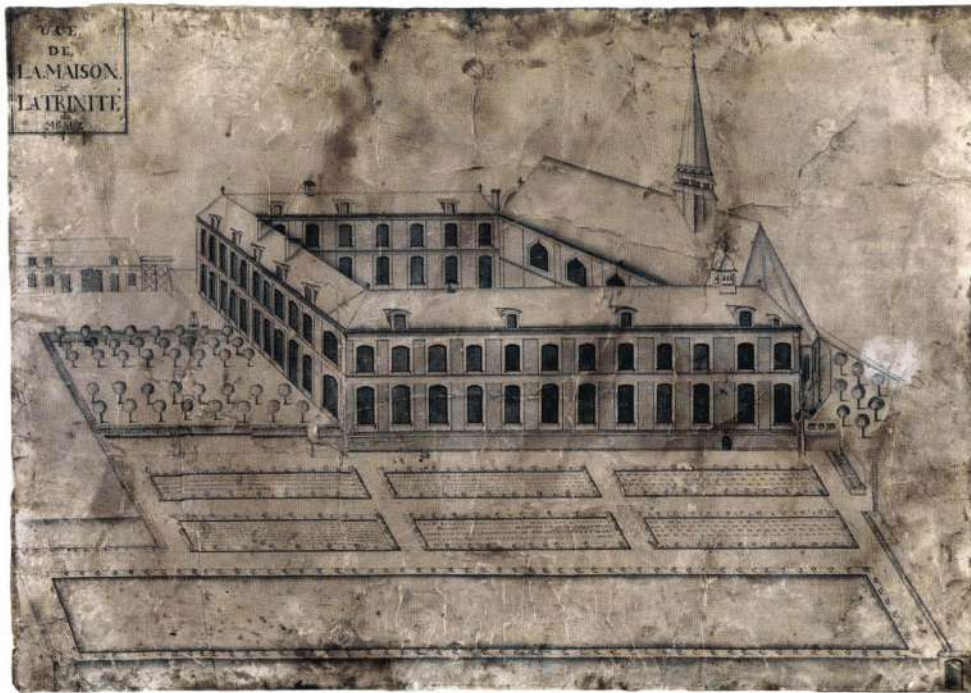
Le cloître. L'aile orientale, à droite, est le seul bâtiment antérieur à la Révolution; elle a été surélevée d'un étage au XIX<sup>e</sup> siècle.

firent l'objet de travaux vers 1721<sup>292</sup>. L'aile orientale est toujours en place, mais a été agrandie au XIX<sup>e</sup> siècle par les Visitandines, qui s'installèrent à Notre-Dame de Châage en 1833; nous étudierons plus loin les transformations apportées à l'édifice tout au long du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. Le logis abbatial a quant à lui disparu lors du percement en 1848 de la voie de chemin de fer qui borde aujourd'hui l'ancienne abbaye.

Dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, deux autres ordres vinrent s'installer dans la ville : les Trinitaires et les Cordeliers. Comme nous l'avons vu plus haut, l'hôtel-Dieu fut en effet confié en 1244 à l'ordre de la Très Sainte Trinité pour la Rédemption des captifs, plus connu sous le nom de Trinitaires ou Mathurins. Cet ordre fut fondé en 1194 à Cerfroid par saint Jean de Matha et saint Félix de Valois, qui était lié aux vicomtes de Meaux<sup>293</sup>. Son implantation dans la ville semble avoir bénéficié du soutien de la famille de Cuisy<sup>294</sup> et des comtes de Champagne, qui concédèrent aux Trinitaires la jouissance d'une tour en 1270. En 1520, la gestion de l'hôtel-Dieu fut ôtée aux Trinitaires qui s'installèrent alors dans le faubourg Saint-Remy, à l'ouest de la ville, où ils firent construire un nouveau couvent. L'église fut achevée et dédiée en 1533<sup>295</sup>; un dessin du XVIII<sup>e</sup> siècle montre son flanc sud, avec des baies en

La façade de l'ancien couvent des Trinitaires, situé rue Gallieni.





Vue de la maison de la Trinité de Meaux, dessin du XVIII<sup>e</sup> siècle [Meaux, musée Bossuet].

arc brisé. Mais le couvent fut très éprouvé en 1590 et nécessita d'importants travaux qui étaient en cours en 1600<sup>296</sup>. Les vestiges actuellement visibles du couvent des Trinitaires remontent aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. La façade de l'église, modernisée en style classique, n'est plus apparente de l'extérieur mais reste préservée à l'intérieur d'une maison particulière<sup>297</sup>. Une partie du cloître est également conservée, mais remaniée. Il fut commencé au XVII<sup>e</sup> siècle mais complété au XVIII<sup>e</sup> siècle, car seule l'aile orientale figure sur un plan de 1718<sup>298</sup>. Comme tous les autres établissements monastiques de la ville, le couvent fut déclaré bien national en 1791 ; il fut alors acheté par le maître de poste Pierre Petit. Ce dernier y transféra son relais de poste, moins à l'étroit que dans l'auberge de l'Ours face à la cathédrale. De 1926 à 1974, une fabrique de pain d'épice y fut domiciliée. Malgré ces réaffectations, le plan d'ensemble et une partie des élévations anciennes sont toujours bien visibles aux 17-21, rue Gallieni<sup>299</sup>. Néanmoins, l'ensemble a perdu toute fonction religieuse.

Il n'en va pas de même pour le couvent des Cordeliers, dont l'église est toujours un lieu de culte

malgré sa désaffectation à la Révolution. Selon la tradition historique perpétuée par le couvent lui-même<sup>300</sup>, les Franciscains seraient arrivés à Meaux en 1248 et auraient installé leur établissement au faubourg Saint-Nicolas sur un terrain offert par Jean Rose (ancêtre du marchand du XIV<sup>e</sup> siècle qui fonda l'hôpital éponyme). Toutefois, le rouleau des morts de Guillaume des Barres porte mention des Cordeliers de Meaux dès 1234, ce qui implique une arrivée un peu antérieure<sup>301</sup>. La chapelle du couvent est toujours en place, sa titularité ayant changé lors de son affectation à la paroisse Saint-Nicolas en 1842. C'est un édifice à vaisseau unique, de plan rectangulaire, avec à l'est une abside à deux niveaux. L'église est éclairée par des baies en tiers-point, sans remplage, et rythmée à l'extérieur par des contreforts faiblement saillants. Cet édifice médiéval a été remanié au début du XVIII<sup>e</sup> siècle avec la mise en place d'un couvrement en arc surbaissé et d'un décor de pilastres<sup>302</sup>. Les bâtiments du couvent des Cordeliers firent en effet l'objet d'importants travaux vers 1700, touchant aussi bien l'église (1706) que le dortoir (1708<sup>303</sup>). Cette campagne s'accompagna d'un



L'ancienne église des Cordeliers, aujourd'hui église paroissiale Saint-Nicolas.

renouvellement du mobilier : le maître-autel, son retable et les tableaux des deux petits autels furent refaits de 1696 à 1712. Les deux tableaux représentant saint François et saint Roch, ce dernier étant signé « Guy-Louis Vernansal » et daté « 1701<sup>304</sup> », sont vraisemblablement les vestiges de ce décor de style Louis XIV.

Les bâtiments conventuels furent quant à eux occupés au XIX<sup>e</sup> siècle par la gendarmerie, la bibliothèque municipale et l'école des frères ; ils ont laissé place au collège Henri IV et à l'école Pasteur, un ensemble scolaire des années 1930, que nous retrouverons plus loin.

À ces trois ordres, il faut ajouter celui des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui n'eurent jamais de commanderie à Meaux, leur implantation étant plutôt rurale, mais qui y disposèrent de plusieurs propriétés, des maisons et des moulins<sup>305</sup>. L'une d'elles se trouvait au sud de l'hôtel-Dieu, dans la rue du Château (actuelle rue Martimprey) ; cet hôtel, qui possédait un oratoire,

leur avait été offert par l'archidiacre Roric avant son départ pour la Terre sainte, vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

L'arrivée de ces ordres nouveaux, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, était le signe d'une vitalité spirituelle, mais aussi l'indice d'une certaine prospérité urbaine. Cet élan s'interrompt à la fin du Moyen Âge, période de graves tensions dans la ville, qui subit notamment de lourds dommages en 1358 et en 1422-1439. Les sources témoignent des destructions subies par les églises de Meaux, mais aussi de la chute des revenus de tous les établissements religieux. À partir de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, le retour durable de la paix et le redressement économique général permirent aux institutions religieuses d'amorcer leur reconstruction. Mais bientôt se profilèrent de nouvelles difficultés, avec l'apparition de la Réforme, dont Meaux fut un foyer important, et les guerres de Religion qui dévastèrent la ville.



Deux tableaux de l'église Saint-Nicolas : *Saint François* et *Saint Roch*, par Guy-Louis Vernansal, 1701.



Le couvent des Visitandines, aujourd'hui école Sainte-Marie : façade sur cour du bâtiment du XVIII<sup>e</sup> siècle.

PAGE CI-CONTRE Façade sur la rue de Châage, avec son porche monumental.

## Le renouveau religieux des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

Une fois passés les troubles du XVI<sup>e</sup> siècle, la situation redevint florissante pour les ordres monastiques. Comme nous l'avons vu pour l'abbaye Saint-Faron, qui adopta la réforme mauriste en 1618 et connut alors un important renouveau tant sur le plan architectural que spirituel, les deux derniers siècles de l'Ancien Régime ont constitué pour l'Église de Meaux une période très féconde. De nombreux ordres nouveaux vinrent s'implanter dans la ville, multipliant le nombre des couvents et leur emprise sur le tissu urbain. La plupart se sont installés dans les faubourgs, où la place était plus aisément disponible, mais certains ont pu se glisser *intra-muros*, comme les Ursulines sur la rive droite, et les chanoinesses de l'abbaye Notre-Dame dans le quartier du Marché.

Les premiers à venir furent les Capucins. Ils s'implantèrent à Meaux en 1611, avec l'appui de l'évêque Jean de Vieupont qui leur offrit les bâtiments de leur couvent et en consacra la chapelle en 1619<sup>306</sup>. Toutefois, l'établissement est demeuré assez modeste, ne comptant pas plus de huit religieux à la Révolution.

Les Visitandines arrivèrent à Meaux en 1631, ce qui correspond à la période principale d'extension de l'ordre institué par saint François de Sales et la Mère de Chantal en 1610<sup>307</sup>. Elles s'installèrent au nord de la ville, rue de Châage, dans une maison particulière dotée d'une chapelle et d'un grand jardin qu'elles accrurent encore par la suite<sup>308</sup>. En 1634-1635 fut édifié dans l'enclos un grand corps de logis sur les plans d'un architecte jésuite ; quelques années plus tard,



sous la direction de la mère d'Atilly (1637-1644), lui fut adjointe une aile orientale dans laquelle on établit la chapelle et le chœur des religieuses, selon une disposition alors considérée comme provisoire, mais qui allait persister jusqu'à la Révolution. Le cloître fut complété par une aile occidentale (1678) et une simple galerie au sud. À l'occasion de la béatification de la Mère de Chantal, une chapelle fut ajoutée à l'église du couvent en 1751-1752. Cet ensemble fut entièrement détruit dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle lors de la construction des bâtiments du « petit séminaire », que nous évoquerons plus loin. Ne reste donc de ce premier couvent de Visitandines, qui accueillit madame Guyon en janvier 1695, que le porche d'entrée et le grand bâtiment dans son prolongement, le long de la rue de Châage. Ce bâtiment du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont la façade occidentale est couronnée d'un fronton triangulaire, est distribué par deux escaliers latéraux dont la rampe

à barreaux droits est d'une grande simplicité, bien adaptée à l'esprit de la règle.

Comme les Visitandines, les Ursulines joignaient à la contemplation une activité enseignante. Leur couvent, fondé en 1648, était situé rue Poitevine. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les Ursulines engagèrent François Lefort pour construire des bâtiments, dont les matériaux furent en partie « empruntés » aux murailles avoisinantes<sup>309</sup>. De cette campagne, en cours en 1687, peuvent dater les arcades du cloître qui subsistent dans le collège (actuel lycée Moissan), qui s'est substitué au couvent après la Révolution.

D'autres installations monastiques sont liées au repli en ville de communautés jusque-là établies à la campagne. Deux couvents furent ainsi fondés à Meaux : Noëfort et Notre-Dame. Le premier arriva en 1629 dans le faubourg Saint-Nicolas, à la sortie orientale de la ville<sup>310</sup>. Après la Révolution, les bâtiments furent

Le cloître du couvent des Ursulines, conservé dans le collège communal (actuel lycée Henri Moissan).





affectés à l'armée qui y établit la manutention militaire. Le site est aujourd'hui occupé par la gendarmerie et n'a conservé aucun vestige de l'ancien couvent.

L'histoire de l'abbaye Notre-Dame est très proche de celle de Noëfort. L'établissement était primitivement implanté à Omont (diocèse de Reims), où il avait été fondé en 1234<sup>311</sup>; mais les chanoinesses de saint Augustin quittèrent leur site d'origine en 1622, devant les dangers des manœuvres militaires en cours dans la région. En avril 1629, l'abbesse Louise de la Vieuville installa sa communauté au Marché de Meaux. Marie de la Vieuville, qui lui succéda, fit bâtir la chapelle (1667-1673) et le dortoir. En 1735 fut encore construit un nouveau bâtiment, comme l'attestait une inscription transcrite par le chanoine Jouy<sup>312</sup>.

Les chanoinesses furent dispersées à la Révolution, mais leur chapelle fut utilisée comme église par les habitants du Marché de 1803 à 1818. Puis l'ancien monastère fut transformé en un quartier de cavalerie, qui connut des extensions successives tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Cet ensemble militaire fut désaffecté en 1965 et les bâtiments furent très vite rasés malgré l'ouverture d'un dossier de protection au titre des Monuments historiques<sup>313</sup>. « Cette caserne est actuellement démolie afin de permettre une vaste et indispensable opération d'urbanisme, qu'il n'était en aucun cas possible de différer », conclut le sous-préfet de Meaux en octobre 1965.

La couverture photographique réalisée juste avant la destruction montre qu'il subsistait alors plusieurs bâtiments de l'abbaye Notre-Dame, à l'angle de la rue Cornillon et de la rue Jablinot. La chapelle était toujours conservée au nord, quoique son volume ait été recoupé. Une grande aile perpendiculaire à cette chapelle abritait la salle capitulaire et une galerie de cloître (murée) au rez-de-chaussée, ainsi qu'un dortoir à l'étage, le tout sur un niveau de caves bien appareillées avec des piliers carrés, caractéristiques du XVII<sup>e</sup> siècle. La salle capitulaire était une vaste pièce à deux vaisseaux voûtés d'arêtes, séparés par une file de huit colonnes, et communiquant avec la galerie du cloître (elle aussi voûtée d'arêtes) par une série d'arcades cintrées reposant sur des piles rectangulaires. L'ensemble formait un bel exemple d'architecture monastique classique, dont la destruction est tout à fait regrettable.

À partir de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, l'arrivée de nouvelles congrégations se ralentit mais ne s'arrêta pas complètement. En 1695, deux filles de la Charité de



La salle capitulaire de l'abbaye Notre-Dame du Marché avant sa destruction en 1965 [Meaux, médiathèque Luxembourg, fonds Endrès].

Saint-Vincent-de-Paul furent ainsi établies par Louise de Vernon dans une petite maison donnée par Bossuet, rue Tirechape, pour instruire les filles<sup>314</sup>. Cette maison fut agrandie en 1719 par le cardinal de Bissy. D'autre part, les Filles de la Charité furent chargées en 1700 de la direction de l'hôpital général, fondé au faubourg Saint-Nicolas en 1667. Enfin, en 1737, monseigneur de Bissy confia la direction du séminaire aux prêtres du Saint-Esprit ou « spiritains », qui restèrent à la tête de l'établissement jusqu'en 1792 et reconstruisirent la majeure partie des bâtiments<sup>315</sup>. Il établit en outre les frères de la Doctrine chrétienne à Meaux en 1729. Installés au faubourg Saint-Nicolas, ils enseignèrent aussi au Marché, dans les locaux de la « Grande Maison ».

La vitalité de l'Église catholique aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles s'est donc traduite par une abondante production architecturale, dont les traces ont en grande partie disparu. Seuls subsistent en effet une partie du couvent des Visitandines, dans l'actuelle école Sainte-Marie, le cloître des Ursulines, dans le collège communal, le séminaire, aujourd'hui lycée Moissan, et l'hôpital général, repris par les Augustines au XIX<sup>e</sup> siècle. Encore ces bâtiments ont-ils fait l'objet d'importantes transformations au cours de leurs affectations postérieures. J.F.



## L'ACTION DES POUVOIRS LAÏQUES

### Le contexte historique

Bien que l'Église ait joué un rôle très important à Meaux jusqu'à la Révolution, elle n'était pas le seul acteur à intervenir dans le développement de la ville. En effet, elle eut à composer avec un pouvoir laïc fermement implanté. Contrairement à d'autres prélats comme celui de Beauvais, l'évêque de Meaux n'a jamais porté le titre comtal ; il disposait certes de prérogatives non négligeables, comme le droit de frapper monnaie, mais n'était pas le suzerain principal de la ville comme pouvait l'être l'archevêque de Reims. Face à lui, le comte de Champagne n'a eu de cesse d'affirmer ses droits et d'essayer de rogner ceux de son concurrent. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles la ville a été laissée à l'écart du circuit des foires de Champagne, développé dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle par Henri le Libéral ; le marché de Meaux, où l'évêque fit construire une halle pour les drapiers, est donc resté une place commerciale à rayonnement local<sup>1</sup>. On peut également interpréter la création d'une commune par le comte, en 1179, comme une entreprise en partie dirigée contre l'évêque, alors apparenté au lignage des Cornillon (village au sud de Meaux).

La commune s'est à son tour affirmée, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, comme un acteur important de la scène politique, n'hésitant pas à s'opposer à l'évêque et au chapitre cathédral. Sa participation aux troubles de 1358, qui se conclut par la victoire des troupes du régent Charles et le pillage de la ville, entraîna sa disparition temporaire au profit d'un contrôle exercé directement par des officiers royaux ; mais dès le XV<sup>e</sup> siècle, une oligarchie municipale vit à nouveau le jour, s'occupant notamment des travaux de fortifications qui constituaient la principale dépense des « bonnes villes ». Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, échevins et officiers royaux travaillèrent donc de concert, tant dans le domaine militaire qu'urbanistique.

Si l'Église était très présente dans la ville, aussi bien par ses monuments que par ses possessions foncières, elle n'en devait pas moins compter avec ces laïcs influents qui formaient, eux aussi, un groupe de notables dont les hôtels étaient tout à fait comparables

aux demeures canoniales ou aux logis abbatiaux. Après avoir étudié la ville des clercs, nous allons donc maintenant nous pencher sur celle des laïcs, dont les traces monumentales, pour être moins impressionnantes que celles laissées par l'Église avec son superbe ensemble épiscopal présenté plus haut, n'en sont pas moins très significatives et constitutives même de la définition de l'agglomération par ses fortifications qui lui assurent le statut de « ville close ». J.F.

### Meaux entre Champagne et Île-de-France : de la domination comtale au gouvernement municipal (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)

Située aux confins occidentaux du comté de Champagne, à moins de 15 kilomètres du domaine royal, Meaux a toutes les caractéristiques d'une ville de marche frontalière. La maîtrise du pouvoir temporel est l'objet de fortes tensions pendant les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles entre des évêques en général sous influence royale et des Thibaudiens soucieux de contrôler la troisième ville de leur principauté, même s'ils n'y sont que peu présents. Les litiges entre les deux pouvoirs portent principalement sur des problèmes de juridictions et sur la frappe monétaire. Économiquement, Meaux est affaiblie par son exclusion du cycle des foires de Champagne. L'extinction de la dynastie champenoise à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le passage du comté aux Capétiens, après le mariage de l'unique héritière avec Philippe le Bel en 1284, règlent définitivement la question de la polarité territoriale de la cité briarde, qui glisse irrémédiablement dans le réseau urbain centré sur Paris, jusqu'à devenir un véritable satellite de la capitale du royaume. Les liens privilégiés avec Paris trouvent un axe déterminant dans la Marne sur laquelle des bateaux circulent jour et nuit pour permettre l'approvisionnement des villes et l'écoulement de la production régionale.

Ce basculement géographique est le résultat d'un processus historique dont le principal moteur est l'usage dynamique des espaces régionaux et urbains

par les habitants de Meaux, à la fois dans les domaines économique et politique, ainsi que dans leurs pratiques matrimoniales ou migratoires. Héritant d'une polarisation complexe dans laquelle Meaux regarde à la fois vers l'extérieur du comté et vers le circuit marchand des foires de Champagne, les institutions municipales ont permis aux bourgeois de maîtriser leur ville et leurs alliances. Quand, en 1179, le comte Henri le Libéral accorde aux Meldois leur charte communale, il instaure une nouveauté en Champagne. La commune de Meaux est certes la première institution de ce genre dans le comté, mais son autonomie est faible. Plus qu'un outil de liberté, elle est avant tout une attaque contre l'évêque dans le cadre du conflit l'opposant au comte pour la maîtrise de l'espace urbain. Fortement liée au pouvoir comtal dans son existence et dans son fonctionnement, elle est d'abord un appareil administratif sur lequel le comte se décharge de certaines prérogatives tout en conservant les plus importantes, comme la haute justice ou la juridiction marchande foraine. Juridiquement, les membres de la commune sont bien des hommes du comte et le servage urbain persiste pendant une grande partie du XIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, l'éloignement dynastique et les incertitudes de la succession vont laisser le champ libre aux bourgeois pour étendre leur influence sur la ville. Pour cela, ils multiplient les procès de juridiction, en vue de contrôler les faubourgs périphériques, et n'hésitent pas à affronter physiquement leurs adversaires. En 1279, le maire et les échevins pénètrent ainsi de force dans la cathédrale, insultent les chanoines et saccagent l'église. En 1322, une foule venue de diverses paroisses de la ville, dont Jean Rose et ses réseaux sont à l'origine, attaque le prieuré Sainte-Céline situé dans le faubourg Saint-Nicolas. Prétendant un litige sur un terrain, les échevins ont choisi d'organiser cette démonstration de force contre des religieux avec qui ils se disputent la police de la foire Saint-Lazare. De leur côté, les officiers royaux, souvent issus de familles meldoises, entrent aussi en conflit avec les juridictions concurrentes. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, le prévôt va jusqu'à arracher les fourches patibulaires de l'évêque pour lui contester le droit de justice sur un quartier de la ville. Bourgeois influents et échevins proviennent pour la plupart de l'industrie drapière qui fait la fortune de certains, tel Jean Rose dont la richesse lui permet de financer la construction d'une chapelle de la cathédrale en 1331

et la fondation d'un hôpital pour aveugles en 1356. Leurs activités économiques, largement orientées vers la région parisienne, les poussent à s'allier aux Parisiens. Cette alliance, et la vitalité réticulaire sur laquelle elle s'appuie, trouve son paroxysme lors de la révolte de 1358. Soutenant Étienne Marcel dans son projet de réforme du royaume, les bourgeois de Meaux, avec des renforts parisiens, prennent d'assaut le Marché où s'est réfugiée une partie de la Cour. La répression est terrible : la ville est incendiée et la commune abolie.

À partir de cette date, et jusqu'à la fin de la guerre de Cent Ans, le pouvoir est aux mains des officiers royaux. Ce sont eux qui contrôlent désormais les métiers et l'urbanisme. Même si la bourgeoisie meldoise s'empare progressivement des postes clés de l'administration royale locale, il faut attendre la fin des hostilités pour voir réapparaître à Meaux une municipalité. Un gouvernement urbain n'est restauré qu'à partir de 1449, même si des prémisses d'une telle organisation se font jour dès 1443 par l'accord du droit de prélever des taxes sur le vin pour la reconstruction

Jean Rose et sa femme Jeanne. Détail de leur dalle funéraire en pierre de Tournai avec inclusions de marbre blanc, dans la cathédrale (XIV<sup>e</sup> siècle).





La bataille de 1358, d'après un manuscrit de la *Chronique* de Jean Froissart, enluminé à Bruges vers 1470  
[Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 2643, folio 226 verso].

de la ville. Cependant, la disparité fiscale entre les quartiers débouche rapidement sur un bi-municipalisme. Le Marché, exempté de taille, a tout comme la cité son gouvernement et ses finances propres. Cette séparation des deniers prend seulement fin en 1509. La reprise économique qui caractérise la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle permet aux échevins de planifier une véritable politique urbaine. Les lieux de commerce, comme le marché ou la boucherie, sont réaménagés. Les rues sont petit à petit pavées, tandis que des systèmes d'adduction d'eau fleurissent dans le tissu urbain. Enfin, la rénovation et la modernisation des fortifications se poursuivent pendant des décennies, formant, avec l'achèvement de la cathédrale, le grand chantier de cette fin du Moyen Âge.

Bien que son économie soit basée sur la même activité, la société meldeoise de la fin du xv<sup>e</sup> siècle est bien différente de celle qui peuplait la ville au début du siècle précédent. Les liens avec Paris sont plus étroits que jamais, comme le confirment les alliances matrimoniales entre marchands de Meaux et de la capitale, mais aussi le placement en apprentissage d'enfants issus des deux villes. La circulation de la main-d'œuvre à l'intérieur du réseau urbain est aussi intense. De fait, les grandes familles de la première moitié du xiv<sup>e</sup> siècle ont laissé la place à d'autres qui ont émergé pendant et après la guerre. Une partie est issue de la bourgeoisie parisienne qui investit massivement dans la reprise de la draperie, profitant de l'exemption fiscale du Marché. Les tisserands et drapiers de Meaux orientent toute leur

production vers Paris et se comportent même en véritables sous-traitants. La mention de draps de Meaux est en effet extrêmement rare. Les tissus produits localement, parfois avec des laines fournies par des entrepreneurs parisiens, sont ensuite envoyés vers Paris pour y être teints et vendus par d'autres marchands. En parallèle, les structures industrielles, comme les moulins, sont reconstruites. Contrairement à ce qu'il se passait au début du *xiv<sup>e</sup>* siècle, où ces derniers étaient financés par leurs seigneurs, ce sont désormais de véritables entrepreneurs, issus de l'élite marchande de Meaux, qui fournissent les capitaux nécessaires à leur édification et à leur maintien. Ce redémarrage de l'industrie meldoise est accompagné d'une forte croissance démographique. De nouveaux lotissements sont bâtis, de nouvelles populations s'installent. Parmi elles, il faut compter sur les travailleurs du textile qui seront, dès le second quart du *xvi<sup>e</sup>* siècle, les plus réceptifs à l'émergence du protestantisme<sup>2</sup>. M.W.

### Un chef-lieu de l'administration royale à l'époque moderne

Pendant la période moderne, Meaux constitue l'un des nombreux relais de l'administration royale en région parisienne. La ville était en effet le siège d'une élection, d'un bureau des tailles et d'un grenier à sel, ainsi que d'un bailliage et d'un présidial, d'une capitainerie royale et du tribunal de la maréchaussée. En 1787, dans le cadre de la réforme menée par de Calonne, cette fonction administrative fut renforcée par l'attribution d'une subdélégation : Meaux devenait ainsi le chef-lieu d'un « département » de 140 paroisses s'étendant sur un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de la ville, et couvrant le nord de la Brie, le Multien et l'est de la plaine de France. Jean-Marc Moriceau a évalué à plus de 10 % de la population meldoise les personnes liées à l'exercice de ces fonctions régaliennes mettant en jeu la fiscalité, la justice, l'armée et l'administration<sup>3</sup>. Meaux était ainsi le lieu de résidence de nombreux notables, dont certains appartenaient à la noblesse de robe. On les retrouve au sein du bureau de ville où ils exerçaient les fonctions de maires et d'échevins<sup>4</sup>. Ce sont ces mêmes notables qui se firent construire les hôtels particuliers que nous décrirons plus loin.

Le négoce et la production, en revanche, ne jouent plus qu'un rôle réduit dans l'économie de la ville aux

*xvii<sup>e</sup>* et *xviii<sup>e</sup>* siècles. L'activité drapière attestée à Meaux jusqu'au *xvi<sup>e</sup>* siècle semble avoir totalement décliné pendant les guerres de Religion. L'artisanat est demeuré présent dans la ville mais reste cantonné au marché local, comme on le voit pour les orfèvres<sup>5</sup>. La tentative de créer en 1777 une manufacture de toiles peintes dans le quartier du Marché ne fut pas couronnée de succès. L'initiative en revient au marchand-négociant parisien Firmin Tenglet, qui s'appuya sur un groupe de notables locaux tels que le lieutenant de police Claude-Denis Decan, le président du grenier à sel Guillaume Decan ou le directeur des aides Jean-François Friquet de Préaux. Bien que bénéficiant de l'expertise du coloriste neufchâtelois Dutoit, venu de Montpellier, cette expérience tourna court très vite : en 1784, la société était déficitaire de plus de 230 000 livres ; Tenglet s'enfuit en Angleterre, emportant avec lui le produit des ventes à la foire de Saint-Denis<sup>6</sup>.

La principale activité économique relève de l'agro-alimentaire. Dans ce domaine, Meaux était un lieu de production et surtout d'échanges important, en lien avec le marché parisien. Dans la ville même ou dans ses environs immédiats étaient produits farine, moutarde et légumes. Les potagers meldois, très nombreux dans le faubourg Saint-Nicolas, étaient apparemment réputés, ayant « la gloire vraiment lucrative d'envoyer à Paris, ainsi qu'à Versailles les meilleurs légumes du Royaume<sup>7</sup> ». Surtout, le marché de Meaux servait de lieu de redistribution pour toute la production agricole des alentours, comme en témoigne sous des traits particulièrement chatoyants l'*Almanach* de 1785 : « Placée précisément au point où viennent se réunir & confiner entr'elles la Brie, la Champagne & la France, l'une s'empresse de lui apporter à la fin de chaque Semaine le tribut de ces excellents fromages dont la réputation s'est étendue jusqu'aux confins de l'Europe ; de l'autre, elle tire ces vins légers & pétillans qui sur la fin des longs repas rendent à la gaité Meldoise toute sa franchise & sa liberté ; la troisième enfin lui fournit le plus pur froment, cette base essentielle de la nourriture de l'homme. Les cantons voisins ne manquent jamais de lui offrir les premières & les plus belles productions de leur sol. C'est à Meaux que la ville de Coulommiers apporte d'abord ces melons énormes qu'elle cultive pour les tables de Paris ; Crepy-en-Valois couvre son marché de ses plus beaux artichaux ; les pâturages de la Brie lui fournissent le beurre le plus délicat & Nangy qui n'en est pas

éloigné, livre au couteau des bouchers Meldois l'élite des troupeaux qu'on lui amène de toutes parts.»

Cette viande se vendait soit dans la boucherie de la rue Saint-Christophe<sup>8</sup>, construite en 1457 et pourvue de quatorze étals loués à la communauté des bouchers par la municipalité<sup>9</sup>, soit au grand Marché où l'on trouvait toutes sortes de commerces de bouche (viande, poisson, fromages...) qui existaient aussi sur l'autre rive mais étaient répartis sur plusieurs rues.

Toutefois, le principal commerce, dirigé essentiellement vers Paris, était celui des grains et des farines. Meaux se trouvait en effet au-delà de la limite des 8 lieues interdites aux négociants et boulangers parisiens. Ces derniers s'approvisionnaient donc largement dans la ville. Au cours du temps, ils tendirent à passer directement marché avec les fermiers pour les grains, mais continuèrent à acheter massivement la farine fournie par les moulins meldois, qui s'inscrivaient d'ailleurs dans un contexte plus large d'établissements écrasant des grains pour la capitale, depuis Lagny jusqu'à Mary-sur-Marne.

Meaux était également une ville-relais possédant de nombreuses auberges et hôtelleries, notamment le long de la « route d'Allemagne ». Pas moins de 28 aubergistes sont signalés dans l'*Almanach* de 1785. Certaines de ces auberges sont encore visibles dans le faubourg Saint-Nicolas. Vis-à-vis de la cathédrale s'élève en outre l'ancien relais de poste, en activité jusqu'en 1791 avant son transfert dans l'ancien couvent des Trinitaires. Également connu sous le nom d'auberge de l'Ours, cet important établissement a conservé sa cour pavée et ses communs en pan de bois. Pas moins de 61 chevaux y étaient harnachés en 1790, ce qui devait conférer au quartier une certaine agitation...

À la fin de l'Ancien Régime, Meaux apparaît donc comme une ville suréquipée administrativement, mais en relatif sommeil sur le plan économique. Elle remplit avant tout des fonctions de services et répond parfaitement à la définition de la « ville d'Ancien Régime » de Bernard Lepetit, comme du reste beaucoup d'agglomérations moyennes de la généralité de Paris. J.F.



La Ville de Meaux, dessin de Joachim Duviert (détail), XVII<sup>e</sup> siècle [Meaux, médiathèque Luxembourg].

L'énergie hydraulique est exploitée depuis l'Antiquité pour moudre le blé en grande quantité, même si on en a retrouvé peu d'exemples en milieu urbain<sup>10</sup>. À Meaux, les opérations archéologiques ont mis en évidence l'usage domestique de meules à bras pour le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> siècle. Mais la découverte de deux meules de grand diamètre (64 et 66 cm) dans des contextes de rejet du III<sup>e</sup> siècle pourrait indiquer l'usage d'un entraînement mécanique<sup>11</sup> ; reste à savoir si la source d'énergie était d'origine animale ou hydraulique.

À partir du Moyen Âge, en tout cas, l'usage de moulins hydrauliques ne fait aucun doute. Plusieurs textes évoquent la présence de ces machines établies dans le bras de la Marne qui sépare la ville du quartier du Marché. Ce bras, creusé probablement au cours de l'Antiquité, coupe l'isthme de l'ancien méandre en suivant une pente bien supérieure à celle du lit naturel (2 ‰ contre 0,16 ‰). Cette dénivellation allait permettre de faire tourner efficacement de nombreux moulins.

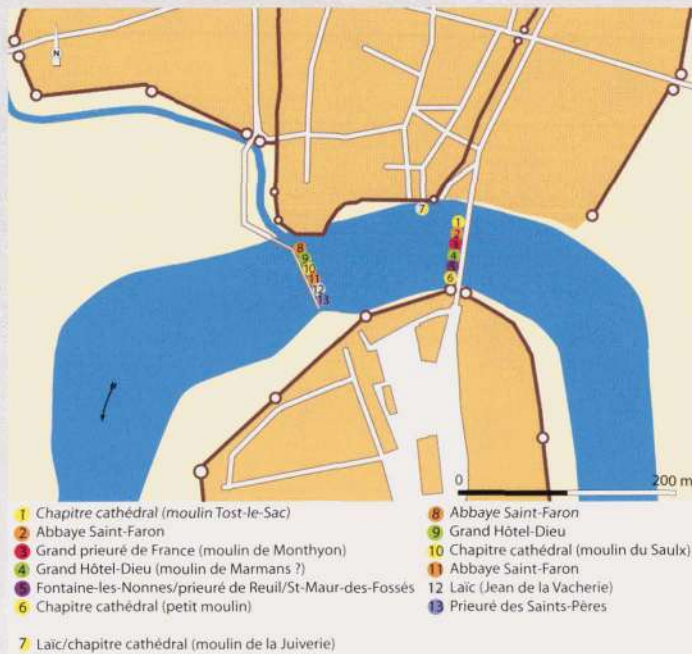
Dans les premiers temps, ces moulins étaient probablement installés dans des embarcations pour suivre les fluctuations du niveau de l'eau atteignant 2 à 3 mètres de hauteur entre la période d'étiage en été et les crues ordinaires de l'hiver. À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, et peut-être avant, les moulins sont construits sur pilotis mais un système ingénieux permet à la roue, située sous la cage du moulin, de suivre les variations du niveau de l'eau : elle est en effet établie sur un châssis en bois maintenu à ses angles par des tirants verticaux (les railles) que l'on pouvait mouvoir à l'aide de vérins en bois.

La première attestation d'un moulin à Meaux remonte au VII<sup>e</sup> siècle avec le testament de sainte Fare. La fondatrice de l'abbaye de Faremoutiers aurait possédé d'après ce document un moulin à farine sur la Marne au pont du Marché appelé alors le « pont roide<sup>12</sup> ». Cet acte qui est censé avoir été rédigé vers 638 est un faux fabriqué au plus tard au XII<sup>e</sup> siècle. Mais plusieurs historiens s'accordent à reconnaître l'authenticité de son contenu<sup>13</sup>. L'origine de ce bien n'est pas connue mais il est possible qu'il résulte d'une donation du roi d'Austrasie faite en faveur de Chagnéric, le père de sainte Fare, qui s'était installé à Meaux pour remplir probablement la fonction de comte<sup>14</sup>. Les actes rédigés entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle confirment la présence de moulins derrière ce pont. Avec ses piles massives et resserrées, cet ouvrage d'art formait une sorte de barrage qui concentrait l'eau sous ses arches. Derrière les huit arches existantes, six d'entre elles étaient occupées par un moulin. Un autre groupe de moulins sur pilotis était installé une centaine de mètres en aval, vis-à-vis du château comtal, qui se trouvait à l'emplacement actuel de l'hôtel de ville. La rue des Vieux-Moulins qui aboutit sur la place de l'Hôtel-de-Ville en est le dernier témoignage. Cette voie qui était baptisée « rue des Moulins » dans une charte de 1206 laisse supposer que ces machines existaient déjà au siècle précédent<sup>15</sup>. Cet ensemble a compté jusqu'à six moulins desservis par une passerelle accessible depuis la rive droite. Un dernier moulin médiéval était implanté à quelques dizaines de mètres en aval de la première arche du pont du Marché, alors constitué d'un pont-levis. Il portait le nom de « moulin de la Juiverie » en raison de sa proximité avec le quartier juif, mais les textes ne permettent pas d'apprécier si cette machine était réservée à cette seule communauté.

Avant le XIII<sup>e</sup> siècle, le comte de Champagne et ses vassaux détenaient nombre de ces machines. Mais progressivement, ils aliénèrent leurs moulins ou les revenus qu'ils percevaient dessus au profit d'établissements religieux ou hospitaliers, implantés à Meaux et dans ses environs : c'est ainsi qu'Eudes de Chauconin offre le moulin de Tost-le-Sac au chapitre cathédral pour le repos de son âme<sup>16</sup>. Certaines de ces donations sont peut-être aussi des rétrocessions plus ou moins déguisées : l'abbaye de Faremoutiers, qui ne possède plus de moulin à Meaux, reçoit en 1185 le moulin détenu par Robert de Milly, chambellan de Champagne<sup>17</sup>.

À la veille de la guerre de Cent Ans, la plupart de ces moulins dans l'escarcelle de ces communautés : le chapitre, qui possédait un moulin au début du XI<sup>e</sup> siècle, en détient depuis trois et demi ; l'abbaye Saint-Faron dispose de trois moulins dont un dépend de son prieuré Saint-Pierre et Saint-Paul (ou prieuré des Saints-Pères),





Plan des moulins de Meaux en 1400.

Plan des moulins de Meaux en 1560.

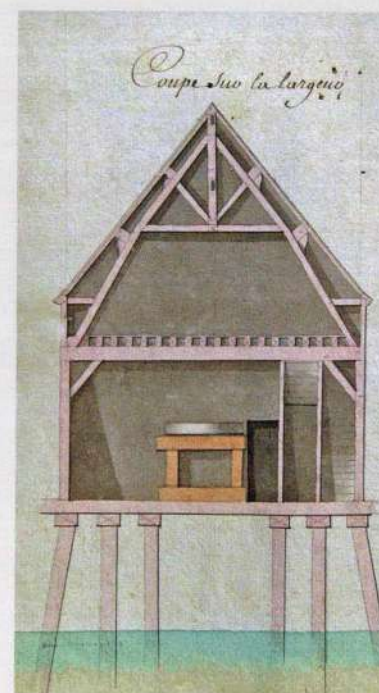


au faubourg Cornillon. Le grand hôtel-Dieu est propriétaire de deux machines et le prieuré de Saint-Jean de Jérusalem, qui a récupéré les biens de la commanderie de Monthyon, détient un moulin. Le couvent de Fontaine-les-Nonnes partage enfin un dernier moulin avec le prieuré de Reuil-en-Brie et l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés. Seul un moulin et demi appartient encore à des laïcs.

Tous ces moulins à blé, ainsi que l'unique moulin à huile du prieuré des Saints-Pères, ont subi de graves dommages durant la guerre de Cent Ans, notamment lors du siège de la ville par les Anglais en 1422 : sur les treize moulins existants, au moins neuf ont été détruits<sup>18</sup>. Avec la chute démographique et la récession économique qui s'ensuit, les propriétaires ne trouvent pas de preneurs pour reconstruire leurs moulins. Les places servent alors de pêcheries fixes pendant plusieurs décennies. Seul le moulin de Tost-le-Sac est reconstruit assez rapidement, vers 1429 ; d'autres ne sont rétablis qu'à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, voire au début du xvi<sup>e</sup> siècle. Sur le site des Vieux-Moulins, les deux premières places du côté de la ville sont définitivement abandonnées pour élargir le passage des bateaux. Trois des quatre moulins qui sont rétablis foulent pendant un temps des draps. Trois autres moulins à foulon, qui moulent aussi du blé, sont implantés vers 1540 en aval sur un nouveau site en rive gauche, connus sous le nom de « moulins d'Angleterre<sup>19</sup> ». Tous ces moulins à draps, qui se développent également sur le Grand Morin, participent à l'essor de la production textile de qualité de la région de Meaux<sup>20</sup>. Les moulins du pont du Marché ne sont pas concernés par cette industrie et continuent à moudre du blé, à l'exception du moulin de l'hôtel-Dieu qui presse de l'huile depuis sa reconstruction vers



Les moulins du pont du Marché, carte postale, vers 1900 (archives départementales de Seine-et-Marne).



Coupe du moulin à reconstruire sur le pont du Marché pour le grand prieur de France, 1740 (archives nationales, S 5104).

1498, auquel s'ajoute à partir de 1546 la production de farine de blé<sup>21</sup>. En 1561, le moulin de la Juiverie parvient aussi à diversifier son activité en fabriquant à la fois farine, huile et tan<sup>22</sup>.

Deux nouveaux événements touchent durement ces installations : tout d'abord l'inondation de 1563 qui détruit cinq machines du site des Vieux-Moulins, appelés aussi les « moulins de l'Échelle », depuis l'ouverture d'un accès en rive gauche. Et en 1567, en pleine période troublée qui oppose catholiques et protestants, les quatre derniers moulins du pont du Marché disparaissent dans un incendie. Dès lors, le petit moulin du chapitre qui était implanté sur la dernière arche ne sera jamais reconstruit. Le moulin voisin appartenant à l'abbaye de Saint-Maur n'est remis en état qu'en 1676. Les autres moulins du pont du Marché et de l'Échelle sont tous rétablis avant la fin du xvi<sup>e</sup> siècle pour moudre du blé. L'inondation de 1651 est tout aussi destructrice puisqu'elle emporte au moins six moulins. Le moulin de la Juiverie qui avait échappé à tous ces désastres finit par tomber en ruine vers 1693, faute d'entretien<sup>23</sup>. Les moulins d'Angleterre encore attestés en 1647<sup>24</sup> disparaissent à leur tour avant la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. Au xviii<sup>e</sup> siècle, les inondations ont été moins redoutables, ne détruisant semble-t-il qu'une partie du moulin du grand prieur de France en 1740<sup>25</sup>. Le projet de reconstruction de ce moulin montre que le bâti de forme oblongue était muni d'un seul étage. En front de rue étaient disposées les chambres et l'écurie, derrière lesquelles se trouvaient les pièces de travail et de stockage, la cuisine et le fournil étant relégués tout à fait à l'arrière.

Cette longue tradition meunière, qui joue un grand rôle dans l'économie de la ville ancienne, se perpétuera tout au long du xix<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la disparition des moulins sur la Marne, dans les années 1920-1930<sup>26</sup>.

## Les fortifications

Les fortifications constituent l'élément monumental le plus significatif du rôle des pouvoirs laïques à Meaux. En effet, leur construction et leur entretien relevaient de la tutelle comtale (puis royale). L'évêque a sans doute lui aussi eu un rôle à jouer dans la défense de la cité mais il reste difficile à cerner. Il prétendait certes, au XIV<sup>e</sup> siècle, avoir des droits féodaux sur une place située à l'ouest de la ville et nommée le « Donjon », toponyme qui suggère une fonction militaire. Toutefois, d'après les textes qui nous sont parvenus, les efforts de l'Église ont davantage porté sur l'exonération de toute tâche ou taxe défensive que sur une participation active à l'effort de protection. Nous ne trouvons d'ailleurs pas à Meaux de ces bourgs fortifiés se pressant autour d'une abbaye, comme on en voit se former à Tours, Poitiers ou Reims. Il a pourtant existé

dans les faubourgs des établissements monastiques importants, comme Saint-Faron ou Sainte-Céline, mais ils ne paraissent pas avoir été dotés de remparts et ont d'ailleurs à plusieurs reprises subi pillages, incendies et destructions, notamment en 1422-1439 ou pendant la Ligue.

Dès le Bas-Empire, le cœur de la ville a en revanche été protégé par une enceinte englobant un peu plus de 8 hectares. Ce *castrum* est longtemps demeuré la seule fortification maçonnée attestée à Meaux, mais il a été agrandi vers l'est et l'ouest à la fin du Moyen Âge. Par ailleurs, un second système de fortification a été mis en œuvre par le comte de Champagne de l'autre côté de la Marne, dans les années 1230, faisant de Meaux une « ville double » où l'antagonisme entre la Ville et le Marché est longtemps resté très prégnant<sup>27</sup>.

Vue panoramique sur le flanc nord des fortifications. C'est la partie la plus ancienne et la mieux conservée des fortifications urbaines.

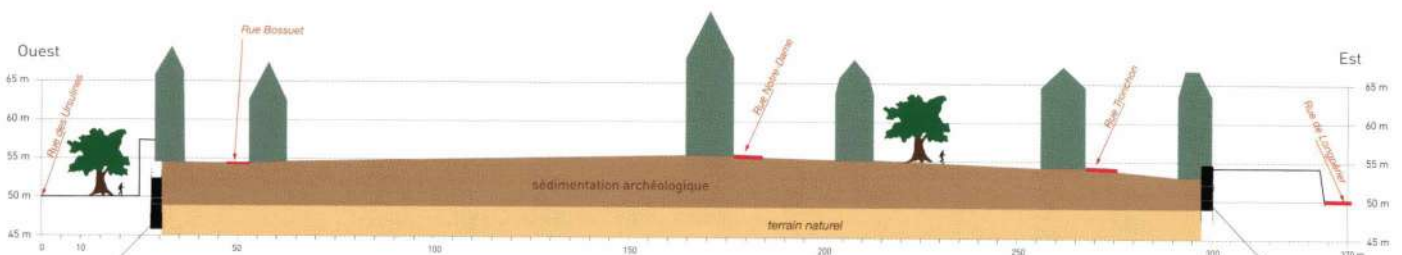
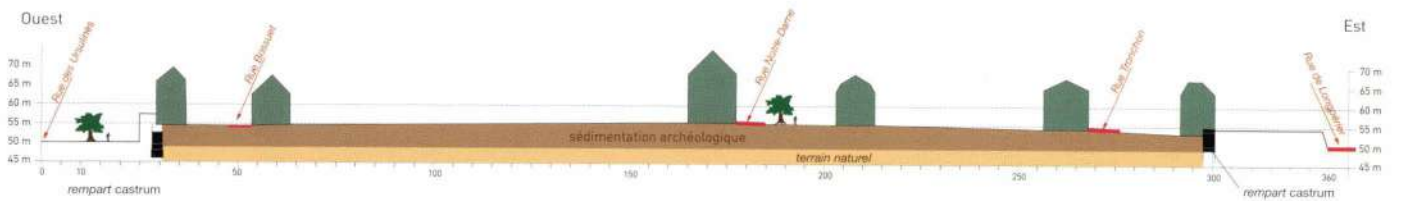
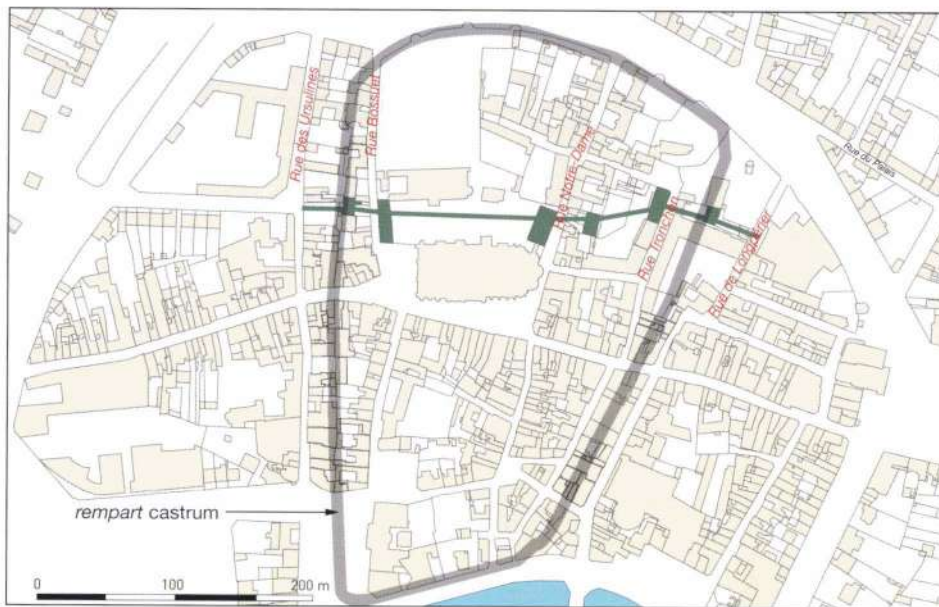


## Le castrum

À la suite des incursions barbares à partir du milieu du III<sup>e</sup> siècle, la ville antique de Meaux a restreint son périmètre à l'intérieur d'imposantes fortifications nécessitant la destruction massive de monuments publics et de nécropoles, ce qui eut pour conséquence de radicalement faire évoluer l'aspect de la

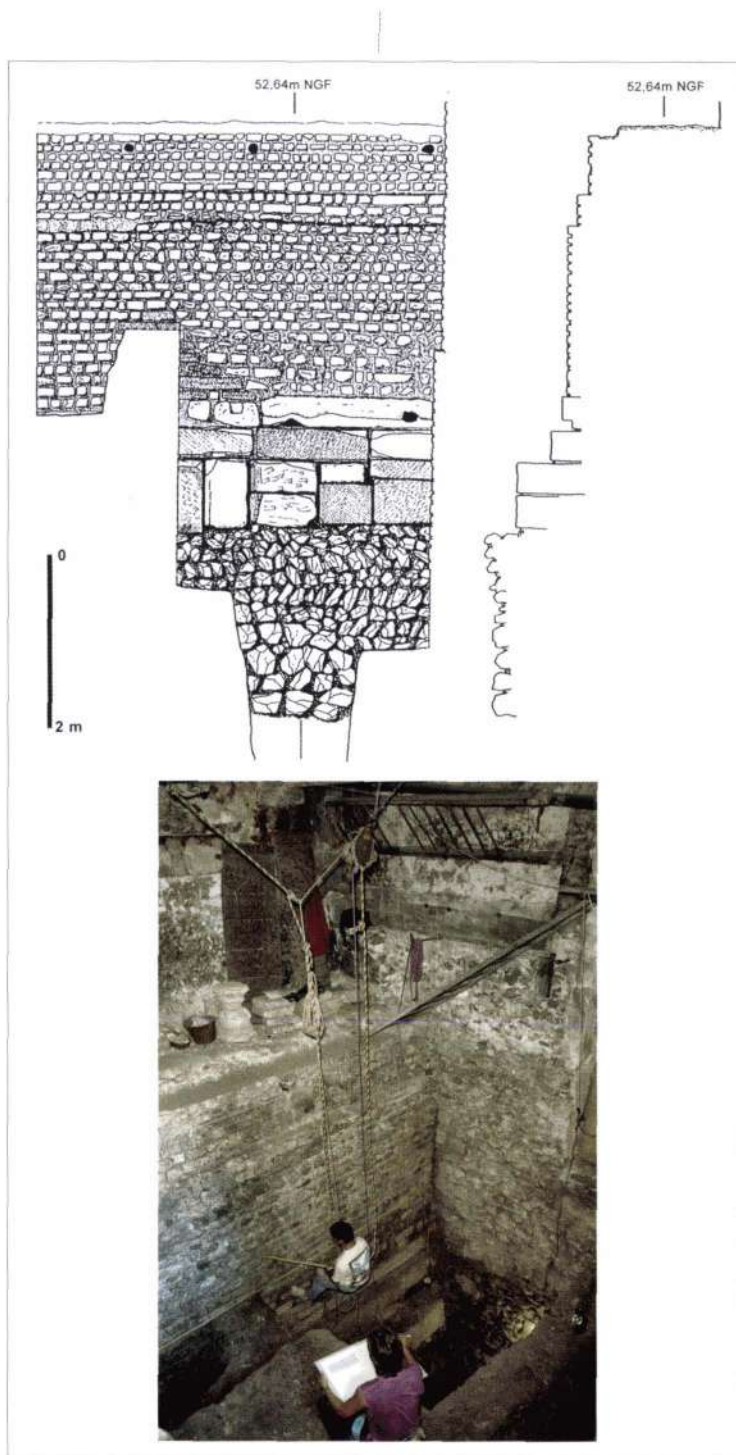
ville<sup>28</sup>. L'agglomération antique de Meaux s'était en effet développée sur une grande surface d'environ 60 hectares. À la fin du III<sup>e</sup> siècle, la ville primitive est désertée et l'occupation se concentre vers le sud, en bordure du méandre récent de la Marne, à l'intérieur d'un *castrum*, délimitant environ 8 hectares, sur le côté

Plan du *castrum* et coupes est-ouest, montrant l'accumulation des sédiments à l'intérieur de l'enceinte.



méridional de la ville ouverte. La construction du rempart du Bas-Empire témoigne donc du passage d'une ville ouverte à une cité close de murs ; elle nous renseigne aussi sur la rétraction de l'espace urbain qui ne représente plus que le septième de la surface qu'il occupait au début de l'Empire.

Si le rempart est toujours présent au nord des jardins du palais épiscopal, ailleurs son empreinte est perceptible malgré sa destruction : il constitue une limite parcellaire et surtout il a généré un exhaussement du sol, lié au processus d'accumulation des sédiments, qui est plus important à l'intérieur qu'à l'extérieur du rempart. Ainsi, il existe un dénivelé de 5 mètres entre l'espace compris entre les fortifications et les périphéries est et ouest. Les rues Bossuet et Tronchon correspondent à la partie intérieure du *castrum*, tandis que les rues Longpérier et des Ursulines sont situées à l'emplacement du fossé supposé bordant la fortification. On peut en outre connaître le tracé de cette première enceinte de la ville grâce aux nombreux vestiges encore visibles dans plusieurs caves, par exemple aux n<sup>os</sup> 10 et 20, rue Tronchon, ou aux n<sup>os</sup> 3, 5 et 7, rue Bossuet. Enfin, les fouilles archéologiques qui ont pu être menées en certains points, rue Bossuet ou rue Tronchon, ont fourni de précieux renseignements sur le mode de construction et sur l'évolution ultérieure de



**Sondage archéologique**, en 1991, réalisé au 5, rue Bossuet, avec relevé de la face interne du *castrum* avec, de bas en haut : hérisson d'une dizaine d'assises de meulière ponctuellement ancré dans les alluvions de la Marne avec arases de plus petit module parfois en arête de poisson ; quatre assises en saillie d'éléments d'architecture calcaire en remploi ; cinq assises de remploi de moyen module ; onze assises de petits moellons en calcaire dur ; trois assises de petits moellons calcaires séparant deux ressauts ; six assises de petits moellons en calcaire tendre avec présence de trous de boulons.

ce rempart. On connaît donc relativement bien cette première fortification urbaine, bien qu'elle ne soit pas précisément datée, et même si certaines parties ont irrémédiablement disparu lors des travaux menés au XIX<sup>e</sup> siècle, par exemple sur la place de l'Hôtel-de-Ville ou le long du quai Victor-Hugo.

L'appareil de la construction défensive a pu être appréhendé avec les éléments visibles boulevard Jean-Rose, pour les parties hautes, mais également avec ceux retrouvés dans des caves de la rue Bossuet, pour

«Autel» à quatre faces : Mars, Hercule, Lares ?, calcaire, hauteur : 65,5 cm (musée de Meaux), retrouvé en remploi dans le *castrum* en 1896, place de l'Hôtel-de-Ville.



les parties basses<sup>29</sup>. La hauteur de la fortification est estimée à environ une dizaine de mètres pour une largeur minimum de 3,50 mètres. Comme l'a notamment confirmé le diagnostic archéologique récemment mené au 20, rue Tronchon, la mise en œuvre des fondations se caractérise par un mortier de tuileau ennoyant les blocs, dont la couleur rose est très caractéristique<sup>30</sup>.

Parmi les blocs sculptés retrouvés en remploi dans la fondation de ce *castrum*, certains proviennent de la destruction d'autels païens. Un «autel» trapézoïdal à quatre faces a ainsi été mis au jour en 1896 ; il représente deux divinités (peut-être Hercule et Mars, ou bien deux dieux indigènes) et, sur les petits côtés, le même personnage énigmatique pointant un index vers la droite<sup>31</sup>. Une statue en ronde-bosse d'un cavalier victorieux terrassant un anguipède a également été découverte en remploi dans le *castrum* meldois<sup>32</sup>.

Ces nombreux éléments provenant de la ville antique ont commencé à être mis au jour au XVII<sup>e</sup> siècle, alors que les côtés est et ouest du *castrum* ne remplissaient plus de fonction défensive. En effet, l'enceinte a été élargie en fonction de l'augmentation de la population au Moyen Âge. Toutefois, cette extension fut assez tardive : pendant près de dix siècles, l'enceinte du Bas-Empire semble bien être demeurée la seule fortification maçonnée de Meaux. Sur le côté nord, elle est même restée en usage durant toute l'histoire de la ville, d'où sa conservation en élévation.

Bien entendu, cette longévité suppose des adaptations : le côté nord du *castrum* a été flanqué de tours médiévales hémicirculaires, en petit appareil, et ses fossés ont été agrandis en 1367<sup>33</sup>. Les fouilles menées récemment 20, rue Tronchon<sup>34</sup> ont permis de préciser le lien entre le *castrum* tardo-antique et la fortification médiévale, dans l'angle nord-est de cette première enceinte urbaine. Le rempart antique est en effet recouvert par une fortification médiévale qui témoigne de l'utilisation sur la longue durée de l'enceinte du *castrum*<sup>35</sup>. On a pu étudier plus précisément l'articulation entre les deux remparts : celui du Moyen Âge s'est appuyé, côté intérieur, sur l'enceinte antique, mais la fortification médiévale est décalée vers l'est. Le dégagement de la paroi interne du rempart a d'autre part révélé un bouchage, dont le démontage ponctuel a permis de mettre en évidence un chaînage d'angle constitué de blocs de calcaire jaune, qui pourrait



Les remparts superposés situés au 20, rue Tronchon : articulation entre le *castrum* et l'enceinte médiévale.

correspondre à une porte. Par ailleurs, la confrontation des données archéologiques avec les sources archivis-tiques permet aussi de supposer la présence d'une tour dans le premier sous-sol de l'habitation.

Outre cette porte probable ainsi révélée dans l'angle nord-ouest, la première enceinte meldeoise présentait plusieurs accès dont deux sont bien attestés par les textes médiévaux : ce sont les grandes portes correspondant à l'axe est-ouest (rues Saint-Remy, Saint-Étienne et du Général-Leclerc). La porte orientale, que les érudits de l'époque moderne désignaient comme la « porte au Pain », est plutôt appelée au Moyen Âge « porte de la Boucherie » (ou « de la Chair<sup>36</sup> »), un nom qui s'explique par la proximité de la Grande Boucherie de Meaux, déplacée un peu plus au sud au xv<sup>e</sup> siècle. Cette porte se situait approximativement au niveau de n<sup>os</sup> 43-44, rue du Général-Leclerc, et aucun vestige ne semble en avoir subsisté.

L'une des bases des deux « tournelles » de la porte occidentale, en revanche, est encore visible dans la cave du 12, rue Saint-Remy. Elle correspond à la « porte Saint-Melor », citée dans de nombreux actes du xii<sup>e</sup> au xvi<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>.

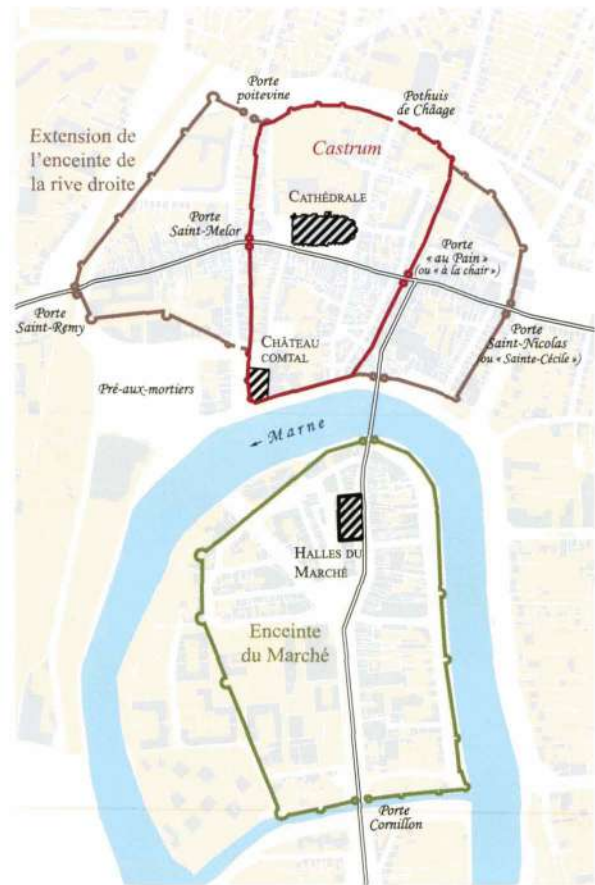
Là encore, les anciens historiens meldeois ont sans doute été imprécis dans leur dénomination car ils ont confondu la porte Saint-Melor avec une certaine « porte Dorée », dont le nom est bien attesté au Moyen Âge mais paraît plutôt s'appliquer à un autre élément des fortifications urbaines, situé plus à l'ouest. Deux textes du xv<sup>e</sup> siècle mentionnent en effet les vestiges de cette porte au niveau de l'hôpital Jean Rose<sup>38</sup>. À

cette époque, la porte elle-même avait disparu mais deux piliers en marquaient encore l'emplacement ; l'hôpital reçut l'autorisation de les diminuer (en 1456) puis de les abattre (en 1469), pour édifier des maisons.

Des mentions éparses suggèrent enfin l'existence d'autres portes ouvertes dans le *castrum*, mais elles sont plus mal connues. Sur le flanc nord se trouvait à l'époque moderne une poterne appelée « pothuis de Châage », dans le prolongement de la rue Notre-Dame, qui paraît déjà attestée au Moyen Âge<sup>39</sup>. D'autres accès ont pu exister à des périodes antérieures. Dès sa construction, le *castrum* semble en effet avoir été doté de poternes murées par la suite, si l'on en croit l'exemple repéré contre la tour de la Regnaudière<sup>40</sup>. Il a dû aussi exister une porte dans le *castrum* au sud, ouvrant vers le pont du Marché.

L.M.A., O.B., D.C., J.F., D.M.

Plan schématique des fortifications médiévales.



## L'enceinte du Marché

Au XIII<sup>e</sup> siècle, une nouvelle fortification maçonnée fut mise en œuvre de l'autre côté de la rivière pour protéger un secteur depuis longtemps habité et commercialement très actif : le Marché. Cette entreprise importante est malheureusement mal documentée. Le seul acte à y faire référence est une charte de Thibaut IV de Champagne datée de 1235, par laquelle le comte dédommageait le chapitre cathédral des pertes induites dans les censives capitulaires par sa « forteresse », et s'engageait à poser des vantaux de bois à l'entrée du fossé-canal Cornillon car les moulins appartenant aux chanoines manquaient de courant<sup>41</sup>. Bien que les censives évoquées dans ce texte ne soient pas précisément localisées, le contexte laisse penser que la « forteresse » du comte est bien l'enceinte du Marché, dont le fossé Cornillon constitue un élément important : il renforce le seul côté de la fortification qui n'est pas protégé par la rivière. La courtine flanquée de tours semi-circulaires, telle celle mise au jour en 1991<sup>42</sup>, correspond aux plans adoptés ailleurs en Champagne dans les années 1230.

Meaux a donc été intégrée dans la grande politique de fortifications menée par Thibaut IV dans les années 1230, au même titre que Nogent-le-Roy, Méry-sur-Seine ou Provins, dont la troisième enceinte fut mise en œuvre en 1230<sup>43</sup>. Sachant qu'à Provins par exemple, le dédommagement était intervenu peu après les travaux (1233<sup>44</sup>), on peut en conclure que la forteresse et le canal de Meaux ont été exécutés peu avant 1235, dans un contexte politique agité, marqué notamment par l'attaque du comté de Champagne par les grands barons en 1229-1230.

Comme le montre l'exemple de Provins, beaucoup mieux conservé et bien étudié par Jean Mesqui, cette campagne de fortifications n'a pas forcément donné lieu à une réalisation parfaitement aboutie et a pu être complétée plus tard, mais aucun texte ne nous renseigne à ce sujet. En revanche, le censier de Saint-Saintin, rédigé en 1248, fait bien mention des murs de la forteresse et de la porte Cornillon, preuve que du côté sud au moins l'enceinte était probablement achevée<sup>45</sup>.

Vestiges de l'enceinte du Marché, le long du canal Cornillon.







Base de la tour de Coutances, formant l'angle sud-est de l'enceinte du Marché.

Le Marché constituait aux yeux des chroniqueurs du *xiv<sup>e</sup>* et du *xv<sup>e</sup>* siècle une « très forte place<sup>46</sup> ». C'est là que s'installèrent les troupes du régent Charles en 1358, ainsi que plusieurs dames de la Cour, et les Meldois révoltés essayèrent en vain de les en déloger. Lors de l'attaque anglaise de 1422, le Marché fut la dernière partie de la ville à tomber. La partie sud de la fortification ayant été remise en état en 1426<sup>47</sup>, les Anglais s'y réfugièrent à leur tour en 1439, après avoir perdu le contrôle de l'autre rive. Le Marché était donc, à la fin du Moyen Âge, la zone la mieux protégée de l'agglomération. Le seul point de passage entre le Marché et la Ville était le « grant pont » ou « pont roide » ; le débouché de ce pont, du côté nord, était protégé par un pont-levis et par un châtelet, dont on trouve mention dans un texte de 1422<sup>48</sup>.

Cette fortification fut en grande partie démantelée pendant les guerres de Religion, mais il en demeure quelques vestiges. On conserve en effet un pan assez long (mais remanié) de la courtine méridionale, le long du canal Cornillon, ainsi que la base de deux tours : la tour de Coutances à l'angle sud-est de l'enceinte, au bord de la Marne<sup>49</sup>, et la tour des Apprentis, dans le jardin du 16, rue de la Grande-Île.

## L'extension de l'enceinte de la rive droite

Sur la rive droite, l'enceinte du Bas-Empire fut partiellement abandonnée à la fin du Moyen Âge, deux extensions étant réalisées à l'est et à l'ouest. Toutefois, la date de ces aménagements reste pour l'instant difficile à préciser.

L'agrandissement le plus précoce semble avoir porté du côté occidental. Ce dernier était apparemment protégé par une défense avancée appelée le « Donjon ». Ce n'était déjà plus qu'un lieu-dit en 1356, lorsque Jean Rose y fonda son hôpital<sup>50</sup>. Mais il existait aux *xii<sup>e</sup>* et *xiii<sup>e</sup>* siècles une famille éponyme qui était encore chargée de l'entretien du pont Saint-Remy en 1263<sup>51</sup>. On peut donc supposer que ce lignage était initialement chargé d'assurer la garde de la ville vers l'ouest, en contrôlant l'accès au pont jeté sur l'ancien cours de la Marne et, par conséquent, l'arrivée de la route de Paris.

Au milieu du *xiv<sup>e</sup>* siècle, ce donjon n'était plus en fonction et plusieurs indices glanés dans les textes indiquent que l'ancienne enceinte avait été prolongée vers l'ouest. En effet, deux portes nouvelles sont citées dans des documents de la première moitié du *xiv<sup>e</sup>* siècle : la « porte Poitevine » en 1303<sup>52</sup> et la « porte Saint-Remy » en 1349<sup>53</sup>. La première, conservée jusqu'au *xix<sup>e</sup>* siècle, se situait au débouché de l'actuelle rue des Ursulines. Il n'est pas exclu qu'elle remonte au *xiii<sup>e</sup>* siècle. Un texte de 1266 mentionne en effet une « porte de la ville par laquelle on va à Châage », proche du pressoir de l'hôtel-Dieu<sup>54</sup> et distincte de la porte Saint-Melor, qui est elle-même évoquée quelques lignes plus bas<sup>55</sup>. Un acte émanant du chapitre cathédral semble en outre indiquer qu'un mur était en construction près du cimetière juif (situé près de la porte Poitevine) en 1275<sup>56</sup>. Quant à la porte Saint-Remy, elle s'élevait dans la rue du même nom, probablement à la hauteur de l'hôpital Jean Rose. En effet, un texte de 1385-1386 évoque la « breteische ou bastide assise à Meaulx sur la seconde porte Saint Remy ». Cette fortification en encorbellement, à laquelle on accédait par un escalier (déjà disparu à cette date), était attenante à l'hôpital Jean Rose qui en obtint alors la jouissance<sup>57</sup>. On peut supposer que cette « seconde porte Saint-Remy », alors en voie de désaffectation au profit d'une autre porte située plus à l'ouest, coïncidait avec celle citée en 1349.

Il semble en outre que la commune ait entrepris de compléter les fortifications du côté occidental, vers le faubourg Saint-Remy, avant sa disparition en 1358<sup>58</sup>.

En effet, en 1357, le régent concéda à la ville le pré-aux-mortiers, à charge pour elle d'y creuser un fossé<sup>59</sup>.

L'enceinte de la Ville avait donc été reportée à l'ouest du *castrum* avant l'épisode de la Jacquerie, peut-être même dès le XIII<sup>e</sup> siècle, en réponse sans doute à l'accroissement de la population du faubourg Saint-Remy. En revanche, aucune source n'a été jusqu'ici trouvée pour dater l'extension de l'enceinte du côté oriental. On a toutefois mention de la construction de nombreuses tours aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, aussi bien à l'est qu'à l'ouest de l'ancien *castrum*, et aussi sur son côté nord, conservé mais aménagé pour faire face aux premiers développements de l'artillerie. Ces travaux s'échelonnèrent de 1407 environ à 1519<sup>60</sup>. De plus, à la fin du Moyen Âge, certaines parties du mur oriental du *castrum* furent détruites et intégrées à des constructions nouvelles, preuve que la fortification du Bas-Empire n'était plus en fonction. C'est le cas, par exemple, au chevet de l'église Saint-Christophe, agrandie au-delà du *castrum* vers 1492; à l'occasion de la démolition de cet édifice en 1908, Georges Gassies put d'ailleurs observer des vestiges du rempart antique<sup>61</sup>.

L'absorption de l'ancienne muraille par des habitations particulières fut d'autant plus rapide qu'en dehors des périodes de troubles, les autorités acceptaient depuis longtemps l'utilisation de l'enceinte à des fins privées. Plusieurs actes témoignent de cette pratique. En 1270, le comte de Champagne accorda aux Trinitaires la jouissance de la tour située près du pressoir de l'hôtel-Dieu<sup>62</sup>. En 1371, l'étage supérieur de la porte de la Boucherie fut acquis par les chanoines de la cathédrale moyennant 10 sous de rente au domaine royal<sup>63</sup>, peut-être pour être relié aux maisons que le chapitre était alors en train de reconstruire juste à côté. Au début du XV<sup>e</sup> siècle, la maison dite « de la Tête Noire », rue Saint-Christophe, qui appartenait à la famille de Dormans, est décrite comme « aboutissant aux anciens murs de la forteresse de Meaulx, avec l'aisement de une tour estant en iceulx murs<sup>64</sup> ». Encore en 1542, la maison et le jeu de paume du fief des chambres de Messy, à l'ouest de la cathédrale, s'étendaient en partie sur les « anciens murs de la cité [...] qui de présent compettent et appartiennent auxdits mariés à cause du bail à eux fait par les officiers du roi audit Meaux, à charge de deux sols six deniers tournois de rente<sup>65</sup> ». Cette tradition, dont nous verrons qu'elle s'est perpétuée à l'époque moderne, n'implique toutefois pas la désaffectation complète des fortifications :

en cas de danger, les capitaines pouvaient récupérer les parties aliénées et faire abattre les constructions adventices; c'est ce qui se produisit en 1422 pour des maisons élevées près du pont du Marché.

Le tracé de l'enceinte de la rive droite dans sa configuration définitive, élargie à l'ouest et à l'est, est beaucoup plus présent dans le tissu urbain actuel que celui du *castrum*, car ses fossés ont été convertis en boulevards qui ceignent toujours la ville ancienne : le cours Raoult, le boulevard Jean-Rose et le cours Pinteville marquent donc la limite de la « ville close » de la fin du Moyen Âge<sup>66</sup>, que ponctuent encore quelques tours. La seule à présenter une élévation complète, avec un toit en croupe circulaire, est la tour des Arbalétriers ou tour Chuquet, sur le boulevard Jean-Rose; elle fut « augmentée et couverte de mérien (bois) et de tuile l'an 1487<sup>67</sup> »; l'une de ses salles fut accordée en 1563 à la compagnie du jeu d'arc et d'arbalète qui s'entraînait sur la terrasse adjacente<sup>68</sup>. Les autres tours encore présentes dans le paysage urbain sont découvertes et partiellement arasées : la tour du Bourreau dans l'angle sud-est de l'enceinte, la tour Bourgeoise (ou tour de la Halle) dans le jardin situé 2, place Saint-Maur, la tour de la Platrière dans le remblai de la voie ferrée,

La tour des Arbalétriers.





La tour Bourgeoise.

sur le cours de l'Arquebuse, la tour du Bastion dans la cour du lycée Henri Moissan<sup>69</sup>, auxquelles s'ajoutent les trois tours rajoutées au Moyen Âge le long du côté nord du *castrum*, déjà évoquées plus haut.

Toutes ces tours sont de plan circulaire ou dérivé du cercle. D'après le plan des fortifications levé en 1774<sup>70</sup>, le parti circulaire ou hémicirculaire était la formule adoptée pour toutes les tours meldoises, même si Rochard signale l'existence d'une « tour carrée ». En ce qui concerne la mise en œuvre, les tours qui subsistent de l'enceinte élargie ne sont pas uniformes, ce qui tient sans doute en partie à l'existence de plusieurs campagnes de construction : la tour Bourgeoise, par exemple, qui aurait été construite en 1410-1411 et reprise au début du xvi<sup>e</sup> siècle<sup>71</sup>, mêle aux moellons de calcaire et de meulière des blocs appareillés en calcaire. Certaines tours, comme celle du Bourreau, sont uniquement bâties en moellons tandis que d'autres, comme la tour du lycée Moissan, sont entièrement appareillées<sup>72</sup>.

On notera aussi la présence de canonnières, qui montrent l'adaptation de la fortification à l'artillerie. Selon l'historien Rochard, toutes les tours existantes furent ainsi percées de canonnières en 1523<sup>73</sup>.

#### La fortification « raisonnée » : bastions et terrasses

Dans la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, pour faire face au développement de l'artillerie, furent mises au point de nouvelles formes de fortifications fondées sur la construction de bastions et de terrasses. À Meaux, la première expérimentation de cette fortification « raisonnée » pourrait remonter à 1562. D'après le témoignage de Nicolas Lenfant<sup>74</sup>, un fort aurait alors été édifié dans le quartier du Marché, à proximité de la halle, ainsi que deux défenses vers la Marne et un éperon du côté de Cornillon ; mais ces ouvrages auraient rapidement été démantelés.



La Ville et Vieux Marché de Meaux, gravure de Claude Chastillon, xvii<sup>e</sup> siècle (Meaux, médiathèque Luxembourg, fonds Endrés). Les renforcements apportés aux enceintes médiévales se distinguent par leurs contours aigus.

En revanche, dans le dernier quart du xvi<sup>e</sup> siècle, la Ville sur la rive droite de la Marne se dota d'un ensemble défensif moderne, aujourd'hui disparu mais que les récentes fouilles archéologiques menées à l'angle du cours Raoult ont remis partiellement au jour<sup>75</sup>. Sur ce site fut en effet édifié, en 1577-1578, un «boulevard» ou bastion doté d'orillons ronds, complété par une vanne qui permettait de réguler le débit du Brasset. L'étude archéologique a montré la qualité de la mise en œuvre, avec un socle maçonné plein, d'une épaisseur maximum estimée à 4 mètres, et un parement très bien appareillé. Ce bastion et la tour du Bourreau voisine permettaient de flanquer le pont du Marché et la muraille orientale de la ville, parallèle à la rue du Tan; cette dernière, peu épaisse, fut renforcée en 1594 par des levées de terre. En outre, la porte Saint-Nicolas fut protégée par un «cavalier» (fortification en terre) connu au xviii<sup>e</sup> siècle sous le nom de «butte des Cordeliers» car il formait alors un monticule voisin de l'église des Franciscains. Le dispositif défensif de la Ville fut également complété au nord, avec la fortification du pothuis de Châage en 1588-1590 et la mise en place d'un autre cavalier près de la porte Poitevine<sup>76</sup>, et à l'ouest, avec la construction d'une terrasse au niveau de l'hôpital Jean Rose en 1592<sup>77</sup>. Un demi-bastion appelé «fort Adam» flanquait cette terrasse vers le pré-aux-mortiers<sup>78</sup>.

La vue de Meaux depuis l'est dessinée par Claude Chastillon montre bien les nouveaux bastions aux contours anguleux, renforçant l'enceinte médiévale. Il est d'ailleurs possible que cette gravure rende hommage aux propres œuvres de l'auteur car Chastillon était l'un des ingénieurs du roi actifs en Champagne sous Henri IV; on lui doit aussi, en 1611, un projet de canal entre Paris et Meaux qui préfigurait le canal de l'Ourcq<sup>79</sup>.

## Destructions et disparition progressive

Le retour de la paix civile, en 1594, rendit inutiles ces coûteuses défenses. Dès le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, elles étaient en voie de désaffectation si l'on en croit l'exemple du bastion sud-est, loué comme jardin dès 1647<sup>80</sup>. Plusieurs particuliers, tels que l'évêque de Meaux, obtinrent la jouissance de terrasses converties en jardins. En 1665 et 1674, la ville accorda ainsi à l'hôpital Jean Rose la tour d'Angoulmortier puis le rempart adjacent, avec son fossé (concession confirmée par le roi en 1685); les bénéficiaires aménagèrent «un jardin en forme de terrasse le long dudit rempart» et firent planter une charmille en haut de la tour et une saussaie dans le fossé<sup>81</sup>. Par ailleurs, certains n'hésitaient pas à puiser dans les fortifications des matériaux pour leurs constructions, comme le firent les Ursulines en 1687<sup>82</sup>. Le démantèlement s'accéléra au xviii<sup>e</sup> siècle, avec le nivellement des fortifications avancées telles que la butte des Cordeliers<sup>83</sup> ou le fort Adam<sup>84</sup>, pour aménager des places publiques. Dans le Marché, c'est tout le pan oriental de la fortification qui fut arasé pour aménager la promenade de Bellevue, plantée de quatre rangées d'ormes en 1755<sup>85</sup>. Par ailleurs, les anciennes portes de ville furent peu à peu détruites afin d'éviter les goulets d'étranglement de la circulation. En 1739, la ville projeta la démolition des deux pavillons couverts d'ardoises qui marquaient les accès du pont du Marché sur les deux rives de la Marne<sup>86</sup>. La porte Saint-Nicolas fut quant à elle reconstruite sous Louis XV: un arc de triomphe de style classique remplaça ainsi la fortification militaire. Ce processus ne s'acheva qu'au xix<sup>e</sup> siècle avec la disparition de la porte Saint-Nicolas et de la porte Poitevine dans les années 1830<sup>87</sup>. J.F.



Plan de situation du château en 1807.



Le château devint royal lorsque le comté de Champagne rejoignit le domaine de la couronne, à la suite du mariage de Jeanne de Navarre et de Philippe le Bel. Il eut à souffrir de la Jacquerie de 1358 : « et aussi fu le chastel qui estoit au roy ars », nous dit un chroniqueur<sup>90</sup>. En 1551, il accueillit le siège du présidial<sup>91</sup>. Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, il conserva sa fonction de tribunal et de prison. Mais, bien que des travaux d'entretien aient été parfois menés<sup>92</sup>, l'état de l'édifice se dégrada peu à peu, à tel point qu'en 1778 l'architecte de la généralité Guillaumot se demandait s'il ne vaudrait pas mieux le raser pour tout reconstruire à neuf<sup>93</sup>. On décida finalement de sauver l'existant, mais la tour la plus proche de la Marne s'effondra en 1797. D'importantes lézardes étant apparues en mars 1853 sur le mur de soutènement bordant la rivière, le conseil général de Seine-et-Marne, propriétaire des locaux, résolut de déplacer la maison d'arrêt à l'entrée du faubourg Saint-Nicolas (1858). Un palais de justice fut à son tour édifié à proximité en 1884. L'ancien château était dès lors privé de toute affectation. Après quelques hésitations, on décida sa destruction : les travaux de démolition du château furent adjugés à M. Dhien le 20 août 1888<sup>94</sup>. Il prit en charge la destruction des prisons (hommes et femmes) et de l'ancien

palais de justice en même temps que le déblaiement du terre-plein de 6 mètres de haut environ sur lequel étaient assis ces bâtiments, ainsi que la démolition des anciens remparts.

Gaspard Morot, qui réussit à visiter le site avant et pendant sa destruction, a décrit succinctement les lieux et notamment les deux cellules de prison pour hommes, situées dans la dernière tour en place. Grâce à son témoignage, on a mention de quelques découvertes effectuées pendant les travaux de déblaiement. Ceux-ci permirent de mettre au jour une porte en pierre de taille<sup>95</sup> ainsi que douze colonnes, gisant à terre avec leur chapiteau et leur socle. Une autre colonne « à chapiteau à crochets [qui] indique la facture du XIII<sup>e</sup> siècle » fut découverte dans la salle basse dite « salle des Gardes<sup>96</sup> ».

Tous les matériaux récupérés de la démolition furent débités et vendus aux particuliers afin d'être réemployés dans de nouvelles constructions à Meaux et aux alentours. À l'emplacement du château fut créée une place, et la disparition de l'ancien édifice permit l'extension de l'hôtel de ville. Faute de vestiges conservés et de documents graphiques, le château de Meaux reste donc un édifice difficile à appréhender. C'est ainsi un témoin majeur de l'histoire de la ville qui a disparu. J.F., L.G.

## Les projets urbanistiques du XVIII<sup>e</sup> siècle

### Une volonté forte des autorités

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la ville de Meaux fait l'objet de nombreux projets urbanistiques émanant tantôt de l'administration royale, tels que les alignements des « traverses » édictés par les Ponts et Chaussées, tantôt de la volonté municipale qui se saisit de la question urbaine avec plus d'acuité qu'auparavant. Deux décisions symbolisent cet

intérêt renouvelé : la nomination d'un historiographe de la ville, Claude Rochard, par le bureau de ville en 1753 et la mise au point au même moment d'un plan de Meaux, vraisemblablement le grand plan mural que l'on aperçoit à l'arrière-plan de la gravure qui montre la remise d'une médaille d'or à Nicolas Tronchon par

Plan de la ville de Meaux en 1768 (Meaux, musée Bossuet), détail. On voit les promenades nouvellement aménagées, comme la promenade de Bellevue dans le quartier du Marché.

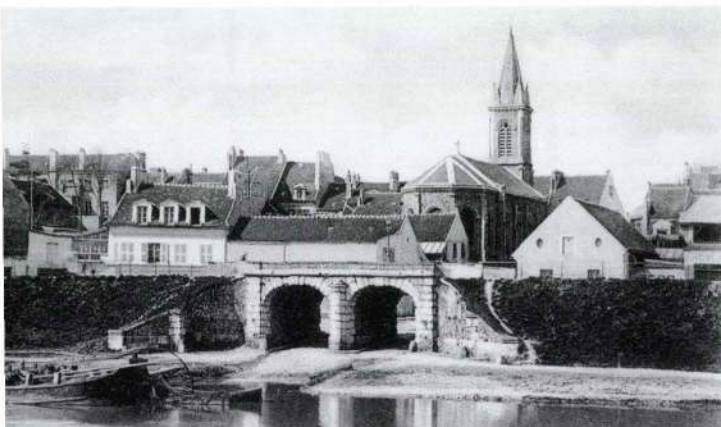


les autorités municipales, pour avoir aidé à l'approvisionnement en blé par temps de mauvaise moisson en 1789. Ce plan, qui était donc beaucoup plus imposant que celui offert par Monvoisin à l'évêque en 1738<sup>97</sup>, ne nous est malheureusement pas parvenu mais son exposition à l'hôtel de ville montre l'intérêt porté par les édiles à l'organisation urbaine. Dans le même temps, le roi a remis l'emprise des fortifications à la municipalité en 1772<sup>98</sup>, lui donnant ainsi l'occasion de transformer cet espace désormais sans utilité militaire; la ville avait d'ailleurs déjà acquis le terrain du pré-aux-mortiers du vicomte de Meaux en 1738<sup>99</sup>.

Les registres de délibérations municipales, conservés pour la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, reflètent ces préoccupations urbanistiques. L'objectif est de rendre la ville plus belle, mais aussi plus saine et plus sûre : les rues sont éclairées (25 lanternes sont posées en 1758, d'autres sont ajoutées par la suite<sup>100</sup>), on cherche une source au Blanc-Mont (ou Blamont) pour amener l'eau potable en ville, le puits de l'Écorcherie est supprimé sous la direction de l'architecte Robert Jolly en décembre 1759<sup>101</sup> et on projette d'assainir le Brassat par les eaux de la fontaine de Crégy<sup>102</sup>.

Les anciens bastions qui flanquaient l'enceinte sont arasés et les fossés sont partiellement comblés, permettant l'aménagement de promenades et de places décrites ci-dessous par Denis Vassigh. L'hygiène et l'esthétique se conjuguent dans ces aménagements menés tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle et poursuivis jusque sous la Restauration. L'idée en était du reste déjà caressée à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle :

Le pont de Monvoisin sur la promenade de Bellevue, carte postale (archives départementales de Seine-et-Marne).



un projet de «promenade publique» sur le port est évoqué à l'hôtel de ville dès 1686, tout en conservant un accès à la rivière dans la partie la plus proche du pont du Marché<sup>103</sup>. Ces projets reçoivent l'appui financier de certains particuliers, comme madame Delamothe, qui donne 600 livres à la municipalité pour l'achèvement des promenades et le comblement des fossés<sup>104</sup>, ou monsieur Boula, seigneur de Quincy, qui offre des ormes de sa pépinière pour planter le pré-aux-mortiers, future place La Fayette<sup>105</sup>. Mais d'autres habitants semblent s'être montrés plus réticents, si l'on en croit les réflexions de l'*Almanach* de 1789 qui déplore : «Les partisans de l'antiquité s'écrient contre la destruction partielle des remparts & le comblement des fossés, quelques uns sur la manière dont on y procède, d'autres sur la forme qu'on donne à leur remplacement; peu y voient l'utilité publique, sans doute parce qu'ils n'y trouvent pas leurs intérêts particuliers. [...] Ce désir de l'intérêt général, seroit aussi l'avantage des particuliers qui habitent les maisons qui sont adossées ou abritées par ces murailles; parce que de leur affaissement, en résulteroit un moyen pour combler les fossés & le libre accès à la circulation de l'air, sur-tout du vent du nord, si nécessaire pour renouveler l'atmosphère des maisons de cette ville en général<sup>106</sup>.» On lit, entre les lignes, les résistances qui ont pu être opposées à la politique opiniâtrement poursuivie par la municipalité.

Le souci d'embellissement se manifeste aussi dans l'aménagement de la place des Cordeliers (actuelle place Henri IV), dont les terrains sont concédés par la ville en 1767 à quatre entrepreneurs sous réserve de construire un bâtiment «dont la façade sera régulière dans toutes ses parties<sup>107</sup>». On cherche aussi à embellir les entrées de la cité : la porte Saint-Remy serait ainsi ornée de deux pilastres en pierre de taille, en même temps que l'on construit un bâtiment d'octroi<sup>108</sup>.

L'aspect économique n'est pas oublié : la municipalité cherche à encourager le commerce en reconstruisant la halle aux blés du Grand Marché, projet qui reçoit l'aval de l'autorité royale en 1772<sup>109</sup>. Peu après, en 1778, elle obtient le transfert du marché au vin, qui se tenait auparavant place Saint-Étienne, sur un lieu proche de cette halle, la «Grande Maison<sup>110</sup>», renforçant ainsi le rôle du Marché comme pôle d'échanges. La municipalité voit par ailleurs avec bienveillance les projets de création de nouvelles entreprises, telles que la tuilerie de Perthuis ou la manufacture de toiles peintes de Tenglet, qui fut d'ailleurs un échec.





La halle au blé du XVIII<sup>e</sup> siècle, photographiée avant sa destruction en 1877 (Meaux, musée Bossuet).

Ces efforts pour stimuler l'économie locale (quel que soit leur succès...) sont partagés par l'intendant de la généralité, qui propose par exemple l'établissement d'une manufacture de couvertures en laine<sup>111</sup>. Mais les objectifs poursuivis par l'administration royale ne sont pas toujours les mêmes que ceux de la ville. L'intendant, lui, se préoccupe surtout des réseaux : il s'agit de fluidifier la circulation sur les routes royales et de faciliter la navigation sur la Marne. Plusieurs arrêts du Conseil d'État du roi se succèdent pour élargir la « traverse » de la ville de Meaux, c'est-à-dire la croisée des routes d'Allemagne et de Chaumes<sup>112</sup>, donnant lieu à l'établissement du « plan Perronet », qui n'est d'ailleurs que partiellement mis en œuvre. Les Ponts et Chaussées proposent aussi de reconstruire le pont-aux-moulins un peu plus en aval, projet demeuré sans suite<sup>113</sup>. Parmi les grands aménagements en cours, figure enfin le nouveau port établi sur la rive orientale du Marché. Par ailleurs, les portes du canal Cornillon, emportées par les eaux, sont remises en place en 1785, ce dont témoigne l'*Almanach de la ville et diocèse de Meaux* qui se plaît à souligner, à cette occasion, la collaboration entre les services de l'intendant et les responsables locaux<sup>114</sup>.

Tous ces projets urbanistiques, souvent ambitieux, n'ont pas toujours été suivis d'effet, mais ils furent souvent repris ou continués au XIX<sup>e</sup> siècle, comme le montre le cas des promenades, dont l'aménagement commence au XVIII<sup>e</sup> siècle mais ne s'achève qu'au siècle suivant. J.F.

#### L'aménagement des promenades autour du vieux Meaux aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles

Avec la suppression presque définitive de l'essentiel des fortifications de la ville et de leurs fossés dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la question de l'aménagement des terrains ainsi libérés a interpellé les autorités locales. On en est arrivé très vite à l'idée d'y créer des espaces de circulation larges et aérés : des promenades. Les aménagements se succèdent alors secteur par secteur, étalés dans le temps, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est en septembre 1738 que le vicomte de Meaux vend à la municipalité le pré-aux-mortiers, vaste terrain inondable et marécageux qui va des bords de Marne jusqu'à la base des anciennes fortifications, à l'angle sud-ouest de la vieille ville. Une surélévation du terrain et des travaux de terrassement permettent d'assainir et de transformer cet espace en une belle place plantée d'arbres en alignement. Un jardinier meldois, Jean Bourmont, en est le maître d'œuvre. Dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, on y aménage un parc public équipé d'un kiosque à musique et d'un candélabre au gaz pour l'éclairage nocturne. Ce parc, baptisé au nom de La Fayette, héros de l'indépendance américaine, mais aussi député de l'arrondissement de Meaux en 1827 et 1830, constituera avec la promenade des Trinitaires, qui se trouve dans son prolongement en bord de Marne, le principal espace de détente et de loisirs des Meldois jusqu'au début des années 1960. C'est alors que, sous la pression constante de l'automobile, le parc est sacrifié au profit de vastes parkings de stationnement.

Dans le prolongement de la place ainsi aménagée sur le pré-aux-mortiers, une promenade plantée d'arbres est créée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'abord jusqu'à la porte Saint-Remy et l'octroi, puis au-delà vers le nord, en épousant le tracé des anciennes fortifications. Cette promenade sera appelée selon les époques l'allée du Filoir ou la promenade des Fossés.



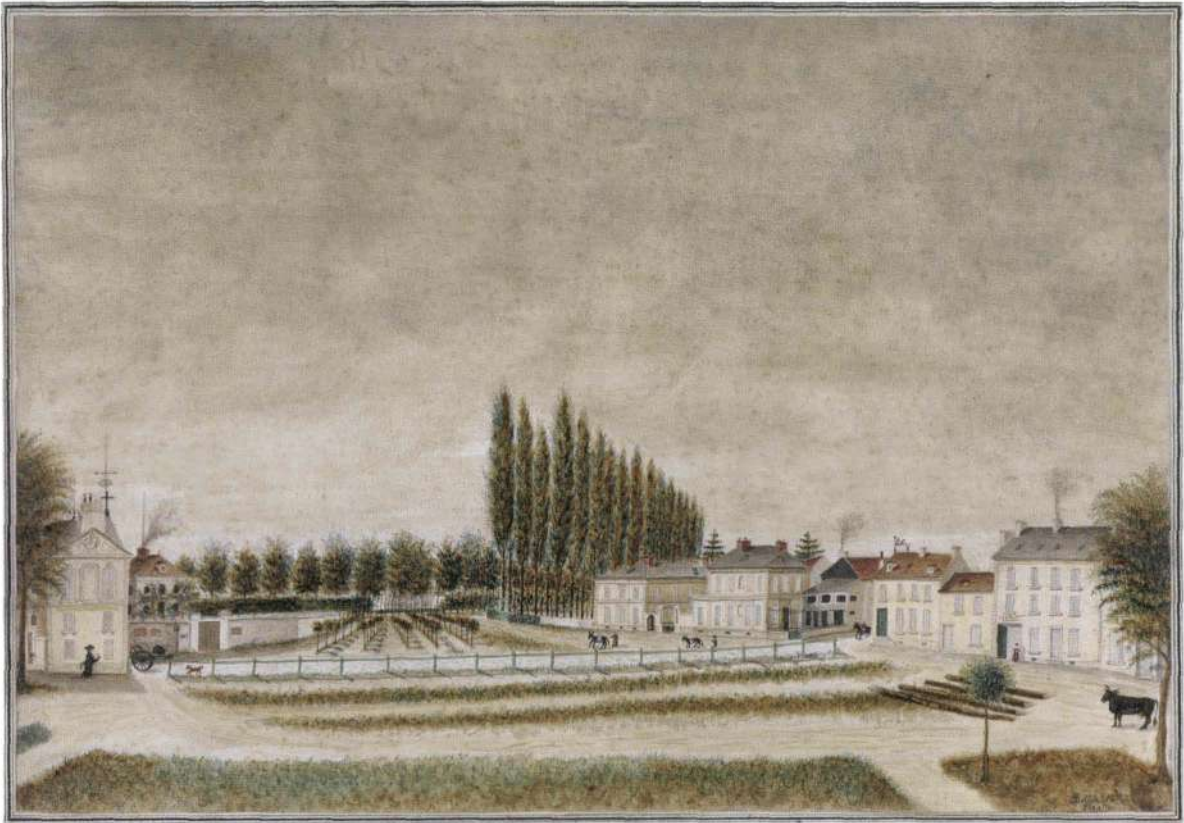
CI-DESSUS ET PAGE CI-CONTRE Deux tableaux représentant le cours Pinteville au XIX<sup>e</sup> siècle [collection particulière].

Le second secteur de la ville à faire l'objet d'un aménagement assez comparable se trouve dans le quartier du Marché, sur la rive gauche. Le 26 mars 1753, la municipalité décide de démolir les fortifications du côté est du Marché, qui étaient encore partiellement debout le long de la Marne, afin d'y réaliser une promenade. L'idée s'était fait jour dès 1741, mais il fallut du temps pour que le projet mûrisse et surtout que les résistances soient vaincues. Une lettre de protestation de la compagnie des fusiliers qui occupait sous forme de concession la partie sud-est de ces fortifications, notamment la tour de Coutances, en est un témoignage conservé aux archives municipales de Meaux. Finalement, en 1754, un accord est conclu avec la compagnie des Fusiliers qui accepte le transfert de son terrain d'exercice plus loin, avec à la clef la construction d'une nouvelle salle à son usage aux frais de la ville. Les travaux de démolition des remparts peuvent alors commencer. La délibération du bureau de l'hôtel de ville de 1755 mentionne que cette démolition se ferait avec le concours des pauvres valides enfermés dans la Grande Maison située au Marché (sans doute une annexe de l'hôpital général de Meaux, où l'on enfermait pauvres et mendiants). La promenade est

baptisée promenade de Bellevue. Elle est aménagée sur un talus, bien au-dessus du niveau de la Marne, afin d'être à l'abri des inondations.

En octobre 1757, la construction d'un pont en pierre, dans l'alignement de la promenade, commence au niveau du vieux port qui permettait d'approvisionner la place du Marché par une rue montant en pente douce et qui coupait la promenade en deux. Ce pont à deux arches est dessiné par l'architecte mellois Monvoisin. Il permettait ainsi d'assurer la continuité de la promenade en la faisant passer par-dessus la rue du vieux port. Les marchandises débarquées passaient alors sous les deux arches du pont pour être acheminées jusqu'à la place du Marché. Ce pont de la promenade de Bellevue a été improprement appelé plus tard « pont romain » et a fait le sujet favori de séries de cartes postales qui reprenaient cette appellation fautive.

Un troisième secteur important fait l'objet d'un aménagement dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à la suite du comblement des fossés du rempart, celui de la partie nord des fortifications de Meaux. Ici, les remparts n'avaient pas été entièrement démolis, notamment par exemple toute la partie qui se trouvait attenante au jardin de l'évêché et que les évêques de Meaux



avaient contribué volontairement à conserver depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais la vocation des anciennes murailles défensives avait changé et elles étaient désormais intégrées, comme simples éléments architecturaux et esthétiques, à des propriétés privées. Les fossés en revanche vont être comblés définitivement en 1790 et sur l'espace ainsi disponible, en contrebas des murailles, une promenade est créée qui s'étend de la tour des Arbalétriers à l'est jusqu'à la Raquette : un terrain bas à l'ouest, non loin du Brasset Saint-Remy, qui avait longtemps servi de décharge d'immondices et que la municipalité avait transformé en promenade en y plantant des rangées d'ormes en 1774. La Raquette devient ainsi le point de jonction de la promenade des fossés nord-sud qui faisait jonction avec le pré-aux-mortiers et de la promenade est-ouest qui démarrait à la tour des Arbalétriers et que l'on appelait indifféremment promenade du Jeu de Paume ou promenade des Fossés.

Sous la Restauration, le rythme des aménagements dans la périphérie immédiate de la vieille ville se poursuit. En 1820, après l'assassinat du duc de Berry, la place du Plateau (ou place Tellier) est définitivement nommée place Henri IV par la municipalité. Néanmoins, il faudra attendre la seconde moitié du

XIX<sup>e</sup> siècle pour voir cette place aménagée convenablement, une fois débarrassée de la proximité des mégisseries installées le long du Brasset Saint-Faron à quelques encablures.

De l'autre côté de la place Henri IV, en direction de la Marne, mais cette fois-ci à l'est de la vieille ville, l'ancienne promenade des Amourettes, qui existait depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle sur le tracé des anciennes fortifications, est également réaménagée et plantée d'arbres.

Ainsi, dès les années 1820-1830, une succession de places et de promenades, s'étendant sur l'emprise des fortifications et formant un arc de cercle, vient ceinturer la vieille ville médiévale. C'est le long de ces axes extérieurs, plantés d'arbres, qui prennent l'allure de véritables boulevards, que de cossues maisons bourgeoises ainsi que des maisons de ville et des villas plus modestes, mais toutes d'assez belle facture, sont construites tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. La dénomination de ces artères évolue progressivement pour répondre aux considérations d'étiquette sociale des nouveaux riverains qui s'y sont installés. Le terme « promenade » est abandonné au profit de « cours » et « boulevard » : cours Pinteville et de l'Arquebuse à l'ouest, boulevard Jean-Rose au nord, cours Raoult à l'est.

D.V.

## L'habitat ancien

Meaux est une ville qui ne présente quasiment plus de maisons médiévales en élévation. Quelques logis à pignon pouvant remonter au <sup>xv</sup><sup>e</sup> ou au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle subsistent (4-6, place Saint-Maur ou 9, rue du Commandant-Berge), mais ils ont été remaniés. Cette absence de l'habitat médiéval s'explique en partie par l'histoire mouvementée de la cité : d'importantes destructions avaient touché le quartier de la cathédrale en 1358 et l'ensemble de la ville en 1422-1439.

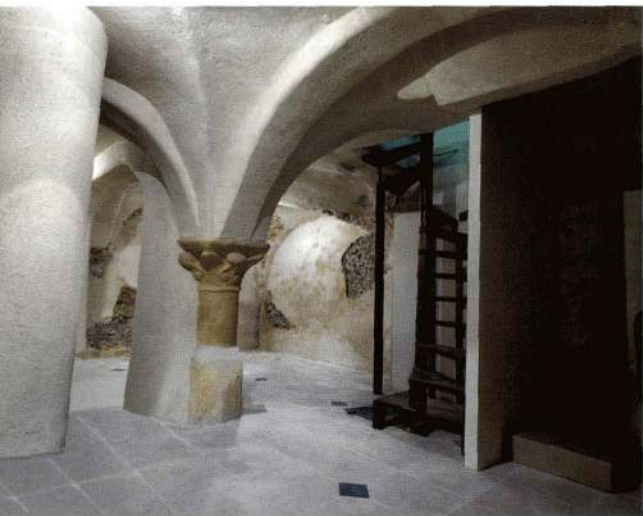
Pour trouver trace des maisons médiévales, il faut descendre au sous-sol : de nombreuses maisons, autour de la cathédrale ou dans le quartier du Marché, ont conservé leur cave du Moyen Âge. La plupart d'entre elles sont de plan rectangulaire, avec un ou deux piliers médians. Le couvrement le plus usité est la voûte d'arêtes, en moellons hourdis au plâtre. Certaines caves présentent un chapiteau sculpté – comme celle située au 12, place du Marché, qui est probablement liée aux activités commerciales déjà attestées à cet endroit au <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle –, mais la plupart n'ont aucun décor. Leur datation est par conséquent mal assurée. Si celle que nous venons de citer remonte certainement au <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle (avec d'ailleurs des remaniements ultérieurs), la plupart de ces caves anciennes ont probablement été construites vers la fin du Moyen Âge. Certaines d'entre

elles présentent du reste une architecture typiquement « flamboyante », comme celle située au 11, place du Marché<sup>115</sup>.

Une autre trace de l'habitat médiéval, plus ténue mais très nette, nous est fournie par le parcellaire : dans la Ville et le Marché, les maisons sont en majorité adaptées à une parcelle étroite et en lanière, héritée du Moyen Âge.

Si l'habitat médiéval ne se laisse pas aisément entrevoir dans la ville actuelle, il n'en va pas de même de celui de l'époque moderne, beaucoup plus présent, surtout *intra-muros*. Comme nous l'avons vu, Meaux est alors une ville moyenne de la région parisienne où résident de nombreux officiers de l'administration royale. L'habitat de cette élite urbaine, contrairement à celui des chanoines de la cathédrale, se fonde dans le tissu urbain sans chercher à former un quartier réservé. Toutefois, tous ces hôtels particuliers se trouvent dans la Ville, sur la rive droite de la Marne. Le Marché n'en abrite aujourd'hui aucun. La majeure partie de la population de ce quartier était en effet plutôt formée d'artisans ou de commerçants. On sait cependant par les textes qu'à la fin du Moyen Âge le Marché a lui aussi pu accueillir la résidence de familles notables, telles que les du Moulin<sup>116</sup>, lignage local qui fournit

Cave avec chapiteau sculpté du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, 12, place du Marché.



Cave datant de la fin du <sup>xv</sup><sup>e</sup> ou début du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, 11, place du Marché.





Vue sur les toits de la vieille ville depuis la cathédrale. Le tissu urbain est ici très serré et découpé en fines lanières, héritage de l'époque médiévale.



L'hôtel de Longpérier, 11, rue de Martimprey : la façade ouest, vue depuis la rue ; la façade est, donnant sur le jardin ; l'escalier.  
PAGE CI-CONTRE Le salon.



notamment un évêque à Paris au xv<sup>e</sup> siècle, et dont l'hôtel est attesté depuis 1425<sup>117</sup>. Par ailleurs, le Marché a longtemps conservé lui aussi un exemple d'hôtel entre cour et jardin avec la « Grande Maison », malheureusement détruite dans les années 1980<sup>118</sup>.

La forme « classique » de l'hôtel particulier entre cour et jardin est en effet un plan privilégié pour la demeure de notables aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. À défaut d'en trouver dans le quartier du Marché, on en conserve plusieurs beaux exemples de l'autre côté de la Marne, avec notamment les hôtels Macé de Montoury (36-38, rue Saint-Remy), Navarre de Longuejume (20, rue Tronchon), de la Sirène (33, rue du Général-Leclerc) et Prévost de Longpérier (11, rue de Martimprey).



Aucune de ces demeures n'est exempte de remaniements postérieurs : l'hôtel Navarre de Longuejume a été agrandi vers le nord au XIX<sup>e</sup> siècle ; à l'hôtel Macé de Montoury, l'aile en retour sur la cour côté ouest a elle aussi été construite au XIX<sup>e</sup> siècle ; l'entrée de l'hôtel de la Sirène se fait par un petit vestibule rajouté à l'angle du corps de logis ; quant à l'hôtel Prévost de Longpérier, il est devenu la résidence du sous-préfet de Meaux et a été considérablement étendu, seule la partie nord du corps de logis étant ancienne.

Malgré ces modifications, on perçoit encore très bien l'agencement originel. Le corps de logis, bâti sur un plan en L ou en rectangle, dispose d'une façade donnant sur la cour et d'une autre ouvrant sur le jardin. L'exemple de l'hôtel de Longpérier montre que le grand jardin à l'arrière résulte des patients efforts

de Jean-François Marquelet de Rutel, « conseiller du roi, lieutenant en l'élection de Meaux et commissaire aux revues des troupes de Sa Majesté », pour agrandir la parcelle initiale en achetant des maisons voisines, qu'il faisait aussitôt démolir<sup>119</sup>. Il parvint aussi à se faire concéder par la ville la jouissance de deux ruelles qui bordaient sa propriété, l'une en 1698 vers la rue du Château (aujourd'hui rue de Martimprey), l'autre en 1701 du côté de la rue Tirechappe (actuelle impasse Hattinguais<sup>120</sup>). Le même processus explique l'étendue du jardin dont disposait l'hôtel Navarre de Longuejume avant son amputation partielle en 1846, qui permit de prolonger jusqu'au boulevard Jean-Rose la rue de l'Écorcherie (aujourd'hui rue de Longpérier<sup>121</sup>) ; la propriété conserve malgré tout un fort beau jardin, qui comprend encore une tour des fortifications.





PAGE CI-CONTRE Plafond peint de l'hôtel Marquetet de la Noue, 6, rue des Vieux-Moulins. Au centre, Zéphyr et Flore; sur les voussures, des médaillons encadrés de trophées et un panneau aux armes de la famille Marquetet de la Noue.



Portail, 14, rue de la Cordonnerie.

Cette disposition du corps de logis entre cour et jardin n'est toutefois pas le seul parti adopté par les élites urbaines de l'âge classique. D'autres demeures ont en effet leur corps de logis principal sur la rue. Tel est le cas de l'hôtel Marquetet de la Noue (6, rue des Vieux-Moulins). L'édifice a été remanié et a notamment perdu son escalier d'origine, mais il conserve une partie de son décor intérieur avec des boiseries du XVIII<sup>e</sup> siècle et, malheureusement peu visible, un plafond peint du XVII<sup>e</sup> siècle, dont la partie centrale représente Flore et Zéphyr. Si les deux personnages sont rendus de façon un peu fruste, la composition d'ensemble du plafond, avec un compartiment central peint sur plâtre, vivement polychrome, encadré de voussures traitées en camaïeu, s'apparente aux modèles parisiens des années 1650-1660 tels que le plafond de Flore à l'hôtel Gaudart (36, rue Vieille-du-Temple)<sup>122</sup>.

Un hôtel situé au 9, rue Saint-Christophe et au 20, rue du Grand-Cerf, détruit vers 1838 mais dont

le plan nous est connu par les archives, présentait lui aussi sa façade le long de la rue du Grand-Cerf tandis qu'une cour bordée de communs donnait accès à la rue de la Boucherie (actuelle rue Saint-Christophe<sup>123</sup>). L'implantation du logis sur la rue et l'absence de jardin s'expliquent ici par l'espace contraint réservé à la demeure, mitoyenne de la Grande Boucherie au nord et du presbytère de Saint-Christophe au sud, et situé dans un îlot de très faible largeur. Faute de possibilité d'extension, le terrain occupé par l'hôtel à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle était identique à celui décrit par le censier du vicomte en 1673<sup>124</sup>.

D'autres demeures de notables présentent encore aujourd'hui une disposition avec corps de logis donnant directement sur la rue, comme celle située au 14, rue de la Cordonnerie, dont le portail est protégé au titre des Monuments historiques, ou bien au 6, impasse Hattingais (ancien hôtel de Vernon). Une variante de ce parti, enfin, nous est fournie par



L'hôtel Passelaigue, 1, rue Rochard : le corps de logis ; le portail.



Imposte en ferronnerie avec initiales, 14, rue Saint-Christophe.

l'hôtel Passelaigue, dont le corps de logis donne sur la rue Tronchon mais dont l'accès principal, signalé par un beau portail sculpté (1, rue Rochard), se fait par le petit jardin situé à l'arrière. Pour terminer, mentionnons le cas particulier des maisons mitoyennes (10-14, rue Saint-Christophe), probablement édifiées vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle; elles forment une sorte

de petit lotissement qui se caractérise par des élévations très proches (rez-de-chaussée surélevé et porte cintrée avec imposte en ferronnerie aux initiales des propriétaires) mais non semblables, le n° 10 étant beaucoup plus imposant que les deux autres habitations; cette différence de statut, que souligne en façade la présence d'une porte bâtarde, se retrouve dans les dispositions intérieures avec le grand escalier d'honneur à vide central.

Quelle que soit leur implantation dans le tissu urbain, ces hôtels se distinguent de l'habitat plus modeste qui les entoure par la taille de leur façade, mais aussi par la présence d'une porte plus ornée qui est souvent une porte cochère donnant accès à la cour et aux communs. Outre le portail déjà cité de l'hôtel Passelaigue, on signalera les vantaux donnant accès à la cour de l'hôtel de la Sirène, particulièrement hauts et richement sculptés (vers 1740). Si l'hôtel de Longpérier n'est aujourd'hui séparé de la rue que par une simple grille, les sources révèlent qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, il était isolé par un mur percé d'une porte cochère<sup>125</sup>.



L'hôtel de la Sirène, 33, rue du  
Général-Leclerc : détail des deux  
vantaux sculptés de motifs rocaille.

L'hôtel de la Sirène, 33, rue du Général-Leclerc : le corps de logis.  
PAGE CI-CONTRE Détail du balcon ; départ de l'escalier.





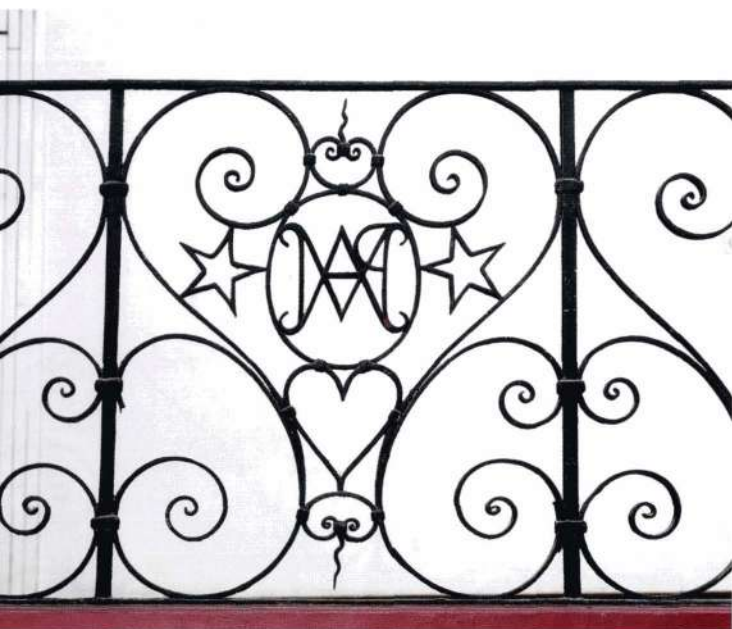


L'hôtel Macé de Montoury, 36-38, rue Saint-Remy : vue d'ensemble, depuis la rue, avec la porte cochère.  
PAGE CI-CONTRE La façade sur jardin ; le départ de l'escalier.

Les rampes et balcons en ferronnerie sont également un élément récurrent de la demeure de notable. À l'hôtel Macé de Montoury, la belle rampe en fer forgé que l'on découvre dans l'angle nord-est du corps de logis porte à son sommet les initiales de son commanditaire – pratique relativement fréquente à Meaux (autres exemples : 10, rue Saint-Christophe et

12, impasse Maciet). Ces rampes présentent une mise en œuvre caractérisée par des panneaux étroits aux motifs de volutes affrontées, de section assez fine, et un assemblage à colliers<sup>126</sup>. Les modèles parisiens qui ont pu inspirer ces créations remontent à la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle<sup>127</sup>. On peut donc proposer, pour ces escaliers mellois, une datation vers la fin du





L'hôtel Macé de Montoury, pavé gravé « 1772 », dans la cour ;  
détail des initiales du commanditaire sur la rampe en serrurerie.

xvii<sup>e</sup> siècle, compte tenu du décalage qui peut exister entre la capitale et sa région. Cette date cadre bien avec la typologie de certaines demeures comme l'hôtel de Longpérier, qui a vraisemblablement été construit pour Jean-François Markelet de Rutel peu avant 1700, ou l'hôtel situé 10, rue Saint-Christophe. En revanche, elle surprend davantage dans le cas de l'hôtel de la Sirène, édifié par l'architecte meldois Monvoisin

vers 1740, ou dans celui de l'hôtel Macé de Montoury, dont un pavé de la cour porte la date « 1772 », habituellement retenue comme celle de la réalisation du logis. La même question se pose pour l'hôtel Passelaigue, dont la façade sur la rue Tronchon paraît remonter au xviii<sup>e</sup> siècle, alors que l'escalier en fer forgé présente des ruptures entre les paliers qui trahissent une date ancienne (à Paris, cette pratique se rencontre dans les années 1660<sup>128</sup>). Deux raisons peuvent être avancées pour expliquer ce hiatus : soit la serrurerie meldoise est restée fidèle très longtemps à des modèles anciens ; soit les escaliers sont réellement antérieurs au corps de logis qu'ils desservent. Cette dernière hypothèse n'est pas à exclure : l'hôtel Passelaigue a aussi conservé un portail du xvii<sup>e</sup> siècle ; dans l'hôtel Macé de Montoury, l'escalier se trouve dans une aile distincte du corps de logis entre cour et jardin, qui peut être plus ancienne que ce dernier. Ces incertitudes reflètent les problèmes d'analyse que pose l'habitat ancien, où les remplois sont fréquents, comme le montrait déjà la conservation de caves médiévales sous des maisons du xvii<sup>e</sup> ou du xviii<sup>e</sup> siècle soulignée plus haut.

Ces escaliers en serrurerie restent de toute façon peu nombreux et sont l'apanage des demeures les plus cossues. La majorité des maisons anciennes de Meaux se contentent de matériaux moins coûteux, avec un escalier à balustres de bois tournés comme au 42, rue Saint-Remy, au 46, rue Saint-Remy ou bien au 19, rue des Vieux-Moulins. Dans les maisons de ville, cet escalier se situe généralement au fond de l'allée ; il se trouve parfois dans une cage en pan-de-bois débordant sur la cour, comme au 74, rue Saint-Remy ou au 11, rue des Vieux-Moulins. Le matériau de construction de ces maisons « ordinaires » n'est pas toujours facile à déterminer, car selon la tradition de la région parisienne, les murs sont enduits au plâtre. Certaines façades présentent toutefois un pan-de-bois apparent (11, rue du Tan), tandis que d'autres laissent voir quelques pierres calcaires bien appareillées, souvent cantonnées au rez-de-chaussée ou aux chaînes d'angle du bâtiment, le reste étant construit en simples moellons. La toiture, pour sa part, est généralement de tuile plate. La plupart des façades sont d'une grande simplicité, le décor se limitant à des bandeaux ou des corniches moulurés. Néanmoins, certains logis ont reçu une décoration plus soignée : on retrouve en effet sur plusieurs maisons de Meaux un décor caractéristique du xviii<sup>e</sup> siècle avec





Maison à pan de bois, 11, rue du Tan.

des appuis de fenêtres chantournés et des bandeaux de motifs rocaille (24, rue du Commandant-Berge ou 14, place Henri IV).

Dans les faubourgs, l'habitat ancien est aujourd'hui assez rare, mais non inexistant quoique souvent remanié; on peut par exemple citer le 3, rue de Châage<sup>129</sup> ou plusieurs maisons le long de la rue du Faubourg Saint-Nicolas (n° 53, n° 164, etc.). Cet habitat est bien sûr de moindre hauteur que celui qu'on peut trouver *intra-muros*. Toutefois, nous n'avons pas conservé les maisons les plus petites, dont l'existence est seulement attestée par les textes, comme celle décrite lors d'un partage de succession en 1771, rue du Tril au faubourg Saint-Nicolas<sup>130</sup>: le logis, composé d'une seule pièce surmontée d'un grenier, était accompagné d'une petite écurie, d'une cour et d'un jardin à légumes; les bâtiments étaient couverts de chaume, autre indice de la modestie de cette demeure par rapport à l'habitat urbain, alors systématiquement couvert en tuiles.

J.F.

Maisons anciennes, place du Marché.



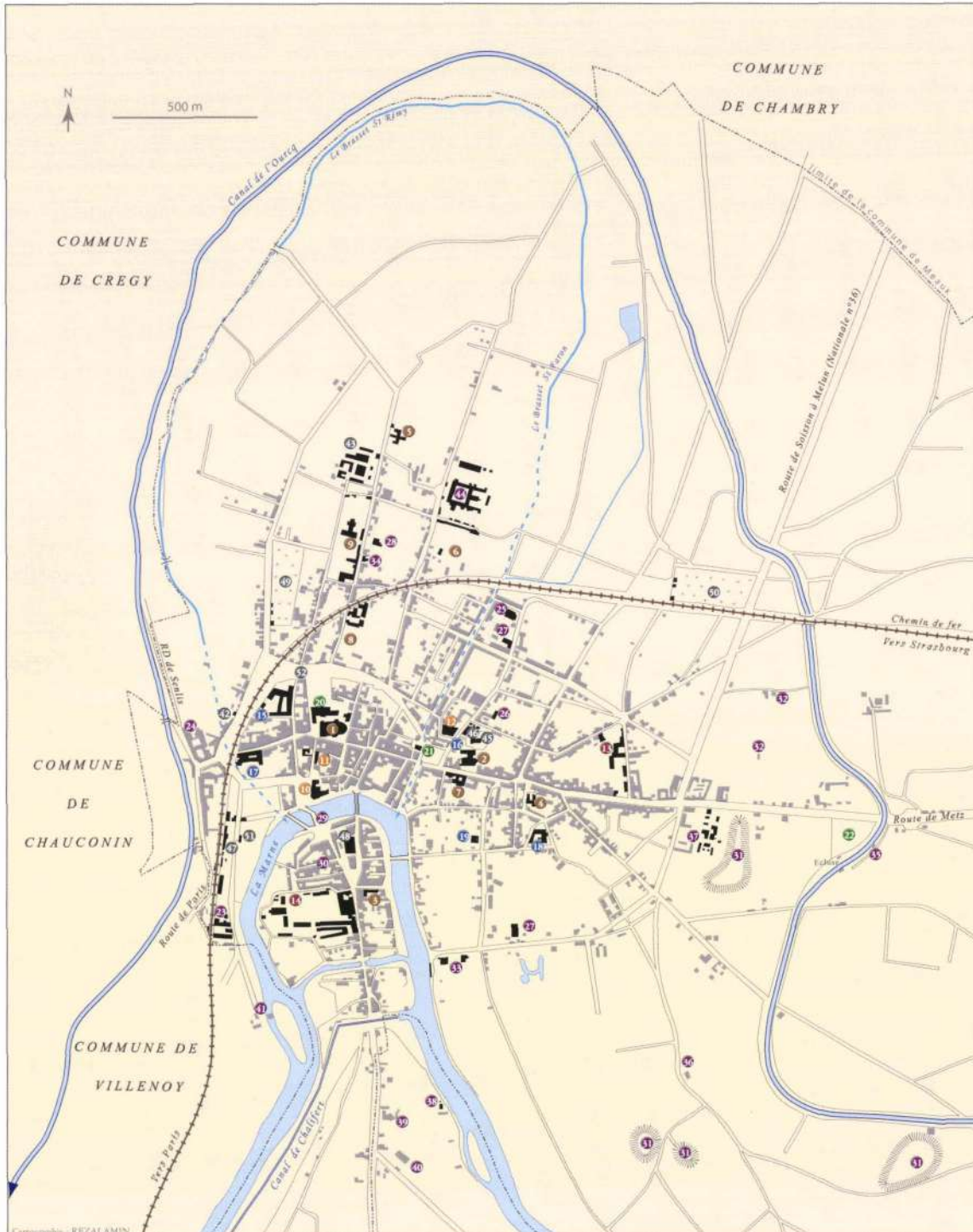


---

La statue de l'immortalité, œuvre du sculpteur Moncel, au sommet du monument aux morts de Meaux (1903).

LA VILLE DES XIX<sup>e</sup> ET XX<sup>e</sup> SIÈCLES  
CHEF-LIEU DE DIOCÈSE OU  
SATELLITE DE LA CAPITALE ?

Plan de la ville en 1920.



**Édifices religieux**

1. Cathédrale
2. Église Saint-Nicolas
3. Église Notre-Dame-du-Marché
4. Temple protestant
5. Couvent des Carmélites
6. Couvent de la Visitation
7. Couvent des Sœurs Augustines

- Établissements d'enseignement religieux*
8. Grand séminaire
  9. Petit séminaire (école Sainte-Marie)

**Édifices administratifs**

10. Hôtel de ville
11. Sous-préfecture
12. Palais de justice

**Édifices militaires**

13. Manutention
14. Quartier de cavalerie

**Édifices scolaires**

15. Collège municipal
16. École communale
17. Cours secondaire de jeunes filles et école communale
18. École et asile
19. Crèche

**Culture et sport**

20. Musée (ancien évêché)
21. Théâtre
22. Terrain sportif

**Édifices industriels**

23. Magasins généraux et fabrique de produits mélassés
24. Fabrique de conserves alimentaires
25. Atelier de tôle
26. Fabrique de parfums
27. Ateliers de décolletage
28. Fabrique de lacets
29. Moulins à farine
30. Brasserie
31. Carrière de sable et gravier
32. Fabrique d'engrais
33. Port et usine d'électricité
34. Fabrique de perles
35. Moulin Saint-Lazare
36. Usine de produits chimiques
37. Usine à gaz
38. Usine des eaux
39. Usine de Jerseys
40. Imprimerie
41. Moulin de Villenoy

**Autres**

42. Banque de France (succursale)
43. Abattoirs
44. Hospices civils
45. Prisons
46. Gendarmerie
47. Gare du chemin de fer de l'Est
48. Halle
49. Cimetière (ancien)
50. Cimetière de La Baue (nouveau)
51. Gare du chemin de fer de Dammariv
52. Monument commémoratif

## Introduction

La coexistence des institutions laïques et ecclésiastiques, qui a profondément marqué le développement de la ville ancienne, fut remise en question par les événements révolutionnaires qui balayèrent les couvents, les chanoines et jusqu'à l'évêque. Même si cette *tabula rasa* fut, en fin de compte, éphémère, elle n'en influa pas moins sur l'histoire et sur les monuments de Meaux. La plupart des édifices religieux que comptait la ville avant 1789 ont en effet disparu, et surtout les possessions foncières des établissements ecclésiastiques ont été vendues aux enchères comme biens nationaux.

Ce phénomène sans précédent a eu un impact considérable sur le statut même de la ville<sup>1</sup>. En effet, la majeure partie des domaines appartenant jadis à l'Église ont été rachetés par des Parisiens. La plupart des grandes fermes du pays de France et du Multien, d'où le clergé meldois tirait l'essentiel de ses revenus, ont ainsi quitté l'orbite locale au profit notamment de la haute banque protestante. La mainmise de la ville sur sa région s'en est trouvée très amoindrie. Le processus s'explique par le faible nombre des acquéreurs potentiels à Meaux, dont l'élite sociale était surtout formée d'officiers de l'administration royale qui ne disposaient pas d'un capital suffisant pour investir dans les opportunités ainsi offertes. La famille Dassy constitua la principale exception : déjà bien implantés dans le négoce sous l'Ancien Régime, les Dassy père et fils parvinrent à acheter trois fermes (soit 180 hectares) et purent donc profiter de la vente des biens nationaux pour augmenter leur position sociale, dont allaient témoigner leurs résidences dans la ville au XIX<sup>e</sup> siècle, mais aussi les dons qu'ils purent effectuer en faveur de la cité (l'église Notre-Dame du Marché avec son école<sup>2</sup>).

Ce transfert de propriété défavorable à Meaux s'accompagna en outre d'une décision lourde de conséquences : le choix de Melun comme chef-lieu du département de la Seine-et-Marne en 1790, alors

même que Meaux, siège d'un évêché, était a priori mieux dotée que sa rivale sur le plan administratif à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Bernard Lepetit a ainsi classé Meaux parmi les « villes d'Ancien Régime » (caractérisées par une forte présence de l'administration) qui ont été victimes d'un déclassement à la Révolution, comme Sens ou Lisieux par exemple<sup>3</sup>.

Sous le Premier Empire, Meaux a finalement réussi à préserver son statut de cité épiscopale, limitant ainsi les effets de ce déclassement. Malgré tout, la situation avait irrémédiablement changé par rapport à l'Ancien Régime. C'est pourquoi nous avons choisi de marquer, dans cet ouvrage, une césure forte entre la ville « ancienne », objet de la partie précédente, et la ville « moderne », dont nous allons maintenant suivre le développement.

La conservation du siège épiscopal maintient jusqu'à nos jours une présence ecclésiastique particulièrement forte à Meaux. Sur le plan monumental, cette particularité se traduit par des chantiers nombreux et, pour certains, fort intéressants, comme la chapelle du grand séminaire dans les années 1930 ou l'église Saint-Jean-Bosco dans les années 1960. Toutefois, l'Église ne peut plus être considérée comme le facteur déterminant du renouvellement du paysage urbain aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Ce sont désormais les laïcs, au premier rang desquels l'autorité municipale, qui influent sur cette évolution. Ce mouvement s'accroît dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, qui marque pour la ville l'ouverture d'un nouvel horizon. La mise en œuvre de grands ensembles ayant vocation à doubler la population meldoise pour désengorger Paris et sa banlieue déplace le champ des enjeux : désormais, l'essor urbain est moins lié à la fonction sacrée de la ville qu'à sa situation géographique et aux liens qu'elle entretient avec la capitale et son bassin de population et d'emploi.

J.F.



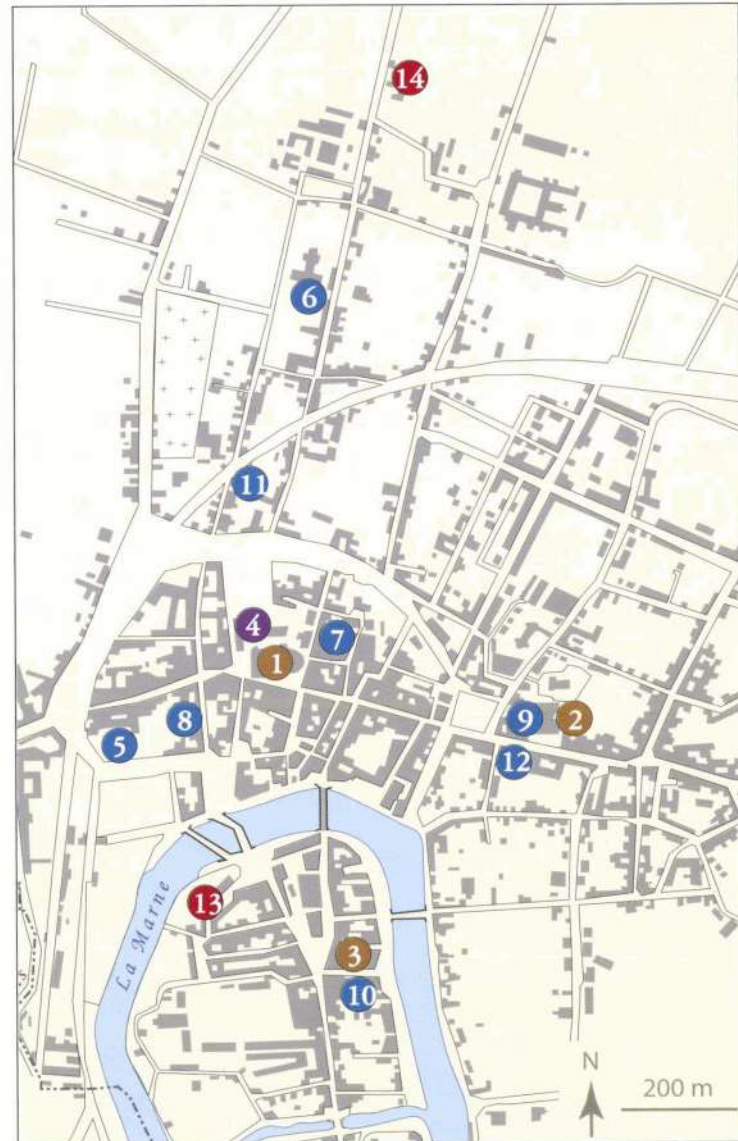
## L'Église à Meaux au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle

Dans une ville épiscopale où l'Église tenait une si grande place, la Révolution devait entraîner un bouleversement profond. Pendant la Terreur, toute forme de la religion ancienne fut bannie et la cathédrale devint « temple de l'Être suprême ». Cette négation complète du culte catholique fut un phénomène paroxystique, mais éphémère. Bien plus pérennes furent les conséquences de la dissolution des ordres religieux<sup>1</sup>, qui étaient nombreux à Meaux, et du remaniement des structures ecclésiastiques. La ville comptait sept paroisses avant la Révolution : il n'y en eut plus qu'une au lendemain de celle-ci ; la cathédrale devint la seule église paroissiale, les autres édifices étant désaffectés et vendus. Le collège de chanoines qui y assurait le service divin fut dissous et les maisons canoniales furent vendues à l'encan. Le transfert des biens ecclésiastiques en des mains laïques toucha aussi les anciens couvents. Là où la mense abbatiale était distincte du domaine conventuel, la vente s'effectua en deux lots, et les ensembles furent définitivement scindés : ce fut le cas à Saint-Faron et à Notre-Dame de Châage. Outre les bâtiments monastiques, toutes les possessions des anciennes communautés furent livrées aux enchères.

Le bouleversement fut donc aussi indéniable que durable : la Révolution marque une véritable césure dans l'histoire meldeoise. Toutefois, l'Église conserva malgré tout une place importante dans la ville. Celle-ci était en effet demeurée le siège d'un évêché prestigieux, dont le ressort fut même considérablement étendu par rapport à l'Ancien Régime. En outre, les congrégations ne tardèrent pas à revenir en force, assurant notamment des fonctions très importantes dans le domaine de l'enseignement. La rupture imposée par la Révolution fut donc en partie compensée par la vitalité de l'Église du XIX<sup>e</sup> siècle. L'anticléricalisme des années 1900 infligea un ralentissement à ce renouveau mais ne l'anéantit pas : l'Église continue à jouer un rôle important à Meaux, où de nombreux monuments marquent toujours sa présence. J.F.

PAGE CI-CONTRE *Lapidation de saint Étienne* (détail), toile marouflée de George Desvallières dans la chapelle du séminaire, aujourd'hui bibliothèque diocésaine Guillaume Briçonnet.

Carte des établissements ecclésiastiques de Meaux au XIX<sup>e</sup> siècle.



### Eglises

1. Cathédrale Saint-Étienne
2. Église Saint-Nicolas
3. Église Notre-Dame du Marché

### Evêché

4. Evêché

### Lieux d'enseignement

5. Grand séminaire
6. École Sainte-Marie

### 7. École Saint-Étienne

8. Sœurs de Saint-Joseph de Cluny
9. École des frères (au faubourg Saint-Nicolas)
10. École de la rue Madame-Dassy
11. Visitandines
12. Augustines

### Autres couvents

13. Carmélites : site n° 1 (1860-1889)
14. Carmélites : site n° 2

## Le renouveau de l'Église dans le cadre concordataire

### UNE VILLE ÉPISCOPALE

Le Concordat de 1801 rétablit Meaux dans son statut de siège épiscopal, évitant à la ville un déclasserement total. La superficie du diocèse fut même considérablement augmentée par rapport à la carte de l'Ancien Régime : elle correspondait non seulement au département de la Seine-et-Marne, mais aussi à celui de la Marne, absorbant les anciens diocèses de Reims et de Châlons-en-Champagne. Cette extension ne dura toutefois que jusqu'en 1821-1822 : les anciens sièges

furent alors reconstitués et les limites du diocèse de Meaux ramenées à celles de la Seine-et-Marne<sup>5</sup>. Malgré tout, ce dernier était beaucoup plus étendu que l'ancien diocèse mellois qui, avec Senlis, était l'un des moins grands de la région. Mais Meaux y occupait une position moins centrale, puisque le nouveau diocèse était privé d'une partie du Multien et du pays de France et s'étendait en revanche beaucoup plus loin au sud, sur des paroisses relevant jadis du diocèse de Sens ou de celui de Paris.

**Chape** offerte par le roi Louis-Philippe à la cathédrale de Meaux en 1837. Elle fut confectionnée par la maison Biais dans un tissu d'ameublement.

**Saint Faron et sainte Céline**, tableaux peints par Delaval en 1838-1839 pour les autels placés à l'entrée du chœur de la cathédrale. Ils sont aujourd'hui déposés à l'hôtel Marquetel de la Noue [direction des Affaires culturelles de Meaux].





Burettes réalisées par l'orfèvre parisien Edme Gelez et offertes à la cathédrale de Meaux par monseigneur de Cosnac.



La cathédrale, dont le trésor avait été mis à mal par les saisies révolutionnaires, bénéficia aussitôt des efforts conjugués de la hiérarchie ecclésiastique et du ministère des Cultes pour effacer les traces de la tourmente. Dès 1803, monseigneur de Barral y reconstituait un chapitre composé de huit chanoines et de deux vicaires généraux<sup>6</sup>. Les vases sacrés et les ornements liturgiques firent en outre l'objet d'importantes commandes, en partie prises en charge par l'État : le plus bel ornement de la cathédrale s'inscrit en effet dans la politique de dons menée par Louis-Philippe entre 1837 et 1839<sup>7</sup>. Mais d'autres enrichissements du trésor furent le fait des évêques et peuvent refléter d'autres options politiques : le beau plateau à burettes offert à la cathédrale de Meaux par monseigneur de Cosnac est ainsi identique à celui commandé par la duchesse de Berry en faveur de l'hospice de Rosny, où reposait le cœur de son mari assassiné – référence aux fidélités légitimistes du prélat<sup>8</sup>.

Les investissements se portèrent également sur l'édifice lui-même, qui était en très mauvais état vers 1830. La cathédrale Saint-Étienne fit l'objet d'une quasi-reconstruction qui commença sur le flanc sud du chœur en 1839<sup>9</sup>, se poursuivit sur le côté nord en 1850-1857 puis au chevet de 1858 à 1868, et toucha également le transept et la nef dans les années 1880-1910<sup>10</sup>. Ces travaux de grande ampleur, évalués à plus de 2 millions de francs sur la période 1848-1906<sup>11</sup>, se sont accompagnés d'un renouvellement du décor intérieur, avec notamment la pose de nouveaux vitraux dus à un atelier meldois, celui de la famille Plée, très actif dans la région jusque dans les années 1960<sup>12</sup>, et l'installation à l'entrée du chœur de deux autels néogothiques en carton-pierre (aujourd'hui démontés<sup>13</sup>). En outre, de nombreuses œuvres venues de diverses églises du diocèse furent peu à peu introduites dans la cathédrale de Meaux, comme le monument funéraire de Philippe de Castille, originellement exécuté pour Chenoise<sup>14</sup>, ou le tableau de l'*Adoration des Mages*, déposé par l'église de La Chapelle-Gauthier en 1863. Elles vinrent compléter un décor qui reste malgré tout assez limité par rapport à celui d'autres cathédrales.

#### LA RECONSTITUTION DU RÉSEAU PAROISSIAL

La Révolution avait drastiquement réduit le nombre des lieux de culte ; de plus, en 1817, l'église Notre-Dame du Marché fut réunie au quartier militaire qui occupait déjà les anciens locaux conventuels voisins. Seule la cathédrale était donc en mesure d'accueillir désormais les offices. Cette pénurie fut très vite dénoncée par le clergé et les habitants. Il n'était cependant plus possible de revenir au découpage antérieur, les anciennes églises paroissiales ayant été vendues et souvent démolies ; la seule à avoir conservé une fonction sacrée fut Saint-Thibaut, mais au profit d'un autre culte puisqu'elle servait désormais de temple protestant.

Selon les articles organiques pris pour l'application du Concordat, la religion réformée était d'ailleurs reconnue au même titre que l'Église catholique et pouvait elle aussi bénéficier du soutien des pouvoirs publics. C'est ainsi que la ville de Meaux finança en 1847-1849 la construction d'un nouveau temple dont les plans avaient été établis par l'architecte de la ville Savard ; à côté s'élevait déjà une école protestante, édifiée sur les plans du même architecte en 1844<sup>15</sup>. Une partie du cimetière communal était en outre réservée aux réformés.

À l'intention de la population catholique, beaucoup plus nombreuse, l'évêché institua au XIX<sup>e</sup> siècle deux autres lieux de culte en sus de la cathédrale, l'un au Marché et l'autre au faubourg Saint-Nicolas. En 1835, une succursale fut en effet créée pour desservir l'est de la ville. L'ancienne chapelle du couvent des Cordeliers fut alors consacrée à nouveau pour servir d'église paroissiale en 1842. Elle fut à cette occasion dotée d'un nouveau mobilier, et notamment de cloches dont l'une, portant la date de 1500, provenait de Maisoncelles. Quant au quartier du Marché, il reçut en 1863-1864 une chapelle vicariale dont la construction, par l'entrepreneur Dethan, fut entièrement financée par une généreuse donatrice, la veuve Dassy<sup>16</sup> ; le statut d'église paroissiale lui fut conféré en 1910 par monseigneur Marbeau<sup>17</sup>. Comme au faubourg Saint-Nicolas, l'église était flanquée d'une école desservie par les Frères des écoles chrétiennes, financée elle aussi par madame Dassy.

Ce découpage de la ville en trois paroisses devait demeurer inchangé jusqu'en 1964, date de la création d'une nouvelle paroisse à la Pierre-Collinet.

PAGE CI-CONTRE EN HAUT Le temple protestant : façade et vue intérieure.

EN BAS L'église Notre-Dame du Marché : vues extérieure et intérieure.



#### LES LIEUX D'ENSEIGNEMENT

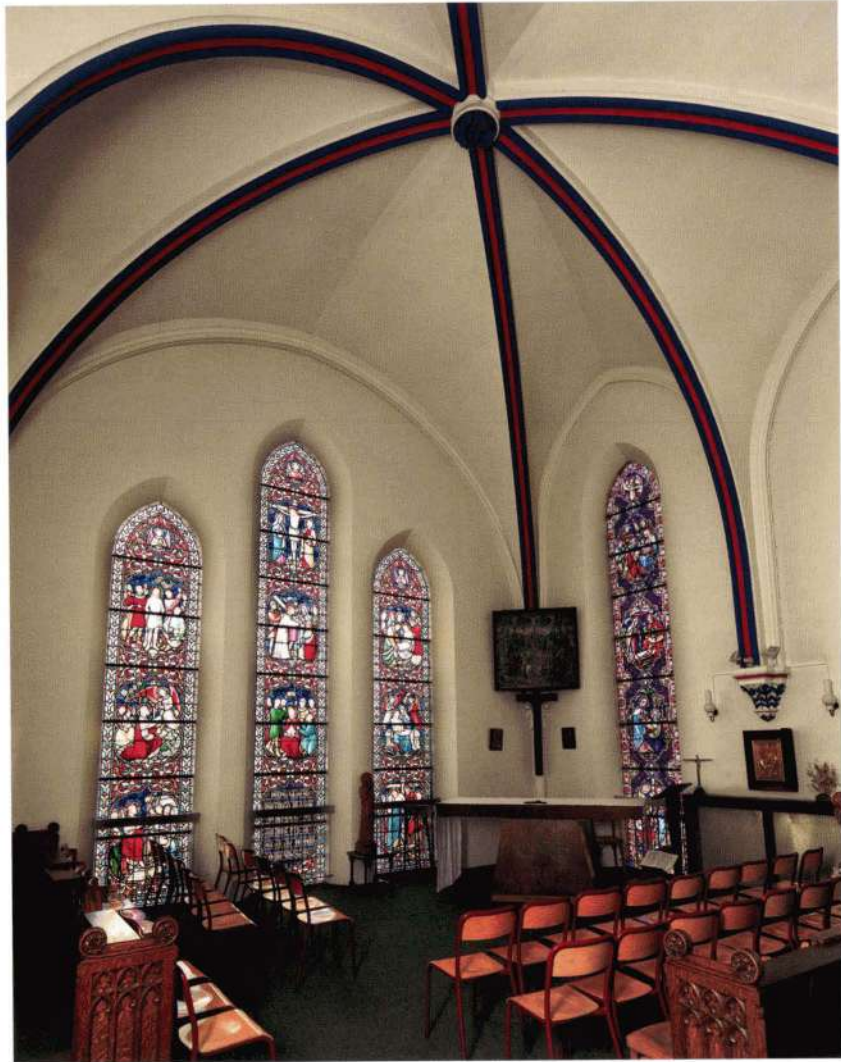
Le choix de Meaux comme évêché entraîna la réouverture d'un séminaire pour la formation des futurs prêtres. On reprit pour l'abriter les bâtiments construits à cet effet au XVIII<sup>e</sup> siècle, rue Saint-Remy<sup>18</sup> ; ils avaient été sous l'Empire affectés au collège communal (1809-1816) avant d'être rendus, non sans certaines réticences de la part de la ville, à leur affectation première. Le « grand séminaire » y demeura jusqu'à la loi de 1905, qui entraîna son transfert dans l'ancienne abbaye de Châage.

De 1832 à 1886, le même édifice abrita aussi le « petit séminaire », autrement dit un établissement d'enseignement secondaire catholique. En 1862, monseigneur Allou fit appel aux Lazaristes pour diriger le grand et le petit séminaire<sup>19</sup>. Le même évêque, souhaitant réserver le bâtiment de la rue Saint-Remy aux seuls séminaristes, acheta en 1874 l'ancien couvent des Visitandines, situé faubourg Saint-Faron, pour y installer le « petit séminaire » ou école Sainte-Marie<sup>20</sup>. Un imposant bâtiment fut construit à cet effet par l'architecte Jules-Léon Dupont (1846-1907), inspecteur des édifices

Le « petit séminaire » ou école Sainte-Marie (1887).

PAGE CI-CONTRE La chapelle de l'école Sainte-Marie : vues extérieure et intérieure.





diocésains, en 1886-1887<sup>21</sup> ; on y ajouta un peu plus tard une chapelle (bénie en 1896), copie de l'église gothique de Saint-Jean-aux-Bois<sup>22</sup> (Oise).

Par ailleurs fut aussi fondée en 1870-1871 l'Institution Saint-Étienne, une école placée sous la tutelle de prêtres diocésains<sup>23</sup>. En 1887 fut élevé pour cet établissement un grand bâtiment en brique et pierre à l'angle des rues Rochard et Tronchon, sur les plans des architectes parisiens Lasneret, Dupart et Duttenhoffer<sup>24</sup>. L'école s'étendait jusqu'à la place Saint-Maur ; un vitrail représentant Jeanne d'Arc (dont le nom fut donné à l'établissement en 1909), œuvre du peintre-verrier nancéien Janin, se voyait dans le hall d'entrée,

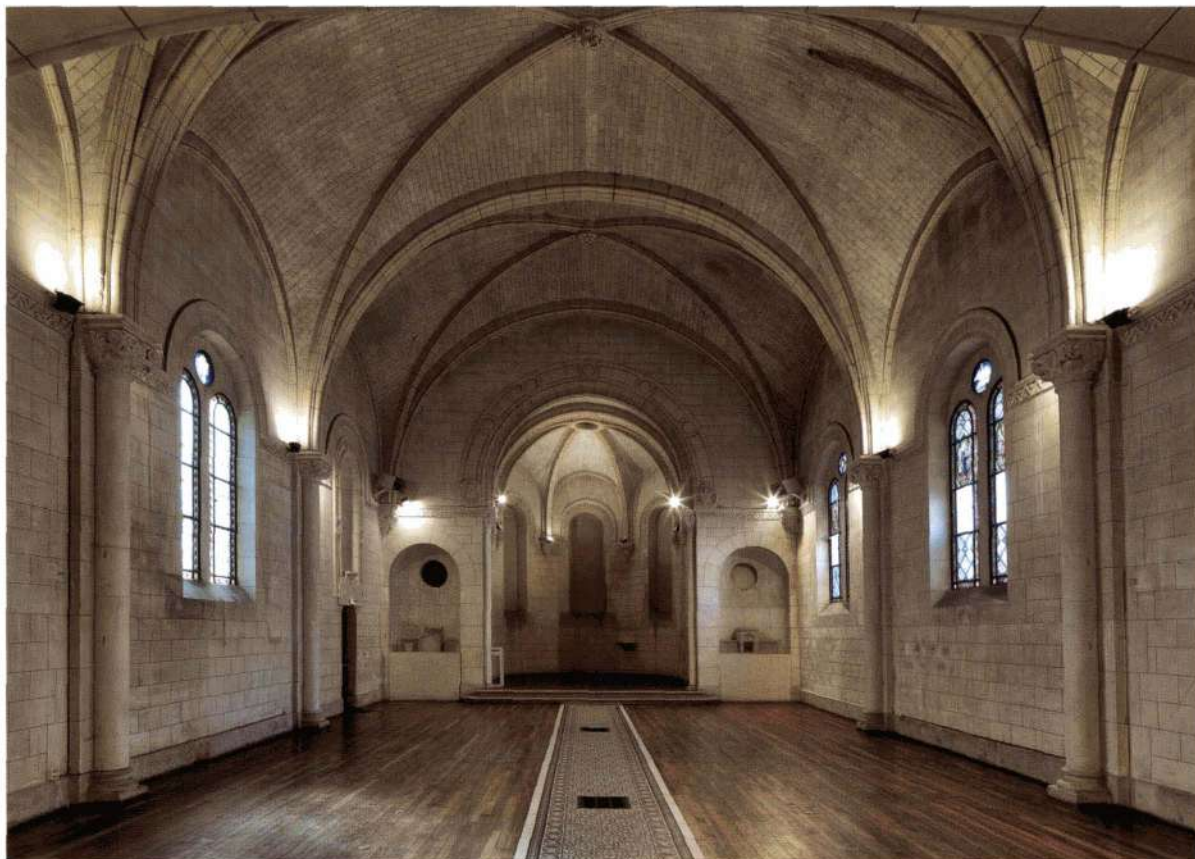
au 19, rue Tronchon. Cet ensemble est aujourd'hui converti en résidence, et seules les façades ont été conservées.

Durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle s'installèrent en outre des ordres enseignants nouveaux, comme les sœurs de Saint-Joseph de Cluny, qui acquirent l'ancien hôtel Marquet de la Noue et firent construire dans le jardin une chapelle néogothique. Les Frères des écoles chrétiennes furent pour leur part chargés de deux établissements à Meaux : l'un au faubourg Saint-Nicolas, dans une partie de l'ancien couvent des Cordeliers, l'autre dans le quartier du Marché, grâce à la fondation pieuse de madame Dassy.

Façade de l'ancienne école Saint-Étienne, à l'angle de la rue Rochard et de la rue Tronchon (1887).



La chapelle des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, dans la cour de l'ancien hôtel Marquet de la Noue : vue intérieure ; détail des armoiries de monseigneur de Briey, évêque de Meaux de 1884 à 1909 ; vitrail de Jeanne d'Arc.



Enfin, les Visitandines chassées de leur couvent par la Révolution reconstituèrent leur communauté dès 1802 dans une maison place de l'Hôtel-de-Ville et achetèrent en 1833 une partie des bâtiments de Notre-Dame de Châage, où elles menèrent d'importants travaux : après avoir édifié en 1842-1846 une nouvelle chapelle<sup>25</sup> (aujourd'hui transformée en bureaux), elles étendirent l'aile principale, en largeur (1864) puis en hauteur (1884), pour servir de pensionnat aux jeunes filles qu'elles éduquaient.

Un autre ordre présent depuis très longtemps dans la ville a lui aussi pris possession d'un nouveau site, en partie dédié à l'enseignement : ce sont les sœurs chanoines de saint Augustin. Chargées des soins à donner aux femmes dans l'hôtel-Dieu avant la Révolution, elles y demeurèrent en dépit des événements ; reconnues comme sœurs hospitalières par décret impérial en 1810, elles continuèrent à y exercer jusqu'au transfert de l'établissement sur le site de Saint-Faron en 1845. Elles formèrent alors une nouvelle communauté à vocation à la fois hospitalière et enseignante, dont la règle fut édictée en 1856<sup>26</sup>, et qui s'installa au faubourg Saint-Nicolas, dans les anciens bâtiments de l'hôpital général. Elles y tinrent notamment, au XIX<sup>e</sup> siècle, une école et une salle d'asile (autrement dit une crèche), et aujourd'hui une maison de retraite<sup>27</sup>.

#### AUTRES CONGRÉGATIONS

D'autres ordres féminins étaient tournés vers les fonctions hospitalières : les sœurs de Saint-Vincent de Paul furent ainsi appelées en 1845 pour s'occuper des malades du nouvel hôpital édifié à Saint-Faron.

Le couvent des Carmélites, rue de Châage : vue d'ensemble du pignon de la façade de la chapelle et détail des portraits sculptés sur la frise.



Parmi les congrégations nouvellement fixées à Meaux figure aussi l'ordre, purement contemplatif, des Carmélites. Leur maison connut au XIX<sup>e</sup> siècle un rayonnement important avec la figure de Mère Élisabeth de la Croix (1832-1896), fondatrice des Carmels de Fontainebleau (1875), de Merville (1890) et d'Épernay (1895). Dans un premier temps, les sœurs avaient élu domicile dans le quartier du Marché, en rive de la Marne (1860), où leur chapelle fut bénie en 1863<sup>28</sup>. Elles quittèrent cet emplacement en 1889 pour un autre site au nord de la ville, où l'architecte



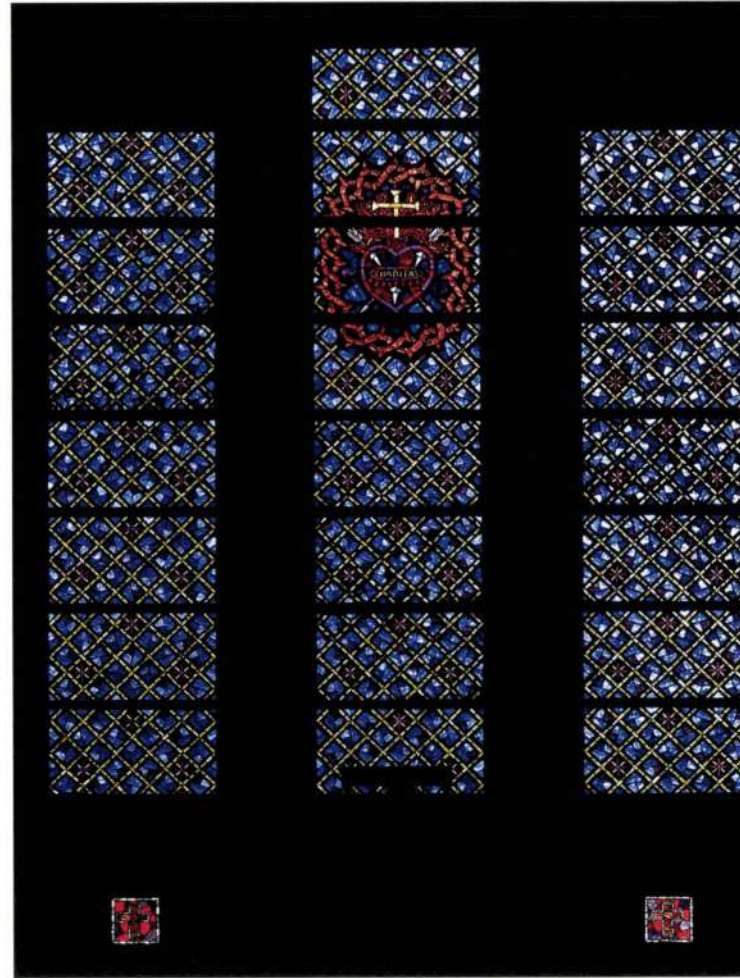
Dupont, déjà cité plus haut, dirigea la construction d'un nouveau couvent avec un cloître à arcades en brique. La chapelle fut élevée un peu plus tard (1892-1894), toujours sur les plans de Dupont. La décoration sculptée, due à Lebègue, comporte plusieurs portraits, dont celui de monseigneur de Briey, l'évêque de Meaux qui consacra l'édifice, et ceux des bâtisseurs sur les modillons de la façade, en dessous du Sacré-Cœur<sup>29</sup>.

#### CONCLUSION

Malgré l'ampleur des pertes entraînées par la Révolution, l'Église de Meaux a connu tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle un mouvement de renouveau qui s'est notamment traduit dans le patrimoine monumental. Deux évêques ont eu une activité particulièrement affirmée dans ce domaine. Le premier est Auguste Allou (1839-1884), dont l'épiscopat très long fut notamment marqué par l'adoption de la liturgie romaine (1858<sup>30</sup>). Le second est monseigneur de Briey (1884-1909), dont les armes se voient sur de nombreux édifices de Meaux ainsi que sur plusieurs objets de la cathédrale (chape, calice<sup>31</sup>, tapis de l'Aigle...). Mais l'État fut lui aussi un acteur essentiel, en ce domaine, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Aussi la crise engendrée au début du XX<sup>e</sup> siècle par la loi de 1905, ainsi que par les dispositions législatives hostiles aux congrégations en 1901 et 1904, allait-elle avoir des conséquences importantes pour l'Église de Meaux. J.F.

#### L'Église et les églises de Meaux au XX<sup>e</sup> siècle

Après cette période faste, le XX<sup>e</sup> siècle est une époque plus contrastée. La III<sup>e</sup> République, nous l'avons vu, adopte d'abord une politique défavorable aux congrégations. Le titre III de la loi de 1901 sur les associations met en place un régime d'exception qui les contraint à solliciter une autorisation sous peine d'expulsion. La loi du 7 juillet 1904, pour sa part, leur interdit l'enseignement, domaine où elles étaient très présentes. À Meaux comme dans l'ensemble du pays, ces mesures entraînent le départ de certains ordres : les Visitandines s'exilent à Namur dès 1902 et les Frères des écoles chrétiennes doivent abandonner leur ministère enseignant ou se séculariser. Des écoles privées ouvrent alors avec un personnel sécularisé ou laïc dans le cadre d'associations conformes à la loi de 1901.



Verrières de la chapelle des Visitandines dans le lycée Bossuet (1959).

À Meaux, ce recul demeure toutefois limité. Les congrégations non enseignantes, autorisées avant le blocage de 1903, vont rester. C'est ainsi que les Carmélites occupent toujours leur couvent (rue de Châage).

En terme de patrimoine, les lois de 1904 et de 1905 privent l'Église d'édifices prestigieux. Le palais épiscopal, confisqué, est vendu par l'État à la ville (qui y installe un musée) ; le grand séminaire est transféré dans l'ancien couvent des Visitandines. Celles-ci reviennent en 1921 et s'installent sur un nouveau site (rue Saint-Faron, près de l'hôpital), où elles édifient une chapelle en 1959.

L'Église séculière sort de la crise privée de l'essentiel de ses locaux paroissiaux, exemptée de la charge d'églises qui incombe désormais à la collectivité. La vraie séparation est surtout financière : les clercs abordent désormais le xx<sup>e</sup> siècle sans autres ressources que celles issues de la générosité des fidèles, pour subsister et bâtir.

A.L.B.

#### LE RENOUVEAU DE L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

L'Église, qui apprend à gérer une pauvreté inédite, crée dans chaque diocèse une structure qui collecte et répartit les fonds et établit des programmes afin de répondre au mieux à une crise pressante des équipements religieux. C'est à l'évêque qu'incombe – par l'intermédiaire d'une association diocésaine – la charge d'élaborer cette politique constructive. Dans leur majorité, les maîtres d'œuvre se recrutent alors parmi des architectes locaux pour qui ce geste constitue une forme d'engagement en faveur de l'Église. En dehors des réussites bien connues comme Le Raincy, l'architecture religieuse n'est pas alors le secteur le plus novateur de la profession : si la technique du béton armé n'y

est pas inconnue, c'est une architecture qui s'empresse d'habiller ses emprunts au progrès d'un répertoire formel inspiré de la tradition. Les structures de béton armé, rapidement adoptées pour leur coût réduit et les facilités qu'elles permettent, apparaissent systématiquement masquées d'un parement d'enduit ou de brique. Cette dernière doit ici sa faveur à sa souplesse d'utilisation (en parement ou gros œuvre), à son coût modéré, ainsi qu'à une qualité et à une variété d'aspect due aux progrès de l'industrie céramique.

A.L.B.

#### LA CHAPELLE DU SÉMINAIRE

Ayant dû abandonner ses locaux de la rue Saint-Remy, le grand séminaire s'est replié sur ceux de l'ancienne abbaye Notre-Dame de Châage, que les Visitandines avaient occupés de 1833 à 1902. Mais la chapelle de la Visitation construite par les sœurs en 1846 se révèle rapidement trop petite et peu adaptée à ses besoins. Dès 1934, monseigneur Lamy, évêque de Meaux, entreprend sur ses propres deniers la construction d'une nouvelle chapelle. Il confie le projet à l'architecte Henri Faucher. La première pierre est posée le 29 juin 1936. Fin 1937, la chapelle est consacrée.



Vue d'ensemble sur l'ancien « grand séminaire », aujourd'hui lycée professionnel Jean-Rose, depuis la voie ferrée. À gauche, l'ancienne chapelle des Visitandines (1846) ; à droite, la chapelle construite pour les séminaristes en 1936-1937.

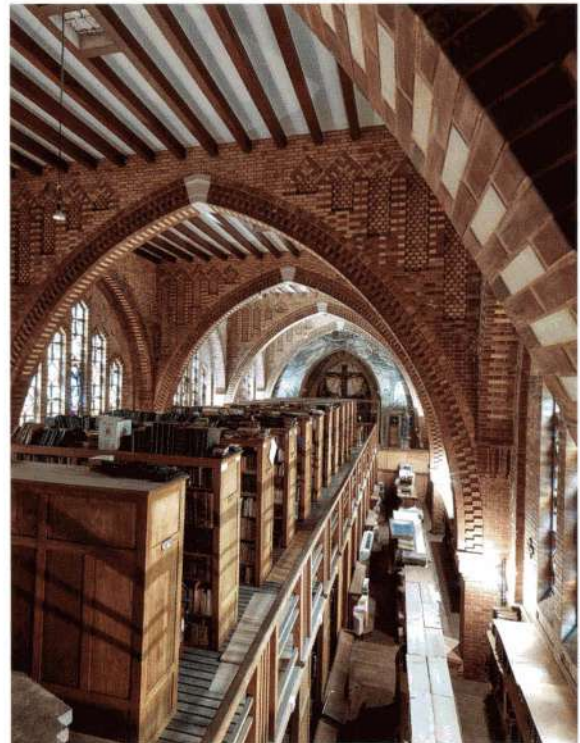


Intérieur de la chapelle du grand séminaire, aujourd'hui bibliothèque diocésaine Guillaume Briçonnet : vue de l'abside ; vue générale, avec les rayonnages de la bibliothèque depuis l'est.

Ce bâtiment en béton armé enduit avec décor intérieur de brique est directement inspiré des réflexions de l'architecte et moine bénédictin de la congrégation de Solesmes, Dom Bellot (1876-1944). Celui-ci théorise l'utilisation conjointe de la brique et du béton dans un projet architectural qui vise à réconcilier modernité et spiritualité afin, selon ses propres termes, « d'innover dans la tradition ».

L'édifice mesure 36 mètres sur 10,20 mètres dans l'œuvre. Il comprend un vestibule, une nef de quatre travées et un chœur d'une travée. Au-dessus de la chapelle se trouvent les chambres des séminaristes, aujourd'hui transformées en salles de classe.

Si l'élévation extérieure est assez austère, l'intérieur est beaucoup plus chatoyant. Le décor de briques polychromes en ressort y est omniprésent : il souligne les voûtes, encadre les arcatures et crée un mouvement cinétique sur les murs plans. En jouant sur des formes simples, géométriques et contrastées (carrés, rectangles, etc.) répétées à l'infini, il apporte un effet optique saisissant qui accentue l'atmosphère de recueillement du lieu. Il est relayé aux allèges de fenêtres par une frise de briques émaillées polychromes formant un motif de croix.





Vitrail de saint Jean et médaillons losangés à motifs emblématiques, dans les lancettes latérales des verrières.

Ce décor architectural est complété par un ensemble de vitraux réalisés par l'atelier de Louis Barillet, en étroite collaboration avec Jacques Le Chevallier et Théodore Hanssen. Pendant les années 1920 à 1930, ils œuvrent ensemble au renouveau du vitrail français. Louis Barillet est membre de l'Union des artistes modernes, initiative de Robert Mallet-Stevens fédérant des artistes décorateurs et des architectes.

La lancette centrale de chaque verrière est occupée par une grande figure en pied : la Vierge, les quatre évangélistes, saint Vincent de Paul, saint François de Sales et le curé d'Ars. Dans les lancettes latérales se superposent des croix et des médaillons losangés illustrant des emblèmes accompagnés d'une inscription latine ; ces médaillons, contrairement aux figures centrales, ne sont pas polychromes, mais seulement exécutés à la grisaille et au jaune d'argent.

L'abside est en outre ornée d'une peinture monumentale de George Desvallières qui illustre la thématique de l'offrande, explicitée par l'inscription sur

l'autel : *Offerimus tibi*. Après avoir frôlé la mort, l'artiste est profondément marqué par les atrocités de la guerre et fait le vœu de ne plus peindre que des sujets religieux, vœu qu'il respectera jusqu'à la fin. En 1919, il crée les Ateliers d'art sacré avec Maurice Denis et se consacre dès lors à la décoration d'églises.

Réalisée en deux techniques (toile marouflée pour les parties iconographiques les plus complexes exécutées en atelier et peinture à fresque pour les parties les plus simples), cette peinture à l'huile de 9 x 7 mètres était éclairée par un bandeau lumineux qui devait diffuser un halo. Le style expressionniste, le trait noir qui ceint les figures, la palette de couleurs ne sont pas sans rappeler les figures christiques de Rouault.

L'iconographie mêle des références contemporaines à des épisodes tirés des Écritures. Sur l'arc triomphal, on trouve de gauche à droite la lapidation de saint Étienne, des anges thuriféraires et le retour du fils prodigue. Sur le mur de l'abside sont représentés le pape Pie XI, la présentation de Jésus au Temple,

Peinture monumentale de George Desvallières pour l'abside (détails) : la présentation au Temple et le sacrifice d'Abraham.





Peinture monumentale de George Desvallières pour l'abside [détails] : portraits de Pie XI et de monseigneur Lamy.

la Crucifixion, le sacrifice d'Abraham et enfin l'évêque de Meaux, monseigneur Lamy. L'ensemble est centré sur le thème du sacrifice et de la rédemption.

Le mobilier a été élaboré sous la direction de l'architecte Henri Faucheur par des ateliers locaux : Boulanger pour la menuiserie (stalles des séminaristes, sièges de célébrant, portes de la chapelle) et la marbrerie Lelu pour l'autel en pierre de Bourgogne, qui est orné de médaillons en bronze doré représentant le tétramorphe.

Bien que l'installation des rayonnages de la bibliothèque diocésaine rende plus difficile l'appréhension du volume de la chapelle, celle-ci demeure aujourd'hui un remarquable exemple de la vitalité de l'art chrétien pendant les années 1930, combinant architecture, décor et mobilier. Elle a d'ailleurs été inscrite au titre des Monuments historiques en 1998. M.L.E.

#### LES ÉGLISES DE LA SECONDE MOITIÉ DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Les églises qui se construisent en France au cours des années 1960 bénéficient d'un demi-siècle de réflexion et de réformes liturgiques que consacre la constitution

du concile Vatican II (1963). Dans le contexte d'une déchristianisation croissante, un prêtre, Michel Brion, et des architectes (M. Marot, les frères Arsène-Henry, P. Pinsard et G. Evano) tentent de cerner les contours d'un lieu de culte en prise avec la vie urbaine. Si l'église doit d'abord être le lieu d'assemblée d'un peuple en prière, c'est aussi un investissement qui doit amortir une utilisation plus intensive des locaux : polyvalence et convertibilité seront les maîtres mots de ces nouveaux bâtiments grâce à des dispositifs mobiles, des espaces modulables et des partis culturels peu différenciés. Tout l'art de l'architecte consiste alors à répondre avec sobriété à un programme à géométrie variable (lieu de culte, salles de réunion, de catéchisme, de conférences...) et à budget serré : le mode constructif fait appel aux éléments préfabriqués et le recours aux matériaux industriels se banalise ; mais une mise en œuvre soignée, une valorisation des matériaux, une habile combinaison des espaces et une judicieuse distribution de la lumière font de ces nouvelles églises le grain de sel de leurs quartiers. A.L.B.



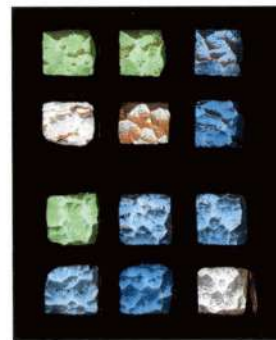
L'Église Saint-Jean-Bosco : vue d'ensemble ; l'architecte Michel Marot devant son église en 2011 ; détail de la mise en œuvre des fenêtres, en brique et pavés de verre colorés : vues extérieure et intérieure.

#### SAINT-JEAN-BOSCO (1968), « L'ÉGLISE INTELLIGENTE »

Imaginée dès 1963 par l'architecte Michel Marot<sup>32</sup>, l'église Saint-Jean-Bosco fut édifée en 1967-1968 au sein d'un quartier d'HLM en plein développement, non loin de la Pierre-Collinet et de Beauval. De par la polyvalence de ses espaces, l'église s'inscrit dans l'effervescence architecturale caractéristique de la période préconciliaire, la démarche d'ouverture au monde contemporain initiée par l'Église catholique romaine à travers le II<sup>e</sup> concile œcuménique constituant un cadre idéologique aux recherches architecturales<sup>33</sup>. Qualifiée de « pratique » et « d'intelligente<sup>34</sup> » par son architecte, elle tient également une place particulière dans l'importante œuvre sacrée de Marot – qui édifia huit églises et en projeta quatre autres<sup>35</sup> – et apparaît aujourd'hui comme son édifice culturel le plus novateur.

La modularité de ses espaces, qui est au cœur du parti architectural, résulte de réflexions autour de la messe de saint Justin qui furent engagées en 1963 par l'abbé Brion entouré d'architectes, dont Marot. La liturgie des premiers chrétiens permit à l'abbé de justifier ses lignes de recherche qui proposaient de rompre avec la monumentalité traditionnelle du lieu de culte afin de l'ouvrir aux activités profanes et de pleinement l'intégrer à la trame urbaine. Qu'importe le lieu, seule comptait désormais la réunion de fidèles.

Marot utilisa les réflexions de l'abbé Brion lorsqu'il imagina Saint-Jean-Bosco en adoptant la polyvalence des espaces. Il ne poussa pas toutefois la rupture jusqu'à « neutraliser » l'édifice, qui reste entièrement dévolu au culte catholique. Le recours au principe de polyvalence



ne fut d'ailleurs pas immédiat. Dans les premiers avant-projets de 1963<sup>36</sup>, les espaces restent monofonctionnels, l'architecte focalisant sa réflexion sur l'implantation de l'édifice sur le terrain – une cuvette naturelle de 3 à 4 mètres de profondeur surnommée par le curé d'alors la « fosse aux gosses<sup>37</sup> ». Afin de répondre au programme qui demandait la construction d'une église de huit cents places et de huit salles de catéchisme, Marot conçut d'abord deux avant-projets sommaires qui montrent deux implantations pour deux types de plan, l'un de forme hexagonale et l'autre d'une forme octogonale proche de celle de l'église Notre-Dame-de-Lourdes édifiée par Marot à Bar-le-Duc en 1963. L'avant-projet le plus abouti présente finalement un édifice rectangulaire de deux niveaux orienté nord-sud. En 1964, suite aux recherches menées par l'abbé Brion, le projet évolua vers le principe de modulation des espaces sur un seul niveau au sein d'un édifice de forme carrée surmonté d'un toit plat. L'église prit rapidement sa forme définitive; les modifications qui intervinrent de 1964 à 1967 concernaient le lanterneau qui éclaire le chœur ainsi que le clocher qui, prenant d'abord la forme d'un haut clocher métallique, fut par la suite transformé en un clocher-tour surmonté d'un pyramidion, pour être finalement abandonné pour des raisons budgétaires.

Les travaux de construction de Saint-Jean-Bosco débutèrent le 19 mars 1967, date de pose de la première pierre par monseigneur Jacques Ménager, évêque de Meaux. Après un an de travaux, ce dernier consacra l'église le 21 avril 1968. Le principe de polyvalence de l'espace grâce à un système de cloisons mobiles n'est pas une simple composante du second œuvre, mais constitue l'élément central qui définit le parti architectural. Quatorze cloisons en polyester translucide bleuté monté sur panneaux de bois permettent ainsi une modulation en fonction de l'importance des célébrations. Les parois escamotables fermées, l'église se compose de trois salles de catéchisme d'une centaine de places chacune au nord et au sud, d'une grande salle de deux cents places à l'ouest qui forme la nef de la chapelle, d'un imposant maître-autel au centre et d'une chapelle de semaine à l'est qui possède deux confessionnaux ainsi qu'une entrée dédiée. Dans cet espace, les panneaux peuvent être repliés jusqu'à former une vaste chapelle de plus de 600 mètres carrés, la grande salle devenant la nef et les salles de catéchisme les collatéraux. Si le principe de cloisons mobiles apporte une polyvalence « intelligente », il impose cependant un

toit plat – qui est au niveau des voies de circulation – sur lequel l'architecte projetait l'aménagement d'un jardin qui ne fut jamais réalisé.

Marot apporta en outre un soin particulier au choix des matériaux et à leur plastique. Les murs extérieurs – qui sont porteurs – se composent d'une alternance de bandes verticales de claustras en terre cuite et de murs de brique qui présentent une « surface de qualité prévue pour être laissée apparente à l'extérieur comme à l'intérieur<sup>38</sup> ». La dalle de couverture est quant à elle en béton armé à caissons préfabriqués de type « staka » selon une trame carrée, les caissons du plafond se poursuivant sous les avant-toits où le béton de la tranche de la dalle est cannelé. L'éclairage naturel de l'édifice est d'abord zénithal grâce au puits de lumière du chœur – un grand lanterneau qui fut remplacé suite à des problèmes d'infiltration par une structure de brique surmontée d'un modeste pyramidion –, mais il provient également des claustras des murs de façade qui intègrent des plaques de verre armé coloré réalisées par Henri Martin-Granel (1914-2008<sup>39</sup>). Enfin, quelques années après la consécration de l'édifice, le sculpteur Pierre Sabatier (1935-2003) réalisa le tabernacle, le pupitre, les fonts baptismaux ainsi que la croix qui surmontait le lanterneau originel.

Hormis des réserves émises à l'égard du maître-autel jugé trop monumental et peu en accord avec la nouvelle liturgie – il fut d'ailleurs détruit en 1994<sup>40</sup> –, l'église Saint-Jean-Bosco bénéficia d'une bonne réception, la modularité de ses espaces étant tout particulièrement saluée, notamment par la Commission diocésaine d'art sacré<sup>41</sup>. Décrite par Pierre Lebrun « comme l'inversion radicale de l'église conventionnelle dominante et protectrice<sup>42</sup> », l'église ne peut toutefois être comprise dans sa forme actuelle : les projets de clochers non réalisés devaient permettre à l'édifice de ne pas totalement se dissoudre dans la trame urbaine et de constituer le signal visuel, le repère du quartier. Du reste, grâce à son vaste espace polyvalent et à sa toiture-terrasse, Saint-Jean-Bosco apparaît aujourd'hui comme l'édifice sacré le plus « moderne » de Marot, loin de la monumentalité de ses autres églises telles que Sainte-Agnès (1956, Fontaine-les-Grès) ou Saint-François-d'Assise (1965, Champagne-sur-Seine). Plus de quarante ans après sa consécration, Marot perçoit d'ailleurs dans l'église un certain excès de fonctionnalisme : « Je trouve quand même qu'à Saint-Jean-Bosco, il n'y a pas d'envolée, c'est pratique, c'est intelligent. C'est une église intelligente, peut-être trop<sup>43</sup>. »

L.N.D.





Vue intérieure de l'église, depuis le maître-autel, avec les cloisons mobiles ouvertes.

Vue intérieure d'une salle de catéchisme, une fois les cloisons mobiles fermées.

## La fixation du cadre urbain au XIX<sup>e</sup> siècle

### La trame viaire

Comme toutes les villes françaises, Meaux a connu au XIX<sup>e</sup> siècle un renouvellement de son paysage urbain avec la mise en œuvre d'une politique urbanistique d'ensemble, que caractérise bien le plan d'alignement discuté à partir de 1815<sup>44</sup> et définitivement approuvé par l'État le 17 mai 1825. Ce plan, qui détermine le tracé à donner à toutes les rues de la ville, s'inscrit toutefois dans une politique de contrôle du réseau viaire qui jouissait déjà d'une longue histoire : dès le Moyen Âge sont attestées des pratiques similaires, avec même des enquêtes de *commodo et incommodo* pour appuyer les décisions d'alignement. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le commissaire de police de la ville est à plusieurs reprises intervenu pour faire respecter ce type de décisions ; quant aux voies principales, leur entretien et leur élargissement éventuel étaient pris en charge par le service des Ponts et Chaussées. Le plan d'alignement de 1825 n'est donc pas né de rien, mais il imposait des rectifications plus importantes et plus systématiques que celles jusqu'ici mises en œuvre.

Il fallut d'ailleurs parfois beaucoup de temps à la municipalité pour réussir à faire appliquer ces mesures, qui nécessitaient l'achat et la destruction de nombreuses propriétés privées. Le projet fut opiniâtrement poursuivi : le quai prévu dès 1825 le long de la rive nord de la Marne ne fut finalement réalisé que dans les années 1880<sup>45</sup>, et même 1900 pour le secteur de la place Sauvé de La Noue, où la maison Parimprey ne fut acquise qu'en 1899<sup>46</sup>. Le maire de Meaux, en 1850, imaginait pourtant la réalisation rapide de ce quai, prévoyant qu'« entrés une fois dans cette amélioration, nous pourrions laisser à nos enfants l'espérance fondée de voir la ville changer de face, devenir agréable à ceux qui la visiteront, et attirer par conséquent dans ses murs de nouveaux habitants<sup>47</sup> ».

La rectification des rues avait en vue à la fois l'embellissement et l'assainissement de la ville<sup>48</sup>. Comme le rappelle Denis Vassigh dans son analyse de la *Topographie médicale de Meaux* parue en 1825, année même de l'adoption du plan général d'alignement, les principes hygiénistes ont eu un impact certain dans les aménagements urbains du XIX<sup>e</sup> siècle, en préconisant notamment

une meilleure circulation de l'air dans la ville. La démolition de la porte Saint-Nicolas, en 1833, était ainsi justifiée « pour l'élargissement de la rue et l'assainissement de ce quartier, qui dans cet endroit est très resserré<sup>49</sup> ». L'argument était encore d'actualité en 1880 à propos du quartier de la Juiverie : « Situé au cœur de la ville, isolé de la circulation générale par la Marne et les bâtiments de l'hôtel de ville, ce quartier n'est qu'un vaste cul-de-sac, et les nombreuses familles d'ouvriers qui l'habitent manquent absolument d'air. À ce point de vue, la construction du quai sera donc, non seulement un embellissement, mais aussi une amélioration considérable de l'hygiène publique<sup>50</sup>. » La couverture progressive du Brassat Saint-Faron, engagée en 1830 au niveau du cours Raoult et poursuivie vers le nord selon les décisions municipales de 1857 et 1882<sup>51</sup>, conjugait également les deux objectifs tout en permettant l'urbanisation de tout le secteur de la rue Gambetta.

Outre la régularisation du réseau viaire, la ville avait aussi en vue l'aménagement de places publiques, là encore dans la continuité des projets du XVIII<sup>e</sup> siècle qui avaient déjà donné à Meaux la place Henri IV. L'emprise de cette dernière fut farouchement défendue par ses habitants, qui s'opposèrent aux projets d'implantation du théâtre en 1841, puis du palais de justice en 1880 ; les deux édifices furent finalement construits en bordure de la place Henri IV, et non en son milieu. Les débats qui entourèrent ces projets révèlent l'usage de l'espace public. La place est ressentie comme un lieu de vie animé par la circulation des passants et les jeux des enfants ; c'est aussi le site d'accueil de tous les rassemblements qui cimentent l'identité urbaine : « Aujourd'hui, pour un régiment qui passe, pour une inspection de gendarmerie, pour une fête civique ou autre, pour un comice, pour un ballon qu'on enlève, la place est indispensable, elle est unique. [...] Les places ont été spécialement créées en vue de ces besoins extraordinaires. Aux besoins de tous les jours, à la circulation habituelle, les rues suffisent<sup>52</sup>. »

La place Henri IV apparaissait comme la principale de la ville. Il existait une autre place tout aussi vaste à l'ouest, considérée pendant longtemps plus comme un



Carte postale de la place La Fayette, avec son kiosque à musique (archives départementales de Seine-et-Marne).

terrain vague que comme une place urbaine : il s'agit de l'ancien pré-aux-mortiers, rebaptisé en 1842 place La Fayette, en hommage au célèbre marquis qui fut plusieurs fois élu député de l'arrondissement de Meaux à l'Assemblée nationale. Utilisé pour la foire aux bestiaux à partir de 1820, ce n'est que progressivement que cet espace est réellement devenu une place de la ville, avec notamment l'installation d'un kiosque à musique en

1890<sup>53</sup>. Quant à la place du Marché, sur l'autre rive de la Marne, elle était tout aussi ancienne, mais son cœur était occupé par les halles, reconstruites en 1879 par l'entrepreneur Moisant sur les plans de l'architecte Miret. Les autres places de Meaux étaient au début du XIX<sup>e</sup> siècle de superficie réduite : parvis de la cathédrale, place de l'Hôtel-de-Ville (actuelle place Henri-Moissan), place Saint-Maur. La plupart d'entre elles ne furent pas modifiées. On note toutefois un élargissement de la place du Temple<sup>54</sup> et surtout la création d'une nouvelle place devant l'hôtel de ville, lorsque celui-ci fut agrandi et que sa façade fut reportée à l'ouest. Dans l'ensemble, les initiatives de la municipalité en matière d'ouverture d'espaces libres furent donc assez limitées au XIX<sup>e</sup> siècle. En revanche, la ville intervint sur leur composition en leur affectant très souvent un monument ou un édifice chargé de structurer la place. Ce principe, déjà relevé pour la place La Fayette, se retrouve sur d'autres places melloises. Il conjugue la volonté d'embellir la ville et celle de rendre hommages aux grands hommes, caractéristique de la III<sup>e</sup> République, et sur laquelle nous reviendrons plus loin. J.F.

La place du Marché, avec sa grande halle métallique [1879].



L'idée des « topographies médicales » remonte, en France, aux années 1770, avec la publication de la *Topographie médicale de Paris* (1771) et, surtout, avec l'initiative de la Société royale de médecine, en 1776, de lancer une vaste enquête dans les régions, en tenant compte de trois des éléments d'Hippocrate : les airs, les eaux et les terres, afin d'évaluer le degré de salubrité et de santé publique. Des médecins correspondants de la Société royale de médecine s'attellent à cette tâche localement ; à Meaux, il s'agit d'un certain Lebrun, dont quelques rapports sont conservés aux archives de l'Académie nationale de médecine. De nombreuses *Topographies médicales* sont par ailleurs publiées entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. En Seine-et-Marne, la première à paraître est celle de Provins, en 1784. Celle de Meaux, écrite par le Dr Fulcran Enguin (1754-1842), n'est publiée qu'en 1825, sans nom d'auteur pour sa première édition. Le Dr Enguin, qui s'était installé à Meaux comme chirurgien en 1778, exerce la fonction de directeur de la vaccination pour l'arrondissement sous la Restauration<sup>55</sup>.

Le Dr Enguin commence son ouvrage par une description générale de la géographie physique de la ville et de son environnement immédiat, puis il dresse un tableau assez fidèle de la condition urbaine à Meaux dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Il dénonce évidemment les principaux pôles d'insalubrité que sont, entre autres, les fabriques de mégissiers et de tanneurs à proximité immédiate des anciennes fortifications et de la place Henri IV, ou bien les métiers de l'abattage et de la boucherie qui déversent leurs déchets directement dans la rivière. Mais il décrit aussi, de manière scrupuleuse et sans concession, la structure urbaine des différents quartiers de la ville, s'attardant surtout à celle des quartiers populaires, comme le faubourg Saint-Nicolas, qu'il présente ainsi : « Les rues sont pour la plupart mal alignées, plusieurs sont pavées, d'autres cailloutées, quelques-unes sont sans ruisseau et des ruisseaux sont sans issue. Aussi les cloaques qui résultent de ces amas d'eaux dormantes, dans l'atmosphère des habitations, sont une atteinte grave portée à la salubrité publique ; tels sont les deux puisards situés au milieu des habitations de ce faubourg, réceptacles des eaux pluviales, des usines et autres immondices de la presque totalité des rues. Nombre de maisons qui bordent ces rues ont le plein pied au-dessous du niveau du sol, le toit bas, l'intérieur obscur, sale, humide et sans courant d'air. Les alentours garnis de fumier et souvent les cours baignées d'eau croupissante et corrompue, d'où sortent des gaz infects, origine de bien des maladies<sup>56</sup>. »

Dans la suite de son ouvrage, le Dr Enguin aborde la géographie humaine de Meaux en présentant les différentes activités économiques, les métiers, le commerce, l'artisanat et les industries en évaluant à la fois leur portée sociale et leurs nuisances respectives. À propos des mégissiers et des tanneurs, il écrit par exemple : « Les ateliers sont placés sur la branche du Brassat qui à l'est coule au pied des remparts de la ville qu'elle sépare du faubourg Saint-Nicolas. Là les eaux de ce ruisseau qui sont éclusées au profit de ces établissements et chargées de leurs détritiques se rendent lentement à la Marne, en exhalant leur arôme infect, et empuantant l'un des plus agréables et des plus fréquentés quartiers de Meaux. En outre, l'entassement des cuirs, l'odeur infecte qu'ils répandent, les matières grasses nécessaires à leur préparation, leur saleté, etc., tout concourt dans ces établissements à former une atmosphère d'insalubrité, capable de nuire à la santé des individus placés d'une manière quelconque sous leurs influences. Aussi l'hygiène publique réclame-t-elle leur éloignement des habitants<sup>57</sup>. »

La seconde partie de l'ouvrage porte sur une analyse de la qualité de l'air à Meaux, que le Dr Enguin relie à la question de la salubrité, suivie d'une liste des principales maladies et épidémies relevées dans la ville.

Le Dr Enguin ne se contente pas simplement de faire l'état des lieux du contexte urbain meudois de son époque, il propose également, dans les différentes notes qu'il met en annexe de son ouvrage, des actions concrètes d'aménagement à envisager pour favoriser l'hygiène publique et les conditions sanitaires. Ainsi, la *Topographie médicale de Meaux* constitue-t-elle un document inappréciable pour la connaissance de cette ville dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et la compréhension des grands chantiers d'urbanisation et d'embellissement qui vont jaloner son évolution et son développement au cours de ce siècle<sup>58</sup>.

## Le renouvellement des infrastructures de transport

### LE CHEMIN DE FER

Le paysage urbain fut en définitive moins transformé par les aménagements des édiles locaux que par l'intrusion d'un nouvel équipement en 1848-1849 : le chemin de fer. Celui-ci scinda le faubourg Saint-Faron en deux secteurs distincts et apposa une marque durable sur la ville.

Les premiers projets pour établir une liaison ferroviaire entre Paris et Meaux remontent à 1839-1840 et sont donc de peu postérieurs à l'ouverture du canal de l'Ourcq en 1830, dont certains pensaient du reste utiliser la voie de halage pour implanter le chemin de fer<sup>59</sup>. La proposition qui retint tout d'abord l'attention de la ville et du département était celle de l'ingénieur des Ponts et Chaussées Alphonse Baudé, qui amenait la ligne en plein cœur de Meaux, sur la place du Marché. Toutefois, ce plan qui impliquait de coûteuses expropriations ne fut pas réalisé. En fin de compte, un autre tracé fut adopté dans le cadre d'un programme désormais passé de l'échelon local à l'horizon national : celui de la ligne Paris-Strasbourg. Meaux se situe au cœur d'une grande boucle qui voit la ligne, arrivant du sud parallèlement au canal de l'Ourcq, s'orienter vers l'est en traversant le faubourg Saint-Faron puis la plaine de la Varenne. La gare fut implantée juste avant la boucle, non loin de la place La Fayette. Elle fut inaugurée le 2 septembre 1849 par le président de la République, futur Napoléon III.

La gare se trouvait donc proche du cœur de ville, mais aussi de l'extrémité du territoire communal. Ce choix devait susciter par la suite de virulentes critiques. En 1880, le conseiller général Dumont écrivait : «La gare est étranglée entre la Marne et le canal de l'Ourcq, elle est insuffisante pour le service des voyageurs et des marchandises. On ne peut vraiment s'empêcher de regretter que ceux qui dirigeaient nos affaires, il y a trente ans, n'aient pas fait tous leurs efforts pour obtenir que la gare fût placée vers l'entrée du grand déblai de la Varenne, entre Meaux et Trilport. Dans le vaste espace qui se trouve de ce côté, toutes les industries possibles auraient trouvé place<sup>60</sup>.» De fait, ce fut plutôt vers la commune voisine de Villenoy que se tourna l'industrie à partir de 1850.

Embarcadere à Meaux du chemin de fer de Paris, projet non réalisé de M. Arnoux, le long du canal de l'Ourcq (Meaux, musée Bossuet).



La gare ferroviaire de Meaux, vue panoramique.

Par ailleurs, le nord du territoire meldeois se trouvait isolé du reste de la ville, le chemin de fer ayant coupé la plupart des rues existantes ; seuls la rue Saint-Faron, le chemin de la Justice et la route de Soissons continuèrent à assurer la circulation vers le nord de Meaux. Cette implantation contribua certainement à geler l'extension de la ville.

J.F.

#### LE CANAL DE L'OURCQ

Contrairement au chemin de fer, le canal de l'Ourcq a eu peu d'incidence sur le tissu urbain meldois puisque son tracé contournait complètement la ville ; mais à l'instar du rail, il a contribué à resserrer les liens entre Meaux et Paris. L'utilisation de l'Ourcq par la capitale est très ancienne, puisque dès le xv<sup>e</sup> siècle la rivière

assurait son approvisionnement en bois de chauffage et de construction tiré de la forêt de Retz (Villers-Cotterêts). En 1529 puis en 1636, on commença à canalisier l'Ourcq, de Silly-la-Poterie à Mary-sur-Marne. Plus tard, la nécessité d'alimenter Paris en eau potable suscita de nombreux projets, dont celui d'utiliser

Le canal de l'Ourcq.



l'eau de l'Ourcq : en 1676, Louis XIV concéda à cet effet un privilège à l'ingénieur Pierre Paul Riquet de Bon-Repos, créateur du canal du Languedoc. Les travaux partant de Lizy-sur-Ourcq, sous la conduite de Jacques de Manse (1628-1699), traversèrent la Varenne de Meaux (Beauval) mais furent arrêtés par le grès de la Roche de Crégy. Le décès de Riquet en 1680 puis celui de Louis XIV remirent en cause ce chantier malgré diverses tentatives de relance par les héritiers de Riquet, le seigneur de Caraman, au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Enfin, la première pierre du canal de dérivation des eaux de l'Ourcq, de Mareuil-sur-Ourcq jusqu'à la Villette, fut posée le 23 septembre 1802. Les travaux, confiés à l'ingénieur Pierre-Simon Girard, avaient un triple objectif : alimenter certaines fontaines de Paris en eau potable, faciliter la navigation dans le bassin de la Marne et permettre aux bateaux de contourner la traversée de Paris par le nord, le canal de l'Ourcq devant se raccorder à d'autres canaux également à construire (Saint-Martin et Saint-Denis). Ces trois buts furent atteints : le premier bateau partit de Claye-Souilly en 1813 ; le 4 novembre 1825, après l'ouverture du canal Saint-Denis en 1821, le canal Saint-Martin finalisa le réseau des canaux de Paris.

Il faut toutefois attendre les années 1840 pour que le canal de l'Ourcq fournisse en eau la capitale, permette une navigation régulière toute l'année et favorise le développement sur son axe du nouveau pôle économique de l'Est parisien, qui profite aussi à la ville de Meaux. Par leurs travaux complémentaires, M. Hainguerlot, président de la Compagnie des canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis, et l'ingénieur Émile Vuigner rendent enfin opérationnel tout ce système hydraulique, tant sur la rivière canalisée, en amont de Mareuil, que sur le canal de l'Ourcq proprement dit et sur les canaux Saint-Martin et Saint-Denis. Vuigner installe notamment cinq écluses à Varreddes, Meaux Saint-Lazare, Villenoy, Vignely et Fresnes-sur-Marne<sup>61</sup>. Ces travaux interviennent au moment où la Compagnie des canaux met en place un service de coche d'eau rapide ; la solution de l'écluse à double sas permet d'en réserver un au fret, l'autre à l'usage du coche d'eau. Le transport de voyageurs en galiotes est remplacé par le bateau-poste, plus rapide, lancé en 1837. Son attelage de trois chevaux de course, sa coque en fer, son confort et sa décoration confiée à Cicéri permettent d'effectuer

un aller-retour Paris-Meaux dans la journée en emportant une soixantaine de voyageurs.

Mais l'arrivée du rail bouleverse la donne. La proposition de chemin de fer « à propulsion atmosphérique » sur les berges le long du canal avancée par la Compagnie des canaux n'étant finalement pas retenue, le canal et la voie ferrée entrent en concurrence directe. Finalement, l'exploitation du trafic de voyageurs sur le canal est rachetée par la société ferroviaire en 1851.

En revanche, le trafic de marchandises reste intense sur le canal dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Une vaste gare d'eau a été créée à proximité de la chaussée de Paris, où se trouvent déjà la nouvelle poste aux chevaux, des loueurs de voitures et de nombreuses auberges ou magasins de stockage. En amont, la société Fournier-Lavaux et Cie, qui assure la plus grande partie du trafic sur l'Ourcq et la Marne, va peu à peu y construire tous les magasins encore présents aujourd'hui. C'est même un véritable port qui s'étend sur Villenoy.

Les marchandises sont transportées par des bateaux adaptés au gabarit du canal et des écluses, les « flûtes », qui se manœuvrent à la perche en étant halés par traction humaine, animale ou plus tard à moteur<sup>62</sup>. De nombreux pondéreux sont ainsi acheminés vers Paris. Le canal est notamment utilisé par les entreprises locales, telles que la plâtrière de Crégy<sup>63</sup> ou la scierie proche de l'écluse Saint-Lazare<sup>64</sup>.

Faute de continuité et d'élargissement du gabarit, pourtant envisagé des années 1850 à 1920<sup>65</sup>, tout trafic commercial sur le petit gabarit a cessé vers 1960 ; les flûtes de l'Ourcq disparaissent et méritent aujourd'hui d'entrer dans le patrimoine de la batellerie. Le service des Canaux de Paris, situé à Meaux le long du talus du canal vers l'avenue Gallieni, essaie de favoriser des activités touristiques le long du canal, qui forme une véritable coulée verte, lieu privilégié pour la promenade et la détente.

J.L.D.

#### LES CANAUX CORNILLON ET DE CHALIFERT

Le canal Cornillon qui fut, à son origine, un fossé défensif creusé pour les comtes de Champagne au XIII<sup>e</sup> siècle et intégré aux fortifications du quartier du Marché, sur la rive gauche de la Marne, devint progressivement un véritable canal de navigation, offrant à la batellerie une solution alternative permettant d'éviter la traversée de la Marne par la ville et les moulins qui barraient le passage.



CI-DESSUS ET PAGE CI-CONTRE Le canal de Chalifert.

Cette fonction navigable ne devint prépondérante qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle grâce à la mise en œuvre de la nouvelle technique que constituait l'écluse à sas. L'écluse Cornillon, construite suite à une initiative privée de l'abbé de Gisor, qui obtint du roi la concession de l'exploitation du canal Cornillon, permit de capter l'essentiel du trafic de la batellerie de l'époque. Compte tenu de son gabarit assez important et de la qualité de sa construction, cette écluse constitue un modèle exemplaire des ouvrages d'art fluviaux réalisés sous l'Ancien Régime sur la Marne.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la nécessité de créer des voies fluviales de plus en plus rapides déboucha sur la construction du nouveau canal de Chalifert qui, en reliant Meaux au village de Chalifert, permet de gagner plus de 20 kilomètres sur la distance à parcourir en direction de Paris. Projeté en 1833, il fut creusé entre 1837 et 1846.

Le canal Cornillon devint dès lors impropre à la navigation et fut officiellement désaffecté par le service de la Navigation de la Marne.

Dans les faits, cependant, il demeura pendant une bonne partie du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle une voie d'eau encore exploitée ponctuellement pour la navigation. Les archives des voies navigables de France permettent de dessiner les contours de cette activité fluviale, notamment grâce aux pièces relatives aux chantiers de réparation ou de reconstruction des portes en bois de l'écluse Cornillon, qui se succédèrent à un rythme presque régulier, tous les cinquante ans. Cette persistance d'une navigation marginale sur le canal Cornillon à l'époque contemporaine est soulignée par exemple dans un rapport du 20 février 1891 de l'ingénieur d'arrondissement H. Rousseau : « Quoique le canal Cornillon ne fasse plus partie de la voie navigable





principale, depuis l'établissement du canal de Meaux à Chalifert, il est encore fréquenté par la batellerie et notamment par les bateaux qui se rendent à l'usine de Villenoy<sup>66</sup>», c'est-à-dire à la sucrerie. D'ailleurs, le service de la Navigation était à tel point attaché à la navigabilité du canal qu'en 1948 il fit obstacle à un projet d'Électricité de France visant à installer un barrage hydroélectrique sur le canal Cornillon<sup>67</sup>.

Au cours de l'époque contemporaine, le canal Cornillon n'a sans doute jamais autant fait parler de lui qu'après la grande inondation de 1910. Le traumatisme causé par l'envahissement de la plupart des quartiers de la ville par les eaux lors de cette célèbre crue poussa les responsables locaux à chercher des moyens de prévenir

la répétition d'une telle catastrophe. Le canal Cornillon fut envisagé comme un recours possible. Les autorités municipales à Meaux réclamèrent une transformation du canal Cornillon en simple canal de dérivation par suppression de l'écluse. Leur idée était de résorber les crues en faisant dévier le trop-plein d'eau par ce canal. Le ministre des Ponts et Chaussées soutint le projet et ordonna au service de la Navigation d'entamer les études en ce sens<sup>68</sup>. Mais, en 1920, l'incendie et la destruction totale des moulins du pont du Marché à Meaux mirent un coup d'arrêt à la réflexion : les moulins ne faisant plus barrage sur la Marne dans la traversée de Meaux, les risques d'inondation dans la ville semblaient dès lors beaucoup moins importants.



L'écluse du canal Cornillon.

C'est en 1969 qu'un document interne du service de la Navigation envisage sérieusement la suppression définitive de la navigation sur le canal Cornillon. En 1970, la ville de Meaux préconise le comblement du canal pour y dévier vers l'est la route RN36 qui arrive à Meaux par le sud et pénètre directement dans le cœur ancien de la cité. Grâce à cette déviation, cette route de grande circulation franchirait la Marne par un pont à construire dans le prolongement amont du canal et rattraperait la RN3 en contournant le centre de Meaux par l'est.

Ce projet n'ayant pas été réalisé, le canal Cornillon subsiste aujourd'hui comme un élément du patrimoine de Meaux, un peu délaissé et abandonné à son sort, au pied des derniers vestiges des anciennes fortifications du quartier du Marché, dans l'attente d'un projet de mise en valeur qui puisse lui offrir une nouvelle existence.

D.V.

### La présence de l'industrie à Meaux au XIX<sup>e</sup> siècle

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les activités industrielles et artisanales sont encore implantées dans le tissu urbain, même si la législation sur les établissements classés entraîne petit à petit leur éloignement. On trouve donc à Meaux plusieurs lieux de production, mais ils n'ont laissé que des traces résiduelles dans le paysage actuel. On en reconnaît de-ci de-là quelques vestiges, comme l'ancienne distillerie du Marché<sup>69</sup> ou l'ancienne usine électrique située au débouché du pont Foch (1892), dont les murs en briques polychromes sur ossature métallique témoignent des recherches menées en matière d'architecture industrielle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>70</sup>. Mais, dans l'ensemble, les usines les plus importantes ont disparu et ne peuvent être évoquées qu'à travers les documents.

#### LES SITES DE PRODUCTION EN VILLE

Bien que Meaux n'ait jamais été une ville industrielle à proprement parler, elle concentre toutefois au XIX<sup>e</sup> siècle divers sites de production, qui concernent pour la plupart le secteur agroalimentaire. Les entreprises les plus importantes sont bien sûr installées hors du centre-ville, dans les faubourgs, de préférence en lien avec les voies de circulation : route, rivière ou canal ; quant au chemin de fer, c'est plutôt sur la commune voisine de Villenoy qu'il a induit l'essor de l'industrie avec des usines telles que la sucrerie,

Le faubourg Saint-Faron, au nord de la ville, a ainsi accueilli une filature de coton fondée en 1816 par le marchand de toiles Jules Noël. En 1825, ce dernier s'associe à Raffin, un filateur venant de Claye ; en 1830, la société Noël et Cie s'allie avec Renard Dorville, négociant et manufacturier à Amiens, pour intensifier sa production. Cette usine, située rue Alfred-Maury, est alors le seul établissement dans le département, avec celui de Mitry, à utiliser des machines et chaudières à vapeur depuis la fermeture des deux fabriques melunaises. Mais elle ferme ses portes, peut-être à l'occasion du décès du fondateur : dans les années 1865, le corps du bâtiment principal de l'usine sert de magasin de stockage pour le commerce. Dans la partie qui abritait la corderie s'installe l'atelier Plée, fabricant de vitraux très actif dans tout le diocèse<sup>71</sup>. Le reste de l'ancienne filature est aménagé par le banquier Dumont en petits logements ouvriers. Par la suite, on ne note plus d'implantation industrielle d'envergure dans ce faubourg que la construction de la voie ferrée a isolé du reste de la ville.

En revanche, le faubourg Saint-Nicolas, à l'est, accueille plusieurs activités artisanales et industrielles. Outre la brasserie Santerre ou la fonderie de suif située à l'extrémité du faubourg en raison des nuisances qu'elle occasionne, la plus célèbre de ces entreprises est sans doute la fabrique de moutarde de Meaux



L'ancienne distillerie du Marché, place Jean-Bureau.



L'ancienne usine électrique.

établie par Antoine Pommery. En 1855, il y installe une machine à vapeur pour faire tourner plusieurs meules de broyage des graines à la place d'un seul moulin à traction animale. Les nombreuses médailles obtenues entre 1878 et 1900 aux diverses expositions industrielles témoignent de la renommée de son industrie. En 1925, Henry Pommery vend la marque et le négoce à une société qui transfère les ateliers sur la route de Paris, dans l'ancien couvent des Trinitaires, où l'on produit aussi du pain d'épice. En 1949, le fonds (et le secret de fabrication) est cédé à La vinaigrerie du Lion de Lagny, qui fabrique encore aujourd'hui cette moutarde de Meaux.

D'autres entreprises occupent l'extrémité occidentale du faubourg, à proximité de la Marne et de la ville ancienne, comme celle du constructeur de machines Bernier. Son origine remonte au début du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque Bernier, mécanicien issu d'une famille de fermiers et de meuniers, s'allie avec Degalle, mécanicien d'Étrépilly, pour fabriquer ensemble à Meaux des outils et des machines en fer ou en bois. En 1872, Casimir Bernier est qualifié de « spécialiste des machines à vapeur industrielles ». Le bâtiment et la cheminée de cette industrie de mécanique sont imposants et longtemps visibles dans l'espace urbain

du bord de Marne. Désaffectés, ces ateliers sont détruits lors de la construction de la poste centrale de Meaux en 1974.

Une vermicellerie est également établie en 1844, entre l'actuel quai Jacques-Prévert et l'avenue Salvador-Allende. C'est un meunier, Guillaume Marie, qui édifie les premiers bâtiments d'une fabrique de vermicelles et de pâtes et qui l'agrandit dès 1860, construisant de nouveaux bâtiments et une cheminée plus haute. L'usine est équipée en 1880 d'un « moulin à farine perfectionné » qui fonctionne vers 1892 à l'électricité produite à 170 mètres de là, grâce à l'énergie hydraulique d'un moulin du pont du Marché. Pour faciliter le chargement et le déchargement des bateaux emportant la farine et les pâtes ou déchargeant le blé, une estacade est construite sur la Marne en face de l'entrée de la vermicellerie, complétée d'un réseau de voie ferrée type Decauville entre le quai et l'usine. En 1903, elle cesse son activité, remplacée jusqu'en 1912 par une « société des produits organiques déshydratés-fabrique d'amidon », sous la conduite d'Haeflerlee. Les ruines des bâtiments démolis peu avant 1914 subsistent jusqu'en 1950 pour disparaître du paysage lors du percement de l'avenue Salvador-Allende.

Autre entreprise importante, cette fois du côté ouest de la ville, la conserverie de la rue de Senlis est l'une des trois usines de légumes desséchés créées par la société Chollet et Cie en 1857 pour exploiter le brevet Masson<sup>72</sup>. Sa situation au bord du canal de l'Ourcq lui offre une liaison directe avec le bassin de la Villette. Dès les années 1850, la maison Chollet fournit l'armée et la marine française et anglaise en « juliennes », légumes frais desséchés et compressés réduits en tablettes. La société fait faillite en 1866 mais son activité est reprise par la société Dardelles et Cie, qui fait de l'usine de Meaux une entreprise modèle puissamment outillée. Dirigé depuis 1875 par Charles Prevet<sup>73</sup>, l'établissement emploie 300 salariés en pleine saison, s'approvisionne auprès de 500 cultivateurs de la région (et notamment auprès des maraîchers de Meaux et de Varreddes) et produit toutes sortes de conserves ou tablettes de légumes ou de viande. Elle exporte son savoir-faire jusqu'en

Nouvelle-Calédonie<sup>74</sup> et participe au ravitaillement des armées pendant la Grande Guerre. Mais la crise de 1929 entraîne sa fermeture en 1932.

Ce rapide survol met en relief l'importance du secteur agroalimentaire dans l'économie meloise au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette part prépondérante est encore accrue par la présence de nombreux moulins sur la Marne, héritiers d'une longue tradition meunière remontant au Moyen Âge. Loin d'être abandonnées au XIX<sup>e</sup> siècle, ces machines sont au contraire demeurées en activité jusque pendant l'entre-deux-guerres. J.L.D.

#### LES MOULINS SUR LA MARNE

Avec l'introduction du système de la mouture économique qui se développe à Meaux entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>75</sup>, les moulins s'élèvent de plusieurs étages pour abriter les différents outils destinés au nettoyage, aux broyages répétés du grain et au blutage. Avant la fin de



Les moulins du pont du Marché photographiés par Guichard (Meaux, musée Bossuet).



Les pilotis des anciens moulins, toujours visibles dans le lit de la Marne à l'étiage.

l'Ancien Régime, les moulins-nefs font aussi leur apparition, ou plutôt leur réapparition. Le Conseil d'État autorise le sieur David à en établir un en 1766. Implanté à l'emplacement supposé des moulins d'Angleterre, celui-ci est remplacé au début du XIX<sup>e</sup> siècle par un moulin pendant<sup>76</sup>. Au même moment, trois autres moulins-bateaux sont établis par des particuliers (Leloup, Aubé et Blot) le long de la rive gauche entre le moulin David – appelé aussi moulin Neuf – et le canal Cornillon. Tous finissent par disparaître avant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en raison de leur manque de rentabilité.

Entre-temps, les quatre moulins de l'Échelle périssent en 1843 dans un incendie. Ils sont reconstruits peu de temps après en pierre et en brique pour mieux résister aux incendies. Le premier moulin (en partant de la rive droite) succombe de nouveau aux flammes en 1866 et le quatrième en 1872, sans toutefois embraser les moulins voisins<sup>77</sup>. La propagation de ces incendies a pu aussi être évitée grâce à l'apport

d'eau provenant de la pompe installée à l'emplacement du troisième moulin, destinée à l'approvisionnement en eau de la ville depuis 1863. Une fois rétablis, les moulins à blé produiront de la farine jusqu'en 1937, date de la construction du barrage de régulation.

Quant aux moulins du pont du Marché, leur nombre et leur emplacement sont restés fixes du début du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à leur disparition dans un incendie le 17 juin 1920. Il y avait donc cinq moulins, qui formaient un front continu à partir de l'arche marinrière jusqu'à l'arche Babin. Cette dernière, la plus proche de la rive du Marché, n'abritait plus de moulin depuis le XVI<sup>e</sup> siècle mais seulement un magasin dépendant de la machine voisine ; tous deux furent édifiés en 1825 pour M. Chappon. Par ailleurs, le moulin venant juste après celui-ci avait pour sa part été reconstruit vers l'an VI. Les autres semblent avoir conservé leur façade de la fin de l'Ancien Régime, mais firent l'objet d'extensions vers l'aval tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle ; les décrochements de toiture visibles sur les photographies anciennes témoignent de cette évolution<sup>78</sup>.

Quelle que soit leur date de mise en œuvre, les moulins étaient tous construits en pan de bois et formaient un ensemble très pittoresque, qui n'avait guère d'équivalent dans la région. En effet, sous la Restauration, le principe de l'administration des Ponts et Chaussées fut justement d'éliminer les moulins accolés à des ponts servant à la circulation et de refuser systématiquement les travaux de restauration de ces usines, comme ce fut le cas par exemple à Lagny-sur-Marne. Cette directive ne fut toutefois pas appliquée à Meaux, car le pont du Marché était jugé vétuste et les ingénieurs prévoyaient de le remplacer par un nouvel ouvrage, un peu plus en aval. Comme le résume l'ingénieur Maury en 1822, « le pont de Meaux est dans un tel état de vétusté que tout présage sa reconstruction prochaine. [...] On ne l'entretient, pour ainsi dire, qu'à regret<sup>79</sup>. » L'ancien pont était destiné à être vendu aux meuniers qui s'en serviraient comme passerelle pour desservir leurs moulins, le produit de la vente étant utilisé pour la construction du nouveau pont. C'est pourquoi l'administration a délivré des avis favorables aux travaux d'entretien des moulins, ce qui explique leur conservation alors même que le projet de reconstruction du pont du Marché sur un autre emplacement n'a jamais été réalisé. O.B., J.F.



Les Moulins de l'Échelle, huile sur toile d'Alfred Renaudin (Meaux, musée Bossuet).

Lorsque la Marne est à l'étiage, un réseau de pilotis brisés et calcinés perce l'onde de la rivière au droit du pont du Marché. Voilà tout ce qui subsiste des «Vieux Moulins» de Meaux, détruits par un incendie dans la nuit du 16 au 17 juin 1920. Plus à l'ouest, point de trace en revanche des «moulins de l'Échelle», démolis en 1937 : cet effacement marquait la victoire de la régulation des crues sur la production de farines, venant clore dix siècles de meunerie au cœur de la ville. Depuis lors, seule la haute silhouette en béton des «moulins de Meaux» sur le territoire communal de Villenoy signale dans le paysage la permanence de l'activité. Or, durant un siècle, ces monuments sur l'eau ont captivé les Meldois comme les voyageurs. Les images foisonnent, tout juste moins nombreuses que celles de la cathédrale : patrimoine de pigments, de toile, d'encre et de papier, corpus de peintures, dessins, lithographies, gravures de presse, photographies, cartes postales en tous genres, textes littéraires aussi. L'historien tient là, assurément, des «sources» pour écrire l'histoire architecturale de ces hauts lieux de l'industrie briarde. Mais cette approche matérielle ne saurait épuiser la signification des œuvres : la richesse du corpus, son exceptionnelle amplitude chronologique notamment – depuis l'époque romantique jusqu'aux années 1930 – permet surtout de suivre l'évolution des regards et l'invention par l'image d'un véritable symbole identitaire. «Le grand pont de bois est remarquable par sa cargaison de moulins<sup>80</sup>» : dès 1785, l'abbé de Goude Metz introduit sommairement les moulins de Meaux dans l'inventaire des richesses du royaume. Mais il faut attendre les années 1820, lorsque l'«errance sentimentale» l'emporte sur le voyage érudit<sup>81</sup>, pour que le motif s'impose dans le paysage urbain. Car le pittoresque triomphant – antidote de la modernité industrielle – se nourrit volontiers de moulins. Certes, Jean-Pierre-Frédéric Barrois choisit encore, en 1835, à la manière des védutistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, de peindre le «portrait» du pont du Marché<sup>82</sup>. Paysagiste néoclassique épris d'architecture, il tient

*Moulins du pont du Marché à Meaux, huile sur toile de Barrois, 1835 (Meaux, musée Bossuet ; en dépôt à l'hôtel de ville).*







Le Moulin David, lithographie de Tirpenne, vers 1840 (Meaux, médiathèque Luxembourg).



Meaux. Vue générale, lithographie de Deroy, 1865 (Bibliothèque nationale de France).

là son *ponte Vecchio* français. Voici, écrasé de lumière, le front des cinq moulins montés sur pilotis. La description est fine, le traitement luministe, le fini précieux, l'artiste marie l'exigence d'authenticité à l'élévation poétique. Mais les dessinateurs de vues gravées et lithographiées – Christophe Civeton en 1826, Auguste Philippe en 1828, Thénot vers 1830, J. Bouneau en 1838 ou Jean-Louis Tirpenne vers 1840<sup>83</sup> – n'ont d'yeux que pour le frère « moulin David ». Dans la tradition d'un François Boucher peignant le moulin de Charenton, ils montrent sa roue pendante, invitation à méditer sur le caractère transitoire de l'activité humaine<sup>84</sup>. La vision romantique, ici, écarte l'industrie. Si Gérard de Nerval, en 1852, est encore pris d'effroi, la nuit, à l'écoute de ces machineries infernales, il est apaisé par leur enveloppe traditionnelle : « Allons errer sur les bords de la Marne et le long de ces terribles moulins à eau dont le souvenir a troublé mon sommeil. Ces moulins, écaillés d'ardoises, si sombres et si bruyants au clair de lune, doivent être pleins de charmes aux rayons du soleil levant<sup>85</sup>. »

La reconstruction des moulins de l'Échelle, en 1843, devait-elle changer la donne<sup>86</sup>? Adolphe Maugendre, fervent promoteur de la modernité industrielle et ferroviaire, s'en empare dès 1856 : le canal de l'Ourcq et le chemin de fer (inauguré en 1849) relie la cathédrale aux moulins immaculés. Il s'agit d'établir l'union physique et symbolique entre l'éloge des racines et celui du progrès<sup>87</sup>. Isidore Deroy lui emboîte le pas en 1865 dans *La France en miniature*<sup>88</sup>. Effervescence éphémère. À partir des années 1860 en effet, l'image des moulins de Meaux se fige – une seconde fois – dans l'idéalisation pittoresque. Deux facteurs principaux concourent à cette fixation. D'une part, les meuniers de Meaux n'ont pas embrassé d'emblée la seconde révolution technique de la minoterie. Ici, point d'investissement massif pour édifier, sur la berge, une usine à cylindres et à vapeur<sup>89</sup>. D'autre part, la modernisation nécessaire des équipements n'entraîna pas d'importantes modifications architecturales. On sait pourtant, grâce aux travaux de Serge Benoit, que les meuniers de Meaux – Bernier, Dépinay ou Tartier – acquirent à Chantemerle, sous la III<sup>e</sup> République, des roues métalliques et des turbines<sup>90</sup>. Une modernisation attentive mais discrète, à l'abri des colombages, des parois de brique et des écailles d'ardoise. Ainsi, à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, les moulins de Meaux, uniques et déroutants, devinrent anachroniques, immuables. Éléments majeurs du paysage patrimonial, ils pouvaient se prêter aux expériences naturalistes ou néo-impresionnistes d'Alfred Renaudin, Julien Massé, Léon Le Royer, Fernand Pinal ou Émile Gustave Cavallo-Peduzzi, « pilier » du groupe de Lagny<sup>91</sup>. Jusqu'au jour de l'incendie, ils attirèrent les faiseurs de cartes postales et les photographes – tel Guichard vers 1910, fasciné par la masse du pont du Marché, par leur immobilité s'opposant à l'eau vive, par leurs baies et excroissances accrochant la lumière<sup>92</sup>. Mais leur intérêt touristique ou esthétique ne saurait épuiser la portée de l'icône : deux ans après l'incendie, le *Larousse illustré* érigeait les « Vieux Moulins » comme symboles nationaux de la « Houille verte<sup>93</sup> ». Ils restaient, au-delà de la disparition, une icône pittoresque de la France rurale.



## Le renouvellement de la parure monumentale

### Panorama d'ensemble

Le mouvement de construction décrit pour les églises et chapelles est encore plus net pour l'architecture civile, qui connaît un renouvellement complet de 1800 à 1940. Aux projets lancés par les autorités publiques s'ajoutent en outre des initiatives privées, comme la réalisation de la Caisse d'Épargne sur les plans de Perdrigé en 1892 ou la construction des Nouvelles Galeries en 1910 par l'architecte Maurice Martineau, qui coiffa le grand magasin d'un dôme inspiré des modèles parisiens, resté unique en son genre à Meaux. Mais les principaux acteurs de ce processus sont bien sûr les représentants de la puissance publique : le conseil municipal en premier lieu, mais aussi le conseil général et l'État sont fortement intervenus dans le paysage urbain. Nous allons donc présenter succinctement les modalités de leur action puis évoquer quelques édifices particulièrement représentatifs de cette architecture civile<sup>94</sup>.

#### LES BÂTIMENTS ÉLEVÉS PAR LA VILLE

Les efforts de la municipalité pour doter la ville de monuments répondant aux besoins de la communauté des habitants avaient déjà commencé au XVIII<sup>e</sup> siècle – avec par exemple la construction de la halle du Marché – mais, comme dans l'ensemble du pays, ce mouvement s'est considérablement amplifié au XIX<sup>e</sup> siècle. On retrouve en outre, dans cette politique édilitaire, les principes d'hygiénisme déjà relevés en matière d'urbanisme, avec une concentration des sites potentiellement vecteurs de nuisances dans le faubourg nord. C'est là en effet que furent installés les deux cimetières, présentés plus loin par Josette Vitry, l'abattoir, construit rue du Sabot (actuelle rue Alfred-Maury) en 1858, et enfin l'hôpital général, édifié sur le site de l'ancienne abbaye Saint-Faron (1842-1845).

Bien que le Second Empire soit souvent considéré comme l'âge d'or des grands monuments publics, à Meaux, c'est plutôt la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et la III<sup>e</sup> République qui furent les grandes époques d'investissement de la ville dans le domaine architectural. L'hôtel de ville est très représentatif de cette période. Comme le précise un peu plus bas Ludovic

Galfó, il fit l'objet de deux campagnes de construction : la première en 1828-1833, la seconde en 1892-1901. Les architectes Savard et Boudinaud ont tous les deux adopté pour cet édifice emblématique un style néoclassique qui lui confère un aspect imposant.

L'architecte de la ville Pierre Didier Prosper Savard (1778-1866) se vit confier de nombreuses autres commandes, en association avec son fils<sup>95</sup>. C'est à eux par exemple que l'on doit le théâtre, place Henri IV, aujourd'hui transformé en cinéma (1840-1845<sup>96</sup>), le temple protestant du faubourg Saint-Nicolas (1847-1849<sup>97</sup>), la chapelle du collège (1824) puis une première extension de celui-ci (1839-1843<sup>98</sup>).

Si la plupart de ces édifices ont été détruits ou très transformés, l'iconographie ancienne montre qu'ils se référaient tous au style assez sobre en vogue sous la monarchie de Juillet. Cette homogénéité est en partie liée au contrôle exercé par le Conseil national des bâtiments civils sur tous les projets architecturaux de la commune. À l'occasion de l'inauguration du théâtre en mars 1845, un contemporain (sans doute Antoine-Étienne Carro lui-même) évoqua plaisamment dans la presse cette contrainte :

« De la salle promise à votre impatience

Les plans furent jadis, par un Maire de Meaux,

Soumis à l'examen des studieux bureaux

Chargés de contrôler les publics édifices ;

D'un examen prudent on eut tous les indices.

Les bureaux, sans nul doute, y mirent tous leurs soins,

Car la chose dura pendant vingt ans au moins<sup>99</sup>. »

En réalité, les atermoiements dont fut victime ce projet, lancé en 1838, s'expliquent essentiellement par la difficulté à choisir un site qui convienne à tous. Le premier emplacement retenu était le cours Raoult (alors connu sous le nom de « promenade des Amourettes »). Puis on envisagea d'élever le théâtre sur un bout de la place Henri IV, avant de choisir le lieu définitif, en bordure de cette place mais non à ses dépens<sup>100</sup>. La mobilisation de l'opinion, très hostile aux deux premiers choix, montre que la question du site était plus prégnante que celle du projet architectural, qui ne semble pas avoir suscité d'opposition particulière.

Sous la III<sup>e</sup> République, deuxième phase active des chantiers municipaux, l'un des grands champs d'investissement des communes est bien sûr l'architecture scolaire. À Meaux, si l'on excepte le cas particulier de l'école du Marché, dont la construction sur les plans de l'architecte Morlot, en 1865-1867, fut financée par madame Dassy, la plupart des établissements scolaires firent l'objet de travaux dans les années 1880. L'exemple du collège, étudié par Fabien Couturier et Dominique Galès, est très représentatif de l'effort consenti en faveur des locaux d'enseignement. Toutes les écoles meldoises en bénéficièrent. Au faubourg Saint-Nicolas fut même édifiée à partir de 1876 une nouvelle école de filles avec une section de maternelle, rue des Marronniers ; elle connut très vite des extensions, avec l'ajout d'un deuxième étage au pavillon central en 1889 et de deux classes à chaque aile en 1910<sup>101</sup>. Dans ce même quartier, l'ancienne « école des frères » située derrière l'église Saint-Nicolas laissa place dans les années 1930 à un nouveau groupe scolaire formé par l'école Pasteur et le collège Henri IV, ensemble édifié sur les plans de l'architecte meldois Paul Maugras<sup>102</sup>. Cet édifice est caractéristique de l'architecture scolaire de

L'école Pasteur.



l'entre-deux-guerres, avec son usage raffiné de la brique en parement de façade, soulignant l'entrée sur la rue du Faubourg Saint-Nicolas.

L'exemple du collège est également intéressant en ce qui concerne les modalités d'attribution des travaux : alors que jusqu'ici l'architecte de la ville avait été chargé de l'ensemble des projets, à partir des années 1880, on recourut à la procédure des concours pour les édifices les plus importants, ce qui contribua à accroître la présence des architectes parisiens à Meaux. C'est ainsi qu'Edmond Delaire, jeune architecte fraîchement émoulu de l'École des beaux-arts, prit pied en Seine-et-Marne où il devait devenir par la suite architecte départemental.

#### L'ACTION DU CONSEIL GÉNÉRAL

Aux côtés de la municipalité, le conseil général de Seine-et-Marne s'est lui aussi engagé dans la construction et l'aménagement de plusieurs bâtiments. Il lui fallait en effet loger les services de la sous-préfecture, ce qui n'alla pas sans difficulté. Après avoir été abrités dans l'ancien couvent des Cordeliers en 1791, puis dans l'aile gauche du palais épiscopal à partir de l'an X, ceux-ci furent transférés dans une ancienne maison canoniale, au 10, rue Notre-Dame<sup>103</sup>. Ce ne fut qu'en 1840 que le département prit possession de l'hôtel Prévost de Longpérier, qui demeura la résidence du sous-préfet jusqu'en 2013<sup>104</sup>.

De la compétence départementale relevaient aussi la gendarmerie et la maison d'arrêt, ainsi que le palais de justice. Cet ensemble de bâtiments connut un renouvellement complet au XIX<sup>e</sup> siècle : la gendarmerie et la prison furent reconstruites côte à côte entre 1854 et 1857, puis elles furent rejointes en 1884 par le palais de justice, ainsi que nous le détaillerons plus loin.

Dans les années 1820-1830, les architectes départementaux eurent aussi à diriger les restaurations de la cathédrale, avant que celles-ci ne soient confiées aux architectes diocésains.

Étant donné que ces architectes intervenaient sur l'ensemble de la Seine-et-Marne, on retrouve dans d'autres villes voisines des édifices comparables à ceux construits à Meaux : ainsi, la maison d'arrêt est-elle très proche de celles de Coulommiers ou de Fontainebleau, bâties un peu auparavant par Mangeon. Il s'agit par ailleurs d'édifices régis par des prescriptions nationales même si, nous verrons plus loin

à propos de la prison, l'architecte (soutenu par les élus) semble avoir pris quelques libertés à l'égard des directives ministérielles.

Comme pour les projets municipaux, les chantiers furent tout d'abord l'apanage des architectes de l'administration : Solente en 1815, Dupont en 1831, Ernest Mangeon en 1843 (secondé par son adjoint Émile Trélat de 1846 à 1851), Sénèque en 1864, Bulot père en 1869 et Bulot fils en 1887 (qui était déjà adjoint de son père dès 1885). À partir de 1893, le département nomma aussi des architectes d'arrondissement : le premier d'entre eux, pour Meaux, fut Perdrigé.

Dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, la procédure du concours entraîna là encore l'appel à des architectes parisiens (Émile Camut pour le palais de justice, en 1882, par exemple), sans qu'il y ait d'ailleurs beaucoup plus de fantaisie dans les constructions. Bocquet-Liancourt, détracteur du projet du nouveau palais de justice en 1880, prévoyait alors : « On fera plus grand [qu'à Provins et Coulommiers], mais sur le même modèle, le modèle officiel. Il n'y en a qu'un, il n'est pas beau. » Réflexion qui montre que l'enthousiasme des populations à l'égard des programmes édilitaires du XIX<sup>e</sup> siècle ne fut pas aussi unanime que voudraient le faire croire les discours d'inauguration...

#### L'INTERVENTION DE L'ÉTAT

L'État constitue le troisième acteur de ce renouvellement des grands édifices de la ville, à la fois par le contrôle qu'il exerce sur les projets et par le biais des bâtiments militaires, dont la construction et l'entretien sont assurés par le Génie. Meaux est en effet une ville de garnison pourvue d'un important quartier de cavalerie installé en 1817 dans l'ancienne abbaye Notre-Dame, au sein du quartier du Marché<sup>105</sup>. Cette caserne a connu tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle des extensions graduelles qui l'ont étendue jusqu'à la Marne<sup>106</sup>. En outre, l'armée avait repris en 1810 les locaux d'un autre couvent meldois, celui de Noëfort, dans le faubourg Saint-Nicolas, converti en manutention militaire<sup>107</sup>. L'ensemble de ces bâtiments couvrait donc une superficie non négligeable de la ville. Ils ont aujourd'hui totalement disparu : le quartier de cavalerie est devenu en 1990 la ZAC Luxembourg, dont l'aménagement est actuellement en train de s'achever par la construction des derniers immeubles de logements ; quant au site de la manutention, il abrite désormais la gendarmerie. Aucun vestige des installations militaires du XIX<sup>e</sup> siècle ni des couvents qui subsistaient encore en partie n'a été conservé.

J.F.

La Manutention militaire [carte postale, archives départementales de Seine-et-Marne].



L'entrée du quartier Luxembourg [carte postale, archives départementales de Seine-et-Marne].



## L'hôtel de ville

Installé sur les bords de Marne, l'hôtel de ville présente un aspect monumental qui marque de son empreinte l'espace urbain environnant. Son ample façade est le résultat de la dernière campagne de travaux menée vers 1900. Auparavant, l'hôtel de ville était de taille plus réduite mais se trouvait déjà peu ou prou à ce même emplacement, qu'il occupait depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'hôtel de ville élevé en 1710 à l'ombre du château, sur une partie des anciens fossés, était composé d'un bâtiment principal entre deux cours avec communs. Son état déplorable, malgré les restaurations successives, fit que la ville demanda en 1821 un rapport à l'architecte Pierre Didier Prosper Savard, qui conclut « que l'on saurait apporter trop d'attention au mauvais état de ces bâtiments, qu'ils sont susceptibles d'être démolis dans le plus bref délai<sup>108</sup> ». Le 20 août 1826, après avoir acquis des terrains contigus<sup>109</sup>, la municipalité dirigée alors par Augustin Veillet-Deveaux<sup>110</sup> arrêta le principe de sa reconstruction puis en confia les plans à Savard. Le projet fut présenté au Conseil des bâtiments civils en mars 1827; refusé une première fois<sup>111</sup>, il fut accepté en décembre de la même année après modifications<sup>112</sup>. Le chantier débuta le 1<sup>er</sup> septembre 1828 avec la pose de la première pierre par Charles X. Livré en 1833, cet hôtel de ville de plan plus ou moins rectangulaire, avec cour à l'arrière et aile en retour<sup>113</sup>, avait comme son prédécesseur sa façade tournée vers le nord. Afin de le dégager et de le mettre en valeur, la municipalité aligna les rues et place avoisinantes, puis aménagea un parterre en 1858<sup>114</sup>.

Jusqu'à la fin du Second Empire, cet édifice suffit à l'administration communale. Tout changea quand la III<sup>e</sup> République s'imposa à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le déménagement de la prison suivi par celui du tribunal donna aux républicains l'occasion d'étendre l'hôtel de ville et d'affirmer ainsi dans le paysage urbain l'instauration définitive du nouveau régime. La disparition de l'ancien château des comtes de Champagne, définitivement détruit en décembre 1890, permit l'adoption en 1892 de ce programme d'extension,

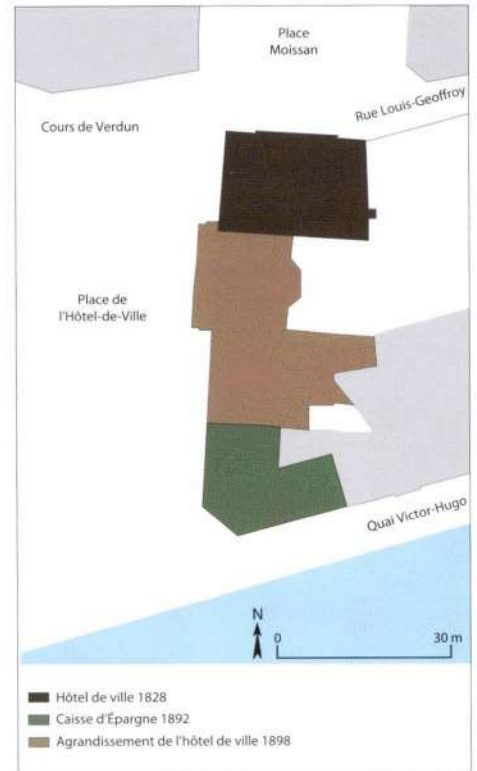
Photographie de l'hôtel de ville au XIX<sup>e</sup> siècle (Meaux, médiathèque Luxembourg). La façade principale se trouvait alors au nord, vers la place Henri-Moissan.

La façade nord de l'hôtel de ville aujourd'hui.



L'hôtel de ville : vue panoramique, depuis le sud-ouest.

Plan schématique des différentes campagnes de construction de l'hôtel de ville.



dont la réalisation fut confiée à l'architecte Auguste Boudinaud. Un an plus tard<sup>115</sup>, il fut décidé, en attendant d'obtenir les financements nécessaires, de construire d'abord une annexe où furent transférés divers services<sup>116</sup>. En 1895, année de livraison de l'annexe, le conseil municipal adopta l'achèvement du projet par la construction du bâtiment central et la restauration de l'aile gauche. Les travaux commencèrent tout de suite

après l'adjudication du 29 juin 1897<sup>117</sup> et l'inauguration se fit le 4 mars 1900<sup>118</sup>.

La façade principale fut ainsi déplacée vers l'ouest; son achèvement fut suivi de la création d'un jardin public en 1902, pour mieux la mettre en valeur. L'architecte a pris le parti d'aligner la nouvelle construction sur la façade de la Caisse d'Épargne et de masquer les quelques centimètres de retrait vis-à-vis



Départ de l'escalier d'honneur.

de l'ancienne mairie par un avant-corps central joignant les deux constructions<sup>119</sup>. Cet avant-corps donne un caractère très monumental à l'édifice, avec son escalier, son balcon, ses quatre colonnes inspirées de l'ordre ionique, son horloge surmontée des armes de la ville (œuvre du sculpteur Devêche<sup>120</sup>) et son clocheton sommital.

L'entrée donne sur un vestibule d'où s'élance l'escalier d'honneur à double volée, dont l'habillage en pierre et stuc cache en fait une ossature métallique et des marches en tôle<sup>121</sup>. Le repos est éclairé par un vitrail présenté à l'Exposition de 1900, dû à la Société artistique de peinture sur verre, aussi connue sous le

nom de Société Champigneulle fils<sup>122</sup>. Il représente le comte de Champagne accordant à Meaux sa première charte communale en 1179; la scène s'inspire de *l'Histoire de Meaux et du pays mellois*, publiée en 1865 par Antoine-Étienne Carro, mais l'artiste y a introduit les portraits des artisans de la construction de l'hôtel de ville, dont l'architecte Boudinaud<sup>123</sup>.

L'escalier débouche, au premier étage, sur une galerie dont le sol est orné de mosaïques de l'atelier Bichi<sup>124</sup>. Elle donne accès à la salle des mariages et à la salle du conseil.

La salle des mariages n'a que peu changé avec sa décoration en staff et carton-pierre du plafond,



des murs, des portes ainsi que le trumeau de la cheminée<sup>125</sup>. Seules les peintures dans les caissons du plafond et les dorures des moulures ont disparu. Les murs étaient décorés d'un tissu de soie<sup>126</sup>. Cette salle est ornée d'un mobilier livré en 1903 : tribune en noyer, fauteuil du maire frappé aux armes de Meaux, fauteuils des mariés et des témoins, chaises<sup>127</sup>.

Contrairement à la salle des mariages, la salle des conférences et des fêtes (actuelle salle du conseil) a subi de lourdes transformations. Décorée elle aussi en style Louis XIV, une partie du plafond fut détruite lors de la restauration dirigée par l'architecte

Robert Bouchet en 1964. La décoration murale fut elle aussi supprimée, et seul le vestige existant permet de s'en faire une idée.

Auguste Boudinaud signait là une œuvre très représentative de l'architecture éclectique monumentale de cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle ; l'hôtel de ville de Meaux s'inscrit pleinement dans la production de la III<sup>e</sup> République, qui incitait à l'érection d'édifices publics monumentaux décorés de cycles historiques en donnant aux bâtiments municipaux une importance au moins égale à celle des monuments religieux<sup>128</sup>.  
L.G.

### L'architecte Auguste Joseph Boudinaud (1856-1932)

Denis Vassigh

Auguste Joseph Boudinaud naît en 1856 à Meaux, rue de la Sablonnière, dans une famille très tournée vers les métiers du bâtiment : son père Louis Désiré (1821-1872) ainsi que son oncle Louis Adolphe (1829-1879) étaient tous les deux maçons. Son frère aîné Édouard (1848-1887) était entrepreneur.

La principale œuvre architecturale d'Auguste Boudinaud est l'hôtel de ville de Meaux, dont on vient de lire l'histoire. Lors de son inauguration, le maire Léon Barbier fit l'éloge de l'architecte :

« Le monument qui se dresse devant nous [...] est dû [...] à l'un de nos concitoyens, M. Boudinaud, qui a merveilleusement tiré parti des moyens dont il disposait et qui, avec des ressources relativement faibles – quand on songe que de nombreuses mairies coûtent des millions –, a su faire grand et bien, faisant ainsi rattraper à la ville de Meaux la distance qu'elle avait perdue sur ses voisines<sup>129</sup>. »

À l'intérieur de l'hôtel de ville, le portrait de Boudinaud figure discrètement, avec ceux de Léon Barbier et de deux autres conseillers municipaux, parmi la foule représentée dans le grand vitrail de l'escalier d'honneur<sup>130</sup>.

Sa carrière se poursuit avec sa nomination comme architecte de la ville en 1907, puis avec le titre d'architecte des Monuments historiques vers 1912. C'est en cette qualité, et sous le contrôle de Jean Camille Formigé, alors architecte en chef des Monuments historiques chargé des travaux de restauration de la cathédrale de Meaux, qu'il conduisit les restaurations du palais épiscopal jusqu'en 1925, en vue de son aménagement en musée municipal<sup>131</sup>. C'est lui, notamment, qui redécouvrit les anciennes baies en arc brisé des salles basses, bouchées et masquées lors des travaux du XVII<sup>e</sup> siècle. Boudinaud dressa également en 1909 un projet de restauration du bâtiment du Vieux Chapitre, mais les travaux ne furent engagés que bien plus tard<sup>132</sup>. On lui doit aussi la transformation du monument aux morts de Meaux, en 1927, afin que ce monument érigé en 1903 commémore également la Grande Guerre<sup>133</sup>.

Auguste Boudinaud est enfin l'auteur de plusieurs immeubles privés à Meaux, le plus remarquable se trouvant au 5, place de l'Hôtel-de-Ville.



Le vestibule du premier étage. Le mobilier de la salle des mariages. Détail du vitrail ornant la cage de l'escalier d'honneur, avec portraits des protagonistes de l'extension de l'hôtel de ville.



## Le collège de Meaux, 1890-1910

« Le collège de Meaux, établi aux abords de la ville, sur un vaste espace isolé et largement ouvert, bordé sur toute sa longueur, entouré d'air, de lumière et de verdure, offre aux familles les plus remarquables conditions hygiéniques [...], les bâtiments sont formés de salles élevées, spacieuses, commodément distribuées. » Tels sont les mérites vantés par le prospectus du collège de Meaux, édité en 1894 après de grands travaux d'agrandissement<sup>134</sup>. Le bâtiment établi au nord-ouest de la ville, en bordure des promenades aménagées le long des remparts disparus et à proximité de la gare, offre alors toutes les garanties de confort et d'accessibilité pour les nombreux élèves issus de la région parisienne.

En 1556, l'évêque de Meaux, Louis III de Brézé, fonde avec l'appui du chapitre et de la commune un des premiers collèges du royaume<sup>135</sup> dans deux maisons, rue Poitevine (actuelle rue des Ursulines). Au cours de son histoire, le collège occupera divers emplacements dans Meaux. Réuni au séminaire nouvellement créé en 1647 par monseigneur Séguier rue Saint-Remy, il ferme à la Révolution. Les élèves rejoignent alors les établissements privés de la ville. Le 9 avril 1811, un décret impérial restitue aux communes la propriété des édifices dits « biens nationaux ». Le maire de Meaux rétablit le collège rue Saint-Remy dans les locaux de l'ancien séminaire. Sous la Restauration,

Le collège municipal, aujourd'hui lycée Moissan (site Courteline) : vue panoramique depuis le clocher de la cathédrale.



le collège retrouve son emplacement initial au nord de la ville dans le couvent des Ursulines désaffecté.

C'est une école de garçons. L'enseignement proposé va de l'apprentissage de la lecture au baccalauréat ès-lettres et ès-sciences<sup>136</sup>. Les études sont payantes et, à l'inverse de l'école primaire de Jules Ferry, les élèves portent l'uniforme et la plupart des pensionnaires viennent de Paris. Dès l'année 1867, l'établissement connaît une grande prospérité avec plus de trois cents élèves et obtient de nombreux prix aux concours généraux. En 1878, Meaux occupe le 2<sup>e</sup> rang sur quatre lycées et vingt-trois collèges de l'académie de Paris<sup>137</sup>.

Dès lors, la municipalité, soucieuse de maintenir cet établissement à la hauteur de sa réputation et préoccupée par le mauvais état de certaines parties du bâtiment, décide de les démolir et de procéder à de nouvelles constructions<sup>138</sup>. Le projet architectural « Lili » de l'architecte Edmond Delaire sera retenu et les entrepreneurs seront locaux : Lacosse et Salisse<sup>139</sup>.

Edmond Delaire, né à Paris en 1856, admis dans la section de l'École d'architecture des beaux-arts dès 1872, s'est beaucoup intéressé aux programmes de construction scolaire<sup>140</sup>. Entre 1886 et 1890, il assure aussi à Paris la direction des travaux de l'agence Camille Formigé, spécialiste de constructions en fer pour le nouveau métro de Paris et pour l'Exposition universelle de 1889<sup>141</sup>.

Les travaux du collège sont mis en adjudication le 2 août 1887. Commencés aussitôt, ils sont achevés en 1889, pour près de 400 000 francs<sup>142</sup>. La nature du terrain a imposé de descendre jusqu'à 5 mètres de profondeur pour les fondations des nouveaux bâtiments. Des puits forés sont remplis de béton et reliés par des arcs en meulière<sup>143</sup>.

Il fallait substituer à une architecture de couvent un collège moderne et fonctionnel dans le prolongement des bâtiments d'origine du XVII<sup>e</sup> siècle, en bordure de rue et au nord, vers la voie ferrée. Le ravalement des façades, exécuté en enduit de sable de mortier avec un dessin de refends, a permis d'harmoniser les différents bâtiments.

Une attention particulière est portée sur l'entrée du collège, le « pavillon principal ». Ce pavillon d'accueil, à pan coupé, situé à l'angle sud-est du terrain, est la seule partie de l'édifice à être construite en pierre de taille<sup>144</sup>. Au-dessus de la porte d'entrée, le balcon du bureau du principal est surmonté du blason sculpté de la ville de Meaux. De hautes souches de cheminée composées de briques de Bourgogne couronnent le grand comble. Le programme de l'Instruction publique est affirmé



La façade à pan coupé du collège.  
Revers du pavillon d'entrée, vu depuis la cour.

au fronton de la façade; il est exécuté en 1892 par le sculpteur Louis Lanne<sup>145</sup> : de part et d'autre de l'horloge entourée d'une couronne de lauriers sont représentées les sciences et les mathématiques, symbolisées par le globe et le compas; la musique et la littérature sont évoquées par une lyre, des partitions et quelques livres. La porte de ce pavillon donnant accès à la cour d'honneur, de style xvii<sup>e</sup> siècle avec son jeu de bossage, porte dans un cartouche l'inscription « 1556 », date de fondation du collège.

Comme pour les autres collèges du département, la construction de l'édifice obéit au cahier des charges fixé par le ministère de l'Instruction publique<sup>146</sup>. Les plans dressés par le nouvel architecte de la ville en 1891 indiquent l'ordonnance des salles<sup>147</sup> : classes au rez-de-chaussée, grands dortoirs ou chambres aux étages. Parmi les classes se trouvent un cabinet de physique, des salles de chimie et six grandes salles d'étude, dont l'importance est liée à la pédagogie du xix<sup>e</sup> siècle (l'élève passe alors autant de temps en étude qu'en cours<sup>148</sup>).



Le vestibule du pavillon d'entrée, avec plaques commémoratives en l'honneur des anciens élèves.



Grand escalier à balustres de bois dans le pavillon d'entrée.

Le collège comprend aussi un réfectoire et une chapelle, aménagée dans une galerie du cloître en 1840, puis déplacée en 1861 plus au nord, dans un pavillon auquel est accolée en 1872 la salle de gymnastique.

Les grands travaux des années 1887-1892 montrent tout le soin accordé par les édiles et le corps enseignant au cadre de vie des élèves. Pol Roussel, qui écrit l'histoire de son collège en 1910, l'évoque ainsi : « Parmi les divers monuments qui contribuent à la vitalité et l'esthétique d'une ville, il en est deux surtout qui doivent faire surgir les pensées et capter l'attention : l'École et le Collège... N'est-ce point dans ces deux établissements que résident tous les espoirs et toutes les forces de la génération future<sup>149</sup> ? »

Le début du xx<sup>e</sup> siècle verra la création d'un cours secondaire, dit « collège de jeunes filles », dans les locaux de l'ancien séminaire rue Saint-Remy. Les deux collèges municipaux fusionnent en lycée mixte d'État en 1951<sup>150</sup>, pour prendre par arrêté ministériel du 21 janvier 1965 le nom de lycée Henri Moissan, patronyme de l'un de ses plus illustres élèves, premier prix Nobel de chimie français en 1906. D'autres personnages célèbres ont fait leurs études dans cet établissement comme Georges Renard, professeur au Collège de France, et le dramaturge Georges Courteline, qui donnera son nom à cet ensemble scolaire reconstruit au xix<sup>e</sup> siècle. F.C., D.G.

## Surveiller et punir : la gendarmerie, la maison d'arrêt et le palais de justice

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la prison et le tribunal se trouvaient comme souvent sur la même emprise, en l'occurrence l'ancien château comtal qui les abritait déjà bien avant la Révolution<sup>151</sup>. Sous l'Ancien Régime, le présidial y disposait d'une grande salle servant d'auditoire, tandis que les prisons occupaient le sous-sol. Mais ce bâtiment, reconnu comme vétuste dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, ne répondait qu'imparfaitement à ses fonctions de justice et de détention. Malgré ses défauts, le lieu était auréolé d'un certain prestige, que soulignait par exemple le président du tribunal de commerce en 1825 à propos de la grande salle d'audience, la qualifiant de « pièce fort belle et très antique qui se lie à beaucoup de souvenirs historiques<sup>152</sup> ». Bien que le site fût étrié, le département prévoyait encore de le conserver en 1846, lorsqu'il chargea l'architecte Ernest Mangeon de dessiner les plans d'une nouvelle maison d'arrêt afin de remédier à l'insalubrité des cellules existantes<sup>153</sup>. Il était même prévu d'y ajouter une nouvelle gendarmerie, en remplacement des bâtiments du faubourg Saint-Nicolas. Ces derniers, qui formaient une partie de l'ancien couvent des Cordeliers, étaient en effet en mauvais état, et le département souhaitait regrouper l'ensemble des services chargés du maintien de l'ordre et de la justice.

Toutefois, ce projet impliquait une extension qui se heurtait au plan d'alignement général de la ville, approuvé par l'État en 1825. Dans un premier temps, la municipalité accepta de rejeter un peu plus au sud le quai prévu le long de la Marne, mais devant la question de l'évacuation des déblais, elle finit par préconiser une autre solution : le déplacement de la maison d'arrêt au faubourg Saint-Nicolas. Le conseil général se rallia à cette alternative devant l'état de délabrement de l'ancien château, où d'importantes crevasses étaient apparues en mars 1853 sur les murs de soutènement en rive de la Marne.

De 1855 à 1857, on construisit donc au nord-est de la place Henri IV deux nouveaux bâtiments : la gendarmerie, le long de la rue des Cordeliers, et la maison d'arrêt, un peu en retrait de la place. Ces deux édifices furent élevés par l'entrepreneur meldeois Pierre Félicité Barigny, sous la direction de l'architecte départemental Ernest Mangeon<sup>154</sup>. On utilisa de la pierre meulière tirée des carrières voisines<sup>155</sup>.

La gendarmerie.

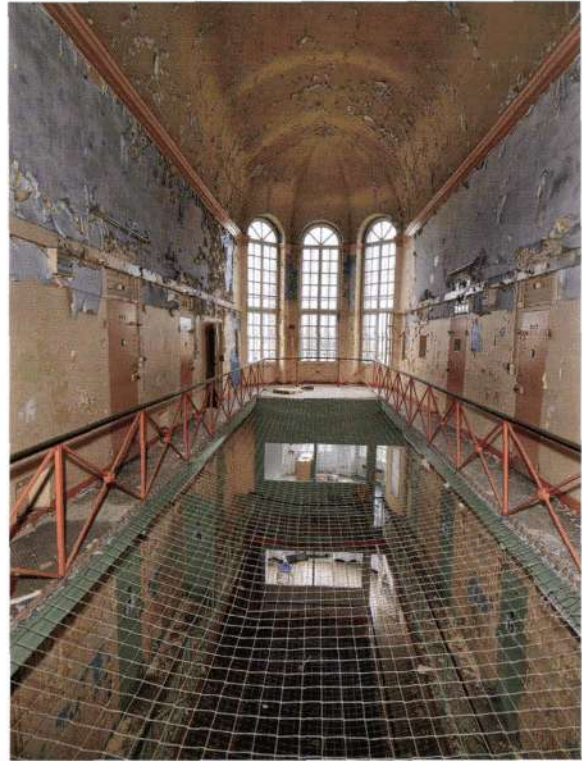


Les deux bâtiments participent d'une architecture sérielle étroitement encadrée par les directives de l'État. On peut donc les comparer à d'autres équipements construits à la même époque dans le reste du département. La maison d'arrêt de Meaux est du même type que celles de Fontainebleau ou de Coulommiers, édifiées sur les plans de Mangeon et Trélat en 1855 et 1853 : le plan « en nef<sup>156</sup> » comprend un espace de circulation central bordé de cellules, avec en bas le « mitard » et un atelier. À l'est, un observatoire en rotonde permet de surveiller l'espace des cellules et celui des promenades disposées, à l'extérieur, en « camembert ». C'est l'application du principe panoptique gouvernant alors l'architecture carcérale : un seul lieu d'observation permet de contrôler l'ensemble de la prison. À l'ouest, sont installés les services administratifs qui occupent les deux avant-corps latéraux de la façade : greffe, lingerie, cuisine, logements des gardiens...

Par rapport aux autres maisons d'arrêt construites par Mangeon en Seine-et-Marne, celle de Meaux se situait toutefois dans un contexte un peu différent. En effet, la circulaire Persigny du 17 août 1853 recommandait l'abandon de l'enfermement cellulaire, jugé trop coûteux, au profit d'un régime communautaire. Le premier projet proposé par Mangeon pour Meaux fut donc refusé par le ministère de l'Intérieur et dut être remanié en fonction des nouvelles directives. Ces modifications furent toutefois peu importantes ; lorsqu'il fallut appliquer la loi du 3 juin 1875 qui



La « nef » des cellules, vue depuis une fenêtre du pavillon d'entrée.  
Vue intérieure.



revenait au principe de l'incarcération individuelle, la commission chargée d'étudier les travaux nécessaires constata que « la maison d'arrêt de Meaux, construite en 1855, semble avoir été aménagée en vue de l'emprisonnement cellulaire<sup>157</sup> ».

L'exemple mellois met donc en évidence l'arrière-plan politique des choix pris en matière d'architecture, tant par l'État que par les élus du conseil général. Sans aller complètement à l'encontre de la circulaire Persigny, la maison d'arrêt de Meaux demeurait au fond fidèle à un parti pris cellulaire auquel elle revint officiellement après le Second Empire<sup>158</sup>.

L'installation de la prison au faubourg Saint-Nicolas se fit avec l'assentiment non seulement de la municipalité, mais aussi de la population ; si quelques craintes se manifestèrent, il y eut aussi une pétition en faveur du transfert<sup>159</sup>. L'accord semble paradoxalement avoir été moins unanime dans les années 1880, à propos du palais de justice.

Celui-ci était en effet demeuré dans l'ancien château, mais le département souhaitait le réunir aux nouveaux bâtiments de la place Henri IV. Un premier projet, qui empiétait sur la place elle-même, fut comme nous l'avons vu plus haut résolument combattu par la ville. En définitive, l'édifice fut construit un peu en retrait au nord de la place, sur l'emplacement d'habitations particulières. Le choix de ce site fut entériné par la délibération du conseil général du 10 juillet 1879, confirmée par la session extraordinaire de janvier 1882 ; le département cédait l'ancien château à la ville, à charge pour elle de le conserver comme « souvenir historique<sup>160</sup> » (condition qui ne fut d'ailleurs pas respectée).

Le nouveau palais de justice fut soumis à la procédure du concours, qui vit s'affronter pas moins de quinze candidats, pour la plupart des cabinets parisiens même si l'on trouve aussi quelques architectes seine-et-marnais, tels que l'architecte départemental Bulot<sup>161</sup>. Le projet finalement retenu fut celui de



Camut et Bréasson, architectes de l'Enregistrement et des Domaines à Paris, qui s'associèrent à plusieurs reprises pour remporter de tels concours, comme celui pour l'École normale d'Auxerre ou pour celle de Parthenay<sup>162</sup>. Jean Bréasson était un architecte très présent dans le domaine des grands bâtiments civils, à qui l'on doit par exemple les hôtels de ville de Château-Thierry (1894) et de Suresnes (1889); mais le palais de justice de Meaux, inauguré en 1884, est en réalité l'œuvre d'Émile Camut, élève de Daumet, sorti comme Bréasson de l'École des beaux-arts (promotion 1867<sup>163</sup>), mais dont la production fut très diversifiée puisqu'il est aussi l'auteur, entre autres, du casino de La Bourboule et de l'agrandissement de l'établissement thermal du Mont-Dore (1887-1894<sup>164</sup>).

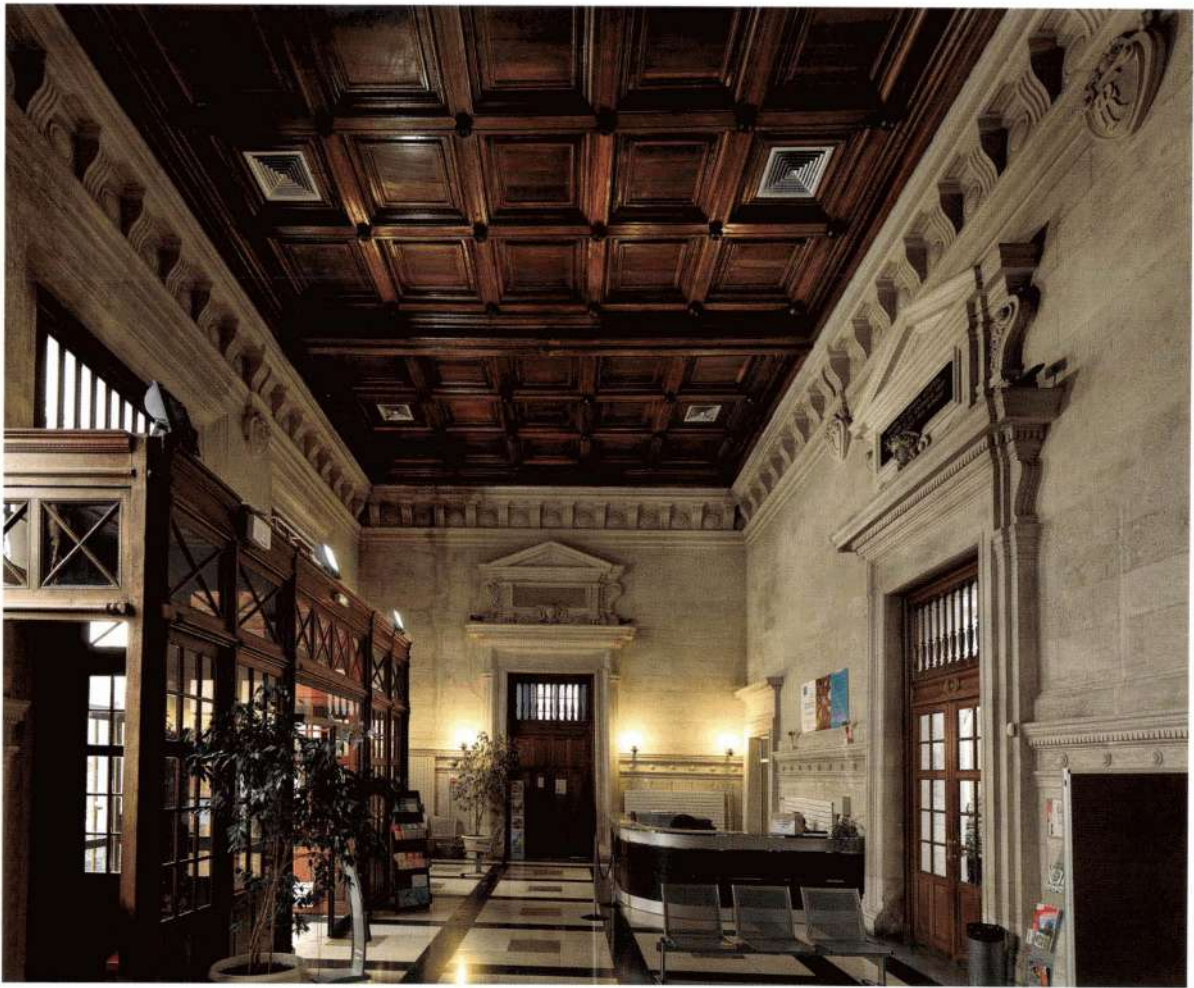
Le palais de justice qu'il éleva à Meaux fut fort apprécié et reçut les honneurs de la section «Architecture» de l'Exposition universelle de 1889. Le parti adopté est fondé sur la symétrie, aussi bien pour la façade avec son avant-corps central orné d'une colonnade d'inspiration

ionique, que pour le plan d'ensemble axé autour d'une cour centrale, aujourd'hui couverte; la salle d'audience du tribunal de commerce, à l'ouest, faisait pendant à celle du tribunal civil à l'est, seule conservée dans son volume d'origine<sup>165</sup>. Les deux salles étaient desservies par un vaste vestibule ou «salle des pas perdus», dont le décor sculpté faisait référence à cette double vocation. Du décor soigné (lustres, modillons, boiseries) demeurent encore de nombreux éléments malgré les modifications intervenues lors du changement d'affectation du bâtiment dans les années 1980. La plaquette éditée par Raguenet souligne le soin apporté à ces détails ainsi que la différence entre la façade, d'une «décoration très classique et très sévère», et l'aspect «très pittoresque» de la cour intérieure. Les travaux de sculpture furent confiés à l'artiste parisien Gustave Germain, avec lequel Camut collabora à nouveau pour les thermes du Mont-Dore<sup>166</sup>.

L'ensemble s'inspirait ouvertement du célèbre modèle parisien de Duc mais intégrait une référence

La façade du palais de justice, aujourd'hui Maison départementale de la solidarité.





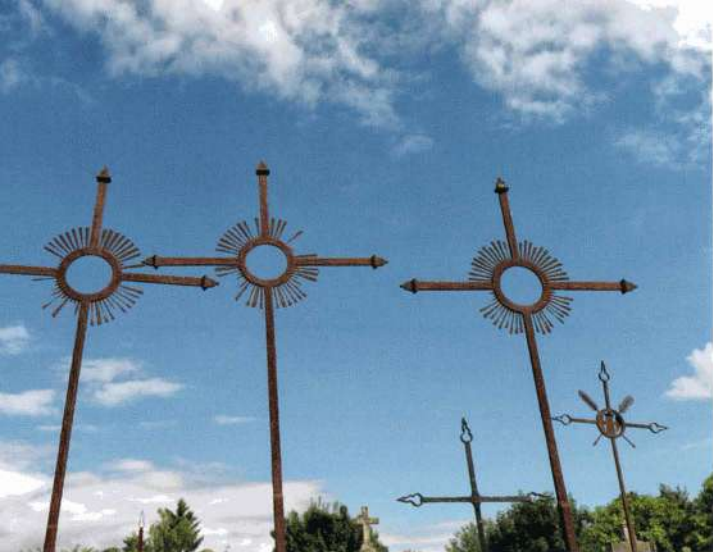
Le vestibule du palais de justice ou «salle des pas perdus».

locale à l'ancien présidial avec le plafond à poutres apparentes reposant sur des corbeaux de pierre sculptés d'armoiries<sup>167</sup>. Par ailleurs, devant la difficulté de trouver un sol stable, Émile Camut expérimenta des fondations en béton pour éviter d'avoir à fonder son bâtiment sur des pilotis, jugés trop coûteux. Derrière une façade très classique se cachent donc des procédés modernes.

Meaux était ainsi dotée d'un complexe architectural complet rassemblant en un même lieu la gendarmerie, la maison d'arrêt et le palais de justice, épargnant aux habitants «le spectacle désolant de la circulation, dans la ville, des prévenus, innocents ou coupables<sup>168</sup>».

Cet ensemble, qui renforçait l'importance de la place Henri IV, a aujourd'hui changé de fonctions. Avec la mise en place de la Cité administrative, l'ancien palais de justice est devenu Maison départementale de la solidarité<sup>169</sup>, tandis que la gendarmerie occupe actuellement le site de l'ancienne manutention militaire; quant à la maison d'arrêt, devenue trop exiguë, elle a été transférée à Chauconin. Les bâtiments d'Ernest Mangeon, tout d'abord promis à démolition, ont bénéficié de la mobilisation des Meldois attachés à leur patrimoine et sont en attente d'une transformation en espace culturel.

J.F.



Croix en fer forgé dans le vieux cimetière.



Le tombeau du général Raoult.

## L'essor de la sculpture commémorative

### LE «VIEUX CIMETIÈRE»

Le cimetière communal est organisé en 1802 au nord-ouest de la ville, le long du «chemin de velours» (actuelle avenue Clemenceau). Il sera doublé par un second cimetière en 1882, plus à l'est<sup>170</sup>, où figurent notamment les carrés militaires français et allemand.

Sur le plan de l'art funéraire, c'est surtout le «vieux cimetière» qui retiendra l'attention. Dans la 2<sup>e</sup> section, où se trouvent les sépultures les plus anciennes, le jardin des morts reprend l'esprit du jardin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et notamment l'absence d'allées entre les tombes serrées. En 1859, des cyprès sont plantés et des allées sont créées<sup>171</sup>, déterminant l'orientation des tombes, est-ouest ou nord-sud pour la partie des protestants.

Des plaques de bronze gravées, puis de fonte en relief, indiquent les dates de naissance et de décès, laissant entrevoir la mortalité infantile. Le métier est fièrement inscrit : juge, maître serrurier, marchand de toile, marchand boulanger, fondeur de cuivre (avec le symbole de la poignée de mains<sup>172</sup>)... Le cimetière apparaît ainsi comme le reflet de la société meldeuse du XIX<sup>e</sup> siècle. On y retrouve les victimes du choléra de 1832 et de 1849, ou de la guerre de 1870 avec deux grandes tombes allemandes.

Les tombeaux sont pour la plupart l'œuvre d'artisans locaux, qui ont pour certains signé leur production : François, Dantin, Thierry, Dethan, Lelu, Boudinaud<sup>173</sup>... Le cimetière a conservé un grand nombre de croix en fer ou en fonte, les premières très géométriques, les secondes plus ornées, avec divers symboles funéraires (blé, roseaux, raisin, flambeaux tournés vers le sol, sablier ailé) ou religieux (Vierge, ange, Christ, Enfant Jésus). On remarque également de nombreuses chapelles familiales, comportant un autel et souvent un vitrail.

Des monuments remarquables indiquent l'importance donnée au défunt : la haute colonne et l'obélisque Bonnerot<sup>174</sup>, le mausolée L'Huile avec une urne voilée autour d'un visage triste et fier pour un fils mort en Guadeloupe, les sarcophages du général Raoult<sup>175</sup>, le tombeau de la famille Tronchon coiffé d'une urne voilée et couronnée pour un jeune officier tué à la guerre du Mexique, cité sur le monument aux morts. J.V.

### MEAUX À SES GRANDS HOMMES

Si les cimetières remplissent une fonction commémorative d'ordre privé, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle s'y ajoute celle des monuments publics érigés en pleine ville pour rappeler au passant le souvenir des grandes figures de l'histoire locale, voire nationale. Bien que les premiers projets commémoratifs de la municipalité meldeuse remontent à l'an XI, avec l'idée de monuments à Bossuet et à Jean Rose qui ne furent d'ailleurs pas réalisés, il faut attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour que Meaux soit réellement gagnée par la «statuomanie» de l'époque.

La figure la plus illustre de l'histoire meldeuse était bien entendu l'évêque Bossuet, dont Nathalie Ensergueix a montré plus haut le traitement. Un autre sujet attendu était celui des gloires militaires. À Meaux, il se conjuga avec le thème de la revanche : le général Raoult, natif de la ville, était en effet mort en 1870 sur le champ de bataille de Reischoffen en combattant l'avance de l'armée allemande. En 1891, la ville lui érigea une statue de bronze, au centre de la place Henri IV (détruite en 1942<sup>176</sup>). En 1903 fut en outre inauguré un monument aux morts de la guerre de 1870, boulevard Jean-Rose; la colonne est surmontée d'une statue de l'Immortalité due au sculpteur Moncel, dont le visage était celui de la fille du maire de



Le monument aux morts.

Meaux en 1870, par ailleurs généreuse donatrice en faveur du monument<sup>177</sup>. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, un pèlerinage annuel était effectué depuis le tombeau du général Raoult, au cimetière de Meaux, jusqu'à son monument place Henri IV, avec un arrêt devant le monument aux morts et un autre devant sa maison natale. Le monument de 1870 commémora aussi par la suite les morts de la Grande Guerre, puis ceux de la Seconde Guerre mondiale; de plus, une stèle en l'honneur de la Résistance a été placée en bordure de la place Henri IV, face à l'ancien palais de justice.

En ce qui concerne les hommes politiques, les monuments sont peu nombreux. On peut citer le buste, aujourd'hui disparu, de l'ancien maire Louis Geoffroy (1867-1879), dans le jardin des Trinitaires. Pour les autres, même lorsqu'il s'agissait de personnages aussi célèbres que La Fayette, la commémoration s'est limitée à l'attribution d'un nom de rue ou de place, ou tout au plus à la commande d'un buste pour le décor intérieur de l'hôtel de ville<sup>178</sup>. De même, en matière de gloire littéraire, si l'on excepte la grande figure de Bossuet déjà évoquée, les écrivains meldois comme Sauvé de La Noue n'ont eu que les honneurs du plafond du théâtre municipal; ce décor, qui devait être de même type que celui du théâtre d'Étampes, n'a pas été conservé.

En revanche, les hommes de science ne furent pas oubliés : près de l'hôtel de ville se dresse une stèle sculptée par Aronson en hommage au Meldois Henri Moissan (1852-1907), prix Nobel de chimie. L'initiative en revint à la Société de chimie industrielle en 1931. Le monument, malheureusement en mauvais état, représente le buste du chimiste ainsi que ses plus importantes inventions<sup>179</sup>.

En conclusion de ce bref aperçu sur la sculpture publique avant 1950, on ne peut que souligner le nombre assez faible des commandes. Le monument le plus significatif de la période est indéniablement celui sculpté par Dubois en hommage à Bossuet, dans la cathédrale : l'image de la ville est, une fois de plus, étroitement associée à la religion. Enfin, une autre œuvre occupe une place à part : le monument américain qui se dresse à la sortie de l'agglomération, sur la route de Soissons. J.F.

#### UN CADEAU DES AMÉRICAINS À LA FRANCE : THE MARNE BATTLE MONUMENT

En septembre 1914, un mois après le début de la Première Guerre mondiale, se déroule à Meaux et dans ses environs la bataille de l'Ourcq, un épisode de la célèbre bataille de la Marne dont le succès empêchera les troupes allemandes d'avancer sur Paris. De tout le conflit, il s'agit du front le plus proche de la capitale.

La victoire de la Marne aura un grand retentissement, notamment aux États-Unis, bien que le pays ne soit pas encore entré en guerre. L'idée de créer un monument commémoratif en 1916 se concrétise par la parution dans le *New York Times* daté du 11 novembre 1917 d'une campagne de collecte de fonds, accompagnée de la première esquisse du monument. C'est l'artiste américain Frederick MacMonnies (1863-1937) qui a été choisi pour le réaliser, fort de ses liens avec la France depuis vingt-cinq ans. Les années 1920 voient ainsi évoluer le projet de la composition jusqu'en 1928, date à laquelle le monument atteint sa forme définitive. Il reste maintenant à le sculpter. C'est Edmondo Quattrocchi, sculpteur installé à Paris, qui sera engagé pour mener à



Le musée de la Grande Guerre, en contrebas du monument américain.



The Marne Battle Monument.

bien ce travail gigantesque, à savoir agrandir l'œuvre six fois, pour une hauteur définitive de 23 mètres, et tailler les 220 blocs de pierre d'Euville qui la composent.

De composition pyramidale, le monument s'articule autour de la figure centrale d'une femme, la « Liberté éplorée », qui crie son désespoir et sa douleur. À ses pieds reposent des soldats morts. De nombreux symboles jalonnent l'œuvre, offrant une lecture riche et dense : le coq qui représente la France ; le glaive brisé qui évoque les combats acharnés ; le drapé de fleurs de lys qui rappelle La Fayette ; l'amitié franco-américaine ou encore l'enfant qui incarne l'espoir et l'avenir. Sur le socle est gravé l'ordre du jour du général Joffre du 6 septembre 1914, rappelant qu'il s'agit bien d'un monument dédié à la bataille de la Marne.

Financé entièrement par les Américains qui ont aussi acheté le terrain d'implantation, le monument est inauguré avec faste le 11 septembre 1932. L'événement rassemble près de 30 000 personnes, dont le président de la République Albert Lebrun, le général Pershing ou l'ambassadeur des États-Unis en France. Dès 1933, le monument et le terrain sont donnés à la ville de Meaux. La sculpture monumentale devient alors familière du paysage meldois, lieu de vie et de rendez-vous pour les habitants tout au long des années à venir, même si le pourquoi de sa présence se perd peu à peu dans le temps. La belle endormie va se réveiller avec le projet de création d'un musée sur la Première Guerre mondiale décidé en 2005. Très naturellement, l'implantation d'un tel équipement s'envisage à proximité du monument, les terrains l'entourant offrant une perspective d'aménagement à la mesure du projet.

Encore fallait-il ne pas nuire au rayonnement de ce monument inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1990. C'est le pari réussi de l'architecte Christophe Lab, lauréat du concours pour la construction du musée. S'inscrivant dans la pente naturelle du terrain, dans une horizontalité qui répond à la verticalité de la sculpture, le bâtiment offre de nombreux points de vue sur le monument, renforcés par des liaisons piétonnes depuis le toit et le parvis, créant ainsi un dialogue permanent entre eux. Une complémentarité qui s'inscrit dans la finalité de chacun : le musée comme lieu de connaissance, de découverte et de pédagogie ; le monument comme lieu de mémoire.

Dans la perspective de l'ouverture du musée le 11 novembre 2011, une campagne de restauration sans précédent a été entreprise sur le monument. Pendant quatre mois, il a subi sur l'ensemble de sa surface un traitement biocide pour tuer les organismes biologiques, un nettoyage par micro-gommage et une réfection complète de son réseau de joints. Ces travaux ont permis de retrouver la lisibilité de l'œuvre, tant sa composition est complexe, et les nombreux détails qui lui donnent tout son sens.

Aujourd'hui, le monument américain et le musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux ne forment qu'un seul site. Cet ensemble s'inscrit dans la démarche de mémoire et d'histoire initiée il y a quatre-vingts ans. Pour autant, ce cadeau des Américains à la France reste une histoire méconnue de part et d'autre de l'Atlantique. Parions que l'existence du musée et l'intérêt renouvelé pour la Grande Guerre, à l'aube de son centenaire, vont permettre de la révéler au plus grand nombre. M.R.

## Habiter à Meaux de 1800 à 1950

### Une période de renouvellement de l'habitat (1800-1914)

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, la population meldoise a connu un accroissement régulier : de 6 648 habitants en 1800, elle est passée à 9 900 en 1851 et 13 690 en 1901. Il y a donc eu doublement du nombre d'habitants en un siècle. Cette progression démographique s'est bien sûr accompagnée d'un essor de la construction de logements, à la fois pour héberger ces habitants supplémentaires, mais aussi pour adapter le parc immobilier à des demandes nouvelles en matière de confort (eau courante, gaz...) et de modes de vie, entraînant le développement de formes d'habitat assez codifiées telles que l'immeuble de rapport, la maison bourgeoise ou le pavillon.

#### LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL

L'amélioration du confort des logements fut d'ailleurs encouragée par la municipalité, qui créa une commission dédiée à la lutte contre l'habitat insalubre en application de la loi du 13 avril 1850<sup>180</sup>. Les rapports de cette commission confirment les critiques des hygiénistes comme le Dr Enguin, auteur d'une *Topographie médicale de Meaux* (étudiée plus haut par Denis Vassigh), qui soulignait l'existence de nombreux logements insalubres dans certains quartiers tels que le faubourg Saint-Nicolas ou la partie basse de la vieille ville, vers le Brasset. Voici par exemple un extrait du rapport de la commission municipale sur le 32, rue du Tan, en 1851 : « Pièce au rez-de-chaussée servant de chambre à coucher habitée par une pauvre femme aveugle. Cette pièce est en contrebas du sol de la cour, elle est très humide, les murs sont

Maison, 49, cours Pinteville, aujourd'hui conservatoire de musique, œuvre de l'architecte parisien Honoré Daumet.



salpêtrés, le plancher pourri, l'air n'y pénètre que par un petit châssis et une porte donnant sur la cour, et ne peut s'y renouveler que difficilement<sup>181</sup>.» Les propriétaires de tels logements étaient mis en demeure d'y effectuer des travaux, voire de détruire la maison si elle menaçait ruine, comme celle au 8, rue de la Juiverie en 1868<sup>182</sup>. Ces mesures sont toutefois demeurées très ponctuelles et n'ont finalement influé qu'à la marge sur le mouvement de construction qui caractérise le XIX<sup>e</sup> siècle.

Plus significative fut peut-être l'incidence des mesures d'urbanisme prises par le conseil municipal. Plusieurs immeubles furent en effet reconstruits suite à des expropriations pour cause d'alignement. C'est le cas, par exemple, 9, place Darnetal ou 47, rue du Commandant-Berge; le parti adopté pour ce dernier immeuble, très étroit et tout en longueur, est lié au percement de la rue de Trévise en 1895.

#### LES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION

L'identité des architectes ou des entrepreneurs à qui l'on doit toutes ces maisons nouvelles n'est que rarement connue. Les revues d'architecture s'intéressent peu aux réalisations meldeuses, trop éloignées de Paris : Daumet est l'un des rares à recevoir les honneurs d'une publication pour la maison qu'il construit en 1874-1875 à l'intention du receveur des finances Clément Petit<sup>183</sup>, au 49, cours Pinteville<sup>184</sup> (aujourd'hui conservatoire de musique); il partage ce privilège avec son collègue Henri Tassu, auteur d'une demeure néogothique située au n° 45 de la même rue<sup>185</sup>. Certains immeubles sont par ailleurs signés, comme le 5, place de l'Hôtel-de-Ville (par l'architecte Boudinaud) ou le 32, rue du Tan (par l'entrepreneur P. Laurent), mais cette pratique reste peu fréquente. On trouve aussi quelques indications dans le témoignage des contemporains tels que Gaspard Morot, qui signale par exemple, parmi les maisons élevées le long du cours de Verdun en 1886-1888, celle de l'architecte Perdrigé<sup>186</sup>. Enfin, nous savons grâce aux archives que certaines initiatives sont le fait d'entrepreneurs tels que Pierre-Félicité Barigny. Celui-ci, non content d'être présent sur de nombreux chantiers publics, a multiplié les constructions à titre privé dans toute la ville : il a fait par exemple édifier deux immeubles jumeaux sur le site de l'ancien hôtel-Dieu en 1850-1852 (13-17, rue Saint-Remy); mais il est aussi intervenu dans le faubourg nord, où il créa un lotissement desservi par une voie qui porte aujourd'hui son nom<sup>187</sup>. De même, on sait grâce



Maison néogothique, 45, cours Pinteville, par l'architecte Henri Tassu.

à la matrice cadastrale que le maçon Gustave Danvin a fait construire en 1887-1889 deux maisons assorties (80, quai Sadi-Carnot et 84, quai Sadi-Carnot), de part et d'autre de l'ancien portail de la « Grande Maison », une demeure du XVII<sup>e</sup> siècle qu'il venait d'acquérir; cette indication est confirmée par l'inscription jadis portée sur le pignon d'une des deux maisons, où le commanditaire avait fait figurer la date et ses initiales. Dans l'ensemble toutefois, hormis ces quelques lieux jetés par des sources diverses, il faut se résoudre à laisser dans l'anonymat la grande majorité des chantiers.

#### L'IMPLANTATION DU BÂTI DANS LE TISSU URBAIN

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les modalités d'insertion du bâti dans la parcelle sont très hétérogènes. Certains faubourgs, comme Saint-Nicolas, restent marqués par une répartition des logements en cours communes, tandis que d'autres expérimentent une disposition nouvelle avec jardin et courette en avant de la maison, et jardin un peu plus grand à l'arrière, notamment dans le quartier de l'avenue de la République et de la rue Gambetta. Seules quelques maisons, en revanche, bénéficient d'un véritable parc, comme la propriété d'Orgemont (cas un peu particulier car il s'agit d'une pépinière) ou celle de Louis-Augustin Fournier (aujourd'hui disparue), dont le parc à l'anglaise comportait un cours d'eau, une glacière, deux kiosques, des serres et une volière<sup>188</sup>.

Dans le centre-ville, le front de rue reste le parti le plus fréquent mais le lotissement de la rue Courteline, commencé en 1875-1877 par le banquier Dumont et complété en 1890-1891, adopte lui aussi le jardin comme transition entre la rue et le logis. En ce qui concerne la densité du bâti dans ce centre ancien, on n'observe pas de changement significatif. Les maisons des notables d'Ancien Régime qui disposaient d'un jardin le conservent même si la demeure est reconstruite

(au 18, rue Tronchon, où le logis est ainsi refait dans le troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle, mais sans toutefois modifier les communs et le portail sur rue) ou agrandie (20, rue Tronchon : extension nord; hôtel Macé de Montoury : aile ouest; sous-préfecture : allongement au sud). À part l'exemple déjà cité de la rue Courteline, ces propriétés ne font pas l'objet d'opérations de lotissement. À l'inverse, les créations de jardins par achats de parcelles voisines que l'on a pu constater aux époques antérieures ne sont plus d'actualité : la répartition entre pleins et vides dans le tissu urbain du centre ancien semble se figer.

#### UNE GRANDE DIVERSITÉ DANS LES RÉALISATIONS

Sur le plan architectural, l'habitat du XIX<sup>e</sup> siècle se caractérise par une grande variété, qui se traduit par exemple dans le choix des matériaux. Comme dans toute la région parisienne, l'architecture vernaculaire reste longtemps fidèle aux moellons de calcaire couverts d'un enduit au plâtre, avec un décor d'inspiration néoclassique; on y place souvent des fenêtres feintes, généralement

interprétées aujourd'hui comme un effet de l'impôt sur les portes et fenêtres, mais plus vraisemblablement liées à un simple souci de symétrie. À partir du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, cependant, une plus grande diversité se fait jour dans le choix des matériaux de façade avec le recours à la brique ou à la meulière apparente.

En ce qui concerne la taille et la forme des logements édifiés à cette époque, on constate bien sûr l'arrivée d'immeubles plus hauts, pouvant compter jusqu'à quatre ou cinq étages, surtout dans le centre-ville. Mais les réalisations sont extrêmement variables : tout est fonction des moyens financiers disponibles. Les plus modestes se contentent d'un logis de deux travées ne comptant qu'un étage, comme on peut encore en voir plusieurs exemples dans le faubourg Saint-Nicolas. Les plus fortunés, eux, s'offrent de vastes maisons de notable possédant jardin et communs, comme la villa au 23, boulevard Jean-Rose, achevée en 1829 pour Claude Joseph Dassy et pourvue de ses dépendances sur la rue en 1838<sup>189</sup>.

Maison à décor néoclassique, 1, avenue Gallieni.







Deux exemples de villas éclectiques : 32, rue des Cordeliers et 17, rue Tronchet.

Maison, 23, boulevard Jean-Rose, achevée pour Claude Joseph Dassy en 1829.



S'il se conforme tout d'abord à un néoclassicisme de bon ton, le style de ces riches demeures devient beaucoup plus varié dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, et peut même virer à l'exubérance. Ainsi, la maison située au 17, rue Tronchet, construite pour le minotier Hutin-Veuillot<sup>190</sup>, adopte un style éclectique mêlant dans son décor sculpté des références à la Renaissance et au XVII<sup>e</sup> siècle; l'abondance des matériaux employés pour orner cette villa (céramique vernissée, pierre sculptée, fonte) est caractéristique d'une architecture inspirée des usages de la villégiature. Dans la même catégorie se place la demeure au 32, rue des Cordeliers, où le jeu sur les décrochements de toiture et l'abondance du décor, avec notamment une superbe grille en fonte à l'entrée de la propriété, donnent beaucoup d'allure à la maison même si la parcelle n'est finalement pas très étendue. Ce modèle pittoresque est également adopté, dans un style un

peu moins démonstratif, par de nombreuses demeures de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme on peut s'en apercevoir en parcourant la rue Gambetta ou l'avenue de la République, mais aussi les quais Sadi-Carnot ou Jacques-Prévert. Le long de la Marne, de nombreuses maisons se caractérisent en effet par une architecture soignée, qui inclut souvent un balcon donnant vers la rivière.

À travers ces quelques exemples, que l'on pourrait multiplier, s'affirme la diversité de l'habitat du XIX<sup>e</sup> siècle, qui varie en fonction de l'époque de construction, des moyens financiers du commanditaire, mais aussi de l'endroit où se situe la maison. Meaux est en effet une ville où les différences entre quartiers sont particulièrement affirmées. C'est ce que nous allons essayer de montrer en comparant les formes prises par l'habitat dans deux de ses faubourgs, à l'est et au nord du centre-ville. J.F.

Cour commune, 103-115, rue du Faubourg Saint-Nicolas.



## Des faubourgs aux caractères contrastés

L'accroissement de la population, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, entraîne l'extension des faubourgs de Meaux aux dépens des espaces agricoles ou maraîchers, mais selon des modalités qui se révèlent très diverses.

Dans le faubourg Saint-Nicolas, qui s'étend à l'est de la vieille ville, l'habitat, même s'il est considérablement renouvelé au XIX<sup>e</sup> siècle, s'inscrit dans un tissu urbain déjà partiellement fixé. Les sentes et les cours communes qui caractérisent encore aujourd'hui ce secteur sont en effet déjà en place au début du XIX<sup>e</sup> siècle, comme on peut le voir sur le plan cadastral « napoléonien », et remontent même pour certaines au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme la cour commune située au 103-115, rue du Faubourg Saint-Nicolas, déjà figurée sur le plan de Monvoisin (1738) et sur le plan d'alignement de Perronet (1754). L'implantation de l'habitat du XIX<sup>e</sup> siècle, qui forme l'essentiel du quartier, n'est pas en rupture avec l'héritage antérieur. Les maisons forment un front continu le long des rues ; le retrait derrière un jardinet est ici très rare<sup>191</sup>. Toutefois, l'habitat du faubourg se distingue clairement de celui



EN HAUT Jardins en cœur d'îlot, faubourg Saint-Nicolas.  
EN BAS Immeubles, 13-17, boulevard Jean-Rose.





Maison, 15, rue Gambetta : vue d'ensemble ;  
détail de la véranda à l'entrée ; cabochon en céramique  
ornant une allège, sur le mur oriental de la maison.



Maison, 44, rue Gambetta.

de la ville *intra-muros* car la hauteur des logis est moins importante – ce sont pour la plupart des maisons d'un étage – et la largeur des façades est souvent elle aussi réduite, beaucoup de logis ne comptant qu'une ou deux travées. Un grand nombre de ces petites maisons sont établies autour d'une cour commune que l'on atteint par un passage charretier, et qui constitue un espace privé ayant parfois vocation à accueillir une activité artisanale (aujourd'hui disparue), comme ce fut le cas pour la brasserie Santerre<sup>192</sup>. De ces cours partent souvent des sentes. Ces liaisons piétonnières, elles aussi privées, donnent accès au cœur des îlots, qui est réservé aux jardins; le maraîchage était en

effet l'activité principale du faubourg Saint-Nicolas au XIX<sup>e</sup> siècle. Enfin, le quartier compte aussi quelques fermes dont certaines étaient très anciennes, comme celle du chemin de la Justice (actuelle rue Jean-Jaurès), propriété de l'hôtel-Dieu depuis le Moyen Âge. Même si plus aucune n'est en activité, il en subsiste encore certains bâtiments. Ces fermes occupent plutôt la périphérie du faubourg, tandis que, plus près du centre, se trouvaient de nombreuses auberges dont certaines sont encore repérables à leur cour pavée. Le faubourg Saint-Nicolas présente donc un habitat encore très structuré par ses activités économiques passées, même si celles-ci ont désormais disparu.

Le même type d'habitat se retrouve au faubourg Saint-Faron, au nord du *castrum*, mais le quartier a été beaucoup plus transformé au XIX<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée du chemin de fer en 1849. La voie ferrée a en effet coupé la plupart des rues nord-sud, isolant la partie septentrionale du reste de la ville. Celle-ci est en grande partie occupée par des institutions qui occupent un large espace : l'hôpital, l'école Sainte-Marie et le couvent des Carmélites. L'habitat s'y développera surtout au XX<sup>e</sup> siècle, d'abord sous forme pavillonnaire, puis avec du logement collectif. Néanmoins, il demeure quelques sentes et des maisons plus anciennes, comparables à celles du faubourg Saint-Nicolas.

Au sud du chemin de fer, en revanche, l'habitat est beaucoup plus diversifié. Sans surprise, les plus belles demeures s'élèvent le long du boulevard Jean-Rose, en bordure de la ville ancienne. On y remarque plusieurs propriétés bâties en style néoclassique dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La plus importante était celle

Le lotissement de la rue Émile-Gavroy : vue d'ensemble et détail de trois plaques de villas.



de la famille Dassy, au n° 23, dont le jardin s'étendait jusqu'à l'ancienne abbaye de Châage<sup>193</sup>. Les immeubles voisins (13-17, boulevard Jean-Rose) présentent, eux aussi, un ordonnancement néoclassique qui perpétue assez tardivement un style en vogue à Paris dans les années 1840; deux d'entre eux ont en effet été élevés en 1850 par l'entrepreneur Pierre Jérôme Lhuile; ils ont été complétés en 1856 par un troisième immeuble élevé sur le même modèle mais dont les détails sont légèrement différents. On rencontre aussi le long du boulevard des créations plus tardives mais toujours soignées, comme en témoigne par exemple la frise en stucco de l'immeuble au n° 21bis ou la villa 1900 à l'angle de la rue Saint-Faron.

Entre le boulevard Jean-Rose et la voie ferrée, l'habitat date pour l'essentiel du XIX<sup>e</sup> siècle, même s'il reste quelques maisons plus anciennes comme au 3, rue de Châage. À l'ouest se mêlent maisons bourgeoises et immeubles de rapport comme celui élevé au 8-8bis, rue Alfred-Maury en 1885 (date inscrite au-dessus de la porte). Sur le côté oriental, en revanche, s'étend un habitat résidentiel beaucoup plus homogène, édifié pour l'essentiel entre 1880 et 1914 dans le cadre d'un lotissement établi sur l'ancien cours du Brasnet Saint-Faron, désormais couvert. Les références à l'architecture de la villégiature sont abondantes : les architectes ont joué sur la polychromie des matériaux, sur la forme des toitures, sur le décor, parfois sur les balcons<sup>194</sup>. Les villas au 15, rue Gambetta et au 44, rue Gambetta sont particulièrement représentatives de ce courant, l'une avec sa marquise et son petit belvédère, l'autre avec ses aisseliers. Malgré le soin apporté à leur construction, ces maisons restent toutefois d'une taille relativement modeste. La plupart ont certes un jardin, mais il entoure rarement le logis, généralement mitoyen au moins d'un côté. On recourt très souvent au modèle de la maison jumelle, voire triplée, plus économe en terrain et en matériaux.

Par ailleurs, une distinction sociale assez nette se marque au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre ancien. L'habitat situé au nord de l'avenue de la République est en effet plus populaire, avec de nombreuses maisons « en bande » formant un lotissement. Le plus représentatif est l'ensemble construit par Émile Gavroy dans la rue qui porte aujourd'hui son nom, auquel il faut aussi rattacher un ensemble de maisons de même type mais légèrement plus cossues (70-76, rue Gambetta). Ce lotissement, réalisé en

1907-1912, est aisément repérable par les plaques aux prénoms de femmes posées sur chaque logement.

Contrairement à l'habitat du faubourg Saint-Nicolas, celui du faubourg Saint-Faron est donc marqué par une certaine mixité sociale qui lui confère un aspect moins uniforme. Cela se traduit par exemple dans les matériaux employés. Dans le faubourg Saint-Nicolas, le bâti est essentiellement en moellons enduits; dans le quartier Saint-Faron, l'habitat du XIX<sup>e</sup> siècle recourt à toutes sortes de matériaux : si le moellon enduit reste encore très usité, on rencontre aussi la brique ou la meulière. Ces deux faubourgs de Meaux sont donc très révélateurs de la diversité de l'habitat du XIX<sup>e</sup> siècle. Les autres faubourgs de la ville, Saint-Remy à l'ouest, Cornillon au sud, sont également représentatifs de cette diversité, mais ils occupent un espace moins étendu et davantage « mangé » par les voies de circulation : routes, canaux, chemin de fer. J.F.

### L'extension du pavillon [1920-1940]

La première moitié du XX<sup>e</sup> siècle voit la multiplication de petites maisons individuelles, construites selon des plans types que l'on retrouve dans l'ensemble de la région parisienne. Meaux n'échappe pas à ce phénomène d'uniformisation. La poussée pavillonnaire s'est surtout effectuée en périphérie de la zone urbanisée, notamment à l'est, le long de la route de Soissons (aujourd'hui rue du

Maison, 17 bis, rue de la Crèche.





Immeuble, 1, rue Chappon.

Maréchal-Joffre), et dans une moindre mesure au nord, dans les secteurs non construits du faubourg Saint-Faron.

Le phénomène des « mal lotis » a aussi touché la ville malgré son éloignement de Paris. Le cas le plus significatif est celui du Val Fleuri, un lotissement mis en œuvre dans les années 1925 par la société La France foncière à la périphérie de Meaux et de Poincy, le long de la RN3. Dès 1926, le conseil municipal avait dénoncé les conditions de ce lotissement et interdit d'y élever des constructions. L'injonction ne fut pas respectée, mais les habitants durent attendre les années 1970 pour que les lots soient enfin viabilisés<sup>195</sup>.

Cette production sérielle ne domine cependant pas la totalité du marché. Des architectes locaux, comme Henry Faucheur ou Paul Maugras, sont aussi sollicités. Faucheur, auteur de la chapelle du Grand Séminaire, a ainsi construit plusieurs villas comme celle du 17bis, rue de la Crèche, en collaboration avec Fourry (1926). Maugras a pour sa part signé l'immeuble situé 1, rue Chappon, dont la façade est caractéristique de l'architecture des années 1930, avec son usage de la brique en parement pour souligner certaines parties de l'élévation (allèges des fenêtres, encadrement de la porte et *bow-windows* très légèrement saillants), selon un procédé également employé par l'architecte en façade du groupe scolaire Henri IV.

Il faut attendre la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle pour que la construction de logements, numériquement parlant, s'oriente davantage vers l'habitat collectif que vers le pavillonnaire dans le cadre des programmes de logement social. Ceux-ci sont toutefois préparés par des expérimentations antérieures, certes limitées mais très intéressantes. J.F.

### Les débuts du logement social

C'est au lendemain de la révolution de 1848 que sont votés les premiers dispositifs pour l'amélioration des conditions de logement des classes populaires, par exemple en 1850 la loi relative à l'aménagement des logements insalubres. À la même époque sont construits les premiers logements sociaux, comme la cité Rochechouart à Paris en 1850, sous l'impulsion de Louis-Napoléon Bonaparte. Meaux, qui n'est pas une ville industrielle, connaît néanmoins, quelques décennies plus tard, une initiative comparable issue directement de la philanthropie, à une échelle bien plus modeste naturellement : la cité ouvrière de la rue du Sabot (actuelle rue Alfred-Maury). Il s'agit d'un ancien bâtiment industriel (filature de coton<sup>196</sup>) racheté vers 1884-1885 par le banquier Dumont, qui y fait aménager 26 logements mis en location avec des loyers modérés. La cité ouvrière de la rue du Sabot peut ainsi être considérée comme le tout premier logement social de Meaux<sup>197</sup>.

Une quinzaine d'années plus tard, à partir de 1901, la Caisse d'Épargne entreprend de construire pour ses employés un lotissement à la périphérie de la ville, au milieu des jardins maraîchers du faubourg Saint-Nicolas. Ce sont des maisons individuelles, alignées en mitoyenneté le long de deux rues parallèles créées de toutes pièces et dotées à l'arrière de petits jardins privés. Le matériau employé est local : la pierre meulière. Le concept semble déjà annoncer en miniature ce qui caractérisera les logements sociaux des années 1920-1930, les cités-jardins. Entre 1909 et 1914 s'ajoutent des villas attribuées aux cadres de la Caisse d'Épargne, dotées de superficies plus conséquentes et surtout de type pavillonnaire, sans mitoyenneté. Après la Première Guerre mondiale, ces maisons ne sont plus réservées au personnel de la Caisse d'Épargne et attirent les classes moyennes. Finalement, la Caisse d'Épargne les met en vente à partir de 1965<sup>198</sup>.





Le lotissement de la Caisse d'Épargne.

En dehors de ces initiatives isolées, la question de la construction de logements sociaux à Meaux reste pendant longtemps secondaire. Les autorités locales se bornent à mettre en œuvre les mesures fiscales incitatives qui encouragent les propriétaires de biens immobiliers à les destiner à un usage social. Le comité de patronage des habitations à bon marché et de la prévoyance sociale de l'arrondissement de Meaux, qui se met en place dans la foulée de la loi du 12 avril 1906 relative aux sociétés coopératives d'HBM, promeut ainsi par une brochure la location à bon marché<sup>199</sup>.

Il faut attendre véritablement la deuxième moitié des années 1950, et le vote de la loi consacrant la transformation des HBM en HLM, pour assister à Meaux aux premières constructions de logements sociaux initiées et pilotées par la puissance publique. Plusieurs projets d'HLM intégrés au tissu urbain de la vieille ville voient le jour successivement.

Le long de l'avenue Foch, dans la partie sud du faubourg Saint-Nicolas, un premier programme de construction d'HLM est mis en chantier entre 1953 et 1957.

Sur l'emprise de l'ancienne propriété Frot, un domaine de 6 hectares qui avait appartenu à l'entrepreneur de travaux publics Paul Frot et qui se trouve disponible à partir de 1945, des travaux de viabilisation

sont engagés avec l'ouverture de nouvelles rues (rues Paul-Frot et Louis-Braille) qui donneront naissance à un nouveau quartier, Pinteville. Le projet de construction de logements sociaux et d'un groupe scolaire démarre dès 1954. En 1959, la barre de 100 logements sur cinq étages est achevée et les trois tours de 50 logements chacune sont en voie d'achèvement. Il s'agit alors du plus grand programme de logements sociaux réalisé à Meaux, avec celui de l'avenue Foch<sup>200</sup>.

Un troisième programme, un peu plus distant du centre-ville, est mis en œuvre au lieu-dit la Grosse-Pierre. Le chantier démarre en 1960. Il s'agissait de logements destinés à l'origine aux familles de militaires, puis ils acquièrent un statut de logement social.

C'est vers la même époque, entre 1955 et 1958, qu'un projet de construction d'une cité radieuse est proposé par Le Corbusier aux édiles locaux ; il portait sur cinq unités d'habitation pour 2 000 habitants, chaque unité de dix-sept étages comprenant 400 appartements, des services communs, des commerces et une école maternelle incorporée. S'ajoutaient deux tours pour célibataires et couples, comprenant 306 logements, pour 375 habitants chacune. La proposition spontanée de l'architecte est accueillie avec enthousiasme, mais ne se concrétisera jamais et Le Corbusier abandonnera le projet en 1960, fâché<sup>201</sup>.

D.V.



## Un changement de paradigme

Si la population meldoise avait déjà doublé au XIX<sup>e</sup> siècle, cette croissance s'est encore accélérée au XX<sup>e</sup> siècle : alors que la ville comptait un peu moins de 14 000 habitants en 1900, elle a récemment franchi le seuil des 50 000 habitants. Mais cet essor n'est pas dû à un accroissement régulier ; la population est restée stable pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, avant d'augmenter brusquement à partir des années 1960. C'est donc bien là qu'il faut situer l'entrée de Meaux dans une nouvelle phase de croissance urbaine. Ce processus doit par ailleurs être replacé dans un contexte plus large qui est celui de la région parisienne, car le même mouvement se produit alors dans d'autres villes, comme Melun, et il est le résultat d'une volonté politique.

Jusqu'en 1950, l'évolution urbaine s'était déroulée dans la continuité des aménagements du XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, des réflexions nouvelles avaient été menées dans le cadre du « projet d'aménagement, d'extension et d'embellissement », dont Meaux s'était doté en 1933-1937, en application de la loi Cornudet du 14 mars 1919. Ce plan, s'il n'a pas été directement mis en œuvre, a influencé les décisions prises après guerre dans le réaménagement de la ville. La construction d'un nouveau pont sur la Marne, le Pont-Neuf, mis en service en 1938, constituait déjà un premier pas dans la transformation des grands axes ; c'était en effet le premier pont routier à venir doubler le seul point de passage en fonction depuis le Moyen Âge. Son incidence sur la trame urbaine est toutefois restée limitée dans la mesure où il venait s'articuler sur le réseau viaire existant (rue Aristide-Briand sur la rive droite et rue de Trévisé côté Marché), sans en bousculer le tracé.

La véritable mutation ne s'effectue donc qu'à partir des années 1960. Les interventions ont alors porté aussi bien sur l'extension du périmètre urbain, considérablement agrandi avec la construction des nouveaux quartiers de Beauval et de la Pierre-Collinet, que sur la modernisation de la ville ancienne. Mais c'est bien sûr le premier aspect, avec l'apparition des grands ensembles, qui a le plus marqué les esprits et contribué à transformer l'image de la ville.

## Les grands ensembles

Au début des années 1950, le baby-boom des années d'après-guerre et l'attraction de la capitale poussent les pouvoirs publics à envisager à nouveau des programmes d'équipements et d'urbanisme capables de satisfaire les besoins d'une société et d'une économie francilienne en mutation. En 1954, Le Corbusier propose à la municipalité une Cité radieuse pour l'extension de Meaux. Ce projet n'aboutit pas, mais les réflexions sur l'agrandissement de la ville vers l'est se poursuivent dans le cadre du programme d'aménagement de la région parisienne dit des « 3M » – pour Meaux, Melun, Montereau – initié par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme pour éviter l'essor anarchique de ces villes et encadrer le développement de l'est de l'Île-de-France. Au début des années 1960, ce programme est abandonné au profit de la politique des villes nouvelles développée par Delouvrier<sup>202</sup>. Il est remplacé sur Meaux par un projet qui devait conjuguer développement de l'habitat, infrastructure sociale et tissu industriel capable de fournir des emplois aux nouveaux habitants. La « zone à urbaniser par priorité » de Meaux-Beauval est créée par arrêté du ministre de la Construction le 3 août 1959. Le périmètre défini par cet arrêté recouvrait trois secteurs de caractère distinct, occupant tout l'espace compris entre la RN3 et la Marne :

– L'opération initiée dès 1957, qui se poursuivra jusqu'en 1965, se situe au sud-ouest de la boucle du canal de l'Ourcq et est incluse dans le secteur Dunant-Collinet. Cette cité qui prend le nom de « la Pierre-Collinet » est confiée par l'Office municipal d'HLM de la ville de Meaux à Jean Ginsberg.

– Le projet d'urbanisme de Meaux-Beauval. Marcel Lods, secondé par Henri Beauclair, va intervenir quant à lui sur le quartier de Beauval comprenant une zone d'habitations collectives, une zone d'habitations individuelles et des infrastructures telles que la chaufferie ou des écoles.

– Une zone d'activité ou zone industrielle de 60 hectares également confiée à l'équipe de Marcel Lods.

<sup>202</sup> Les tours de la Pierre-Collinet se reflétant dans le canal de l'Ourcq en 2009.

Face au déficit de logements dans la région parisienne, Le Corbusier propose spontanément en 1954 un projet de « Cité radieuse » pour la banlieue de Meaux. Ce projet est accueilli avec enthousiasme par le député-maire Paul Barennes. Une délibération est adoptée par le conseil municipal du 4 octobre 1955, prévoyant la construction d'une « Ville radieuse » de 2 000 logements. Sur un terrain de 25 à 30 hectares apporté par la ville, Le Corbusier propose :

- la construction de cinq unités d'habitation qui reprennent son travail mené pour la Cité radieuse de Marseille ;
- deux tours cylindriques réservées aux célibataires qui s'inspirent certainement du projet pour l'ambassade de France de Brasilia ;
- des équipements le plus souvent directement intégrés dans les tours (hôtels, restaurants, équipements publics, cinéma, etc.), une rue commerçante occupant l'équivalent d'un couloir dans les étages ;
- des écoles et gymnases directement accessibles depuis le toit de chaque unité d'habitation ;
- une « usine verte » en périphérie du site, directement reliée à la Cité radieuse : c'est ce qu'il appelle la « Cité linéaire industrielle », produit d'une réflexion menée sur l'intégration rationnelle des zones industrielles à leur environnement. Le Corbusier projetait d'y implanter une unité de montage automobile de la régie Renault.

Mais Le Corbusier n'arrive pas à établir un dialogue suivi et constructif avec les différents partenaires : la ville de Meaux et le ministère de la Reconstruction et du Logement (MRL). Un contrat est signé le 4 juin 1957 entre le MRL et Marcel Lods pour l'étude de l'extension de la ville de Meaux, mais Le Corbusier reste en dehors du projet. Début 1958, il propose un nouveau projet de quinze unités d'habitation et quatre tours, qui ne trouve toujours aucun écho auprès de ses interlocuteurs. Manque de précisions, projet inadapté, mode de préfabrication dit du « casier à bouteilles » jugé trop coûteux, telles sont les principales critiques.

Au cours de cette même année 1958, la nomination de Marcel Lods à la charge d'urbaniste chargé du plan d'aménagement de la Seine-et-Marne, qui prend alors en charge le secteur de la zone à urbaniser par priorité (ZUP) de Meaux-Beauval, constitue un nouveau coup dur pour Le Corbusier. Marcel Lods, considéré comme le spécialiste de l'application des méthodes industrielles au bâtiment et de la préfabrication lourde, devient donc le supérieur direct du « maître », situation intolérable pour ce dernier. De guerre lasse, l'architecte finit par se désengager progressivement du dossier au cours de l'été 1960, préférant se consacrer à ses projets internationaux, comme celui pour la ville indienne de Chandigarh.

#### **Extraits de la lettre de Le Corbusier au préfet Diebolt, 20 juin 1959**

« Architecture et urbanisme implacablement solidaires sont la clef du problème [...]. Le bon urbanisme fait de l'argent, le mauvais urbanisme fait du gaspillage coûtant de l'argent.

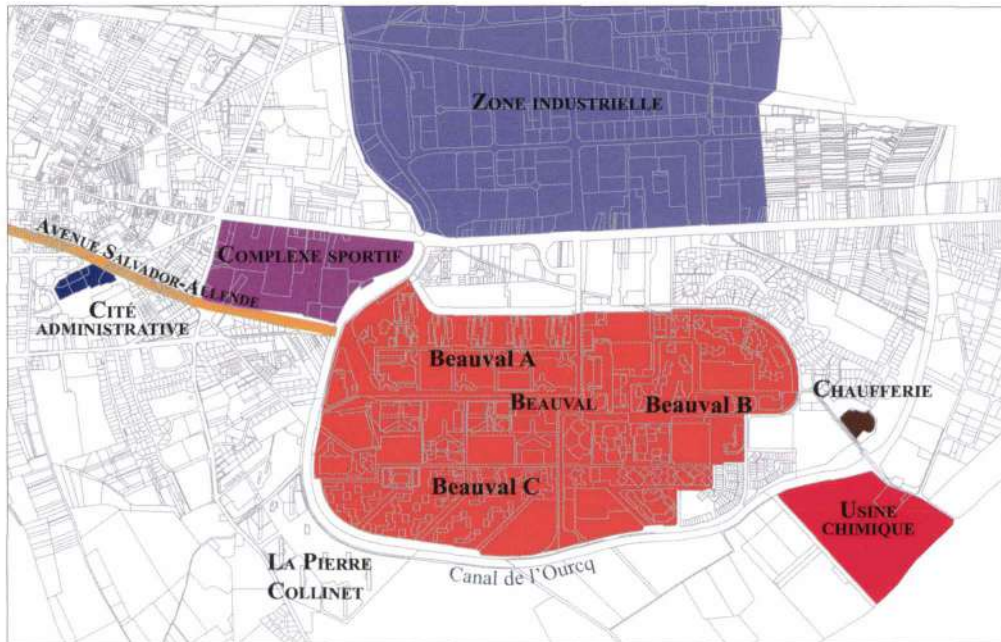
Je logerai 10 000 habitants en cinq unités au moyen d'une seule rue, cette rue se raccorde à la ville d'un côté et au lotissement prévu par Lods de l'autre côté ; et c'est tout. »

#### **Lettre de Le Corbusier à André Malraux, ministre d'État, 12 juillet 1960**

« Voici un dossier rassemblant quelques précisions sur l'affaire de Meaux sur six années et qui aboutit actuellement à un point mort absolument incompréhensible, scandaleux et inadmissible. Je voudrais ne pas tomber dans la procédure, ne pas tenter un procès à l'administration.

Je voudrais ne pas provoquer une instance internationale au sujet de cette affaire de Meaux. Cette instance serait foudroyante ; un vrai scandale ! À vrai dire, personne ne sait ce qui se passe. On a ouvert une Guerre de Troie où s'agitent probablement des forces souterraines. [...]

Cher Maître, voulez-vous être assez gentil pour peut-être signaler au Président de la République qu'il y a une espèce d'impasse créée par on ne sait qui. Une espèce de typhon venu de l'inconnu, de l'insaisissable, simplement parce que chacun prend à rebrousse-poil, par ricochet, des questions dont il ignore la raison. Je n'ai jamais connu une situation aussi extravagante ; tout le monde est d'accord avec moi, personne ne signe. »



Plan de situation des aménagements urbains de la seconde moitié du <sup>xx</sup> siècle.

#### LA CITÉ DE LA PIERRE-COLLINET

La cité de la Pierre-Collinet est un ensemble de près de 2 000 logements édifiés de 1959 à 1965 sous la direction de Jean Ginsberg, en bordure du canal de l'Ourcq. Cette cité aujourd'hui démolie est très caractéristique de la production de logements HLM des années 1960.

Le projet remonte à 1957 : le 27 juillet, une délibération du conseil municipal de Meaux approuvait l'acquisition des terrains nécessaires et le plan-masse présenté par Jean Ginsberg, architecte en chef du projet, qui en proposa ensuite plusieurs variantes. En définitive, ce sont six barres hautes de quinze étages et longues de 106 mètres, ainsi que trois tours de vingt-deux étages, qui sont sorties de terre à partir de l'été 1959. Les 1848 logements ont été réalisés en deux tranches par l'entreprise Ganier et Petetin, la maîtrise d'ouvrage étant assurée par l'office municipal d'HLM de la ville de Meaux : la première tranche (878 logements) fut construite de juillet 1959 à mai 1962, la seconde (970 logements) d'août 1961 à avril 1965.

Le projet d'urbanisation de la Pierre-Collinet se caractérise par une recherche sur les plans-masses se fondant sur une spécialisation de zones fonctionnelles : zones de vie, zones de travail comme le secteur de la zone industrielle, zones de loisirs (stade et équipements culturels initialement prévus dans les plans-masses ont finalement été transférés sur le secteur de Beauval, exception faite de la maison des jeunes) et infrastructures de transport.

La cité de la Pierre-Collinet dans les années 1960 [Cité de l'architecture et du patrimoine, Institut français d'architecture, Centre d'archives d'architecture du <sup>xx</sup> siècle] : photographie d'une maquette de la Pierre-Collinet parue dans la revue *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 89.



Cette segmentation devait permettre de limiter les coûts de voirie et de préserver des espaces où les voitures ne pouvaient pénétrer : les parkings sont disposés sur les pourtours des bâtiments, tandis qu'un parc libre de toute circulation est planté au centre des immeubles.

L'examen des nombreux plans-masses imaginés successivement montre que cette composition d'ensemble n'était pas exactement celle envisagée à l'origine. Le projet initial prévoyait en effet un groupe scolaire, des parkings et des commerces au milieu des immeubles de logement ; ceux-ci étaient répartis



La cité de la Pierre-Collinet dans les années 1960  
(Cité de l'architecture et du patrimoine, Institut français d'architecture, Centre d'archives d'architecture du xx<sup>e</sup> siècle) : vue d'ensemble.

en unités beaucoup moins hautes que celles finalement réalisées et bénéficiaient d'orientations variées donnant vue sur le canal ou sur la rivière<sup>203</sup>. Un autre avant-projet, daté de 1958, montre déjà les six barres et les trois tours mais deux voies de circulation passaient sous chaque barre; un centre commercial, un centre culturel, un stade et un jardin d'aventure entouraient la zone d'habitation; enfin, la végétalisation du secteur dépassait la rive droite du canal de l'Ourcq pour s'étendre sur la rive gauche afin de créer une unité entre les deux parties du secteur à urbaniser<sup>204</sup>.

Finalement, les architectes J. Ginsberg, architecte chef de groupe, M. Tournier et L. Marceau, architectes d'opération, et A. Ilinski et Schulz van Treeck, architectes collaborateurs, se sont orientés vers une emprise limitée sur le terrain avec une construction en hauteur qui, si elle offrait une vue agréable sur le site, permettait surtout de réduire les coûts. La rationalisation des surfaces et de la distribution des appartements et l'optimisation des orientations (les appartements de trois à cinq pièces bénéficiaient d'une double orientation est-ouest) ont présidé aux choix architecturaux. Les barres reprennent la distribution élaborée par Le Corbusier pour ses unités d'habitation : au cœur du bâtiment, un unique couloir intérieur dessert trois

étages d'appartements. On trouve au rez-de-chaussée les locaux collectifs (voitures d'enfants, bicyclettes, etc.) et une galerie ouverte reliant les deux halls d'entrée de chaque barre; aux niveaux bas, les duplex de cinq pièces dont les plans s'imbriquent; au-dessus, les deux à trois pièces; enfin, au sommet de l'immeuble, des terrasses abritent des boxes individuels destinés au séchage du linge. Les tours, quant à elles, comportent à chaque étage quatre appartements de quatre pièces; la distribution est assurée par deux ascenseurs et un escalier de secours extérieur au centre de la façade principale.

La construction est réalisée à partir d'un module de base unique, la trame de 5,10 mètres entre nus de mur. Le procédé de fabrication «TRACOBA I» développé par le bureau d'études techniques OTH (qui a aussi été utilisé à Chelles et à Vigneux) permet la préfabrication de tous les éléments, l'assemblage des modules prenant l'allure d'un gigantesque jeu de construction. Les murs et les planchers sont préfabriqués en usine ou au pied des immeubles, les pièces ouvragées et comportant des revêtements (grès cérame, pâte de verre) sont moulées dans un atelier couvert situé à proximité du chantier. Les divers éléments doivent présenter une masse homogène pour faciliter leur levage. Des chemins de grues sont installés pour permettre le levage des pièces depuis les unités de stockage; leur utilisation a induit l'aspect rectiligne des bâtiments.

Les façades font l'objet d'un traitement systématique : grès cérame, béton décoré ou pâte de verre masquent la structure. Les panneaux colorés sont disposés selon une logique fonctionnelle : les plus sombres signalent cuisines et séjours, les plus clairs les chambres. Le graphisme de la façade est donc la résultante de la distribution des appartements. Le seul véritable élément décoratif est l'escalier qui introduit une rupture verticale et des diagonales sur les façades principales. Lui font écho des panneaux de béton estampé qui décorent la façade arrière. Les mosaïques de pâte de verre aux teintes vives des pignons contrastent avec les tons sourds des façades. Les ombres des séchoirs collectifs sous le toit accentuent la linéarité des bâtiments. La signalétique graphique du hall et un projet de frises de Vasarely pour les façades des barres renforcent le parti pris géométrique voulu par les architectes.

L'originalité du projet résida dans la construction d'un immeuble prototype comprenant neuf logements types. L'exercice de prototypage initialement destiné à tester les plans avec des éléments traditionnels a permis



La cité de la Pierre-Collinet dans les années 1960  
 (Cité de l'architecture et du patrimoine, Institut français  
 d'architecture, Centre d'archives d'architecture du <sup>xx</sup>e siècle) :  
 le chantier de construction ; les jeux pour enfants en bas des tours.

d'apporter des modifications dans les mises en œuvre des surfaces extérieures notamment : le parement de gravillons initialement choisi pour la façade fut par exemple abandonné au profit de carreaux de grès cérame. Cette expérience est l'un des rares cas où l'édification d'un équipement précède celle des logements. La réhabilitation du quartier achevée, ce prototype (actuel centre social Louise Michel) reste le dernier témoin de ce que fut l'habitat à la Pierre-Collinet.



Une tour de la Pierre-Collinet en 2009 :  
 détail de la mise en œuvre du béton moulé sur la façade arrière.

Hormis l'immeuble prototype, les six bars, les trois tours et des aires de jeux, aucun autre équipement n'a vu le jour à la Pierre-Collinet. C'est dans le cadre du projet plus global de l'aménagement du secteur dit « Dunant-Collinet », voire de la ZUP de Meaux-Beauval, que certains équipements nécessaires au développement de ce quartier ont été construits : les écoles, collèges et lycées sont intégrés au projet d'urbanisation orientale de la ville de Meaux, alors qu'un complexe sportif est



L'immeuble prototype, aujourd'hui centre social Louise Michel.

campé comme espace tampon entre la ville ancienne et la ville nouvelle. Le centre commercial est finalement construit sur le territoire de Beauval et les commerces de détail le long de la rue Henri-Dunant. L'église Saint-Jean-Bosco est érigée avenue Henri-Dunant sous la houlette de l'architecte Michel Marot. Des typologies d'habitat différentes comme une cité d'urgence, des résidences comme celle de l'Église, des habitations HLM, un lotissement de type plan Courant... vont alors participer à l'urbanisation du quartier Dunant-Collinet.

La destruction de la cité de la Pierre-Collinet entre 1990 et 2011 est tout aussi emblématique de l'histoire du logement collectif que sa réalisation selon les principes de la préfabrication l'avait été dans les années 1960. Dès juin 1962, un rapport des gardiens met en évidence les difficultés de surveillance et les dégradations commises quotidiennement. Le bruit devient un sujet récurrent de plaintes. En 1963, lors du démarrage de la ZUP de Beauval, les ménages à revenus moyens de la Pierre-Collinet migrent vers les logements plus confortables de Beauval. Du «HLM de luxe» on passe au «grand ensemble à fuir». Les logements vacants de la Pierre-Collinet sont attribués à des populations à plus faibles revenus. En 1977 est lancée la première campagne de réhabilitation de la Pierre-Collinet. Si l'aspect extérieur des bâtiments est encore considéré comme ayant assez bonne allure, dès le franchissement des halls d'entrée, le constat s'inverse. Les travaux

commencent en 1979 : étanchéité des façades, réfection des pignons et rénovation des cages d'escalier. Mais cette campagne de réhabilitation est insuffisante : le 8 juin 1990, la barre Églantine est détruite, suivie par Dalhia en 1997, Capucine en 2000 (après une période où deux étages furent reconvertis en hôtel destiné à accueillir les employés d'Eurodisney), Acacia et Bleuët en 2004, Fougère en 2008, Iris, Hortensia et Genêt en 2011. Aujourd'hui, la Pierre-Collinet est rebâtie sur un schéma d'urbanisme résidentiel où se côtoient immeubles bas et maisons individuelles, avec par exemple la résidence des Cygnes, inaugurée en 2005.

#### LE QUARTIER DE BEAVAL

Dans le cadre de la ZUP de Meaux-Beauval, créée le 3 août 1959, la ville de Meaux confia à la Société d'équipement pour la Seine-et-Marne (SESM) le soin de procéder aux études et de réaliser les travaux d'aménagement du secteur d'habitation et de la zone d'activité. Les infrastructures dotant la ZUP devaient lui conférer une véritable autonomie vis-à-vis du centre-ville de Meaux. Marcel Lods, assisté d'Henri Beauclair, et Depondt proposent dès 1961 une organisation du périmètre de la ZUP en trois quartiers principaux

Le grand ensemble de Beauval : le mail des Allobroges et la voie piétonne centrale de la zone A.







La tour Anjou, dominant le groupe scolaire Alain.

A, B et C, auxquels il faut ajouter une partie B', destinée à la cité administrative, et une partie E, « zone neutre » dévolue au complexe sportif. La desserte s'effectue par une « voie nouvelle » reliant la ville ancienne à une voie périphérique qui doit ceinturer l'ensemble. Des voies intérieures séparent les quartiers et des mails permettant la circulation piétonne complètent l'ensemble.

La population devait avoisiner les 35 000 habitants, avec une moyenne fixée à 75 logements à l'hectare. Les immeubles prévus étaient de taille variable : une majorité de bâtiments de quatre étages, des bâtiments de douze étages et quelques tours de dix-huit étages. Les principaux promoteurs de construction de logements sociaux (l'OMHLM, le BEIL, le Foyer du fonctionnaire et de la famille, la SAHLMAP, etc.) ont proposé des typologies d'habitat différentes selon les quartiers.

Les travaux débutèrent en 1966 pour s'achever dans les années 1970 avec l'abandon, en cours de chantier, des immeubles tripodes et Squares sur la zone B, située à l'est, au profit d'immeubles de types plus variés. Des logements en accession à la propriété (le Verseau) et ILM (résidence Charcot) traduisent la volonté d'introduire une certaine mixité sociale. Par ailleurs, dans la

partie nord de la zone A, on en revient à la maison individuelle avec l'établissement d'un quartier de « chalandonnettes ».

Le développement de Beauval est donc marqué par une évolution des choix architecturaux qui abandonnent peu à peu la dimension monumentale des grands ensembles. Néanmoins, celle-ci marque de son empreinte la structure générale du quartier, donnée par des bâtiments hauts qui constituent la colonne vertébrale de la cité. De part et d'autre de cet axe, des quartiers de petits immeubles forment la transition entre ville et nature.

Les Tours tripodes et les Caravelles conçues par Marcel Lods fondent encore aujourd'hui une sorte d'identité beauvalienne. Elles structurent l'axe est-ouest des zones A et C. Leur forme en Y devait rappeler certains aspects d'unités d'habitations corbusiennes. Les tours de seize étages comportent neuf logements par niveau. Élevées sur dix étages, les Caravelles, baptisées ainsi car leur plan rappelait la silhouette du moyen-courrier éponyme, ont une emprise au sol importante. Le cahier des charges de ces immeubles était différent de celui de la Pierre-Collinet : il prévoyait surtout des petits logements car la cité de la Pierre-Collinet comportait beaucoup de F4 et de F5.

Le ministère encourage le projet de Meaux-Beauval, y voyant un chantier expérimental permettant de soutenir le secteur de la construction dans le sens de l'innovation et d'une industrialisation accrue. Comme pour la Pierre-Collinet, l'entreprise Ganier et Petetin est attributaire des marchés au sein d'un groupement d'entreprises. La technique de l'ossature métallique et celle de refends transversaux porteurs avec façades rideaux sont abandonnées au profit de travées longitudinales avec façades porteuses. Cette solution classique des bureaux, hôpitaux ou écoles est novatrice pour l'habitat et présente l'avantage d'être facilement industrialisable : coffrage glissant pour le noyau central, préfabrication lourde pour les éléments verticaux, tables coffrantes pour les planchers coulés en pied d'immeuble. Des grues sont installées à proximité des Caravelles et dans le noyau central des tours, ce qui permet d'y inclure un ascenseur. Une usine de préfabrication est construite au sud du canal de l'Ourcq, les pièces sont stockées en pied de bâtiment, et certaines y reçoivent un complément d'équipement comme les panneaux de façades qui sont vitrés et équipés de volets coulissants.

Participant de la dernière génération des grands ensembles conçus en France, Beauval conserve encore dans sa structure architecturale une part de la massivité qui caractérisait ces types de bâtiments, même si l'équipe des architectes du cabinet Lods-Depondt-Beauclair a cherché à rompre avec la monotonie des barres et des tours en introduisant une forme en étoile.

Dans une émission de télévision diffusée le 9 juin 1973, Henri Beauclair explique les problèmes auxquels son projet architectural et urbain devait répondre<sup>205</sup>.

Il les résume en deux points :

- Loger sur un certain terrain d'une superficie prédéfinie 35 000 habitants.
- Inscrire le projet architectural dans le site qui l'accueille : « une grande plaine dégagée et sans arbres, pratiquement plate, avec une route nationale au nord, la Marne au sud, et [un] terrain opérationnel [...] limité par un canal ».

Cette interview d'Henri Beauclair est l'un des rares documents où l'un des architectes de Beauval explique assez longuement le projet et justifie les choix architecturaux adoptés :

« On avait l'occasion là de construire une ville aux bords de la campagne, si l'on peut dire, et c'est l'un des éléments fondamentaux qui nous ont amenés à chercher une transition entre un centre-ville qui devait obligatoirement être assez dense et une rive, si je puis dire, en dégradé sur la campagne. Il y avait également la recherche d'une silhouette générale de la ville pour la perception lointaine de quelqu'un arrivant en automobile, donc des espaces assez grands, des volumes assez vastes et, par opposition pour la personne qui va se promener à pied, des espaces beaucoup plus petits, plus à l'échelle humaine, avec des bâtiments plus bas, trois, quatre étages, et au contraire, là, une recherche du détail dans l'aménagement de ce que l'on appelle l'environnement. »

S'agissant de la trame urbaine de Beauval et de sa voirie, Henri Beauclair déclare :

« Il y a une recherche systématique de séparation du piéton et de la voiture. Ils se voient mais ne se croisent pas. En particulier à l'intérieur d'un quartier d'habitation, les enfants peuvent aller de leur logement à l'école sans jamais rencontrer de voitures. »

Cherchant à prendre de la distance avec les expériences décriées de grands ensembles, dont Sarcelles était devenu l'archétype, Henri Beauclair se défend :

« Mes préoccupations étaient de rechercher l'environnement le plus humain possible et une géométrie qui soit la plus animée possible. La forme particulière de ces bâtiments, appelés en étoile, était voulue pour trouver une autre structuration de l'espace que celle qu'on obtient avec ces classiques bâtiments en bande et les tours. Un des gros avantages de cette forme est également d'avoir toujours une façade ensoleillée se détachant sur une façade dans l'ombre, ce qui donne une animation visuelle beaucoup plus grande que les orientations toutes les mêmes, où on a toutes les façades ensoleillées ou toutes les façades dans l'ombre. »

Enfin, à la perplexité du journaliste qui pose la question : « Comment peut-on allier, lorsque l'on est architecte, l'humain au béton? », Beauclair répond, non sans humour : « On est bien arrivé à allier l'humain à la pierre, pourquoi pas au béton! »

Comme presque tous les quartiers de grands ensembles des années 1960, confrontés à des problèmes sociaux et à une dégradation rapide des matériaux, le quartier de Beauval a lui aussi connu une évolution difficile et complexe<sup>206</sup>.

À partir du milieu des années 1990, la nécessité d'une rénovation urbaine s'impose et s'exprime sur le terrain par des mesures de rénovation du bâti, de « résidentialisation », avec la clôture et la privatisation des parkings et des espaces verts situés dans le pourtour immédiat des immeubles, ainsi que par une politique de « requalification » des espaces les plus fortement dégradés. Néanmoins, il est clair que des interventions homéopathiques ne peuvent résoudre les problèmes du quartier et c'est finalement un vaste programme de rénovation urbaine qui démarre à partir de 2004, dans le cadre de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) pour un coût global de plus de 200 millions d'euros. On prévoit la démolition de 1 345 logements et la reconstruction d'une quantité sensiblement équivalente<sup>207</sup>.

La démolition progressive des quatre « caravelles », considérées comme les bâtiments les plus dégradés et présentant les plus fortes concentrations d'habitants, constitue le temps fort du programme. Un nouveau parcellaire urbain est conçu, fondé sur des îlots abritant des immeubles de quatre étages maximum constituant un front linéaire sur la rue, avec des espaces verts intérieurs privatisés. Un parc public et un espace culturel édifiés sur l'emprise de la Caravelle Chenonceau viennent par ailleurs compléter un réaménagement qui vise à donner un nouveau visage au quartier.

Une grande partie de ces immeubles a aujourd'hui disparu. En 2000, dans le cadre du «Grand Projet de ville», un groupement d'intérêt public commence à travailler sur la question de la rénovation urbaine de Meaux, proposant de passer du bâti vertical au bâti horizontal et de densifier l'espace. En 2002, la Caravelle Chenonceau est détruite; sur son emprise est créé un parc urbain. Puis ce sont les Caravelles Colbert et Champagne en 2005, Cheverny en 2006, Cornouaille en 2007. Aujourd'hui, il n'en reste plus aucune à Beauval. Seules les Tours tripodes témoignent encore du choix de construire des immeubles de grande hauteur sur un plan en Y.

Dans cette même dynamique de construction de logement collectif, mais sur un plan plus simple, les immeubles Squares s'organisent en deux types de bâtiments : des immeubles de huit étages presque carrés et des barres de quatre étages. Chaque groupe d'immeubles se différencie des autres par la couleur des allèges de fenêtres et des poutres métalliques. Initialement prévus sur Beauval A et B, ces immeubles n'ont finalement été construits qu'au nord du mail des Allobroges.

Si le quartier A est essentiellement occupé par des immeubles de type HLM établis sur des plans identiques, les zones B et C offrent une variété plus large d'habitat, certains immeubles étant même uniques comme la Résidence des Aubépines ou l'HLM de l'Opievoy. Ce dernier témoigne d'une volonté de diversification de l'architecture et du retour à des bâtiments moins hauts. La structure volontairement asymétrique rehaussée de balcons en forte saillie et le graphisme géométrique des balcons et modénatures en font un des immeubles les plus originaux de Beauval.

De cette volonté de diversification témoigne aussi le quartier Antibes, qui s'inscrit dans le cadre du concours de maisons individuelles lancé en mars 1969 par le ministre de l'Équipement et du Logement, Albin Chalandon. Alternative aux grands ensembles, ce concours devait favoriser l'accession à la propriété et permettre d'industrialiser le marché de la maison individuelle. Mais le programme des «chalandonnettes» mit longtemps à aboutir : les 911 logements du programme Chalandon édifiés à Meaux par la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts (SCIC<sup>208</sup>) ne seront inaugurés que le 17 juillet 1978, par le ministre lui-même il est vrai.



L'immeuble de l'Opievoy (détail).

Situé à la périphérie de Beauval A, ce lotissement de maisons basses, le plus souvent élevées en rez-de-chaussée sauf pour quelques-unes dotées d'un étage, se veut une évocation des villages grecs. Il s'organise autour d'une place centrale bordée d'arbres, de laquelle partent des allées et des rues semi-privatives. Les maisons forment des ensembles mitoyens organisés par blocs de quatre à huit logements. À l'origine, les parcelles n'étaient pas clôturées et constituaient un espace commun, les habitations s'ouvrant directement

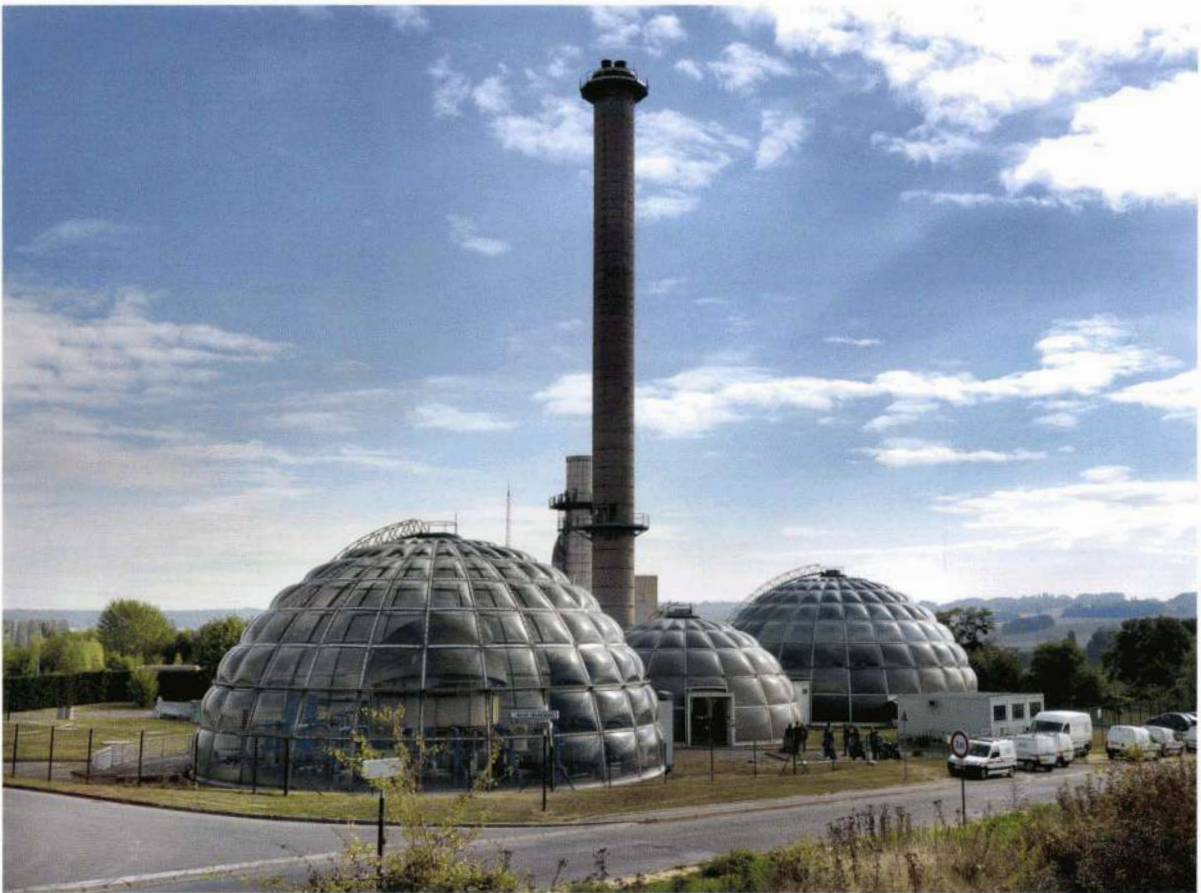
La résidence Antibes, lotissement de « chalandonnettes ».

La chaufferie de Beauval.



sur rue. Les espaces privés sont déportés à l'arrière de la maison dans des patios mitoyens. Des garages sont intégrés aux maisons. L'inspiration grecque se traduit par le parti pris architectural (enduits blancs, toits en pente très légère et ouvertures réduites), mais également par les noms donnés aux places, allées et rues (Acropole, Apollon, Artémis, Alexandre le Grand, etc.).

En accompagnement de ces grands programmes de logement ont été mises en place diverses infrastructures destinées à la population nouvelle : plusieurs groupes scolaires (de la maternelle au lycée), les centres sociaux Aragon et Pierre Foucault, l'église Saint-Damien, des espaces commerciaux dont un centre commercial... Parmi ces infrastructures, on notera la chaufferie réalisée par la société Arizzoli sur les plans des architectes Lods, Beauclair et Depondt, assistés par l'ingénieur Duchateau. Mise en service en septembre





L'usine Bieth-Humbert : vue d'ensemble des bâtiments et photographies anciennes d'ouvrières au travail [collection particulière].

1968, elle devait produire chauffage et eau chaude pour les 8 500 logements de la ZUP de Beauval, les 2 000 logements de la cité de la Pierre-Collinet et les infrastructures des deux quartiers<sup>209</sup>. Elle se caractérise par une architecture aux formes arrondies, avec une sphère servant de cuve à fuel et deux coupoles construites en plaques de polyméthacrylate de méthyle

(plexiglas) coulées et posées sur des ossatures métalliques tubulaires. Pour des raisons financières, la centrale fut tout d'abord installée sur un emplacement provisoire à mi-chemin entre les premiers quartiers habités et son site définitif. Sa conception est liée aux contraintes générées par son futur déplacement, qui eut lieu en septembre 1970. La chaufferie fut alors

## Aux franges du « grand ensemble » : de la ferme de Beauval à l'usine chimique BASF

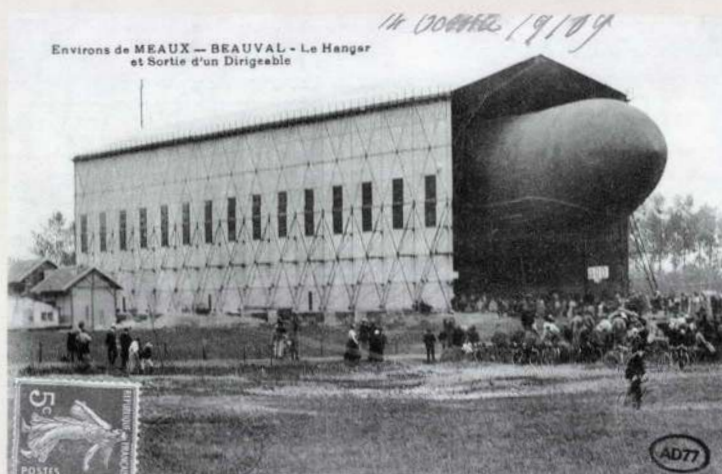
Jean-Louis Duffet

Située aujourd'hui entre le canal de l'Ourcq et la rivière de la Marne, c'est l'ancienne ferme de Beauval qui donne son nom à ce nouveau quartier du XX<sup>e</sup> siècle. Celui-ci est en effet édifié sur le chemin qui part de Meaux, traverse la « Varenne », une terre limoneuse de la boucle de la Marne, et arrive à une *grangia* (ferme) attestée dès 1266. Dépendante de la maladrerie de Saint-Lazare, elle reste propriété des hospices de Meaux jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle<sup>210</sup>. Cette vocation agricole, demeurée présente jusqu'à la construction des grands ensembles surgis au milieu des blés dans les années 1960, est toutefois remise en cause dès le XIX<sup>e</sup> siècle par l'arrivée de nouvelles activités, très diverses, qui vont se succéder sur le site de Beauval.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une partie de ces terres sert en effet de champs de manœuvres militaires. Par ailleurs, l'aménagement de la Marne conduit à édifier près de la ferme le « barrage des basses fermes ». L'utilisation de l'énergie hydraulique du barrage explique tout l'intérêt de ce site pour l'industrie : dès 1877, elle permet l'installation d'un ascenseur pour le transbordement des bateaux entre le canal de l'Ourcq et la Marne, qui fonctionne jusqu'en 1898.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, une nouvelle affectation intervient pour le site avec l'ouverture d'un parc aérostatique militaire, étape sur la ligne Paris-Nancy, conçu par Surconf, ingénieur de la Société Deutsch (de la Meurthe) et Cie<sup>211</sup>. En 1927 s'installe à Beauval la Société française du titane, une usine chimique qui fabrique du chlore et de la soude et invente des alliages à base de titane et de pigments spéciaux anti-rouille pour peintures. De nouveaux bâtiments (ateliers de forge de mécanique et de menuiserie) et magasins sont construits ainsi qu'un bureau d'études et un laboratoire de chimie pour produire du chlorure de titane ; mais cette fabrication doit stopper pour raison de sécurité en juin 1932<sup>212</sup>. Côté Marne, quelques petits bâtiments en briques subsistent de cette époque. En mars 1938, de plus vastes bâtiments, construits en briques sur structures métalliques, sont édifiés par la Société d'innovation chimique, Sinnova, qui a repris ce site<sup>213</sup> pour fabriquer des produits chimiques, et notamment des corps gras<sup>214</sup>. En 1943, François Léonce Bert<sup>215</sup> met au point le premier savon synthétique (Sinnopon) dans le laboratoire de l'usine<sup>216</sup>. Sinnova devient leader en France sur le marché des détergents et additifs pour les peintures et lessives, et fournit des firmes comme Lesieur. La société croît au niveau européen et acquiert en 1952 la société Sidobre.

En 1974, Sidobre-Sinnova intègre le groupe Henkel puis prend le nom de Cognis en 1999 en consolidant sa position de pôle innovant dans la fabrication d'agents tensioactifs pour l'industrie de la cosmétique et de la détergence, et dans la fabrication de spécialités pour de multiples autres secteurs d'activités (lubrifiants, peintures, industries du bâtiment, industries phytosanitaires, industrie pétrolière, encres et vernis). En 2010, Cognis a intégré le groupe BASF, leader mondial de l'industrie chimique. L'usine dispose aujourd'hui de cinq unités de production, une unité de conditionnement et une station d'épuration.



Le hangar pour dirigeables de Beauval, carte postale ancienne  
(archives départementales de Seine-et-Marne).

transférée un kilomètre plus loin, dans des conditions parfois comparées à celles du déplacement du temple d'Abou-Simbel en 1967 : les modules posés sur des chariots empruntèrent une voie de chemin de fer de 100 mètres de long, qui était ôtée au fur et à mesure de la progression pour être reposée à l'avant du convoi. Le transfert dura plus d'un mois. En 1971, afin d'augmenter la puissance de chauffe, on ajouta une nouvelle coupole hémisphérique en plexiglas : la chaufferie est désormais constituée de deux grandes coupoles de 22 mètres de diamètre renfermant les sources de chaleur et leurs auxiliaires, et d'une petite coupole de 15 mètres de diamètre abritant la salle de contrôle. Centrale au fuel dans sa technologie initiale, elle a été convertie à la géothermie dans les années 1980 et alimente aujourd'hui près de 15 000 logements.

Enfin, la construction des logements s'est accompagnée de la mise en place d'une zone industrielle de 60 hectares au nord de la RN3. Cette zone, qui s'étend aujourd'hui sur 135 hectares et accueille aussi des activités commerciales, constitue un important bassin d'emplois pour l'agglomération. Parmi les premières entreprises à s'y être installées figure la société Korès, fabricant de carbones et de rubans de machines à écrire, dont l'usine a été édifiée en 1957-1959 par l'architecte Bauer avec des voûtes conoïdes<sup>217</sup>. Hors du périmètre de la ZI se trouvent en outre deux établissements plus anciens, implantés à Beauval avant le début de l'urbanisation du secteur : Bieth-Humbert et BASF. La première est une usine de galvanoplastie et de découpage et d'emboutissage des métaux, inaugurée en 1950 par le général de Gaulle, et qui a conservé son architecture d'origine avec ses trois rangées de sheds et ses bureaux administratifs. La seconde est une usine chimique héritière d'une longue tradition industrielle, résumée ci-contre par Jean-Louis Duffet. M.L.E.

### Une ville encore en pleine mutation (des années 1970 à nos jours)

L'extension de l'agglomération vers l'est, induite par la construction des grands ensembles de Beauval et la Pierre-Collinet, s'est accompagnée de décisions urbanistiques portant sur l'ensemble de la ville. La zone s'étendant entre les nouveaux quartiers et la partie déjà urbanisée a fait l'objet d'aménagements qui se poursuivent encore aujourd'hui. Alors qu'auparavant ce



La piscine Tauziet.

secteur accueillait plutôt des fermes ou des sites industriels (fabrique d'allumettes puis scierie mécanique, gazomètres), il a quitté ce statut de quartier périphérique au profit d'une nouvelle centralité, à mi-chemin entre la ville ancienne et les grands ensembles.

On y a tout d'abord développé les activités sportives (déjà présentes avant guerre mais sans grands aménagements), avec la construction de plusieurs équipements réunis au sein d'un même complexe : le stade et la piscine, réalisée (comme celle de Melun) par Maillard et Ducamp, en collaboration avec l'ingénieur Bancon<sup>218</sup>. Dans un second temps, les choix urbanistiques ont été beaucoup plus forts puisqu'il s'est agi de rééquilibrer l'agglomération en transférant dans cet « entre-deux » les fonctions administratives jusqu'ici abritées par la ville ancienne. Une grande voie, l'avenue Salvador-Allende, a été percée pour réunir la ZUP de Beauval au centre-ville ; les travaux, commencés en 1971, ont été achevés en 1974<sup>219</sup>. En bordure de cette artère a été créée une esplanade pour accueillir la cité administrative, dont l'arrêté de création fut signé en 1981. Elle rassemble l'hôtel des finances, édifié de 1987 à 1989, sur les plans des architectes François Marchand, Daniel Relave et Ewa Bordas<sup>220</sup> ; le palais de justice (1984-1986 ; architectes : Thierry Gruber, A. Korniloff



La cité administrative.

et Xavier Menu<sup>221</sup>); l'hôtel de police (1987-1990); la sous-préfecture (inaugurée en 1997; Gianni Ranaulo arch.<sup>222</sup>). De l'autre côté de l'avenue Salvador-Allende s'élève en outre le lycée Jean Vilar, inauguré en 1990.

Le développement de ce secteur va bientôt s'achever avec l'aménagement de l'«éco-quartier» Foch-Roosevelt. Le premier maillon de cet important programme d'aménagement est la ZAC Mont Thabor II, dont les travaux d'aménagement ont débuté en juin 2010. Ce nouveau quartier, qui abritera 250 logements, comprendra une coulée verte et une nouvelle place publique, la «Promenade de l'Europe». Par ailleurs, l'axe formé par le quai Victor-Hugo et l'avenue Salvador-Allende doit faire l'objet d'un nouveau traitement paysager avec la création de liaisons douces et

de plantations, intégrant aussi un projet de transport en commun en site propre (TCSP). Par la suite, les ZAC Vilar-Foch, Marronniers-Coulommière et Saint-Lazare viendront compléter l'armature urbaine et l'offre de nouveaux logements au sein de l'éco-quartier. L'ensemble de ce projet, qui a reçu le label de «Nouveau Quartier urbain» de la Région Île-de-France, constitue une opération majeure de renouvellement urbain en fonction des principes de l'Agenda 21<sup>223</sup>.

La création de ce nouveau centre a bien sûr entraîné la désaffectation de certains édifices de la ville ancienne, comme le palais de justice de la place Henri IV ou la sous-préfecture de la rue Martimprey. Toutefois, l'attractivité du centre ancien pousse à la réhabilitation de ces monuments, plutôt qu'à leur démolition : c'est



ainsi que l'ancien palais de justice a été conservé par le département qui l'a converti en Maison départementale de la solidarité. La mobilisation des habitants attachés à leur patrimoine est aussi un facteur important dans les projets de reconversion, comme le montre actuellement l'exemple de l'ancienne maison d'arrêt, désaffectée depuis la construction d'une nouvelle prison à Chauconin, mais que la ville envisage de transformer en espace culturel regroupant notamment le conservatoire, le théâtre et la Maison des jeunes et de la culture.

Ce n'est donc pas tant au niveau de l'édifice mais plutôt du tissu urbain que se rapportent les transformations qui ont pu affecter la ville ancienne depuis les années 1960. Si le quartier autour de la cathédrale est resté épargné par les grandes opérations d'urbanisme de la seconde moitié du *xx<sup>e</sup>* siècle, qui n'ont porté que sur des zones marginales comme le parc des Trinitaires, le Marché en revanche a été profondément affecté par des programmes qui conjuguèrent la lutte contre l'insalubrité des logements et la volonté de faciliter la circulation en voiture. Il faut dire que ce secteur abritait une population plus modeste que le quartier de la cathédrale, ainsi que des activités artisanales qui se sont en partie déplacées vers la nouvelle zone industrielle. À partir des années 1970, il fit l'objet d'une restructuration profonde, qui est seulement en train de s'achever. L'ancien axe routier nord-sud qui aboutissait sur la place du Marché a en effet été dévié

La médiathèque Luxembourg.



Le pont et la rue Jean-Bureau : vue aérienne.

vers l'ouest avec la construction d'un nouveau pont, le pont Jean-Bureau (inauguré le 16 février 1977<sup>224</sup>), et le percement d'une grande artère ou « pénétrante » sur les deux rives de la Marne. La création de ce nouvel axe s'est accompagnée d'un renouvellement de l'habitat. Le long du quai de la Grande-Île a été construit un ensemble d'immeubles en pyramide; en bordure de l'avenue Jean-Bureau, les îlots anciens ont également été totalement reconstruits. Cette opération a été poursuivie à la suite de la désaffectation du quartier Luxembourg, cédé à la ville de Meaux en 1989. Les 4,5 hectares couverts par le quartier de cavalerie ont alors constitué le cœur de la ZAC Luxembourg, créée en octobre 1990 pour accueillir surtout des logements, avec toutefois quelques équipements publics et notamment une médiathèque due au cabinet Ripault-Duhart (auteur, entre autres, du MacVal), inaugurée en 1994<sup>225</sup>. Une passerelle construite en 2010-2011 sur les plans de l'architecte Vincent Dominguez vient d'être mise en place pour relier ces nouveaux logements à la gare<sup>226</sup>. Enfin, l'ouverture du pont Foch a également contribué au désenclavement du quartier du Marché. Celui-ci est désormais relié à la rive droite de la Marne par quatre ponts routiers (plus une passerelle piétonne). La conséquence de ces nouvelles infrastructures a été l'intensification de la circulation au sein d'un secteur qui ne possédait jusque-là qu'un seul axe important, la rue Cornillon.

Les transformations du quartier du Marché, où des bâtiments nouveaux sont encore en cours de construction à l'heure où nous écrivons ces lignes, ainsi que celles à peine entamées du secteur Foch-Roosevelt, montrent bien que la destruction des grands ensembles, ou leur transformation, s'inscrit dans un contexte de renouvellement urbain qui touche en réalité l'ensemble de la ville, sans négliger les aspects paysagers : à cet égard, l'aménagement du parc du Pâtis a doté Meaux d'un grand espace naturel en bordure de la Marne, alors que la réouverture de la plage à la baignade participe de la réappropriation de la rivière.

La ville ancienne est elle aussi promise à des rénovations, qui seront sans doute importantes si l'on en

croit le projet « Plan Marshall-Cœur de ville », intégré dans le programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) depuis décembre 2009. Néanmoins, on peut espérer que ce processus ne sera pas trop destructeur dans la mesure où une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine est également en cours d'étude pour toute la vieille ville.

Pour conclure, Meaux est aujourd'hui une agglomération en pleine évolution, et sa situation à proximité de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée devrait conforter cet élan. Il reste à souhaiter que cette vitalité ne s'exerce pas aux dépens d'un riche patrimoine qui donne tout son cachet à la ville. J.F.

La plage sur les bords de Marne.



Une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) est un outil qui a pour ambition d'aborder la gestion qualitative d'un territoire communal en intégrant à l'approche patrimoniale les objectifs du développement durable. Si la mise en œuvre de l'AVAP est de l'initiative de la ville, elle reste néanmoins une démarche partenariale menée avec l'État, et notamment avec l'Architecte des Bâtiments de France, ainsi qu'avec la population, consultée dans le cadre d'une enquête publique.

La création d'une AVAP s'appuie sur une étude préalable qui associe les approches architecturale, urbaine et paysagère afin de dégager les caractéristiques constitutives de l'identité et de la qualité du territoire communal, les valeurs et les éléments à préserver au titre des intérêts architecturaux, urbains et paysagers, et les enjeux d'une gestion qualitative des tissus bâtis et des espaces non bâtis<sup>227</sup>.

#### **Préserver les éléments paysagers en lisière de la ville**

Meaux se distingue par des éléments de paysage caractéristiques :

- les deux espaces naturels que sont le secteur de Saint-Faron et le parc du Pâtis, constituant des parenthèses boisées enserrant le territoire urbanisé de la commune ;
- la grande présence de l'eau, avec de nombreuses rivières ;
- la topographie en coteaux créée par la double boucle de la Marne.

Ces caractéristiques incitent à porter une grande attention à tout projet d'urbanisation s'établissant sur les limites du territoire communal, afin de resserrer les liens visuels et physiques avec les communes avoisinantes. Les parenthèses végétales qui enserrant le tissu urbain sont un des atouts majeurs pour la ville. Celles-ci sont visibles en de nombreux points du centre-ville, mais aussi depuis les différents quartiers de Meaux. Un travail de mise en valeur, par une gestion dynamique du patrimoine végétal vivant, est à déployer sur l'ensemble des points de contact entre le patrimoine bâti et le patrimoine végétal.

#### **Conforter la continuité des cheminements**

Si réseau viaire est, dans son ensemble, relativement dense, les continuités de cheminement entre le secteur de Saint-Faron au nord, le parc du Pâtis et les bords de la Marne au sud sont assez rares. Complétant la trame verte de circulations douces envisagée au sein du PLU, l'analyse de l'histoire et de l'évolution du réseau hydrographique croisée à une reconnaissance de terrain permet de proposer un tracé supplémentaire comparable à une trame bleue. Les cheminements qui lui sont associés, outre la mise en évidence et la valorisation de la présence de l'eau dans la ville sous ses différentes formes (Brasset, canal de l'Ourcq, canaux Cornillon et de Chalifert, la Marne et les étangs du Pâtis), ouvrent la réflexion aux continuités et transitions possibles entre l'eau et le tissu urbain.

#### **Associer densité urbaine et intimité des jardins**

La partie orientale du centre ancien est marquée par une ancienne activité maraîchère qui s'est développée du fait de la présence de l'eau. Le faubourg Saint-Nicolas, bien que présentant aujourd'hui un caractère très urbain, rassemble un certain nombre d'éléments relatifs à cette origine rurale : bâti de fermes et de maisons de maraîchers, cours communes pavées, passages sous porche, portes charretières. La présence de sentes et de jardins en cœur d'îlot constitue par ailleurs une des spécificités du quartier. Il est proposé de compléter et d'aménager le réseau de sentes existant entre les parcelles pour permettre un dégagement visuel sur l'ensemble du cœur d'îlot. Une réflexion pourrait être engagée quant à l'évolution vers un usage plus partagé de ces jardins (jardins collectifs, jardins à vocation pédagogique) et sur leur accès depuis l'espace public.

#### **Redonner une identité aux espaces publics majeurs**

Le paysage urbain de Meaux est marqué par une grande diversité d'espaces publics issus des différentes phases d'urbanisation de la ville. On retrouve aussi bien les places d'origine très ancienne situées autour d'édifices majeurs (place Saint-Étienne et place du Marché) ou à des carrefours urbains (place Darnétal, place Saint-Maur et place des Trois-Couronnes), que les espaces publics hérités du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle : grandes places géométriques (place de l'Hôtel-de-Ville, place La Fayette...), boulevards créés sur les douves (cours Pinteville, boulevard Jean-Rose), quais sur la Marne, qui sont le plus souvent agrémentés de plantations d'alignement. Afin de redonner une identité forte à ces lieux, il faut harmoniser les principes d'aménagement (plantations d'alignement, revêtements de sol, mobilier) dans un tout unique et cohérent, sans négliger des options contemporaines voire innovantes, aptes à dialoguer avec l'histoire des lieux.



Plan de l'AVAP (aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine).

### Composer avec l'ancienne structure parcellaire

Les quartiers les plus anciens de la ville montrent la persistance d'un parcellaire hérité de l'Ancien Régime dont la préservation a été favorisée par la faible évolution des tracés viaires depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. S'il faut permettre l'évolution de la ville, il est aussi important de préserver la structure urbaine en place qui constitue aujourd'hui l'identité de Meaux. Aussi paraît-il souhaitable de conserver la lecture d'un rythme parcellaire, en façade comme en toiture, notamment lors d'opérations d'ensemble réalisées sur plusieurs parcelles contiguës.

### Entretien et restaurer le bâti ancien

Le bâti ancien, hérité du développement et du renouvellement de la ville au cours du temps, est très présent dans le centre, le quartier du Marché et le faubourg Saint-Nicolas, et de manière plus diffuse dans les faubourgs de Châage, de Saint-Remy et dans le quartier République. L'élaboration d'une typologie de ce bâti, fermes et maisons de maraîchers, maisons de ville, hôtels particuliers, villas et pavillons, immeubles de rapport, de commerce ou de bureaux, permet de définir des mesures d'entretien et de restauration adaptées aux différents caractères architecturaux, en privilégiant les matériaux et les mises en œuvre traditionnels. Au sein de ce bâti ancien peuvent venir s'insérer des bâtiments neufs ou des extensions; ces constructions nouvelles devront toutefois respecter le caractère plus ou moins dense du tissu urbain environnant et les différentes typologies architecturales qui présentent des spécificités tant du point de vue de l'implantation dans le parcellaire que du rapport à l'espace public.

### Conclusion : les objectifs de l'AVAP

L'AVAP doit être un outil de médiation entre les acteurs publics et privés et un outil de sensibilisation auprès du grand public, où le patrimoine est apprécié comme une ressource non renouvelable d'un développement urbain durable. Il ne s'agit en aucun cas de figer la ville, que chaque époque construit et renouvelle, mais bien de permettre son évolution en encourageant des projets qui puissent s'inscrire dans une continuité, en accord avec l'histoire et la spécificité des lieux. Le patrimoine peut alors être appréhendé au sens large du terme et dans une perspective dynamique, englobant le bâti comme le végétal, le vivant comme l'inerte, le passé comme le futur. Il constitue un vecteur du renouvellement urbain et un levier de l'action publique où le ménagement peut s'imposer sur l'aménagement.

## CONCLUSION

À travers cet ouvrage, nous espérons avoir montré combien le statut de pôle religieux qui, dès l'époque celte, fut reconnu à Meaux a été un facteur important dans le développement de la ville, d'abord autour du centre culturel de La Bauve, puis dans le cadre du diocèse. Outre le prestige apporté par cette dimension sacrée, des aspects politiques sont aussi intervenus. Au Moyen Âge, le poids de l'évêque a contrebalancé celui du comte de Champagne, ce qui a valu à la ville la construction d'une fière cathédrale gothique, mais sans doute également son éviction du circuit des foires de Champagne. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Meaux a joué un rôle important dans la naissance de la Réforme mais aussi dans celle de la Ligue ; la ville a payé un lourd tribut aux guerres de Religion, avec le démantèlement de ses principales fortifications et le départ de nombreux marchands et artisans acquis au protestantisme. La Contre-Réforme y fut particulièrement active, avec des prélats tels que Bossuet bien sûr, mais aussi d'autres moins connus, mais très importants pour leur cité épiscopale, comme monseigneur de Bissy. À la fin de l'Ancien Régime, l'Église jouit encore dans la ville d'un poids considérable que manifestent clairement les nombreux clochers qui parsèment le paysage urbain. La Révolution constitue donc pour Meaux une véritable rupture dans l'ordre ancien, en grande partie dominé par les clercs. La vente des biens possédés par les chapitres, les couvents et l'évêque met brutalement fin à cette situation. Pourtant, tout n'est pas remis en cause, car dès le Concordat de 1801 la ville redevient siège épiscopal. C'est ce qui lui permet d'échapper au déclassement que le choix de Melun comme chef-lieu du département aurait pu lui valoir.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'Église reste donc un acteur important dans le développement de la ville, où s'installent de nombreuses congrégations. Cette reconquête est certes ébranlée par la séparation des Églises et de l'État, qui ôte à l'évêque sa résidence au sein du palais construit par ses prédécesseurs ; mais elle est surtout remise en cause par la déchristianisation, qui intervient dans un contexte de complet renouvellement de la population. Dans les années 1960, Meaux fait en effet partie du programme des « trois M », ces villes dotées de grands ensembles destinés à doubler leur population pour réguler la croissance de la région parisienne. L'Église parvient à rester présente dans ces nouveaux quartiers, mais ne peut plus être considérée comme un moteur de la croissance urbaine. Désormais, le statut de pôle religieux compte sans doute moins pour la ville que sa proximité avec Paris ou avec Marne-la-Vallée, territoire en plein essor économique et démographique.

Ce début du XXI<sup>e</sup> siècle marque la nécessité d'un changement d'échelle dans l'analyse de la ville : Meaux se situe aujourd'hui dans une communauté d'agglomération, celle du « Pays de Meaux », dont l'évolution s'inscrit plus largement au sein de la vallée de la Marne, qui forme l'un des « Territoires d'intérêt métropolitain » (TIM) mis en lumière par le projet du nouveau Schéma directeur de la Région Île-de-France. Le Pays de Meaux figure parmi les pôles probablement appelés à connaître un important développement urbain et économique, aux côtés de la cité Descartes ou de Val-d'Europe.

Dans ce paysage qui va sans doute considérablement se transformer dans les prochaines décennies, Meaux continuera toujours à bénéficier d'une particularité : celle de posséder un patrimoine unique en Île-de-France, qui mériterait d'être davantage connu, visité et apprécié. Les fouilles archéologiques de La Bauve, l'ensemble cathédral avec Saint-Étienne mais aussi le palais épiscopal et le « Vieux Chapitre » sont autant de sites remarquables qui n'ont pas leur pareil dans la région. Ce livre est là pour les refaire découvrir à tous ceux qui aiment, comme Victor Hugo, entrer au hasard de leur voyage dans une cour pour voir un vieil escalier « dallé de pierre et charpenté de bois » ou s'attarder au spectacle du Jugement dernier sculpté sur le portail de la cathédrale, car comme le disait le grand écrivain : « Il faut des monuments aux cités de l'homme, autrement où serait la différence entre la ville et la fourmière ? »



## Notes

Les notes en abrégé sont développées en bibliographie.

### Liste des abréviations employées

ADSM : archives départementales de Seine-et-Marne  
AMM : archives municipales de Meaux  
AN : archives nationales  
BDGB : bibliothèque diocésaine Guillaume Briçonnet  
BnF : Bibliothèque nationale de France  
MM : médiathèque Luxembourg de Meaux

*BCHADM* : *Bulletin de la Conférence d'histoire et d'archéologie du diocèse de Meaux*

*BSHMR* : Bulletin de la Société historique de Meaux et de sa région  
*BSLHB* : Bulletin de la Société littéraire et historique de la Brie  
*RHABPM* : *Revue d'histoire et d'art de la Brie et du Pays de Meaux*

*CAG* : J.-N. Griffisch, D. Magnan, D. Mordant, *La Seine-et-Marne. Carte archéologique de la Gaule*, 77, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2008, t. II, notice « Meaux » par D. Magnan, p. 713-819.

*Dictionnaire* : *Dictionnaire topographique et historique des rues de Meaux*, publié par la Société littéraire et historique de la Brie en trois tomes ; t. I : la vieille ville, rive droite (1988) ; t. II : le quartier du Marché (1992) ; t. III : les faubourgs et nouveaux quartiers (1999).

*Meaux médiéval et moderne* : D. Magnan (dir.), *Meaux médiéval et moderne*, Meaux, Association melloise d'archéologie, 1992.

### I. Introduction

1. La commune comptait plus précisément 49 612 habitants en 2009 selon l'INSEE ; sa population en 2012 est estimée à 51 398 habitants.
2. J.-F. Viel, « Le procureur Nicolas Lenfant (vers 1529-1610) et ses Mémoires », *BSLHB*, n° 48, 1993, p. 96-102.
3. MM, ms. 84.
4. MM, ms. 78 à 83.
5. G. Asselineau, « Mémoire sur l'histoire et les antiquités du diocèse de Meaux par François Ledieu, secrétaire de Bossuet », *BHMR*, n° 1, 2004, p. 171-214 ; et n° 2, 2005, p. 225-255.
6. D. Blanchard, « Les Bénédictins de Saint-Maur, historiens de la Brie », *BSLHB*, n° 57, 2002, p. 85-118.
7. MM, ms. 86 à 89.
8. L'ouvrage, resté inédit à la mort de son auteur, a été publié par la Société littéraire et historique de la Brie en 1983.
9. Le bulletin de cette société a par la suite changé de nom, pour devenir le *Bulletin de la Société d'histoire et d'art du diocèse de Meaux*.
10. [www.vjf.cnrs.fr/chapimeaux](http://www.vjf.cnrs.fr/chapimeaux)
11. [bibliographie.meaux.free.fr](http://bibliographie.meaux.free.fr)
12. Acte édité par T. Du Plessis, *Histoire de l'église de Meaux*, t. II, p. 168, p. j. 394.
13. Texte édité par A.-E. Carro, *Histoire de Meaux et du pays mellois*, p. 507-508, d'après le cartulaire A du chapitre cathédral conservé à la médiathèque de Meaux, ms. 63, p. 201.
14. T. Guérin, *Rapport de fouille préventive*, 31-35, rue du Tan/30-32, cours Raoul, 2009, p. 63.
15. MM, ms. 86 (Rochard, t. I), p. 289.
16. ADSM, 22 Hdt B 4, avril 1404 (à propos d'un terrain voisin du pré-aux-mortiers).
17. MM, ms. 86 (Rochard, t. I), p. 288-289.
18. A. Dumont, *Déplacement du palais de justice*

*de l'arrondissement de Meaux : mémoire présenté à Messieurs les membres du Conseil général*, Boucher, 1879, p. 2.

19. Voir les deux actes de 1219 et 1227, conservés dans un cartulaire épiscopal (BnF, ms. lat. 5528, fol. 33-34 et 51-53).

20. MM, ms. 86 (Rochard, t. I), p. 338.

21. Sur ce point, on se reportera au *Dictionnaire topographique et historique des rues de Meaux* (3 vol.), publié par la Société littéraire et historique de la Brie. Une étude cartographique de ces évolutions est par ailleurs en cours dans le cadre du Programme collectif de recherches (PCR) dirigé par Danielle Magnan : « Meaux, archéologies d'un patrimoine ».

22. J. Mesqui, « Les routes dans la Brie et la Champagne occidentale : histoire et technique », 2<sup>e</sup> partie : « Routes et croissance urbaine. La ville de Meaux et ses chemins », *Revue générale des routes et des aéroports*, juillet-août 1979, p. 61-76.

23. Exemple au 61, rue du Général-Leclerc.

24. ADSM, 4 N 49/1.

25. ADSM, 54 Edt DD 16.

26. Voir photographies plus loin, dans le chapitre sur l'habitat ancien, p. 154.

27. ADSM, 9 Hdt A 5 (cartulaire de l'hôtel-Dieu, t. II), acte n° 118, p. 346-348.

28. ADSM, 9 Hdt B 73.

### II. La capitale antique de la cité des Meldes

1. Mentions des découvertes archéologiques melloises et bibliographies dans : J.-N. Griffisch, D. Magnan, D. Mordant, *La Seine-et-Marne. Carte archéologique de la Gaule*, 77, 1-2, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2008, p. 147-151 et p. 713-819.
2. Voir les articles de F.-A. Denis, A.-E. Carro et G. Gassies.

3. Représentant de la DRAHIF (Direction régionale des Antiquités historiques d'Île-de-France) et/ou bénévoles de l'ASAPM (Association de sauvetage archéologique du Pays mellois, créée en 1978).

4. Fouille R. Richard entre 1977 et 1983 avec l'ASAPM.

5. Représentants de la DRAHIF puis du SRAIF (Service régional de l'Archéologie d'Île-de-France), membres de l'AMA (Association melloise d'archéologie créée en 1987), et ponctuellement de l'AFAN (Association pour les fouilles archéologiques nationales).

6. Fouille menée de 1985 à 1997 par D. Magnan, SDA, sous-direction de l'Archéologie, puis SRAIF avec l'AMA et les Universités de Paris I et Paris IV.

7. Principalement l'AFAN puis, à partir de 2001, l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives) suite aux prescriptions du SRA Île-de-France.

8. Diagnostics de D. Couturier en 2002 et de G. Desrayaud en 2004.

9. Mentions de découvertes archéologiques liées aux édifices de spectacle de Meaux et bibliographies dans : D. Magnan, D. Vermeerch, G. Le Coz, *Les Édifices de spectacle antiques en Île-de-France*, 3<sup>e</sup> supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 2012, Meaux, p. 111-238, fig. 164-144.

10. D. Magnan, 2012, p. 111-238.

11. Sondage mené par L.-A. Thiercelin en 1882-1886.

12. Sondage mené par D. Magnan, sur les indications de A. Endrès.

13. Sauvetage mené par D. Magnan en 1993-1994.

14. Diagnostic effectué par G. Desrayaud en 2004.

15. Mentions d'interventions archéologiques liées à La Bauve et bibliographies dans : D. Magman in J.-N. Griffisch et al. (dir.), *La Seine-et-Marne. Carte archéologique de la Gaule*, 77, 1-2, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2008, p. 799-815, fig. 896-919.
16. Armement gaulois et nombreuses monnaies ROVECA et EPENOS, monnaies romaines de la République et du début de l'Empire, parure et *instrumentum* bien présents au I<sup>er</sup> siècle, productions céramiques italiques et imitations gauloises confirmant la présence à la période augustéenne, faune exposée et/ou enfouie comprenant des fœtus et des nouveau-nés.
17. T. Du Plessis, *Histoire de l'église de Meaux*, Paris, Gandouin et Giffart, 1731; J.-C. Picard (dir.), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule, des origines au milieu du VII<sup>e</sup> siècle*, VIII, *Province ecclésiastique de Sens (Lugdunensis senonia)*, Paris, 1992; *L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet : du V<sup>e</sup> siècle au X<sup>e</sup> siècle*, catalogue d'exposition, Musée archéologique du Val-d'Oise, service régional de l'Archéologie, éd. du Valhermeil, 1993.

### III. La ville ancienne : une ville, deux pouvoirs

#### La ville ecclésiastique

1. G. Bühner-Thierry, C. Mériaux, *La France avant la France. 481-888*, Paris, Belin, 2010, p. 33;
- G. Bühner-Thierry, « De saint Germain de Paris à saint Ulrich d'Augsbourg : l'évêque du haut Moyen Âge, garant de l'intégrité de la cité », *Religion et société urbaine au Moyen Âge. Études offertes à Jean-Louis Biéty*, éd. P. Boucheron et J. Chiffolleau, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000, p. 30.
2. P. Boucheron, D. Menjot, *La Ville médiévale*, tome 2 de l'*Histoire de l'Europe urbaine*, Paris, Seuil [Points-Seuil], 2003, rééd. augm. 2011, p. 55.
3. Meaux, médiathèque Luxembourg, ms. 63, p. 17, éd. partiellement dans T. Du Plessis, *Histoire de l'église de Meaux*, Paris, 1731, t. II, n<sup>o</sup> 7.
4. Pour les obits fondés dans la cathédrale, voir A. Longnon, *Obituaires de la province de Sens*, IV, *Diocèse de Meaux et de Troyes*, Paris, Klincksieck [Recueil des historiens de la France], 1923, p. 6-127.
5. Ils sont trente-quatre au début du XVI<sup>e</sup> siècle : C. Barralis, *Gouverner l'Église à la fin du Moyen Âge. Évêques et évêché de Meaux (1197-1510)*, doctorat de l'Université Paris I-Panthéon Sorbonne, dir. Cl. Gauvard, 2004, dact., t. II, p. 249.
6. Par exemple, environ 15 % des chanoines de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle sont italiens : P. Montaubin, « Le chapitre cathédral de Meaux dans la politique bénéficiaire des papes du XIII<sup>e</sup> siècle », *Meaux, une cathédrale au cœur de la ville. Le chapitre cathédral, de l'an mil à la Révolution*, numéro spécial de la revue *Histoire et archéologie*, Amiens, CAHMER, à paraître en 2013.
7. Pour le XII<sup>e</sup> siècle, voir M. Wilmart, *Meaux au Moyen Âge. Une ville et ses hommes du XI<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle*, Montceaux-lès-Meaux, Éditions Fiacre, 2013, chap. 4. Pour le XIII<sup>e</sup> siècle, voir C. Barralis, *op. cit.*, t. I, p. 209-211.
8. Jusqu'en mars 1207, le chapitre détient aussi le patronage de la cure Saint-Remy, qui passe ensuite à l'hôtel-Dieu (T. Du Plessis, *op. cit.*, t. II, n<sup>o</sup> 218).
9. Accord de mai 1227, BnF, latin 18355, fol. 30-31v., édité partiellement dans T. Du Plessis, *op. cit.*, t. II, n<sup>o</sup> 279.
10. Accord de septembre 1261, E. Berger, *Layettes du Trésor des Chartes*, IV, Paris, Imprimerie nationale, 1902, p. 24.
11. BnF, latin 18355, fol. 78.
12. C. Barralis, *op. cit.*, t. I, p. 140-142.
13. M. Wilmart, *op. cit.*, p. 129-130.
14. *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, IV, Paris, Imprimerie royale, 1734, p. 362.
15. C. Barralis, *op. cit.*, t. I, p. 104-105.
16. M. Wilmart, *op. cit.*, p. 130 et p. 134.
17. Par exemple, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, l'évêque Manassès II se querella à plusieurs reprises avec Anseau du Donjon, chef d'une des familles les plus influentes de la ville, qui contrôlait le pont Saint-Remy à l'ouest de la cité épiscopale. BnF, latin 18355, fol. 5.
18. M. Wilmart, *op. cit.*, p. 104-122.
19. BnF, latin 18355, fol. 2v.-3r.; C. Barralis, *op. cit.*, t. I, p. 105-107.
20. C. Barralis, *op. cit.*, t. I, p. 112-113 et p. 118-119.
21. Meaux, médiathèque Luxembourg, ms. 63, p. 200-201, édité partiellement dans T. Du Plessis, *op. cit.*, t. II, n<sup>o</sup> 392.
22. C. Barralis, « Un espace urbain qui témoigne de l'évolution de la place des pouvoirs ecclésiastiques en ville : Meaux du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 86 (2008), p. 309-321.
23. C. Barralis, *Gouverner l'Église...*, t. I, p. 120-121.
24. *Ibid.*, t. I, p. 122-125 et M. Wilmart, « Pouvoirs politiques et violences collectives. La Commune de Meaux dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle », *BSHMR*, t. II, 2005, p. 79-111.
25. C. Barralis, *Gouverner l'Église...*, t. I, p. 201-203 et p. 209-211.
26. M. Wilmart, *Meaux au Moyen Âge...*, p. 167.
27. R.-J. Lovy, *Les Origines de la Réforme française : Meaux, 1518-1546*, Paris, Librairie protestante, 1959; M. Mousseaux, *Aux sources françaises de la Réforme. La Brie protestante*, Étrépy, Presses du village, C. de Bartillat, 1998 (1<sup>er</sup> éd. : Paris, 1968).
28. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 326.
29. M. Veissière, *L'Évêque Guillaume Briçonnet : 1470-1534. Contribution à la connaissance de la Réforme catholique à la veille du Concile de Trente*, Provins, Société d'histoire et d'archéologie, 1986.
30. A.-E. Carro, *op. cit.*, p. 219.
31. ADSM, 54 Edr DD 2.
32. *Dictionnaire*, t. III, p. 136-140.
33. P. Kurmann, *La Cathédrale Saint-Étienne de Meaux. Étude architecturale*, Paris, 1971, Bibliothèque de la Société française d'archéologie, 1, p. 12. Cet ouvrage sera désormais abrégé : P. Kurmann, 1971.
34. À l'exception des comptes du réfectoire pour la période 1759-1773 (ADSM, G 48) et pour 1410-1418 (BDGB).
35. J.-P. Laporte, « Topographie chrétienne de Meaux avant l'an mil », *RHABPM*, n<sup>o</sup> 46, 1995, p. 68.
36. J.-M. Desbordes, « Découverte d'une crypte sous la cathédrale de Meaux », *Bulletin monumental*, n<sup>o</sup> 125, 1967, p. 395-414; « Les recherches archéologiques dans le chœur de la cathédrale de Meaux », *Église de Meaux*, n<sup>o</sup> 21, 13 novembre 1966, p. 704-707; « Nouvelles découvertes sous le chœur de la cathédrale de Meaux », *Église de Meaux*, n<sup>o</sup> 19, 20 octobre 1968, p. 395-398; « La troisième campagne de fouilles sous le chœur de la cathédrale de Meaux », *Bulletin monumental*, n<sup>o</sup> 127, 1969, p. 27-33.
37. F. Héber-Suffrin, A. Blanc, D. Johnson, « La crypte de la cathédrale », *Meaux médiéval et moderne*, p. 205-226.
38. P. Kurmann, 1971, p. 100-101 et p. 115.
39. C. Barralis, *Gouverner l'Église à la fin du Moyen Âge. Évêques et évêché de Meaux (1197-1510)*, thèse de doctorat, dir. Claude Gauvard, Université de Paris I- Panthéon Sorbonne, Paris, 2004.
40. Le premier texte pouvant être mis en rapport avec la cathédrale gothique date de 1188; Roric, archidiacre de Meaux, institua alors une rente de 70 sous à un autel de la Vierge au chevet de la cathédrale, en mémoire du défunt comte de Champagne Henri le Libéral. P. Kurmann, 1971, p. 25-26.
41. R. Bussière, J. Förstel, « La première cathédrale gothique », à paraître dans l'ouvrage de la SHMR sur la cathédrale de Meaux.
42. La comtesse Marie est morte en 1198. Son tombeau fut détruit par les protestants en 1562. X. Dectot, « Les tombeaux des comtes de Champagne (1151-1284).



- Un manifeste politique », *Bulletin monumental*, 162-1, 2004, p. 42.
43. P. Kurmann, « Les restaurations de la cathédrale de Meaux au XIX<sup>e</sup> siècle », *RSHBPM*, 1966, p. 33-48.
44. L'intervention de Formigé a porté sur les remplages des fenêtres hautes et l'arcature du triforium dans la 3<sup>e</sup> travée et sur le côté sud de la 2<sup>e</sup> travée.
45. E.-L. Jouy, « Le triforium de la cathédrale de Meaux : restauration de la partie ancienne », *BCHADM*, t. I, 1894-1898, p. 376-380.
46. P. Kurmann, 1971, p. 40-41 (pour le chœur : vers 1175-vers 1215/1220) et p. 54-55 (pour le transept et la nef : vers 1215/1220-vers 1235).
47. L.-M. Asselineau, « La charpente du grand comble de la cathédrale de Meaux », *RHABPM*, n° 46, 1995, p. 87-103.
48. G.-N. Lambert, « Datation de la cathédrale de Meaux », dans P. Hoffsummer (dir.), *Les Charpentes du XI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Typologie et évolution en France du Nord et en Belgique*, Paris, Monum, 2002, p. 88-90.
49. I. Kasarska, « La sculpture des portails de la cathédrale de Meaux », à paraître dans l'ouvrage de la SHMR sur la cathédrale.
50. W. Sauerländer, *La Sculpture gothique en France, 1140-1270*, Paris, Flammarion, 1972, p. 98-99.
51. Par exemple sur les piles occidentales de la croisée ou sur la pile intermédiaire, côté ouest du bras nord du transept. P. Kurmann, 1971, p. 50-51.
52. P. Kurmann, 1971, p. 41.
53. D. Sandron, *La Cathédrale de Soissons. Architecture du pouvoir*, Paris, Picard, 1998, p. 211.
54. Sur le rôle de Gauthier de Varinfroy à Évreux, voir Y. Gallet, *Recherches sur l'architecture gothique en Normandie aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles : la cathédrale d'Évreux*, thèse de doctorat sous la direction de E. Vergnolle, Université de Franche-Comté, 2003.
55. Voir plus loin l'analyse de Jacques Moulin.
56. La chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul de l'église Saint-Jacques de la Boucherie fut édifiée entre 1481 et 1483 avec une pierre achetée au chapitre cathédral de Meaux (A. Bos, *Les Églises flamboyantes de Paris : XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Picard, 2003, p. 91) et le marché conclu pour l'église des Saints-Innocents en 1483 cite la pierre « de Varectes », sur le même plan que celle « du franc d'Ivery » (E. Hamon, *Art et architecture avant 1515. Documents du minuter central des notaires de Paris*, Paris, Archives nationales, 2008, p. 630).
57. ADSM, G 41, p. 154 : « titres concernant la carrière de Vareddes appartenant à Mrs du Chapitre à cause de la fabrique de leur église », 1511.
58. Textes édités par P. Kurmann, 1971, p. 60-61. La date de 1282 est celle généralement retenue, d'après le cartulaire A du chapitre cathédral ; mais 1292 correspondrait mieux à l'épiscopat d'Adam de Vaudoy (1288-1298), dont on sait par ailleurs qu'il offrit des vitraux pour la chapelle Saint-Jacques (1<sup>re</sup> chapelle rayonnante nord). P. Kurmann a relevé le problème mais l'a interprété comme une forgerie en faveur d'Adam de Vaudoy. Toutefois, Pierre Janvier signale que la date de l'acte n'était « pas bien nette » (MM, ms. 78, p. 33). Si le texte datait de 1292, il s'agirait alors vraisemblablement de financer le chantier du bras nord du transept. La répétition littérale des formules employées en 1268 incite à ne pas y chercher une description fiable de l'état de la cathédrale. Il est cependant possible que le transept du début du XIII<sup>e</sup> siècle ait été dans son ensemble mal construit, nécessitant le renouvellement complet des deux façades.
59. J. Gardelles, *La Cathédrale Saint-André de Bordeaux*, Bordeaux, impr. Delmas, 1963, p. 17.
60. M. Wilmart, *Meaux au Moyen Âge*, 2013, p. 132; *Olim*, t. II, 1274-1318, éd. Beugnot, 1842, p. 147. La Commune fut condamnée à payer les réparations, une amende de 200 livres au roi et à l'achat de trois bassins d'argent d'une valeur de 30 marcs pour la cathédrale.
61. C. Lautier, « Le chevet de Saint-Sulpice de Favières », *L'Information d'histoire de l'art*, 17, 1972, p. 40-45.
62. P. Kurmann, « Gautier de Varinfroy, architecte du troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle. Nouvelles considérations sur son œuvre à la cathédrale de Meaux », *Architecture et sculpture gothiques : renouvellement des méthodes et des regards*, dir. S. Daussy et A. Timbert, Rennes, 2012, p. 27-43.
63. M. Schlicht, *Un chantier majeur de la fin du Moyen Âge. La cathédrale de Rouen vers 1300*, Caen, Société des antiquaires de Normandie, 2005, p. 68 et p. 104.
64. L'état d'origine est donné par un dessin du fonds Formigé, à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (0080/120/1002).
65. P. Kurmann, « Die älteste exakte Kopie in der Monumentalkunst des Mittelalters : das Tympanon am Südkorhausportal der Kathedrale von Meaux und sein Vorbild in Paris », dans W. Augustyn, U. Söding (dir.), *Original-Kopie-Zitat. Kunstwerke des Mittelalters und der Frühen Neuzeit ; Wege der Aneignung - Formen der Überlieferung*, Passau, Klinger, 2010, p. 51-72.
66. P. Kurmann, *La Façade de la cathédrale de Reims : architecture et sculpture des portails*, Paris, éd. du CNRS-Lausanne, Payot, 1987, p. 279-283.
67. Voir par exemple le portail des Libraires à la cathédrale de Rouen : M. Schlicht, *op. cit.* (comparaison avec Meaux : p. 66-69).
68. P. Kurmann, 1971, p. 90.
69. Cette assertion se retrouve chez tous les historiens d'Ancien Régime : Pierre Janvier (MM, ms. 78, p. 34) ; l'abbé Ledieu (*BSHMR*, n° 1, 2004, p. 183-184 et p. 188) ; T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 301 ; *Almanach*, 1773, p. 35. Elle a régulièrement été reprise par les historiens de la cathédrale. P. Kurmann, 1971, p. 89-90 et S. Berger, article à paraître dans l'ouvrage de la SHMR.
70. L'acte de 1317 a été édité par Henri Stein, « Nouveaux documents relatifs à la cathédrale de Meaux », *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, t. 78, 1928-1933, p. 94-95. On sait par ailleurs qu'en 1318 le futur Charles IV, alors comte de la Marche, amortit une acquisition de Simon Festu pour cette fondation (T. Du Plessis, *op. cit.*, t. II, p. 454, p. 204-205).
71. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. II, p. 208-209 (p. j. CDLX).
72. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 104, avec édition de l'acte en p. j. CDLXIX (t. II, p. 213-214).
73. ADSM, G 40, p. 221 ; T. Du Plessis, *op. cit.*, t. II, p. 215 (p. j. CDLXXI). Le chapitre accorde au chanoine Simon de Saint-Cloud la permission de fonder une chapellenie en l'honneur de saint Martin « dans un lieu ou chapelle nouvellement bâtie attenant la chapelle du Saint-Sacrement », moyennant 60 livres données à la fabrique.
74. Lithographie d'Émile Sagot publiée dans L. Taylor, *Voyage pittoresque en France*, t. II (Champagne), Paris, Lemaître, 1857 (BnF département des Estampes, TopoVa Seine-et-Marne, H 156240).
75. P. Kurmann, 1971, p. 102-103.
76. P. Kurmann, 1971, p. 120-121.
77. D. Sandron, article à paraître dans l'ouvrage de la SHMR sur la cathédrale.
78. Nicolas de Chaumes constate en effet, « et encores n'est-ce pas ce qu'elle désire, mais il puet bien souffrir ainsi pour avoir bonne église et belle et sanz empeschier droit d'autrui ».
79. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 649.
80. ADSM, G 40, p. 416. Cité par M. Wilmart, « Pouvoirs politiques et violences collectives. La commune de Meaux dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle », *BSHMR*, n° 2, 2005, p. 79-111.
81. ADSM, G 41, p. 2.
82. ADSM, 22 Hdt B 4 (mars 1371) : parmi les nombreux legs du testateur figure un don de 12 sous tournois à la fabrique de la cathédrale.
83. ADSM, G 41, p. 11. Boutillier du Retail, Piëtresson de Saint-Aubin, *Obituaires de la province de Sens, tome IV : diocèse de Meaux et de Troyes*, Paris, Klincksieck, 1923, p. 16-17 et p. 37. Cet ouvrage sera désormais abrégé : *Obituaire*, 1923.

84. MM, ms. 81 (P. Janvier, t. IV), p. 18 : « Il donna aussi des ornements rouges où il est à genoux en habit royal avec sa femme à genoux devant une Vierge. » Charles V donna également 1 000 livres tournois au chapitre pour l'achat des propriétés de Jacques Lempereur à Mansigny (*Obituaire*, 1923, p. 126).
85. ADSM, G 41, p. 17.
86. P. Kurmann, 1971, p. 115.
87. Henri Stein, « Nouveaux documents relatifs à la cathédrale de Meaux », *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, t. 78, 1928-1933, p. 86-107.
88. Lettres datées du mois d'avril 1361, sans précision du jour (Pâques : 17 avril 1362).
89. ADSM, G 41, p. 5 et p. 45-51.
90. H. Stein, art. cit., p. 93.
91. Or le modèle établi par Gauthier de Varinfroy dans le chœur de Meaux était encore en usage dans les années 1340, comme le prouve l'exemple de la cathédrale d'Auxerre. C. Sapin (dir.), *Saint-Étienne d'Auxerre, la seconde vie d'une cathédrale*, Paris, Picard, 2011, p. 350-351 et p. 139-140.
92. F. Joubert, « Le portail central de la cathédrale d'Auxerre : la réalisation sous l'épiscopat de Michel de Creney, vers 1400, d'un programme ambitieux », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 2009, p. 235-240 ; et article sur ce portail dans C. Sapin (dir.), *Saint-Étienne d'Auxerre, la seconde vie d'une cathédrale*, 2011.
93. On retrouve le cercle avec « S » inscrit dans la partie supérieure du réseau de la baie de la première chapelle nord, ou dans la micro-architecture du « Beau Pilier » (voir par exemple le dais de saint Jean-Baptiste).
94. D. Sandron, « La fondation par le cardinal Jean de la Grange de deux chapelles à la cathédrale d'Amiens : une tradition épiscopale devenue manifeste politique à la gloire du roi Charles V », dans : F. Joubert (dir.), *L'Artiste et le Clerc : la commande artistique des grands ecclésiastiques à la fin du Moyen Âge (XIV-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2006, p. 155-170.
95. N. Reveyron, « Images de pierre », dans P. Barbarin (dir.), *Lyon, primatiale des Gaules*, La Nuée bleue, 2011, p. 172-199. La façade a été commencée sous Pierre de Savoie (1308-1322).
96. P. Plagnieux, T. Soulard, « Famagouste. La cathédrale Saint-Nicolas », dans J.-B. de Vauvre, P. Plagnieux (dir.), *L'Art gothique en Chypre*, Paris, De Boccard, 2006, p. 218-237. Façade élevée sous l'épiscopat de l'évêque Guy (1298-1308).
97. M. Schlicht, *op. cit.*
98. D. Sandron, article à paraître dans l'ouvrage de la SHMR sur la cathédrale.
99. Dany Sandron souligne toutefois que l'exhaussement du portail nord de Notre-Dame de Paris en cours de chantier, par l'adjonction d'un gâble, participe déjà de cette recherche d'équilibre entre les portails.
100. Je remercie Dany Sandron de cette observation.
101. À la même époque ont été restaurés certains éléments des autres portails. Au portail de la Vierge, par exemple, dans l'ébrasement gauche, le socle du milieu est identique à ceux du portail Saint-Jean-Baptiste.
102. Voir p. 78 le texte de Jacques Moulin.
103. P. Parfouru, *Compte du temporel de l'évêché de Meaux (1425-1426)*, Paris, 1900, p. 5.
104. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 292.
105. Les armes de Jean du Drac étaient d'or au dragon de sinople armé, lampassé et couronné de gueules (A. de Longpérier-Grimoard, *Notice héraldique, sigillographique et numismatique sur les évêques de Meaux*, Meaux, Le Blondel, 1876, p. 68). Les animaux sculptés sur le 3<sup>e</sup> pilier sud de la nef ne paraissent pas vraiment correspondre à cette description, n'étant ni armés ni couronnés et plus proches du singe que du dragon.
106. MM, ms. 83, p. 115 : « La tour de l'église cathédrale [...] fut commencée à faire les fondaments et bastir en l'an 1466 sous Jean du Drac évêque de Meaux Louis XI roy de France, et on voit les dragons qui sont les armes de cet évêque jusques au premier étage. Achevée du règne de François I<sup>er</sup> environ 1533. » L'abbé Ledieu a suivi Pierre Janvier.
107. ADSM, G 41, p. 11 ; T. Du Plessis, *op. cit.*, t. II, p. 517 ; C. Barralis, *op. cit.*, p. 255.
108. D'après le témoignage de Pierre Janvier (MM, ms. 78, p. 59) : « Il donne de quoy parachever la closture de l'église du costé où il est enterré et pour y faire une arcade de pierres taillées pareille à celle que le chantre Jean de Marcilly avoit fait faire au pied de la tour où est l'histoire de saint Jean. » La tombe de Jean Lhuillier se trouvait derrière le maître-autel.
109. Ces donateurs sont l'archidiacre Jean Picard, le chantre Jean de Marcilly, le trésorier Baudouin Multoris, le chancelier Matthieu Gillet, le sous-chantre Robert de Laval, les chanoines Jean Le Quiteux et Pierre Sauvage, et trois laïcs : Charles de Melun, frère de l'évêque, l'écuyer Mathieu de la Place, élu, et Guillaume Oudart, marchand et bourgeois de Meaux. *Obituaire*, 1923, p. 85.
110. L'historien Claude Rochard mentionne des dons de la ville pour les travaux de la cathédrale en 1493 (240 livres), en 1494 (200 livres), en 1495 (200 livres), en 1505 (100 livres) et en 1510 (50 livres) ; MM, ms. 86, p. 307, 309, 316, 323 et 329. T. Du Plessis signale aussi des contributions, avec des dates et des chiffres un peu différents (T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 298). En matière de comptes municipaux, Rochard est sans doute le plus fiable.
111. L'attribution traditionnelle à l'évêque Robert de Girème est incompatible avec le style du tympan.
112. M. Veissière, J.-P. Andry, « Fondation d'une chapelle de l'Annonciation à la cathédrale de Meaux (1506) », *RHAB*, n° 43, 1992, p. 25-32.
113. *BSHMR*, n° 1, 2004, p. 199 (mentions pour 1515 et 1517).
114. A.N., J 761, pièce 19. Du temps de l'abbé Ledieu, la chapelle Saint-Georges se trouvait dans le collatéral sud du chœur ; était-ce déjà son emplacement au xv<sup>e</sup> siècle ? Il paraîtrait plus logique que le « grand portail où l'on massonne » cité en 1516 corresponde à la façade occidentale.
115. MM, ms. 83, p. 115.
116. A.N., J 761, pièce 31.
117. Datation confirmée par les armoiries de l'évêque Jean de Buz (1535-1552).
118. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 301.
119. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 299, reprenant Ledieu (*BSHMR*, n° 1, 2004, p. 213).
120. Je remercie Florian Meunier pour cette observation. Le rapprochement proposé par Étienne Hamon avec la rose du bras nord du transept de Saint-Germain l'Auxerrois (vers 1511) et celle de la Sainte-Chapelle de Vincennes, en revanche, paraît moins pertinent (E. Hamon, *Une capitale flamboyante. La création monumentale à Paris autour de 1500*, Paris, Picard, 2011 p. 250, note 97).
121. D. Sandron, « La façade », dans C. Sapin (dir.), *Saint-Étienne d'Auxerre, la seconde vie d'une cathédrale*, Paris, Picard, 2011, p. 49-65. En 1517, le « maître maçon de l'œuvre » de la cathédrale d'Auxerre était Guiot Gassot.
122. A. Bos, *op. cit.*, p. 207-211. Le contrat pour la construction du clocher fut passé en 1509 avec Jean de Reviere, Julien Menart et Jean de Felin, qui semble avoir dirigé les travaux. En 1521, Jean de Felin étant décédé, le clocher fut achevé par Jean Lelou et Pierre Chambiges.
123. F. Meunier, « Les cathédrales flamboyantes de Martin et Pierre Chambiges », *Revue de l'Art*, n° 138, 2002-4, p. 31-42.
124. P. Kurmann, « Les restaurations de la cathédrale de Meaux au xix<sup>e</sup> siècle », *BAHBP*, n° 17, 1966, p. 33-48 ; O. Lecoq, « Le chantier de la restauration de la cathédrale de Meaux au xix<sup>e</sup> siècle et ses architectes », *BSHMR*, n° 3, 2006, p. 193-218.
125. A.N., X<sup>1</sup> 786, arrêté du 7 mars 1711.
126. ADSM, G 41, p. 14.
127. ADSM, G 41, p. 7 (marché du 13 avril 1733, non retrouvé).
128. *Idem*, p. 8.
129. « Elle exige qu'on entretienne autour d'elle un peuple de médecins ; je n'appelle pas autrement les villages de maçons que je vois

établis au pied de ces édifices, vivant, engraisant là-dessus, eux et leurs nombreux enfants, réparateurs héréditaires de cette existence fragile qu'on refait si bien pièce à pièce, qu'au bout de deux ou trois cents ans pas une pierre peut-être ne subsiste de la construction primitive.» (J. Michelet, *Introduction à la Renaissance*, 1855).

130. S. Kerspern, *Jean Senelle : 1605-avant 1671*, catalogue de l'exposition du musée Bossuet de Meaux (13.12.1997-09.03.1998), Paris, Somogy éditions d'art, 1997.

131. T. Du Plessis, *op. cit.*, p. 305.

132. M. Lours, «Le réaménagement du chœur de la cathédrale au début du XVIII<sup>e</sup> siècle», communication au colloque «Meaux, une cathédrale au cœur de la ville», 28 mars 2009, Meaux, médiathèque Luxembourg (actes à paraître).

133. Démolition commencée le 19 mars 1722 d'après Rochard (t. II, p. 479). L'ancien maître-autel fut pour sa part démoli le 4 juin 1723 (ADSM, G 41, p. 14).

134. Devis publié en 1723 dans le *Mercure de France*.

135. Sœur Techilde de Montessus, «Un personnage inconnu du diocèse de Meaux : Georges-Lazare Berger de Charancy», *BSHADM*, 19<sup>e</sup> année, 1968, p. 9-32.

136. Pour chaque opération de restauration, un dossier est consultable à la direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France, conservation régionale des Monuments historiques. Les restaurateurs ont été : D. Besnainou, l'atelier Bis, A. Chevalier, l'atelier Chevalier Conservation, J.-M. Darde, B. Donné-Donati, J.-P. Fontaine, J.-E. Salles et l'atelier Sciapode.

137. Cette statue, placée face à la sacristie en 1817, provient du couvent de la Merci-Dieu près de Provins, supprimé à la Révolution.

138. Ces deux toiles sont des copies du XIX<sup>e</sup> siècle de peintures murales exécutées par Guido Reni et le Dominiquin pour la chapelle Saint-André du couvent de Saint-Grégoire-le-Grand à Rome.

139. Ce tableau fut peint par Pierre Mosnier avant 1668 d'après une tapisserie elle-même réalisée sur les cartons de Raphaël pour le pape Léon X en 1515. Il appartenait à la série des *Actes des apôtres* offerte par Louis XV en 1752 à Mgr La Roche de Fontenille, évêque de Meaux.

140. Ces objets ont été traités par mon successeur dans le département, Thierry Zimmer.

141. L'une est recouverte d'un plateau de marbre de brèche violette, l'autre d'un plateau de bois peint en faux marbre. Les assemblages ont été consolidés, les éléments manquants reconstitués, les apprêts refixés à la colle de lapin. La dorure a été nettoyée et complétée.

142. La peinture était soulevée et la dorure parsemée de nombreuses lacunes. La colonnette manquante du tabernacle a été restituée sur le modèle de ses voisines.

143. «Le tapis du centenaire de Bossuet», *La Semaine religieuse du diocèse de Meaux*, 1903, p. 42-46.

144. M.H. Didier, «La redécouverte du groupe sculpté de la Visitation à la cathédrale de Meaux», *Monumental*, 2009-2, p. 86-87.

145. M.H. Didier, «La redécouverte de l'Ecce Homo, cathédrale de Meaux», *Monumental*, 2011-1, p. 112-113.

146. G. Asselineau, «Mémoire sur l'histoire et les antiquités du diocèse de Meaux par François Ledieu, secrétaire de Bossuet», *BSHMR*, 2004, n° 1, p. 197.

147. Georges Asselineau, alors responsable de la bibliothèque diocésaine «Guillaume Briçonnet», avait retrouvé le marché du 24 avril 1581 aux archives départementales de Seine-et-Marne (130 E 47) «pour la sculpture de deux figures de pierre de taille de la hauteur de 5 pieds de haut».

148. F. Ledieu, *Mémoire et journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet*, Paris, Didier, 1856, t. 3, p. 104.

149. ADSM, 3V 14, *Mémoire sur les tombes du sanctuaire; ouverture du cercueil de Bossuet*, 1854.

150. Archives diocésaines, fonds Bossuet, non coté; A. Virely, *Bossuet, essai d'iconographie*, Macon, Protat Frères, 1938, p. 254-255.

151. Voir la correspondance échangée entre le ministre de l'Instruction publique et des cultes, le préfet et l'évêque entre 1825 et 1826, ADSM, 3V 14, *Dossier concernant le monument sculpté par Rutsel; V. Hugo, Œuvres complètes. Le Rhin. Lettres à un ami*, t. 1, Paris, 1864, p. 40.

152. Archives diocésaines, fonds Bossuet, non coté, *La Tombe de Bossuet, lettre de sa grandeur Monseigneur l'Évêque de Meaux*, janvier 1897.

153. *Le Grand Siècle en pays de Meaux, Bossuet*, ancien palais épiscopal, bibliothèque et musée de Meaux, exposition du 16 septembre au 28 novembre 1982, Meaux, 1982, p. 57.

154. Archives diocésaines, fonds Bossuet, non coté, dossier relatif au monument Bossuet.

155. Même fonds, «Compte rendu complet des fêtes de Bossuet», *La Semaine religieuse*, 4 novembre 1911; *La Tombe de Bossuet*, *op. cit.*, p. 17.

156. D. Magnan, *Meaux, une année d'archéologie urbaine*, Meaux, 1982; D. Magnan, «Meaux», *CAG*, 2008, p. 774.

157. T. Crépin-Leblond, «Le palais épiscopal», *Meaux médiéval et moderne*, 1992, p. 244-249.

158. A. Allou, *Chronique des évêques de Meaux*, 1875, p. 39 : «In aula episcopi que sita est prope ecclesia B. Stephani protomartyris.»

159. Le roi la donna à l'évêque d'Orléans

en mars 1309, en échange de la maison de ce dernier qui gênait la construction du collège de Navarre. J. Glénisson, J. Guerout, *Registres de Philippe IV le Bel (1300-1314). Registres du Trésor des Chartes, tome I : Règne de Philippe le Bel. Inventaire analytique*, Paris, Archives nationales, 1958, acte n° 520.

160. P. Parfouru, *Compte du temporel de l'évêché de Meaux (1425-1426)*, Paris, 1900, p. XI.

161. P. Parfouru, *op. cit.*, p. 13 : blé et seigle «mis au garnier en l'ostel episcopal à Meaux»; voir aussi p. 16 et p. 20.

162. Sur le palais médiéval, l'étude essentielle est celle de T. Crépin-Leblond, citée plus haut en note et tirée de sa thèse de l'École des Chartes : «Recherches sur les palais épiscopaux en France au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle), d'après divers exemples des provinces ecclésiastiques de Reims et de Sens» (1987); voir aussi J. Vitry, «La Cité épiscopale de Meaux au Moyen Âge», *BSLHB*, 1992, p. 47-56.

163. Voir d'autres exemples à Étampes, Montereau-Fault-Yonne, Moret-sur-Loing, etc.

164. T. Crépin-Leblond, *op. cit.*, 1992, p. 245; J. Henriet, «Saint-Lucien de Beauvais. Mythe ou réalité?», *À l'aube de l'architecture gothique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 89 (réédition de l'article paru dans le *Bulletin monumental*, 1983, p. 273-294).

165. J. Vitry, *op. cit.*, 1992.

166. T. Crépin-Leblond, «Le palais épiscopal de Paris», dans A. Erlande-Brandenburg, J.-M. Leniaud, F. Loyer, C. Michel (dir.), *Autour de Notre-Dame*, Paris, Action artistique de la ville de Paris, 2003, p. 111-115.

167. Sur l'aile sud du palais épiscopal, où deux contreforts sont encore en place. G. Carré, E. Delacampagne, «Bayeux (Calvados). Ancien évêché. Nouvelles observations concernant la résidence épiscopale du Moyen Âge», *Bulletin monumental*, t. 162-II, 2004, p. 117-120.

168. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 296, repris par tous les historiens. Pour une mise en perspective (mais sans apport de sources nouvelles), voir M. Veissière, «L'évêque Guillaume Briçonnet et les constructions (1489-1534)», *Paris et Île-de-France, Mémoires*, t. 36, 1985, p. 7-18.

169. Comme le montre O. Bauchet dans : D. Couturier, *Salles basses (assainissement) du musée Bossuet, rapport final d'opération*, INRAP, 2010.

170. T. Du Plessis, reprenant Ledieu.

171. Séjour rapporté par Claude Rochard (MM, ms. 86, p. 351).

172. La tradition voulant que Guillaume Briçonnet ait longtemps résidé hors de son palais alors en travaux, rapportée par Janvier, paraît sujette à caution; elle est probablement liée à la présence des armoiries de la famille Briçonnet sur un édifice à l'est du «Vieux Chapitre».

173. E. Hamon, *Une capitale flamboyante. La création monumentale à Paris autour de 1500*, Paris, Picard, 2011, p. 154-155.
174. L'escalier du palais épiscopal de Meaux n'est d'ailleurs pas exactement conforme au type « canonique » de l'escalier rampe sur rampe dans la tradition italienne, dans la mesure où il n'est éclairé que d'un seul côté; mais cette disposition était induite par l'existence d'un corps de logis au nord, contre lequel l'escalier est venu se greffer.
175. L'hôtel particulier que le cardinal s'était fait construire à Blois, aujourd'hui disparu, présentait des escaliers rampe sur rampe, mais réduits à une fonction secondaire, l'appartement du prélat étant desservi par une « grande vis ». E. Bardati, *Il bel palatio in forma di castello : Gaillon*, 2009, p. 57-58.
176. J.-P. Foucher, « Le palais de Pierre de la Broce à Châtillon-sur-Indre », *Bulletin monumental*, t. 168.1, 2010, p. 68-69.
177. Cet escalier (disparu) était particulièrement proche de la disposition melloise dans la mesure où il s'agit là aussi d'une adjonction à un bâtiment préexistant. U. Albrecht, J. Guillaume, « L'escalier de La Guerche », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. XL, 1983, p. 481-500; E. de Crouy-Chanel, « Le château de La Guerche », *Congrès archéologique de France, 155<sup>e</sup> session, 1997, Touraine*, Paris, SFA, 2003, p. 131-152. Je remercie Dominique Hervier de m'avoir signalé cet édifice.
178. J. Guillaume, « L'escalier dans l'architecture française de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle », *L'Escalier dans l'architecture de la Renaissance. Actes du colloque tenu à Tours du 22 au 26 mai 1979*, Paris, Picard, 1985, p. 27-48.
179. Écart de la commune de Verdelot (Seine-et-Marne).
180. « Les énigmes d'un château briard : Launoy-Renault », *Monuments et Sites de Seine-et-Marne*, n° 7, 1976, p. 7-24; C. Corvisier, « Launoy-Renault », dans J.-M. Pérouse de Montclos, *Le Guide du patrimoine : Île-de-France*, Paris, Hachette, 1992, p. 367-368.
181. E. Thomas, « Les logis royaux d'Ambroise », *Revue de l'Art*, n° 100, 1993-2, p. 44-57.
182. Je remercie vivement Dominique Hervier et Jean Guillaume pour ces informations. Par ailleurs, le « plan de Poitiers » indique en légende, pour l'escalier rampe sur rampe de Gaillon, un « degré plat pour servir aux chambres hautes » : serait-ce une préfiguration (non réalisée) du parti mellois ?
183. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 297. Voir aussi l'édition de Ledieu par G. Asselineau, *BSHMR*, n° 1, 2004, p. 179.
184. Le témoignage de Ledieu (G. Asselineau, *BSHMR*, n° 1, 2004, p. 180) a été intégralement repris par T. Du Plessis.
185. M. Le Moël, « L'hôtel de Marle au Marais », *Gazette des Beaux-Arts*, 1<sup>er</sup> semestre 1970, p. 213-224.
186. AN, Z<sup>19</sup> 257. Analysé dans le rapport de fouille de D. Couturier (2010) cité plus haut.
187. ADSM, GG 104.
188. ADSM, G 25.
189. F. Lebert, « Le jardin Bossuet, jardin de l'ancien palais épiscopal de Meaux. Notice historique », *BSLHB*, 1929, p. 29.
190. A. Allou, *Chronique des évêques de Meaux*, 1875, p. 125.
191. AN, Z<sup>19</sup> 1121.
192. A. Allou, *op. cit.*, 1875, p. 142-143.
193. ADSM, 4 N 48.
194. Les archives des restaurations sont conservées aux AN (F<sup>19</sup> 7746-7750) et à la médiathèque du Patrimoine.
195. En 1887, les Domaines cherchèrent à vendre les jardins et les communs, ce qui entraîna une restriction du classement « aux seules constructions anciennes de l'évêché »; en 1910, trois arrêtés précisèrent cette protection en classant séparément l'enceinte gallo-romaine, le pavillon de Bossuet et le palais épiscopal. Ce dernier fit à nouveau l'objet d'un arrêté de classement en 1984, qui englobe également les communs, le portail, le « Vieux Chapitre » et le sol de la cour (Méd. Pat. 0081/077/0057).
196. La vente fut conclue par une convention signée le 17 juin 1911 entre le sous-préfet de Meaux et le maire de la commune. Le musée fut inauguré en 1927 par Édouard Herriot.
197. *Almanach*, 1773, p. 38 et p. 56.
198. AN, F<sup>19</sup> 7748.
199. Archives diocésaines, 3 D 7.
200. Voir le texte de Marie-Hélène Didier sur les restaurations récentes d'objets mobiliers.
201. Sur cet escalier, voir la notice de M. Diot dans *Escaliers. Étude de structures, du XI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, Centre de recherche sur les Monuments historiques*, Paris, Centre des monuments nationaux, 2011, p. 38 (date retenue par l'auteur : fin du XII<sup>e</sup> siècle, avec auvent du XVI<sup>e</sup> siècle).
202. Y. Esquieu, « À propos du "Chapitre" de Meaux : les réfectoires canoniaux au Moyen Âge », communication au colloque « Meaux, une cathédrale au cœur de la ville », 28 mars 2009, Meaux, médiathèque Luxembourg (actes à paraître en 2013).
203. Y. Esquieu, *ibidem*; selon lui, le 3<sup>e</sup> niveau existait déjà au XIII<sup>e</sup> siècle mais aurait été remanié pour établir le niveau actuel des combles.
204. T. Crépin-Leblond, « Le domaine du Tortoir de l'abbaye de Saint-Nicolas-aux-Bois », *Congrès archéologique Aisne méridionale, 1990*, Paris, Société française d'archéologie, 1994, t. 2, p. 673-687.
205. J. Guérout, « Le Palais de la Cité à Paris, des origines à 1417 », *Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'IDF Mémoires*, t. 1, 1949, p. 161.
206. F. Tournadre, « Châteauneuf-sur-Loire. Découvertes inédites sur la grande salle du château », *Bulletin monumental*, n° 168-4, 2010, p. 374-378.
207. MM, cartulaire A, 272.
208. Mentions en 1247, 1264, etc.
209. Cartulaire A, p. 306.
210. S. Pawlak, « L'ancien réfectoire des chanoines de la cathédrale Notre-Dame de Noyon », *Bulletin monumental*, t. 166-2, 2008, p. 105-116.
211. À Angers, le réfectoire ne servait que pour certains repas et distribution de nourriture lors de fêtes, d'où son surnom de « salle des fêtes »; au XVI<sup>e</sup> siècle ces « fêtes » furent remplacés par une distribution d'argent à ceux qui avaient pris part aux offices de la journée. E. Comte, « Messieurs de l'église d'Angers [...] À l'ombre du clocher de Saint-Maurice », *303. Arts, recherches et créations*, n° 70, *Les Cathédrales de l'Ouest de la France*, p. 119-123.
212. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 247.
213. C. Barralis, *op. cit.*, p. 262; ADSM, G 41, p. 182-183.
214. ADSM, 9 Hdt A 5, acte n° 89, p. 255; bail à vie par Saint-Lazare à Girard de Nanteuil d'une maison rue de la Halle dite « le cellier de Saint-Ladre », voisine de la maison de Simon Rose bourgeois de Meaux, septembre 1317.
215. C. Barralis, *op. cit.*, p. 131 et p. 261; AN, JJ 86, fol. 51; *Ordonnances des rois de France*, III, 1732, p. 241-242.
216. T. Du Plessis, t. II, p. 239-243, p. j. DI.
217. ADSM, G 41, p. 12.
218. G. Asselineau, « Le cloître canonial de Meaux au temps de Bossuet », *Meaux et son diocèse au temps de Bossuet, actes du colloque du 29 mars 2003*, Meaux, SLHB, 2004, p. 119-131.
219. ADSM, 54 Edt DD 17, pièce n° 1 (1773). Je remercie Olivier Bauchet de m'avoir fait connaître ce document.
220. Ce sauvetage a été mené en 1991. D. Magnan, « Meaux », *CAG*, 2008, p. 747.
221. D'après un acte notarié du 25 avril 1633 (ADSM, 80 E 60).
222. ADSM, G 40-41.
223. Une carte de ces paroisses en 1789 a été établie pour la rive nord par J. Molin, « Notre-Dame de Châage », *BSHADM*, n° 1, 1950, p. 17.
224. G. Asselineau, « Mémoire sur l'histoire et les antiquités du diocèse de Meaux par François Ledieu, secrétaire de Bossuet », *BSHMR*, n° 1, p. 186 et p. 197.

225. J.-P. Laporte, «Topographie chrétienne de Meaux avant l'an mil», *RHABPM*, n° 46, 1995, p. 78.
226. *Dictionnaire*, t. III, p. 168.
227. M. Wilmart, «Origines et réforme de l'abbaye Notre-Dame de Châage (XI<sup>e</sup>- XII<sup>e</sup> siècle)», *BSLHB*, n° 57, 2002, p. 53-64.
228. F. Lebert, «à propos du portail de l'église Saint-Christophe à Meaux», *Almanach historique de Seine-et-Marne*, 1915-1916, p. 108-227 ; J.-M. Camarty, «L'église Saint-Christophe. Quelques précisions complémentaires inédites», *BSLHB*, 1992, p. 57-74.
229. D. Magnan, «Meaux», *CAG*, p. 790.
230. ADSM, G 41, p. 53.
231. Voir l'article (à paraître) d'O. Bauchet, qui a retrouvé les minutes des marchés de construction de cette église.
232. D. Magnan, «Fouille de la rue Saint-Remy», *Meaux médiéval et moderne*, p. 26-28.
233. V. Delatte, D. Magnan, «Église Saint-Martin», *Meaux médiéval et moderne*, p. 257-285.
234. J. Deciry, «Un monument de Meaux disparu : la collégiale Saint-Saintin», *BSLHB*, n° 46, 1990, p. 35-48.
235. T. Du Plessis, *Histoire de l'Église de Meaux*, Paris, 1731, t. II, p. 97-98 (pièces justificatives n° CCXVII et CCXVIII).
236. Sur l'histoire de l'hôtel-Dieu, voir notamment : T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 225-229 ; J. Barigny, «L'ancien hôtel-Dieu de Meaux», *BSLHB*, n° 3, 1901, p. 1-16 ; A. Endrés, «L'hôtel-Dieu de Meaux», 1179-1979 : 800<sup>e</sup> anniversaire de l'hôpital général de Meaux, Isle-lès-Villenoy, Atelier 3000, 1979.
237. G. Asselineau, «Mémoire sur l'histoire et les antiquités du diocèse de Meaux par François Ledieu, secrétaire de Bossuet», *BSHMR*, n° 2, 2005, p. 240.
238. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. II, p. 60 (p.j. CXXII ; vers 1171).
239. *Ibidem*, p. 98 (p.j. CCXVIII).
240. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 251.
241. ADSM, 9 Hdt A 4, p. 16 (1260) et p. 9 (1269) ; 9 Hdt A 5, n° 78 (p. 218), 24 février 1452.
242. Contrairement à ce qu'affirme Ledieu.
243. ADSM, 9 Hdt A 4, p. XXVI.
244. ADSM, 9 Hdt A 4.
245. «Qui voudra, qui pourra sauver ce qui peut l'être ?», *RHABPM*, 1972, p. 104-105 (ill.).
246. G. Asselineau, «Notes sur des vestiges meldois», *RHABPM*, n° 40, 1989, p. 45-47 ; «Quand l'hôtel-Dieu témoigne de son passé», *La Marne*, 26 janvier 1989.
247. Les archives de l'hôtel-Dieu sont conservées aux archives départementales de Seine-et-Marne, dans la sous-série 9 Hdt.
248. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 230. A.N., S4853B (plan et élévation de l'hôtel-Dieu, XVII<sup>e</sup> s.).
249. ADSM, 21 Hdt.
250. Édition de l'acte de fondation par T. Du Plessis, *op. cit.*, t. II, p.j. CDXXCI (p. 230-232).
251. M. Wilmart, «Pouvoirs politiques et violences collectives. La commune de Meaux dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle», *BSHMR*, n° 2, 2005, p. 79-111.
252. H. Delhumeau, «La chapelle Jean Rose», *Meaux médiéval et moderne*, 1992, p. 254-255 ; A. Lestelle, «L'ancienne chapelle du lycée Henri Moissan de Meaux : un monument à sauver», *RHABPM*, 1975, n° 26, p. 31-50.
253. ADSM, 22 Hdt E1, pièce n° 3 : accord entre les gouverneurs et échevins de Meaux et Remy du Bocquet, maître et administrateur de l'hôpital Jean Rose, sur l'alignement à respecter pour achever la construction de la chapelle de l'hôpital, commencée depuis un an ; 20 juin 1516.
254. G. Asselineau, «Mémoire sur l'histoire et les antiquités du diocèse de Meaux par François Ledieu, secrétaire de Bossuet», *BSHMR*, n° 2, 2005, p. 242.
255. ADSM, 22 Hdt E2.
256. Étienne de Fontenay est un maître maçon meldois, mort en 1650, qui exécuta notamment des travaux en 1603 pour Charles Martin, hôtelier au faubourg Saint-Remy, et en 1638 pour le bourgeois de Paris Jacques Gride, sur une maison face au parvis de la cathédrale de Meaux (minutes notariales répertoriées sur le site Internet GeneaNet).
257. ADSM, 22 Hdt E 3 ; 80 E 60.
258. Au XIII<sup>e</sup> siècle, la maladerie fut confiée aux chanoines réguliers du Val-des-Écoliers. Une foire de deux jours était organisée à la Saint-Martin devant l'établissement, qui en percevait les droits, depuis 1328 jusqu'en 1509. E.-O. Touati, *Archives de la lèpre. Atlas des léproseries entre Loire et Marne au Moyen Âge*, Paris, Éditions du CTHS, 1996, p. 282-283.
259. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 233 ; ADSM, 9 Hdt A 4, p. XXX.
260. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 234 ; *Dictionnaire*, t. III, p. 144-147.
261. A. Allou, *Chronique des évêques de Meaux*, 1875, p. 119.
262. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 31-33.
263. Avant le réaménagement du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le sarcophage en pierre de saint Faron se trouvait au fond du sanctuaire, sous l'autel *a retro* (c'est-à-dire situé derrière le maître-autel).
264. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 110 ; BnF, Champagne XIX, p. 128, où figure notamment un dessin de la tombe de la comtesse Adèle.
265. D. Johnson, «Le chapiteau de la rue Saint-Faron», *Meaux médiéval et moderne*, 1992, p. 42-44.
266. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 218 et p. 585.
267. J.-P. Laporte, «Le pseudo mausolée d'Ogier à Saint-Faron de Meaux», *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1992, p. 217-232 ; W. Sauerländer, *La Sculpture gothique en France, 1140-1270*, Paris, Flammarion, 1972, p. 77-78.
268. D. Sandron, *La Cathédrale de Soissons. Architecture du pouvoir*, Paris, Picard, 1998, p. 124 et ill. 150.
269. Ce chevet ne peut donc correspondre au plan du carnet de Villard de Honnecourt identifié comme celui de Saint-Faron par le texte latin, mais comme celui de Saint-Étienne de Meaux par la légende en français ; comme l'a démontré Peter Kurmann, c'est l'indication française qui doit primer, puisque la cathédrale de Meaux présentait en effet un chevet à chapelles disjointes avant les adjonctions du XIV<sup>e</sup> siècle.
270. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 310.
271. BnF, Champagne XIX, fol. 98.
272. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 296.
273. D'après Champagne XIX fol. 98 (coutume attestée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle).
274. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 589.
275. Marché passé avec Claude Jourme, maître tailleur de pierre, 1581 (ADSM, 130 E 47).
276. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 589, confirmé par le marché retrouvé par Olivier Bauchet (que je remercie pour cette information). ADSM, 80 E 88.
277. S. Kerspern, «Les peintres à Meaux au XVII<sup>e</sup> siècle», *Meaux et son diocèse au temps de Bossuet. Actes du colloque de Meaux, 29 mars 2003. Études réunies par Damien Blanchard*, Meaux, Société littéraire et historique de la Brie, 2004, p. 76-77.
278. D. Blanchard, C. Lefebvre, «L'abbaye Saint-Faron de Meaux et les reconstructions mauristes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Premières approches», *RHABPM*, n° 48, 1997, p. 67-112.
279. Nous n'avons pu consulter le document notarié du 5 décembre 1750 (AN, Minutier central, Étude VIII, 1091) cité par D. Blanchard et C. Lefebvre mais aujourd'hui absent de la liasse. Nous reprenons donc ici les conclusions des auteurs.
280. *Almanach historique du diocèse de Meaux*, 1774, p. 35.
281. Il fait partie des compagnons travaillant dans l'atelier de Jean-Baptiste Robillon, qui fit faillite en 1748. B. Pons, *De Paris à Versailles, 1699-1736. Les Sculpteurs ornementalistes parisiens et l'art décoratif des Bâtements du roi*, Presses universitaires de Strasbourg, 1986, p. 21.
282. Article cité plus haut, fig. 16.

283. *Almanach historique du diocèse de Meaux*, 1774, p. 36.
284. D. Blanchart, C. Lefèvre, *art. cit.*, p. 109 ; il s'agit du ms. 20.
285. Je remercie Françoise et Daniel Cadet de m'avoir fait connaître ce bâtiment, aujourd'hui transformé en maison, situé au 58b, rue Saint-Faron. Le colombier qui l'avoisinait a disparu vers 1950.
286. Le bâtiment à porche central qui la surmontait, probablement construit par l'abbé de Bullion vers 1632, a pour sa part été détruit en 2004. L.-M. Asselineau, « Un dommage important pour le patrimoine meldeois », *BSHMR*, n° 1, 2004, p. 33-35.
287. Je remercie E. Bergot de cette information.
288. M. Wilmart, « Origines et réforme de l'abbaye Notre-Dame de Châage (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) », *BSLHB*, t. 57, 2002, p. 53-64.
289. L.-M. Asselineau, « Un instantané de cinq siècles d'histoire à Sainte-Marie de Châage », *BSHMR*, n° 2, 2005, p. 21-26.
290. J.-M. Camarty, « L'abbaye Notre-Dame de Châage », *BSLHB*, t. 55, 2000, p. 5-84.
291. S. Kespern, « Les peintres à Meaux au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Meaux et son diocèse au temps de Bossuet. Actes du colloque de Meaux, 29 mars 2003. Études réunies par Damien Blanchard*, Meaux, Société littéraire et historique de la Brie, 2004, p. 77.
292. J. Molin, *art. cit.*
293. M. Bur, « Enquête sur Hugues-Félix de Valois, cofondateur de l'ordre des Trinitaires », *La Champagne médiévale*, 2005, p. 643-650.
294. La donation de l'hôtel-Dieu aux Trinitaires fut faite par l'évêque Pierre de Cuisy et le comte Thibaut IV de Champagne, et le frère de l'évêque, Guy de Cuisy, fut un des bienfaiteurs de l'établissement. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. II, p. 340 (p. 245).
295. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 229.
296. ADSM, 4 N 48 : bail à rente par les religieux de la Trinité de Meaux au peintre Jehan Tronchet d'une maison rue Tirechape, contre 12 écus que les bailleurs disent vouloir utiliser pour les « réparations et baptiments qu'ilz font faire en leur maison et esglise de ladite Trinité scize es faulxbourgs de Meaulx » (20 avril 1600).
297. Je remercie M. Asselineau de m'avoir signalé l'existence de la façade classique de l'ancienne église des Trinitaires, qu'il a découverte à l'occasion de travaux.
298. AN, Z<sup>1</sup> 1050, Je remercie Olivier Baucher de m'avoir communiqué ce document.
299. J.-L. Asselineau, « Le couvent des Trinitaires à Meaux en 1994 », *RHABPM*, n° 45, 1994, p. 25-27.
300. ADSM, H 213.
301. T. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 216.
302. La charpente du clocher porte en outre une date : « 1738 » (?), qui correspond sans doute à sa réfection.
303. ADSM, H 213.
304. Catalogue de l'exposition *Trésors sacrés, trésors cachés. Patrimoine des églises de Seine-et-Marne*, Paris, musée du Luxembourg, 1988, notice 50, p. 138-139 ; S. Kespern, « Les peintres à Meaux au XVIII<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*, p. 79. La note historique du recueil manuscrit conservé aux archives départementales sous la cote H 213 date les tableaux des deux petits autels de 1699, mais ce peut être l'année de la commande.
305. G. Bernini, « Les biens des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem dans l'arrondissement de Meaux », *BSLHB*, n° 50, 1995, p. 5-22.
306. *Dictionnaire*, t. III, p. 116-117 ; E. Le Renard, « Le couvent des Capucins de Meaux, 1611-1791 », *BCHADM*, avril 1899, p. 15-23.
307. D. Julia, « L'expansion de l'ordre de la Visitation aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », dans B. Dompnier, D. Julia (dir.), *Visitation et Visitandines aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, actes du colloque d'Amecy, 3-5 juin 1999*, Saint-Étienne, 2001, p. 115-176.
308. Sur l'histoire du couvent et de ses bâtiments, voir A. Allou, *Les Souvenirs de Sainte Marie ou Chronique du monastère de la Visitation de Meaux*, Meaux, A. Cochet, 1875.
309. ADSM, 54 Edr DD 16 (28 avril 1687).
310. J. Deciry, « Le prieuré Saint-Nicolas de Noefort. Histoire d'un monastère disparu », *BSLHB*, n° 43, 1987, p. 43-58.
311. J. Deciry, « Histoire d'un monastère disparu. L'abbaye de Notre-Dame au Grand Marché de Meaux (1629-1792) », *BSLHB*, n° 38, 1982, p. 51-69.
312. E. Jouy, « Inscription de la première pierre provenant de l'abbaye Notre-Dame de Meaux », *BCHADM*, vol. III, n° 1, 1902, p. 120-122.
313. Médiathèque du patrimoine, 0081/077/0052. Je remercie Ludovic Galfó de m'avoir communiqué ses notes sur ce dossier.
314. T. Du Plessis, t. I, p. 233-234 ; A. Allou, *Chronique des évêques de Meaux*, 1875, p. 232.
315. A. Allou, *op. cit.*, p. 117.
- L'action des pouvoirs laïques**
1. M. Bur, « Meaux dans l'histoire de la Champagne du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle », *RSHABPM*, n° 28, 1977, p. 101-113.
2. M. Wilmart, *Meaux au Moyen Âge. Une ville et ses hommes du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, Montceaux-lès-Meaux, Éditions Fiacre, 2013.
3. J.-M. Moriceau, « Les contrecoups de la Révolution dans le réseau urbain autour de Paris : le dépeuplement de Meaux », dans R. Plessix et J.-P. Poussou (dir.), *Les Petites Villes françaises du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque de Marnes, 19-21 septembre 1991*, Marnes, Société d'histoire des petites villes, 1998, p. 79-89.
4. Les échevins étaient élus par les habitants, répartis par paroisses, pour une durée de deux ans (sauf entre 1692 et 1717, lorsque la charge devint temporairement un office). Le titre de maire, qui avait été supprimé en 1358, fut rétabli en 1698. D. Vassigh, « Les autorités civiles à Meaux au temps de Bossuet », *Meaux et son diocèse au temps de Bossuet. Actes du colloque de Meaux, 29 mars 2003. Études réunies par Damien Blanchard*, Meaux, Société littéraire et historique de la Brie, 2004, p. 43-74.
5. G. Asselineau, « L'orfèvrerie à Meaux au XVIII<sup>e</sup> siècle », *BSLHB*, n° 50, 1995, p. 73-86.
6. S. Chassagne, *Le Coton et ses patrons. France, 1760-1840*, Paris, EHESS, 1991, p. 139-140.
7. *Almanach de la ville et diocèse de Meaux pour l'année 1785*, p. 23.
8. La Grande Boucherie ouvrait en fait sur deux rues : la rue Saint-Christophe et celle du Grand-Cerf.
9. AMM, 1 M 48 : cite des baux depuis 1696. Dans celui du 30 octobre 1783, le nombre des étals est tombé à 10.
10. Des moulins hydrauliques sont attestés dans l'Antiquité à Rome, Saepinum (petite ville samnite en Italie) ou Barbegal (pour la cité d'Arles). J.-P. Brun, M. Borrèani, J.-L. Guendon, « Deux moulins hydrauliques du Haut-Empire romain en Narbonnaise : villae des Mesclans à La Crau et de Saint-Pierre/Les Laurons aux Arcs (Var) », *Gallia*, t. 55, 1998, p. 279-326.
11. S. Lepareux-Couturier, « Les meules gallo-romaines du chef-lieu de la cité des Meldes (Meaux, Seine-et-Marne), première approche », *Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille*, dir. O. Buchenschultz et alii, *Actes des III<sup>e</sup> Rencontres archéologiques de l'Archéologie gauloise, Aquitania*, supplément 23, Bordeaux, 2011, p. 409-433.
12. « *Farinarium vero qui est super fluvium Maternam ad pontem rapidum* » ; G. Gassies, *Le Pont et les Moulins de Meaux*, Meaux, 1927, rééd. 1985, p. 7.
13. J. Guéroul, « Le testament de Sainte-Fare. Matériaux pour l'étude et l'édition critique de ce document », *Revue d'histoire ecclésiastique*, vol. LX, n° 3-4, p. 761-821 ; J. Barbier, « Testaments et pratique testamentaire dans le royaume franc (VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle) », dans F. Bougard, C. La Rocca, R. Le Jan, (dir.), *Sauver son âme et se perpétuer. Transmission du patrimoine et mémoire au haut Moyen Âge*, École française de Rome, Rome, 2005, p. 7-79.
14. M. Gaillard, A. Wagner, *Les Sociétés en Europe du milieu du VI<sup>e</sup> siècle à la fin du IX<sup>e</sup> siècle : mondes byzantin, musulman et slave exclus*, Paris, 2002, p. 129.

15. MM, ms. 63, p. 40.
16. Boutillier du Retail et Piétrisson de Saint-Aubin, *Obituaires de la province de Sens, t. II, diocèses de Meaux et de Troyes*, Paris, p. 39.
17. ADSM, H 448, fol. 1247.
18. AN, P 178/1.
19. ADSM, G 38.
20. O. Bauchet, « Les moulins à foulon du pays meldois », *Mémoires de la fédération des sociétés historiques de Paris et d'Île-de-France*, t. 51, Paris, 2000 ; I. Vérité, « La draperie de Meaux au XVI<sup>e</sup> siècle : enquête en cours dans le Minutier central des notaires parisiens », colloque de l'Association française pour l'étude du textile, Paris 17-18 novembre 2006, « La production textile de la région parisienne du Moyen Âge à nos jours » (non publié).
21. ADSM, 9 Hdt B 81, 9 Hdt E 42.
22. ADSM, 130E 7.
23. ADSM, 54 Edr DD6.
24. AN, étude XXIV/304, fol. LXIX.
25. AN, S 5104.
26. Voir *infra*.
27. J. Förstel, « L'aménagement d'un site de méandre : Meaux au Moyen Âge », *137<sup>e</sup> Congrès du CTHS, Tours, 2012* (actes à paraître).
28. D. Magnan, « Meaux », *C.A.G.*, 2008, vol. 2, p. 713-819.
29. D. Magnan, *op. cit.*, p. 747, fig. 815.
30. Les conditions contraintes de l'intervention ont limité les données recueillies : le rempart apparaît à 1,95 mètre de profondeur (soit à l'altitude de 53,20 mètres) et seule sa face interne a pu être dégagée. Le dégagement opéré côté intérieur, sur une hauteur de 0,30 mètre, a permis de mettre en évidence deux ressauts successifs. D. Couturier (dir.), *Rapport de diagnostic : Meaux, 20 rue Tronchon*, INRAP, mars 2012.
31. Bloc en calcaire (hauteur : 0,65 mètre), conservé au musée Bossuet sous le numéro d'inventaire 48-6. G. Gassies, « Bas-reliefs gallo-romains trouvés à Meaux (Seine-et-Marne) », dans *R.E.A.*, III, 4, octobre-décembre 1901, p. 344-348 ; E. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs statues et bustes de la Gaule romaine*, Paris, Imprimerie nationale, 15 volumes, 1907-1966, n° 3208, p. 259 ; D. Magnan, *Statuettes, Statues et Siècles*, dans *Collections du musée de Meaux, Préhistoire, Protohistoire, Gallo-romain*, Ville de Meaux, 1984, p. 73-74.
32. Musée Bossuet, numéro d'inventaire 51-1-1. G. Gassies, « Cavalier et anguipède sur un monument de Meaux », *R.E.A.*, IV, 1902, p. 287-297 ; E. Espérandieu, *op. cit.*, n° 3207, p. 258-259 ; D. Magnan, *op. cit.*, 1984, p. 68-71.
33. ADSM, 9 Hdt A 5 (cartulaire de l'hôtel-Dieu, t. II), p. 347.
34. D. Couturier (dir.), *Rapport de diagnostic : Meaux, 20 rue Tronchon*, INRAP, mars 2012.
35. Le rempart médiéval est faiblement recouvert : il apparaît à seulement 0,40 mètre de profondeur. Sa largeur est de 2,70 mètres. La paroi externe a pu être observée sur une hauteur de 2,40 mètres, eu égard à la contrainte de profondeur.
36. ADSM, G 41, p. 359 : titres d'une maison rue de l'Épicerie proche la porte de la Boucherie ; p. 372 : reconstruction, en 1371, de « deux maisons rue de l'Épicerie [actuelle rue du Général-Leclerc] tenantes aux murs de la cité qui tiennent à la porte de la Char [Châir] faisant le coin à tourner en la rue de la Halle [actuelle rue Tronchon] ». M. Wilmart, *Meaux au Moyen Âge*, p. 288.
37. « Bartholomeus de Porta Sancti Melori » est cité dans un acte de 1176 (L. Brièlle, *Archives de l'hôtel-Dieu de Paris (1157-1300)*, Paris, Imprimerie nationale, 1894, p. 4, acte n° 7) ainsi que dans d'autres textes énumérés par J.-P. Laporte, « Topographie chrétienne de Meaux avant l'an mil », *RHABPM*, n° 46, 1995, p. 42.
38. ADSM, 22 Hdt E 1, pièces n° 1 (28 mars 1456) et n° 2 (3 février 1469).
39. ADSM, G 41, p. 208 : mention des titres d'une maison canoniale sise au Cloître proche le pothuis. 1383 ; p. 209 : 1437. Les titres originaux sont malheureusement perdus, ce qui empêche d'être tout à fait affirmatif au sujet du « pothuis ».
40. J.-P. Laporte, « Meaux (antique lantimum) : les vestiges du rempart du Bas-Empire », *BSHMR*, n° 7, 2010, p. 53-100 (et plus précisément p. 93 pour cette poterne).
41. A.-E. Carro, *Histoire de Meaux et du pays meldois*, p. 164-165.
42. Diagnostic archéologique mené sur la ZAC Luxembourg : photos et relevé publiés dans D. Magnan (dir.), *Meaux médiéval et moderne*, p. 20-21.
43. J. Mesqui, *Provins. La fortification d'une ville au Moyen Âge*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1979.
44. J. Mesqui, *ibidem*, p. 19.
45. M. Wilmart, *Meaux au Moyen Âge*, 2013, p. 295.
46. C'est l'expression employée par la *Chronique des quatre premiers Valois* (éd. S. Luce, Paris, 1862, p. 69) : « Il [le régent Charles] s'en vint droit au marché de Meaulx qui est tres forte place, et là fit venir la duchesse et assembla des nobles o lui en la dicte place. Les gens de Meaulx cuiderent prendre ledit marché et s'en mistrent en fait et y donnerent assault, mais riens n'y firent. »
47. P. Parfouru, *Compte du temporel de l'évêché de Meaux (1425-1426)*, Paris, 1900, p. 41-42. Les travaux ont porté sur la tour de Coutances, la porte de Cornillon et la tour de Terfault, toutes dotées d'une chambre de guet.
48. ADSM, 9 Hdt B 53.
49. C. de Mecquenem, *D.E.S. d'évaluation archéologique du pont Foch à Meaux*, AFAN, 2000.
50. M. Wilmart, « Pouvoirs politiques et violences collectives. La commune de Meaux dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle », *BSHMR*, n° 2, 2005, p. 79-111.
51. MM, ms. 63 (cartulaire A du chapitre cathédral), p. 201.
52. ADSM, G 41, p. 440 et p. 441 : chaîne qui va de la rue de Châage aux prés, 1329.
53. ADSM, 22 Hdt B4, pièce n° 2 (1<sup>er</sup> mai 1349).
54. Ce pressoir, également mentionné dans d'autres actes, se trouvait hors du *astrum*, dans la rue de Châage (qui correspond aux actuelles rues des Vieux-Moulins et des Ursulines).
55. MM, ms. 63 (cartulaire A du chapitre cathédral), p. 181.
56. MM, ms. 63, p. 194. M. Wilmart, *Meaux au Moyen Âge*, p. 289.
57. ADSM, 22 Hdt B 4 : concession de cette bretèche à l'hôpital Jean Rose par Guillaume Le Tur, receveur et grenetier du roi au bailliage de Meaux, contre 25 sous tournois de rente annuelle et une maille de cens (20 avril 1385 ou 1386).
58. M. Wilmart, *Meaux au Moyen Âge*, p. 134.
59. AN, JJ 84, fol. 399 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>.
60. Rochard, t. I, *passim*.
61. J.-M. Camarty, « L'église Saint-Christophe. Quelques précisions complémentaires inédites », *BSLH*, n° 47, 1992, p. 57-75.
62. ADSM, 9 Hdt A 4 (cartulaire de l'hôtel-Dieu, t. I), p. 9 (7 avril 1270 n. st.).
63. ADSM, G 41, p. 385.
64. MM, ms. 66 (cartulaire D du chapitre cathédral), p. 37-51 et plus précisément, pour la citation, p. 37 (acte du 4 décembre 1401).
65. ADSM, 9 Hdt A 5 (cartulaire de l'hôtel-Dieu, t. II), acte n° 59, p. 155.
66. *Dictionnaire*, t. I.
67. MM, ms. 86 (Rochard, t. I), p. 302.
68. *Dictionnaire*, t. I, p. 122-123.
69. Tour Jean Lesueur d'après A.-E. Carro, *op. cit.*, p. 176.
70. AN, N<sup>o</sup> Seine-et-Marne 170.
71. MM, ms. 86 (Rochard, t. I), p. 330 et p. 332 : date la seconde campagne de 1511 ou de 1514.
72. Cette tour est par ailleurs représentée avec un couronnement de mâchicoulis sur la gravure d'Israël Sylvestre, *Profil de la ville de Meaux*.
73. MM, ms. 86 (Rochard, t. I), p. 357.
74. MM, ms. 64 (Nicolas Lenfant), fol. 281<sup>v</sup>. Le texte de Lenfant est repris par Pierre Janvier, auteur en outre de deux dessins de ce fort, repris par Endrés mais fantaisistes, puisque Janvier n'a pu voir cet édifice.

75. T. Guérin, *Rapport de fouille préventive 31-35, rue du Tan/30-32, cours Raoult*, 2009.
76. Ce cavalier est encore présent en 1687 mais il a été dégradé par les Ursulines et menacé ruine (ADSM, 54 Edt DD 16).
77. MM, ms. 64 (Nicolas Lenfant), fol. 274<sup>v</sup> : « Au commencement de l'année milV<sup>e</sup>. III<sup>ix</sup>. XII fut [faite une] terrasse allendroit de la porte St Remy dedans la ville, contre et dedans l'hospital et pour ce faire fut eslargy le fossé allendroit de ladite porte. » Voir aussi 22 Hdr E2 (1596).
78. ADSM, 54 Edt DD 2.
79. D. Buisseret, *Ingénieurs et fortifications avant Vauban : l'organisation d'un service royal aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, cths, 2002, p. 69-73.
80. Sur la concession progressive des remparts : étude en cours d'Olivier Bauchet dans le cadre du PCR « Meaux, archéologies d'un patrimoine. »
81. ADSM, 22 Hdr A5.
82. ADSM, 54 Edt DD 16.
83. Arasée en 1767-1768 pour aménager la place Henri IV (*Dictionnaire*, t. 1, p. 130).
84. Concéde à la ville par le prieur de Saint-Remy en 1739 pour être arasé et intégré à l'esplanade (actuelle place La Fayette). ADSM, 54 Edt DD 2.
85. *Dictionnaire*, t. II, p. 47.
86. ADSM, 54 Edt DD 16.
87. ADSM, 4 Op 284/1 (matériaux de la démolition adjugés à l'entrepreneur Butori).
88. Acte passé à Meaux, « in castello » ; éd. J. Benton et M. Bur, *Recueil des actes d'Henri le Libéral, comte de champagne*, Paris, De Boccard, 2099, n° 75.
89. MM, ms. 63 (cartulaire A du chapitre cathédral), p. 63.
90. *Chronique des règnes de Jean II et Charles V*, éd. Delachenal, Paris, 1910.
91. A.-E. Carro, *op. cit.*, p. 82.
92. ADSM, 2 Bp 1902 : travaux de vitrerie, 16 juin 1628.
93. AMM, BB 3, p. 51-53.
94. G. Morot, *Histoire contemporaine de la ville de Meaux*, Meaux, A. Le Blondel, 1893, p. 157.
95. G. Morot, *op. cit.*, p. 161. Les dimensions de cette porte étaient : 3,05 mètres de hauteur, 2,50 mètres de largeur et 1,30 mètre d'épaisseur.
96. *Ibidem*, p. 161 et p. 164-165.
97. Conservé au musée Bossuet et reproduit dans l'introduction, p. 19.
98. AMM, BB 8 : arrêt du 27 septembre 1772.
99. AMM, BB 4.
100. AMM, BB 1, 2, 3.
101. AMM, BB 6.
102. AMM, BB 9.
103. ADSM, 54 Edt DD 16 (15 novembre 1686).
104. AMM, BB 4.
105. AMM, BB 6.
106. *Almanach de la ville et diocèse de Meaux, pour l'année 1789. À Meaux, chez Charle, libraire, rue Saint-Remy, au Grand-Bossuet*, p. 182-184.
107. AMM, BB 2.
108. AMM, BB 3.
109. 22 mai 1172, arrêt du Conseil autorisant la construction d'une halle au bled. ADSM, BB 8.
110. Sur cet édifice, voir p. 156.
111. ADSM, BB 2.
112. Arrêts du Conseil d'État du 27 août 1748 (élargissement de la rue des Pâtisseries) ; 22 septembre 1754 (sur toute la traverse est-ouest, du faubourg Saint-Remy au faubourg Saint-Nicolas) ; 16 mai 1758 (route de Chaume, jusqu'au faubourg Cornillon) ; en ligne sur *Gallica*.
113. AN, F<sup>14</sup> supplément non coté 10206. Je remercie Ludovic Galfo de m'avoir fait connaître ce document.
114. « M. Berthier, Intendant de la Généralité de Paris, est venu à la fin de Novembre visiter et recevoir cet ouvrage, dont il a paru content, & dans lequel ses vues avoient été fondées par un de nos Magistrats » (*Almanach de la ville et diocèse de Meaux, pour l'année 1785*, p. 173).
115. Voir aussi la cave sous l'hôtel Passelaigue.
116. J. Brodeau, *La Vie de maître Charles du Molin [...] tirée des titres de sa maison*, 1654, p. 7-12 ; J.-L. Thireau, *Charles du Moulin (1500-1566)*, 1980, p. 23.
117. P. Parfouru, *op. cit.*, p. 28-29 : « deux travées d'appentiz des halles l'evesque, seans au Marché de Meaulx, du costé de l'ostel Jehanne du Molin ».
118. Jean-Lucien Guenoun, « La Grande Maison du Marché de Meaux : historique d'une demeure oubliée », *BSLHB*, 41<sup>e</sup> vol., 1985, p. 23-31.
119. ADSM, 4 N 91/1.
120. ADSM, 54 Edt DD 6.
121. *Dictionnaire*, t. I, p. 118-119.
122. M. Le Moël, *L'Architecture privée au Grand Siècle*, Paris, 1990, p. 202.
123. MM, 1 M 48-49.
124. Médiathèque de Meaux, ms. 83, p. 475 : « cens de 12 deniers sur une maison appartenant aux héritiers M<sup>r</sup> Jean de Vernon, tenant au presbytère de Saint-Christophe et d'autre à la Grande Boucherie » (28 juillet 1673).
125. ADSM, 4 N 91.
126. Je remercie ma collègue Roselyne Bussièrre pour son aide dans l'étude de ces escaliers.
127. R. Bussièrre, J.-F. Leiba-Dontenwill, *Escaliers parisiens sous l'Ancien Régime. L'apogée de la serrurerie*, Paris, Somogy, 2011, p. 202 (modèle 4d).
128. Par exemple à l'hôtel de Saint-Mesmes, R. Bussièrre, J.-F. Leiba-Dontenwill, *op. cit.*, p. 71.
129. Je remercie M. Alexandre Bassime pour toutes les informations sur cette maison.
130. ADSM, 80 E 252 (3 décembre 1771). Cette rue est l'actuelle rue du Faubourg Saint-Nicolas.

#### IV. La ville des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, chef-lieu de diocèse ou satellite de la capitale ?

1. J.-M. Moriceau, « Les contrecoups de la Révolution dans le réseau urbain autour de Paris : le dépérissement de Meaux », dans R. Plessix et J.-P. Poussou (dir.), *Les Petites Villes françaises du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque de Marnes, 19-21 septembre 1991*, Marnes, Société d'histoire des petites villes, 1998, p. 79-89.
2. J.-M. Camarty, *Les Dassy : chronique d'une famille meldeuse, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Meaux, 1999.
3. B. Lepetit, *Les Villes dans la France moderne (1740-1840)*, Paris, Albin Michel, 1988, p. 206.
4. L'Assemblée constituante a dissous les ordres religieux réguliers le 13 février 1790. Les congrégations séculières (enseignantes, hospitalières...) furent quant à elles supprimées plus tard, le 18 août 1792. Les congrégations religieuses furent à nouveau autorisées en 1804, à condition de disposer d'une autorisation de l'État.
5. L'ordonnance royale du 19 octobre 1821 rétablit l'archevêché de Reims et celle du 31 octobre 1822 rétablit l'évêché de Châlons.
6. A. Allou, *Chronique des évêques de Meaux, 1875*, p. 149.
7. J. Förstel, « Les ornements liturgiques de la cathédrale de Meaux », dans l'ouvrage sur la cathédrale prochainement publié par la SHMR.
8. M. Plouvier, J. Förstel, « L'orfèvrerie dans la cathédrale de Meaux », même ouvrage, à paraître. Les burettes et le plateau sont l'œuvre de l'orfèvre parisien Edme Gelez.
9. À nouveau repris en 1872-1877.
10. P. Kurmann, « Les restaurations de la cathédrale de Meaux au XIX<sup>e</sup> siècle », *BAHBPM*, n° 17, 1966, p. 33-48 ; O. Lecoq, « Le chantier de la restauration de la cathédrale de Meaux au XIX<sup>e</sup> siècle et ses architectes », *BSHMR*, n° 3, 2006, p. 193-218.
11. J.-M. Leniaud, *Les Cathédrales au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Economica, 1993, p. 97-98. Ce sont très exactement 2334979 francs qui ont été dépensés sur cette période, ce qui place la cathédrale de Meaux presque à l'égal de celle de Rouen et devant Sées, Bayeux ou Troyes.
12. Une verrière due à Robert Plée, datant de 1962, se voit par exemple dans l'église Saint-Nicolas.
13. A. Allou, *Notice historique et descriptive sur la cathédrale de Meaux*, Meaux, Le Blondel,



- 2<sup>e</sup> éd., 1871, p. 36; E. Jouy, « Saint Faron et sainte Céline, tableaux de l'avant-chœur de la cathédrale de Meaux », *BCHADM*, 1899, n° 2, p. 129-135.
14. A. Allou, *Notice historique...*, Meaux, 1839, p. 41; éd. 1871, p. 42; *Inventaire général des richesses d'art de la France. Archives du musée des Monuments français*, Paris, Plon, 1883, t. I, p. 143; t. II, p. 421; t. III, p. 205-206, p. 311.
15. *Dictionnaire*, t. III, p. 173.
16. « Notice sur l'église Notre-Dame du Marché de Meaux », *Almanach historique, topographique et statistique du département de Seine-et-Marne et du diocèse de Meaux*, t. 7, 1867, p. 135-139.
17. *Dictionnaire*, t. II, p. 123. La partie orientale de l'église fut reconstruite en 1952 à la suite du bombardement de l'édifice en juin 1944.
18. Aujourd'hui lycée Henri Moissan.
19. A. Allou, *Chronique des évêques de Meaux*, p. 200. Une première tentative d'implantation des Lazaristes à Meaux, dans un but missionnaire, avait eu lieu sous l'épiscopat de monseigneur de Cosnac mais n'avait duré que quelques années (1819-1823).
20. A. Allou, *Chronique des évêques de Meaux*, p. 200.
21. J.-M. Lentaud, *op. cit.*, p. 676. Jules-Léon Dupont était également architecte de l'hospice de Meaux; il résidait 21, cours Pinteville.
22. *Dictionnaire*, t. III, p. 94.
23. A. Allou, *Chronique des évêques de Meaux*, p. 201.
24. *Dictionnaire*, t. I, p. 103; G. Morot, *Histoire contemporaine de la ville de Meaux*, Meaux, A. Le Blondel, 1893.
25. Cette chapelle est due à l'entrepreneur Frédéric Lhuile.
26. A. Allou, *Chronique des évêques de Meaux*, p. 202.
27. *Dictionnaire*, t. III, p. 146.
28. A. Allou, *Chronique des évêques de Meaux*, p. 203.
29. *Dictionnaire*, t. III, p. 96. Un autre projet pour la chapelle des Carmélites, dû à C. Capitaine, est connu par une lithographie de Bertrand (ADSM, 6 Fi 554). Cet édifice néo-roman pourvu d'un clocher en façade se situe dans la lignée des autres chapelles construites à Meaux au XIX<sup>e</sup> siècle (église Notre-Dame du Marché et chapelle des sœurs de Saint-Joseph de Cluny).
30. A. Allou, *Chronique des évêques de Meaux*, p. 198.
31. Calice exécuté par la maison Bourdon, de Gand.
32. Né le 29 janvier 1926, Michel Marot remporte, après des études à l'École nationale supérieure des beaux-arts dans l'atelier d'André Lecomte (1894-1966), le premier grand prix de Rome en 1954. L'architecte obtient également en 1952 une bourse dans le cadre du programme Fullbright et intègre le City Planning Department de la School of Design de l'Université Harvard aux États-Unis. En 1959, il fonde avec Daniel Tremblot l'agence Marot Tremblot Architecture (MTA), initiant une riche carrière de plus de trente ans où l'architecture sacrée tient une place prépondérante.
33. Pour de plus amples informations sur l'architecture catholique des Trente Glorieuses, voir P. Lebrun, *Le Complexe du monument : les lieux de culte catholique en France durant les Trente Glorieuses*, thèse de doctorat sous la dir. de F. Loyer, Université Lumière Lyon 2, 2001.
34. Entretien avec Michel Marot, 14 novembre 2011, retranscrit en annexe du dossier d'inventaire constitué sur cette église.
35. Outre Saint-Jean-Bosco, Marot édifia en 1956 l'église Sainte-Agnès à Fontaine-les-Grès (Équerre d'argent en 1963 et inscription MH 31/05/2010); en 1959-1960, Saint-Joseph-Copainville à Troyes (probablement détruite au début des années 2000); en 1963, Notre-Dame-de-Lourdes à Bar-le-Duc; en 1965, Saint-François-d'Assise à Champagne-sur-Seine (label « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle », CRPS du 24/11/2011); en 1965-1966, Saint-Bruno à Troyes; en 1967, l'église du Chaudron à Saint-Denis de la Réunion; en 1972, Saint-Pierre-des-Châtillons à Reims.
36. Archives diocésaines, fonds de la Commission diocésaine d'art sacré et du service immobilier.
37. Le terrain fut acheté à la fin des années 1950 à René Picard pour 30 000 nouveaux francs. Il était occupé au nord-ouest par une église provisoire qui fut détruite dans les années 2000.
38. Archives diocésaines, carton « Nouvelles églises, Meaux, Saint-Jean-Bosco I », notice descriptive, août 1965.
39. Henri Martin-Granel avait déjà collaboré avec Marot lors de l'édification de l'église Saint-François-d'Assise à Champagne-sur-Seine.
40. Archives diocésaines, note du chanoine Tommy Wierty, « Église Saint-Jean-Bosco à Meaux, Nouvel aménagement du sanctuaire, 1<sup>re</sup> phase : aménagement de l'espace », 28 novembre 1994.
41. Archives diocésaines, lettre du 29 janvier 1968 de monseigneur G. Romain, vicaire général de Meaux, à Michel Marot et lettre du 18 janvier 1968 de l'abbé J. Expinasse, secrétaire de la Commission diocésaine d'art sacré, à Michel Marot.
42. P. Lebrun, *op. cit.*, p. 250.
43. Entretien avec Michel Marot, 14 novembre 2011.
44. Plan d'alignement établi par Cerneau, ingénieur du cadastre, en 1815 : AN, F<sup>31</sup>2487 (cf. base en ligne CONBAVIL).
45. *Dictionnaire*, t. I, p. 85 (construction du quai Victor-Hugo de 1880 à 1884).
46. ADSM, 4 Op 284/20 : la propriété Paimparey, à l'angle de la rue Sauvé de La Noue, du quai et de la rue du Tan, est acquise par expropriation le 8 juin 1899.
47. ADSM, 4 N 89 : rapport fait par le maire Damoreau au conseil municipal, 14 mai 1850, sur la situation financière de la ville, Imprimé à Meaux par A. Dubois.
48. D. Vassigh, « Les politiques d'aménagement urbain à Meaux au XIX<sup>e</sup> siècle », *BSLHB*, n° 53, 1998, p. 5-24.
49. ADSM, 4 Op 284/1 (matériaux de la démolition adjudés à l'entrepreneur Butor).
50. Dumont, *Déplacement du palais de justice de l'arrondissement de Meaux. Mémoire présenté à Messieurs les membres du conseil général*, Meaux, s.d. (AMM, 1 M 87-90).
51. *Dictionnaire*, t. III, p. 125-127.
52. E. Bocquet-Liancourt, *La Place Henri IV et le palais de justice*, Meaux, 1880, p. 7.
53. *Dictionnaire*, t. I, p. 64-67; AMM, 1 M 95-96. Ce kiosque est édifié par l'entrepreneur Jouffray, d'Orléans.
54. *Dictionnaire*, t. III, p. 163.
55. D. Blanchard, F. Léger, *La Brie vue par ses médecins*, Montceaux-lès-Meaux, Éditions Fiacre, 2009.
56. F. Enguin, *Topographie médicale de la ville de Meaux*, Meaux, Dubois, 1<sup>re</sup> éd. 1828, 2<sup>e</sup> éd. 1833, p. 18.
57. *Ibid.*, p. 57-58.
58. D. Vassigh, « Les politiques d'aménagement urbain à Meaux au XIX<sup>e</sup> siècle », *BSLHB*, n° 53, 1998, p. 5-24.
59. Il s'agit des projets d'Étienne Cordier et de Claude Arnoux, K. Bowie, « Expertise et aménagement en région parisienne au XIX<sup>e</sup> siècle. Les enquêtes sur les projets pour une ligne Paris-Meaux, 1838-1841 », *Histoire urbaine*, n° 14, décembre 2005, p. 99-122.
60. Dumont, *op. cit.*, p. 2.
61. Une seule écluse subsiste dans l'état originel, celle de Varreddes. Les autres ont été reconstruites entre 1991 et 1998 sur le principe adopté par Vuigner sur la rivière, c'est-à-dire à un seul sas, avec un bras de fuite nécessaire pour l'acheminement constant de l'eau à Paris.
62. *Bulletin de l'association « Au fil de l'Ouacq » (AFLO)*, n° 5-6, février 2010.
63. En 1882, la plâtrière de Denizot et Jardin compte 60 ouvriers. Elle devint ensuite en 1896 la plâtrière Bary puis l'Union des Entrepreneurs, et enfin la Plâtrière de Meaux.
64. Cette scierie fait faillite en 1889 et est transformée en logements et entrepôts agricoles avant de disparaître. Seule la maison d'habitation subsiste.

65. Le canal est élargi et approfondi jusqu'à 3 mètres seulement sur le territoire de l'ancien département de la Seine, entre les communes de Pavillons-sous-Bois et d'Aulnay-sous-Bois.
66. Archives de l'antenne de Meaux des voies navigables de France, rapport de l'ingénieur ordinaire H. Rousseau.
67. Lettre dactylographiée intitulée «Équipement électrique de la chute de Meaux – Avant-projet de l'Électricité de France – Note à Monsieur Cartou, ingénieur des T.P.E.» et signée Dollet.
68. Lettre du ministre à M. Drogue, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 9 mai 1911.
69. Établissement fondé en 1856, installé place du Marché-aux-Porcés (actuelle place Jean-Bureau) en 1883-1885 et demeuré en activité jusqu'en 1955. *Dictionnaire*, t. II, p. 112-116.
70. *Dictionnaire*, t. III, p. 186-187.
71. Voir notamment les créations d'Henri Plée pour la cathédrale de Meaux, *supra*.
72. Ce brevet de dessiccation des légumes date de 1845.
73. Charles Prevet est à la tête d'une importante maison de commerce, la Compagnie française d'alimentation, dès l'âge de 22 ans. C'est un personnage réputé non seulement dans l'industrie et le commerce mais aussi dans la politique : élu député de Meaux en 1885, il fut aussi sénateur et président de la chambre de commerce de Meaux. R. Michel, *Entreprises et entrepreneurs de Seine-et-Marne. Jalons historiques*, Sedipa, 1994.
74. L'usine de Meaux fut en effet choisie pour installer une conserverie de viande «clés en main» en Nouvelle-Calédonie. Des techniciens et ouvriers mellois accompagnèrent alors cette entreprise pionnière. Le trois-mâts *L'Yvonne et Marie*, parti de Saint-Nazaire le 6 mars 1887, apporta toutes les infrastructures d'un port et d'une usine regroupant neuf industries différentes pour permettre la conservation et l'exportation directe de viande vers la métropole et un meilleur niveau de vie aux éleveurs locaux.
75. S. L. Kaplan, *Les Ventes de Paris*, Paris, 1988, p. 376; ADSM, 12M 59.
76. J.-L. Duffet, «Origine et déclin du moulin David», *BSLHB*, 47<sup>e</sup> vol., 1992, p. 31-45.
77. Gassies, *op. cit.*, p. 106-114.
78. ADSM, 3 S 43.
79. *Ibidem*.
80. H. Goudemetz, *Voyage de Champeaux à Meaux*, 1785, publié par Victor Advielle, Meaux, A. Le Blondel, 1892, p. 67.
81. O. Parris-Barubé, «"La fabrique du pittoresque" des Lumières au Romantisme», dans L. Goujard, A. Haudiquet, C. Joubert, D. Bakhuys (dir.), *Voyages pittoresques. Normandie 1820-2009*, cat. exp., Caen, Rouen, Le Havre, Milan, Silvana Editoriale, 2009, p. 27-33.
82. Jean-Pierre Frédéric Barrois, *Moulins du pont du Marché à Meaux*, huile sur toile, 64 x 80 cm, 1835, Meaux, musée Bossuet, inv. 177/2008-2.
83. BnF, département des Estampes et de la Photographie, Va 77, t. 16.
84. N. Pierrot, *Les Images de l'industrie en France, peintures, dessins, estampes, 1760-1870*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction d'Anne-Françoise Garçon et Denis Woronoff, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2010, vol. 1, p. 122-123.
85. Gérard de Nerval, *La Bohème galante*, Paris, Michel Lévy frères, 1855, p. 216 (paru en feuillets dès 1852).
86. «Le pont des Vieux-Moulins ou des anciens moulins de l'Échelle», *Dictionnaire topographique et historique des rues de Meaux*, *op. cit.*, p. 39-40.
87. Adolphe Maugendre, *Meaux, vue prise de la Pépinière*, lithographie, 24 x 38 cm, 1856, dans «Chemins de fer de l'Est», Paris, Auguste Bry, BnF, département des Estampes et de la Photographie, Va 77 in-fol., H 156191.
88. Isidore-Laurent Deroy, *Meaux, vue générale; Meaux, vue prise du jardin de l'embarcadère*, 1865, dans «France en miniature», BnF, département des Estampes, Va 77, t. 16, H 156192 et H 156304.
89. N. Pierrot, «Du moulin Saint-Sauveur aux moulins de Melun», dans J. Förstel, *Melun. Une île, une ville. Patrimoine urbain de l'Antiquité à nos jours*, Paris, APPIE, coll. «Cahiers du patrimoine», n° 84, 2006, p. 222-227. On notera que la minoterie Morel et Vuillaume, active entre 1888 et 1914, resta de taille modeste.
90. AD 91, 3J82. Archives des ateliers de construction mécanique de Chantemerle; S. Benoit, *Une industrie verte de la première à la deuxième révolution industrielle : la construction des moteurs hydrauliques – roues et turbines – en France, c. 1815-c. 1918*, thèse d'habilitation à diriger les recherches, sous la direction d'Anne-Françoise Garçon, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, en cours.
91. A. Maillard (dir.), *Meaux, vue par les peintres, 1830-1980*, cat. exp., Meaux, musée Bossuet, 26 avril-28 septembre 2008.
92. Collections du musée Bossuet et de la médiathèque de Meaux.
93. *Larousse illustré*, 1922, p. 1133.
94. Pour les nombreux monuments qu'il ne nous sera pas possible d'étudier ici plus en détail, nous renvoyons le lecteur curieux aux dossiers d'inventaire où il trouvera davantage de précisions sur les grands édifices mellois.
95. Ancien élève des Ponts et Chaussées, Savard avait coopéré à la création du canal de l'Ourcq et à celle de la route du Simplon, avant d'exercer pendant un demi-siècle la fonction d'architecte de la ville de Meaux. «Notice nécrologique», *Almanach historique, topographique et statistique du département de Seine-et-Marne et du diocèse de Meaux*, t. 7, 1867, p. 184-185.
96. C. Berthier, D. Blanchard, «Le théâtre municipal de Meaux. Première partie : origines, projets et réalisations», *BSLHB*, n° 50, 1995, p. 87-106.
97. *Dictionnaire*, t. III, p. 172. AMM, 2 M 20-21.
98. ADSM, 4 Op 284/4.
99. Poème publié dans le *Journal de Seine-et-Marne* du 22 mars 1845; C. Berthier, D. Blanchard, *op. cit.*, 1995.
100. AN, F<sup>31</sup>\* 2535, p. 150-151.
101. AMM, 4 M 2-3.
102. Les projets sont dressés en 1930 et approuvés en 1932 par le ministère de l'Instruction publique, les travaux sont menés en 1933-1938. AMM, 4 M 49.
103. ADSM, 4 N 48.
104. Acte passé les 6 et 13 juillet 1840 devant M<sup>r</sup> Lucy, notaire à Meaux. Sur l'hôtel de Longpérier, voir p. 156-166.
105. *Dictionnaire*, t. III, p. 75-81.
106. L'histoire de ces extensions fait actuellement l'objet d'une recherche de Ludovic Galfo dans le cadre du PCR : «Meaux : archéologies d'un patrimoine», sous la direction de Danielle Magnan (SRA Île-de-France).
107. *Dictionnaire*, t. III, p. 209.
108. AMM, 1 M 11-12; ADSM, 4 Op 284/4.
109. ADSM, 4 Op 284/4; ADSM, 4 Op 284/5.
110. AN Légion d'honneur LH/2683/75. L'orthographe employée ici est celle utilisée dans son dossier de la Légion d'honneur.
111. AN, F<sup>31</sup> 2519.
112. AN, F<sup>31</sup> 2521; ADSM, 4 Op 284/4.
113. AMM, 1 M 11-12.
114. AN, F<sup>1</sup> II Seine-et-Marne 5; ADSM, 7 O 34.
115. AMM, 1 M 24; ADSM, 4 Op 284/17.
116. Cette annexe abritait au rez-de-chaussée la justice de paix et les bureaux de police, au premier étage une salle de conférences servant aussi de salle des fêtes, au second des salles de cours, alors que le sous-sol servait au magasin des pompes et à l'atelier municipal (AMM, 1 M 24).
117. AMM, 1 M 15-16; ADSM, 4 Op 284/17, 4 Op 284/18.
118. La réception des travaux se fit le 4 janvier 1901 (AMM, 1 M 15-16).
119. AMM, 1 M 24.
120. ADSM, 4 Op 284/19; 4 Op 284/19.
121. AMM, 1 M 18; ADSM, 4 Op 284/19,

- 4 Op 284/20. Cet escalier métallique a été édifié par Bail, Pozzi et Cie.
122. ADSM, 4 Op 284/19.
123. AMM, 1 M 18.
124. AMM, 1 M 18; ADSM, 4 Op 284/19.
125. ADSM, 4 Op 284/19, 4 Op 284/19.
126. ADSM, 2 Fi 9608.
127. AMM, 1 M 18; ADSM, 2 Fi 9608. Cette carte, du début du <sup>xx</sup> siècle, montre la salle meublée avec le même mobilier.
128. F. Loyer, *Histoire de l'architecture française de la Révolution à nos jours*, Paris, Mengès éditions du patrimoine, 1999.
129. Un compte rendu de l'inauguration de l'hôtel de ville est publié dans *Ville de Meaux, Conseil municipal, Extrait du registre des délibérations, séance du 3 avril 1900*, Meaux, 1900.
130. Intervention de M. Barigny à la séance du 11 janvier 1900 de la Société littéraire et historique de la Brie, *Revue de la Champagne et de la Brie*.
131. F. Lebert, *La Maison de Bossuet à Meaux, ancien palais épiscopal. Architecture – Histoire – Souvenirs*, Plon, 1929, p. 97.
132. «La maison du chapitre», *Brie et Gâtinais*, 1909, p. 175.
133. J. Vitry, «Le monument aux morts à Meaux», *BSHMR*, n° 5, 2008, p. 54-56.
134. Université de France, Académie de Paris, *Collège de Meaux, Prospectus*, Meaux, Émile Bachy, 1894.
135. P. Roussel, *Histoire du collège de Meaux depuis sa fondation jusqu'à nos jours – 1556-1909*, imp. L. Bellé, Meaux, 1910.
136. Université de France, Académie de Paris, *Collège de Meaux, Prospectus*, Meaux, Émile Bachy, 1894, p. 3.
137. P. Roussel, *op. cit.*, p. 63 et p. 64.
138. J.-P. Andrieux, *Histoire du collège de Meaux*, Meaux, imp. Laffiteau, 1896, p. 19.
139. G. Morot, *Histoire contemporaine de la Ville de Meaux*, Meaux, Le Blondel, 1893, p. 65.
140. En 1877, Edmond Delaire présente un projet pour l'école normale de Laon pour lequel il emporte un premier prix, comme en 1878 pour l'école municipale du musée à Tours. Il remportera aussi un premier prix pour le collège de Meaux. Auteur de la notice : Annie Jacques, *Delaire, Edmond (30 mai 1856-13 juin 1921)*, site Internet Wikipédia.
141. Dans son rapport sur les travaux effectués au collège et daté du 22 mars 1891, l'architecte Edmond Delaire mentionne le coût de la charpente en fer s'élevant à 47 626 francs et comparativement celui de la charpente en bois à 16 646 francs.
142. Le décompte définitif des dépenses remis par l'architecte le 19 novembre 1890 s'élève à 387 774 francs. E. Delaire, *Rapport au Maire de Meaux sur les dépenses effectuées pour les travaux du Collège, Paris, 22 mars 1891* [manuscrit], AMM, 4 M 25.
143. E. Delaire, *op. cit.*
144. Construction en « pierre d'Euville », originaire de Lorraine, ou en « banc royal et roche douce », calcaire lutécien utilisé pour les monuments parisiens, selon le rapport d'Edmond Delaire, Paris, 1892.
145. Son atelier se trouvait 95, rue de Vaugirard à Paris.
146. J. Förstel, *Melun. Une île, une ville : patrimoine urbain de l'Antiquité à nos jours*, « Le Collège Jacques Amyot », note 992, p. 263.
147. AMM, 4 M 23.
148. A. Prost, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968.
149. P. Roussel, *op. cit.*, *Avant-propos* [p. 7].
150. « Les origines du lycée Moissan de Meaux », *Lycée d'enseignement général et technologique Henri Moissan* [S. n. s. l. n. d., vers 1987-1988].
151. J. Förstel, « La maison d'arrêt de Meaux », *BSHMR*, n° 9, 2012, p. 63-68.
152. Lettre au préfet de Seine-et-Marne, 3 mai 1825 (ADSM, 4 N 88).
153. Rapport de E. Caron (AMM, 1 M 90).
154. Travaux adjugés le 16 décembre 1854 à l'entrepreneur Barigny (ADSM, 4 N 110).
155. Pour la prison, Barigny fut autorisé en mai 1855 à extraire de la meulière à Fulbaines, Nanteuil, Boutigny et Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux (ADSM, 4 N 110).
156. E. Doulat, « L'architecture carcérale, composante majeure de la réflexion sur l'enfermement pénal au <sup>xix</sup> siècle », *Culture et prison : quels projets pour l'espace pénitentiaire dans la cité ?*, colloque de Bourg-en-Bresse, 10 juin 2008.
157. ADSM, 4 N 111-1.
158. Je remercie Fabienne Doulat pour les informations qu'elle m'a communiquées sur ce sujet.
159. « Les habitants de la ville de Meaux soussignés [...] considérant qu'il est d'une sage administration de faire jouir équitablement des mêmes avantages les citoyens d'une même ville ; considérant ensuite que dans l'état actuel des choses, les habitants des environs de l'hôtel de ville sont seuls appelés à profiter des bénéfices résultant de l'affluence des étrangers et des passages de troupes par suite de leur proximité de la mairie, le tribunal et la station de chemin de fer, à l'exclusion des habitants du faubourg Saint-Nicolas et de toute la partie nord de Meaux ; considérant enfin que l'administration ferait un acte de haute équité en adoptant pour emplacement des prisons et du tribunal l'école des frères et les bâtiments contigus, prie Messieurs les Membres du Conseil général de vouloir bien prendre leur réclamation en considération. » (ADSM, 4 N 110).
160. M.-O. Ducrot, *Meaux. Du palais de justice à la maison du Conseil général*, Dammarie-lès-Lys, direction des Archives et du patrimoine, 1998.
161. Les autres architectes domiciliés hors de Paris sont : Perdrigé à Meaux, Buval à Melun, Marcial à Nangis, Lelièvre à Sens et Bourdillon à Genève (ADSM, 4 N 90).
162. E. Delaire, *Les Architectes élèves de l'École des beaux-arts*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Librairie de la Construction moderne, 1907, p. 195.
163. E. Delaire, *op. cit.*, p. 203-204.
164. B. Ceroni et al., *Le Mont-Dore. Une ville d'eaux en Auvergne (Puy-de-Dôme)*, collection « Images du patrimoine », n° 175, Clermont-Ferrand, Étude du patrimoine auvergnat, 1998, p. 25-30.
165. E. Camut, *Palais de justice de Meaux*, Paris, Imp. F. Hermet. Tiré à part de la 5<sup>e</sup> livraison de la revue *Monographies de bâtiments modernes*, dirigée par A. Raguenet.
166. Gustave Germain était très lié avec Jean Bréasson, qui construisait avant 1900 l'immeuble de rapport situé 13, rue Boissonnade à Paris, où se trouvait l'atelier du sculpteur ; ils collaborèrent notamment sur l'hôtel de ville de Château-Thierry. Je remercie Anne Richard-Bazire de ces informations.
167. *La Construction moderne*, 1885.
168. Rapport de E. Caron, p. 4.
169. Inaugurée le 23 novembre 1990.
170. AMM, 2 M 38 ; G. Morot, *Histoire contemporaine de la ville de Meaux*, Meaux, Le Blondel, 1893.
171. AMM, 2 M 38.
172. Famille Chéron, fondateurs de cloches depuis le <sup>xvi</sup> siècle (Almanach de 1874).
173. L'architecte Boudinaud et l'entrepreneur Lelu ont réalisé la chapelle Frot.
174. P. Bonnerot et sa sœur, marchand de « bois à brûler pour la ville » en 1814, A. Durieux, *BSHMR*, n° 5, 2008.
175. Sur le général Raoult, voir la note suivante.
176. B. Cain, « Un symbole du patriotisme mellois : la statue du général Raoult », 1<sup>re</sup> partie : « La mise en place du monument », *BSLHB*, n° 39, 1983, p. 33-42 ; 2<sup>e</sup> partie, « Le monument dans la vie melloise de 1892 à 1942 », *BSLHB*, n° 40, 1984, p. 63-70.
177. J. Vitry, « Le monument aux morts à Meaux », *BSHMR*, n° 5, 2008, p. 47-62.
178. Un buste en marbre d'Oscar de La Fayette fut par exemple exécuté, suite à une souscription publique, pour l'hôtel de ville en 1881 (AMM, 1 M 124).

179. Un médaillon du même sculpteur rappelle également le souvenir d'Henri Moissan dans le vestibule du collège communal, rue Courteline.
180. F. Bourillon, « La loi du 13 avril 1850 ou lorsque la Seconde République invente le logement insalubre », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, 20/21, 2000; consultable en ligne : <http://rh19.revues.org/212>.
181. AMM, 5 I 10.
182. AMM, 5 I 11.
183. Donateur, avec son épouse, des vitraux de la chapelle Sainte-Geneviève dans la cathédrale, en 1869.
184. « Maison à Meaux », *L'Encyclopédie d'architecture*, 1881, p. 91-92, pl. 713, 719, 742, 702, 747; *Dictionnaire*, t. III, p. 68-69.
185. P. Planat, *Habitations particulières. Deuxième série. Maisons de campagne, villas et châteaux*, Paris, Dujardin et Cie, [ca 1890], pl. 49-50; *Dictionnaire*, t. III, p. 68.
186. G. Morot, *Histoire contemporaine de la ville de Meaux*, Meaux, Le Blondel, 1893, p. 13-14.
187. *Dictionnaire*, t. III, p. 130.
188. *Dictionnaire*, t. III, p. 65.
189. J.-M. Camarty, *Les Dassy : chronique d'une famille meloise, XVII-XX<sup>e</sup> siècle*, Meaux, 1999, p. 506-511.
190. Information fournie par la propriétaire, que nous remercions pour ses précisions.
191. Le jardinier situé 164, rue du Faubourg Saint-Nicolas est une création récente qui n'existait pas en 1982.
192. *Dictionnaire*, t. III, p. 150.
193. Il a toutefois été réduit par le percement de la rue Georges-Lugol. La maison a quant à elle été transformée en résidence avec construction de nouveaux bâtiments et reconversion des anciens communs en logements. Sur la date de cette maison, voir *supra*.
194. Sur les références à l'architecture de la villégiature en milieu suburbain, on peut voir à titre de comparaison : D. Letellier-d'Espinose, O. Biguet, « Entre ville et campagne, la villégiature à Angers (Maine-et-Loire) au XIX<sup>e</sup> siècle », *In Situ*, n° 12, 2009.
195. *Dictionnaire*, t. III, p. 297-298.
196. Voir les précisions de Jean-Louis Duffet *supra* sur cette filature.
197. G. Morot, *Histoire contemporaine de la ville de Meaux*, 1893, p. 93.
198. *Dictionnaire*, t. III, p. 187.
199. *Habitations à bon marché. Avantages créés par la loi du 12 avril 1906 en faveur des habitations ouvrières et conditions que doivent remplir ces habitations pour bénéficier des dispositions de ladite Loi*, Meaux, 1912.
200. *La Mame*, 27 octobre 1960.
201. Voir l'intervention de Le Corbusier dans l'émission télévisée *Dimanche en France*, 5 juin 1960, archives audiovisuelles de l'INA.
202. Délégué général au district de la région de Paris de 1961 à 1969, il est considéré comme le père des « villes nouvelles ».
203. Avant-projet de juillet 1957, Cité de l'architecture et du patrimoine, fonds Ginsberg 100 rouleau RB 1070.
204. Plan-masse d'un projet d'espaces verts, 1958, *ibidem*.
205. Émission *alentours*, n° 12, « Halte à Meaux », 9 juin 1973, archives audiovisuelles de l'INA.
206. *Depuis Beauval 1959... 50 ans de dynamique urbaine à Meaux*, Journal d'exposition, musée Bossuet, 13 novembre 2009-28 mars 2010.
207. « Ville de Meaux. Groupement d'intérêt public "Meaux, Grand Projet pour la ville" », *Jéru 09. Journées d'échanges des acteurs de la rénovation urbaine*, ANRU, Bordeaux, 8-9 juin 2009, p. 46.
208. La création, le 11 juin 1954, de la Société Centrale Immobilière de la Caisse des dépôts constitue un des événements majeurs de l'histoire du logement et de l'architecture des débuts de la croissance. Premier promoteur en France d'opérations de logements de grande envergure, celle-ci met en place une véritable « architecture de maîtrise d'ouvrage » qui se déclinera ensuite, au cours des années 1960, au travers des zones à urbaniser en priorité (ZUP). Elle développera un modèle d'habitation à la fois recentré sur la sphère individuelle et compatible avec une organisation rationnelle du territoire.
209. Sa capacité de production est de 53000000 Kcal/h.
210. « Usine Kores, Meaux, France : Pierre O. Bauer, architecte », *L'Architecture d'aujourd'hui*, avril-mai 1959, n° 83, p. 67-69.
211. *Dictionnaire*, t. III, p. 237-251.
212. J.-L. Duffet, « Le parc aéronautique de Beauval jusqu'en 1914 », *BSLHB*, n° 52, 1997, p. 61-86.
213. Demande d'extension du 24 octobre 1930 (AMM, 5 I 18); communication du maire, 8 juillet 1932.
214. AMM, 1 D 45, p. 115; conseil départemental d'hygiène, séance du 17 février 1938.
215. Sinnova valorise la chimie des corps gras développée par la Deutsche Hydrierwerke rachetée par Henkel en 1932, qui la première utilise industriellement le nouveau procédé de synthèse des alcools gras par hydrogénation catalytique à haute pression des esters d'acide gras.
216. Ancien professeur de la faculté des sciences de Clermont-Ferrand.
217. Extraits du *Publieur* du 18 mars 1944.
218. C. Béret (dir.), *Architecture en France. Modernité/post-modernité*, catalogue d'exposition, Paris, Centre Pompidou, 1981, p. 173.
219. *Dictionnaire*, t. III, p. 194.
220. G. Delhumeau, « L'Hôtel des finances de Meaux », *Construction moderne*, avril 1992, n° 72, p. 20-22. Le bâtiment a été officiellement inauguré en mai 1990.
221. « Cité judiciaire de Meaux », *Techniques et architecture*, octobre-novembre 1986, n° 368, p. 17-23.
222. *Les Cahiers techniques du bâtiment*, n° 176, 1996, p. 24-27.
223. Il a reçu plusieurs distinctions : 1<sup>er</sup> prix de l'Innovation, décerné par l'Association des maires d'Île-de-France, en 2012; « Projet d'avenir », décerné par la 1<sup>re</sup> Conférence nationale dédiée la ville durable, organisée par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, le 4 novembre 2009 (source : site Internet de la ville de Meaux).
224. *Dictionnaire*, t. II, p. 22.
225. N. Regnier, « Meaux. La poétique des structures », *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, 2 décembre 1994, n° 4749, p. 35.
226. C. Séron-Pierre, *Le Moniteur architecture*, mai 2011, n° 206, p. 44.
227. Choisi par la commune de Meaux, le bureau d'études chargé de la conduite de l'AVAP est composé de : Luc Savonnet, architecte du patrimoine et urbaniste, agence Yves Deshayes, paysagiste DPLG, Pauline Marchant, architecte du patrimoine, Martin Couëtoux du Tertre, historien du patrimoine.

# Orientation bibliographique

On trouvera ici une sélection d'ouvrages parmi de nombreuses publications sur le patrimoine mellois. N'ont été retenus que les titres concernant l'ensemble de la ville. Pour chacun des grands monuments étudiés (cathédrale, palais épiscopal, hôtel de ville, etc.), les principales références bibliographiques sont données dans les notes. Pour une liste plus exhaustive des sources d'archives et des publications, on se pourra se reporter aux dossiers d'inventaire qui sont consultables en ligne sur le site de la Région Île-de-France : <http://www.iledefrance.fr/>

## QUELQUES OUVRAGES GÉNÉRAUX SUR LA VILLE DE MEAUX

- BERNINI (Gérard), CAIN (Bernard), CAMARTY (Jean-Marie), CLAUDE (Jean-Christophe), CROISY (André), DUFFET (Jean-Louis) et al., *Dictionnaire topographique et historique des rues de Meaux*, publié par la Société littéraire et historique de la Brie en trois tomes; t. I : la vieille ville, rive droite (1988); t. II : le quartier du Marché (1992); tome III : les faubourgs et nouveaux quartiers (1999);

- CARRO (Antoine-Étienne), *Histoire de Meaux et du pays mellois depuis les premières traces de l'origine de la ville jusqu'au commencement de ce siècle*, Meaux, Le Blondel, 1865;

- ENDRÈS (André), *Meaux historique et touristique*, Paris, Éditions Christian, 1980;

- GASSIES (Georges), *Histoire de Meaux*, Meaux, Société littéraire et historique de la Brie, 1982-1983, 2 vol.

## QUELQUES OUVRAGES PLUS SPÉCIALISÉS

### Pour l'Antiquité :

- GRIFFISCH (Jean-Noël), MAGNAN (Danielle), MORDANT (Daniel), *La Seine-et-Marne. Carte archéologique de la Gaule*, 77, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2008, 2 vol., p. 147-151 et p. 713-819;

### Pour les périodes médiévale et moderne :

- MAGNAN (Danielle) (dir.), *Meaux médiéval et moderne*, Meaux, Association melloise d'archéologie, 1992;

- WILMART (Mickaël), *Meaux au Moyen Âge. Une ville et ses hommes du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Montceaux-lès-Meaux, Éditions Fiacre, 2013;

### Pour le XIX<sup>e</sup> siècle :

- MOROT (Gaspard), *Histoire contemporaine de la ville de Meaux*, Meaux, Le Blondel, 1893;

### Sur l'histoire de l'Église de Meaux :

- ALLOU (Auguste), *Chronique des évêques de Meaux, suivie d'un état de l'ancien diocèse et du diocèse actuel*, Meaux, A. Cochet, 1875;

- BAURALIS (Christine) (dir.), *Meaux, une cathédrale au cœur de la ville. Le chapitre cathédral, de l'an mil à la Révolution*, numéro spécial de la revue *Histoire et archéologie*, Amiens, CAHMER, à paraître en 2013;

- DU PLESSIS (Toussaints), *Histoire de l'Église de Meaux*, Paris, J.-M. Gandouin et P.-F. Giffart, 1731, 2 vol.

## PÉRIODIQUES

De nombreux articles sur le patrimoine mellois ont été publiés dans les revues des sociétés historiques de la région :

- le *Bulletin de la Conférence d'histoire et d'archéologie du diocèse de Meaux* (1894-1908);
- le *Bulletin de la Société d'histoire et d'art du diocèse de Meaux* (fondé en 1948) et ses continuations jusqu'en 2003 : *Art et histoire de la Brie et du Pays de Meaux* puis *Revue d'histoire et d'art de la Brie et du Pays de Meaux*;
- le *Bulletin de la Société littéraire et historique de la Brie* (1893-2003);
- le *Bulletin de la Société historique de Meaux et de sa région* (depuis 2004).

## SUR INTERNET

«bibliographie de Meaux», base de données bibliographique sur la ville de Meaux et ses environs, avec également des notices sur les principaux monuments et personnages historiques : <http://bibliographie.meaux.free.fr/public/rechercher.php>

«chapimeaux», base de données prosopographique sur le chapitre cathédral de Meaux : <http://lamop-intranet.univ-paris1.fr/chapimeaux/>

«Esaupé 77», base de données bibliographique sur le département de Seine-et-Marne : <http://www.esaupé77.com/>

# Index

## NOMS DE PERSONNES

Selon l'usage, les personnes du Moyen Âge sont classées au prénom.

### A

Adam de Vaudoy, 110  
Adèle de Valois, 114  
Adsmérius (ou Atesmérius), 41  
Allou, Auguste, 17, 178, 183  
Amelot, Antoine, 95  
André, abbé, 116  
ANRU, 248  
Anseau du Donjon, 87  
Antoine de Ploisir, 116  
Apollon, 28, 40  
Arizzoli, 250  
Arnoux, 195  
Aronson, 226  
Arsène-Henry, 188  
Asselineau, 102, 119  
Ateliers d'art sacré, 187  
Atilly, d', 126  
Aubé, 204  
Auguste, 32  
Augustines, 127, 182

### B

Bancon, 253  
Barbier, Léon, 215  
Barennes, Paul, 242  
Barigny, Pierre Félicité, 111, 221, 229  
Barillet, Louis, 186-187  
Barral, Louis-Mathias de, 176  
Barralis, Christine, 17  
Barrois, Jean-Pierre-Frédéric, 206  
BASE, 252-253  
Baude, Alphonse, 195  
Bauer, 253  
Beauclair, Henri, 241, 246, 248, 250  
Belleau, Jean de, 111-112  
Bellot, Dom, 185  
Benoit, Serge, 207  
Bergot, Erwan, 118  
Bernier, 202, 207  
Berry, duc et duchesse de, 153, 176  
Bert, François Léonce, 252  
Biais, 174

Bichi, 214  
Bieth-Humbert, 251-253  
Bissy, Henri-Pons de Thiard de, 16, 75-76, 94, 114, 127, 259  
Blanchard, Damien, 118  
Blot, 204  
Bocquet-Liancourt, 211  
Bonnerot, 225  
Bordas, Ewa, 253  
Bossuet, Jacques-Bénigne, 15, 16, 48-49, 74, 76, 81, 83-85, 96, 127, 225, 226, 259  
Boucher, François, 207  
Bouchet, Robert, 215  
Boudinaud, Auguste, 209, 213-215, 225, 229  
Boula, 150  
Boulangier, 188  
Bouneau, 207  
Bourmont, Jean, 151  
Bray, Albert, 98-99  
Bréasson, Jean, 223  
Brézé, Louis de, 94, 117, 218  
Briçonnet, Guillaume, 47-48, 93-94, 102  
Briey, Emmanuel de, 84-85, 181, 183  
Brion, Michel, 188-189  
Bullion, Pierre de, 117  
Bulot, 211, 222  
Burgondofaro : voir Faron (saint)

### C

Caisse d'Épargne, 209, 238-239  
Calonne, Charles-Alexandre de, 132  
Camut, Émile, 211, 223-224  
Carmélites, 182-183  
Carro, Antoine-Étienne, 16-17, 31-32, 35, 209, 214  
Carron, Pierre, 79  
Castille, Philippe de, 80, 176  
Cavallo-Peduzzi, Émile Gustave, 207  
Céline, sainte, 41, 108-109 ; voir aussi : Meaux, prieuré Sainte-Céline

Cénacle de Meaux, 48  
Cernunnos, 38  
Chagnéric, 134  
Chalandon, Albin, 249  
Chalonneau, Lambert, 82  
Chambiges, Martin et Pierre, 73  
Champigneulle, 128-129, 214  
Changeux, Jean-Pierre, 97  
Chantal, sainte Jeanne de, 124, 126  
Chappon, 204  
Chardon, 68  
Charité de Saint-Vincent de Paul, sœurs de la, 127, 182  
Charles IV, 66  
Charles V, 68, 88, 102, 103, 129, 143, 144  
Charles VI, 68  
Charles X, 212  
Chastillon, Claude, 116, 146  
Chenu, Nicolas François, 117  
Chollet, 203  
Cicéri, 197  
Civeton, Christophe, 207  
Claude de France, 93  
Clichtove, Josse, 48  
Clicquot, 110  
Cognis, 252  
Coleau, Pierre, 73  
Commission diocésaine d'art sacré, 190  
Condé, 85  
Conseil des bâtiments civils, 209, 212  
Cornillon, famille de, 129  
Cornudet, 241  
Cosnac, Jean-Joseph-Marie de, 175-176  
Courant, 246  
Courtelaine, Georges, 220  
Cretté, Jacques, 111  
Croisy, Patrice, 17  
Cuisy, famille de, 120

### D

Dantin, 225  
Danvin, Gustave, 229  
Dardelles, 203

Dassy, 102, 171, 176, 180, 210, 230-231, 237  
 Daumet, Honoré, 223, 228-229  
 David, 204  
 Decalogne, 76  
 Decan, Claude-Denis et Guillaume, 132  
 Degalle, 202  
 Delaire, Edmond, 210, 219  
 Delamothe, 150  
 Delattre, Valérie, 110  
 Delaval, 174  
 Delouvrier, 241  
 Denis, Maurice, 187  
 Dépinay, 207  
 Depondt, 246, 248, 250  
 Deroy, Isidore, 207  
 Desbordes, Jean-Michel, 52  
 Desvallières, George, 172, 187-188  
 Dethan, 176, 225  
 Deutsch de la Meurthe, 252  
 Devèche, 214  
 Devrez, Denis, 77  
 Dhien, 148  
 Diebolt, 242  
 Doctrine chrétienne, frères de la, 127  
 Dominguez, Vincent, 255  
 Dormans, famille de, 144  
 Dubois, Ernest, 84, 226  
 Duc, 223  
 Ducamp, 253  
 Duchateau  
 Dumont, 22, 195, 201, 229, 238  
 Dupart, 180  
 Du Plessis, Toussaints, 16-17, 47, 51, 94, 102, 108, 114  
 Dupont, 211  
 Dupont, Jules-Léon, 178, 183  
 Duprat, 94  
 Dutoit, 132  
 Duttenhoffer, 180

## E

Écoles chrétiennes, frères des, 176, 180, 183  
 Edmond, comte de Champagne, 46  
 Élisabeth de la Croix, 182  
 Endrès, André, 17  
 Enguin, Fulcran, 27, 194, 228

Esquieu, Yves, 102  
 Étienne de La Chapelle, 53, 92  
 Étienne Marcel, 68, 130  
 Eudes de Chauconin, 134  
 Evano, 188

## F

Fabry, Pierre, 72  
 Fare, sainte, 41, 134  
 Farel, Guillaume, 48  
 Faron, saint (ou Burgondofaro), 41, 114  
 Faucheur, Henri, 184, 188, 238  
 Felin, Jean de, 73  
 Félix de Valois, saint, 120  
 Flore, 158-159  
 Fontenay, Étienne de, 112  
 Fontenilles, Antoine-René de la Roche de, 96  
 Formigé, Jean-Camille, 53, 77, 215, 219  
 Fortuna, 38  
 Foulcoie de Beauvais, 31  
 Fournier, Louis-Augustin, 229  
 Fournier-Lavaux, 197  
 Fourry, 238  
 Frachon-Gielarek, Nathalie, 77  
 Fragonard, Alexandre Évariste, 84  
 François I<sup>er</sup>, 72  
 Française, 225  
 Fremyn, Guillaume, 74-75  
 Friquet de Préaux, Jean-François, 132  
 Frot, Paul, 239

## G

Gabriel, Nicolas Toussaint, 74  
 Gagnot-Sausse, 81  
 Gaignart, 76  
 Galant, 74  
 Ganier et Petetin, 243, 247  
 Gassies, Georges, 17, 144  
 Gaille, Charles de, 253  
 Gauthier « Saveyr », 52  
 Gauthier de Chambly, 108, 110  
 Gauthier de Varinfroy, 51, 56, 59-60  
 Gavroy, Émile, 236-237  
 Geneviève, sainte, 41, 52, 108  
 Geoffroy, Louis, 226  
 Germain, Gustave, 223

Ginsberg, Jean, 241, 243-244  
 Girard, Pierre-Simon, 197  
 Girème, 72; voir aussi Robert de Girème  
 Gisor, abbé de, 198  
 Goudemetz, 206  
 Gouffier, Claude, 48  
 Gruber, Thierry, 253  
 Guichard, 203, 207  
 Guillaume des Barres, 121  
 Guillaumot, Charles-Axel, 148  
 Guillemain, Antoine, 112  
 Guyon, Jeanne-Marie, 126

## H

Haefferlec, 202  
 Hainguerlot, 197  
 Hallé, 76  
 Hanard, François, 117  
 Hanssen, Théodore, 186-187  
 Henkel, 252  
 Henri IV, 48, 148  
 Henri le Libéral, 128-130, 147  
 Henriette d'Angleterre, 85  
 Hercule, 38, 140  
 Hildevert, saint, 68  
 Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, 122, 135  
 Houdart, Jacques, 117  
 Huesta, 41  
 Hugo, Victor, 84, 100, 259  
 Hutin-Veuillot, 232

## I

Illinski, 244

## J

Janin, 180  
 Janvier, Pierre, 16, 35, 71, 72  
 Jean, évêque de Meaux, 46  
 Jean de la Grange, 69  
 Jean de Matha, saint, 120  
 Jean du Drac, 71-72  
 Jean du Gué, 116  
 Jean Lhuillier, 71-72  
 Jean Pucelle, 68  
 Jean Rose, 47, 66, 111-112, 121, 130, 143, 225

Jean Soison, 68  
 Jeanne d'Arc, 180, 181  
 Jeanne d'Évreux, 68  
 Jeanne de Navarre, 65, 148  
 Joffre, 227  
 Johnson, Danièle, 116  
 Jolly, Robert, 111, 150  
 Jouy, 127  
 Jules II, 94

## K

Korès, 253  
 Korniloff, 253  
 Kurmann, Peter, 51, 53, 58, 60, 64-65,  
 68-69

## L

L'Huile : voir Lhuile  
 La Fayette, 151, 193, 226, 227  
 La Tremblai, Guillaume de, 117  
 La Vallière, Louise de, 85  
 Lab, Christophe, 227  
 Lacosse, 219  
 Lamy, Frédéric, 184, 188  
 Lanne, Louis, 220  
 Lasneret, 180  
 Laurent, 31, 229  
 Le Chevallier, Jacques, 186-187  
 Le Corbusier, 239, 241-242, 244  
 Le Royer, Léon, 207  
 Lebègue, 183  
 Lebrun, 194  
 Lebrun, Albert, 227  
 Lebrun, Pierre, 190  
 Ledieu, François, 16, 72, 110  
 Lefebvre, 31  
 Lefebvre, Christophe, 118  
 Lefèvre d'Étapes, Jacques, 48  
 Lefort, François, 126  
 Leloup, 204  
 Lelu, 188, 225  
 Lenfant, Nicolas, 16, 145  
 Lepetit, Bernard, 133, 171  
 Lesueur, Jean, 73  
 Lhuile, 225, 237  
 Lhuillier, Pierre, 112  
 Ligny, Dominique de, 75, 96, 114  
 Limbourg, Frères de, 102

Lods, Marcel, 241-242, 246-248, 250  
 Longpérier, A. de, 35  
 Louis VII, 53, 92  
 Louis XI, 102  
 Louis XII, 94  
 Louis XIV, 48, 85, 114, 197  
 Louis XV, 76, 146  
 Louis-Philippe, 174, 176  
 Louis de Melun, 71

## M

MacMonnies, Frederick, 226  
 Magnan, Danielle, 15, 110, 114, 118  
 Maillard, 253  
 Mallet-Stevens, Robert, 187  
 Malraux, André, 242  
 Manassès II, 87, 92  
 Mangeon, Ernest, 210-211, 221, 224  
 Mangin, Étienne, 48  
 Manse, Jacques de, 197  
 Marbeau, Emmanuel, 84, 176  
 Marceau, 244  
 Marchand, François, 253  
 Marcilly, Jean de, 70, 72  
 Marie, Guillaume, 202  
 Marie de France, 53  
 Marleu, Antoine de, 112  
 Marot, Michel, 246, 188-191  
 Marquelet de la Noue : voir Meaux,  
 Hôtel Marquelet de la Noue  
 Marquelet de Rutel, Jean-François, 26,  
 157, 166  
 Mars, 38, 140  
 Martineau, Maurice, 209  
 Martin-Granel, Henri, 190  
 Massé, Julien, 207  
 Maugarny, 72  
 Maugendre, Adolphe, 207  
 Maugras, Paul, 210, 238  
 Maury, 204  
 Mautaille, André, 47  
 Melor, saint  
 Ménager, Jacques, 190  
 Menu, Xavier, 254  
 Mercure, 38, 41  
 Mesqui, Jean, 25, 142  
 Minerve, 38  
 Miret, 193  
 Moisant, 193

Moissan, Henri, 220, 226  
 Moncel, 168-169, 225  
 Monvoisin, 19, 150, 152, 166, 233  
 Moriceau, Jean-Marc, 132  
 Morlot, 210  
 Morot, Gaspard, 17, 148, 229  
 Moulin (ou Molin), famille du, 154

## N

Napoléon III, 195, 238  
 Nerval, Gérard de, 207  
 Nicolas de Chaumes, 66  
 Noël, Jules, 201

## O

Ogier le Danois, 116  
 OPAC, 111  
 Opievoy, 249  
 Oppenord, 76  
 Orbay le Jeune, d', 117  
 OTH, bureau d'études, 244

## P

Parimprey, 192  
 Perdrigé, 209, 211, 229  
 Perronet, 151, 233  
 Pershing, 227  
 Persigny, 221  
 Perthuis, de, 150  
 Petit, Clément, 229  
 Petit, Pierre, 121  
 Phéliepeaux, Jean, 16  
 Philippe, Auguste, 207  
 Philippe IV le Bel, 102, 129, 148  
 Philippe VI, 66  
 Pie XI, 187-188  
 Pierre de Montreuil, 64  
 Pierre de Varinfroy, 65  
 Pinal, Fernand, 22, 207  
 Pinelle, Louis, 93  
 Pinsard, 188  
 Platemontagne, Nicolas de, 117, 119  
 Plée, 176, 201  
 Polignac, Camille de, 96  
 Pommery, 202  
 Poncy, de, 108  
 Prevet, Charles, 203



Q

Quattrocchi, Edmondo, 226

R

Raffin, 201

Raguenet, 223

Ranaulo, Gianni, 254

Raoult, 225-226

Raphaël, 76

Relave, Daniel, 253

Renard, Georges, 220

Renard-Dorville, 201

Renaudin, Alfred, 205, 207

Renault, 242

Restout, Jean, 76

Ripault-Duhart, 255

Riquet, Pierre-Paul, 197

Robert, 76

Robert de Girême, 71

Robert de Milly, 134

Rochard, Claude, 17, 145, 149

Roric, 122

Rose : voir Jean Rose

Rouault, 187

Roussel, Pol, 220

Rutxiel, 84

S

Sabatier, Pierre, 190

Saint-Augustin, sœurs de :  
voir Augustines

Saint-Joseph de Cluny, sœurs de, 180

Saintin, saint, 106, 110; voir aussi :  
Meaux, *église Saint-Saintin*

Salisse, 219

Sandron, Dany, 58, 70

Santerre, 201, 236

Sauvé de La Noue, 226

Savard, Pierre Didier Prosper, 176, 209,  
212

Scellier, Jean-François, 119

Schulz van Treeck, 244

Séguier, Dominique, 75, 95, 112

Senelle, Jean, 74-75, 82, 88, 90-91

Sénèque, 211

SESM, 246

SHMR, 17, 51

Simon de Lizy, 53

Simon de Saint-Cloud, 66

Simon Festu, 65

Sinnova, 252

Société artistique de peinture sur verre,  
128-129, 214

Société française du titane, 252

Solente, 211

Soulanges, Paris de, 118

Spiritains, 127

Stein, Henri, 68

Subes, Raymon, 98

T

Tartier, 207

Tassu, Henri, 229

Taupin, Jean-Louis, 77

Tenelle, Juste, 82

Tenglet, Firmin, 132, 150

Thédenat

Thénot, 207

Thibaut II de Champagne, 147

Thibaut III de Champagne, 114

Thibaut IV de Champagne, 22, 142

Thierry, 225

Tibère, 34

Tirpenne, Jean-Louis, 207

Toignel d'Espence, Claude, 94

Totin, Jean-Baptiste Alexandre, 118

Tournier, 244

Tourtelle-Saugrain, 118

Trélat, Émile, 211, 221

Trinitaires, 110, 120, 144; voir aussi :  
Meaux, couvent des Trinitaires

Tronchon, 149, 225

Trudaine, 27

Turenne, 85

U

Union des artistes modernes, 187

V

Varinfroy : voir Gauthier de ; Pierre de  
Vasarely, 244

Vatable, François, 48

Veillet-Deveaux, Augustin, 212

Vernansal, Guy-Louis, 122-123

Vernon, famille de, 127, 159

Vieupont, Jean de, 124

Vieuville, Louise et Marie de la, 127

Villard de Honnecourt, 51, 56

Viollet-le-Duc, 92, 98

Visitandines, 118, 120, 124, 182, 183,  
184; voir aussi : Meaux,

couvent des Visitandines

Vitry, Josette, 92-93

Vuigner, Émile, 197

## NOMS DE LIEUX

En italiques : lieux-dits.

## A

Amboise, 94  
Amiens, 69, 201  
Angers, 92  
Auxerre,  
Cathédrale, 55, 69, 73  
École normale, 223

## B

Bar-le-Duc, 190  
Bâtie d'Urfé, La, 94  
Bayeux, 92  
Beauvais,  
Cathédrale, 72-73  
Églises Saint-Étienne et Saint-Lucien,  
92  
Blamont, 150  
Blois, 81, 87  
Bordeaux, 60  
Bourges, 41  
Brasilia, 242  
Brasset, voir : Meaux, Brasset (le)  
Brie, 132  
Bury, 94

## C

CAPM (Communauté d'agglomération  
du Pays de Meaux), 18, 259  
Cerfroid, 120  
Chalifert, 198  
Châlons-en-Champagne, 25, 174  
Champagne, 41, 46-47, 87, 120, 129-130,  
132, 134, 142, 146, 147-148, 259  
Champagne-sur-Seine, 190  
Chandigath, 242  
Chantemerle, 207  
Charenton, 207  
Chartres, 41, 56  
Château-Thierry, 223  
Châteauneuf-sur-Loire, 102  
Châtillon-sur-Indre, 94  
Chauconin, 224, 255  
Chaumes-en-Brie, 151  
Chelles, 244  
Chenoise, 176

Claye-Souilly, 197, 201  
Coulommiers, 132, 210, 211, 221  
Crégy-lès-Meaux, 19, 95, 150, 197  
Crépy-en-Valois, 132

## E

Épernay, 182  
Étrepilly, 202  
Eu, 60  
Eurodisney, 246  
Euville, 226  
Évreux, 59

## F

Famagouste, 69  
Faremoutiers, 134  
Fontainebleau, 182, 210, 221  
Fontaine-les-Grès, 190  
Fontaine-les-Nonnes, 135  
France, plaine de, 132, 171, 174  
Fresnes-sur-Marne, 197

## G

Gaillon, 94  
Germigny, 88  
Guadeloupe, 225

## I-J

*la(n)tinum*, 32, 41  
Josselin, 94

## L

La Bourboule, 223  
La Chapelle-Gauthier, 176  
La Guerche, 94  
Lagny-sur-Marne, 133, 202, 204, 207  
Landshut, 94  
Laon, 92, 103  
Launoy-Renault, 94  
Le Raincy, 184  
Lizy-sur-Ourcq, 197  
Lyon, 69

## M

Maisoncelles, 176  
Mareuil-sur-Ourcq, 197  
Marne, 15, 18-25, 32, 41, 59, 129, 134,  
136, 138, 143, 145, 148, 151, 152,  
182, 192, 194, 195, 197, 198, 201, 211,  
202-206, 221, 241, 248, 252, 255-257,  
259  
Bataille de la Marne, 226-227  
Marne-la-Vallée, 256, 259  
Marseille, Cité radieuse, 242  
Mary-sur-Marne, 133, 196  
Meaux,  
Abattoir, 31, 209  
Abbaye Notre-Dame de Châage, 35, 41,  
46, 107-108, 119-120, 173, 178, 182,  
184-188, 237  
Abbaye Notre-Dame du Marché,  
126-127, 176, 211  
Abbaye Saint-Faron, 16, 25, 33, 41,  
48, 51, 108-109, 114-118, 134, 137,  
173, 209  
Allée du Filoir, 151  
Avenue Clemenceau  
(ou chemin de Velours), 225  
Avenue de la République, 27, 109,  
229, 232, 237, 258  
Avenue des Comtes-de-Champagne,  
31  
Avenue du Maréchal-Joffre, 238  
Avenue du Président Franklin-  
Roosevelt, 112  
Avenue Foch, 239  
Avenue Gallieni, 121, 197, 230  
Avenue Henri-Dunant, 246  
Avenue Salvador-Allende, 27, 202,  
253-254  
*Beauval*, 27, 189, 197, 241, 246-253  
Bibliothèque municipale, 97, 255  
Boucherie (la), 133, 141, 159  
Boulevard Jean-Rose, 31-35, 140,  
144, 153, 157, 225, 230-231, 233,  
236-237, 257  
Brasset (le), 19-22, 27, 35, 109, 146,  
150, 153, 192, 194, 228, 237, 257  
*Butte des Cordeliers*, 146  
*Café de Mars*, 108

- Caisse d'Épargne, 209, 213  
 Canal Cornillon, 22-23, 142-143, 151, 197-201, 204, 257  
 Canal de Chalifert, 23, 197-200, 257  
 Canal de l'Ourcq, 25, 146, 195, 196-197, 203, 207, 241, 243-244, 247, 252, 257  
 Caravelles, 247-249  
 Caserne : voir Quartier Luxembourg  
*Castrum*, 19, 31, 33, 35, 38, 41, 103, 104, 108, 111, 137-141, 144, 147  
 Cathédrale Saint-Étienne, 22, 41, 48, 50-85, 87, 98, 107, 108, 130, 173-176, 210, 215, 226  
 Centre hospitalier, 31, 32, 35, 182, 209, 236  
 Centre social Louise Michel, 245-246  
 Château, 134, 147-148, 212, 221, 222  
 Château de la Muette, 31, 35-36  
 Chauffèrie, 250-252  
*Chaussée de Paris*, 27, 143, 197, 202  
 Chemin de fer, 195, 197, 201, 207, 236-237  
 Chemin de Flandre, 31  
 Cimetière, 176, 209, 225-226; voir aussi Nécropole  
 Cité administrative, 224, 253-254  
 Collège Henri IV (et école Pasteur), 122, 210, 238  
 Collège municipal (aujourd'hui lycée Moissan-site Courteline), 126-127, 209, 210, 218-220  
 Conservatoire de musique, 228-229  
 Conserverie, 203  
 Cour du Bal, 27  
 Cour Robert, 26  
 Cours de l'Arquebuse, 145, 153  
 Cours de Verdun, 229  
 Cours Pinteville, 144, 153, 228-229, 257  
 Cours Raoul (ou promenade des Amourettes), 19, 31, 144, 146, 153, 192, 209  
 Couvent de Noëfort, 126-127, 211  
 Couvent des Capucins, 35-36, 124  
 Couvent des Carmélites, 182-183, 236  
 Couvent des Cordeliers (ou couvent des Franciscains), 27, 108, 121-123, 176, 180, 210, 221  
 Couvent des Trinitaires (ou couvent des Mathurins), 19, 120-121, 133, 202  
 Couvent des Ursulines, 48, 126-127, 146, 219  
 Couvent des Visitandines, 48, 124-127, 178  
*Croix-Saint-Faron*, 31, 35-37  
 Distillerie, 201  
*Donjon*, 47, 111, 137, 143  
 Écluse Saint-Lazare, 197  
 École des Marronniers, 210  
 École Sainte-Marie (ou « petit séminaire »), 127, 178-180, 236  
 Écoquartier Foch-Roosevelt, 254  
 Église du Révérend Père Damien, 250  
 Église Notre-Dame du Marché, 171, 176-177  
 Église Saint-Christophe, 41, 71, 107-109, 144, 159  
 Église Saint-Germain, 46, 107-108  
 Église Saint-Jean Bosco, 246, 189-191  
 Église Saint-Martin, 31, 41, 46, 48, 107, 109-110, 114  
 Église Saint-Nicolas, 27, 107, 108, 121-123, 176, 210  
 Église Saint-Remy, 41, 107, 109, 110  
 Église Saint-Santin, 22, 41, 46, 68, 107-110, 114, 142  
 Église Saint-Thibaut, 16, 107-109, 176  
 Évêché : voir Palais épiscopal  
 Faubourg Cornillon, 22, 48, 135, 145  
 Faubourg Saint-Faron, 27, 178, 195, 201, 236-238  
 Faubourg Saint-Nicolas, 27, 48, 108, 121, 126, 127, 130, 132, 133, 148, 176, 180, 182, 194, 201, 209, 210, 221, 222, 228-230, 233, 236-239, 257-258  
 Faubourg Saint-Remy, 27, 111, 120, 143, 144, 258  
 Filature, 201, 238  
 Fort Adam, 146  
 Fortifications, 22, 131, 137-146, 148, 150-153, 197; voir aussi : *Castrum*  
*Fossé de la Noue*, 27  
 Gare, 195  
 Gendarmerie, 210, 221, 224  
*Gournault*, 104  
*Grande-Île (la)*, 27  
*Grande Maison (la)*, 127, 150, 152, 156, 229  
*Grosse-Pierre (la)*, 31, 239  
 Halle, 23, 47, 103, 129, 145, 150-151, 193, 209  
 Hôpital : voir Centre hospitalier  
 Hôpital général, 113-114, 127, 152, 182  
 Hôpital Jean Rose, 47, 111-113, 141, 143, 146  
 Hôtel de la Sirène, 156-157, 160-163, 166  
 Hôtel de police, 254  
 Hôtel de ville, 31, 148, 193, 208-209, 212-217, 226  
 Hôtel des finances, 253  
 Hôtel Macé de Montoury, 156-157, 164-166, 230  
 Hôtel Marquet de la Noue, 109, 158-159, 174, 180-181  
 Hôtel Navarre de Longuejume, 156-157  
 Hôtel Passelaigue, 160, 166  
 Hôtel Prévost de Longpérier, 156-157, 160, 166, 210  
 Hôtel-Dieu (de Cornillon), 111  
 Hôtel-Dieu (grand), 46, 98, 110-111, 113, 135, 143, 144, 182, 229, 236  
 Impasse Hattinguais, 26, 127, 157, 159  
 Impasse Maciet, 26, 103-105, 164  
 Institution Saint-Étienne, 180  
 Juiverie, 134, 192, 229  
*La Bauve*, 31, 35, 37, 38-41, 259  
 Léproserie Saint-Lazare, 46, 103, 112-113, 130, 252  
 Lycée Bossuet (ou Institution Sainte-Genève), 118, 183  
 Lycée Henri Moissan : voir séminaire et collège municipal  
 Lycée Jean-Vilar, 254  
 Mail des Allobroges, 246, 249  
 Maison d'arrêt, 148, 210, 221-222, 224  
 Maladrerie Saint-Lazare, voir : Léproserie Saint-Lazare  
 Manutention militaire, 127, 211, 224  
*Marché*, 21-23, 26-27, 41, 47, 48, 109, 129, 130-131, 132-133, 137, 142-143, 145, 146, 150, 151, 152, 154, 156, 176, 180, 182, 197, 200, 201, 211, 255-256, 258

- Médiathèque,  
voir : Bibliothèque municipale
- Messy, fief des chambres de, 144
- Monument aux morts, 168, 215, 225-226
- Monument américain, 226-227
- Moulins, 21-22, 25, 132, 133, 134-136, 142, 200, 202, 203-207
- Musée Bossuet, 97, 98, 116, 183, 215
- Musée de la Grande Guerre, 227
- Nécropole, 31, 41, 108, 110
- Nouvelles Galeries, 209
- Orgemont*, 229
- Palais de justice, 148, 192, 210, 211, 222-224, 253
- Palais épiscopal, 31, 43, 46-47, 86-97, 102, 183, 210, 215, 259
- Parc du Pâtis, 256-257
- Parvis de la cathédrale, 193
- Passerelle(s) sur la Marne, 22, 134, 255
- Petit cloître*, voir : Rue Bossuet
- Pierre-Collinet, La*, 27, 176, 189, 241-247, 251
- Pinteville*, 239
- Piscine, 253
- Place Darnétal, 229, 257
- Place de l'Hôtel-de-Ville, 20, 134, 140, 148, 182, 193, 215, 229, 257
- Place des Trois-Couronnes, 257
- Place du Marché, 27, 48, 111, 152, 154, 193, 195, 255, 257
- Place Henri IV (ou place du Plateau), 150, 153, 167, 192, 194, 209, 221, 222, 224-226
- Place Henri-Moissan, 193
- Place La Fayette, 20, 150, 151, 193, 195, 257
- Place Saint-Maur, 144, 154, 180, 193, 257
- Place Sauvé de La Noue, 192
- Plaine Saint-Faron*, 31, 35, 38
- Pont du Marché (ou « pont roide »), 21, 23, 25, 134-136, 141, 143, 144, 146, 150, 151, 202, 204, 206-207
- Pont Foch, 201, 255
- Pont Jean-Bureau, 255
- Pont Neuf, 241
- Pont Sainte-Céline, 19
- Pont Saint-Remy, 19, 143
- Port, 27, 150, 151, 152
- Port Ricoïn*, 19
- Porte au Pain (ou porte de la Boucherie), 103, 141, 144
- Porte Cornillon, 142
- Porte dorée, 141
- Porte Poitevine, 143, 146
- Porte Saint-Melor, 103, 141, 143
- Porte Saint-Nicolas, 146, 192
- Porte Saint-Remy, 143, 150, 151
- Poste, 202
- Pothuis de Châage, 141, 146
- Pré-aux-mortiers*, 20, 27, 48, 144, 146, 150, 151, 193
- Prieuré Sainte-Céline, 27, 35, 41, 108, 114, 130, 137
- Prieuré Saint-Père, 107, 114, 134-135
- Prieuré Saint-Rigomer, 41, 107, 114
- Prison, voir : Maison d'arrêt
- Promenade de Bellevue, 27, 146, 152
- Promenade de l'Europe, 254
- Promenade des Amourettes : voir Cours Raoult
- Promenade des Trinitaires, 23, 151, 226, 255
- Quai de la Grande-Île, 255
- Quai Jacques-Prévert, 202, 232
- Quai Sadi-Carnot, 31, 229, 232
- Quai Victor-Hugo, 22, 26, 140, 192, 221, 254
- Quartier de cavalerie Luxembourg, 31, 127, 176, 211, 255
- Raquette, la*, 153
- Relais de poste, 121, 133, 197
- Résidence *Antibes*, 249
- Route d'Allemagne*, 25, 133, 151 ; voir aussi : Rue du Faubourg Saint-Nicolas
- Route de Varredes, 31
- Rue Alfred-Maury, 27, 30-33, 201, 209, 237, 238
- Rue Aristide-Briand, 241
- Rue Bossuet, 31, 94, 103-105, 139-140
- Rue Camille-Guérin, 31-32, 36-37
- Rue Chappon, 238
- Rue Clemenceau, 31
- Rue Cornillon, 27, 31, 109, 127
- Rue Courteline, 229
- Rue Darnetal, 22
- Rue de Châage, 27, 30-33, 124-126, 167, 183, 237
- Rue de la Cordonnerie, 25, 159
- Rue de la Grande-Île, 143
- Rue de la Halle : voir Rue Tronchon
- Rue de Longpérier (ou rue de l'Écorcherie), 139, 157
- Rue de Martimprey (ou rue du Château), 26, 122, 156-157
- Rue de Senlis, 203
- Rue de Trévisse, 27, 229, 241
- Rue des Cordeliers, 221, 231-232
- Rue des Ursulines (ou rue Poitevine), 126, 139, 143, 218
- Rue des Vieux-Moulins, 21, 110-111, 116, 134, 159, 166
- Rue du Château : voir rue de Martimprey
- Rue du Commandant-Berge, 27, 154, 167, 229
- Rue du Faubourg Saint-Nicolas, 27, 114, 167, 210, 232-233
- Rue du Général-Leclerc, 108, 141, 156
- Rue du Grand-Cerf, 31, 159
- Rue du Mont-Thabor, 27
- Rue du Rond-des-Fées, 33
- Rue du Tan, 146, 166-167, 228, 229
- Rue du Tril : voir Rue du Faubourg Saint-Nicolas
- Rue du Vide-Arpent, 36
- Rue Gambetta, 27, 229, 232, 234-235, 237
- Rue Georges-Lugol, 27, 31
- Rue Jablinot, 111, 127
- Rue Jean-Jaurès (ou chemin de la Justice), 195, 236
- Rue Jeanne-d'Arc, 31
- Rue Louis-Braille, 239
- Rue Notre-Dame, 103-105, 141, 210
- Rue Paul-Frot, 239
- Rue Poitevine : voir Rue des Ursulines
- Rue Rochard, 104, 160, 180
- Rue Saint-Christophe, 25, 133, 144, 159, 160, 164, 166
- Rue Saint-Étienne, 141
- Rue Saint-Faron, 27, 30-33, 109, 183, 195, 237
- Rue Saint-Fiacre, 31-33, 35

- Rue Saint-Remy, 25, 111, 112, 141, 156, 166, 178, 184, 229
- Rue Tire-Chappe (ou rue Tirechape) : voir Impasse Hattingais
- Rue Tivoli, 31
- Rue Tronchet, 231-232
- Rue Tronchon (ou rue de la Halle), 26, 104, 139-141, 156, 160, 166, 180, 230
- Séminaire (aujourd'hui lycée Moissan), 48, 112-113, 178, 218, 220
- Séminaire (aujourd'hui lycée Jean Rose), 172, 184-188
- Sous-préfecture, 210, 230, 254
- Stade, 253
- Tanneries, 194
- Temple protestant, 27, 35, 48, 109, 176-177, 209
- Théâtre, 31, 35-37, 192, 209
- Thermes, 31
- Tour Bourgeoise, 144-145
- Tour d'Angoulmortier, 146
- Tour de Coutances, 143, 152
- Tour de la Platrière, 144
- Tour de la Regnaudière, 141
- Tour des Apprentis, 143
- Tour des Arbalétriers, 144, 153
- Tour du Bourreau, 144-146
- Tribunal, voir : Palais de justice
- Usine électrique, 201
- Val fleuri*, 238
- Varenne, la*, 195, 197, 252
- Vénise*, 113
- Vermicellerie, 202
- Vieux Chapitre*, 98-102, 215
- Ville*, 21-26, 137
- ZAC Luxembourg, 26, 211, 255
- Zone industrielle, 31, 253, 255
- Melun, 16, 48, 171, 241, 253, 259
- Merville, 182
- Méry-sur-Seine, 142
- Mexique, 225
- Mitry, 201
- Mont-Dore (Le), 223
- Montereau-Fault-Yonne, 241
- Monthyon, 135
- Montpellier, 132
- Morin, le Grand, 135
- Multien, 132, 171, 174
- N
- Namur, 183
- Nangis, 132
- Nanteuil-lès-Meaux, 48, 108
- Nantouillet, 94
- Neustrie, 41
- Nogent-le-Roy, 142
- Noyon, 92, 102
- Nouvelle-Calédonie, 203
- O
- Omont, 127
- Ourcq, 146, 196-197, 226 ; voir aussi : Meaux, canal de l'Ourcq
- P
- Paris, 15, 25, 41, 47, 88, 94, 119, 129-133, 146, 156, 166, 171, 174, 195, 196, 197, 198, 219, 223, 226, 237, 238, 259
- Canal Saint-Martin, 197
- Cathédrale Notre-Dame, 55, 56, 64, 66, 92
- Collège de France, 220
- Collège de Navarre, 65
- Hôtel de Marle, 95
- Hôtel Gaudart, 159
- Hôtel-Dieu, 118
- Musée du Louvre, 116
- Oratoire (l'), 118
- Palais de la Cité, 102
- Palais épiscopal, 92
- Saint-Roch, 118
- Sainte-Chapelle, 69
- Tour Saint-Jacques, 73
- La Villette, 197, 203
- Parthenay, 223
- Poincy, 32, 238
- Provins, 142, 147, 194, 211
- R
- Rampillon, 79
- Reims, 41, 127, 174
- Cathédrale, 64
- Saint-Remi, 116
- Reischoffen, 225
- Retz (forêt de), 196
- Reuil-en-Brie, 135
- Rocroi, 85
- Rosny, 176
- Rouen, cathédrale, 60, 69
- S
- Saint-Denis, 132
- Abbaye, 60, 69, 116
- Canal, 197
- Saint-Fiacre-en-Brie, 51, 116
- Saint-Jean-aux-Bois, 180
- Saint-Leu d'Esserent, 92
- Saint-Loup de Naud, 116
- Saint-Maur-des-Fossés, 117, 135-136
- Saint-Sulpice de Favières, 60
- Sarcelles, 248
- Seine-et-Marne, 148, 171, 174, 194, 210, 221, 242, 246
- Senlis, 66, 174
- Sénonie, 41
- Sens, 41, 56, 73, 171, 174
- Silly-la-Poterie, 196
- Soissons, 56, 58, 60, 116
- Strasbourg, 195
- Suresnes, 223
- T
- Tortoir (Le), 102
- Trilport, 112, 195
- Troyes, 147
- Cathédrale Saint-Étienne, 60, 72-73
- Église Saint-Urbain, 64
- V
- Varreddes, 59, 77, 197, 203
- Vatican, 94
- Verdun, 110
- Versailles, 132
- Vignely, 197
- Vigneux, 244
- Villenois, 113, 195, 197, 200, 201, 206

# Table des matières

	<b>Préfaces</b>	
9	<i>Jean-Paul Huchon</i>	
10	<i>Vincent Eblé</i>	
11	<i>Jean-François Copé</i>	
12	<b>Avant-propos</b>	
	<i>Arlette Auduc</i>	
15	<b>INTRODUCTION</b> <i>J.F.</i>	
16	« Meaux n'est point une ville dont l'histoire soit toute vulgaire... »	
18	Un site de méandre	
25	Trame viaire et parcellaire	
29	<b>LA CAPITALE ANTIQUE DE LA CITÉ DES MELDES</b>	
31	Histoire de la recherche archéologique à Meaux <i>D.M.</i>	
32	Le réseau viaire <i>D.C.</i>	
33	L'habitat <i>D.C.</i>	
35	Les édifices de spectacle, indice de l'importance de la ville <i>D.M.</i>	
38	La Bauve, sanctuaire des Meldes <i>D.M.</i>	
41	Du chef-lieu de cité antique vers la ville médiévale <i>D.M.</i>	
43	<b>LA VILLE ANCIENNE UNE VILLE, DEUX POUVOIRS</b>	
43	Introduction <i>J.F.</i>	
45	<b>LA VILLE ECCLÉSIASTIQUE</b>	
45	<b>Le contexte historique</b>	
45	Le poids de l'évêque et du chapitre au Moyen Âge <i>C.B.</i>	
47	Meaux au cœur de la Réforme et de la Contre-Réforme <i>J.F.</i>	
51	<b>La cité épiscopale</b>	
51	La cathédrale <i>J.F.</i>	
52	LA CRYPTÉ ROMANE	
53	LA PREMIÈRE CATHÉDRALE GOTHIQUE	
58	LE CHŒUR ET LE TRANSEPT RAYONNANTS	
65	L'ADJONCTION DE DEUX CHAPELLES AU CHEVET	
66	L'ACHÈVEMENT DE LA NEF : LA CAMPAGNE DU XIV <sup>e</sup> SIÈCLE	
71	LA DERNIÈRE PHASE DE TRAVAUX (XV <sup>e</sup> -XVI <sup>e</sup> SIÈCLE)	
73	LE TEMPS DES RESTAURATIONS	
74	LE DÉCOR INTÉRIEUR	
77	<b>Les restaurations récentes</b> <i>J.M.</i>	
80	<b>Dix ans de restauration d'objets mobiliers</b> <i>M.H.D.</i>	
83	<b>La célébration de Bossuet dans la cathédrale de Meaux</b> <i>N.E.</i>	
86	Le palais épiscopal <i>O.B., D.C., J.F., L.G., D.M.</i>	
87	L'IMPLANTATION DANS LE TISSU URBAIN HÉRITÉ DE L'ANTIQUITÉ	
87	LE PALAIS MÉDIÉVAL	
93	LES TRAVAUX DU PREMIER QUART DU XVI <sup>e</sup> SIÈCLE	
94	LES RÉAMÉNAGEMENTS DU XVII <sup>e</sup> ET DU XVIII <sup>e</sup> SIÈCLE	
96	DE L'ÉVÊCHÉ AU MUSÉE	
98	Le quartier des chanoines <i>J.F.</i>	
98	LE « VIEUX CHAPITRE »	
102	LE QUARTIER CANONIAL	
107	<b>Églises et couvents de Meaux</b> <i>J.F.</i>	
107	Le réseau paroissial	
110	Les établissements d'assistance	
114	Les établissements monastiques du haut Moyen Âge	
119	Les établissements des XII <sup>e</sup> et XIII <sup>e</sup> siècles	
124	Le renouveau religieux des XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles	
129	<b>L'ACTION DES POUVOIRS LAÏQUES</b>	
129	<b>Le contexte historique</b> <i>J.F.</i>	
129	Meaux entre Champagne et Île-de-France : de la domination comtale au gouvernement municipal (XII <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> siècle) <i>M.W.</i>	
132	Un chef-lieu de l'administration royale à l'époque moderne <i>J.F.</i>	
134	<b>Les moulins sur la Marne</b> <i>O.B.</i>	
137	<b>Les fortifications</b>	
138	Le <i>castrum</i> <i>L.M.A., O.B., D.C., J.F., D.M.</i>	
142	L'enceinte du Marché <i>J.F.</i>	
143	L'extension de l'enceinte de la rive droite <i>J.F.</i>	
145	La fortification « raisonnée » : bastions et terrasses <i>J.F.</i>	
146	Destructions et disparition progressive <i>J.F.</i>	
147	<b>Le château des comtes de Champagne</b> <i>J.F., L.G.</i>	
149	<b>Les projets urbanistiques du XVIII<sup>e</sup> siècle</b>	
149	Une volonté forte des autorités <i>J.F.</i>	
151	L'aménagement des promenades autour du vieux Meaux aux XVIII <sup>e</sup> et XIX <sup>e</sup> siècles <i>D.V.</i>	
154	<b>L'habitat ancien</b> <i>J.F.</i>	

169	<b>LA VILLE DES XIX<sup>e</sup> ET XX<sup>e</sup> SIÈCLES CHEF-LIEU DE DIOCÈSE OU SATELLITE DE LA CAPITALE ?</b>	225	L'essor de la sculpture commémorative
171	Introduction <i>J.F.</i>	225	LE « VIEUX CIMETIÈRE » <i>J.V.</i>
173	<b>L'Église à Meaux au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle</b>	225	MEAUX À SES GRANDS HOMMES <i>J.F.</i>
174	Le renouveau de l'Église dans le cadre concordataire <i>J.F.</i>	226	UN CADEAU DES AMÉRICAINS À LA FRANCE : THE MARNE BATTLE MONUMENT <i>M.R.</i>
174	UNE VILLE ÉPISCOPALE	228	<b>Habiter à Meaux de 1800 à 1950</b>
176	LA RECONSTITUTION DU RÉSEAU PAROISSIAL	228	Une période de renouvellement de l'habitat (1800-1914) <i>J.F.</i>
178	LES LIEUX D'ENSEIGNEMENT	228	LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL
182	AUTRES CONGRÉGATIONS	229	LES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION
183	CONCLUSION	229	L'IMPLANTATION DU BÂTI DANS LE TISSU URBAIN
183	<b>L'Église et les églises de Meaux au XX<sup>e</sup> siècle</b>	230	UNE GRANDE DIVERSITÉ DANS LES RÉALISATIONS
184	LE RENOUVEAU DE L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XX <sup>e</sup> SIÈCLE <i>A.L.B.</i>	233	Des faubourgs aux caractères contrastés <i>J.F.</i>
184	LA CHAPELLE DU SÉMINAIRE <i>M.L.E.</i>	237	L'extension du pavillon (1920-1940) <i>J.F.</i>
188	LES ÉGLISES DE LA SECONDE MOITIÉ DU XX <sup>e</sup> SIÈCLE <i>A.L.B.</i>	238	Les débuts du logement social <i>D.V.</i>
189	SAINT-JEAN-BOSCO (1968), « L'ÉGLISE INTELLIGENTE » <i>L.N.D.</i>	241	<b>Un changement de paradigme</b>
192	<b>La fixation du cadre urbain au XIX<sup>e</sup> siècle</b>	241	Les grands ensembles <i>M.L.E.</i>
192	La trame viaire <i>J.F.</i>	242	<b>Le projet de Le Corbusier</b> <i>M.L.E.</i>
194	<b>Topographie médicale de la ville de Meaux</b> <i>D.V.</i>	243	LA CITÉ DE LA PIERRE-COLLINET
195	Le renouvellement des infrastructures de transport	246	LE QUARTIER DE BEAUVAL
195	LE CHEMIN DE FER <i>J.F.</i>	248	<b>Des utopies d'Henri Beauclair à la démolition des Caravelles</b> <i>D.V.</i>
196	LE CANAL DE L'OURCQ <i>J.L.D.</i>	252	<b>Aux franges du « grand ensemble » :</b> <b>de la ferme de Beauval à l'usine chimique BASF</b> <i>J.L.D.</i>
197	LES CANAUX CORNILLON ET DE CHALIFERT <i>D.V.</i>	253	Une ville encore en pleine mutation (des années 1970 à nos jours) <i>J.F.</i>
201	<b>La présence de l'industrie à Meaux au XIX<sup>e</sup> siècle</b>	257	<b>Objectifs et enjeux de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) de Meaux</b> <i>P.M., Y.D., L.S.</i>
201	LES SITES DE PRODUCTION EN VILLE <i>J.L.D.</i>	259	<b>CONCLUSION</b>
203	LES MOULINS SUR LA MARNE <i>O.B., J.F.</i>	261	<b>Annexes</b>
206	<b>Les moulins de Meaux, monuments identitaires</b> <i>N.P.</i>	261	Notes
209	<b>Le renouvellement de la parure monumentale</b>	275	Orientation bibliographique
209	Panorama d'ensemble <i>J.F.</i>	276	Index
209	LES BÂTIMENTS ÉLEVÉS PAR LA VILLE		
210	L'ACTION DU CONSEIL GÉNÉRAL		
211	L'INTERVENTION DE L'ÉTAT		
212	L'hôtel de ville <i>L.G.</i>		
215	<b>L'architecte Auguste Joseph Boudinaud (1856-1932)</b> <i>D.V.</i>		
218	Le collège de Meaux, 1890-1910 <i>F.C., D.G.</i>		
221	Surveiller et punir : la gendarmerie, la maison d'arrêt et le palais de justice <i>J.F.</i>		

## CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

### © Région Île-de-France, ADAGP :

- **S. Asseline** : 25, 42, 45, 50, 52, 53, 54, 55, 57, 58, 59, 60, 61, 62-63, 64 (haut et bas à gauche), 65, 67, 68, 69, 70 (bas), 71, 72, 73 (bas), 74, 75, 76, 77 (haut et bas à droite), 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 88 (gauche), 89, 90-91, 92, 93, 95, 96 (haut), 99, 100, 101, 109 (droite), 116 (bas), 120 (gauche), 122, 123, 130, 155, 159, 160 (haut à gauche), 164, 167 (haut), 172, 174 (gauche), 175, 184, 185, 186, 187, 188, 210, 218, 219 (haut), 225 (droite), 231 (haut à gauche, bas), 232, 233, 234, 236, 240, 245 (droite), 246 (haut), 247, 249, 250, 251, 260.

- **J.-B. Vialles** : rabats de couverture, 8, 14, 18 (haut), 66, 88 (droit), 94, 96 (bas), 97, 98, 104, 105, 109 (gauche), 110, 111, 112, 113, 114, 120 (droite), 124, 125, 126, 128, 142, 143, 152, 153, 154, 156, 157, 158, 160 (haut à droite et bas), 161, 162, 163, 165, 166, 167 (bas), 174 (droite), 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 189, 191, 193 (bas), 196, 199, 200, 201, 202, 208, 212 (bas), 214, 216-217, 219 (bas), 220, 221, 222, 223, 224, 225 (gauche), 226, 227, 228, 229, 230, 231 (haut à droite), 235, 237, 238, 239, 246 (bas), 253, 254, 255 (bas), 256.

- **J. Cahen** : 64 (bas à droite).

© **Meaux, musée Bossuet – J.-B. Vialles, Région Île-de-France** : 19, 22, 23, 121, 149, 151, 195 (haut), 203, 205.

© **Meaux, musée Bossuet – S. Asseline, Région Île-de-France** : 49.

© **Meaux, médiathèque Luxembourg – J.-B. Vialles, Région Île-de-France** : 17, 127, 146, 207 (gauche), 212 (haut).

© **Archives départementales de Seine-et-Marne – S. Asseline, Région Île-de-France** : 26.

© **Cité de l'architecture et du patrimoine, IFA – S. Asseline, Région Île-de-France** : 243 (bas), 244, 245 (gauche).

### Autres provenances :

© <http://delage.balloide-photo.com> : couverture, 18 (bas), 20-21, 24, 44, 46, 51, 70 (haut), 73 (haut), 86, 103, 119, 137, 144, 145, 168, 195 (bas), 198, 213, 255 (haut).

© **Archives départementales de Seine-et-Marne** : 77 (bas à gauche), 136 (gauche), 150, 193 (haut), 211, 252.

© **Yvan Bourhis, Archives départementales de Seine-et-Marne** : 115, 147.

© **Bibliothèque nationale de France** : 56 (droite), 106, 116 (haut), 117, 118, 131, 207 (droite).

© **D. Magnan, SRA Île-de-France** : 37, 39, 40, 41, 139.

© **D. Couturier, INRAP** : 32, 33, 35, 141.

© **O. Bauchet, INRAP** : 204.

© **Meaux, médiathèque Luxembourg – O. Bauchet, INRAP** : 133.

© **Archives nationales – O. Bauchet, INRAP** : 136 (droite).

© **J.-C. Vaysse** : 28, 38.

© **Meaux, musée Bossuet** : 140, 206.

© **IRHT – CNRS** : 16.

## CRÉDITS GRAPHIQUES

### © Région Île-de-France, ADAGP :

- **D. Bétored** : 15, 107, 141, 173, 243.

- **S. Rezaï Amin** : 56 (haut), 170 et plans de la ville (sous les rabats).

© **L. Galfo et D. Bétored (Région Île-de-France)** : 97, 148, 213.

© **F. Barengi, O. Bauchet et N. Gomes (INRAP); D. Magnan (SRA Île-de-France)** : 30.

© **S. Lepareux-Couturier, N. Gomes, INRAP** : 34 (gauche).

© **S. Eusèbe, N. Gomes (INRAP)** : 34 (droite).

© **D. Magnan et L. Moreno (SRA Île-de-France), D. Bétored (Région Île-de-France)** : 36.

© **D. Magnan, S. Marion** : 39.

© **S. Rezaï Amin (Région Île-de-France), S. Eusèbe et N. Gomes (INRAP)** : 87.

(d'après un plan de J. Moulin et une coupe de J.-C. Rochette, architectes en chef des Monuments historiques).

© **O. Bauchet (INRAP)** : 135.

© **F. Barengi, N. Gomes et D. Couturier (INRAP)** : 138.

© **L. Cholet, N. Tramoni, D. Magnan (SRA Île-de-France)** : 139.

© **L. Savonnet, Y. Deshayes, M. Couëtoux du Tertre, P. Marchand** : 257.



Ouvrage réalisé sous la direction  
de Somogy éditions d'art

**Conception graphique** Éditions Lieux-Dits, Lyon

**Maquette** Dominique Grosmangin

**Coordination éditoriale** Sarah Houssin-Dreyfuss,  
assistée d'Elsa Belaieff

**Contribution éditoriale** Carine Merlin

**Fabrication** Michel Brousset, Béatrice Bourgerie  
et Mélanie Le Gros

© Somogy éditions d'art, Paris, 2013

© Région Île-de-France, 2013

© Adagp, Paris 2013, pour les œuvres  
de George Desvallières, p. 172, 187 et 188

© 2013 Succession Desvallières, p. 172, 187 et 188

ISBN 978-2-7572-0717-8

Dépôt légal : novembre 2013

La photogravure a été réalisée par Quat'Coul,  
Toulouse.

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer sur les presses  
de Grafiche Zanini (Italie) en novembre 2013.





Ci-dessus :  
Le motif central du « tapis de l'Aigle » (1904), cathédrale.

## Le centre-ville

### Édifices religieux

- 1 Cathédrale
- 2 Musée Bossuet (ancien évêché)
- 3 Vieux Chapitre
- 4 Chapelle Jean Rose
- 5 Portail de l'église Saint-Christophe
- 6 Église Saint-Nicolas
- 7 Église Notre-Dame du Marché
- 8 Chapelle des Augustines
- 9 Ancienne abbaye de Châage
- 10 Maison diocésaine

### Édifices publics

- 11 Hôtel de ville
- 12 Enceinte urbaine (*castrum*)
- 13 Base de la tour de Coutances
- 14 Tour des Arbalétriers
- 15 Lycée Moissan (ancien séminaire)
- 16 Lycée Moissan (ancien collège)
- 17 Ancienne école Saint-Étienne
- 18 Halle du Marché
- 19 Cinéma (ancien théâtre)
- 20 Espace culturel Charles Beauchart
- 21 Ancien palais de justice
- 22 Ancienne maison d'arrêt
- 23 Ancienne Banque de France
- 24 Monument à Henri Moissan
- 25 Monument aux morts

### Hôtels particuliers

- 26 Hôtel Frot (conservatoire)
- 27 Hôtel de la Sirène
- 28 Hôtel Dassý
- 29 Hôtel Passelaigue
- 30 Hôtel de Longuejoux
- 31 Hôtel Marquet de la Noue
- 32 Hôtel de Longpérier
- 33 Hôtel Macé de Montoury

### Autres

- 34 Office du tourisme



COMMUNE DE  
VILLENOY

250 m

« Meaux [...] est une petite ville, belle, assise sur la rivière de Marne », écrit Michel de Montaigne en 1580 dans son *Journal de voyage* : d'un côté la « Ville » et les faubourgs, de l'autre le « Marché », abrité dans un méandre de la rivière. Une disposition qui se lit encore dans la ville actuelle qui fait partie de ce tissu de villes moyennes d'Île-de-France, un peu éclipsées par l'éclat de la capitale et pourtant riches d'une longue histoire. Elle est, depuis l'époque celte, un pôle religieux important ; son nom reste associé à la figure tutélaire de Bossuet, « l'Aigle de Meaux », et son statut de siège épiscopal lui a valu ses monuments les plus remarquables : la cathédrale Saint-Étienne, l'évêché (aujourd'hui musée Bossuet) et le « Vieux Chapitre ».

L'ouvrage présente bien sûr ces édifices prestigieux mais s'attache aussi à un patrimoine plus ordinaire, comme celui des maisons du XIX<sup>e</sup> siècle ou bien des grands ensembles de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, afin de retracer l'évolution de la ville depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Il est le résultat de l'inventaire du patrimoine culturel mené par la Région Île-de-France, avec le soutien de la Ville de Meaux et du Département de Seine-et-Marne. L'enquête d'inventaire a alimenté aussi l'illustration de cet ouvrage dont les images rendent hommage aux richesses patrimoniales de la ville. Elle a en outre été complétée par les contributions de nombreux autres acteurs, qu'ils soient archéologues ou universitaires, passionnés d'histoire ou professionnels du patrimoine. Ainsi se dévoile une histoire urbaine riche en monuments remarquables et souvent méconnus qui sont parmi les plus intéressants d'Île-de-France.



SOMOGY  
ÉDITIONS  
D'ART

L'IN  
VEN  
TAIRE

*L'Inventaire recense, étudie et fait connaître le patrimoine artistique de la France. Les Cahiers du patrimoine accueillent les synthèses des recherches faites par les meilleurs spécialistes sur un thème, une aire géographique, un quartier, une ville, un monument ou un type d'objet.*

39 €

ISBN 978-2-7572-0717-8



île de France

